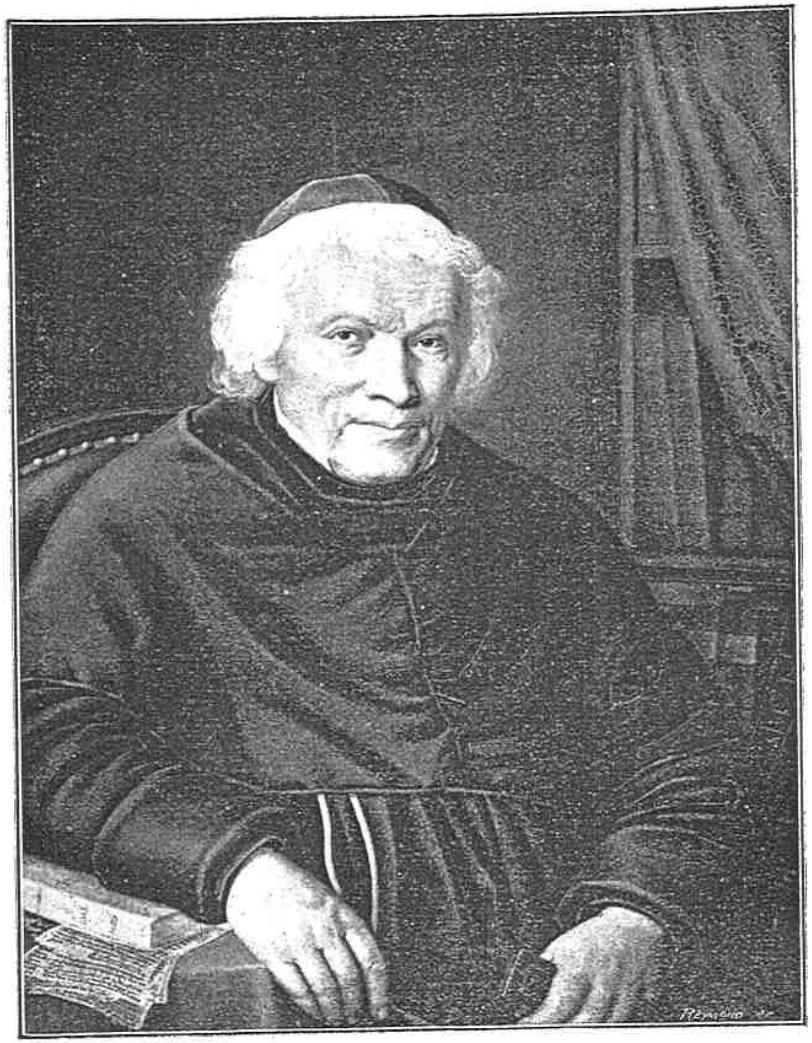


LE

PÈRE GIRARD

ET SON TEMPS

HISTOIRE DE LA VIE, DES DOCTRINES ET DES TRAVAUX
DE L'ÉDUCATEUR SUISSE (1765-1850)

PAR

ALEXANDRE DAGUET

Ancien directeur de l'École normale du Jura bernois
Ancien recteur de l'École cantonale de Fribourg
Professeur d'histoire et de pédagogie à l'Académie de Neuchâtel

TOME PREMIER

ORNÉ D'UN PORTRAIT DU PÈRE GIRARD

F 15-8a

BIBLIOTHÈQUE CANTONALE

PARIS
LIBRAIRIE FISCHBACHER
33, RUE DE SEINE, 33
1896

Tous droits réservés

IMPRIMERIE ALSACIENNE Anct G. FISCHBACH, STRASBOURG. — 1535

PRÉFACE

Le père Girard, mort il y a bientôt 50 ans, est sans doute inconnu de la très grande majorité de nos contemporains, si l'on excepte ceux qui font des questions pédagogiques une étude spéciale. Cependant sa mémoire méritait de vivre, car l'œuvre du vénérable Cordelier fut considérable ; elle a exercé une influence bienfaisante sur la génération qui nous a précédés ; elle a passionné des populations, intéressé une foule de notabilités, de célébrités même, avec lesquelles le père Girard a été en rapports pendant une longue carrière mêlée à tous les événements qui se sont produits en Suisse dès la fin du siècle dernier jusqu'au milieu de celui-ci. Comparable en cela avec l'œuvre de Pestalozzi, elle a jeté un véritable lustre sur la Suisse tout entière, mais particulièrement sur la petite ville où, du fond de son couvent, le moine pieux et éclairé renouvelait, on peut le dire, les bases de la science pédagogique.

Non seulement l'œuvre du père Girard a été grande et féconde, mais l'homme est à la hauteur de l'œuvre, ce qui n'arrive pas toujours chez les créateurs de systèmes ; en lui la bonté du cœur s'allie à l'élévation des idées et à

la fermeté du caractère. Enfin les obstacles sans nombre qui lui furent suscités, les persécutions dont il fut victime de la part de ceux qu'offusquaient son zèle pour la vérité, son amour des lumières, son dévouement à la cause de l'instruction populaire, sa tolérance véritablement évangélique, ornent ses cheveux blancs de l'auréole du malheur et achèvent d'en faire une des figures les plus attachantes que l'on puisse rencontrer.

Faire revivre cette figure, tel est le pieux devoir qu'a voulu remplir un compatriote du père Girard, M. Alexandre Daguet, professeur à l'Académie de Neuchâtel. Il a consacré à cette tâche de longues années, complétant ainsi la réparation à laquelle plus que personne il avait contribué lorsqu'il fit élever à l'illustre pédagogue une statue de bronze sur l'une des places de sa ville natale.

Nul plus que M. Daguet n'était qualifié pour cette entreprise. Élève des Jésuites, il avait pu apprécier le contraste entre les méthodes qu'ils employaient et celles que préconisait le père Girard; il avait saisi sur le vif la cause des haines, de l'hostilité que devait nécessairement exciter chez les disciples de Loyola et leurs partisans le nouvel enseignement qui s'adressait à la fois au cœur et à la raison.

Entré lui-même à 18 ans dans la carrière de l'enseignement comme professeur à l'École moyenne de Fribourg, directeur de l'École normale du Jura bernois, puis de l'École cantonale de Fribourg après la chute du Sonderbund en 1847, de l'École secondaire des jeunes filles après le rétablissement du régime conservateur en 1857, enfin professeur à l'Académie de Neuchâtel de 1866 à 1892, rédacteur en chef de la revue pédagogique l'*Éducateur*, Alexandre Daguet était mieux que personne familiarisé avec toutes les questions que soulèvent l'instruction et l'éducation de la jeunesse; rien de ce qui a trait à cette science importante entre toutes ne lui était étranger et ses avis étaient accueillis dans le monde entier avec une respectueuse attention.

Dès son enfance Daguet fut aimé d'une affection particulière par l'excellent Cordelier, dont il se plaisait à servir la messe chaque matin, et dans l'intimité duquel il vécut dès lors constamment; nul ne connut plus exactement que lui la pensée du maître; nul n'a été honoré par celui-ci d'une plus entière confiance. Aussi lorsque Daguet eut manifesté l'intention d'écrire un jour l'histoire de son vénérable protecteur et ami, c'est à lui que Girard, alors sur son lit de mort, remit tous ses papiers, le laissant libre d'en user comme il le jugerait convenable.

La carrière d'Alexandre Daguet présente d'ailleurs à certains égards une singulière analogie avec celle de son maître. Comme celui-ci il eut le chagrin de voir les institutions scolaires qu'il avait organisées dans son pays, à la demande du gouvernement radical de 1847, détruites ou du moins profondément modifiées par le régime réactionnaire issu des élections fribourgeoises de 1857. Suspect à cause de ses opinions libérales, que ne pouvait tolérer le clergé redevenu tout-puissant, Daguet, voyant sa position amoindrie, dut se résoudre à quitter son pays pour accepter une chaire à l'Académie de Neuchâtel, comme Girard avait cherché à Lucerne un refuge contre les tracasseries de ses concitoyens.

Enfin, de même que la statue du père Girard fut inaugurée en 1858 avec le concours du clergé et par les soins

du gouvernement conservateur dont un membre rappelait en termes émouvants les services rendus à sa patrie par le grand Cordelier, de même, aux obsèques [1] d'Alexandre Daguet, on entendit un ecclésiastique, délégué du Conseil d'État de Fribourg, rendre à la mémoire de notre historien national un hommage tardif et déplorer les dissentiments qui l'avaient contraint de transporter hors de son pays natal sa bienfaisante activité.

Ce n'est point un panégyrique que M. Daguet a voulu écrire; l'admiration la plus vive et la plus sincère perce, il est vrai, à chaque page, mais elle n'est pas exprimée directement; elle résulte de la simple exposition des actes, des écrits, des discours du père Girard; c'est bien la meilleure manière que l'auteur pouvait employer pour faire partager ce sentiment à ses lecteurs.

Il n'est pas besoin d'ajouter que l'écrivain s'est imposé la plus stricte impartialité dans le récit des démêlés du père Girard avec ses adversaires, les ultramontains fribourgeois. Ceux qui ont lu l'*Histoire de la Confédération suisse* ne peuvent avoir aucune inquiétude à cet égard; ils savent jusqu'où l'éminent historien a poussé le souci de la justice, à tel point que son livre, écrit par un catholique, est introduit dans les écoles de la Suisse sans distinction de confession et que les enfants protestants apprennent l'histoire de la Réformation telle qu'elle est racontée par un ancien élève des Jésuites!

Sans doute les ennemis du pédagogue fribourgeois ne paraissent pas sous un beau jour; à mainte reprise le

[1] Alexandre Daguet est mort à Couvet dans le canton de Neuchâtel, le 21 mai 1894.

lecteur est indigné de cette lutte discourtoise livrée à un honnête homme par des gens qui ne reculent devant aucune perfidie. Mais ici encore l'auteur est sobre d'appréciations personnelles et se borne à laisser parler les faits. Or ceux-ci sont vrais, on peut en être certain; l'exactitude minutieuse poussée jusqu'au scrupule, que Daguet apportait dans la composition de ses ouvrages historiques, est universellement reconnue; au reste, pour ceux de ses lecteurs qui pourraient avoir des doutes, il a indiqué les sources où ses renseignements ont été puisés.

Si grands qu'aient été les mérites du moine auquel M. Daguet a voulu élever un monument, était-il besoin pour les raconter de deux volumes de 400 pages? C'est là une réflexion qui se présente naturellement à l'esprit; à ceux qui la font nous disons simplement: « Lisez d'abord, vous jugerez ensuite. »

L'histoire du père Girard est de celles qu'on lit avec un intérêt croissant; si grande est la sympathie qui vous attache à cette admirable figure, qu'aucun détail ne vous semble inutile ou superflu.

Et puis, il faut le dire, c'est un épisode émouvant de la guerre qui se livre au sein de l'humanité entre l'esprit de servitude et l'esprit de liberté, que la vie du grand Cordelier.

Les Jésuites et leurs soutiens ne se trompaient pas lorsqu'ils considéraient la modeste école mutuelle du père Girard comme un danger pour la *religion*, c'est-à-dire pour la domination du clergé; car de ce germe devait nécessairement sortir un jour l'émancipation des esprits et des consciences.

Cette lutte, dont nous suivons les péripéties avec anxiété

lorsqu'il s'agit des grands témoins de la vérité dans l'histoire, nous laisserait-elle indifférents parce qu'elle a pour théâtre une petite ville peu connue et pour acteurs, d'un côté, un simple Cordelier, de l'autre, quelques prêtres et quelques magistrats d'une république minuscule ?

Il ne faudrait pas d'ailleurs réduire plus que de raison les proportions de ce drame. N'oublions pas que le père Girard a joué un rôle important, non seulement dans son canton d'origine, mais aussi en Suisse. Provincial de son ordre, sa supériorité intellectuelle et morale était si bien reconnue dans le clergé régulier et séculier qu'il faillit devenir évêque de Lausanne. Sa haute compétence en matière d'instruction publique le fit désigner à plusieurs reprises pour remplir les missions les plus difficiles et les plus délicates ; c'est ainsi que Stapfer, ministre de la République helvétique, l'avait chargé d'élaborer un plan général d'enseignement pour les écoles de la Suisse unifiée, et que la commission nommée pour faire un rapport sur la méthode de Pestalozzi et son application dans l'institut d'Yverdon en avait confié la rédaction au père Girard. Sa réputation s'étendait bien au delà de nos frontières ; l'apparition de ses premiers écrits lui suscita des admirateurs enthousiastes dans tous les pays de l'Europe, et nous le voyons entretenir une correspondance étendue avec nombre de personnages illustres dans les sciences et dans les lettres.

Ajoutons, pour ceux qui mesurent la valeur d'un homme aux distinctions dont il est honoré, que Girard reçut du roi Louis-Philippe, sur la proposition de M. Cousin, la croix de la Légion d'honneur, et que son principal ouvrage fut couronné par l'Académie française.

On conviendra que l'homme dont les Jésuites ont cherché et ont réussi, dans une certaine mesure, à entraver l'activité et à ruiner l'influence, n'était pas une victime vulgaire, mais qu'il était digne à tous égards de représenter la cause des lumières et de la liberté.

En nous donnant *Le père Girard et son temps*, ce n'est pas une simple biographie que l'auteur a voulu écrire ; son dessein a été de placer son héros, afin de le faire mieux comprendre, dans un cadre approprié, au milieu de la société où il a vécu et à l'histoire de laquelle il a été intimement mêlé. Il y a pleinement réussi. La foule des personnages qui s'agitent au deuxième et au troisième plans peut paraître trop nombreuse et trop confuse ; parmi eux, bien peu semblent mériter une mention ; mais plus les arrière-plans se prolongent et fuient dans le lointain, plus aussi est saisissant le relief donné à la figure principale qui se détache, lumineuse, sur ce fond sombre et nébuleux. Plus les intrigues ecclésiastiques et politiques se multiplient, se croisent et s'entrecroisent autour du père Girard, plus grandes et plus nobles aussi apparaissent la sérénité du religieux, sa foi inébranlable dans l'œuvre à laquelle il se sent appelé par Dieu lui-même, son énergie inflexible et sa persévérance à toute épreuve.

PREMIER LIVRE

JEUNESSE ET DÉBUTS DE GIRARD

CHAPITRE PREMIER

Années de Jeunesse et d'Études (1765-1797).

Origine de la famille Girard. — Naissance de Jean Girard (en religion Grégoire, 1765). — La théologie de sa mère. — La petite vérole. — Études classiques au collège Saint-Michel (1775-1781). — Entrée de Jean dans l'ordre des Cordeliers en 1781. — Son noviciat à Lucerne. Études philosophiques à Offenbourg et Ueberlingen (1782-1783). — Études théologiques à Würzbourg (1784-1788). — Doutes religieux et déchirements intérieurs ; grave maladie ; retour à la foi et à la santé. — Thèses de théologie et de droit ecclésiastique. — Maximes de l'église catholique d'Allemagne. — Portrait de l'évêque-prince de Würzbourg François d'Erthal. — Impression profonde qu'en reçoit Girard. — Le pédagogue Oberthür et Charles de Dalberg. — Retour de Girard en Suisse par l'Odenwald et Spire. — Le théâtre de Mannheim. — Chants religieux du peuple allemand. — Rentrée de Girard à Fribourg (octobre 1788) et son admission à la prêtrise. — L'évêque de Lausanne Bernard de Lenzbourg. — Les intimes du jeune Cordelier, le chanoine Fontaine et Pierre d'Appenthel. — Influence de Rousseau et de Wieland. — Second séjour de Girard à Ueberlingen (octobre 1789). — Ses débuts dans l'enseignement public. — La Révolution française. — Retour définitif du Père Grégoire à Fribourg (octobre 1790).

La famille Girard est originaire de Savoie. Vers le milieu du dix-septième siècle, l'aïeul de l'illustre religieux dont nous racontons la vie, Jacques Girard, marchand drapier, quitta le val d'Abondance alors soumis aux disains du

Valais pour se fixer à Fribourg en Suisse. Il y acquit la bourgeoisie commune, ainsi désignée pour la distinguer de la bourgeoisie privilégiée ou *Patriciat*, seule habile aux emplois publics et au gouvernement [1]. Un demi-siècle après son établissement à Fribourg, la famille Girard, ayant acquis une certaine aisance par le commerce, y contractait des alliances avec des familles patriciennes. Jean François, le troisième des fils de Jacques Girard, épousait Marie Françoise de Landerset, femme distinguée par les dons du cœur autant que par ceux de l'esprit; il en eut quinze enfants qu'elle fut seule à nourrir et presque à élever, car son mari était absorbé par les soins du négoce. Grégoire Girard n'était pas l'aîné, comme on l'a dit, mais le cinquième en rang des enfants de François Girard.

Dans les naïfs et piquants souvenirs [2] malheureusement inachevés, qu'a laissés le célèbre pédagogue, il indique lui-même le 17 décembre 1765 comme le jour de sa naissance [3]. Il fut baptisé le même jour sous le nom de Jean-Baptiste-Melchior-Gaspar-Balthasar, dans l'église collégiale de Saint-Nicolas à deux pas de la maison Girard qui formait l'angle de la rue des Épouses [4].

Les hommes supérieurs sont, avant tout, les fils de leurs œuvres. Mais, comme le disait un célèbre écrivain français (Michelet), ils sont aussi, tous ou presque tous, les fils de leur mère.

[1] L'acte de réception est du 18 mars 1694.

[2] *Quelques Souvenirs de ma vie avec quelques réflexions.* Une partie de ces souvenirs ont paru en 1852 dans l'*Émulation nouvelle de Fribourg* par les soins de l'auteur de ces pages.

[3] C'est par erreur (dont se reconnaît coupable l'auteur de ces lignes) que la statue de Girard à Fribourg porte la date du 17 septembre.

[4] C'est le numéro 140, aujourd'hui la pharmacie Cuony, à droite du portail de Saint-Nicolas.

La vie de Jean Girard offre un nouveau témoignage de cette influence maternelle; elle ne devait pas s'arrêter aux habitudes et au caractère; elle a pénétré plus avant et agi sur les idées et la doctrine. La tolérance ou, pour mieux dire, le respect des convictions religieuses d'autrui, qui formera l'un des traits distinctifs du moine fribourgeois, ne sera, aux yeux de l'homme fait, qu'un reflet de la doctrine du divin Maître. Mais les germes de cette disposition, il les avait puisés, tout enfant, dans les exemples et les leçons de sa mère. Un trait curieux nous en a été conservé dans le chapitre des souvenirs intitulé *La femme de Morat*.

La femme de Morat ou plutôt du Vully moratois était une bonne vieille paysanne huguenote qui, tous les samedis, traversait le lac et faisait trois lieues de chemin pour apporter ses légumes au marché de Fribourg. Elle ne manquait jamais de se rendre à la maison Girard, où son arrivée était saluée par les cris joyeux des enfants pour lesquels elle avait toujours, en réserve, quelque friandise dans sa corbeille.

« Pour les fruits que Marie me donnait, dit l'auteur des *Souvenirs*, je lui aurais volontiers donné ce que je connaissais de mieux, le Paradis. A ce sujet j'éprouvais un chagrin cruel. Nous avions à la maison un précepteur venant de la campagne et qui étudiait au collège de notre ville. Un jour qu'il nous expliquait le catéchisme il en vint à cette phrase : *Je suis de la religion catholique, apostolique et romaine, hors de laquelle il n'y a point de salut.* Il nous affirma que tous ceux qui n'étaient pas de notre religion étaient damnés sans exception et sans miséricorde. — Et la femme de Morat? me hâtai-je de demander. — Damnée comme les autres. — Pourquoi donc? — Parce qu'elle n'est pas catholique. — Je ne veux pas qu'elle soit damnée. — Si vous ne voulez pas le croire, vous serez damné vous-même. — Cela ne se peut pas. — C'est comme cela, petit raisonneur, qui voulez en savoir plus long que le catéchisme et votre maître ! Je me tus, mais je devins triste..... Le samedi suivant, la femme

de Morat reparaît, mais au moment où elle m'appelle pour recevoir ma part de ses douceurs, je m'enfuis en poussant des cris. Ma mère, dont l'oreille et le cœur étaient partout avec ses enfants, vole sur mes pas, et me dit : « Qu'as-tu donc, Jean, qui te désole ? — Ah maman, cette bonne femme de Morat sera damnée. — Qui te l'a dit ? — Le précepteur. — Ton précepteur n'est qu'un âne, le bon Dieu ne damne pas les bonnes gens. » — En disant ces mots elle essuyait mes larmes du coin de son tablier, et moi tout heureux je sautai au cou de la Moratoise stupéfaite.... Depuis ce temps, les explications de mon précepteur ne troublèrent plus mon esprit. Ma mère avait parlé selon mon cœur et cette autorité l'aurait emporté sur tous les docteurs de l'univers. Je leur aurais dit : Vous êtes des ânes, maman l'a dit.... Pour moi je la retins toujours, cette parole qui m'avait consolé, et je l'appelai plus tard la théologie de ma mère. Cette théologie a eu une grande influence sur ma vie et a donné à mon âme une direction que j'appellerai chrétienne. *Le bon Dieu ne damne pas les bonnes gens.* Quel texte pour le cœur d'un enfant qui a vu l'image de la bonté céleste dans la tendresse maternelle et qui en a été touché dès le berceau. *Le bon Dieu ! les bonnes gens !* Tout l'évangile est dans ces paroles. Avec un bon cœur, on les comprend, la tête seule n'y entend rien [1]. »

La femme sensée et compatissante, qui ne pensait pas que Dieu pût damner *les bonnes gens*, devait avoir la piété douce et le caractère gai des cœurs honnêtes et purs. C'est bien ainsi que nous la représentent les *Souvenirs* de son fils. « Maman était belle ; elle nous réjouissait par ses chants et sa voix mélodieuse. » Cette gaieté naturelle fut un autre legs fait au petit Jean par sa mère. Mais, comme on ne la retrouvait pas au même degré chez les frères et les sœurs du petit Jean, on peut en conclure à la bonté native de celui dont l'âme à la fois tendre et haute devait embrasser l'humanité entière dans ses affections et ses aspirations généreuses.

[1] *Souvenirs*, p. 5 et les suivantes.

Sensible et bon, Girard était encore un bel enfant auquel les grâces de sa figure et de sa petite personne attiraient la sympathie et les caresses de tout le monde. Mais vint la petite vérole et du même coup disparurent la beauté de l'enfant et les gâteries dont il était l'objet. En l'absence de ces dons extérieurs qui tiennent lieu de mérite à tant d'hommes ordinaires ou superficiels, Girard sentit de bonne heure la nécessité de racheter ce qui lui manquait par une culture sérieuse de l'esprit. C'est du moins à cet accident que dans ses *Souvenirs*, le célèbre éducateur attribue modestement ses progrès dans la vertu et dans la science. Un autre stimulant pour lui fut la compagnie de ses frères et de ses sœurs.

« Imitateur de ma mère, dit-il, et jaloux de son approbation, j'aimais à les bercer, à leur chanter un petit air, à calmer leurs petits chagrins. Que n'avais-je assez d'intelligence pour observer le plus intéressant des phénomènes, le développement de l'enfant dans ses premiers jours ! »

A ces petits services rendus à sa mère et à ses cadets, ne se bornait pas l'activité intellectuelle de Girard. On le voit à quelque temps de là suppléer l'instituteur de la famille, et faire le moniteur auprès de ses frères et sœurs, se préparant ainsi de loin à cette méthode d'enseignement mutuel dont il devait faire une si heureuse application dans sa carrière pédagogique. Si sa tâche lui paraissait parfois un peu lourde, il se sentait soutenu par sa mère qui filait ou tricotait près de la petite école, ayant à ses pieds un berceau.

Enfant, Girard se distinguait déjà par une certaine fierté de caractère qu'il conserva toute sa vie et qui ne lui permit jamais de ramper devant personne. Certe fierté s'alliait à une promptitude de mouvement et de repartie qu'il chercha par

la suite à réprimer de son mieux sans y parvenir toujours et qui n'était pas sans analogie avec ce que nous lisons du caractère du généreux capucin Cristofora, dans l'admirable roman des *Fiancés* d'Alexandre Manzoni. A l'âge de dix ans, c'est-à-dire vers la fin de l'année 1775, le petit Jean fut mis au collège Saint-Michel que les Jésuites dirigeaient depuis deux siècles à Fribourg. L'ordre avait été, il est vrai, supprimé officiellement deux ans auparavant par le pape Clément XIV (1773). Mais à Fribourg comme dans bien d'autres collèges, la suppression n'avait été qu'une comédie. Les anciens professeurs avaient continué à occuper leurs chaires, et n'avaient fait qu'échanger « *en mêlant les larmes au rire*, la robe du jésuite contre la soutane du prêtre séculier[1]. »

Le père Girard, dans ses *Souvenirs*, ne trace pas un brillant tableau de l'état intellectuel de ce collège Saint-Michel. Abandonnant les traditions des pères Porée, le Jay, Tournemine, ces habiles maîtres de Voltaire au collège Louis le Grand à Paris, les professeurs de Fribourg se tenaient collés à la routine. La seule étude un peu forte qu'on y faisait était celle du latin. Encore était-ce dans la grammaire latine d'Alvarez et les compilations de quelques pères de la Compagnie. Le grec n'y paraissait qu'une fois tous les quinze jours, et le prix attaché à cette langue s'appelait le *prix des ânes*, tant on faisait peu de cas de cet enseignement classique par excellence.

Girard demeura six ans dans ce collège (1775-1781) occupant toujours les premières places et ne soupçonnant point les mécomptes que lui préparaient des études si incomplètes et si mal dirigées.

Bien qu'il n'eût que seize ans, Girard songeait déjà à se

[1] Risus lacrymis commiscentes. *Historia collegii Friburgi in Nuithonia* Msc. II. Cet ouvrage, auquel nous ferons de fréquents emprunts, est l'œuvre des Recteurs mêmes de la compagnie.

choisir un état. C'était dans le louable dessein de venir en aide à ses parents et d'alléger le lourd fardeau que faisait peser sur les épaules paternelles l'entretien d'une nombreuse famille. Il hésita un moment entre l'état militaire dont il avait, comme il dit, l'image sous les yeux, dans deux frères de sa mère, officiers au service de France, et l'état ecclésiastique qui, avec plus de ressources intellectuelles, lui offrait l'occasion de se dévouer pour ses semblables. La carrière ecclésiastique l'ayant emporté, il lui restait à se prononcer entre la vie monastique et celle d'un curé de campagne. La solitude de ce dernier l'effrayait; il se décida pour la vie en commun des pères Franciscains ou Cordeliers de sa ville natale, avec lesquels sa famille entretenait des relations agréables, et qu'il allait voir au cloître. La peinture que lui faisaient ces religieux de leur existence studieuse et des avantages qu'offrait, pour leur perfectionnement, le passage d'un cloître à l'autre en Suisse et en Allemagne, était pour plaire au jeune Girard. Situé dans le plus beau quartier de la ville, le couvent de Sainte-Croix (c'est le nom que les Cordeliers donnaient à leur monastère), agissait aussi sur l'imagination ardente de l'étudiant fribourgeois.

« Le couvent des Cordeliers, nous dit-il dans ses *Souvenirs*, était une riante demeure; leur église était belle. Je me figurais déjà par la pensée, en chaire, à l'autel, ou dans une cellule ornée d'une petite bibliothèque. Je connaissais un vieux moine, grand ami des sciences physiques et techniques; je le trouvais toujours environné de globes, de miroirs qui firent impression sur mon esprit. J'étais déjà ainsi cordelier avant de l'être. »

Il est permis de croire que dans l'énumération qu'on fit à Girard des mérites de la famille franciscaine, les grands hommes qu'elle avait produits ne furent pas oubliés. En effet, de Saint-François d'Assise lui-même et de l'École

franciscaine d'Italie, si florissante au XIII^e siècle, jusqu'aux papes Sixte V et Clément XIV, quelle série de noms diversement illustres que ceux de Roger Bacon, Occam, Duns Scot, Berthold de Winterthour, Berthold Schwarz, Perez, l'ami de Christophe Colomb, Ximénès, etc.

Dans cette vocation, il faut l'avouer, tout était naturel et humain et rien qui sentit le coup de la grâce avec une illumination soudaine d'en haut. La délibération avait été courte, elle le parut trop à la mère du jeune fribourgeois. Elle lui en fit des remontrances et témoigna le désir qu'à l'exemple des autres jeunes gens qui se vouaient au sacerdoce, il consultât son confesseur, se livrât aux exercices spirituels en usage alors, et qu'on considérait comme la pierre de touche d'une vocation véritable. Mais la résolution de Jean était prise; en septembre 1781, il obtenait son admission dans l'Ordre Séraphique et entrait au couvent peu de jours après. Ses parents en pleurs ne consentirent à la séparation qu'après avoir fait promettre au jeune homme de revenir à eux, au moindre regret qu'il éprouverait de les avoir quittés pour le cloître.

A peine entré au couvent, et vêtu de la robe noire ceinte du cordon blanc, qui a fait donner aux Franciscains ou frères mineurs le nom de Cordeliers, Girard était envoyé à Lucerne pour y faire son noviciat. Au commencement sa vie y fut assez triste; il n'y connaissait personne, et ne comprenait pas la langue du pays, bien qu'elle fût l'idiome d'une partie de ses concitoyens fribourgeois. La cellule qu'il occupait, étroite et nue, n'avait pour tout mobilier qu'une table, une chaise et un lit. Les jours étaient consacrés à l'étude. Dans la salle des novices se trouvait une petite bibliothèque où le jeune Franciscain eut le plaisir de mettre la main sur plusieurs ouvrages classiques qu'il n'avait connus jusqu'alors que de nom: Tite-Live, Salluste, Tacite.

A l'étude du latin il joignit celle du grec, qu'il n'avait pu

qu'ébaucher au collège de Fribourg. Il se mit aussi à l'allemand qu'il devait plus tard parler et écrire plus purement que le français.

Toutes ces études n'auraient pas suffi à égayer la solitude du novice franciscain, s'il n'avait eu le bonheur de rencontrer dans le maître des novices (le P. Michel Barth) un homme instruit et bienveillant qui lui apprit à occuper ses loisirs d'une manière agréable et utile. Il développa en lui le goût de la musique par des leçons de violon auxquelles il ajouta le chant lorsqu'il eut remarqué la belle voix du jeune moine, appelé par état à chanter à l'autel et au chœur avec ses confrères.

Le même religieux lui enseigna aussi le procédé au moyen duquel on prend des empreintes de médailles avec de l'étain battu ou du gypse. Cette alliance salutaire de travaux sérieux et de récréations instructives fut interrompue pendant quelques semaines par la fièvre tierce, alors endémique à Lucerne, et qui mit en danger les jours du jeune religieux. Il en guérit cependant, et se trouva en état, à la fin de son année d'épreuve, de faire ses examens de rhétorique, et de prononcer ses premiers vœux le 30 octobre 1782; « ce que je fis, dit-il, plus rassuré qu'une épouse, car je connaissais mieux qu'elle le sort qui m'attendait. »

Le certificat délivré par le maître des novices au jeune Cordelier à la suite de ses examens témoignait de la manière distinguée dont il les avait subis, et ne faisait pas moins honneur aux mœurs qu'aux talents de frère Grégoire; c'est le nom qu'il portera désormais en religion.

Il manquait aux études classiques de Girard celle qu'on considérait comme leur couronnement naturel, l'étude de la philosophie. Après un séjour de quelques mois à Fribourg, on l'envoya chercher ce complément indispensable dans deux couvents que l'Ordre des Cordeliers possédait à cette époque

dans la Souabe. Offenbourg sur la Kintzig, ville impériale à deux lieues de Strasbourg, et Ueberlingen avec son Münster, ses murs crénelés, ses tours, ses fossés, sa vue magnifique sur le lac de Constance, virent alors successivement arriver notre jeune religieux, tout surpris de sa transplantation subite sur un sol étranger. Mais il était loin de s'en plaindre; il avait compris le prix de ces migrations studieuses, qui étaient pour les religieux ce qu'un tour d'Italie, de France et d'Allemagne peut être pour un artisan ou pour un artiste.

Tous ces voyages devaient se faire, selon les règles de l'Ordre, à pied, c'est-à-dire, comme on disait plaisamment, par la voiture de saint François. Mais il n'y avait rien là pour effrayer un homme jeune et bien portant.

En arrivant à Offenbourg en mai 1783, le frère Grégoire y avait été précédé par une réputation de sagesse et de maturité d'esprit que dépassa la réalité, au jugement de ses supérieurs. Son exactitude à accomplir toutes les obligations de la vie monastique acheva de lui concilier leur estime. Quant à ses études philosophiques, Girard n'en parle, dans ses *Souvenirs*, que pour se plaindre de la direction exclusive qui leur était donnée dans les auditoires de l'Ordre, comme dans les Universités. C'était la morale de Locke qui réduit tout à l'intérêt.

L'utilitarisme dominant n'en devait pas moins laisser des traces durables dans l'esprit du jeune moine, et dont il ne parvint jamais à se débarrasser entièrement, alors même qu'il eut rectifié dans un sens plus large, plus humain, son idéal philosophique. La méthode, d'ailleurs, à Offenbourg, valait mieux que le système. On y suivait celle du philosophe allemand Wolf, propre à accoutumer l'esprit à l'ordre et à l'exactitude. « Le profit le plus clair, dit Girard, que je tirai de cette étude fut le besoin impérieux de tout approfondir et de ne pas me payer de mots. »

Avec l'étude de la philosophie marchait de front celle de la physique, des mathématiques et de l'astronomie. Il n'y manquait que les sciences naturelles; lacune que Girard regretta plus tard et qu'il croyait combler en se livrant à l'étude des ouvrages de Bœrhave et de Brown sur la médecine.

Deux années se passèrent dans ces occupations diverses qui avaient toutes pour objet le développement intellectuel; elles formaient le savant plutôt que le théologien, le prêtre. « La science humaine avait eu sa part, dit Girard, la science divine réclamait la sienne. »

Frère Grégoire fut envoyé par ses supérieurs faire sa théologie à Würzbourg en Franconie, où les Cordeliers avaient un couvent plus important que ceux de la Souabe.

Les premiers jours de novembre 1784 le novice cordelier se mit en route pour la Bavière, et après plusieurs jours de marche, il arrivait le 8 au cloître de Würzbourg, qui se trouvait porter, comme celui de Fribourg, le nom de Sainte-Croix.

C'est là que devaient s'écouler quatre années de la vie du jeune religieux suisse: quatre années d'études et d'expériences décisives pour les doctrines et les destinées ultérieures de cet homme appelé à jouer un rôle considérable dans l'histoire de l'Église, de l'école et de sa patrie. Il en a reconnu lui-même l'influence décisive dans ces lignes de ses *Souvenirs*.

« C'est dans la capitale de la Franconie que mon être s'est développé et qu'il a pris, pour ainsi dire, de l'accroissement. »

Girard revient plus tard sur ce sujet d'une façon plus explicite dans une lettre allemande adressée à un ami, Henri de Wessenberg: « C'est en Allemagne que j'ai fait mon éducation[1]. »

[1] *Ich habe meine Bildung in Deutschland erhalten.*

Avant son annexion à la Bavière en 1803, la ville de Würzbourg était le siège d'un prince-évêque et la capitale d'une principauté ecclésiastique qui comprenait la Franconie occidentale. Située sur le Mein, ornée de beaux édifices, riche d'établissements publics et d'écoles de tous genres, forteresse et université en même temps, avec une population de 25,000 à 30,000 âmes, Würzbourg devait produire l'impression d'une grande cité sur le jeune franciscain, qui n'avait vu jusque-là que les petites villes de la Suisse et de la Souabe. L'étonnement passé, le frère Grégoire se mit courageusement à l'étude de la théologie.

L'Université de Würzbourg jouissait d'une juste célébrité. Ce n'est cependant pas dans cette haute école de l'État que Girard était appelé à faire ses études théologiques. C'était au cloître même des Franciscains, dont l'enseignement pouvait rivaliser avec celui des professeurs laïques et ecclésiastiques qui occupaient les chaires universitaires. L'usage des thèses publiques existait au cloître comme à l'Université. Frère Grégoire s'y comporta en vaillant champion et désarçonna plus d'un adversaire.

Mais des combats d'une autre nature s'étaient élevés dans son âme. Jeté brusquement, par ses études, du domaine de la raison dans celui de la foi, le jeune théologien sentit le ver rongeur du doute s'attaquer à ses croyances les plus chères. « Si le doute est un oreiller commode pour une tête bien faite, il ne l'est pas pour un cœur bien fait. » Ces belles paroles d'Alexandre Vinet dans sa biographie de Stapfer, Girard les eut scellées de son témoignage, fruit d'une cruelle expérience. On connaît les angoisses d'esprit qui ont fait de Pascal une sorte de Prométhée chrétien; elles ne furent pas épargnées non plus à cet autre martyr de ses déchirements intérieurs qu'on nomme Lamennais.

Pendant deux années entières, Girard lutta avec lui-même,

souffrant de telles angoisses d'esprit qu'il perdit sa gaîté, passa de longues heures à se lamenter sur son sort et qu'il en fit même une grave maladie suivie d'une convalescence plus pénible encore.

Enfin la *bonne nature*, pour nous servir d'une expression familière à Girard, reprit le dessus et frère Grégoire recouvra la santé du corps avec celle de l'esprit. La société de quelques compatriotes qui suivaient les cours de l'université de Würzbourg contribua à sa guérison.

Bientôt Grégoire pouvait se remettre avec toute sa liberté d'esprit à l'étude de la théologie et des langues sacrées, l'hébreu particulièrement. Il eut pour maîtres dans cette langue deux Juifs convertis qui recevaient en retour de leurs leçons la table au monastère. A cette occasion le frère Grégoire fit une triste découverte; c'est que de ces Juifs, l'un n'avait quitté la synagogue que parce qu'on lui avait préféré un concurrent pour la place de rabbin, et que le second avait déjà reçu le baptême en divers lieux et faisait ainsi le trafic de sa prétendue conversion. « Ceci, dit-il, dans ses *Souvenirs* me donna de la méfiance pour les prosélytes vagabonds. »

Le cycle des études théologiques se terminait comme les précédentes par des thèses publiques en latin et dont le texte était livré à l'impression. Le 4 septembre 1787, frère Grégoire soutenait avec son talent habituel des thèses sur la Révélation du Nouveau Testament, en présence des professeurs de l'Université Feder, Onymus, Bosshirt, invités à prendre part à ce tournoi pacifique. La soutenance dura un jour entier. L'année suivante, en août, nouvelles thèses publiques sur le droit ecclésiastique. Elles roulaient sur les questions qui passionnaient alors les esprits en Allemagne, savoir les questions des droits respectifs de l'État et de l'Église, du pouvoir papal, des biens ecclésiastiques, l'origine du célibat obligatoire, la liberté de conscience et de culte.

Toutes ces questions, le jeune Franciscain suisse les résolvait comme la plus grande partie du clergé allemand, dans un sens opposé aux maximes qui ont prévalu depuis lors au sein de l'Église catholique en Allemagne comme ailleurs.

L'analyse des thèses de 1787 et de 1788 prendrait trop de place dans ces pages. Elles ont d'ailleurs quelque chose d'abstrait et de scolastique. Nous nous contenterons d'en traduire quelques passages accessibles aux esprits même les moins ouverts aux subtilités théologiques.

« *Liberté ou tolérance religieuse.* — Contre les ennemis du corps, l'emploi des armes est légitime. Mais contre les ennemis des âmes, on ne doit employer que les armes spirituelles. La contrainte en matière *purement* religieuse, soit qu'elle s'exerce par des peines, ou des récompenses, n'est propre qu'à faire naître l'hypocrisie, dont la fille est l'irréligion, cette peste de la société humaine. L'exercice d'un culte faux, lorsque celui qui le rend obéit à sa conscience est un mal moindre que la profession d'un culte vrai exercé contrairement aux ordres de la conscience. L'exercice d'un culte vrai, déterminé par des mobiles impurs, comme le désir d'acquérir des biens temporels, loin d'être une marque de religion, est un signe de cupidité mondaine. L'exercice d'un culte véritable, déterminé par des motifs de crainte, est plus désagréable à Dieu que son omission. Le Christ, dit Saint-Athanase, ne forçait pas la foi, mais disait au peuple : Si quelqu'un veut me suivre, qu'il vienne. — Ce n'est point faire un acte de religion que de contraindre à la religion, laquelle doit être reçue par persuasion et non par violence (Lactance). Un prince protestant ne doit rien imposer à ses sujets catholiques qui soit contraire à leurs croyances religieuses ; il en est de même d'un prince catholique à l'endroit de ses sujets protestants.

« Le tribunal de l'Inquisition en tant que formant une institution séparée de celle des évêques, qui est d'institution divine, n'a jamais été adopté par la catholicité entière. Son action a été circonscrite à certaines contrées, à celles surtout où la qualité d'hérétique ou d'ennemi de la foi était inséparable de celle d'ennemi de la patrie. »

L'argument invoqué ici par l'auteur de la thèse, pour disculper l'église romaine de l'établissement de l'Inquisition est identique à celui de l'auteur du *Catholicisme comparé au Protestantisme*, l'éloquent prêtre espagnol Balmès. Mais un écrivain belge, M. Laurent, dans ses éloquentes *Études sur l'histoire de l'humanité*, a montré que la qualification d'ennemis de la patrie ne pouvait s'appliquer qu'à un certain nombre des victimes de l'Inquisition, dans les divers pays de l'Europe où elle était parvenue à faire accepter sa cruelle et détestable procédure. La seule circonstance atténuante qu'on puisse trouver à l'existence de l'odieux tribunal, c'est que pendant la seconde moitié du XVI^e^ siècle, la persécution religieuse et les supplices, pour cause de dissidence, se rencontrent dans les pays protestants comme dans les États catholiques, en Allemagne, en Suisse, en Angleterre et en Suède.

La question des droits respectifs de l'État et de l'Église était traitée par l'auteur des Thèses dans un esprit irénique ou de conciliation. L'État n'a aucun droit sur la conscience et les choses spirituelles (*in sacra*), mais il a en revanche un droit de précaution (*jus cavendi*) et même de contrôle (*placet regium*).

Quant à la question alors aussi très controversée du gouvernement de l'Église, la thèse de Girard la résolvait ainsi :

« L'église catholique n'est d'institution divine ni une monarchie, ni une aristocratie, ni une démocratie, mais une république chrétienne dont le Primat ou le Pape est soumis aux conciles œcuméniques représentant l'Église universelle à laquelle seule l'infaillibilité a été promise. »

La dernière année que Girard passa à Würzbourg fut marquée par son admission aux ordres mineurs et au sous-diaconat; il les reçut de la main du Prince-Évêque de Würzbourg, François Louis d'Erthal. Ce prélat qui régna sur la Franconie depuis 1779 la gouverna jusqu'à sa mort en 1795 d'une manière qui a fait l'admiration de tous ses contemporains, sans distinction de catholiques, protestants, libres-penseurs.

L'impression produite par la personnalité du Prince-Évêque d'Erthal sur le jeune moine fribourgeois fut telle que quarante ans plus tard il s'en exprimait ainsi dans ses *Souvenirs:*

« Ce que j'ai vu de plus beau à Würzbourg, c'est François-Louis d'Erthal lui-même. Jamais homme n'a réuni à un pareil degré la majesté du prince à la douce humanité de l'apôtre. Ses courtisans ne l'aimaient pas parce qu'il ne leur donnait pas de fêtes aux dépens du peuple et qu'il les soumettait à la loi commune. Aux jours d'audience, chacun pouvait l'approcher librement. L'instruction du peuple comme l'instruction supérieure faisait l'objet de sa constante sollicitude. Par la fondation d'hôpitaux et de maisons de travail, il abolit en quelque sorte la mendicité dans ses États. Pieux, mais ennemi de toute affectation et de toute hypocrisie, il prit un jour par le bras un jeune capucin dans l'attitude duquel il avait remarqué quelque chose de semblable et lui dit: *Frater humilis*, l'humilité ne consiste pas dans les grimaces, elle est dans le cœur; regardez-moi en face comme vos compagnons.....

« C'est de François d'Erthal, poursuit l'auteur des *Souvenirs*, que j'ai reçu trois fois les ordres. Je me trouvais au premier rang et je fus appelé à recevoir de lui le *baiser de paix* pendant les saints mystères. Je sentis sa joue brûlante contre la mienne, la flamme descendit jusqu'à mon cœur et je me dis: Tu vivras de l'esprit de ton évêque qui t'agrège aux ministres de J. C. pour travailler à l'œuvre du ciel. »

Ces paroles émues, où respire l'âme fidèle et croyante du père Girard, renferment sa profession de foi évangélique; elles sont aussi comme le programme des améliorations ou des réformes qu'il cherchera à introduire dans sa ville natale d'après l'idéal tant admiré par lui à Würzbourg.

On eût aimé à trouver dans les *Souvenirs* quelques détails sur cette instruction publique que l'auteur dit avoir été si florissante sous l'administration de François d'Erthal. Mais il n'en est pas question. Pas un mot non plus des deux hommes éminents qui, sous les auspices de ce prince ecclésiastique, dirigeaient le mouvement scolaire; l'un dans la sphère de l'instruction populaire, l'autre dans le domaine académique ou universitaire, Oberthür et Dalberg.

Prêtre et professeur de théologie dogmatique, Franz Oberthür était un pédagogue novateur à l'exemple de Basedow et de Pestalozzi. Le caractère réaliste de son œuvre ne doit pas avoir échappé au brave franciscain qui l'imitera à certains égards dans sa ville natale.

La tendance d'Oberthür au rapprochement des confessions chrétiennes était de nature aussi à confirmer le frère Grégoire dans cette largeur de sentiments qu'il appelait la théologie de sa mère.

Charles Théodore de Dalberg, le célèbre et savant prélat qui devait jouer un rôle considérable dans l'histoire de l'Église et de l'État en Allemagne, comme archevêque de Mayence, évêque de Constance et prince-primat de la création de Napoléon, préludait à ces hautes fonctions par celles plus modestes de Prévôt de la cathédrale et de Recteur de l'Université de Würzbourg. Il exerçait sur les bords du Main ce patronage des arts et des lettres qu'il avait inauguré à Erfurt et à Mayence où l'on voyait réunis autour de lui Gœthe, Schiller, Jean de Muller, Wieland. Écrivain distingué lui-même, il sera appelé plus tard à l'honneur de remplacer Klopstock comme associé étranger de l'Académie française. Dalberg appartenant aux amis de l'Église germa-

nique et de la liberté religieuse, le nonce Pacca, aux yeux duquel tolérer l'hérésie c'était tolérer la peste, ne s'est pas fait scrupule de le dépeindre comme l'idole des sectaires, des jansénistes, des philosophes et pour tout dire, un nouveau Photius, pareil à celui qui opéra le schisme d'Orient[1]. Mais dans son histoire du Pontificat du pape Clément XIV, le père Theiner affirme, au contraire, que le seul tort de Dalberg fut de s'être laissé affilier dans sa jeunesse à l'Ordre des Illuminés, et que lorsqu'il devint archevêque et Primat d'Allemagne, on ne voit pas qu'il ait porté la moindre atteinte à l'unité catholique[2].

Au reste, en 1787, au moment de la grande activité intellectuelle de Dalberg à Würzbourg, frère Grégoire était à la veille de rentrer dans son pays d'origine; ce qui s'effectua en octobre 1788. Il a indiqué lui-même la cause de son départ dans une page de ses *Souvenirs*:

« J'avais fini mes études et j'achevais ma 23e année. Mes parents me réclamaient et mes supérieurs ordonnaient mon retour. »

C'est avec un petit paquet sous le bras et un mince viatique dans sa poche, que le jeune franciscain quitta les bords du Main pour faire les cent vingt lieues qui le séparaient de sa ville natale.

« Mais j'étais, dit-il, moins pauvre que je ne le paraissais, car j'avais conservé le cœur honnête d'un enfant, et je revenais riche, de ce que j'avais vu, appris, souffert pendant nombre d'années. »

En quittant Würzbourg, Girard se dirigea vers l'Odenwald où il s'arrêta dans un hameau pour remettre une lettre

[1] *Mémoires du cardinal Pacca*, ancien nonce du pape Pie VI à Cologne.

[2] *Histoire du pontificat de Clément XIV*, p. 149-294.

aux parents d'un de ses condisciples de Würzbourg. Ces braves gens habitaient une chétive chaumière. Girard n'en fut pas moins reçu avec joie et même avec des prévenances qui lui causèrent une douce émotion.

A Spire, les Franciscains firent également au frère Grégoire l'accueil le plus cordial.

« Un couvent de mon ordre, écrit-il, était comme un autre toit paternel. »

Sensible aux excellents procédés de ses confrères, le cordelier suisse prolongea son séjour chez eux et en profita pour faire des excursions dans les environs. Il vit Mannheim où il alla même au théâtre, chose toute nouvelle pour lui, mais qu'il jugeait utile à connaître pour l'éclairer dans la direction des âmes. L'auteur des *Souvenirs* ne nous dit pas quelle était la pièce du jour; mais il emporta des représentations dramatiques une impression des plus favorables qui témoigne d'un optimisme excessif. Si notre jeune moine eût été plus souvent au spectacle, il ne l'eût pas toujours trouvé aussi inoffensif pour les mœurs. Sans donner dans la sévérité chagrine d'un Pascal ou d'un Rousseau, il eût compris le jugement des moralistes et celui que son ami Wessenberg, entre autres, devait porter dans l'ouvrage qu'il a intitulé: *De l'influence morale du théâtre* (1825). Un autre contemporain éminent de Girard, Alexandre Vinet, s'est montré plus rigoureux encore. Mais l'optimisme de Girard prenait sa source dans la bonne opinion qu'il avait des hommes, les jugeant avec son cœur plutôt que par expérience. *Tout est pur pour les purs.* Un spectacle, vraiment innocent celui-là, attendait le jeune franciscain dans un village de la montagne de Spire. Il y arriva au temps de la vendange. Mais ce qui plus que le jus de la treille devait captiver notre moine enthousiaste, c'était le chant d'église de toute une population pieuse et

recueillie, se répandant en flots d'harmonie dans une humble église de village.

« L'horloge sonne, l'orgue se fait entendre, le prêtre s'avance vers l'autel et soudain j'entends une harmonie délicieuse.... Les garçons de l'école primaire, agenouillés au milieu du chœur, chantaient le *Dieu trois fois saint*. On eût dit les anges agenouillés devant le trône du Père. Après l'élévation ce fut le tour des jeunes filles, qui entonnèrent dans la nef, sous les yeux de leurs mères, l'hymne de l'adoration, et le chœur répondit en modérant ses accents comme s'il eût craint d'élever la voix au même diapason que les anges. »

Après avoir fait ses adieux à ce pays, notre jeune Cordelier remonta le Rhin du côté de l'Allemagne et arriva à Bâle, tout joyeux de pouvoir saluer le sol de la patrie. Quelques jours après, il rentrait dans sa ville natale après sept ans d'absence et aurait pu se dire, comme le berger de Virgile: *Post septem, mea regna, videns, mirabar aristas.*

Le séjour de Girard dans sa ville natale ne fut que d'une année. Mais cette année est marquée par un événement important dans sa vie: c'est celle de son ordination ou admission au sacerdoce. La cérémonie fut faite par l'évêque de Lausanne, Monseigneur Bernard Emmanuel de Lenzbourg, dont la douce image prend dès lors place dans le cœur du jeune moine à côté de celle de François d'Erthal; car Monseigneur de Lenzbourg, Girard nous l'apprend, « professait aussi la religion du Père céleste et de la fraternité des hommes [1]. »

Notre jeune franciscain, devenu alors le père Grégoire, dit sa première messe dans l'église de Notre-Dame, la plus ancienne de Fribourg, le jour des Quatre Temps (1789).

Dans le peu de temps qu'il passa dans son lieu natal, le

[1] *Souvenirs*, p. 40.

père Girard ne tarda pas à s'apercevoir qu'il y était suspect comme tout ce qui venait de l'Allemagne, mais il se trouva heureusement en contact avec deux hommes dont les destinées devaient être plus ou moins liées à la sienne. Le premier, le chanoine Fontaine, était un cousin de la famille Girard et devait être après le père Grégoire le prêtre le plus libéral et le plus éminent qu'ait eu le diocèse de Lausanne; comme son cousin, il était entré en religion de très bonne heure et faisait son noviciat chez les Jésuites d'Ingolstadt, lors de la suppression de l'Ordre en 1773.

De 1774 à 1789, il avait enseigné dans les basses classes du Collège de Saint-Michel à Fribourg d'où il était allé faire sa théologie au séminaire de Saint-Nicolas le Chardonnet à Paris. A son retour au pays, il avait été élu chanoine et grand'chantre de la collégiale de Saint-Nicolas, dignité à laquelle il joignit plus tard celle tout honorifique d'archidiacre. Bien qu'il eût onze ans de plus que le père Grégoire, il avait reconnu dans son jeune parent une supériorité de talents et de caractère devant laquelle il s'inclinera en toute occasion avec une abnégation qui l'honore et dont il a fait profiter son pays.

Le second des amis de Girard, Pierre d'Appenthel, était un jeune patricien que ses talents élevèrent dans la suite à d'importantes fonctions dans la république [1]. Entre Appenthel et Girard, que rapprochait leur âge, la liaison devint bientôt intime. Elle était fondée sur la communauté des goûts littéraires, la même passion pour la musique, et une disposition sentimentale familière aux jeunes hommes de ce temps, que vint accroître la lecture en commun des œuvres de Rousseau.

L'influence du philosophe de Genève sur les deux amis

[1] Né en 1767, secrétaire d'État ou chancelier en 1814, président du Tribunal ou Cour d'Assises cantonale depuis 1831, il est mort à Fribourg en 1838.

fut très grande, et nous en trouverons la trace dans la pédagogie de Girard où l'expression de *bonne nature* revient assez souvent pour justifier l'accusation de *pélagianisme*[1]. Mais, comme l'observe Sainte-Beuve dans son *Port-Royal*, le pélagianisme était alors dans tous les esprits; les Jésuites eux-mêmes étaient *semi-pélagiens*; leur système d'éducation est une transaction continuelle, une tentative continuelle d'accommodement avec le siècle.

C'est tantôt dans la cellule du père Grégoire, tantôt chez son ami, dont la maison était voisine du cloître, que se faisaient ces lectures et les épanchements qui en étaient la suite.

« La règle de Saint-François n'était pas si sévère qu'elle empêchât le père Grégoire de voir presque tous les jours sa famille et son ami; souvent aussi, c'était à travers champs qu'ils se communiquaient leurs impressions au bras l'un de l'autre, Girard faisant remarquer à Appenthel chaque beauté de la nature, en même temps que son œil humide trahissait les ravissantes émotions de son âme sensible. »

C'est à ces délices d'une amitié si tendre que dut s'arracher tout-à-coup, vers la fin de l'année 1789, le père Grégoire, pour prendre le chemin de Soleure où ses supérieurs désiraient qu'il s'arrêtât quelque temps en attendant qu'on eût fixé le lieu précis de sa destination. Aussi n'est-ce pas sans déchirement de cœur, qu'après avoir reçu les embrassements de sa famille et de son ami, Grégoire fit, à pied, le trajet assez long de Fribourg à Soleure.

« J'arrivai à Soleure bien tard. Il faisait nuit sombre que j'errais encore dans les forêts! Effrayante était cette nuit de la nature, plus effrayante encore celle de mon cœur. Mes pieds n'étaient qu'une plaie. Chaque pas me causait une vive douleur..... Ah! pourquoi quitter repos et bonheur dans les bras d'un ami et de ses parents! Mon départ te plonge dans le deuil; mais n'y suis-je pas aussi? J'ai toujours ton image devant moi, et quand je me mets au piano, je sens bien que tu n'es pas là; je n'y puis rester longtemps..... »

[1] Doctrine qui nie le dogme de la chute et du péché originel.

Le chagrin de Pierre d'Appenthel après le départ de son cher Grégoire fut si profond que celui-ci dut lui promettre une entrevue qui eut lieu en effet à Berne, et procura au premier une joie qui ne fut égalée que par l'abattement qui suivit cette nouvelle séparation.

Une activité extraordinaire pouvait seule sauver le jeune Fribourgeois de la mélancolie qui menaçait de l'envahir, et que les lettres déchirantes de son ami n'étaient pas faites pour dissiper. « Si tu m'aimais vraiment, écrivait Girard à Appenthel, tu modérerais ta douleur, car je souffre avec toi. Ai-je le cœur si léger que tu doutes de ma fidélité? Le moment viendra où je reviendrai pour ne plus repartir. »

Pour distraire son ami du chagrin profond qu'il éprouvait, Girard essaya de tourner son esprit vers l'étude de l'histoire et des lettres, vers la religion, cette grande consolatrice. « Pense à Dieu, dont l'œil nous suit d'en haut et règle tout, jusqu'aux plus petites choses, pour notre bien. »

Dans l'intervalle, les supérieurs de Girard s'étant décidés à l'envoyer faire ses débuts dans l'enseignement au collège d'Ueberlingen, confié aux soins de l'Ordre, le départ du père Grégoire pour les bords du lac de Constance fut un nouveau déchirement pour les deux amis. Girard arriva à Ueberlingen en novembre, et dut entrer immédiatement en fonctions.

Avec sept heures de leçons par jour dans deux écoles différentes et beaucoup de cahiers à corriger, Girard n'avait, comme il l'écrivait à son ami, pas le temps de se livrer à la mélancolie. Bientôt il eut le plaisir d'apprendre que les

affaires publiques, qui n'avaient été jusque-là pour Appenthel qu'un accessoire, l'occupaient sérieusement depuis qu'il avait été appelé au poste d'archiviste de la République. La distraction vint encore à Appenthel sous une autre forme. Les événements de Paris et la grande révolution de 1789 commençaient à absorber les esprits en Suisse comme ailleurs. La correspondance des deux amis porte l'empreinte des préoccupations politiques. Girard, ayant témoigné le désir de savoir où en étaient les choses à Fribourg, Appenthel l'en informait dans des termes qui n'avaient rien de bien flatteur pour le gouvernement aristocratique dont il faisait partie. Il attribuait le mauvais choix des magistrats influents à la loi qui les faisait élire au sort, au profit des incapables ou des indignes. La ruine des cantons suisses paraissait inévitable au clairvoyant archiviste et il ne doutait pas que Fribourg ne fût un des premiers atteints.

Dans sa réponse, Girard s'associait aux regrets et aux craintes de son ami:

« Je suis peiné de voir la fortune être contraire aux hommes d'esprit dans la distribution des emplois. On voit aussi les méchants s'élever plus haut que les bons. Le mérite ne peut être récompensé ici-bas. Tes craintes sur la ruine de la patrie ne sont que trop fondées, si on en peut juger par l'histoire des autres états. Dieu veuille préserver la Suisse. »

En dépit de tout ce que lui faisait regretter sa ville natale, le Père Grégoire commençait à se plaire à Ueberlingen. Il y avait trouvé un ami plein de cœur et de talent dans un de ses confrères, Emmeran Geiger, né à Ratisbonne et destiné à devenir une des illustrations de l'Ordre dans la Bavière.

Une autre attraction était la méthode qui régnait dans l'enseignement de ce collège. Les connaissances utiles y étaient en honneur et la culture de la langue maternelle s'y

alliait dans la mesure convenable à celle des langues anciennes.

Les goûts studieux et la bonne humeur des hôtes du cloître, n'ôtaient rien à leur zèle pour le salut des âmes et la gloire de Dieu.

« Nous étions réguliers dans nos exercices religieux, et notre église était desservie à la satisfaction du public. L'année que je passai à Ueberlingen est une des plus belles de ma vie. »

En dépit de toutes ces occupations, Girard trouvait des heures à consacrer à la méditation des Écritures, des saints Pères, des grandes questions de la théologie naturelle et de la métaphysique. Ses progrès dans la langue grecque lui permirent de lire les Evangiles dans l'original grec avec la même facilité que la Vulgate.

« L'étude de l'antiquité chrétienne, dit l'auteur des *Souvenirs*, me fut utile pour toute ma vie; elle me ramena de plus en plus vers la simplicité évangélique des premiers temps. »

L'étude de la philosophie qu'il continuait à mener de front avec les autres laissait, au contraire, beaucoup à désirer. Faute d'une base critique, il barbouilla (c'est lui qui nous l'apprend) beaucoup de papier sans grand résultat.

« Le criticisme, dit-il, n'avait pas encore fait son apparition dans cette partie de l'Allemagne où Kant n'était connu que de nom. »

C'est au milieu de ces travaux que le surprit tout-à-coup l'ordre de ses supérieurs d'accompagner en Suisse un de ses confrères. Le père Grégoire arriva à Fribourg à la fin de l'année 1789. Il croyait n'y faire qu'une apparition momentanée et reprendre le chemin de son couvent des bords du lac de Constance. Mais c'était d'un rapatriement complet

qu'il s'agissait cette fois, à la grande joie, comme on pense, des parents et des amis du père Grégoire. Ce religieux était désigné par ses supérieurs pour remplir les fonctions de prédicateur ordinaire de l'Église des Cordeliers, la plus fréquentée de Fribourg avec la Collégiale de Saint-Nicolas et l'ancienne Église des Jésuites.

Ici se termine la première phase de la vie du père Girard, celle des années de jeunesse et d'études. Elles remplissent juste un quart de siècle, c'est-à-dire un peu moins du tiers de sa longue existence.

CHAPITRE II

Première Intervention de Girard dans l'Église, l'État et l'École (1790-1799).

Grande activité religieuse et intellectuelle du père Grégoire, son enseignement; sa prédication; études théologiques. — Initiation à la philosophie de Kant. — Les Émigrés français. — Leur influence sur la société fribourgeoise. — Les Trappistes. — L'abbé de Lestrange. Le comte François Pierre de Diesbach. — Démarches en faveur du rétablissement des Jésuites. — Opposition de Girard et de Fontaine. — Projet de réformes des deux amis. — Le pacte de ténèbres. — Visite du grand théologien bavarois Sailer. — Mort de l'évêque Bernard de Lenzbourg. — Le nouvel évêque Odet opposé aux réformes. — Progrès des idées révolutionnaires dans le pays. — Le Conseil des Cinq (*Fünferrath*). — Dissentiments politiques entre Fontaine et ses amis. — Le père Grégoire médiateur entre l'État et l'Église (1798). — Situation critique des Cordeliers. — Premières relations de Girard avec Stapfer, ministre des Sciences et des Cultes de la République helvétique. Portrait de ce ministre. — Plan d'éducation de Girard pour toute l'Helvétie. — Question de lui comme directeur de l'École normale en projet. — Élu membre du Conseil d'éducation présidé par Fontaine. — Résistance du clergé aux réformes. — Nouveaux dissentiments entre Fontaine et les Cordeliers. — Séjour de Girard à Lucerne comme archiviste au ministère des Sciences et des Cultes. — Fondation de la société littéraire helvétique. — Déceptions du Père Grégoire. — Retour au cloître de Fribourg. — Il est nommé aumônier du gouvernement helvétique à Berne.

Les premières années que Girard passa dans sa ville natale, après son retour, sont marquées par une grande activité religieuse et intellectuelle. Car à ses fonctions de prédicateur vinrent se joindre, dans la suite, l'enseignement de la morale et de la philosophie aux plus jeunes de ses confrères,

avec le soin de la bibliothèque et la direction du chœur ou chant d'église [1].

La tâche du professeur eût été assez facile s'il se fût borné à se servir des manuels en usage. Mais celui qui, à ses débuts, aspirait déjà à se frayer sa voie propre, n'était pas homme à se contenter d'un procédé si commode.

« Un professeur qui pense se fraie lui-même sa route et n'est à l'aise que dans la sienne. Pour moi, si j'étais contraint de me traîner sur les pas d'autrui, je me trouverais gêné comme David dans la cuirasse de Saül [2]. »

Ce besoin d'indépendance s'étendait à la prédication où le père Grégoire cherchait à substituer une méthode pratique et populaire au procédé déclamatoire qui prévalait autour de lui. Ses textes étaient invariablement puisés dans le Nouveau-Testament, l'objet de ses méditations constantes, et dont il savait, comme nous l'avons dit, l'original par cœur.

Parmi les livres qu'il consultait de préférence, Girard cite le *Plan du fondateur du Christianisme*, du théologien saxon Reinhard et la *Vie du Christ* par J. J. Hess, l'antistès du clergé zuricois, et dans l'ouvrage duquel, au jugement d'un sage historien ecclésiastique, « la foi au Dieu de la Bible empruntait ses lumières à la philosophie du jour sans se laisser troubler par elle [3]. »

On ne s'étonnera pas de voir le prêtre catholique, le pieux moine, étudier avec ardeur les œuvres de la théologie réformée. Le théologien, comme tout autre savant, prend son bien où il le trouve, et dans la célèbre Collection de l'abbé Migne, de Montrouge, que personne n'accusera d'indulgence

[1] *Protocolium Conventus*, nov. 1797.
[2] *Souvenirs*, p. 45.
[3] Hagenbach, *Kirchengeschichte*.

pour le protestantisme, les ouvrages de Leibnitz, de Clarke et de Paley coudoient ceux de Bossuet et des autres défenseurs catholiques de la divinité du Christ.

Toutes les études religieuses de Girard le ramenaient ainsi à la vie du Sauveur dont la méditation le saisissait d'un tel enthousiasme, qu'il était contraint d'interrompre sa lecture pour reprendre haleine en essuyant des larmes d'attendrissement.

L'Imitation de Jésus-Christ que lut ensuite Girard fut loin de produire un effet pareil sur le jeune franciscain. Dans le clair-obscur mystique de cet ouvrage, il ne trouva pas le Sauveur vivant au milieu des hommes pour les rendre bons et heureux.

« Il me semblait, dit Girard, que l'auteur l'avait conduit dans une retraite d'Esséniens. J'ai lu depuis lors « le Génie du Christianisme » de Chateaubriand; j'y ai trouvé comme tout le monde d'admirables passages, mais l'ensemble fut pour moi un véritable scandale. Le poète qui peint avec tant d'art aurait dû travailler sur le plan d'un théologien et solliciter sa censure. Nous aurions eu alors un ouvrage qui reste encore à faire. »

A cette date appartiennent aussi une série de mémoires et d'essais en allemand ou en latin dont voici les titres : *L'esprit du Christianisme pour les chrétiens qui pensent*. — *Directions pour les jeunes prédicateurs*. — *Esquisse du plan divin pour l'éducation du genre humain*. — *Esquisse de la Morale chrétienne* (100 pages in-4°). — *Sur Jésus-Christ, Sauveur des hommes* (119 pages in-8°). — *De la très sainte Trinité* (97 pages).

Les études religieuses ne lui faisaient pas perdre de vue ses études philosophiques. C'est alors seulement qu'il fit connaissance avec les livres de Kant, dont il avait souvent entendu prononcer le nom à Würzbourg, sans avoir eu le temps d'étudier les principes qui devaient cependant exercer

une action si considérable sur ses idées et par contre-coup sur ses destinées.

Ce qui dans les écrits du grand philosophe de Königsberg captiva immédiatement le franciscain suisse, ce fut la valeur morale du système. Aucun philosophe, en effet, n'a proclamé avec plus d'autorité la loi du devoir, l'empire absolu de la conscience.

« Il y a deux choses, disait Kant, qui remplissent l'âme de l'homme d'un enthousiasme et d'un respect toujours nouveau : le ciel étoilé au-dessus de nos têtes, et la loi morale au-dedans de nous ».

Le prix de la personnalité et de la dignité humaines, les dogmes fondamentaux de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme n'ont jamais été démontrés avec plus d'évidence que dans le traité de la *Raison pratique*. « Kant, a dit M. Cousin, est le plus grand moraliste des temps modernes. »

Ce que Kant établissait si éloquemment dans la *Raison pratique*, il l'avait nié d'abord, il est vrai, au nom de la *Raison pure* dans le traité qui porte ce titre, comme ne pouvant être démontré d'une façon *mathématique*.

« Mais, ainsi que le dit Girard dans ses *Souvenirs*, cet esprit qui veut tout démontrer par A plus B, égare la pensée lorsqu'il sort de son domaine. Il veut soumettre à la démonstration ce qu'il faut *sentir* et *croire* pour être homme, au risque de tomber dans le libertinage d'esprit et l'incrédulité. »

Pour comprendre tout l'enthousiasme de Girard à l'endroit de Kant, il faut se reporter à la triste philosophie qui régnait dans les auditoires académiques et jusque dans la chaire chrétienne, où l'on faisait dériver le principe des actions humaines de l'amour du plaisir ou de l'intérêt bien entendu.

C'était imbu de ces maximes égoïstes que le père Girard

lui-même avait abordé la chaire évangélique et s'était assis dans le tribunal de la pénitence.

« Je suis redevable, écrivait Girard dans ses *Souvenirs*, à la philosophie de Kant, de la refonte complète de mes idées sur la nature morale de l'homme. Tout cela était dans l'Évangile, mais la prévention m'empêchait de l'y voir. J'oserai dire que depuis lors je devins meilleur chrétien. Hélas ! je ne savais pas qu'en puisant dans la philosophie allemande ce qu'elle avait de réellement bon, je me préparais des contrariétés et des persécutions. »

Girard n'est pas le seul esprit éminent de la Suisse sur lequel la philosophie kantienne ait produit une impression analogue à celle qu'il a éprouvée. L'influence salutaire de Kant sur Albert Stapfer a été reconnue par Alexandre Vinet dans la notice biographique dont l'illustre écrivain vaudois a fait précéder la publication des *Œuvres choisies* de son ami. Le Kantisme, sans doute, c'est Vinet qui en a fait la remarque, n'a pas conduit tous ses admirateurs aux mêmes résultats. Mais il serait aussi injuste de rendre le grand penseur de Königsberg responsable des conséquences qu'ont tirées de ses œuvres les esprits extrêmes, que d'imputer les excès de la Terreur aux écrivains qui ont posé les grands principes de la révolution, ou qui en saluèrent les débuts comme ceux d'une ère de rénovation sociale et humanitaire.

A ces derniers appartenaient Girard et son ami Appenthel. Avec les scènes de désordre et de cruauté qui souillèrent la victoire du peuple de Paris, leurs dispositions changèrent; l'arrivée en Suisse d'un grand nombre d'émigrés qui fuyaient pour sauver leur vie menacée, n'était pas faite pour les réconcilier avec la France révolutionnaire. Mais en étudiant de près ces émigrants de tout rang et de toutes conditions qui se pressaient dans les murs de Fribourg, Girard ne tarda pas à se convaincre que ces représentants de l'ancien

régime avaient leur part de responsabilité dans ces tristes événements. Le père Girard ayant voulu savoir où en était l'instruction du peuple au moment de la révolution, apprit de la bouche même des ecclésiastiques français, qu'il n'y avait pas d'écoles dans les campagnes et qu'on laissait croître la population des villes dans l'ignorance comme les champignons dans les bois, et il comprit dès lors les violences de la révolution.

Au jugement de Girard, la présence des émigrés eut plus d'une suite fâcheuse pour le pays qui leur donnait l'hospitalité.

« L'aisance du peuple déplaisait à ces Messieurs, qui trouvaient les magistrats suisses trop républicains. L'esprit révolutionnaire, écrit Girard, fit par-là des progrès. Nous respirions au milieu d'idées et de passions étrangères, perdant de plus en plus ce que nous avions de suisse, et nous n'en avions pas de reste. »

« Les émigrés, ajoute Girard, contribuèrent beaucoup à la disparition des anciennes mœurs et de la bonhomie indigène. Les rapports de maîtres à domestiques furent complètement changés. Les distinctions entre la bourgeoisie et ce qu'on appela dès lors la haute société furent plus tranchées. Ce que le pays gagna en politesse et en belles manières au point de vue du langage, n'offrait pas une compensation suffisante pour ce qu'il perdit au contact de ces étrangers pleins de préjugés et de mépris pour le peuple [1]. »

Hostiles aux lumières, qu'ils accusaient d'avoir produit la révolution, plusieurs ecclésiastiques français firent à leur insu beaucoup de mal à la religion elle-même par leur esprit sombre et méticuleux.

« Autour d'eux, disent les *Souvenirs*, les cœurs se rétrécirent, la « piété devint âpre et soupçonneuse. »

[1] *Souvenirs*, p. 56 et suiv.

Parmi ces ecclésiastiques à la piété assombrissante, l'auteur des *Souvenirs* assigne la première place au fameux abbé de la Trappe, le père Augustin de Lestrange [1]. Si, comme les Trappistes de Rancé et conformément aux règles de ce noble et austère fondateur de leur Ordre, ces religieux établis au couvent de la Valsainte dans les Alpes fribourgeoises se fussent contentés de la culture des terres et de leurs exercices religieux, ils se fussent concilié l'estime générale. Mais ils eurent la malheureuse idée de s'occuper de l'instruction de la jeunesse à laquelle les rendaient souverainement impropres leur rigorisme excessif et leur doctrine avouée *de briser la volonté humaine, pour faire des enfants les instruments de la volonté divine*, comme ils la comprenaient. Le jansénisme le plus exagéré ne représenta jamais la divinité sous une forme plus terrible, plus tyrannique. *Les Conversations de Dom Augustin avec de petits enfants de son monastère* (1798, in-12), publiées par ce religieux lui-même à la Valsainte et à Paris, donnent une idée assez juste des souffrances morales auxquelles on soumettait les jeunes intelligences. Les châtiments cruels et humiliants ne faisaient pas non plus défaut chez les Trappistes instituteurs et les Trappistines qui, à leur exemple, s'emparaient de l'éducation des filles. Aussi de toutes parts des plaintes se faisaient-elles entendre contre les traitements inhumains qu'on faisait subir aux enfants et contre des pratiques faites pour des moines, et non pour de jeunes êtres qui avaient besoin d'air, d'une nourriture fortifiante et d'une certaine liberté de mouvement. Des montagnes de la Gruyère, où ils s'étaient fixés d'abord, les Trappistes n'avaient pas tardé à se répandre dans les contrées environnantes et finirent par s'installer dans le chef-lieu.

[1] Dom Augustin Rose de l'Estrange, né vers 1750, mort le 16 juillet 1827 à Lyon.

Chaque dimanche, ils conduisaient les élèves à l'église de Saint-Nicolas, où leurs voix harmonieuses ravissaient les âmes dévotes déjà gagnées par l'air recueilli avec lequel les *petits Trappistes*, c'est ainsi qu'on les nommait, traversaient les rues, revêtus de la robe de laine blanche et la tête couverte du capuchon de l'Ordre, deux à deux, les yeux baissés vers la terre.

En dépit de cette mise en scène calculée, les réclamations se succédaient sans interruption; et aux plaintes contre la discipline des Trappistes et des Trappistines se joignaient celles auxquelles donnait lieu l'enlèvement de plusieurs enfants qui avaient été envoyés en France à l'insu des parents. Le mécontentement devint tel que le Grand-Conseil dut nommer une commission chargée de faire une enquête. Mais les amis des Trappistes qui faisaient partie de cette commission s'entendirent pour étouffer l'affaire, et les Trappistes continuèrent à battre leurs élèves ou à les enlever à leurs familles.

L'un des protecteurs les plus ardents des Trappistes comme de toute congrégation religieuse était le comte François-Pierre de Diesbach de Torny, ancien chambellan de Marie-Thérèse et membre du Petit-Conseil de la République fribourgeoise. Ce gentilhomme était très instruit, avait beaucoup voyagé et s'était fait recevoir franc-maçon à Vienne, mais pour se jeter ensuite dans l'extrême dévotion; il ne rêvait que moines, congrégations, retraites, Jésuites. Le rétablissement de la célèbre Compagnie surtout était la grande affaire de sa vie.

De concert avec deux pères de la foi, le Français Godinot et le Piémontais Sineo della Torre en séjour à Fribourg depuis 1791, Diesbach avait fait plusieurs démarches auprès des chefs de la République. Mais les deux avoyers Werro et

Techtermann craignaient de se compromettre par des efforts intempestifs[1].

Avec les idées religieuses qu'il avait rapportées d'Allemagne, le père Girard ne pouvait voir qu'avec répugnance les progrès des Trappistes. Le rétablissement des Jésuites, supprimés par le pape Clément XIV pour des motifs qui n'avaient pas perdu leur valeur, ne lui agréait pas davantage. Il y avait certainement parmi les anciens Jésuites des hommes de grand mérite dont Girard respectait le talent et la vertu. Mais outre que les nouveaux ne valaient pas les anciens et se recrutaient parmi des gens inconnus, il se demandait de quelle utilité pourrait bien être le rétablissement de la Compagnie dans un canton où fourmillaient les congrégations religieuses.

Quoique ayant appartenu lui-même à l'Ordre dans son extrême jeunesse, le chanoine Fontaine partageait entièrement les craintes de son ami. Il ne souhaitait pas le retour des fils d'Ignace, et au Dieu terrible des confrères de Lestrange il opposait le Dieu d'amour et de miséricorde de sainte Thérèse, de saint François de Sales et de l'archevêque de Cambrai. Les dévotions machinales et les croyances superstitieuses trouvaient également en lui un vigoureux contradicteur, soit dans ses sermons, soit dans ceux de ses écrits qui avaient pour but l'édification ou l'instruction de ses lecteurs, comme son *Oraison dominicale expliquée aux enfants*, et le livre intitulé *Liebermann*, ou réflexions sur les afflictions. L'auteur s'inspirait du grand théologien et pédagogue bavarois Sailer alors professeur à l'Université de Dillingen, plus tard évêque de Ratisbonne et qui, comme d'Erthal, et avec plus d'éclat scientifique, représentait en

[1] « Ce n'est pas à nous, disaient-ils, à nous déclarer les premiers en Suisse ». *Journal manuscrit du comte François-Pierre de Diesbach* à la date de novembre 1793.

Allemagne l'alliance du Catholicisme avec la civilisation et la philosophie.

Sailer lui aussi avait fait partie de la Compagnie de Jésus avant la suppression, mais il n'en était que plus mal vu de l'ombrageuse orthodoxie et du parti qui travaillait au rétablissement des Jésuites.

En réfléchissant à la situation de leur pays, Girard et Fontaine en étaient arrivés à la conviction qu'on ne parviendrait à éclairer les esprits et à bannir les idées exaltées ou malsaines qu'en réformant l'instruction supérieure et le Collège Saint-Michel. Ils crurent faire merveille en obtenant du gouvernement fribourgeois l'envoi dans les universités d'Allemagne de quelques-uns des jeunes ecclésiastiques qu'on destinait à l'enseignement de la théologie. Mais ils comptaient sans la haine qu'on portait à tout ce qui venait d'outre-Rhin et dont le père Grégoire avait eu, comme nous l'avons dit, l'occasion de s'apercevoir dès son premier retour sur les bords de la Sarine:

« On m'avait trouvé un accent tudesque, dit l'auteur des *Souvenirs*, et *les gardes de Sion me signalèrent comme suspect ou convaincu de mauvaises doctrines*, car j'avais étudié en Allemagne, et ce pays était proscrit dans l'opinion de ces Messieurs. »

On ne faisait d'exception que pour le Collège d'Augsbourg, où s'étaient conservées avec d'anciens Jésuites leurs traditions les plus rétrogrades.

Girard et Fontaine ignoraient et ont ignoré jusqu'à la fin le moyen curieux inventé par le parti jésuitique pour paralyser leurs efforts en faveur d'une réforme de l'enseignement supérieur et des études théologiques en particulier. Ce moyen, nous l'eussions aussi toujours ignoré nous-même, et personne certainement n'eût pu en soupçonner l'existence, s'il ne nous eût été révélé par ceux-là même qui en avaient conçu

le dessein, et qui le réalisèrent avec une persévérance et un succès dignes d'une meilleure cause. L'histoire manuscrite du Collège Saint-Michel, rédigée en latin par les pères Jésuites, nous apprend qu'un serment fut imposé en secret à chaque professeur du Collège, *de ne se prêter à aucune innovation quelle qu'elle fût, soit dans l'organisation, soit dans l'esprit du Collège qui devait rester celui du fondateur*, le père Canisius, mort en odeur de sainteté à Fribourg, en 1597.

Ce témoignage de l'annaliste jésuite est assez important pour être recueilli dans une traduction textuelle:

« Les jeunes gens envoyés en Allemagne en revinrent comme ils étaient allés, avec toute la pureté de leur foi. Ils l'auraient voulu autrement, qu'ils ne l'auraient pas pu, tant chacun avait l'œil à ce qu'aucune nouveauté ne fût introduite. Cette constance dans la fidélité est d'autant plus surprenante que l'esprit de nouveauté envahissait tous les collèges de l'Helvétie, et qu'il fallait y sacrifier, pour peu qu'on aspirât à une certaine renommée de science. Mais le Collège sut résister à toute tentative de ce genre, et se garder de toute ombre de nouveauté dans ses doctrines, *aimant mieux marcher dans les ténèbres que dans cette nouvelle lumière*[1]. »

« Aussi, ajoute l'annaliste, les sarcasmes et les calomnies n'ont pas manqué aux hôtes du collège, qualifiés du nom d'*Obscurants* et de gens qui étaient de trois siècles en arrière. »

Vraiment il eût été difficile de donner un autre nom à ceux qui, par crainte que leur orthodoxie ne souffrît quelque atteinte des progrès du temps, se condamnaient eux-mêmes et condamnaient leurs élèves et le pays tout entier à l'immobilité, à la routine. Mais il y a lieu de croire que la crainte de voir se perdre la pureté de la foi n'était pas le seul mo-

[1] In tenebris quam in novo lumine versari malebat. *Historia collegii Friburgii in Nuithonia*, tome II p. 43.

tif des auteurs de ce pacte de ténèbres. A cette crainte qu'on avoue, il faut en joindre une autre qu'on n'avoue pas; c'était celle que, par un changement d'organisation ou de méthode, on ne rendît difficile ou impossible le rétablissement de la Compagnie, si ardemment désiré par ses admirateurs religieux et politiques, qui se figuraient trouver dans la restauration de l'Ordre le meilleur préservatif contre l'esprit révolutionnaire; ils croyaient de bonne foi que c'était à la suppression des Jésuites par le pape Clément XIV, qu'était dû le déchaînement de la tempête qui avait renversé le trône et l'autel en France.

Ce pacte de ténèbres n'était pas plus connu de Mgr de Lenzbourg que de ses amis Girard et Fontaine; c'était alors comme plus tard une *Camarilla occulte* qui dirigeait, sans en avoir l'air, les affaires du diocèse.

Le langage de l'annaliste suffit en tout cas à mesurer la distance qui séparait le parti des *Zelanti* des hommes de progrès comme Girard et Fontaine; il sert également à faire comprendre quel courage il fallait à ces champions de la lumière pour lutter dans de pareilles conditions, mais aussi tout ce qu'il y avait de chimérique dans leurs aspirations et leurs espérances. Le gouvernement de Fribourg qui, avant 1789, s'était montré disposé à suivre l'exemple de Marie-Thérèse et de Joseph II dans les réformes administratives, politiques et religieuses, effrayé de ce qui se passait en France, n'avait plus qu'une pensée, celle de sa propre conservation, et avait tout intérêt à ne pas se mettre le clergé sur les bras.

Cependant, si grand était chez les deux prêtres fribourgeois le désir d'une réforme, et si fortes aussi leurs illusions, qu'en apprenant l'arrivée à Soleure du vénérable et savant Sailer, qui était venu visiter un ami, ils jugèrent opportun, après en avoir obtenu l'agrément de l'Évêque, de

prier cet homme, admiré de l'Allemagne catholique et protestante, de se rendre à Fribourg où il userait de l'ascendant que lui donnaient ses talents et son caractère pour prouver aux professeurs du Collège Saint-Michel que l'intérêt de la religion et celui de la science, qui ne faisaient qu'un dans leur pensée, exigeaient absolument des améliorations dans l'enseignement du Collège.

L'illustre théologien bavarois se rendit aux vœux des deux amis et se transporta à Fribourg où il prit son logement au Collège même. Mais on comptait sans le pacte de ténèbres. Le résultat fut nul et le savant bavarois se mit inutilement en frais de logique et d'éloquence.

L'annaliste du Collège des Jésuites n'a pas même daigné faire mention de la présence du grand homme auquel le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume II, proposera vainement l'archevêché de Cologne, mais auquel le roi de Bavière, Maximilien-Joseph, parviendra à faire accepter le siège épiscopal de Ratisbonne, ce Sailer enfin dont un de ses disciples, le cardinal Melchior de Diepenbrock, prince-évêque de Breslau, traçait le portrait suivant: «Auprès des plus grands et des meilleurs esprits de l'Allemagne, Sailer avait la réputation d'un professeur distingué, d'un prédicateur éloquent, d'un écrivain fécond, d'un directeur éclairé des âmes et d'un évêque apostolique, en un mot d'un homme excellent et d'un grand homme. Et il était tout cela en même temps[1].»

Le pédagogue en Sailer n'était pas moins remarquable que le prêtre et le savant. Un homme d'école, peu suspect de complaisance pour les prêtres catholiques, le célèbre Diesterweg, a dit de son livre intitulé l'*Éducation pour les Éducateurs:*

[1] Christoph von Schmidt, *Erinnerungen aus meinem Leben.* Augsbourg, Wolf, 1883. p. 11.

«Il y règne un admirable enthousiasme pour le bonheur de l'humanité; un généreux esprit s'exhale de chaque ligne et enflamme le lecteur pour les choses élevées; il n'y a rien à attendre du jeune homme qui ne se sent pas ennobli pas cette lecture[1].»

Mais tous ces talents et tous ces mérites étaient autant de raisons pour le parti jésuitique de redouter le futur évêque de Ratisbonne; on savait d'ailleurs qu'il lisait les écrits de Kant et les citait parfois dans ses leçons. En 1794, juste un an après son apparition à Fribourg, Sailer était éliminé de la chaire de théologie qu'il occupait depuis six ans à l'Université de Dillingen. Les auteurs de la destitution sont connus. C'étaient, avec le nonce de Munich, Mgr Soglio, les anciens jésuites du Collège de Saint-Sauveur d'Augsbourg; c'est-à-dire les hommes dont le corps enseignant du Collège Saint-Michel admirait et copiait autant que possible l'orthodoxie étroite et ombrageuse, avec la haine du Kantisme qu'ils ne connaissaient que par ouï-dire. Le comte F. P. de Diesbach partageait naturellement l'aversion de ces Messieurs et leur avait fait part de l'inquiétude que lui donnait l'enthousiasme du père Girard pour le philosophe de Königsberg et que ce dernier avait cherché à communiquer à cet ardent et discret partisan des Jésuites.

L'horreur du Kantisme et, pour dire vrai, de toute philosophie, contenue dans certaines bornes tant que vivait le spirituel et conciliant évêque de Lenzbourg, faisait explosion à la mort de ce prélat et à l'avènement de son successeur, Mgr Jean-Baptiste Odet d'Orsonnens. Ce nouvel évêque, doué de bon sens et de finesse, mais qu'aucune vertu ni qualité éminente n'appelait à ces hautes fonctions,

[1] Diesterweg, *Wegweiser*, 1830. Voir Dittes, *Schule der Pædagogik*, 1878, p. 999.

devait son élévation au nonce Gravina et aux professeurs du Collège; aussi son premier mandement, œuvre de ces Messieurs, contenait-il contre la liberté et la philosophie des traits assez vifs qui visaient les Cordeliers, et en particulier le père Grégoire, connu comme un des lecteurs les plus assidus des ouvrages de Kant.

Aux allusions contre les philosophes du clergé, Mgr Odet mêlait habilement l'anathème contre les écrits révolutionnaires que le gouvernement venait de prohiber. En dépit de ces défenses, l'esprit révolutionnaire faisait dans le pays des progrès alarmants et défrayait toutes les conversations dans les couvents comme à la ville. L'un des confrères du père Girard, le père Séraphin Marchand, natif des Franches-Montagnes, recevait familièrement dans sa cellule deux jeunes magistrats, Jean de Montenach et Charles de Schaller, revenus depuis peu de l'étranger où ils avaient fait leur apprentissage dans la diplomatie et qui tous deux étaient destinés à occuper un jour les premières charges de l'État. Le père Girard et son ami Appenthel se rencontraient parfois avec eux et prenaient part à leurs entretiens. Ces réunions familières et d'occasion ne suffisant plus au besoin de discussion de ce cercle intime, ils convinrent d'avoir des séances périodiques et se donnèrent des statuts en règle dont la rédaction fut confiée au père Grégoire. Le Conseil des Cinq *(Fünferrath)*, comme ils se nommaient en plaisantant, avait d'abord adopté comme langue de ses séances l'allemand, qu'ils échangèrent après la Révolution contre le français, redevenu la langue officielle.

Les statuts rédigés par le père Grégoire donnaient le saint amour de Dieu et des hommes pour base au *Fünferrath*. Mais les aspirations élevées firent bientôt place, chez quelques-uns des membres du petit cénacle, à l'esprit de ricanement qu'avaient mis alors à la mode, dans les salons et

jusque dans les sociétés les plus sérieuses, les beaux esprits à la Voltaire et à la Wieland. L'esprit de raillerie est contagieux. Au contact de ses quatre co-sociétaires, le père Grégoire lui-même contractait une certaine disposition à la causticité dont il eût à se défendre toute sa vie, et dont, malgré sa grande vertu, il ne parvint pas à s'affranchir au point de pouvoir se rendre le même témoignage que Sailer, disant à son lit de mort: «Je n'ai jamais blessé la charité.»

On s'étonne de ne pas trouver le chanoine Fontaine dans le cercle intime des Cordeliers. C'est que la complète communauté de vues qui existait entre les deux cousins en matière de religion, d'instruction publique, et pour tout ce qui touchait à l'avancement moral et intellectuel du peuple, cessait sur le terrain de la politique et de la conduite à tenir dans la révolution qui se préparait. Prenant l'Évangile pour règle de sa politique, Girard respectait les pouvoirs établis et se bornait à en désirer la réforme par les voies légales et le progrès des idées; il a, au reste, durant tout le cours de sa longue carrière, paru s'inquiéter moins de la question de savoir par qui et de quel droit il était gouverné que de la manière dont le gouvernement usait de ses pouvoirs.

L'impétueux chanoine, au contraire, gagné aux grands principes de la révolution, en poursuivait la réalisation avec une ardeur à laquelle, à l'insu peut-être de son âme généreuse, n'avait pas peu contribué la préférence accordée en 1788, à un patricien obscur, pour la dignité de Prévôt du Chapitre de Saint-Nicolas, qui était à la nomination des Magnifiques et Souverains Seigneurs des Deux-Cents ou Grand-Conseil. Contenu dans certaines limites tant qu'avait vécu son oncle maternel l'avoyer de Gady, l'un des deux chefs de la République, son zèle démocratique allait croissant depuis la mort de ce haut magistrat, à mesure que s'approchait l'orage qui allait fondre sur le régime aristocratique, et emporter avec lui la vieille Confédération des XIII Cantons. On sait comment au commencement de l'année 1798 l'armée française ayant pénétré dans le pays de Vaud, soumis aux Bernois, le gouvernement de Fribourg, effrayé par la défection d'une grande partie de ses sujets de langue française, prononça son abdication dans la nuit du 27 au 28 janvier. Cette détermination avait été prise sur la proposition d'un des Cinq, Jean de Montenach, qui devenait, à la suite de cet événement, président du gouvernement provisoire chargé de ménager la transition de l'ancien ordre de choses au nouveau. En s'associant à une transformation rendue inévitable par les circonstances, Montenach, en politique retors, songeait à la contenir en la dirigeant. Peut-être aussi par les concessions faites à l'esprit démocratique espérait-il désarmer le Directoire français et empêcher l'invasion de la Suisse. Quoi qu'il en soit, lorsque les Francais eurent occupé Fribourg, Jean de Montenach fut nommé sous-préfet du chef-lieu du nouveau canton de Sarine et Broie.

A la veille de l'occupation de Fribourg par les Français, le père Girard lui-même avait été appelé à jouer un rôle dans les événements. La nouvelle s'étant répandue que les généraux français exigeaient de tous les ecclésiastiques comme des autres fonctionnaires un serment civique, analogue à celui qui avait causé tant de calamités en France, l'évêque Odet réunit une assemblée des notables du clergé pour délibérer sur la compatibilité de ce serment avec la foi catholique. Girard, d'accord sur ce point avec Fontaine, conseillait de le prêter. Il composa un mémoire dans ce sens, de 31 pages, où il s'appuyait de la conduite des Pères de l'Église au temps des persécutions des empereurs romains. La communication de cet écrit excita un vif mécontentement dans l'auditoire, et plusieurs de ses membres ne se gênèrent

pas pour rapprocher le père Grégoire des Cordeliers d'un autre Grégoire, le fameux évêque de Blois, qui avait présidé la Convention nationale en habits violets et passait pour avoir voté la mort de Louis XVI. A cette occasion, les accusations des zélateurs du clergé contre le père Girard reparurent de plus belle, y compris, cela va sans dire, l'accusation de Kantisme. Cependant dans une seconde assemblée du clergé tenue après l'entrée des troupes françaises, on fut très heureux d'accepter le conseil du père Grégoire avec la formule de serment qu'il avait rédigée, et à laquelle il avait obtenu du Directoire helvétique l'autorisation d'ajouter la clause restrictive suivante : *sans détriment pour la religion que l'État a lui-même promis de respecter.*

La cérémonie du serment se fit dans l'église des Cordeliers où Girard, désigné par l'évêque, fit lecture en chaire de la formule dans les deux langues parlées à Fribourg, en présence d'un nombreux concours de citoyens. Au banquet officiel qui suivit la cérémonie, et où Mgr Odet occupait la place d'honneur, Girard était assis non loin de son supérieur hiérarchique heureux de la tournure pacifique que l'affaire avait prise. Le beau nom de Médiateur de l'État et de l'Église fut décerné en cette circonstance à Mgr Odet, mais aurait pu être revendiqué à juste titre par le père Girard, l'auteur de la mesure conciliante dont on lui avait fait un crime.

Au reste, l'entrée des Français à Fribourg fut accompagnée de misères et de vexations sans nombre pour le couvent des Cordeliers. Outre le séquestre mis sur les biens des Couvents et qui paraissait les menacer d'une destruction prochaine, le père Girard et ses confrères n'avaient obtenu qu'à grand peine, grâce à leur ami et protecteur Jean de Montenach, l'autorisation de rester dans leur cloître, mais sous la condition de le partager avec les soldats du

général Brune, les vivandières et les blanchisseuses de l'armée.

« Deux fois, disent les *Souvenirs*, on nous mit le feu par étourderie, une troisième fois dans l'intention manifeste de détruire le cloître. Au départ d'un détachement nous étions régulièrement pillés. On avait fouillé à la bayonnette dans l'espoir de trouver des trésors que nous n'eûmes jamais. Ce début désordonné du nouveau régime nous aurait bien dégoûtés d'un bouleversement, si jamais il avait pu nous plaire. »

Sur ce point essentiel, la politique, le père Girard continuait à ne pas s'entendre avec son cousin, et ne le voyait qu'à regret toujours entouré d'officiers français et des plus fougueux partisans du nouvel ordre de choses. A la demande de ces derniers, Fontaine avait même consenti à prononcer un sermon de circonstance pour l'installation des nouvelles autorités qui s'opéra en grande pompe le 19 avril dans l'église collégiale de Saint-Nicolas. Prenant pour texte ces belles paroles de Saint-Matthieu : « Vous êtes tous frères », l'orateur en avait tiré parti pour exposer les principes qui devaient présider au nouveau régime, principes, certes, qui n'étaient pas d'un jacobin, bien qu'on se soit plu dès lors à affubler de ce nom le vaillant archidiacre.

« Puisse, disait en terminant l'orateur sacré, l'époque de notre régénération politique être aussi celle de la régénération du christianisme, le règne de la charité parmi nous. »

Pour n'être pas comme son cousin partisan enthousiaste du nouveau régime, le père Grégoire n'en était pas cependant l'ennemi au point de ne pas favoriser les réformes utiles et les réels progrès que la révolution helvétique accomplissait en Suisse et dans le canton de Fribourg en particulier.

Le désir légitime de contribuer pour sa part à ces progrès rapprochait de nouveau Fontaine et Girard et les mettait en relations avec le pasteur protestant que le nouveau régime avait chargé du Ministère des Arts, des Sciences et des Cultes de la République une et indivisible, Philippe-Albert Stapfer.

Originaire de Brougg en Argovie, né à Berne en 1766, Stapfer est l'une des plus grandes figures de notre histoire nationale, à la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci. Si le régime unitaire, si impopulaire et si décrié, se présente avec une certaine grandeur à l'observateur impartial, c'est en partie à Stapfer qu'il en est redevable.

Pour s'en convaincre, il nous suffira de résumer en peu de mots l'activité extraordinaire qu'il déploya pendant son ministère, et les vastes desseins dont la réalisation complète aurait eu l'influence la plus heureuse sur les destinées intellectuelles et morales du peuple suisse [1].

Établissement de Conseils d'éducation dans tous les cantons, avec des commissaires ou inspecteurs d'école dans chaque district ; École normale suisse et une école analogue pour chaque canton ; École centrale ou supérieure des arts et sciences, qui eût été une sorte d'université pour toute l'Helvétie ; Bibliothèque publique et Archives nationales ; création à Lucerne d'une Société littéraire qui devait être en Suisse ce qu'est l'Institut national en France ; première Exposition des beaux-arts ; encouragements accordés à tous les talents qui promettaient d'honorer leur patrie, sans distinction d'opinions, s'étendant à Charles-Louis de Haller, l'absolutiste bernois, comme à Pestalozzi, le disciple de Rousseau.

[1] Voir l'ouvrage important de M. Lüginbuhl de Bâle dont la traduction française a paru chez Fischbacher à Paris.

Tel est, bien en raccourci, le tableau de l'œuvre de Stapfer pendant une administration de deux ans et quelques mois, c'est-à-dire de juin 1798 à septembre 1800.

La noblesse du caractère égalait chez Stapfer l'élévation des vues et l'étendue des connaissances. «Connaissez-vous Stapfer? écrivait le savant historien saxon Böttiger à Jean de Muller. Mounier, le Constituant, n'en parle qu'avec admiration.» — «Cet homme, disait l'un des adversaires les plus passionnés du régime helvétique, Charles-Louis de Haller, est généralement apprécié pour sa vaste érudition, sa lumineuse et profonde philosophie et son honorable caractère [1].»

C'est la première année même du ministère de Stapfer que le père Girard est entré en relations avec lui ; c'était à l'occasion du système d'instruction publique dont le ministre méditait de doter l'Helvétie. Avant de mettre la main à l'œuvre, Stapfer avait éprouvé le besoin de consulter l'opinion éclairée ; il avait adressé à tous les amis du progrès un pressant appel, les encourageant à lui communiquer leurs idées, leurs plans sur ce sujet d'une importance majeure pour le pays. L'appel trouva de l'écho, à en juger par le déluge de dissertations, de lettres, de plans et de mémoires qui parvinrent au ministre, de toutes les parties de l'Helvétie.

Au nombre des hommes de science qu'avait le plus vivement intéressés la circulaire du ministre, se trouvait le moine fribourgeois. L'idéal rêvé par Stapfer cadrait si bien avec ses propres inspirations, couvées longuement dans le silence des cloîtres où il avait résidé successivement ! Ses fortes études, ses lectures variées et l'expérience acquise dans l'enseignement lui rendaient plus facile qu'à tout autre la tâche de rédiger et d'improviser même en quelque

[1] Haller, *Schweizerische Annalen*, 1799.

sorte un plan d'éducation comme celui que réclamait le ministre.

L'appel de Stapfer avait paru en mars 1799. Le 18 août suivant, Girard envoyait à Lucerne, qui avait succédé à Aarau comme chef-lieu de l'Helvétie, un mémoire de 31 pages in-folio avec ce titre: *Projet d'éducation publique pour la République helvétique.* Ce mémoire, demeuré inédit jusqu'à ce jour, est important à connaître comme le point de départ des idées éducatives de son auteur. Il forme comme un premier jalon planté sur la longue route que devait parcourir Girard. Ses idées sans doute se modifieront par la suite sur plusieurs points et gagneront en précision et en clarté sur d'autres; mais le fond est et restera le même.

Voici l'analyse de ce curieux travail.

Après avoir revendiqué pour la famille l'éducation première et domestique, en quelque sorte, de l'enfant, le père Girard reconnaît le droit de la société d'en faire un être social, et celui de l'État d'en faire un citoyen.

« L'éducation publique, disait le rapport de Girard, ayant pour but d'éclairer l'homme sur ses devoirs et de lui inspirer la volonté de les remplir, on commencera par éclairer l'homme et le rendre meilleur. Il faut être homme pour devenir citoyen, les vertus civiques supposent les vertus domestiques. Mais l'amour de la patrie qu'on doit inculquer à la jeunesse n'aura rien de commun avec cet égoïsme national qui foule aux pieds tous les autres peuples pour n'en aimer qu'un seul. Il y aura lieu aussi de distinguer nettement entre la souveraineté du peuple et l'anarchie, entre la liberté et la licence, l'égalité et l'insubordination. L'unité de la République ne peut résulter que de l'accord des intérêts et des volontés convergeant vers le bien général. Cette harmonie céleste des volontés est certainement bien difficile à atteindre et ne sera probablement jamais réalisée, mais il faut y aspirer comme vers un idéal.

« Pour remplir ses devoirs envers la Patrie, le jeune citoyen

doit se mettre en état de lui être utile en développant les facultés diverses qu'il a reçues de la Providence, dans son intérêt propre et dans celui de la société ! L'économie rurale, le commerce, les métiers, l'art de guérir, les sciences politiques et administratives, l'art militaire, sont au premier rang des besoins sociaux. Le programme de l'enseignement doit donc comprendre toutes ces branches et bien d'autres. Quelques-unes de ces connaissances sont moins utiles que leurs voisines, si on n'en juge qu'au point de vue matériel; mais elles sont plus propres à diriger la volonté, et partant plus capables d'inspirer au futur citoyen la ferme résolution de remplir ses devoirs; ce sont: l'histoire, la philosophie, la théologie chrétienne, la discipline des mœurs ou l'étude des règles de la morale.

« Si l'agriculture et les métiers ne trouvent pas place dans le programme ordinaire des écoles publiques, c'est que l'apprentissage ne peut s'en faire à l'école. La gymnastique et le maniement des armes en sont également exclus et demandent *des établissements particuliers.* Le dessin et la peinture ne trouveront place dans l'enseignement que comme auxiliaires d'autres études et dans la mesure réclamée par le but qu'on se propose. Les arts *de pur agrément, comme la poésie,* n'y sont pas compris non plus. Il est hors de doute que la poésie ne soit un agrément pour l'esprit et qu'elle ne cultive l'imagination; mais à moins d'y être entraîné par un goût prédominant, on ne s'en occupe point dans le cours de la vie, et les avantages qu'on en retire sont très minces. »

Le dédain pour la poésie était poussé si loin par le père Girard qu'il va même jusqu'à traiter de ridicule l'idée de la faire entrer dans le programme d'une éducation libérale. On reconnaît bien là l'influence de cet utilitarisme excessif, dont la philosophie de *l'impératif catégorique* de Kant ne sut pas le défendre plus que l'empirisme de Locke.

Combien plus philosophique et plus humaine, pour le dire en passant, nous apparaît la théorie du prêtre et pédagogue

bavarois Graser (1766-1840), lorsque, dans son grand ouvrage de théorie éducative intitulé *Divinité*, il cherche à inspirer aux enfants le goût du beau poétique à partir de l'école élémentaire.

« Par la Poésie, disait Graser, la jeunesse arrive à l'humanité. La Poésie est d'ailleurs inséparable de la Musique; ces deux arts s'unissent dans le premier pauvre petit chant qu'on fait apprendre à l'enfance. »

Au reste, le père Girard lui-même, par la suite, se montrera plus favorable à la poésie, témoin les chants qu'il composera pour son école et qu'il fera exécuter par ses élèves dans les solennités scolaires.

Les langues modernes figurent au premier rang dans le plan de Girard. Le français, l'allemand et l'italien sont indiqués comme indispensables à un jeune citoyen suisse, puisqu'elles sont les trois langues nationales. « Il faut bien, disait le père Grégoire, que les enfants d'un même pays puissent s'entendre. » Mais, tout en faisant leur part aux trois langues, l'auteur du Mémoire se laisse entraîner par le besoin d'unité et sa prédilection pour l'allemand, parlé par la majorité des Suisses, jusqu'à vouloir en faire la langue nationale de l'Helvétie.

Girard était nourri de trop fortes études classiques pour faire fi des langues anciennes. « Le latin et le grec nous mettent, dit-il, en possession de tous les chefs-d'œuvre des monuments de l'antiquité, et nous lient à ces républiques qui, sous tant de rapports, doivent nous servir de modèles. Le latin en particulier, ajoutait Girard, a été jusqu'ici la langue qui unissait les savants de toutes les nations et répandait au loin et avec rapidité les lumières que la différence des idiomes aurait concentrées longtemps au milieu d'un seul peuple. »

Abordant la grande question des Méthodes, Girard pose le principe qu'il faut commencer par les choses *qui sont le plus à la portée des élèves et avancer ensuite en raison des progrès qu'ils auront faits*. Il blâme, après Rousseau, l'usage des explications abstraites, des généralités. Il ne condamne pas moins la manie d'isoler les objets d'enseignement et d'élever entre eux un mur de séparation.

« Il arrive par-là, dit le savant religieux, que l'écolier met beaucoup de temps à apprendre peu de chose, et ne s'habitue point à lier ses idées. Mais c'est tomber dans un autre excès que de confondre les objets, et de passer dans une même leçon de l'histoire à la géographie, au calcul, au dessin. Il est d'autres moyens de captiver l'attention de la jeunesse. »

Il est cependant, selon l'auteur du Mémoire, une étude qui doit se lier et se mêler à toutes les autres, c'est celle de la religion et de la morale. Au nom de la patrie, Girard demande qu'elle soit une étude de chaque jour, de chaque heure, afin d'inspirer l'amour du devoir et de la vertu, base fondamentale de toute société politique, et particulièrement des Républiques.

« Tous les législateurs de l'antiquité, dit le père Girard, ont appelé la religion à leur secours, et *l'expérience a prouvé leur sagesse;* tandis qu'elle accuse d'impéritie ceux qui, de notre temps, ont cherché à la bannir de la société; leur propre conduite a démontré, en dépit de leur philosophie, que les mœurs ne peuvent exister sans religion, puisque dès l'instant qu'ils l'ont couverte de mépris, ils se sont rendus coupables de crimes atroces, que la société n'a pu laisser impunis. »

« Mais cette religion, poursuit le père Girard, ne se bornera pas à la religion universelle. Non, c'est le christianisme qu'il faudra introduire; mais si par christianisme il fallait entendre toutes ces décorations gothiques, toutes ces pratiques superstitieuses, ces maximes intolérantes que les vices et l'ignorance des hommes y

ont ajoutées depuis sa naissance, j'hésiterais à dire s'il ne vaut pas mieux la mettre en oubli que de l'enseigner encore. Mais si l'on entend parler du christianisme dans sa simplicité et sa pureté primitives, alors je confesserai hautement que de l'écarter de l'enseignement public, ce serait porter le coup le plus funeste aux mœurs, à la vertu et à la société. Depuis dix-huit siècles que nous philosophons, nous n'avons pas découvert une seule vérité morale ou de religion qui ne se trouve dans cet Évangile dont l'invention, comme dit Rousseau, serait un plus grand prodige que le héros qui en fait le sujet. C'est à ce livre que l'Europe doit toutes ses lumières et sa supériorité sur les autres parties du globe[1]. »

Le père Girard ne combat pas avec moins de force l'opinion qu'on peut inculquer au peuple une religion philosophique.

« Le peuple n'est pas fait pour une religion philosophique uniquement bâtie sur le raisonnement. La philosophie ne peut servir de base à la morale comme le christianisme, qui n'est pas une simple théorie mais une institution divine pour l'ennoblissement moral de l'espèce humaine. Car on ne saurait retracer la vie de Jésus-Christ sans l'aimer, et un modèle que l'on aime est infiniment supérieur à une simple doctrine..... La religion du peuple fut toujours historique ou il n'y en aura plus. »

Dans les pages qui suivent, l'auteur du Mémoire demandait la radiation de la Métaphysique transcendentale comme trop abstraite pour les jeunes esprits, et ne croyait pas être en contradiction avec lui-même en y substituant l'étude de la *Morale* de Kant, et celle de la *Religion universelle* de Jacobi. « Le sens commun, écrit Girard, a toujours été le guide fidèle de l'homme. Apprenons à la jeunesse à s'attacher inviolablement à lui. » Passant des principes généraux à

[1] Plan d'Éducation de 1798, p. 8 et 9.

l'organisation des établissements d'instruction publique, l'auteur du Mémoire distinguait trois degrés d'Éducation, partant trois Écoles diverses:

1° Une *école élémentaire* et populaire pour les artisans, les cultivateurs, les journaliers;

2° Une *école moyenne* pour les commerçants et les employés de tous genres, et destinée aux communes populeuses;

3° Une *école savante* pour les magistrats, les professeurs, les médecins, en un mot correspondante aux carrières libérales.

Dans l'*école élémentaire*, Girard plaçait les premiers principes de la religion et de la morale, la lecture, l'écriture, le calcul, l'instruction civique, des traits d'histoire, une teinture d'histoire naturelle en rapport avec l'économie rurale et domestique, l'hygiène, donnée de façon à dissiper les préjugés populaires qui entravent la vertu et la prospérité publique. Dès son entrée à l'école, l'enfant apprendra en même temps à lire et à écrire: « Ayant prononcé une lettre, un caractère, il le tracera immédiatement sur le papier. »

« Cette école élémentaire sera dans la règle *divisée en trois cours* correspondants à la division naturelle des élèves en faibles, en moyens et en forts. »

L'auteur du Plan insiste pour que dans l'enseignement élémentaire tout soit étroitement lié avec l'expérience journalière. « Pas d'instruction machinale, *où tout est perdu pour le cœur et l'esprit*, même pour le souvenir. »

L'*école moyenne* ajoute aux objets précédents l'étude de la langue allemande pour les Français, de la langue française pour les Allemands, la géographie, en commençant par celle du pays, l'arithmétique et la comptabilité, la correspondance, le formulaire des actes, la logique populaire, une

exposition brève et simple des principes de la morale. Par logique populaire ou logique de la vie, le père Girard entend un art de cultiver l'esprit et le cœur, en combattant les travers, les préjugés et les sophismes du temps.

L'*école savante* rompait complètement avec la tradition et ce que l'auteur appelait l'*appareil gothique de nos collèges*.

« Elle consacrera deux années à l'étude du latin et de l'histoire générale qu'elle fera marcher de pair, afin de cultiver à la fois la mémoire, l'esprit et le cœur. L'étude du grec alternera avec celle du latin. La première année, après avoir passé rapidement sur les éléments de la grammaire latine, on passera à l'étude d'un auteur facile, Sulpice Sévère, par exemple. La seconde année, on fera l'inverse, et on traduira en latin un précis d'histoire moderne. La méthode adoptée ici pour le latin est analogue à celle qu'on suit pour l'étude de l'allemand et du français dans l'école moyenne ou du second degré. »

On a peine à comprendre comment l'auteur du Plan croit pouvoir renfermer en deux années l'étude du latin et du grec, et il ne faut voir dans cette partie du programme qu'une concession forcée aux idées du jour, défavorables aux études classiques, comme le sont généralement les époques révolutionnaires.

« Aux études de langue, l'école savante joint celle des mathématiques, en les reprenant au point où les a laissées l'école moyenne; la physique (en rapport avec l'agriculture et les arts), la philosophie, la théologie, la politique générale, les constitutions, et celle de l'Helvétie en particulier, l'éloquence ou l'étude critique des modèles en latin, français, allemand, la médecine et l'art militaire.

« Les élèves ne seront pas tenus de suivre tous les cours et pourront se borner à ceux qui sont en rapport avec leur vocation. Toutefois le cours de philosophie doit être rendu obligatoire pour tous. Il est également à désirer que tous commencent par le latin et l'histoire générale. »

Examinant la question de savoir s'il serait préférable d'établir une école savante par canton ou une École centrale unique, l'auteur du Plan avait d'abord conçu l'idée d'une école savante pour toute l'Helvétie, ce qu'on appellerait aujourd'hui une Université nationale, ou, selon l'expression inexacte de Stapfer, un *Institut National des Arts et des Sciences*. Mais en y regardant de plus près, Girard avait renoncé à l'idée de cette école savante unique, par des motifs d'ordres divers. C'était d'abord l'éloignement où les élèves se trouveraient de leurs familles, éloignement qui constituait à ses yeux un danger moral et un inconvénient au point de vue économique. L'agglomération d'une nombreuse jeunesse sur un point donné lui semblait un autre inconvénient au point de vue pédagogique.

« C'est dans les écoles nombreuses, disait Girard, que l'on apprend le moins. C'est aussi dans ces écoles que règne le plus de dépravation parmi les élèves. »

Il faisait valoir en dernier lieu les avantages de la décentralisation intellectuelle et du rayonnement des écoles disséminées.

« Je me représente un grand flambeau; il jette une vive lumière autour de lui, mais la clarté va diminuant en proportion de la distance. »

Le Plan du père Girard, dont nous venons de tracer l'esquisse avec quelques traits caractéristiques, s'éloigne sur plus d'un point de nos idées actuelles, et se ressent des circonstances qui l'ont vu éclore. Il n'en fut pas moins regardé par Stapfer comme un travail remarquable et dont la pensée décélait un esprit «dégagé des préjugés du cloître et de son siècle, familier avec les progrès de la raison publique et de l'art pédagogique en France et en Allemagne.» Ce sont les expressions dont le ministre se servit dans la lettre offi-

cielle par laquelle il répondit à l'envoi de Girard, et où il manifestait le désir de rester en communication avec lui. La lettre de Stapfer commence ainsi :

« Citoyen, plus les difficultés qu'un homme de lettres a à combattre pour se mettre au-dessus des préjugés de son pays, de son ordre et de son siècle sont grandes, plus grande aussi est l'idée qu'il donne de ses forces intellectuelles, quand il a réussi à vaincre tous les obstacles, et à atteindre le but qu'on se propose dans le pays et dans l'État les plus favorisés. Votre projet d'éducation, citoyen, prouve que vous avez marché de front avec les progrès de la raison publique et de l'art pédagogique en France et en Allemagne, et tout ce que vous voudrez me communiquer sur les moyens d'instruire et de moraliser les diverses classes du peuple, sera reçu par moi avec reconnaissance. »

Cependant un passage de l'Épitre ministérielle devait être moins agréable au moine fribourgeois ; c'est celui où Stapfer parlait d'épurer le culte catholique. Voici les propres paroles de Stapfer :

« Une de mes plus grandes sollicitudes est l'épuration des opinions religieuses dans les pays qui suivent le culte romain. Il n'est pas douteux que votre culte n'attache plus de prix à des actions purement extérieures que l'intérêt de la moralité ne le comporte, et qu'il est plus propre qu'aucun autre système religieux à la pervertir. »

(Aarau, 18 juillet 1798.)

Nous n'avons pas la réponse du père Girard, mais nous ne doutons pas un instant que tout en remerciant le ministre de sa bienveillance, il n'aura pas manqué de repousser avec la franchise et le courage dont il ne s'est jamais départi en pareille occasion, l'accusation grave et déplacée dans la circonstance de pervertir la morale, adressée ainsi à brûle-pourpoint au culte dont le père Girard était le ministre.

La faveur dont le religieux cordelier jouissait auprès de Stapfer n'en souffrit d'ailleurs aucune atteinte. Car peu de temps après, ayant à faire choix d'un directeur pour l'école normale en projet du canton de Fribourg, le ministre nommait Girard à ce poste. Mais dans les dispositions du peuple fribourgeois et le manque de ressources financières, il était plus aisé de décréter une institution de ce genre que de lui donner la vie. La création de l'École dut être ajournée à un moment plus favorable.

L'organisation d'un Conseil d'Éducation semblait plus facile à opérer. Il devait se composer de quatre membres laïques et de quatre membres ecclésiastiques, sous la présidence du Préfet national, ou d'un des membres de la Chambre administrative. Le chanoine Fontaine fut chargé par Stapfer de lui soumettre une liste de candidats.

En mettant le nom de Girard en tête de cette liste, Fontaine justifiait la chose en ces termes :

« Girard est notre homme universel, nous voudrions le voir partout ; comme directeur désigné de notre École normale, il doit en être *ipso facto*[1]. »

A Girard agrégé comme membre du Conseil d'Éducation, on donna pour collègue son confrère le père Marchand, que Fontaine avait représenté

« comme un homme de beaucoup d'esprit, grand ami du père Grégoire, bien loin du fanatisme et de la superstition, et qui avait fait d'excellentes études en Autriche au temps de Joseph II. »

La présidence du Conseil d'Éducation appartenait de droit à l'un des quatre magistrats qui, avec le Préfet national, formaient la Chambre administrative ou pouvoir exécutif de chaque canton. Mais ces administrateurs montrant peu de

[1] Chanoine Fontaine à Stapfer, 11 janvier 1799.

goût pour une occupation étrangère à leurs attributions ordinaires, en laissèrent la direction au vice-président. Le chanoine Fontaine, élu à ces fonctions, devint par le fait le chef et l'âme de ce conseil, et le demeura pendant tout le temps de sa durée, c'est-à-dire, pendant les cinq années du régime unitaire.

Mais à peine établie, l'institution nouvelle se voyait en butte à des attaques de tous genres. C'était d'abord de la part des professeurs du Collège, liés par leur pacte de ténèbres. C'était ensuite de la part du chef du diocèse, que l'établissement d'un Conseil d'Éducation privait de l'exercice du *placet*, c'est-à-dire, du droit d'agréer les instituteurs que lui avait reconnu le régime aristocratique tombé en 1798. Ce fait que quatre ecclésiastiques siégeaient dans le Conseil à côté de quatre laïques, loin de rassurer le prélat, lui faisait craindre que sous le couvert de la participation de ces prêtres, on ne lui enlevât encore le contrôle et la direction de l'instruction religieuse. Mais le moment n'était pas bien choisi pour résister ouvertement à un régime qui s'appuyait à la fois sur les bayonnettes étrangères et sur le dévouement des patriotes ou partisans de la Révolution, alors dans le premier feu de l'enthousiasme. Aussi, quand le père Girard et son confrère Marchand allèrent par convenance demander au prélat l'autorisation de siéger au nouveau Conseil, Mgr Odet la leur accorda gracieusement, en exprimant toutefois le regret qu'on n'eût pas jugé opportun de lui offrir un siège dans cette administration scolaire. Quelques jours après cette entrevue, dans la séance du 20 février, le Conseil d'Éducation décidait de confier au père Girard le contrôle de l'instruction primaire, pendant que le chanoine Fontaine aurait celui de l'instruction supérieure. Cette décision, qui, dans d'autres pays, aurait rempli de joie les amis de la religion et du progrès, porta au comble le mécontentement des professeurs

du Collège, de Mgr Odet et de cette partie du clergé qui ne voulait voir dans les deux élus que des transfuges de l'orthodoxie. Les autorités civiles elles-mêmes, au lieu d'appuyer le Conseil d'Éducation, s'alarmaient du mécontentement que les réformes projetées excitaient dans le clergé et qui se communiquait au peuple de certaines parties du canton, la partie allemande entr'autres.

Le Ministre des Arts et des Sciences, insistant pour une réforme immédiate, le préfet national en écrivit à Stapfer pour le prier d'user de ménagements, en disant:

«Le peuple des campagnes est trop peu éclairé pour sentir les avantages du nouveau système[1].»

Pour surcroît de malheur, l'union complète était loin de régner au sein même du Conseil d'Éducation; Girard s'y trouvait en conflit avec Fontaine sur quelques points de l'organisation nouvelle. Dans l'intervalle, Stapfer, dans les attributions duquel se trouvaient les cultes à côté des sciences et des arts, avait formé le désir d'attacher le Père Girard à son département avec le titre d'archiviste pour le consulter sur certaines questions délicates, concernant le culte catholique.

«J'ai conçu, écrivait le ministre au père Girard, une haute idée de vos talents, de vos lumières et de vos principes. Je désirerais pour plusieurs raisons avoir parmi mes associés un prêtre catholique, et je désire beaucoup plus encore me rapprocher d'un homme de lettres tel que vous.»

Le reste de la missive était destiné à faire ressortir les avantages de la position offerte au père Girard, qui consistait en cent louis d'appointements, avec un travail

[1] Le Préfet national Déglise au Ministre des Arts et des Sciences, 25 janvier 1799. *Archives helvétiques.*

modéré qui lui laisserait des loisirs pour ses études particulières et la perspective d'être appelé plus tard au poste de Conservateur du dépôt (nous dirions aujourd'hui musée) des arts et des sciences dont Stapfer, cet initiateur par excellence, méditait la création.

Le désaccord de Girard avec Fontaine, le peu d'espoir qu'il avait de voir triompher les réformes projetées, et enfin la situation politique du canton de Fribourg en général, devaient rendre à ce religieux un éloignement momentané désirable. Son appel à Lucerne dans les bureaux du ministère des sciences pouvait d'ailleurs avoir d'heureux résultats pour les ordres religieux toujours menacés dans leur existence par le décret du 17 septembre 1798, et pour cette religion catholique elle-même, que les zélateurs de l'orthodoxie l'accusaient de sacrifier à ses théories importées d'Allemagne.

Ce sont là les considérations qui décidèrent le père Girard à se rendre aux offres du Ministre. Mais ce ne fut pas sans avoir obtenu, au préalable, l'assentiment du supérieur de son Ordre en Suisse. Celui-ci l'y autorisa dans les termes les plus affectueux, en l'exhortant à toujours remplir, autant que possible, les devoirs de l'Ordre séraphique.

« Dans les *circonstances actuelles*, je vous laisse pleine liberté de vivre avec des confrères à Fribourg ou d'accepter les offres du citoyen Stapfer, ministre des arts et des sciences. Et au cas que vous ne fussiez pas en état de satisfaire à toutes les conditions que le ministre exigera de vous, retournez hardiment dans votre cloître. On vous y recevra à bras ouverts. Je vous exhorte, mon cher confrère, à toujours remplir les devoirs de l'Ordre séraphique, que vous avez librement embrassé [1]. »

[1] Père Farine, Provincial de l'Ordre des Cordeliers, au père Girard, 26 février 1799.

Sans attendre la fin du mois, Girard prenait le chemin de Lucerne, et s'installait dans le monastère de son Ordre, encore rempli pour lui des souvenirs de son noviciat. Mais quel contraste entre la paisible et pieuse demeure où il avait passé des jours si heureux, vingt ans auparavant, et celle qu'il avait sous les yeux, pleine d'allants et de venants et dont le rez-de-chaussée avait été converti en restaurant. Ce spectacle le saisit d'une profonde mélancolie. Il en fut tiré heureusement par la société d'un de ses confrères et collègues dans lequel il trouva un ami véritable, et dont les paroles furent un baume adoucissant pour les blessures secrètes de son cœur.

« Honneur, dit à ce sujet l'auteur des *Souvenirs*, à la pure et sainte amitié qui met deux êtres humains à l'unisson pour compléter leur existence. Chacun d'eux est éclairé des lumières de l'autre, étayé de sa force, consolé de sa pitié, réjoui de ses plaisirs, enrichi de ses biens. Pour moi je suis né sociable, je ne puis pas vivre pour moi seul ; il faut que je vive aussi dans mes semblables, que je leur communique mes pensées, et que je les aime. Ma voix demande un écho. »

C'est pendant le séjour de Girard à Lucerne que s'ouvrit, sous les auspices de Stapfer, la *Société littéraire* où le ministre des sciences parvint à rapprocher pour un moment dans la même œuvre les hommes distingués de l'Helvétie, laïques et ecclésiastiques, sans distinction de croyances religieuses et d'opinions politiques : Lavater, Aloïs Reding, Pestalozzi, Ochs, Paul Ustéri, Zschokke, Thaddée Muller, le chanoine Mohr et le curé Stalder (auteur de l'Idiotikon suisse).

Girard (qui, chose curieuse, ne nous en dit rien dans ses *Souvenirs*) fut également appelé par le ministre à faire partie de cette Assemblée d'élite qui, sans les événements politiques, aurait pu prendre consistance et donner à la Suisse

une véritable *Académie nationale* des Sciences, des lettres et des arts.

Dans quelques séances que tint la Société littéraire, le cordelier fribourgeois se fit remarquer par la lecture d'un mémoire sur l'*Éducation morale de la jeunesse*. Ce mémoire ne s'est malheureusement pas retrouvé dans les papiers du père Girard, car il aurait pu servir à marquer le point précis où en étaient alors les idées du vaillant pédagogue. Le simple énoncé du fait suffit à nous montrer le père Girard faisant une part toujours plus grande, dans ses lectures et ses méditations, à ce qui devait faire le principal objet de son activité dans ce monde, la régénération de l'espèce humaine par la culture de la conscience et de la sensibilité unie à celle de l'intelligence.

Les occupations officielles du père Grégoire à Lucerne se bornaient à peu près à classer et à enregistrer les actes qui avaient rapport au ministère des cultes. Le principal intérêt que cette besogne un peu mécanique présentait à son auteur, c'était de lui faire connaître un peu par leurs correspondances beaucoup de concitoyens pour lesquels il se sentait pris d'une sympathie secrète qui se révèle dans ces paroles des *Souvenirs:* «De ma solitude je leur envoyais un salut fraternel qui passait légèrement nos lacs et nos montagnes.»

Quoique en bons termes avec le ministre, le moine archiviste, qui travaillait dans une petite pièce séparée du grand bureau de ce dernier, ne le voyait que rarement; il en résultait qu'il n'avait pas sur les affaires l'influence qu'on lui avait fait entrevoir lors de son appel à Lucerne. L'auteur des *Souvenirs* accuse de cet état de choses certains ecclésiastiques lucernois, et un moine bavarois défroqué que le Directoire avait imposé à Stapfer pour secrétaire général.

Bien que paralysée en partie par l'entourage immédiat du Ministre, l'influence du père Girard se fit cependant sentir par-ci par-là dans les affaires fribourgeoises. La première fois ce fut en faveur de l'évêque Odet qui, comme on s'en souvient, s'était plaint à Girard d'avoir été exclu de toute participation à la surveillance de l'Éducation publique. L'archiviste fit comprendre à son patron la convenance qu'il y avait à donner au prélat une place dans ce conseil d'éducation dont l'établissement lui portait ombrage. Mgr Odet fut en effet compris au nombre des nouveaux membres honoraires ou adjoints au Conseil d'Éducation, et ensuite même en tête de la liste complémentaire. Cette concession du Ministre parut d'abord flatter le prélat; il prit sans hésiter possession du siège qui lui était offert au Conseil. Mais il ne tarda pas à se sentir mal à l'aise dans un corps où il se voyait, comme il disait, subordonné à ses inférieurs dans la hiérarchie et en particulier à l'archidiacre Fontaine, devenu par *son jacobinisme une espèce de Ministre des Cultes dans le canton de Fribourg.*

L'influence de Girard se manifesta encore dans une autre question qui intéressait au plus haut degré ses confrères de Fribourg, mais dont la solution favorable à ces derniers occasionna une rupture ouverte entre ces religieux et l'homme qui s'était montré jusque-là leur ami et celui du père Grégoire. Toujours à l'affût des moyens propres à donner à l'enseignement suranné du Collège Saint-Michel une organisation plus en harmonie avec les besoins du temps et les exigences de la science moderne, le chanoine Fontaine avait imaginé de transférer les classes, de la hauteur solitaire où se trouvait le Collège, dans le cloître des Cordeliers, placé au centre de la ville. La bibliothèque du Collège que l'on se proposait de rendre publique, aurait suivi le même chemin. Les Cordeliers eussent pris la place des professeurs du Collège dont la translation en ville aurait eu pour effet de dissoudre l'internat et aurait eu pour avantage de détruire

ou de compromettre gravement l'existence du pacte de ténèbres.

Le projet de Fontaine avait reçu la sanction du Ministre des Sciences; et une commission avait été chargée de son exécution (7 janvier 1799). Mais la nouvelle de la translation, répandue dans le public, excitait les réclamations les plus vives parmi les intéressés et leurs amis à la ville et à la campagne. Malgré les précautions qu'il avait prises pour en déguiser la paternité, l'auteur du projet n'avait pas tardé à être reconnu; des plaintes amères se firent entendre contre Fontaine. Les Cordeliers, en particulier, se révoltaient à la pensée qu'un ami intime de leur couvent et du père Grégoire tentât contre eux par les voies légales ce que les plus grands révolutionnaires n'avaient pas osé exécuter au plus fort de la crise qu'avait traversée le canton en 1798.

Une fois sortis de leur cloître, et dépouillés d'un droit de propriété qui remontait au XIII^e^ siècle, qui pouvait répondre qu'on ne profiterait pas de leur position de simples usufruitiers pour les expulser un jour du Collège, tout comme on l'avait fait de leur cloître? Le secret dont Fontaine avait entouré l'envoi de son rapport au Ministre, sans en entretenir au préalable ses collègues du Conseil, était un nouveau grief et autorisait l'accusation de perfidie et de malveillance. Les professeurs du Collège, de leur côté, n'étaient pas moins indignés qu'on songeât à dissoudre une association qu'ils avaient mis tant de soin à soustraire à toutes les immixtions du dehors, et qu'un dignitaire ecclésiastique, un ex-jésuite, eût conçu le plan audacieux d'anéantir la communauté que son vénérable fondateur Canisius n'avait pas, sans dessein, placée comme un phare sur la colline escarpée qui domine la ville de Fribourg.

Les corporations menacées ne s'en tinrent pas aux plaintes stériles; elles réclamèrent auprès des autorités helvétiques.

Sollicité par ses confrères d'user en leur faveur de l'influence qu'on lui supposait auprès du Ministre, Girard voulut d'abord s'assurer par lui-même de l'état des choses. Il se rendit à Fribourg et assista à deux séances du Conseil d'Éducation, qui se tinrent le 14 mars et le 4 avril.

Le protocole du Conseil ne nous apprend rien sur l'attitude que gardèrent en face l'un de l'autre les deux amis devenus contradicteurs déclarés. Mais ce que nous savons d'une source sûre, c'est que, de retour à Lucerne, le Cordelier archiviste consulté par le Ministre combattit la translation de tout son pouvoir, et eut d'autant moins de peine à persuader Stapfer que la cause des Cordeliers, identique à celle des hôtes du Collège, avait pour elle le préfet national et la Chambre administrative, favorables comme toujours à ces derniers[1].

Le projet de translation clandestinement présenté au Ministre des Sciences par Fontaine et adopté par Stapfer, mais attaqué par tout le monde et abandonné en fin de compte par son auteur lui-même, tomba à plat et n'eut pas de suite.

La tempête soulevée par ce projet n'était pas encore apaisée quand, dans une proclamation du Conseil d'Éducation rédigée par son vice-président et destinée à être lue du haut des chaires, on accusait l'ancien régime d'avoir négligé l'éducation du peuple et favorisé dans toutes ses nominations les incapables de la caste dominante, au détriment de ceux qui n'avaient pas le bonheur d'en faire partie, « de façon, disait l'ardent archidiacre, que l'amour des sciences n'avait d'autre aiguillon que le pur plaisir de s'instruire ou un goût décidé pour le travail. Mais à présent que les distinctions héréditaires ont cessé, que les emplois publics doivent être la récompense de la vertu, des talents, et non le privilège

[1] *Protocolium Conventus*, p. 311.

de la naissance, et que vous êtes tous appelés à remplir les places du gouvernement, ne sentez-vous pas vivement l'urgente nécessité qu'il y a de procurer à vos enfants une éducation proportionnée à la grandeur de leur destinée?»

De la sphère cantonale, passant à la politique fédérale, Fontaine faisait ressortir les avantages d'un système qui, d'un corps hétérogène, sans ensemble, comme était la vieille Suisse, ne formait plus de tous les cantons qu'une seule et même famille; et il en concluait à la nécessité de centraliser l'éducation pour toute l'Helvétie, où elle devait être établie d'après un plan *général*, *uniforme* et *commun* à toutes les parties de l'ancienne Confédération.

Parlant ensuite des moyens employés pour l'avancement de l'éducation dans le canton, Fontaine montrait les examens des candidats instituteurs, se faisant non plus à l'évêché, comme précédemment, mais sous la direction de l'Inspecteur d'école, en présence de l'agent national et du curé de la paroisse.

Comme, à l'époque des travaux de la campagne, les écoles chômaient dans beaucoup de villages, Fontaine recommandait instamment aux curés et aux instituteurs d'établir des *écoles du dimanche*.

«Chers concitoyens, disait-il, comment pouvez-vous mieux sanctifier les dimanches et fêtes qu'en vous consacrant à l'œuvre bienfaisante de l'instruction de la jeunesse, au sortir des offices divins[1].»

Cette proclamation n'était pas faite pour calmer le mécontentement des ennemis des réformes. Elle avait de plus le tort grave de venir dans un moment des plus critiques pour

[1] Proclamation du Conseil d'Éducation du 12 mars 1799. Sur l'exemplaire que je possède, Fontaine a écrit au verso: «C'est moi qui suis l'auteur de cette brochure.»

le régime helvétique, menacé, dans son existence, par l'entrée en Suisse des armées étrangères et les dispositions hostiles des populations. Ces dispositions devinrent telles que le gouvernement helvétique se vit contraint de se transporter de Lucerne à Berne (avril 1799).

Girard avait dû suivre son ministre comme tous les fonctionnaires de la République. Mais il en prit occasion de quitter un poste devenu incompatible avec sa dignité et son caractère; il donna sa démission. Dans la visite d'adieu qu'il fit à Stapfer, il s'engagea entre eux un entretien qui avait pour objet le respect qu'un gouvernement doit avoir pour la foi de ses administrés. «Il faut une religion pour le peuple,» disait Stapfer. — «Et pour nous, citoyen Ministre, s'écriait son interlocuteur, une religion serait-elle superflue? Socrate et Platon l'appelaient du Ciel. Sommes-nous plus sages que nos maîtres en philosophie? D'ailleurs la question est de savoir s'il y a une science morale et positive, et nous deux théologiens, pouvons-nous en douter? J'ai lu avec plaisir votre traité sur la divinité du christianisme prouvée par le caractère céleste de son fondateur..... En nous quittant, ajoute Girard, nous étions pensifs tous les deux.»

Le Ministre des Sciences n'avait accordé à Girard sa démission que sous la forme d'un congé illimité, se réservant de le rappeler tôt ou tard au service de la République helvétique.

Au moment de quitter Berne, Girard fut prié par les autorités helvétiques de célébrer le culte divin pour les membres de ce gouvernement qui appartenaient à la foi catholique (10 avril).

«C'était, dit Girard, la première fois depuis la réformation qu'un prêtre catholique était autorisé à dire la messe dans la ville de Berthold V, et dans l'ancienne collégiale de Saint-Vincent.»

Aussi, en célébrant les saints mystères dans le chœur de cette église, témoin jadis des cérémonies du catholicisme, le père Grégoire ne put-il se défendre d'une vive émotion bien naturelle dans la circonstance.

Le lendemain, 11 avril, Girard prenait le chemin de sa ville natale. Mais ce retour, dont il se promettait tant de plaisir, devait être pour son cœur sensible l'occasion de déceptions et de souffrances, causées tant par les malheurs du temps que par les déchirements personnels, résultat inévitable des événements politiques dont le canton de Fribourg fut le théâtre dans ce même mois d'avril 1799.

Déjà en rentrant dans son cloître, le père Girard éprouva une pénible impression en le trouvant métamorphosé en lieu de détention pour des prévenus politiques. C'étaient pour la plupart des magistrats de l'ancien régime, que le Directoire helvétique, effrayé des périls que faisaient courir au nouvel ordre de choses l'invasion autrichienne et la fermentation des esprits, avait fait enlever, au nombre de vingt, comptant s'en servir comme otages. Mais ces arrestations n'avaient fait qu'aigrir le peuple de la partie méridionale du canton déjà hostile au nouvel ordre de choses. Une insurrection sérieuse éclata et ne put être réprimée que par les bayonnettes françaises et la condamnation à mort des chefs des insurgés, commuée heureusement en détention plus ou moins longue. Le 27 avril, l'ordre étant venu du Directoire helvétique de déporter les otages fribourgeois à Chillon, l'ancienne bastille bernoise devenue une de celles du nouveau régime, l'irritation des esprits s'accrut encore. Le sous-préfet Jean de Montenach, l'ami du père Girard, s'étant avisé d'obtenir un sursis ou un contre-ordre, fut destitué de ses fonctions (1er mai 1799). Mais deux jours après, la bourgeoisie de Fribourg prenait soin de le consoler de sa disgrâce, en l'appelant aux fonctions vacantes de Président de la Municipalité.

Le peuple des campagnes, déjà fort excité par ces événements, le fut bien davantage après la victoire des Autrichiens sur les Français à Zurich, le 4 juin 1799. Une proclamation où le chef de cette armée, l'archiduc Charles, s'annonçait comme le libérateur de la Suisse opprimée circulait parmi les mécontents. Entraîné par son attachement passionné aux institutions nouvelles, le chanoine Fontaine répondait à la proclamation par un écrit de douze pages où l'archiduc était taxé d'hypocrisie. Le vieil avoyer de Berne, Frédéric de Steiger, que Laharpe, son principal adversaire, n'a pas hésité à saluer du beau nom de Philopœmen de la Vieille Suisse, n'était qu'un être *bouffi d'orgueil, une âme vile*, Masséna, au contraire, salué du nom de « brave et intrépide Masséna. » Avec une véhémence qui dépassait toutes les bornes, le chanoine et archidiacre Fontaine finissait par déclarer sans façon *qu'il n'y avait que des scélérats qui pussent penser autrement* [1].

L'opuscule avait paru sans nom d'auteur. Mais l'anonyme ne protégea pas longtemps Fontaine contre les fureurs de ceux qu'exaspérait sa façon d'agir, à leur tête le sous-préfet destitué, Montenach. Ce dernier n'eut pas de peine à faire partager son indignation aux Cordeliers toujours irrités de la tentative de Fontaine pour leur ôter leur cloître. Des conciliabules eurent lieu, et du *Conseil des Cinq*, qui ne s'était pas complètement dissous, sortit, en réponse au pamphlet de Fontaine, une diatribe des plus acérées, où, pour donner plus de saveur à la satire, on avait imaginé de la mettre dans la bouche même du chanoine, sous ce titre simulé: *Seconde lettre d'un citoyen helvétique au Prince Charles d'Autriche.* Fontaine y était représenté chantant la palinodie aux

[1] Réponse d'un citoyen helvétique au Prince Charles d'Autriche, 15 juin 1799. Plaquette de 12 pages.

pieds de l'archiduc victorieux et cherchant à désarmer son courroux par une humble confession de toute sa vie, où il avouait n'avoir jamais eu d'autres mobiles que l'ambition et la jalousie.

Cette prétendue autobiographie, où les faits vrais étaient dénaturés avec un art perfide, et où les actions les plus honorables étaient présentées sous un jour odieux ou ridicule, offre un triste exemple des excès auxquels peuvent se laisser entraîner les hommes les plus éminents, quand la passion les domine. Nous voudrions pouvoir dire que le père Grégoire demeura entièrement étranger à cette œuvre de colère et de vengeance. Mais la vérité nous oblige à reconnaître que les auteurs de ce libelle, Montenach et Marchand, lui en communiquèrent le texte, et que la minute porte la trace de ratures et de corrections de la main de celui qui avait été le grand ami de Fontaine et qui, la crise passée, le redevint complètement et pour longtemps.

Pendant qu'une déplorable querelle divisait momentanément deux hautes intelligences de la ville de Berthold IV, on songeait ailleurs à donner une direction plus digne à l'une d'elles. L'établissement d'un culte catholique permanent au siège des autorités helvétiques avait été décidé par le Directoire et les deux Conseils qui formaient le corps législatif de la nation (19 juin 1799). Le 25 du même mois, un arrêté signé de Frédéric-César de Laharpe, comme président du Directoire, appelait aux fonctions de ministre du culte catholique auprès des autorités suprêmes de l'Helvétie, le citoyen Girard, et le Ministre des Sciences sur la proposition duquel s'était faite cette nomination, était invité à prendre les mesures nécessaires pour que ce culte pût se célébrer *avec décence et solennité*.

Ces dernières expressions sont caractéristiques et témoignent du revirement qui s'était opéré depuis quelques

mois dans les dispositions du Directoire à l'endroit de la religion et du culte catholique en particulier. Le noble caractère du père Girard et la conduite pleine de dignité qu'il avait tenue dans son court passage au Ministère des Sciences, n'étaient pas étrangers à ce revirement.

Bien que Stapfer, en acceptant la démission de son archiviste, se fût réservé de disposer de lui, la lettre du Ministre qui annonçait à ce dernier sa nomination à Berne, ne laissa pas de le plonger dans la perplexité. Il pria son ami et protecteur de le laisser dans son monastère où il désirait reprendre ses études et ses occupations accoutumées. Mais le Ministre avait, pour ne pas céder aux instances de son ancien archiviste, des raisons très graves, qu'il lui communiqua dans une lettre que son étendue ne permet pas de donner ici *in-extenso*. Quelques passages suffiront pour l'appréciation exacte du caractère du Ministre des Sciences, traité de jacobin par les Ultras du parti contraire, et du moine fribourgeois qu'on ne traitait pas beaucoup mieux dans certains cercles politiques et religieux du Valais, des Petits Cantons, et à Fribourg même.

Berne, 7 juillet 1799.

Liberté, Égalité,

Le Ministre des Arts et des Sciences de la République helvétique une et indivisible, au citoyen Girard, Cordelier à Fribourg.

«Pas de doute que vous ne me compromettiez beaucoup en refusant la place honorable qui vous est offerte..... Il ne s'agit pas seulement de désagréments qui peuvent en résulter pour ma personne. Dans le fond, j'y suis indifférent, et mon désir dominant est de sortir de cette galère. Mais il est une autre considération à laquelle je ne serai jamais étranger, c'est le bien de la religion. J'avoue que l'espoir de servir celle de Jésus-Christ a été l'unique motif qui m'a fait accepter une place où je prévoyais une foule de désagréments, l'anéantissement de mon bonheur domestique,

l'interruption de mes études favorites et d'ouvrages commencés, qui faisaient le plus grand charme de mon existence après la société de ma famille. Si nous parvenons à sauver la loi morale et à faire triompher sous la bannière du Christ la justice et la vertu, je suis heureux, et mes vœux sont accomplis. Mais dans ce but, je crois qu'il est indispensable d'environner nos autorités suprêmes de ministres des deux religions qui joignent à la confiance dont ils jouissent auprès de leur église, des lumières, de la philosophie et la ferme résolution de tout ramener vers le grand principe de l'amélioration de leurs semblables. Je vous avoue que j'attache beaucoup de prix à ce que vous acceptiez le poste auquel les vœux unanimes des législateurs et de votre église vous appellent.... Voulez-vous qu'un Graf ou un Schæfer [1], ou un autre automate de ce genre perpétue ici le préjugé que les cérémonies religieuses sont l'essence du culte, et *qu'ils déshonorent le vôtre aux yeux des protestants déjà si injustes dans les jugements qu'ils portent sur l'impossibilité à imprimer une direction morale aux institutions catholiques?*

« L'acceptation de cette place ne peut vous compromettre, de quelque façon que les affaires tournent. D'ailleurs, en supposant qu'il y ait du danger, vous n'êtes pas l'homme qui refuse de servir la bonne cause à ses dépens. »

Le Ministre terminait sa lettre en priant Girard d'offrir ses hommages à son évêque et de l'assurer de son concours dans les questions qui intéressaient la religion, les mœurs et la discipline ecclésiastique, compromises par certains scandales.

Cette lettre où Stapfer faisait un cas de conscience à Girard d'un refus, et où la voix du devoir se joignait à celle de l'amitié pour l'exhorter à répondre à l'appel du Directoire, était de nature à faire impression sur une âme élevée. Mais les expériences pénibles qu'avait faites Girard dans son

[1] Graf et Schæfer, deux prêtres sans talent et sans dignité, qui avaient momentanément rempli les fonctions d'aumôniers du régime helvétique et dont on a voulu faire à tort les premiers curés de Berne.

court stage au Ministère, contrebalançaient les arguments du Ministre, et l'auraient même probablement déterminé à décliner sa nomination, si Mgr Odet, auquel le père Girard avait fait part de la lettre de Stapfer, et plusieurs autres personnes de marque, n'avaient uni leurs instances à celles du Ministre. Parmi ces personnes, on voit avec une vive satisfaction figurer le chanoine Fontaine. La brouille, comme on le voit, n'avait pas été de longue durée, et les opinions politiques de cet ancien ami de Girard ne l'empêchaient pas de prendre un vif intérêt à l'établissement régulier d'un culte catholique à Berne.

Une circonstance de famille vint peser encore sur la détermination du père Grégoire. Son beau-frère, le docteur en médecine, Pierre Savary, l'un des chefs du parti modéré au Sénat helvétique, venait d'entrer au Directoire et désirait vivement que son parent acceptât la place d'aumônier du gouvernement unitaire. En présence de toutes ces sollicitations, Girard se décida à vaincre ses répugnances et à sacrifier encore une fois ses goûts de retraite à ce qu'il considérait comme l'accomplissement d'un devoir.

Comme la première fois, il ne se rendit à son poste qu'après s'être mis en règle avec ses supérieurs ecclésiastiques, le provincial de l'Ordre et l'Évêque de Lausanne, au diocèse duquel Berne ressortissait alors. Mgr Odet lui délivra le 22 juillet son institution canonique avec des pouvoirs très étendus et dans les termes les plus flatteurs.

A cette époque, l'évêque continuait à vivre dans les meilleurs termes avec le gouvernement helvétique; il en donnait un gage public dans le mandement *Quantam pro nobis* (10 juillet), où il exhortait le clergé à prêcher l'obéissance au pouvoir établi, et blâmait avec force les ecclésiastiques qui s'en écartaient.

Le bruit du départ prochain du père Girard s'étant répan-

du dans sa ville natale, y produisit une sensation très diverse, selon qu'on voyait dans son appel à Berne un honneur fait au canton, ou une perte pour l'Église et le pays. Aussi, pendant que les uns le félicitaient de la distinction dont il était l'objet, d'autres lui en exprimaient leur chagrin. Les adversaires eux-mêmes semblaient attristés ou cachaient leur joie.

Le grand ami des Jésuites et des professeurs du Collège, le comte François-Pierre de Diesbach ne fut pas des derniers à exprimer ses regrets. Il se donna la satisfaction d'assister aux derniers sermons prêchés par le père Girard les 12 et 18 juillet[1]. Mais il était loin de ressentir pour la prédication évangélique du religieux cordelier, l'admiration que lui faisait éprouver celle de l'ex-jésuite Matzel, dont le nom revient à chaque instant dans son Journal.

Quelques jours après, nous trouvons l'aumônier du gouvernement helvétique installé dans son nouveau poste, et inaugurant à Berne un ministère qu'il devait rendre si profitable à la religion et à la patrie, dont il ne séparait jamais le culte dans son cœur.

[1] Journal de François-Pierre de Diesbach, de l'année 1799.

LIVRE II

GIRARD, CURÉ DE BERNE

CHAPITRE III

Relations avec les Bernois. Lutte ouverte contre l'obscurantisme à Fribourg (1799-1801).

Position difficile de l'aumônier du gouvernement helvétique. — Organisation du culte catholique. — Système de prédication. — Exercice du Ministère. — Les orphelins des Petits cantons. — Délicatesse religieuse des Bernois. — Le doyen Ith. — Le prosélytisme de Girard. — Les sectaires à Berne. — Jugement de Girard sur la vulgarisation de la Bible et le principe fondamental de la Réforme. — Situation matérielle du clergé catholique et protestant sous le régime helvétique. — Projet de Girard d'une démarche combinée des deux clergés auprès du gouvernement. — L'évêque Odet contraire à ce projet. — Mémoire de ce prélat au gouvernement unitaire. — Contre-observations infructueuses de Girard et Fontaine. — Projet des deux amis pour le relèvement de l'instruction supérieure et de la théologie dans l'Évêché de Lausanne. — Résistance des Obscurants. — Commencement de la fameuse campagne de l'évêque Odet contre le Conseil d'Éducation présidé par Fontaine (janvier 1801). — Le gouvernement helvétique intervient à la requête du père Girard. — Échec de l'Évêque à la Diète cantonale de Fribourg (août). — Arrivée à Berne de Wessenberg, envoyé de l'archevêque métropolitain, Mgr Dalberg (octobre 1801).

Quand le père Grégoire commença à exercer son ministère sur les bords de l'Aar en qualité d'aumônier du gouvernement helvétique, il avait trente-trois ans, c'est-à-dire l'âge ou Jésus-Christ terminait le sien sur cette terre. Aussi,

se met-il l'exemple du Sauveur sous les yeux, cherchant à l'imiter dans la mesure des forces humaines, «toujours faibles, quand on les compare à celles du divin Maître.» Mais en acceptant le poste auquel il se croyait appelé par la Providence, le père Grégoire avait compris toutes les difficultés que lui créait sa position au milieu d'une population pleine de préventions contre le catholicisme et que n'était pas fait pour dissiper l'usage du *Catéchisme de Heidelberg* où le culte catholique est traité d'idolâtrie.

Estimant qu'une extrême circonspection était seule capable de dissiper ces préventions, il prit le parti d'éviter toute controverse et de vivre loin de toute société, consacrant son temps au soin des malades, à l'instruction des enfants, et à ses études de prédilection, religieuses, philosophiques, éducatives.

L'organisation du culte devait être le premier objet de la sollicitude du Père Grégoire. Il le fit dans l'esprit de l'Église primitive, il écarta tout ce qui sentait la pompe et le luxe des ornements, et pouvait offusquer l'opinion publique. Se souvenant du beau chant religieux du peuple allemand qui l'avait si fort impressionné dans l'Odenwald, le père Grégoire entreprit de l'introduire dans sa paroisse et y réussit si bien que les protestants trouvaient à l'entendre le même plaisir que les catholiques.

La prédication était un autre écueil du ministère. Girard avait à prêcher les vérités évangéliques devant les membres du gouvernement helvétique appartenant presque tous à l'église romaine par la naissance, mais devenus pour la plupart indifférents ou hostiles et aux yeux desquels le rétablissement du culte n'était qu'une concession faite aux préjugés du vulgaire. Dans son auditoire, il y avait beaucoup d'amis du nouveau régime, mêlés à plusieurs partisans de l'ancien ordre de choses, attentifs les uns et les autres à

relever les moindres allusions aux événements du jour. L'orateur sacré se tira de cette position délicate en se maintenant sur le terrain solide de l'Évangile, au-dessus des partis. Un jour cependant dans un sermon où il avait pris pour texte ces paroles de Jérémie: *Seigneur, rendez-nous les anciens jours*, l'on crut surprendre le regret des anciennes institutions, alors qu'il ne s'agissait que des vertus des ancêtres et de l'ancien amour de la patrie. Il reçut cependant à cette occasion un léger avertissement de la part du Ministre.

L'aumônier eut souvent l'occasion d'exercer son ministère auprès des soldats français en garnison à Berne, dont il baptisait les enfants, bénissait les mariages et suivait les convois funèbres. Il eut un jour la pénible mission d'en assister deux au Champ de mars, où ils devaient être fusillés! L'un d'eux, un savoyard, était accusé d'avoir tué un de ses camarades. Le père Girard, qui soupçonnait quelque erreur dans le jugement rendu contre ce malheureux, chercha sans succès à faire reviser la procédure. Le condamné fut exécuté et subit son sort avec une insensibilité qui touchait à l'idiotisme. A quelque temps de là, le vrai coupable fut découvert, et l'autorité militaire fit prier l'aumônier de se taire, laissant à ce dernier le regret amer de ne pas s'être donné plus de peine pour sauver cette victime de l'erreur judiciaire. «C'est ainsi, dit l'auteur des *Souvenirs*, que vont les choses dans la justice humaine; par bonheur, il en est une autre qui sauvera tout.»

Aux soins des malades et des prisonniers vint se joindre pour le père Grégoire la direction d'une école de religion. Les désastres de Nidwald en septembre 1798 avaient jeté sur le pavé de la ville de l'Aar une foule d'orphelins. Après avoir pourvu à leur entretien avec l'aide des âmes compatissantes, Girard s'occupa à leur procurer l'instruction dont

ils avaient besoin, et se chargea de l'enseignement religieux de ces pauvres enfants. Le concours charitable de Madame de May, protestante, femme d'un ancien avoyer, fut utile au père Girard en cette circonstance, comme en général pour tous les secours à distribuer aux pauvres de la paroisse catholique.

Une autre relation intéressante du père Girard, fut celle qu'il noua avec le doyen Ith, premier pasteur de la grande Église, le chef en quelque sorte du clergé bernois, et l'un des hommes les plus distingués par leurs talents et leurs vertus qu'ait eus la Suisse. Pour être comme le curé catholique un fervent admirateur de Kant, Ith n'en était pas moins très attaché au christianisme et à son Église dont il défendait avec énergie la cause gravement compromise par la Révolution. A côté de leur commun enthousiasme pour la philosophie du Devoir, il y avait entre Girard et Ith un autre trait d'union, l'amour de l'éducation populaire. Après Stapfer, le Ministre des Sciences, l'École élémentaire de Pestalozzi à Berthoud ne devait pas avoir de soutien et de protecteur plus déclaré que le doyen Ith.

Ce pasteur avait une compagne digne de lui et qui, clouée par la maladie sur son lit de douleur, s'occupait des pauvres avec une sollicitude touchante. «C'est devant son lit, nous dit le curé de Berne, que j'ai reçu la liste des trente et quelques orphelins catholiques qui devaient former le noyau de mon école naissante. La malade les recommanda à mes soins comme s'ils eussent été les siens propres. Son mari ajouta qu'ils seraient placés dans d'excellentes mains.» «Cette jeunesse, poursuivait le pasteur, doit rester attachée à la foi de ses pères; nous veillerons à ce qu'ils en suivent régulièrement les exercices.»

Dans les écoles publiques où les orphelins des Petits-Cantons recevaient des leçons de lecture et d'écriture, on

avait donné aux maîtres l'ordre de les congédier à l'heure de l'instruction religieuse. «On poussa la délicatesse, rapporte Girard, jusqu'à demander mes directions pour la nourriture des enfants en carême et les jours d'abstinence. Si j'avais ignoré la parfaite tolérance, Berne me l'aurait apprise.»

Le doyen Ith n'était pas le seul ministre protestant avec lequel le curé de Berne entretînt des rapports agréables. Souvent les pasteurs l'invitaient à leurs soirées et même à leurs repas de corps. Dans les hôpitaux, il n'eut jamais avec eux de ces froissements pénibles et dont *la charité souffre sans profit pour la foi*. Il était d'usage à Berne qu'on publiât le texte des sermons qui se prononçaient dans les églises à l'occasion du jeûne fédéral. Le discours du curé catholique vit le jour à côté de ceux des pasteurs.

«J'ai vu ces Messieurs à mes sermons, et ils ont pu me voir aux leurs. Je les ai entendus prêcher les vérités évangéliques avec clarté, avec force, avec onction. Mon cœur s'écriait comme l'apôtre: Pourvu que Jésus-Christ soit prêché! Jamais les ministres bernois n'ont essayé de controverser avec moi et je n'ai pas été tenté de le faire avec eux. C'est la controverse qui nous a divisés au XVI^e^ siècle.»

Un sentiment analogue à celui qu'exprimait le père Girard sur la controverse se retrouve dans un des écrits du chanoine Schmidt, l'auteur si estimable des *Œufs de Pâques* et de la *Bible de l'Enfance*.

«Mieux vaudrait, disait-il, des sermons d'union pour montrer que nous sommes d'accord sur bien des points essentiels du christianisme, les dix articles du symbole par exemple.»

Ce n'est pas que le désir de ramener ses frères séparés à la foi catholique manquât au curé de Berne. Mais son prosélytisme consistait dans la foi qui opère par la charité. Il

savait d'ailleurs que l'œuvre des siècles ne se détruit pas en un instant, et il bornait pour le moment son ambition à prouver aux ministres réformés que malgré la différence de liturgie et de doctrine, les catholiques étaient chrétiens et non idolâtres comme l'enseignait le catéchisme de Heidelberg.

La question la plus délicate dans les rapports entre protestants et catholiques, c'est la question des mariages mixtes. Le père Girard n'aimait pas ces sortes d'unions et aurait même voulu, chose impossible, les empêcher tout à fait. Mais il ne chercha jamais à profiter de ces occasions pour faire des prosélytes par contrainte ou par surprise. Sa maxime sur ce point, comme sur d'autres de ce genre, était que, « si la loyauté était bannie du reste de la terre, elle devrait au moins se trouver dans le domaine religieux. »

Si le séjour du père Girard à Berne ne fut pas marqué par des conversions, il rendit au moins le culte catholique respectable à bien des personnes qui en avaient une opinion différente. Un témoignage précieux lui a été rendu à ce sujet par cette même dame de May dont les *Souvenirs* ont célébré la bienfaisance, et qui disait un jour au chanoine Fontaine :

« Je ne connais personne d'aussi dangereux pour nous autres protestants que le père Girard ; il fait respecter la religion que tant d'autres ne savent que faire haïr [1]. »

Une des choses qui frappèrent le plus Girard pendant son ministère de cinq ans à Berne, ce fut la superstition des paysans bernois et la manie assez répandue parmi eux de

[1] Paroles citées dans la fameuse lettre adressée par le chanoine Fontaine à Mgr Jenny, évêque de Lausanne, le 24 mars 1827, publiée dans Berchtold, *Notice historique sur les Chambres des Scolarques*, 1850, Fribourg.

s'adresser aux prêtres catholiques pour en obtenir des exorcismes ou des conjurations. S'adressait-on au curé de Berne, il cherchait à faire comprendre l'insanité de ces pratiques. Lorsqu'il leur demandait pourquoi ils ne s'adressaient pas à leurs pasteurs, ils répondaient que ces ministres n'avaient aucun pouvoir sur le diable.

« Je n'étais pas fier, dit l'auteur des *Souvenirs*, du crédit que la superstition attribuait aux prêtres catholiques ... La Réformation a fait de grandes choses, mais elle n'a pas pu extirper la superstition, parce qu'elle n'a pas pu changer la nature humaine. »

L'esprit de secte va de pair avec la superstition. Au commencement de ce siècle, l'esprit sectaire avait pris dans le canton de Berne un essor alarmant. Il parut un livre rempli de citations bibliques, et où, au nom du ciel, on prêchait l'abolition de la propriété, de la famille, des tribunaux, de l'Église et de l'ordre social tout entier. Girard lut ce livre avec horreur et se confirma dans la conviction où il était arrivé que l'Écriture n'était pas faite pour être mise entre les mains de la multitude ignorante et fanatique. Cette conviction l'amena à un nouvel examen des principes fondamentaux de la Réforme, examen dont il a consigné lui-même les résultats dans quelques pages des *Souvenirs* :

« Au XVI^e^ siècle on proclama, dit-il, l'émancipation du monde chrétien en lui disant : Voilà la Bible, la Parole de Dieu. Que chacun y puise pour sa part la croyance et la foi, nul mortel n'a le droit d'intervenir dans cet examen ; la foi est libre. Sans doute la foi est libre ; il est même ridicule de vouloir lui commander ; mais autre chose est de commander la foi, autre chose de l'inspirer et de la diriger. C'est ainsi que la religion chez le peuple repose presque entière sur l'autorité. On ne peut guère lui donner une autre base parce que dans tous les temps et dans tous les pays, la multitude reste toujours sur ce point dans le voisinage de l'enfance. La tâche de sa vie est de gagner son pain à la sueur de son

front, et cette tâche absorbe la plupart de ses pensées. Sans doute que par là son intelligence se mûrit, mais cette maturité se borne presque entièrement aux affaires qui l'ont produite. On peut et on doit lui faire comprendre autant que possible la religion, en l'alliant à la conscience, au gros bon sens, aux affections de la nature, afin de l'éclairer, de lui donner de l'empire et de la vie; mais tout cela doit se faire avec une certaine mesure. Si vous la dépassez imprudemment, vous ne serez pas compris, et vous troublerez un esprit toujours faible et borné, qui n'est point du tout fait pour la science, et qui n'en aura pas besoin. »

L'auteur des *Souvenirs* se livre ici à une dissertation destinée essentiellement à prouver que les réformateurs, en s'appuyant uniquement sur l'Écriture et en rejetant l'enseignement oral, ont renversé l'ordre établi par le Sauveur et conservé par les apôtres et l'Église universelle. Cette dissertation est trop longue pour être insérée *in extenso* dans ces pages. Mais le père Girard a été si souvent accusé, dans le sein de son Église, d'incliner au protestantisme qu'il n'est pas sans importance de marquer les traits essentiels qui le séparaient des doctrines des réformateurs du XVI^e^ siècle.

« Le peuple, nous dit Girard, n'a pas la science nécessaire pour aborder le texte original, ni pour juger de l'authenticité des livres saints, de leur intégrité à travers les siècles et de la véritable leçon à choisir parmi les nombreuses variantes. Ce n'est pas non plus les originaux qu'on lui met sous les yeux ; on lui donne donc une version où le traducteur a pris sur lui tout le travail de la critique. Mais par là la belle moitié du jugement est déjà portée sans la moindre intervention du juge.

« La vérification des titres sacrés serait cependant la première chose à faire quand on est appelé à y puiser son symbole et sa loi. C'est donc faire illusion à ce peuple-juge ; c'est anticiper sur son droit.....

« L'Évangile, dit plus loin le père Girard, a été établi sur la parole et non sur les écrits de Jésus. Le Sauveur n'a pas écrit, il a parlé. La société chrétienne est donc fondée sur le ministère de la parole. Pour la propagation du christianisme et sa perpétuité sur la terre, l'Écriture est sans doute beaucoup; mais elle est nulle sans le ministère de la parole, qui longtemps a été seul dans l'Église, et qui l'est encore bien souvent, pour ne rien dire de plus. L'Écriture est inerte comme la matière, si la parole ne la vivifie.... L'Écriture est stérile et périssable. Le temps a détruit les originaux de Moïse, des prophètes, des évangélistes et des apôtres..... L'Écriture est anonyme et ne peut se prouver elle-même. Elle n'est pas même à la portée de tous les hommes, puisqu'elle exige la connaissance de l'écriture. Le texte original est d'ailleurs écrit en langue grecque ou hébraïque, langues mortes auxquelles la Parole de vie devait survivre.

« Le don des langues manque à l'Écriture et appartient à la prédication, sans le ministère de laquelle la Bible serait un livre fermé depuis des siècles..... L'Écriture est un texte sans commentaire. Les temps changent les choses, les mœurs; les idées changent avec eux. L'Écriture restant la même, qui est-ce qui en fera l'application aux circonstances présentes, sinon le Ministère de la Parole? Vous lui demandez une explication et elle reste muette, ou plutôt elle répète sans cesse un même mot : Ce qui est écrit, est écrit.

« A Dieu ne plaise, s'écrie Girard, que je veuille déprimer les livres sacrés ! Je les vénère, je demande que les Ministres de la Parole s'en nourrissent. Je veux même les mettre à certaines conditions entre les mains de la multitude, les uns en extraits, les autres en entier ou à peu près. Mais je me suis convaincu que la Réforme en invitant les chrétiens à puiser eux-mêmes leur foi dans les Écritures, a interverti l'ordre établi par le Sauveur.

« On me dira sans doute, insiste l'auteur des *Souvenirs*, que les réformateurs n'ont point aboli le saint ministère, et qu'il a subsisté jusqu'à nos jours. Oui, dans les pays soumis à la Réformation, il existe un ministère de fait, mais non de droit, il est détruit par le principe dont elle est partie et qu'elle professe encore, celui que les peuples sont appelés à puiser eux-mêmes leur religion dans la Bible..... Le principe de la Réforme, répété sans cesse et proclamé de même, sape sourdement l'autorité du ministère de la parole et le ministère lui-même..... Il est bien remarquable que

les églises protestantes de toutes les nuances ne subsistent que pour autant que, dans leur inconséquence, elles conservent le catholicisme hors de la catholicité.... On a comparé les églises protestantes à des branches détachées de l'arbre antique. Cette comparaison n'est pas juste, à mon avis. Depuis trois siècles les branches auraient séché complètement, et pourtant elles ont un feuillage vert et portent de bons fruits. Dieu soit loué! C'est que les branches ne sont qu'en partie détachées, comme on en voit aux arbres. Elles y tiennent encore, et elles reçoivent leur sève de la tige et de ses racines..... On pourrait comparer l'église catholique à une vieille mère, et les sociétés protestantes à des jeunes filles qui ont quitté le toit paternel pour vivre chacune à leur gré et faire leur ménage à part loin des yeux de la mère commune, de sa surveillance et de sa direction.

« Les filles ont beau renier celle qui leur a donné le jour; c'est d'elle qu'elles ont reçu la vie ; elles sont faites à sa ressemblance, elles ont reçu une dot de leur mère et qui plus est l'éducation....

« O vieille et vénérable mère! tu avais sans doute bien des rides et des taches, lorsque tes filles ont déserté ta maison. Il y avait aussi bien des choses à redire à ton costume où tant de siècles, tant de peuples, tant d'esprits diversement tournés avaient voulu mettre quelque chose du leur. Mais malgré cela et malgré tout, tu étais la mère et tu la restes encore; tes filles ne vivent que par toi et les antiques traditions. Je vois dans tes mains un fruit réparateur, celui de l'arbre de vie; c'est ton *nil innovetur* qui peut te rajeunir à toute heure et te débarrasser non-seulement de ton costume dont se sont moquées tes jeunes filles, mais encore des rides et des taches que produisent les ans. Il ne tient qu'à toi de reparaître brillante de jeunesse, avec la fraîcheur et la beauté de cette vierge que l'apôtre avait sous les yeux comme le type de l'Église qu'il s'est usé à fonder, et qu'il a aussi arrosée de son sang. »

Un catholicisme sincère et profond respire dans les belles pages qu'on vient de lire. Mais aujourd'hui, après les décrets du Concile du Vatican, le père Girard pourrait-il encore se prévaloir si hautement, comme il le fait ici, du *nil innovetur*?

L'Église protestante, de son côté, s'est divisée encore plus ; le christianisme libéral est venu détruire le dogme et faire de la morale l'essence unique de la religion. Qu'est devenu le principe d'autorité sur lequel le curé de Berne croyait pouvoir étayer tout l'édifice de la foi populaire? Ce principe a été battu en brèche de toutes parts, bien que la nature humaine n'ait pas sensiblement changé depuis que Girard recueillait ses souvenirs sur les bords de la Reuss en 1826, et que le nombre des personnes capables de raisonner sérieusement leur foi et de l'étayer sur la science ne soit pas beaucoup plus grand qu'il ne l'était il y a plus d'un demi-siècle.

On voit que Girard ne pensait pas qu'il fût prudent de mettre sans préparation la Bible entière entre les mains du peuple. Il revient encore sur cette idée dans le passage suivant:

« Dans la chaleur de la discussion, nos réformateurs ont répandu la Bible et toute la Bible parmi le peuple. Une mère est plus soucieuse et plus prudente ; car vous ne la voyez pas mettre des armes à feu entre les mains des enfants. Si elle leur en voit, elle court tremblante et les leur arrache aussitôt. »

La comparaison est-elle juste? Les peuples de la Bible sont-ils plus immoraux que ceux à qui on la cache ou qui ne la connaissent qu'en partie? N'est-ce pas plutôt le contraire?

Mais le principal grief de Girard contre la Réformation est toujours celui de diviser les hommes.

« En renvoyant, dit-il, chaque fidèle à l'Écriture, vous l'isolez pour l'examen, le résultat et la communion. Il ne serait pas surprenant qu'en vertu du principe d'individualité, on eût autant d'églises que de familles ! Le principe de la Réformation est une racine à vertu corrosive, dont on peut pour un temps couper les rejetons, mais qui en repousse toujours de nouveaux. Placé entre les symboles et le principe de l'examen particulier, le protestant se trouve dans une position tout à fait fausse: il doit juger, et on a jugé pour lui. L'incompétence évidente du juge l'irrite et il reprend

sa liberté quand il le peut. Que le serment des ministres soit supprimé, ou que les ministres ne le respectent pas (nous avons vu les deux choses), aussitôt reparaissent de nouvelles divergences et de nouvelles divisions. Il n'y a qu'à jeter un coup d'œil sur la littérature théologique des derniers temps pour voir que si les églises proprement dites ne se multiplient pas, il s'en forme tout de même une espèce autour des chaires de professeurs dans les académies. Le peuple, à son tour, s'affranchit quand les circonstances le lui permettent, et il devient sectaire jusqu'à ce que l'autorité pèse sur lui et le force au secret, à la dissimulation, à l'hypocrisie. Le cœur me saigne chaque fois que j'arrête mes regards sur ces églises multipliées et j'en accuse les réformateurs. Je ne condamne pas leurs personnes, mais leur conduite que je suis forcé d'appeler anti-chrétienne. Il est vrai que toutes ces fractions invoquent encore le nom du Seigneur, qu'elles s'appellent de son nom, qu'elles écoutent son Évangile comme leur oracle et leur loi. Il est encore vrai que l'on retrouve chez elles la pure, sainte et touchante charité qui, sur les ailes de la foi et de l'espérance, s'élève vers le Père céleste pour venir ensuite embrasser ses enfants sur la terre et se mettre à leur service. Cependant il n'en est pas moins vrai que ces fractions ne sont pas une église, mais plusieurs églises, pas une seule et même famille, mais plusieurs familles à côté d'une autre plus antique et plus vaste dont elle s'est détachée.

« Si je demande à nos frères dissidents : Qu'est-ce que le divin Maître est venu faire sur la terre ? A cette question ils n'hésitent pas à répondre avec le pieux Volkmar Reinhard, une des lumières de l'école évangélique : Le Sauveur est venu réunir tous les hommes sans exception en une seule et même famille sous les yeux et, pour ainsi dire, dans le cœur du Père commun. Or, que fait la Réformation ? Au lieu d'unir les hommes, elle a été une pomme de discorde jetée dans le monde chrétien ! Le lien de la charité était rompu, en même temps que celui de la foi était brisé.... »

En accusant les réformateurs d'avoir occasionné une séparation dans l'Église, le père Girard semble croire que la

Réformation eût pu s'accomplir d'une autre manière. Car ce n'est pas lui, avec sa connaissance profonde de l'histoire ecclésiastique, qui pouvait ignorer la nécessité d'une réaction contre la dégénérescence morale de l'Église, *coupable dans ses membres et dans son chef*, de l'aveu de ce dernier lui-même. Mais la réforme n'étant pas venue d'en-haut, elle a dû se faire d'en-bas. Le pape qui la voulait, le sage et austère Adrien VI, arriva trop tard pour la paix religieuse de l'Europe, et pour l'unité catholique.

Ainsi le contact des ministres protestants, bien loin d'affaiblir ou d'ébranler l'attachement de Girard aux doctrines fondamentales du catholicisme, semblait l'avoir fortifié. Ce contact eut en outre un autre résultat pour le curé de Berne, ce fut de découvrir le côté faible de l'Église réformée, c'est-à-dire sa dépendance excessive des gouvernements.

Le doyen Ith et d'autres ministres bernois souffraient eux-mêmes vivement de cette situation et s'en plaignaient parfois au curé catholique ; ils regrettaient l'absence d'une hiérarchie qui leur permît de résister à la pression de l'autorité civile. Ils cherchèrent à y suppléer par une organisation arrêtée de concert avec l'antistès ou chef du clergé zurichois, J. J. Hess. Mais ces tentatives vinrent échouer contre la résistance d'une grande partie du clergé réformé. Un ministre vaudois, bien connu depuis lors par le rôle important qu'il a joué dans la campagne du Réveil religieux en 1820, le pasteur Curtat, disait un jour ironiquement au Père Girard :

« Pas de pape Ith ; s'il nous en faut un, autant vaut prendre celui de Rome [1]. »

[1] Curtat, né en 1759, est mort Premier Pasteur de Lausanne en 1832. Le séjour de M. Curtat à Berne est, comme on voit, bien antérieur à 1805, où l'auteur de la remarquable *Histoire du mouvement religieux dans le Canton de Vaud* (1870). M. Jacques Cart, a placé son arrivée aux bords de l'Aar.

La situation déplorable que la Révolution avait faite aux deux confessions préoccupait à juste titre Girard et ses amis de Berne. Car, à la perte de toute indépendance, était venue se joindre la privation de ressources matérielles suffisantes. Dans certains cantons protestants, le dénuement des pasteurs était tel que leurs enfants allaient mendier de porte en porte. Dans les cantons catholiques, la suppression du couvent des Franciscains à Soleure faisait craindre la destruction de tous les autres monastères, dont les biens avaient déjà été mis sous séquestre. La faveur avec laquelle on accueillait à Berne les solliciteurs de bénéfices et les prêtres mécontents qui se plaignaient de leurs évêques, inquiétait aussi ces derniers pour leur juridiction.

La pensée qu'une démarche collective des deux clergés, protestant et catholique, pourrait remédier à bien des maux s'était présentée en même temps à l'esprit du père Girard et du doyen Ith. Il s'agissait pour eux d'obtenir du gouvernement helvétique ou une franche adhésion aux principes du christianisme, ou une complète abstention du pouvoir dans les questions qui touchaient à la foi religieuse. Dans la première alternative, une certaine intervention de l'État dans l'Église se légitimait par l'accord des deux pouvoirs. Mais dans la seconde, les deux sociétés restaient étrangères l'une à l'autre, et, comme l'écrivait Ith au *Kirchenrath* du canton de Berne:

> «Si l'État entend cesser toute relation avec l'Église, il n'a pas le droit d'entraver le cours de la société religieuse, tant qu'elle n'enseigne pas de doctrines nuisibles à l'État.»

Ainsi se posait en Suisse, et bien avant Vinet, la question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, telle qu'elle sortait des délibérations du père Girard avec le doyen Ith et ses amis.

De l'alliance défensive des deux clergés dans un intérêt commun, Girard semblait se promettre de grands résultats, non seulement pour la solution des questions à l'ordre du jour, mais encore en vue de ce rapprochement des esprits et des cœurs qui faisait le fond de son prosélytisme.

L'évêque de Lausanne, Mgr Odet, avait d'abord accueilli favorablement la proposition d'une entente et paraissait tout disposé à entrer en pourparlers à ce sujet avec le doyen Ith. Plus tard, Girard lui ayant rappelé sa promesse, Mgr Odet, tout en maintenant l'intention d'en écrire à «l'estimable» doyen, annonçait son projet d'adresser pour son compte des représentations au gouvernement helvétique au sujet des cloîtres, et pour se plaindre entre autres de la manière dont on traitait le souverain Pontife dans le *Bulletin de Lausanne*[1].

Trompé par les apparences, le père Girard avait fait part du projet d'union projetée au chanoine Fontaine. Celui-ci crut venir en aide au rapprochement par la publication d'un écrit sur la *Tolérance religieuse*[2]. Cet opuscule empruntait un caractère d'actualité au fait que le gouvernement helvétique était justement en train d'élaborer une loi sur la liberté des cultes, loi qui consacrait cette liberté, en la renfermant toutefois dans la limite des cultes chrétiens, conformément aux conclusions de Fontaine. Mais parler de tolérance, même limitée aux cultes chrétiens, était un crime aux yeux de ceux qui répétaient le fameux mot du cardinal Pacca: «Tolérer l'hérésie, c'est tolérer la peste.»

Au tort de parler de tolérance, Fontaine avait d'ailleurs joint celui de rompre une lance en faveur de la philosophie,

[1] Lettre autographe de Mgr Odet, du 4 juin 1800, au *révérend Dom* Girard, curé de Berne.

[2] Un mot sur la Tolérance religieuse d'après les lumières de la raison par Fontaine, chez Piller, imprimeur, 31 pages, 1800.

pour laquelle il avouait hautement sa prédilection en tête de son opuscule. Aussi cet écrit fut-il signalé, et même du haut de la chaire, comme inorthodoxe, et fut-il l'objet d'une réfutation écrite du jésuite Matzel, l'un des prédicateurs du collège, «bien capable, dit le comte Diesbach dans son journal, de contrebalancer celui que le chanoine Fontaine vient de publier en faveur de cette tolérance[1].» Aussi est-il douteux que l'évêque Odet eut jamais songé sérieusement à accepter le concours du clergé bernois. Mais s'il eût jamais pu en avoir l'idée, l'écrit de Fontaine et l'accueil qui avait été fait à cet opuscule, étaient propres à le guérir de toute tentation de ce genre.

Étonné de ne pas voir donner suite à la démarche projetée des deux églises, le père Girard avait renouvelé ses instances auprès de l'évêque, et accompagnait sa lettre à Mgr Odet du mémoire présenté au gouvernement helvétique par le clergé protestant, en se proposant à l'évêque pour en rédiger un pareil au nom du clergé catholique. Cette fois, la réponse de Mgr Odet ne se fit pas attendre, mais différait complètement de ton et d'allures avec les missives antérieures.

«J'ai reçu hier le livret où Messieurs les Protestants exposent les droits de leur Église. J'en trouve le contenu excellent pour eux. Mais je ne sais comment nous pourrions l'admettre pour notre Église. Je vous prie de faire attention que non-seulement je tiens à l'Évangile de Jésus-Christ, mais que je tiens encore au serment que j'ai fait à mon sacre, à toutes les constitutions apostoliques, et que je ne puis me départir du Concile de Trente.

«Vous me ferez le plus grand plaisir, continuait le prélat, de rédiger le pendant que vous me proposez au dit livret, dans le but de le concilier avec notre religion. J'ai la plus grande confiance en

[1] Journal inédit du comte Diesbach à la date de juin 1800.

votre façon de penser, en vos travaux. Mais faites en sorte que ces conférences ne nous entraînent pas de nouveau dans ces disputes de religion, et qu'on ne voie pas renaître la trop fameuse querelle des articles fondamentaux. »

Ces paroles, après les promesses reçues, durent paraître bien dures à celui dont elles renversaient les plans agréés jusque-là et des espérances chères. Le serment de son sacre, que rappelait Mgr Odet, était vraisemblablement celui contre lequel avaient réclamé les Métropolitains d'Allemagne, réunis en congrès à Ems en 1786, et qui faisait un devoir à l'évêque de «combattre l'hérésie et le schisme de toutes ses forces.» L'allusion aux articles fondamentaux n'était pas flatteuse pour Girard, assimilé à Erasme et à ces théologiens trop conciliants du siècle de la réforme, décriés sous le nom de *théologiens syncrétistes*.

En dépit des divergences qui existaient entre l'évêque Odet d'une part, Girard et Fontaine de l'autre et qu'avait déjà suffisamment fait ressortir le mandement par lequel il avait signalé son avènement à l'épiscopat, en 1795, les premières relations du prélat avec le curé de Berne avaient été marquées au coin de la bienveillance et de la cordialité. En apprenant de quelle façon le père Girard avait réussi à introduire le culte catholique dans une ville dont il avait été banni pendant trois siècles, Mgr Odet n'avait pu contenir son enthousiasme.

«Je vous embrasse mille fois, mon cher Grégoire! De quelle consolation votre lettre n'a-t-elle pas rempli mon âme! avec quelle effusion de cœur ne l'ai-je pas lue! Je puis dire que depuis huit mois, je n'ai jamais éprouvé une sensation aussi agréable. Vous êtes destiné à remplir la carrière où vous faites des pas de géant et où personne ne peut vous remplacer.... Je vous remercie et bénis la divine Providence en me prosternant devant elle de ce qu'elle daigne vous inspirer et couronner votre zèle. J'approuve

hautement tout ce que vous avez fait et vous prie de continuer, en vous donnant tous les pouvoirs de grand-vicaire à Berne, *usque ad revocationem.*»

Mais peu de temps après, le curé de Berne avait pu constater un revirement notable dans les dispositions de l'évêché. C'était à l'occasion d'un mariage mixte pour la bénédiction duquel on lui avait accordé une dispense qu'on lui retira ensuite.

Ces mauvaises dispositions s'accentuèrent dans le mandement du 5 décembre 1799. Cette lettre pastorale publiée à propos du décès du pape Pie VI était remplie d'allusions aux prêtres philosophes imbus d'idées joséphistes. En regard de ces ecclésiastiques prévaricateurs, le mandement plaçait comme modèles à suivre les Jésuites, cette «société célèbre qui contribua de tant de manières aux beaux jours de la religion, des sciences et de la vertu, et dont Pie VI avait conservé avec soin le précieux germe dans l'espérance des grands biens qu'elle produirait un jour.»

Ce mandement ainsi que la lettre relative aux mariages mixtes ne portaient que la signature du secrétaire de l'évêché. En ne signant pas lui-même, Mgr Odet évitait de se mettre en contradiction trop directe avec sa correspondance précédente, et se ménageait la possibilité de renouer avec un intermédiaire utile, selon la tournure que prendraient les affaires politiques à Berne. Les prévisions de Mgr Odet ne le trompaient pas. Le coup d'État du 7 janvier 1800 précipitant du Directoire le parti de Laharpe amenait au pouvoir nouveau, établi sous le nom de commission exécutive, les chefs des Modérés dont faisait partie Pierre Savary, le beau-frère du père Girard. Dans l'espoir que ce revirement serait favorable à ses démarches, le prélat écrivait au curé de Berne: «Ne vous lassez pas, il est agréable pour

moi que vous soyez sur les lieux et que je puisse vous consulter.»

Le prélat ne paraissait pas moins satisfait de la peine que prenait le père Girard pour instruire les jeunes soldats de Fribourg en garnison à Berne.

«Je remercie mille fois le Seigneur de ce qu'il vous a mis dans le cas de déployer votre zèle. Comment ne pas approuver tout ce que vous faites quand vos démarches ne respirent que le zèle le plus pur?»

Quelques semaines plus tard, Mgr Odet ayant transmis au président du gouvernement helvétique un mémoire où étaient énumérés les griefs du clergé catholique contre les lois émanées du régime unitaire, priait le curé de Berne d'interposer ses bons offices auprès de son beau-frère. Mais, douloureusement affecté de la teneur de cette pièce, Girard, après en avoir délibéré avec le chanoine Fontaine, prenait sur lui d'en suspendre la remise.

En même temps, il adressait à l'évêque des observations où il combattait avec plus de franchise que de prudence les assertions du mémoire qu'il jugeait fausses, ou de nature à faire mauvais effet sur le gouvernement helvétique. Ainsi en ce qui concernait les couvents que le rédacteur du Mémoire appelait *la perfection de l'idée religieuse*, le curé de Berne demandait si la perfection était impossible aux origines du catholicisme, où l'institution monastique n'avait pas encore fait son apparition dans l'Église. C'était en second lieu relativement aux causes matrimoniales, enlevées par le régime unitaire au for épiscopal pour l'attribuer aux tribunaux civils. Girard mettait le rédacteur en opposition avec lui-même, puisqu'il avouait que saint Thomas d'Aquin, l'ange de la théologie catholique, reconnaissait à l'État le droit de régler ce qui regarde la société civile. Le *placet regium* ou

le visa de l'État considéré par le rédacteur comme une usurpation des gouvernements dans les temps modernes datait, selon le curé de Berne, de l'empereur Constantin, le protecteur du christianisme. Dans la dîme dont le rédacteur réclamait le rétablissement comme étant d'institution divine, Girard ne voyait qu'une propriété privée, respectable à ce titre, mais dont l'origine devait être cherchée dans les dons volontaires de l'État et des particuliers.

Un passage du mémoire épiscopal avait dû frapper tout particulièrement le père Girard et son ami Fontaine; c'était celui qui représentait l'existence du Conseil d'Éducation, dont ils faisaient partie l'un et l'autre ainsi que Mgr Odet lui-même, comme un empiétement sur l'autorité épiscopale, à qui, seule, incombait le droit d'approuver les livres d'une école et d'examiner les maîtres sur la doctrine et les mœurs.

Le Mémoire taxait «d'intrusion, d'hérésie, de schisme, de presbytérianisme, les ecclésiastiques qui s'attribueraient une partie de ces droits.»

En lisant ces lignes, le chanoine Fontaine ne put s'empêcher d'y mettre l'apostille suivante:

«Il y a des Conseils ecclésiastiques à Vienne et à Munich qui ne sont ni nommés, ni présidés par l'Évêque, et on n'a pas songé à les taxer d'hérésie.»

Mais sentant que c'était là une question délicate et personnelle en quelque sorte, le curé de Berne trouva à propos d'en faire complète abstraction. Il y avait déjà dans sa critique du Mémoire de quoi blesser un prélat qui semble avoir été d'un tempérament irritable à l'excès. Toutefois Mgr Odet ne tenait pas pour le moment à se brouiller avec le beau-frère du Président de la Commission exécutive, et il répondit à ses observations sur un ton dégagé et même amical, faisant bon marché de la rédaction et du rédacteur de son

Mémoire. Il n'en persistait pas moins à exiger qu'il fût envoyé à son adresse. Entrant en discussion avec Girard sur quelques-uns des points de sa critique:

«J'ignore, disait-il, si autrefois les lettres des évêques étaient soumises aux gouvernements; mais si elles l'étaient, c'était un abus qui, loin d'être conservé, devrait tomber nécessairement sous le régime actuel où chacun a le droit d'écrire sous sa responsabilité puisqu'il signe. De quel droit peut-on ôter cette liberté aux évêques, appelés les premiers à instruire les fidèles par des mandements et des lettres pastorales? D'ailleurs, n'est-il pas révoltant que leurs instructions soient soumises au visa d'un personnage dont les opinions sont contraires aux siennes?»

Encouragé par le ton affectueux de cette missive, et peut-être par la justesse de l'une ou l'autre des observations de son chef diocésain, le père Grégoire continua à lui servir d'intermédiaire et d'avocat auprès des autorités helvétiques, sauf en ce qui concernait le Conseil d'Éducation. Il n'aurait pu consentir à combattre l'existence de cette institution, sans renoncer à tous les plans de régénération intellectuelle et morale que lui et Fontaine rattachaient à la création de ce rouage de l'administration publique et dont ils persistaient à en espérer l'exécution en dépit de l'insuccès de toutes leurs tentatives précédentes. Les principales réformes réclamées par les deux amis étaient, comme nous l'avons vu plus haut, relatives aux écoles populaires et à l'enseignement classique et supérieur.

Pour les premières, Girard et Fontaine réclamaient des appointements plus convenables pour les instituteurs, la création d'une école normale sous le nom d'école centrale, des mesures propres à amener la fréquentation des écoles, l'adoption de bons livres élémentaires, la suppression en principe des châtiments corporels et dégradants dont abusaient les maîtres d'école.

Un commencement d'exécution avait été donné à ces *desiderata* par l'introduction comme livre de lecture dans les écoles de l'*Ami des Enfants*, traduit du *Kinderfreund* du baron de Rochow, le pédagogue de Rekane en Prusse. Peu favorable aux dévotions machinales, le Conseil d'Éducation recommandait la substitution des livres de prières à la récitation mécanique du chapelet. En même temps qu'il soumettait les instituteurs à un contrôle plus sévère, le Conseil protégeait leur honneur et leur considération contre les procédés injustes ou méprisants des communes et de certaines familles.

Dans le programme rédigé pour l'enseignement classique et supérieur, Girard et Fontaine faisaient entrer l'étude de la géographie et des langues modernes, de l'allemand surtout, indispensable dans un canton où les deux langues étaient en présence. L'École de droit naturel et civil, qui existait avant la Révolution, devait être rétablie. L'exercice insipide, la *solute*, disparaissait du tableau des études.

L'enseignement de la théologie devait être modifié comme tout le reste, d'abord par la création de nouvelles chaires, celles de théologie pastorale, d'exégèse, d'éloquence sacrée et d'histoire ecclésiastique; et en second lieu, en remplaçant les traités obscurs et surannés de Mondschein, pour la dogmatique, de Voit, pour la morale, de Pichler, pour le droit canonique, par des œuvres d'auteurs connus par leur valeur scientifique.

Ce plan de réforme de l'Académie fribourgeoise, soumis au magistrat qui remplissait par intérim, en l'absence de Stapfer, les fonctions de Ministre des Arts et des Sciences, May de la Schadau, reçut sa sanction et celle de la Commission exécutive. Mais ce fut pour rencontrer à Fribourg la même résistance que les projets précédents. Une députation de professeurs du Collège s'étant rendue à Berne pour protester contre ces changements auprès du ministre intérimaire, prétendit avoir obtenu gain de cause auprès des autorités, ce qui attira à ces Messieurs un démenti formel et un blâme de la part du Ministre. Le fait est que ce dernier se trouvait dans un grand embarras, ne sachant comment triompher de l'opposition calculée des professeurs de Fribourg à toute réforme de l'enseignement supérieur.

Girard, appelé en consultation par May de la Schadau, eut plusieurs entrevues avec ce haut fonctionnaire et mitigea le projet de manière à le rendre acceptable aux intéressés. Mais le projet mitigé ne trouva pas plus grâce que les autres devant le pacte de ténèbres. La seule concession à laquelle consentirent Messieurs du Collège était le rétablissement de l'École de droit, supprimée par la Révolution, et la création d'une classe pour les commençants. Mais le gouvernement helvétique, irrité de l'opiniâtre résistance des professeurs, songeait à dissoudre l'internat du Collège et à pensionner les titulaires. Une décision formelle fut même prise dans ce sens par le Conseil exécutif (24 novembre 1800). Mais à la nouvelle de ce décret, il y eut une telle clameur parmi le clergé, les partisans de l'ancien ordre de choses et le peuple des campagnes, que les patriotes qui craignaient de perdre la faveur de ce dernier prièrent le gouvernement helvétique de revenir sur sa décision. La nomination définitive d'un nouveau ministre des Sciences et des Cultes, à la place de Stapfer, envoyé comme Ministre de Suisse à Paris, n'était pas faite pour améliorer l'état de choses.

Ce nouveau ministre, Melchior Mohr, patricien lucernois, ancien curé de Gais dans l'Appenzell, était cependant un prêtre catholique très instruit et passait même pour une des plus fortes têtes pensantes de la Suisse. Comme son prédécesseur et comme Girard, il avait aussi bu à la coupe *em-*

poisonnée de Kant. Aussi Mgr Odet écrivait-il au curé de Berne, peu de temps après cette nomination :

« Que dites-vous de notre curé de Gais, le nouveau Ministre des Sciences ? J'aimerais bien à savoir si on peut le sortir de la philosophie pour lui parler religion. »

Mais le nouveau Ministre, pas plus que l'ancien, n'aurait eu le pouvoir de satisfaire les exigences de l'évêque, très modestes au début de la Révolution, et qui allaient croissant à mesure que la situation politique devenait plus favorable à l'Église en Suisse et en France surtout. Le premier Consul venait, en effet, de se prononcer en faveur du rétablissement des relations avec le pape, et laissait le Pontife nouvellement élu, Pie VII, reprendre possession, en juillet 1800, de la Ville éternelle dont son prédécesseur, Pie VI, avait été dépouillé par la violence du Directoire.

La haine de la philosophie qui respirait dans tous les actes de la Camarilla fribourgeoise trouvait un encouragement inattendu dans les dispositions de Bonaparte, de plus en plus hostile aux «idéologues», dénomination méprisante dans sa bouche et sous laquelle le premier Consul confondait les défenseurs des libertés publiques et les derniers représentants de la philosophie de Condillac[1].

Le pamphlet que l'ex-jésuite Barruel venait de faire paraître à Londres arrivait à point nommé pour accréditer l'opinion que tous les maux de la Révolution étaient l'œuvre des philosophes de France et d'Allemagne, auxquels il rattachait sans façon sous le nom d'illuminés et de francs-maçons tous les ecclésiastiques aux opinions libérales ou joséphistes, Dalberg en tête.

[1] « Ils sont là, disait Bonaparte, douze à quinze métaphysiciens bons à jeter à l'eau. C'est une véritable vermine que je porte sur mes habits. Mais je ne me laisserai pas atteindre, comme Louis XVI. » Lanfrey, *Histoire de Napoléon*, t. II, p 279.

Dans les premiers jours de l'année 1801, l'évêque jugea le moment propice pour entreprendre contre le Conseil d'Éducation la grande campagne qu'il devait poursuivre jusqu'à sa mort, en 1803.

La guerre s'ouvrit par un billet moqueur à l'adresse du vice-président du Conseil, et auquel le Père Marchand des Cordeliers eut le tort de répondre par une lettre plus mordante encore.

Transportant la lutte sur le terrain officiel, l'évêque revendiqua pour lui le droit exclusif de nommer les instituteurs de campagne, qu'avait conféré à ses prédécesseurs une ordonnance souveraine de 1749, et que leur avait ôté la Révolution. Le refus du Conseil, motivé entre autres sur le fait que ce droit de *placet* n'existait dans aucun autre canton, exaspéra le prélat ; il renvoya le diplôme de membre honoraire ou adjoint qu'il avait paru accepter avec plaisir une année auparavant. En même temps, il lançait une circulaire latine imprimée aux doyens et curés, où, non content de traiter les membres ecclésiastiques du Conseil d'hérétiques, de schismatiques, pareils aux Arius, aux Photius, à Luther et à Calvin, il y ajoutait le nom de prétendus philosophes et de faux politiques, qui, au nom du progrès, méditaient la ruine de la foi catholique.

L'envoi de la circulaire épiscopale avait été accompagné de mesures propres à paralyser complètement l'action du Conseil d'Éducation dans les campagnes. Défense expresse était intimée aux curés de laisser pénétrer dans leurs paroisses des livres de religion et de morale non approuvés par l'évêque et de reconnaître pour instituteurs ceux qui n'auraient pas fait leur examen à l'évêché. On donnait aussi à entendre aux prêtres qui avaient accepté les fonctions de commissaires d'école sous le nouveau régime qu'ils eussent à résigner sur le champ leurs fonctions, sous peine de

perdre à tout jamais les bonnes grâces et la confiance de l'Évêché.

On conçoit aisément l'effet de pareilles mesures jointes à la lettre épiscopale sur un peuple aussi docile que le peuple fribourgeois à ses chefs spirituels, secondés par la partie la plus ardente du clergé séculier et régulier, les Trappistes de Lestrange en tête. Les autres Ordres religieux, sauf les Cordeliers, ne restaient pas non plus inactifs, et, un moine augustin, prêchant le 11 mai dans une des principales églises de Fribourg, ne se gênait pas pour attaquer les mauvais prêtres « qui cherchent, disait-il, à opposer une religion nationale à la religion universelle de Jésus-Christ. » Une démarche conciliante tentée par le Conseil d'Éducation n'aboutit qu'à provoquer de nouvelles violences. Une lettre épiscopale prédisait aux prêtres qui braveraient son autorité, en continuant à siéger au Conseil, le sort de leurs confrères qui, au commencement de la Révolution, avaient accepté des fonctions dans le gouvernement, et qui avaient péri sur l'échafaud.

En présence des anathèmes de l'Évêché et de la faiblesse des autorités cantonales, peu disposées à braver l'impopularité qui s'attachait aux défenseurs du Conseil, les ecclésiastiques qui en faisaient partie prirent la seule résolution convenable dans la circonstance, celle de donner leur démission, dont leurs collègues laïques firent part à l'évêque, non sans protester contre les accusations dont le Conseil en corps était l'objet, affirmant n'avoir jamais eu, les uns et les autres, en vue que le bien.

« Et si, disaient-ils, l'échafaud devait être le prix de nos bonnes œuvres, lequel de nous regretterait ce sort glorieux ? »

Répondant au passage de la lettre épiscopale qui lui faisait un crime de l'introduction des Écoles du dimanche, le Conseil s'exprimait en ces termes :

« Il est vrai que pour empêcher les enfants de la campagne d'oublier entièrement ce qu'ils ont appris, nous avons exhorté les instituteurs à rassembler leurs élèves après le service divin afin de les tenir un peu en haleine tant pour le catéchisme que pour les autres objets d'enseignement public. Mais cet usage avait déjà été suivi avant nous dans plusieurs paroisses où les curés avaient trouvé des régents dociles à partager leur sollicitude, et nous étions bien éloignés de penser que vous trouveriez une profanation du saint jour du dimanche et l'effet d'un bouleversement révolutionnaire dans cette institution bienfaisante. Nous avons cru, au contraire, qu'instruire des ignorants en dehors des heures consacrées au service divin était une œuvre digne de contribuer à la sanctification des plus saints jours [1]. »

Plus au courant de l'histoire des papes, les membres du Conseil eussent pu s'appuyer de ce qui s'était passé à Rome au commencement du XVI[e] siècle, où un professeur de Padoue, Pandolphe Wolfgang, avait fait grand bruit en posant la thèse suivante : *Est-il licite de lire et d'écrire les jours de fête?* et où le souverain Pontife Léon X tranchait la question en autorisant le Collège romain qu'il venait de créer à instituer des leçons le dimanche.

Deux jours après, la lettre de démission des ecclésiastiques du Conseil était envoyée au gouvernement helvétique, avec celles des Commissaires d'Écoles ; le Conseil les accompagnait d'un aperçu historique de la lutte engagée entre l'Évêché et le Conseil, menacé dans son existence par les agissements de la Curie épiscopale. Et comme le faisaient observer les auteurs de la pièce, dont nous sommes à même, à un siècle de distance environ, d'apprécier la perspicacité, ce n'était pas uniquement une institution du nouveau régime qui était en danger, c'était *l'avenir même du canton de Fri-*

[1] Le Conseil d'Éducation à l'Évêque de Lausanne, 28 mai 1801. *Archives helvétiques.*

bourg. Aussi les membres laïques du Conseil d'Éducation ne laissaient-ils pas ignorer au gouvernement helvétique que la démission des ecclésiastiques, acceptée à Berne, entraînerait la leur.

Depuis son établissement à Berne, Girard ne faisait plus partie du Conseil d'Éducation qu'à ce même titre de membre adjoint ou honoraire qu'il avait fait conférer par Stapfer à l'évêque Odet. Mais une correspondance active avec ses amis l'avait mis au courant de tous les incidents du conflit épiscopal, et il s'en était, à plusieurs reprises, entretenu avec son beau-frère Savary. Tout homme du monde et de plaisir qu'avait été ce haut magistrat, il ne pouvait se désintéresser des questions qui agitaient son canton d'origine, et qui, plus d'une fois déjà, avaient attiré l'attention du Conseil exécutif. Loin de montrer pour Mgr Odet la condescendance absolue que lui prête à tort un historien sérieux[1], Savary gémissait avec Girard des excès d'autorité auxquels se laissait entraîner l'évêque de Lausanne. Ce n'est pas que le curé de Berne et son beau-frère approuvassent entièrement la marche suivie par le Conseil d'Éducation dans cette affaire. Ils blâmaient surtout l'imprudence avec laquelle les membres de ce Conseil avaient relevé le gant jeté par le prélat et la lettre mordante du père Marchand. Mais comme la victoire de Mgr Odet eût été celle de l'obscurantisme, Girard ne pouvait rester indifférent à la situation de ses collègues et amis. Partageant leurs principes, il avait inspiré ou conseillé plus d'un des actes administratifs qui avaient excité le courroux des *Zélanti*. Devait-il abandonner ses collègues maintenant qu'ils recouraient à ses bons offices? Le 31 mai, le curé de Berne se présentait au bureau du conseiller Füssli, le magistrat zuricois qui avait succédé

[1] Meyer de Knonau, *Geschichte der Eidgenossenschaft*, II, p. 590.

au chanoine Mohr dans la direction de l'Instruction publique et des Cultes. Il avait avec ce magistrat un entretien sérieux suivi de deux autres dans le court espace de neuf heures. Suivant son habitude de mettre ses idées par écrit dans toutes les circonstances graves, Girard rédigeait à l'adresse du Ministre deux mémoires que nous ne connaissons que par leur résultat. C'était la prière instante adressée par le gouvernement helvétique aux membres du Conseil de reprendre leurs sièges et au Préfet national l'ordre de donner un nouvel avertissement sérieux à l'Évêque.

Mais au milieu de la lutte toujours plus intense des partis en Suisse un article de la nouvelle Constitution du 29 mai avait rendu aux Cantons une part de leur autonomie, ne laissant plus au pouvoir central que la direction des établissements de l'instruction publique supérieure. Enhardi par ces événements, Mgr Odet renouvelait ses prétentions relatives à la nomination des instituteurs des campagnes ainsi que la demande de la suppression du Conseil d'Éducation. Ce fut, il est vrai, pour essuyer un échec complet à Fribourg même où une *Diète cantonale*, occupée de la réorganisation des pouvoirs, votait le maintien du Conseil d'Éducation et le réélisait tel quel. La proposition d'un membre de la Diète de s'entendre avec l'autorité ecclésiastique sur la nature et les attributions de ce département fut rejetée.

Sur ces entrefaites la Diète générale de la Suisse, assemblée à Berne en septembre, ayant consacré le retour à la centralisation en matière d'instruction publique, la défaite du parti clérical semblait définitive.

Une circonstance inattendue venait encore accroître les espérances des progressistes et leur rendre toutes leurs illusions réformatrices. C'était l'arrivée à Berne d'un dignitaire ecclésiastique, Henri-Ignace de Wessenberg, chargé de la mission de s'entendre avec le gouvernement helvétique par

Mgr Dalberg, archevêque de Mayence et évêque de Constance, auquel ressortissaient, comme nous l'avons dit, outre le Brisgau, le Vorarlberg, Bade, Wurtemberg et Hohenzollern, quatorze cantons de la Suisse, catholiques ou mixtes en religion[1].

[1] Uri, Schwitz, Underwald, Lucerne, Zoug, Soleure, Appenzell, (Rodes intérieures) Glaris, Argovie, Thurgovie, St-Gall, Zurich, Schaffhouse, Berne pour la rive gauche de l'Aar.

CHAPITRE IV

Le triumvirat libéral, Girard, Fontaine et Wessenberg — Opposition du parti jésuitique (1801-1804).

Mission diplomatique de Wessenberg auprès du gouvernement helvétique. — Ses rapports avec Girard et Fontaine. Visite commune à l'école de Pestalozzi à Berthoud (oct. 1801). — Démarche de Wessenberg auprès de Mgr Odet (nov.). — Girard, partisan de la centralisation. — État intellectuel de Fribourg avant et après la révolution (déc.). — Campagne de l'Évêque contre les Cordeliers (janv. 1802). — Girard plaide la cause de ses confrères (mai). — Séjour de l'évêque Odet à Berne et ses relations amicales avec le père Girard (août). — Progrès de l'obscurantisme religieux. — Dénonciations portées à Rome contre les Cordeliers et le père Girard. — Enquête du commissaire apostolique Bräumlin. — Mémoire justificatif du père Girard (juin). — Ses efforts pour sauver la paroisse catholique de Berne. — Mort de l'évêque Odet (juillet 1803) et travail des partis pour son remplacement. — Girard, candidat des libéraux. — Conséquences qu'aurait eues son élévation au siège épiscopal de Lausanne. — Le landamman de la Suisse, d'Affry, fait nommer le capucin Guisolan (sept.). — Découragement momentané de Girard. — Il est nommé Visiteur majeur de son Ordre en Suisse. — Il obtient la tolérance provisoire du culte catholique à Berne (nov.). — Le nonce Testaferrata à Fribourg (déc.). — Relations du curé de Berne avec le nouvel évêque. — Girard sert de secrétaire au nonce à Berne. — Empiétements de cet envoyé sur la juridiction épiscopale. — Derniers travaux du père Girard pour la constitution définitive de sa paroisse. — Espérances que font naître à Fribourg le prochain retour du père Girard et sa nomination au Conseil d'Éducation. — Mécontentement du clergé. — Suspension indéfinie du Conseil d'Éducation (avril 1804). — Cause secrète de cette suspension. — Persistance des illusions réformatrices au sein du triumvirat libéral. — Girard visite les Couvents de son ordre avant de rentrer dans le sien (sept. et oct. 1804). — Coup-d'œil rétrospectif sur son séjour à Berne et ses études pendant cette période.

Henri Ignace, baron de Wessenberg, le plus illustre représentant du catholicisme irénique et national en Allemagne, était né à Dresde le 4 novembre 1774, d'une

ancienne famille établie en Saxe, mais originaire de la Suisse. Elève de Sailer à Dillingen, dans les deux dernières années d'enseignement de ce professeur hors ligne, il avait eu la douleur de le voir éliminer par les intrigues des Jésuites d'Augsbourg et du nonce Soglo en 1794. Il était allé poursuivre ses études à Würzbourg où vivait encore le grand évêque d'Erthal. Il y avait fait la connaissance de Dalberg alors simple coadjuteur de l'archevêque-électeur de Mayence et de l'évêque de Constance. Mais lorsque, par la mort du titulaire, Dalberg fut devenu, en janvier 1811, archevêque métropolitain et évêque de Constance, l'estime qu'il avait conçue pour les talents et les vertus d'Henri de Wessenberg le détermina à lui confier, avec le titre de vicaire général, l'administration de ce dernier diocèse qui embrassait, comme nous l'avons dit, une grande partie de la Suisse et plusieurs contrées de l'Allemagne méridionale (mai de même année).

A peine installé, Wessenberg recevait la mission difficile de plaider auprès du gouvernement helvétique la cause des couvents et du clergé dont les biens avaient été mis sous séquestre en 1798. A cet effet, il se rendait à Berne vers la fin de l'année 1801. Le 3 octobre, Wessenberg fut reçu en audience solennelle par la Commission exécutive qui avait succédé au Directoire. Le 6, il remettait à cette Commission un mémoire destiné à montrer l'accord possible de l'État et de l'Église, et proposait, entre autres moyens d'entente, l'adoption du système des examens pour les aspirants au sacerdoce et les concours publics pour la nomination des curés. Il sollicitait en second lieu la conservation des cloîtres à la condition qu'ils se rendissent utiles par la bienfaisance et à l'éducation publique. Tout cela s'était pratiqué sous le règne de l'empereur Joseph II. Les propositions de Wessenberg trouvèrent le meilleur accueil auprès

du pouvoir exécutif qui promit de les faire adopter par la Diète.

Dès les premiers jours de son arrivée dans la capitale de l'Helvétie, Wessenberg s'était trouvé en rapport avec le père Girard en qui il eut bientôt reconnu avec joie un homme animé du même esprit évangélique, avec le même besoin de foi raisonnable. Wessenberg se rencontrait encore avec Girard dans son admiration pour la philosophie de Kant dont il avait puisé la connaissance dans les leçons de Sailer à Dillingen et qu'il acceptait, comme le moine fribourgeois, dans ce qu'elle avait de pratique, d'élevé et de solide.

Un autre trait d'union entre ces deux hommes était leur sollicitude pour l'instruction publique à tous les degrés, à commencer par l'éducation populaire. L'école de Pestalozzi à Berthoud, en particulier, excitait leur enthousiasme.

L'arrivée à Berne du chanoine Fontaine qui, en sa qualité de vice-président de l'instruction publique à Fribourg, allait observer les résultats de la méthode pestalozzienne qu'on se proposait d'établir à Fribourg, venait donner un nouvel élan à l'admiration qu'excitait l'éducateur de Berthoud. Le curé de Berne n'avait pas attendu ce moment pour faire la connaissance personnelle de Pestalozzi et visiter son école. Mais dans la partie de ses *Souvenirs* qui concerne son séjour de quatre ans à Berne, on ne trouve malheureusement aucune mention de ses premiers rapports avec le grand éducateur, sur les traces duquel il devait marcher et dont il devait être l'heureux émule avant d'en devenir le critique autorisé et officiel.

En déléguant Fontaine avec deux de ses collègues pour aller étudier l'école de Pestalozzi à Berthoud, l'autorité communale de Fribourg avait chargé le premier de prendre le père Girard au passage à Berne et de faire un rapport sur ce qu'ils auraient vu et entendu. Ce rapport nous aurait plus ou moins mis au courant des idées et des impressions du père

Girard et de son ami à cette époque, mais nous l'avons en vain cherché aux archives de la ville de Fribourg. Nous n'avons pour nous renseigner sur le jugement de Girard concernant l'école de Berthoud, que ce qu'il en a dit dans le rapport officiel qu'il rédigea, mais neuf ans plus tard, par ordre de la Diète, sur l'Institut d'Yverdon. Il y est plus d'une fois question du premier de ces établissements que Girard mettait, à cause de son caractère élémentaire et populaire, bien au-dessus de l'organisation compliquée et plus savante d'Yverdon.

Ce voyage de Girard et de Fontaine à Berthoud ne devait pas être sans fruit pour l'École fribourgeoise. On décida d'envoyer à Berthoud deux jeunes gens qui montraient de l'aptitude pour l'enseignement.

Dans leurs conversations avec le vicaire général de Constance, les deux prêtres fribourgeois apprirent avec beaucoup de joie qu'il était aussi chargé par son archevêque de conférer avec l'évêque de Lausanne sur la situation de l'Église catholique en Suisse. En dépit des expériences qu'ils avaient faites et de l'issue déplorable de l'entrevue de Sailer avec Mgr Odet, Girard et Fontaine se prirent à espérer que l'envoyé de l'archevêque de Mayence aurait assez de crédit auprès du vieux prélat pour lui faire adopter les réformes qu'il avait repoussées jusqu'alors, celle des études théologiques en particulier qui laissaient tant à désirer au collège Saint-Michel. Au risque de blesser la modestie de Girard, Fontaine exprima le vœu que, si l'évêque se montrait bien disposé à la réforme projetée, M. de Wessenberg lui fît comprendre qu'un seul homme, c'est-à-dire le curé de Berne, serait à même de mener à bien cette œuvre difficile.

Une circonstance semblait annoncer un revirement favorable d'opinion chez Mgr Odet; c'est qu'après un silence de plusieurs mois, il avait recommencé à écrire en termes

assez affectueux au curé de Berne et qu'il avait expliqué l'interruption de ses rapports par crainte de le compromettre aux yeux de son entourage. A quoi Girard avait répondu respectueusement que lorsqu'il s'agissait de son devoir, il n'était pas assez lâche pour craindre quelques désagréments personnels. En ce qui concernait son entourage, par lequel il faut entendre les hommes du pouvoir, son beau-frère Savary entre autres, Girard s'exprimait en ces termes:

«Il arrive assez souvent qu'on se trouve enveloppé dans la condamnation d'autrui, et que nous sommes censés penser, vouloir et faire ce que font, pensent et veulent des personnes qui nous appartiennent sous quelques rapports. Cette injustice s'est commise dans tous les temps, mais elle est surtout commune dans les temps fâcheux où nous vivons.»

Cet espoir d'un revirement dans les dispositions du prélat devait recevoir un cruel démenti par l'accueil étrange que fit le prélat à la démarche de Wessenberg. Lorsque, vers la mi-novembre, le vicaire général de Constance, conformément aux instructions reçues, se rendit à Fribourg, Mgr Odet, quoique averti de l'arrivée du vicaire général, ne s'y trouvait pas; il avait jugé à propos de partir pour Romont, petite ville distante de quelques lieues. Le vicaire général n'hésita pas à aller l'y rejoindre. Il fut reçu par Mgr Odet au couvent des Capucins, où ce prélat était descendu. Mais comme le racontait quelques jours après Wessenberg lui-même au curé de Berne, l'évêque, à son arrivée, s'était levé un peu de son siège et lui en avait offert un, mais n'avait pas daigné ouvrir la lettre de l'archevêque que lui apportait son représentant, et qui expliquait le but de sa mission à Berne et à Fribourg. Au lieu de cela, apostrophant Wessenberg d'un ton ironique: «Ah! vous êtes l'homme que les illuminés célèbrent dans toutes leurs gazettes! Ces

louanges doivent avoir leur raison d'être; autrement vous ne seriez pas entré en négociations avec un gouvernement athée?» Là-dessus l'évêque se mit à déblatérer contre les Jacobins et Wessenberg se vit contraint de prendre congé sans avoir pu s'entretenir avec le prélat de l'objet de sa mission à Berne et encore moins lui parler de la réforme des études. Chose digne de remarque, pendant que la personne et les démarches de Wessenberg auprès du gouvernement helvétique ne rencontraient que dédain et mauvais vouloir de la part de l'évêque de Lausanne, un bref papal du 20 novembre adressé à Mgr Dalberg témoignait la satisfaction du saint-père sur l'heureuse issue des efforts de son vicaire général pour la conservation des biens ecclésiatiques en Suisse.

Cependant, curieux de connaître l'effet de sa visite à Mgr Odet, Wessenberg en écrivait au curé de Berne. Celui-ci répondait qu'elle pouvait se résumer en deux mots: impression nulle ou mauvaise. «Barruel a parlé [1], la cause est finie.» Il ajoutait: «Puisque vous avez tant fait que de gravir nos montagnes pour parler à l'évêque des objets les plus importants, je vous prie de ne pas vous décourager par le mauvais succès de votre première démarche. Il se peut que vous soyez plus heureux par la suite, surtout si nos affaires politiques prennent une meilleure tournure.»

Malgré la scène humiliante de Romont, Wessenberg songeait si peu à se décourager qu'il annonçait à Girard un second voyage à Berne et une nouvelle visite à l'évêque de Lausanne.

«J'aurais été charmé, disait-il avec une abnégation touchante, si j'avais pu inspirer à votre évêque quelque estime pour le mien,

[1] Barruel est l'écrivain jésuite dont les *Lettres sur le Jacobinisme*, publiées à Londres, dénonçaient Dalberg comme un affilié de la secte des illuminés.

dont les intentions sont si pures qu'un Barruel (sans contester le mérite de celui-ci dans un autre genre) ne serait pas digne d'en faire le panégyrique. Je ne désespère pas de gagner la confiance de Mgr Odet par mon zèle pour la religion.»

C'est dans l'intérêt de cette même religion qu'on l'accusait de trahir, que Wessenberg avait fait promettre au père Girard de le tenir au courant de ce qui se passerait dans la sphère officielle, relativement à la question ecclésiastique, celle des couvents spécialement. A cette même date, Girard informait son ami que la solution de cette question dépendait de celle de la forme de gouvernement ou constitution générale de la Suisse que l'on commençait à discuter en ce moment. Le curé de Berne prévoyait que la lutte serait chaude, sans cacher à son correspondant que c'était la république-mère, la France, qui déciderait en dernier ressort. A la question constitutionnelle se rattachait celle de savoir si l'instruction publique et les cultes continueraient à dépendre du pouvoir central, selon le vœu du parti des Unitaires, ou seraient rendus aux cantons, au gré du parti fédéraliste.

«Dans les cantons catholiques, disait Girard, tous les amis des lumières font des vœux pour que ces objets restent du ressort du pouvoir central et une dépendance du gouvernement helvétique, dans la conviction où ils sont que le retour au cantonalisme serait la stagnation complète ou la mort du progrès. Il n'en est pas de même dans les cantons réformés où cette marche rétrograde n'est pas aussi facile, et où, pour un motif ou pour un autre, on désire se soustraire au pouvoir central....»

Revenant sur la tendance à décentraliser ou à *cantonaliser* l'instruction et les cultes, le curé de Berne se prononçait d'une façon plus catégorique encore en faveur de la centralisation et traçait un tableau de l'état intellectuel du pays,

avant et après la Révolution, assez curieux et important pour être donné *in extenso*.

« Si le fédéralisme se rétablit comme au passé, notre canton y perdra beaucoup à l'égard du culte et de l'Instruction publique. Avant la révolution, l'instruction était mauvaise chez nous. Mondschein et Voit étaient les oracles de ces Messieurs. Horvarth était notre philosophe. Dans les derniers temps on y avait joint Paras pour la physique, Pichler pour le droit-canon, Martini pour le droit. C'eût été un crime que de vouloir introduire quelque nouvel auteur dans les écoles. D'ailleurs, nous regardions notre collège comme le meilleur, sauf celui d'Augsbourg, qui est encore pour nos professeurs la forteresse de l'église catholique et son organe infaillible. Stattler et Sailer étaient des déserteurs de la cause de Dieu ; Kant, un athée; Obernetter, un athée que Dieu avait frappé de mort dans sa juste colère.

« Depuis la révolution, tout va de mal en pis. Nos professeurs sont de véritables fanatiques puisqu'ils unissent le zèle à l'ignorance, et ne voient partout qu'hérésie et impiété.... Les espérances d'amélioration étaient fort minces avant la révolution. On osait cependant dire quelque chose et les membres de la commission des écoles écoutaient par ci par là quelque proposition. A présent que l'on a attribué tous les maux des révolutions à la lumière et à la philosophie, on fait profession publique d'ignorance, et l'anathème est irrévocablement lancé contre les illuminés. Or tout homme est illuminé, qui ne pense pas comme nos docteurs. »

Plus loin, le curé de Berne regrettait le temps où le gouvernement mettait un frein aux partisans des fausses décrétales.

« Ce frein était nécessaire, puisque nous étions assez ambitieux et assez simples pour les appliquer dans tout ce qu'elles ont de plus extravagant. Mais nous ne gagnerions rien à rétablir les anciennes formes et les anciens magistrats ; ils fléchiraient où ils n'auraient pas fléchi, et nous nous trouverions plus reculés que nous ne l'étions avant la révolution. Notre municipalité vient d'en

donner une preuve en rétablissant les Censeurs, qui finiront peut-être par aller fouiller les bibliothèques particulières et proscriront tous les livres qui n'ont pas été imprimés dans des endroits catholiques. Remarquez que les endroits catholiques sont en très petit nombre [1]. »

La profession de foi unitaire et centralisatrice du Père Girard n'étonnera que ceux qui ne comprennent pas qu'une impulsion vigoureuse du dehors pouvait seule faire cesser l'état de marasme où l'obscurantisme systématique des uns et la faiblesse des autres retenaient son pays d'origine. Mais la constitution du 27 février 1801 et plus encore celle du 20 mai suivant, en détachant du canton de Fribourg les districts réformés d'Avenches et Payerne, venaient affaiblir les chances de progrès et accroître la force de la réaction. Bien loin de renoncer à sa lutte contre le Conseil d'Éducation, Mgr Odet ne faisait que changer de tactique ; il tournait maintenant ses armes contre la Communauté des Cordeliers, accusés de ne pas se prêter avec assez d'empressement à *vicarier* dans les paroisses rurales, c'est-à-dire à suppléer dans leurs fonctions pastorales les curés de campagne. Les séances du Conseil d'Éducation se tenant dans une des chambres du cloître dont, faute d'un autre local, le gouvernement avait obtenu la jouissance de la Communauté, ce fut un autre sujet de plainte à ajouter à l'accusation de Kantisme, toujours suspendue sur la tête de la famille franciscaine. Dès les premiers jours du mois de janvier 1802, il s'était engagé à ce sujet une correspondance des plus acrimonieuses entre l'Évêque et les pères Cordeliers auxquels servait d'organe et d'excitant la plume sarcastique du père Marchand. Cette triste correspondance, sur laquelle nous jetterons un voile par respect pour la dignité de l'histoire et des personnes en

[1] Girard à Wessenberg, 28 décembre 1801.

scène, encourut le blâme formel du curé de Berne, à la sagesse et à la prudence consommée duquel on n'avait pas jugé à propos de recourir en cette circonstance.

Mais l'intention manifeste de l'évêque de dissoudre la Communauté des Cordeliers en disséminant les religieux dans les campagnes, ne pouvait laisser le père Girard indifférent. Un mémoire où il en appelait comme d'abus des actes arbitraires de l'évêque fut remis au Conseil exécutif en date du 8 mai 1802 et eut pour effet une nouvelle intervention du gouvernement helvétique.

La politique du Premier Consul ayant paru dans l'intervalle plus favorable aux hommes du système unitaire et le landamman de l'Helvétie Dolder ne parlant de Bonaparte que comme du futur sauveur de la Suisse, Mgr Odet se décida à se rendre à Berne pour s'aboucher avec ce haut magistrat. Le prélat informa de sa résolution le père Girard dans les termes les plus affectueux en le priant de lui servir d'introducteur et d'arrêter son logement sous le même toit, celui de Mlle Wagner, la nièce du célèbre avoyer Steiger, et que la qualité ainsi que le nombre de ses pensionnaires avaient fait surnommer la *nourrice des XIII Cantons*. Prévenu de l'arrivée de Mgr Odet par le curé de Berne, le gouvernement helvétique faisait au prélat une réception solennelle; la troupe était mise sous les armes, et un gala diplomatique donné en son honneur. Dans toutes ses visites au landamman et aux autres personnages officiels, tout comme au gala diplomatique, Mgr Odet voulut avoir le père Girard à ses côtés et lui témoigna tant de bienveillance que le curé de Berne en vint à attribuer à l'entourage du prélat tout ce qui l'avait froissé dans les rapports antérieurs. Ils se séparèrent les meilleurs amis du monde, et dans ses *Souvenirs*, où la visite de l'évêque forme un chapitre spécial, le père Girard veut que dans cette circonstance l'église ait été plus franche que la

politique. La franchise de l'évêque Odet, la suite de notre récit nous montrera ce qu'il en faut penser. L'entourage, en tout cas, n'était pas changé, et loin de s'affaiblir, l'obscurantisme religieux faisait de nouveaux progrès, à en juger par les sermons que faisaient les professeurs du Collège; le récit d'un fervent admirateur, le comte de Diesbach, nous en fournit un triste et curieux témoignage. Prêchant en latin sur la sainte Vierge, le professeur de droit canon, M. Grand, parlait du respect que Mahomet et Oecolampade montraient pour elle et racontait l'histoire d'un petit oiseau qui avait échappé aux serres cruelles d'un oiseau de proie en récitant la salutation angélique qu'on lui avait apprise [1]. Le rétablissement presque simultané de la Censure et de l'Ordre des Trappistes, à leur tête le fameux abbé de Lestrange, n'était pas pour éclairer les esprits et dissiper les ténèbres dont on se plaisait à s'entourer dans la Nuithonie.

La chute définitive du régime helvétique, en octobre 1802, et l'avènement de l'Acte de Médiation au commencement de l'année suivante, devaient assombrir encore la situation selon les prévisions du curé de Berne.

Le voyage de Berne semblait cependant avoir laissé une impression favorable à Girard dans l'esprit du prélat. L'ambassadeur d'Espagne auprès du gouvernement helvétique, le chevalier de Camaano, ayant prié le père Grégoire de lui dire la messe dans son oratoire les dimanches et fêtes, Mgr Odet lui avait gracieusement accordé l'autorisation, « bien que cette demande, disait le prélat, fût peu conforme aux prescriptions du pape Benoit XIV sur la matière ».

Dans la même missive, Monseigneur, faisant allusion aux changements qui s'étaient accomplis dans le domaine de la politique fédérale, ajoutait ces paroles sympathiques :

[1] Journal du comte de Diesbach à la date du 25 mars 1802.

« Il s'est passé bien des choses depuis que je vous ai vu, mon cher Grégoire. J'ai admiré votre conduite. Faites-moi le plaisir d'aller offrir mes honneurs à Mlle Wagner et de lui dire que ses bienfaits resteront gravés dans ma mémoire. »

Bien loin cependant d'être devenu plus tendre pour la famille franciscaine, l'évêque, souffrant déjà de la maladie qui devait le conduire au tombeau quelques mois plus tard, portait à Rome les plaintes les plus graves, qui ne visaient à rien moins qu'à la dissolution de la Communauté de Fribourg et de tout l'Ordre séraphique en Suisse. La Congrégation des évêques et réguliers, appelée à juger des accusations de cette nature, ordonnait une enquête et en chargeait le révérend Bäumlin qui, de sa résidence à Constance, gérait les affaires de la nonciature en Suisse depuis l'expulsion du nonce Gravina en 1798. L'enquête portait sur trois points principaux : 1° le manque de hiérarchie et l'absence d'un gardien supérieur régulièrement institué; 2° la dangereuse philosophie de Kant que les Cordeliers étaient accusés d'enseigner; 3° le refus fait par ces moines à l'évêque de prêter leur ministère dans certaines paroisses rurales.

Le texte en latin de ces plaintes, communiqué par le commissaire Bäumlin, en mai 1803, à la Communauté de Fribourg, y excitait, comme on pense, le plus vif émoi. La première pensée des religieux fut qu'il n'y avait que le père Girard qui pût les tirer de ce mauvais pas et repousser la grave atteinte portée à l'orthodoxie et à l'honneur sacerdotal du couvent de Fribourg. Le père Marchand fut député à Berne pour entretenir son confrère. Le père Séraphin n'eut pas de peine à le convaincre que la dénonciation épiscopale avait moins en vue de satisfaire ses rancunes contre les Cordeliers en général que d'écarter du siège épiscopal celui que désignait l'opinion éclairée à Fribourg et à Berne où sa candidature se posait dans la magistrature et la diplomatie.

C'était bien décidément Girard que visait l'accusation de Kantisme, dont ce religieux passait pour avoir inoculé le virus à ses confrères de Fribourg.

Sans se préoccuper de ce que l'accusation avait de personnel, le père Grégoire se mit aussitôt en devoir de répondre point pour point aux trois questions posées dans la lettre du Commissaire apostolique et lui fit parvenir sa réfutation par l'intermédiaire du Provincial de son Ordre, le père Ehren. C'était la meilleure réponse au premier grief relatif au défaut de hiérarchie et à la rupture du lien avec l'Allemagne. Il alléguait en même temps un recours adressé précédemment au Provincial par la Communauté de Fribourg, pour obtenir sa protection contre les exigences épiscopales. « Notre Communauté, concluait Girard, n'a jamais été acéphale. »

Le grief relatif à Kant était réfuté en ces termes :

« Il est faux que nous enseignions la philosophie de Kant. Il est certainement dans notre cloître quelques religieux, en petit nombre, qui ont lu ses ouvrages, car il serait honteux pour eux d'ignorer un système de philosophie qui a causé une grande sensation dans la république des lettres. D'ailleurs, si la philosophie de Kant a ses erreurs, elle a aussi ses bons côtés qui ont été reconnus par un grand nombre de savants catholiques en ce qui concerne surtout la morale, comme pour la démonstration de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme. »

Dans un passage de son Mémoire, le père Girard indiquait comme point de départ de tout le conflit entre l'Évêque et les Cordeliers l'imprudence commise par un de ces religieux qui, à l'époque où Mgr Odet n'était encore que le curé d'Assens, s'était permis de communiquer à un prêtre de sa connaissance un pamphlet publié contre le premier et y avait mis des apostilles injurieuses de sa main. Devenu évêque, Mgr Odet ne s'était que trop souvenu des injures faites au curé d'Assens.

Le 17 juin, le Commissaire apostolique accusait réception du Mémoire que le père Grégoire lui avait envoyé les premiers jours du mois, et recommandait aux pères Cordeliers la paix et la concorde. Pareille recommandation n'eût pas été superflue à l'Évêché où, au moment même, on désignait l'Église des Cordeliers pour la célébration du culte réformé pendant la session de la Diète helvétique, qui allait s'ouvrir à Fribourg en juillet, sauf à faire plus tard un crime à ces religieux de s'être prêtés à cet usage, taxé de profanation par les zélateurs.

Ayant appris par voie indirecte que Mgr Odet, qui avait cessé de feindre, ne se gênait pas pour l'englober dans les sorties qu'il faisait contre ses confrères, le père Girard avait demandé des explications à cet égard. Le secrétaire de l'Évêché répondit d'une façon évasive.

Au moment même où le parti jésuitique travaillait à jeter du doute sur le dévouement à la foi catholique du père Girard, celui-ci était tout occupé à assurer l'existence de la paroisse de Berne menacée de disparaître sous le régime purement *cantonaliste* qui avait succédé au gouvernement unitaire et qui, en matière de culte, substituait la pure et simple tolérance à la liberté religieuse proclamée par la Constitution de 1798. Or comme le disait un jour le plus grand des orateurs de la France à la tribune de la Constituante: *Qui peut tolérer peut aussi ne pas tolérer*. Et avec les dispositions hostiles au culte catholique qui se manifestaient au sein des populations rurales du canton de Berne, il était à craindre que le gouvernement restauré ne jugeât opportun de refuser une tolérance qui ajouterait à l'impopularité du nouveau régime. C'était surtout à ce qu'on appelait les pompes de l'Église romaine que s'attachaient les susceptibilités de la population réformée. Pour ménager ces répugnances, le curé de Berne

jugea à propos de supprimer la grand'messe, le chant et les cloches.

« Je pensais que, pour empêcher toute démarche de la part des mécontents, il convenait de cacher notre existence et de prendre l'attitude d'un suppliant qui attend tout de la générosité de son bienfaiteur [1]. »

Toutefois le père Girard ne s'était permis ces changements à la liturgie qu'après en avoir informé son chef diocésain et lui en avoir rendu un compte détaillé par lettre datée du 15 avril 1803. Grâce à ce système de circonspection jointe à la considération dont Girard jouissait auprès des chefs de l'État, l'avoyer de Wattenwyl entre autres, le curé de Berne obtint le maintien provisoire du culte catholique. L'esprit un peu en repos du côté de l'existence de sa paroisse, c'était à son entretien financier qu'il fallait pourvoir. C'est en vain que le père Girard avait instruit l'évêque du manque total de ressources qui allaient jusqu'à obliger le curé à s'entretenir à ses frais; Mgr Odet était mort avant d'avoir porté remède à cet état de choses. Le landamman de la Suisse, Louis d'Affry, auquel s'était adressé également le père Girard, estimait que c'était à la ville de Berne à supporter les frais du culte catholique. Les ambassadeurs d'Espagne et d'Italie, Camaano et Venturi, montrèrent plus de sollicitude, et le cardinal Caprara, légat du Saint-Siège à Vienne et à Paris, leur promit d'intéresser à l'œuvre les couvents de la Suisse. L'ambassadeur d'Espagne lui-même s'offrit à contribuer à l'entretien du culte, à condition que le curé de Berne joindrait à ses fonctions ordinaires celles d'aumônier, d'interprète et de secrétaire de la légation d'Espagne.

Quoique l'estime dont jouissait le père Girard à Berne lui

[1] *Actenstücke des Pfarrers von Bern, Correspondenz* 1799-1803.

eût rendu ce séjour agréable, il n'avait jamais cessé de le regarder comme purement temporaire; il soupirait après le moment où il pourrait reprendre sa vie studieuse dans le cloître de sa ville natale. Les changements politiques qui s'étaient opérés autour de lui, ainsi que la rentrée à Fribourg de son beau-frère Savary, avaient rendu ce vœu plus pressant. Dès les premiers mois de l'année 1803, il avait exprimé à Mgr Odet son désir d'être remplacé le plus tôt possible. Cependant, lorsqu'il eut appris que le prêtre français par lequel on comptait le remplacer n'avait d'autre titre à ce choix que la recommandation d'une dame de haut parage, l'intérêt de la paroisse qu'il avait créée avec tant de peine, l'avait engagé à différer son départ jusqu'à ce qu'il se fût trouvé un successeur digne de continuer son œuvre. L'intention bien arrêtée du curé de Berne était aussi de ne pas quitter son poste avant que la question de la reconnaissance du culte catholique n'eût été définitivement réglée. Mais elle ne devait pas l'être du vivant de Mgr Odet qui s'éteignit dans sa maison de campagne, à Avry, le 29 juillet 1803.

Le parti ultramontain n'avait, comme nous l'avons vu plus haut, pas attendu la mort de Mgr Odet pour lui chercher un héritier selon son cœur et avait mis en avant deux professeurs du Collège, Genoud et Gaudard. Parlant du premier dans une lettre adressée au Ministre des Sciences, quatre années auparavant, où il s'agissait de l'élection du Conseil d'Éducation, Fontaine le désignait comme un «homme profond, un penseur, capable de rendre les meilleurs services si on parvenait à le gagner aux réformes projetées, mais extrêmement scrupuleux[1]. » Le second des candidats du parti des Jésuites était un élève distingué du Collège germanique. Comme Genoud et Gaudard appartenaient à des

[1] Fontaine à Stapfer, 11 janvier 1799.

familles de simples paysans, le comte F. P. de Diesbach, infatué de noblesse, avait jeté les yeux sur un chanoine de Fivaz, qui n'avait pour titre à cette haute position, avec sa naissance, que sa piété aimable alliée aux manières du grand monde, et un séjour au Collége de la Propagande à Rome.

Les magistrats et les prêtres amis des réformes avaient leur candidat tout trouvé : c'était le curé de Berne, le plus digne selon eux d'occuper le siège épiscopal, et qui semblait s'être acquis un nouveau titre à cette dignité par ses efforts pour rétablir le culte catholique sur les bords de l'Aar. Au nombre des plus zélés partisans de la candidature du Père Grégoire, figurait le chanoine Fontaine. Cet homme généreux, auquel son âge, son grand mérite, les services rendus et les dignités dont il était revêtu, auraient donné droit de prétendre lui-même au siège épiscopal, s'effaçait modestement derrière son ami. Il s'entendit avec plusieurs membres du gouvernement, Pierre d'Appenthel entre autres, pour en écrire à Rome. L'ambassadeur d'Espagne, de son côté, s'était engagé à en faire autant en faveur de Girard, dont il avait été à même d'apprécier les mérites; et la cour de Madrid, en effet, donnait pour instruction à son représentant auprès du Saint-Siège, d'appuyer la candidature du curé de Berne.

Grégoire Girard, évêque de Lausanne, puis de Genève, (il le serait devenu en 1819) quelle perspective pour la Suisse occidentale et le pays tout entier! Quel esprit élevé et fécond, national et chrétien eût animé le sacerdoce et renouvelé une théologie qui a tant contribué à arrêter tout élan intellectuel au sein de la société religieuse et civile dans les contrées soumises à son influence! Car n'est-ce pas du plus ou moins d'élévation dans les idées religieuses d'un peuple que dépend sa prospérité morale et matérielle, sa destinée en un mot? Les vues de Girard, comme on le verra par l'action qu'il devait exercer à Fribourg dans une sphère

moins haute et avec de minces ressources, ne s'arrêtaient pas à la réforme de l'enseignement à tous ses degrés ; elles s'étendaient à la vie privée et publique du peuple pour lequel, s'il n'eût dépendu que de lui, il eût essayé, dans la mesure de ses forces, ce qu'avait accompli dans la Franconie son glorieux modèle, François d'Erthal.

Girard, évêque de Lausanne, avec Fontaine pour conseiller et auxiliaire et Wessenberg pour collègue, en qualité d'administrateur ou évêque reconnu de Constance, une ère de progrès s'ouvrait à nos cantons qui n'eussent pas tardé à être tous entraînés dans l'orbite des deux principaux diocèses de la terre helvétique.

Girard, évêque de Lausanne et Genève, et Wessenberg à Constance, c'était la lumière et la foi raisonnable brillant du même éclat dans le sanctuaire, pour le plus grand bien de la religion, de l'humanité et de la patrie à laquelle ce double avènement eût épargné les convulsions qui suivirent le rétablissement des Jésuites et le triomphe du catholicisme intolérant de Loyola et de Liguori. La foi catholique eût-elle perdu en pureté et en considération pour être représentée par des hommes de paix qui comprenaient leur époque, qui en partageaient les aspirations libérales et les besoins spirituels et économiques, et ne se fussent pas crus obligés de jeter un défi impuissant à la civilisation moderne, à l'exemple de leurs adversaires, les champions du pacte de ténèbres? Mais tous ces résultats étaient trop beaux pour trouver leur réalisation dans une contrée travaillée par un esprit de parti étroit et ténébreux.

Ce n'était cependant pas aux professeurs du Collège Saint-Michel, ni à Diesbach, leur allié en ultramontanisme, qu'était réservé le choix de la personne épiscopale. Une main plus puissante tenait les fils de l'élection. C'était celle de l'homme que le Premier Consul avait placé à la tête de la

Suisse *médiatisée*, le landamman Louis d'Affry. Ce haut magistrat jouissait en ce moment d'un crédit d'autant plus grand à la cour de Rome que, pour se conformer à l'exemple et probablement au vœu exprimé par le Premier Consul, il travaillait à renouer les liens de la Suisse avec le Saint Siège, interrompus en 1798 par l'expulsion du nonce Gravina. Pour être le beau-frère du comte Diesbach, d'Affry était bien loin d'en partager le fanatisme ; il répondait un jour à son parent qui lui demandait de sévir contre un paysan révolutionnaire et athée : « Les sentiments religieux ne sont pas mon affaire ; quant à ses sentiments politiques, ils ne feront pas fortune à présent. » Laissé à ses sympathies personnelles, d'Affry eût peut-être volontiers préféré à tout autre candidat le père Girard, qu'il voyait familièrement pendant son séjour à Fribourg, qu'il invitait à sa table, et à la plume duquel il aura recours plus d'une fois, quand il voudra se mettre en frais d'éloquence. La messe du père Girard, toujours trop courte au gré de son dévot beau-frère, convenait parfaitement, au contraire, à d'Affry, pressé d'affaires, et dont la demeure, comme celle de Diesbach, touchait au cloître. Mais en homme d'État auquel le Médiateur avait confié la mission de pacifier les esprits et de *neutraliser les partis*, selon l'expression officielle, Louis d'Affry devait, avant tout, éviter de froisser l'opinion de la majorité du peuple fribourgeois acquise au catholicisme traditionnel des professeurs du Collège, en opposition au catholicisme idéal de Girard, la bête noire du parti ultramontain. La prudence, d'autre part, défendait au landamman de faire tomber le choix du Saint-Père sur une tête exaltée, compromettante pour l'autorité civile. Ce magistrat crut faire acte de sagesse en désignant au Saint-Siège le capucin septuagénaire auquel il avait remis la direction de sa conscience, le père Maxime Guisolan.

En mettant la mitre sur la tête d'un humble moine, issu d'une famille de paysans, le landamman espérait aussi probablement trouver en lui un auxiliaire de sa politique d'apaisement. Le père Maxime était d'ailleurs avantageusement connu à Rome où il avait rempli les fonctions de définiteur général de son ordre; d'Affry n'eut donc pas de peine à obtenir du pape Pie VII la nomination de son protégé par l'entremise du cardinal légat Caprara. L'élection de Guisolan décidée à Rome dans les derniers jours du mois d'août 1803, fut connue à Fribourg par le bref papal qui parvint au landamman le 3 septembre[1].

En portant cette nouvelle à la connaissance de son beau-frère Diesbach, d'Affry chercha à le consoler de son échec en disant: « Le père Guisolan est le meilleur évêque que nous puissions avoir en ce moment; le chanoine Fivaz n'a pas la force nécessaire. »

L'impression des amis de Girard, à la nouvelle de l'élection du capucin Guisolan, peut se deviner par le récit qu'en faisait trente ans plus tard Pierre d'Appenthel dans les *Annales suisses* de Muller Friedberg où, parlant de la conduite qu'avait tenue le landamman en cette circonstance, il s'exprimait en ces termes:

« Ce magistrat, respectable à tant d'égards, a fait échouer à Rome les efforts des hommes d'État suisses et des diplomates étrangers, grâce à l'influence du cardinal Caprara[2]. »

Mais, de tous les amis de Girard, celui qui montra le plus de chagrin de son échec, ce fut le chanoine Fontaine qui,

[1] Le journal de Diesbach indique la nomination au 3 septembre, date qui a passé par erreur dans la *Liste chronologique des Évêques de Lausanne* par M. l'abbé Gremaud et dans le *Mémorial de Fribourg*, V. I, p. 543.

[2] Muller Friedbergs *Schweizerische Annalen*, II, 453.

quelques jours après la nouvelle, en informait le vicaire général de Constance, dans un langage plus élogieux pour le père Girard que pour l'élu:

« Quelle différence si nous l'eussions eu pour évêque! Selon la tournure que prendront les choses, je crains bien que cet excellent homme ne cherche à s'éloigner de nous. J'en serais au désespoir[1]. »

La pensée de départ et d'expatriation à laquelle fait allusion Fontaine s'était déjà présentée plus d'une fois au père Girard, à la suite des déceptions de tous genres qui avaient marqué sa carrière sacerdotale. Mais toujours il l'avait repoussée comme une tentation coupable en se disant à lui-même:

« Dieu m'a fait naître dans ce pays, c'est pour y vivre et y mourir, quelles que soient les peines que j'endure. »

Chaque fois aussi, la parole de l'apôtre: « Nul n'est prophète dans son pays » lui revenait en mémoire pour le consoler par l'exemple du Christ. Il savait d'ailleurs assez d'histoire pour ne pas ignorer que les hommes les plus illustres sont exposés à être méconnus par leurs contemporains en dépit et même souvent en raison de leurs mérites.

Au reste, au moment même où le découragement aurait pu s'emparer du père Grégoire, il recevait du supérieur de son Ordre en Allemagne une marque de confiance et d'estime propre à le consoler de l'injustice dont il était l'objet. Le Provincial de Germanie, résidant à Ueberlingen, le désignait comme Commissaire ou Visiteur majeur des Franciscains en Suisse[2].

[1] Fontaine à Wessenberg, 26 septembre 1803.

[2] La lettre qui en informait officiellement le père Grégoire était datée du 3 novembre. *Prot. Conventus.*

Le découragement momentané que respire la correspondance du père Girard ne l'empêcha pas de poursuivre à Berne les démarches relatives à la tolérance définitive du culte catholique, qu'il n'avait obtenue qu'à titre provisoire. Ce ne fut qu'après des négociations longues et difficiles, et grâce à l'appui de l'avoyer de Wattenwyl et du doyen Ith, que le curé de Berne parvint à arracher au Petit Conseil un décret de tolérance, le 3 novembre 1803. Encore était-ce avec des restrictions humiliantes et dans un sens tout différent des propositions du vénérable chef du clergé bernois. Par ce décret, le culte catholique n'était autorisé qu'à bien plaire. Tout acte de prosélytisme était interdit aux catholiques, ecclésiastiques et laïques. L'usage des cloches et les processions faisaient l'objet d'une interdiction analogue. La nomination du curé était remise à un Collège d'Anciens, sous la ratification du Petit Conseil, sans mention aucune de l'évêque diocésain, comme si la paroisse de Berne eût été en dehors de tout diocèse.

Pour trouver acceptables de pareilles conditions, il fallait réellement se dire avec le curé de Berne que celui qui fait une concession n'est pas obligé de l'étendre au gré de celui qui la reçoit; qu'après tout, le gouvernement protestant de Berne accordait aux catholiques une tolérance qui était refusée aux protestants dans maints cantons catholiques; que les restrictions apportées au culte catholique à Berne n'étaient pas plus onéreuses que celles qu'un empereur philosophe, Joseph II, avait imposées aux réformés de ses États par son fameux édit de tolérance de 1781; et que, comme le dit le poète latin : *Turpius ejicitur quam non recipitur hospes* [1].

Ces arguments étaient exposés avec force et clarté dans

[1] Il y a plus de honte à être congédié après avoir été reçu que de n'être pas reçu du tout. OVIDE.

les lettres ou mémoires que le curé de Berne avait envoyés à l'évêque et au vicaire général qui avait par intérim l'administration du diocèse. En écrivant à ce sujet à Mgr Guisolan, le père Girard n'avait pas manqué de lui adresser les félicitations d'usage sur son élévation au siège épiscopal, et Mgr Guisolan y avait répondu sur un ton de bienveillance et de grande modestie en ce qui concernait sa personne, mais en ajournant la solution de la question relative à l'établissement de la paroisse de Berne, au moment où il aurait pris en mains l'administration du diocèse ;

«Je vous prie, ajoutait-il, de bien vouloir vous prêter à finir l'ouvrage. Je suis dans l'embarras pour vous remplacer. L'estime que vous vous êtes acquise a rendu ce choix plus difficile [1].»

Dans cet échange de lettres, rien ne semble trahir une divergence d'idées ou un manque de sympathie réciproque entre le religieux et son chef diocésain. Loin de troubler cet accord, l'arrivée en Suisse et à Fribourg d'un envoyé du Saint-Siège parut d'abord le fortifier. Cédant au vœu manifesté par le premier landamman de la Suisse, Pie VII s'était décidé à donner un successeur au nonce expulsé en 1798 ; il avait fait choix pour ce poste de Mgr Testaferrata, archevêque de Béryte *in partibus*. Fabrice Sceberas Testaferrata, plus tard décoré de la pourpre cardinalice et mort évêque de Sinigaglia en 1841, était un Maltais de grande maison, aux manières distinguées et qui a laissé dans son diocèse de beaux monuments de sa pieuse et charitable munificence [2].

[1] Mgr Guisolan au curé de Berne, 10 octobre 1803. Lettre autographe.

[2] Un séminaire, un mont-de-piété, des asiles pour les orphelins et les enfants trouvés. Né à la Valette le 20 avril 1758, Testaferrata avait donc atteint 45 ans lorsqu'il prit possession de la Nonciature à Lucerne. Il mourut le 3 août 1823. Migne, *Dictionnaire des Cardinaux*, Paris.

En Suisse, l'influence de Testaferrata ne fut pas, à beaucoup près, aussi heureuse; elle devait profiter surtout au parti qui voyait dans le rétablissement des Jésuites le plus sûr rempart du trône et de l'autel et dans des prêtres comme Girard et Wessenberg les plus dangereux ennemis de la foi et de l'orthodoxie.

Ce n'est pas cependant sous ces sombres couleurs qu'apparut d'abord à ces derniers l'envoyé du Saint-Siège. Bien au contraire, dans les entretiens particuliers qu'il avait eus avec le nonce, Fontaine croyait avoir découvert en lui un prélat éclairé aux vues très libérales [1].

Moins engoué et plus perspicace, le bon archidiacre eût pu cependant trouver autre chose que du libéralisme dans la harangue latine que Mgr Testaferrata avait prononcée le jour de sa réception solennelle à Fribourg par le landamman de la Suisse, et où il conjurait les magistrats, et notamment celui qui avait tant fait pour la religion, «de se garder d'innover ou de changer quoi que ce soit aux sages ordonnances qui règlent le culte et la position du clergé.» La réponse du landamman fut digne d'un homme d'État attaché à sa religion, mais soucieux aussi de ses devoirs envers la Confédération et jaloux d'y maintenir la paix confessionnelle [2].

Les pères Cordeliers avaient eu également l'occasion de s'apercevoir que tout n'était pas rose pour eux dans l'apparition du nonce. Après la cérémonie de la réception, où toutes les communautés religieuses avaient leurs représentants, l'auditeur du nonce, Cherubini, et le secrétaire de la nonciature avaient pris à part le gardien du cloître pour l'interpeller sur la situation de l'Ordre en Suisse et celle du père Girard nommé récemment Visiteur majeur pour les

[1] Fontaine à Wessenberg, 15 déc. 1803.

[2] Voir la harangue du nonce et la réponse de d'Affry dans l'*Helvetia*, VIII, 1832.

couvents suisses. Cette nomination était taxée d'illégitime, sans doute sur la foi des dénonciations épiscopales [1].

Le nonce lui-même ne manquait aucune occasion de s'enquérir de la personnalité et des doctrines du père Girard, dont on avait tracé à Rome un portrait si défavorable. Mais si l'on en croit Fontaine, Testaferrata aurait quitté Fribourg avec la conviction qu'on l'avait indignement trompé, et qu'au lieu d'avoir des reproches à faire au curé de Berne, la religion lui avait des obligations dont il ne savait comment il pourrait s'acquitter.

Le premier soin de Testaferrata, en arrivant à Berne, fut de rendre visite au père Girard, auquel il prodigua les éloges en l'embrassant avec effusion. Ces démonstrations d'amitié du nonce n'étaient pas désintéressées; pendant son séjour à Berne, le père Grégoire dut lui servir d'interprète et lui consacra tout le temps qui lui restait en dehors de ses fonctions.

Il s'agissait de l'érection de nouveaux évêchés en Suisse et de la conservation des couvents, à laquelle avait déjà travaillé Wessenberg, mais dans un esprit quelque peu différent, ce dernier estimant que, pour se faire accepter, les couvents devaient chercher à se rendre utiles pour l'instruction publique ou par la bienfaisance.

La satisfaction qu'éprouvait Girard en voyant l'envoyé du Saint-Siège rendre hommage à ses services, fut troublée par la prétention du nonce à apposer son visa aux pleins pouvoirs de curé qu'il tenait de son supérieur diocésain et à ceux de Visiteur majeur de son Ordre, à lui conférés par le Provincial de la Germanie. Le curé de Berne crut devoir rendre attentif Mgr Guisolan à ce qu'il regardait comme un empiètement, en lui demandant si cela se faisait

[1] *Prot. Conventus*, 1805, p. 326.

avec son consentement. Dans sa réponse, Mgr Guisolan ne dissimulait point sa surprise « de la manière d'agir du nonce dans une affaire qui était évidemment de la compétence épiscopale [1]. »

L'immixtion des nonces dans les affaires intérieures des diocèses et leurs empiètements sur la juridiction épiscopale n'étaient pas chose nouvelle en Suisse ; les représentants du Saint-Siège n'avaient pas été tous assez prudents pour mettre en pratique les sages conseils que leur donnait l'un d'entre eux, Ladislas d'Aquin, évêque de Venafre et nonce du pape Paul V, dans son rapport sur sa mission en Suisse :

« L'expérience m'a appris que, pour être utiles dans leurs fonctions, les nonces ne doivent pas se mêler des choses qui sont du ressort des évêques, car en mettant la main à tout, on les mécontente, on les encourage à la résistance, et on frappe ainsi son œuvre de stérilité. Il est d'ailleurs contraire à l'esprit de J. C. et des Canons qu'on porte la faucille dans la moisson d'autrui ; attendu que les nonces sont envoyés pour étendre et non pour amoindrir l'autorité de l'Ordinaire [2]. »

C'étaient, de l'aveu d'un historien orthodoxe de l'Église catholique, Alzog, les empiètements des nonces établis à Vienne, Cologne, Munich, Lucerne qui, par leur prétention à revenir au moyen âge, avaient poussé à la résistance les quatre archevêques métropolitains d'Allemagne et provoqué la fameuse déclaration d'Ems [3].

La confirmation de ses pouvoirs par Mgr Guisolan n'avait ébranlé en rien la résolution du père Girard de rentrer dans

[1] Mgr Guisolan, 26 décembre 1803. Lettre autographe.

[2] *Helvétia* VII. Ordinaire est le nom donné à l'évêque, parce qu'il confère aux clercs les ordres mineurs et majeurs.

[3] Alzog, *Universalgeschichte der christlichen Kirche*, p. 974. 2. Auflage, Mainz.

son cloître et la mort de son père, arrivée le 10 février 1804, ne fit que le confirmer dans cette résolution qui devait le rapprocher de sa mère, pour laquelle il semble avoir eu une tendresse plus grande que pour l'auteur de ses jours. Mais avant de quitter Berne, il avait à découvrir son remplaçant dont Mgr Guisolan lui avait abandonné le choix [1].

Ce sujet était maintenant trouvé dans la personne d'un religieux de Bellelay, de l'ordre des Prémontrés, jeune encore, mais de mœurs pures et d'un esprit cultivé, qui avait enseigné pendant l'année 1801 la rhétorique à Soleure, le père Pacifique Migy, de Porrentruy.

Restait la question de la tolérance, qui, tranchée à Berne, attendait encore son dénouement à l'évêché de Fribourg. Elle fut enfin réglée, mais dans un sens un peu différent des propositions du curé de Berne, qu'on avait eu l'air de trouver d'abord acceptables, et dont on subordonnait maintenant l'acceptation à la déclaration du Petit Conseil bernois, que les ecclésiastiques et les anciens d'Église seraient soumis à l'autorité épiscopale.

Bien que cette décision remît tout en question, le père Girard s'appliqua de son mieux à exécuter les instructions de l'évêque, recommença à négocier auprès des membres du Petit Conseil, dont il réfuta une à une toutes les objections et dont il finit par triompher complètement [2].

En apprenant l'heureuse issue de l'affaire, Mgr Guisolan

[1] Mgr Guisolan au curé de Berne, 15 février 1804.

[2] Dans une publication officielle intitulée : *Mémoires sur les relations diocésaines de la cure de Berne* (1860) le savant chancelier Maurice de Stürler affirme à tort que la cure catholique n'entretenait aucune relation avec l'autorité diocésaine ; ce qui ne l'empêche pas d'affirmer un peu plus loin qu'aucune paroisse catholique ne peut être indépendante de tout diocèse. M. de Stürler a commis une autre erreur en nommant comme premier aumônier et curé de Berne le triste abbé Schöfer qui n'avait que le titre provisoire et précaire d'aumônier.

ne put s'empêcher d'en marquer sa reconnaissance au curé de Berne, mais sans y mettre l'enthousiasme que semblait devoir exciter l'œuvre qui venait de s'accomplir, c'est-à-dire le maintien du culte catholique dans une des principales villes de la Suisse réformée. L'enthousiasme qui faisait défaut à la lettre épiscopale n'en éclatait qu'avec plus de force dans celles de plusieurs prêtres éminents comme le chanoine et commissaire épiscopal Glutz de Soleure :

« Qu'il est glorieux pour vous, s'écriait ce dignitaire, d'avoir posé la pierre angulaire du catholicisme, proscrit depuis trois siècles et de lui avoir assuré une existence que rien ne pourra ébranler.

« Vos mérites pour la foi catholique, s'écriait le vicaire général de Constance, sont admirables, et la plus belle couronne n'aurait pu vous récompenser suffisamment. Il est fort heureux que la Providence ait remis cette affaire aux soins de votre zèle actif et éclairé. »

On voit par les lettres qu'échangèrent à cette occasion le curé de Berne et Wessenberg qu'à peine la restauration du catholicisme affermie sur les bords de l'Aar, le curé de Berne songeait à un établissement du même genre sur les bords de la Limmat et recevait pour cette œuvre nouvelle et plus ardue encore que la précédente les encouragements de son ami de Constance :

« Je serai charmé, écrivait ce dernier, de coopérer à votre bonne œuvre, et vous m'obligerez beaucoup en me communiquant vos idées dans une affaire aussi délicate. Je vous supplie pour la continuation de cette intéressante correspondance, et je suis avec la plus haute estime, à vous de cœur et d'âme. »

Il s'en fallait bien cependant que Girard fût au bout de ses ennuis pour l'organisation et l'entretien du culte catholique à Berne. Il en eut de toute espèce. On lui avait

assigné l'ancienne église du couvent des Dominicains ; il fallait en partager l'usage avec des ministres réformés moins tolérants que le doyen Ith.

Au cours de ses négociations, qui lui prirent une partie des mois de mars et avril 1804, Girard avait séjourné pendant quelques semaines à Fribourg, où il lui tardait de reprendre possession de sa cellule. Mais déjà, au bruit répandu dans la ville de son prochain retour, tous ceux qu'affligeait l'état arriéré de l'instruction publique se prenaient à espérer que le père Grégoire ne refuserait pas son concours au relèvement des écoles populaires. Fontaine, que ses expériences et ses échecs n'avaient pu guérir de ses illusions, se berçait encore de l'espoir de voir l'action du père Girard s'étendre à l'instruction supérieure. Ce religieux lui-même se laissait aller à rêver la transformation de l'enseignement à tous les degrés sans en excepter la théologie, pour laquelle il était en train de crayonner un plan dont il faisait part à Wessenberg. Il se voyait confirmé dans ses visées par ce dernier qui partageait son idéalisme :

« Les lumières théologiques du collège de Fribourg, je l'ai constaté moi-même, sont toujours celles des Mondschein, des Voit, des Pichler. J'en suis d'autant plus fâché qu'il se trouve toujours plusieurs de nos diocésains qui vont chercher à Fribourg leur savoir théologique. Je saisirai la première occasion pour faire comprendre à Mgr que ce retard de lumière doit conduire infailliblement à l'incrédulité. Je regarde en même temps comme un devoir de lui parler de vous comme d'une personne dont les lumières et l'orthodoxie me sont connues, et peuvent lui être d'un grand secours pour une utile réformation des études théologiques de Fribourg. Dans notre pays, nous avançons lentement. Mais le bon esprit se répand peu à peu. Il est fâcheux qu'en Suisse le flux et le reflux des opinions politiques, en inspirant des inquiétudes

et en affaiblissant la vigueur des gouvernements, rendent impossible le bien dont on a besoin. Si je ne me trompe, vous êtes devenu Provincial de votre Ordre, ce dont je vous fais mon compliment [1]. »

C'est ainsi que le triumvirat Girard, Wessenberg et Fontaine continuait à caresser le rêve d'une réforme des études et de la théologie sans tenir aucun compte des *zelanti* fribourgeois et de leurs alliés de Rome, dont les trois amis semblaient ne pas soupçonner l'influence et les agissements. Ils ignoraient entre autres que dans une lettre datée des bords du Tibre et remise au landamman de la Suisse en audience spéciale par un certain abbé Castella, plus tard secrétaire de la Nonciature, on s'était plaint que l'Official de Constance (c'est ainsi que dans ce monde-là on nommait Wessenberg) eût approuvé un livre hérétique.

Un événement propre à entretenir les illusions réformatrices de Girard, Wessenberg et Fontaine, c'était le décret par lequel le Grand-Conseil du canton de Fribourg avait voté le maintien du Conseil d'Éducation, décret rendu le 1er décembre, c'est-à-dire quelques jours avant l'arrivée du nonce.

La joie des amis des réformes ne devait pas être de longue durée. Le maintien d'un Conseil odieux aux ultras, avait mis tout le parti en rumeur, et Fontaine lui-même, en informant Wessenberg du rétablissement du Conseil d'Éducation, ne lui dissimulait pas les manœuvres par lesquelles on cherchait à engager l'évêque à y mettre des entraves, et nommait parmi les obstructionnistes les plus actifs, le fameux abbé de Lestrange.

La composition du nouveau Conseil d'Éducation n'était pas pour réconcilier les professeurs du Collège avec le rétablissement de cette institution redoutée. On avait eu la

[1] Wessenberg à Girard, 4 août 1804.

précaution, il est vrai, d'en écarter les deux principaux antagonistes de l'évêque Odet, Fontaine et Marchand. Mais on y avait laissé un de leurs auxiliaires, Jean de Montenach, et on y avait appelé celui qu'on regardait comme plus dangereux que plusieurs Fontaine, le père Girard. Pour échapper au danger qui menaçait de nouveau le pacte de Ténèbres, ses partisans ne trouvèrent rien de mieux que de faire agir le clergé des campagnes, aux protestations duquel l'évêque s'associait par une adresse au Petit-Conseil contre une institution où «l'on pourrait voir siéger des prêtres qui conserveraient les germes de l'ancien schisme [1].»

Le grand mot était lâché ; reprenant pour son compte les prétentions de son prédécesseur, dont il avait eu l'air de désavouer les prétentions, Mgr Guisolan revendiquait le droit de *placet* ou de nomination des instituteurs. En même temps, certaines parties du pays étaient travaillées activement, et le Préfet de la Gruyère cherchait en vain à calmer les esprits de son district où l'agitation avait pris des proportions inquiétantes pour le nouveau régime.

Le résultat de tout ce mouvement ne se fit pas attendre. Placé entre le décret souverain qui rétablissait le Conseil d'Éducation et le mécontentement d'une partie du clergé et du peuple, le gouvernement n'hésita pas *à suspendre indéfiniment les séances du Conseil d'Éducation*. De cette suspension, c'est en vain qu'on chercherait trace dans les actes officiels. Les protocoles sont muets sur ce point. Mais à défaut des protocoles, nous avons les témoignages contemporains des deux partis. C'est d'abord celui de l'annaliste du Collège, qui, en signalant la disparition du Conseil d'Éducation, révèle la véritable cause de la haine portée à cette institution :

[1] L'Évêque de Lausanne au Petit-Conseil, 30 avril 1804.

« Si la Providence, écrit l'annaliste, ajourna à d'autres temps le rétablissement de la société de Jésus, elle en prépara du moins la voie en délivrant le collège du Conseil d'Éducation que les professeurs du collège redoutaient extrêmement, bien qu'ils n'aient eu à en souffrir aucune vexation [1]. »

Ainsi donc, de l'aveu des adversaires, le véritable mobile de la guerre faite au Conseil d'Éducation n'était pas le danger qu'il faisait courir à l'orthodoxie, ni aucune vexation réelle, mais uniquement l'obstacle qu'il offrait au rétablissement projeté des Jésuites. C'était évidemment le même mobile qui avait fait écarter le père Girard du siège épiscopal, pour y porter des prêtres dont le dévouement était acquis à la célèbre compagnie.

Un autre témoin des effets de la suspension ou de la suppression du Conseil d'Éducation, c'est l'ami de Girard, Pierre d'Appenthel disant dans les *Schweizerische Annalen*, un quart de siècle après l'événement :

« Le Grand Conseil, en instituant un Conseil d'Éducation, avait reconnu la nécessité d'une meilleure éducation populaire. Mais lorsque le Petit Conseil voulut passer à l'exécution, l'évêque y fit opposition et tout en resta là. Pendant les années qui suivirent, le gouvernement ne s'occupa plus d'affaires d'école, laissant le peuple croupir dans son ignorance, oublieux de la maxime de Montesquieu, que c'est dans le gouvernement républicain qu'on a le plus besoin de la puissance de l'éducation. »

La non-élection du père Girard au siège épiscopal de Lausanne en 1803 avait été la victoire secrète du parti rétrograde ; la suppression du Conseil d'Éducation en avril 1804 fut le triomphe public de ce même parti, en attendant ceux qui marquent la Restauration de 1815 à 1830.

Le rétablissement des Jésuites avait déjà paru bien près

[1] *Historia Collegii*, II, p. 57.

de s'accomplir lorsque, à la demande du roi de Naples, Ferdinand, le pape Pie VII eut autorisé la réorganisation des Ignatiens dans le royaume des Deux-Siciles et que les Jésuites eurent repris, avec leur costume, possession de leur ancienne église de Gesù. Dans l'ardeur de leur zèle, les jésuitophiles trouvaient trop tiède le nonce Testaferrata. Pour stimuler l'envoyé du Saint-Siège, le comte de Diesbach lui communiquait sa correspondance avec l'avoyer Kruss de Lucerne et les jésuites allemands, italiens et suisses [1]. En même temps il suppliait l'archiduchesse autrichienne qui résidait à Milan de solliciter le rétablissement des Jésuites à Fribourg en Brisgau, d'où ils pourraient aisément donner la main à leurs frères de Suisse.

Avec sa prudence accoutumée, le landamman d'Affry travaillait à calmer son beau-frère, l'engageant à ajourner ses projets à des temps plus propices. Cependant, si l'on en croit l'annaliste du Collège, la question du rétablissement n'en aurait pas moins fait l'objet d'une délibération en règle entre magistrats fribourgeois, soleurois et lucernois, sous les auspices du « très religieux landamman d'Affry » et eût reçu une solution favorable sans la crainte d'irriter les Français dominant alors en Suisse [2]. L'un des ministres de la police de Napoléon, le fameux Fouché, avait déclaré dans une proclamation qu'ils ne seraient pas rétablis en France [3].

La question du rétablissement prochain des Jésuites était venue aux oreilles de Girard et de Fontaine. Ils n'avaient pas changé d'avis sur l'opportunité de cette restauration, et s'en expliquaient franchement dans leurs lettres à Wessenberg.

[1] Les pères Peukler et Schneller à Vienne, le père Virginio à Vicence, le père Angiolini à Rome, l'ex-jésuite Gugger à Soleure.

[2] *Historia Collegii*, II, p. 88.

[3] Journal de Diesbach, 2 janvier 1805.

« Ayant déjà, disait Fontaine, des capucins pour nous gouverner et des trappistes pour nous enseigner, il ne nous manquait plus que d'avoir des Jésuites russes pour nous prêcher... Il n'existe plus aucun profès jésuite, les plus jeunes ne peuvent avoir moins de 66 à 70 ans. Ou bien, sous le nom de jésuites, ne prétend-on donner que plus de consistance à l'Obscurantisme ? Cependant je vois la majeure partie de notre pays pénétrée de joie à la seule idée de l'augmentation de couvents que ce retour doit nous procurer. Sur une population de 60,000 âmes, et dont un district est protestant, nous n'avons que trois capucinières, une abbaye de bernardines, deux abbayes de bénédictines, une abbaye de trappistes, une dizaine de petites communautés de sœurs trappistines, une communauté d'hospitalières ou de sœurs grises, un couvent de cordeliers, un d'augustins, une commanderie de Malte, une Chartreuse, quelques ermites.... Est-il donc étonnant qu'il y ait parmi nous une si crasse ignorance et tant d'immoralité et de libertinage ? »

Par ce dernier trait et le plus fort, on voit que le chanoine Fontaine était loin de partager l'opinion de ceux qui mesurent la moralité d'un pays à la quantité de congrégations de toutes couleurs qui y pullulent.

Ce qu'il ajoute en terminant prouve que, s'il parlait ainsi, ce n'était pas par dédain des intérêts religieux :

« Notre évêché est trop pauvre pour avoir un professeur de théologie pastorale, d'Écriture sainte, d'histoire ecclésiastique. Mais qu'importe, pourvu que nous ayons beaucoup de moines [1] ! »

Comment, après tout cela, Girard et Fontaine pouvaient-ils continuer à espérer contre toute espérance la renaissance de l'instruction publique et la galvanisation de la grande momie intellectuelle qu'on nommait le collège Saint-Michel. C'était encore sur Wessenberg que comptaient ces progressistes acharnés pour réaliser leur idéal :

[1] Fontaine à Wessenberg, 8 janvier 1804.

« Vous deviendrez le plus insigne bienfaiteur de notre collège, lui écrivait Fontaine, si vous pouvez venir à bout de faire comprendre à notre évêque que le bien de la religion et des mœurs exige impérieusement que l'enseignement de la théologie soit modernisé, et qu'il est impossible que des ecclésiastiques bornés aux explications de Mondschein et Cie soient capables d'enseigner et de défendre la religion dans ce siècle, puisqu'ils ne sont pas même en état de comprendre les objections des incrédules. »

Partageant l'illusion profonde de Fontaine concernant la réforme projetée depuis tant d'années, Wessenberg s'était offert à en écrire au vicaire général, Gauthier de Schaller, un ancien Jésuite et recteur du *Thérésianum* ou Académie des nobles à Vienne sous Marie-Thérèse, mais dont les lumières comme l'esprit évangélique leur étaient connus. Il en fut détourné par Fontaine, qui lui fit comprendre que Schaller n'avait de Grand Vicaire que le nom et que mieux valait s'adresser à l'évêque lui-même, qui, tout vieux capucin qu'il était, était capable de saisir l'importance et la solidité de son raisonnement.

« Je pensais que vous nous rendriez un grand service si vous lui parliez du père Girard comme d'un homme dont l'orthodoxie et les lumières vous sont connues, et qui par là, pourrait lui être d'un grand secours. Dieu veuille bénir vos bonnes intentions ! Quant à moi, je vous en aurai une éternelle reconnaissance. »

Ainsi, tandis que les amis de l'instruction populaire songeaient au père Girard pour le relèvement des petites écoles de la ville de Fribourg, ceux d'entre eux qui savaient, par une longue expérience, combien serait vaine toute réforme qui ne commencerait pas par l'enseignement supérieur et la théologie, fondaient également toutes leurs espérances sur la tête du curé de Berne et sur son prochain retour dans sa ville natale. Mais ce moment ajourné par la

participation de Girard aux négociations du nonce devait subir de nouveaux retards dus à la réorganisation de la famille franciscaine en Suisse, ou ce qu'on appelait, dans le langage de l'Ordre, la *Custodie helvétique*. Cette réorganisation prit encore au Visiteur majeur plusieurs semaines passées à visiter, en compagnie d'un de ses confrères, le père Marchand, les cloîtres de Fribourg, Soleure, Lucerne, Schwyz. Dans plusieurs de ces endroits, l'Ordre séraphique n'existait plus que de nom, par suite de l'abolition de la clôture et du noviciat. A Lucerne par exemple, le rez-de-chaussée avait été converti en café et plusieurs des anciens hôtes du cloître avaient déposé leurs frocs et ne se montraient pas tous disposés à le reprendre. Le père Girard eut soin de ne s'adresser qu'à ceux qui manifestaient l'intention de vivre selon la règle, sans s'inquiéter davantage de ceux qui, pour un motif quelconque, préféraient rester dans le monde ou sollicitaient leur admission dans le clergé séculier.

Avant d'entreprendre cette opération délicate, le père Grégoire s'était muni de lettres patentes de Visiteur apostolique, délivrées par le nonce. Il avait aussi cru devoir informer de sa mission les gouvernements dans le ressort desquels se trouvaient les cloîtres soumis à son inspection. La précaution n'était pas superflue, à en juger par l'attitude des religieuses franciscaines du Muotathal. Mécontentes d'avoir été laissées à elles-mêmes sans direction pendant le régime unitaire, ces Dames n'ouvrirent leurs portes au père Visiteur qu'au vu d'une lettre d'introduction du landamman de Schwyz, Aloïs Reding, dont Girard avait gagné la confiance à Berne pendant le court passage de l'illustre magistrat à la tête des affaires suisses de 1801 à 1802. — Mais une fois la glace rompue et la connaissance faite, ces Dames se prirent pour l'aimable religieux d'une

affection telle qu'elles ne voulurent le laisser partir que sur la promesse formelle d'entretenir avec elles une correspondance active.

A Lucerne, le gouvernement avait mis pour condition *sine qua non* au rétablissement des deux communautés franciscaines du chef-lieu et de Wertenstein la rupture du lien des couvents suisses avec l'Allemagne.

Bien que cette exigence n'eût pas l'assentiment du père Visiteur, il crut devoir s'y soumettre provisoirement, en réservant l'opinion du chapitre de l'Ordre, qui devait se tenir au couvent de Wertenstein le 24 septembre. Dans cette assemblée présidée par le Visiteur, le vœu unanime des religieux fut pour le maintien de ce *nexus*, si utile aux intérêts religieux et intellectuels de l'Ordre.

Le rétablissement de ces relations eut pour heureux résultat de délivrer le père Girard du fardeau que faisait peser sur ses épaules la direction de la Custodie helvétique. Mais le chapitre de Wertenstein ne le déchargea des fonctions de Visiteur que pour lui imposer celles de gardien ou supérieur de son couvent de Fribourg, où il était censé avoir repris sa place dans la famille franciscaine, ce qui s'effectua en effet en octobre 1805.

Malgré la satisfaction qu'éprouvait le père Grégoire à la pensée de se retrouver dans sa ville natale et au milieu des siens, ce ne fut pas sans quelque regret qu'il quitta la ville où, pendant son séjour de cinq ans, il avait trouvé une hospitalité cordiale, et où il laissait des sympathies profondes dans la magistrature, le clergé et la diplomatie. Ce séjour, si fructueux pour l'Église, n'avait pas été sans profit non plus pour les études favorites du curé de Berne. A l'étude de l'*Anthropologie* de Kant et de l'ouvrage de ce philosophe intitulé: *La religion dans les limites de la Raison*, étaient venues se joindre une foule de lectures

relatives aux sciences religieuses et philosophiques dans les écrivains du temps, allemands, français, anglais. Une des questions qui occupaient le père Girard à cette époque est celle du *bonheur* ou plutôt du *perfectionnement* sans lequel le bonheur relatif, le seul qui nous soit permis ici-bas, n'existe pas. « *Tendre toujours au perfectionnement sans jamais y prétendre.* » Cette belle parole de son ami bernois le philosophe Ith, dans son *Anthropologie*, publiée en 1794, semble être devenue sa devise.

Parmi les écrits sur l'éducation dont le curé de Berne se nourrissait alors, figuraient *les Lettres psychologiques sur l'Éducation* de Greibeng, aujourd'hui parfaitement oubliées, qui offraient l'attrait d'une discussion, à la fois spirituelle et sérieuse, sur une matière qui jusqu'alors n'avait occupé qu'une place un peu secondaire dans la vie du moine fribourgeois, mais qui allait en devenir l'intérêt capital et le grand levier d'action après sa rentrée dans sa ville natale.

LIVRE III

GIRARD, PRÉFET DES ÉCOLES FRANÇAISES DE FRIBOURG (1804-1823)

CHAPITRE V

Girard organise les petites écoles de sa ville natale.

Tableau de la société fribourgeoise en 1803. — Coup d'œil sur l'enseignement supérieur et élémentaire. — Girard appelé à diriger les petites écoles. — Portrait de ce religieux comme éducateur. — Obstacles que rencontre la rénovation scolaire. — Organisation, méthodes, discipline. — Transformation de la jeunesse fribourgeoise. — La distribution des prix (12 sept.). — Discours de 1805. — Jugement de Kuenlin. — Le père Girard demande l'instruction obligatoire. Il siège dans la Chambre des Écoles (1804-1805). — Nommé membre honoraire du Salon littéraire (4 déc.). — Adresse de la paroisse catholique de Berne à son fondateur. — Girard le restaurateur de son Ordre en Suisse. — Il est loué par le nonce Niederer de passage à Fribourg (sept. 1805). — Activité extraordinaire du père Grégoire. — Tableaux de lecture de l'an 1806. — Réforme de l'administration scolaire. — Nouvelles démarches du parti ultramontain pour le rétablissement des Jésuites. — L'évêque Guisolan favorable à l'École de Girard. — L'élément laïque substitué à l'élément monastique dans le personnel de l'école; un maître protestant. — Nouvelles réformes dans l'administration scolaire — Introduction définitive de l'enseignement obligatoire. — Entrée de Fontaine et d'autres amis du père Girard dans la Chambre des Écoles (mai 1807). — Scène pénible au sujet d'un livre donné par Girard en prix à un élève. — Second rapport de Kuenlin. — Importance reconnue de l'école française. — Le père Girard proteste contre sa nomination comme gardien par le général de son Ordre. — Conflits entre Rome et l'évêque de Constance. — Accusations dirigées contre Wes-

senberg et les professeurs ecclésiastiques de Lucerne (1807). — Mauvais état de santé du père Girard pendant l'année 1808. — *Querelle fratesche.* — Le père Girard obtient du général des Franciscains l'autonomie de la Custodie helvétique. — Girard et Fontaine visitent l'école de Fellenberg à Hofwyl (mai 1808). — Triste état de santé de Girard et chagrin de famille. — Cure de bains à Bonn (1809). — Séjour dans la maison de campagne du comte Diesbach. — La diète helvétique appelle Girard à visiter l'Institut d'Yverdon.

En 1803 et plus tard encore, la ville de Fribourg, malgré sa mince population de 5000 âmes, aurait pu passer pour une résidence princière et offrait l'aspect d'une capitale de la Confédération. Entouré des envoyés des grandes puissances, le Saint-Siège, la France, l'Italie, l'Autriche, la Bavière, suivi d'un brillant état-major, le landamman de la Suisse institué par le premier consul, le comte Louis d'Affry, avait tout l'air lui-même d'un consul de l'Helvétie. A Fribourg sur la Sarine, ce n'étaient que revues et parades militaires, galas, bals parés, comédies de société, auxquels venaient faire diversion les *Te Deum*, les saluts en musique, les thèses latines des étudiants du collège Saint-Michel et les sermons des prédicateurs des églises principales, Saint-Nicolas, les Cordeliers, les Jésuites et les Augustins. Pays de contrastes, la ville de Berthold IV alliait l'amour du merveilleux à la frivolité mondaine, l'ascétisme des Trappistes et des ermites au ricanement des lecteurs de Voltaire, avec un relâchement de mœurs et un raffinement d'habitudes imité du Directoire qu'étaient impuissantes à réprimer la censure des livres, rétablie en 1803, et la sévérité de lois criminelles qui remontaient à Charles V.

La vie de salons et les élégances sociales ne faisaient cependant pas oublier aux Fribourgeois les choses de l'esprit et la culture intellectuelle proprement dite. La ville natale du père Girard possédait une pléiade d'hommes instruits, éclairés, éloquents, parmi lesquels nous citerons

l'ami de Girard, Appenthel, son propre frère François Girard, curé d'Avry[1], dont le style lourd en français devenait en allemand d'une concision surprenante, François d'Uffleger, bibliophile plein de goût et versificateur français très spirituel, puis François de Kuenlin qui sera plus tard le censeur caustique des hommes et des choses de Fribourg, sans compter ce baron Philippe Griset de Forell, ambassadeur de Saxe à Madrid, minéralogiste savant qui par ses relations intimes avec la cour de Madrid, était parvenu à ouvrir en 1799 à Alexandre de Humboldt l'entrée de l'Amérique méridionale, interdite sous peine de mort aux explorateurs.

En revanche, l'enseignement supérieur, au collège de Saint-Michel, n'offrait guère que deux noms remarquables, celui du professeur Genoud, dont nous avons parlé plus haut, et son collègue Brasey, le meilleur prédicateur de Fribourg, si l'on en croit Fontaine; mais par leur goût pour les rêveries mystiques et liés qu'ils étaient au pacte de Ténèbres, il n'y avait rien à attendre d'eux pour une réforme sérieuse de l'enseignement supérieur, qui restait purement scolastique et routinier. Nulle lumière ni impulsion ne pouvait venir de là, non plus que pour le progrès de l'instruction populaire que les efforts de Fontaine et de ses collègues de la Chambre des Écoles n'étaient pas parvenus à tirer de l'état d'abaissement où elle se trouvait.

Cependant, au cours de l'année précédente, il s'était passé un événement qui aurait pu avoir les résultats les plus avantageux pour le progrès de l'instruction à Fribourg et en Suisse. Le chef de l'école de Berthoud s'était rendu à Fribourg pour solliciter la protection du landamman de la Suisse en faveur de son établissement menacé de se voir

[1] L'auteur de l'*Histoire des Officiers suisses.*

enlever le château que le gouvernement helvétique avait mis à sa disposition. La visite eut lieu le 13 avril. Désireux de donner un spécimen de son enseignement, Pestalozzi s'était fait accompagner de quelques-uns de ses meilleurs élèves. D'Affry accueillit Pestalozzi avec son affabilité ordinaire et le retint à dîner avec plusieurs notabilités militaires et diplomatiques parmi lesquelles l'ambassadeur d'Espagne Camaano et le général Frossard, Vaudois de naissance, aide de camp de l'archiduc Jean d'Autriche. Le comte François-Pierre de Diesbach, auquel nous devons ces détails, avait été invité. Mais ce seigneur, qui goûtait très fort les Jésuites et très peu Pestalozzi, se contenta de laisser aller sa femme Madeleine d'Affry, sœur du landamman, assister aux exercices qui devaient se faire dans l'après-midi en présence de plusieurs personnes de qualité.

Les exercices ne purent avoir lieu qu'assez tard, parce qu'au moment où ils allaient commencer, Mgr l'évêque Odet, accompagné de la Cour épiscopale, jugeait à propos de faire une visite d'apparat au landamman. Enfin, après le départ du prélat, les exercices se firent quand même; mais en ce qui concerne leur résultat, le journal de Diesbach n'en parle que pour dire que Madame *trouvait cette éducation dangereuse, à cause de la liberté de raisonner accordée aux élèves.*

Bien antérieurement à la visite de Pestalozzi à Fribourg, c'est-à-dire après la visite que Fontaine et Girard avaient faite à Berthoud en commun avec Wessenberg, la Chambre des écoles, dont le chanoine Fontaine était l'âme, avait tenté d'ouvrir une école élémentaire dirigée par deux jeunes instituteurs qu'on avait envoyés à Berthoud. Mais soit défaut de sympathie de la part du public, soit pour toute autre raison, l'essai n'avait pas réussi et l'enseignement élémentaire était retombé dans l'ornière dont on avait eu l'espoir de la faire sortir.

Telle était la situation dans laquelle le père Grégoire trouvait sa ville quand il y rentra en octobre 1804.

Cédant aux sollicitations de l'autorité communale, et désireux de se rendre le plus utiles possible, les pères Cordeliers avaient consenti à prendre la direction des *Petites Écoles françaises* (on nommait ainsi l'école primaire) pour la minime rétribution de 1000 livres suisses par année. Entraînés par l'exemple des Franciscains, les Augustins se chargèrent de faire la classe à la jeunesse allemande de la basse ville où était leur cloître. Le père Girard, en qualité de supérieur ou de gardien des Cordeliers, se vit appelé à diriger les classes françaises, avec le père Marchand pour le seconder dans sa tâche.

Certes, si un homme était fait pour communiquer une vie nouvelle à l'enseignement populaire et relever l'école de Fribourg, c'était le nouveau gardien des Cordeliers.

Un penseur éminent qui a étudié de près la question de l'éducation en général, et l'école de Fribourg et le père Girard en particulier, M. Ernest Naville, dit à ce sujet dans les belles et sympathiques pages qu'il a consacrées à ce dernier :

« Il serait difficile de se représenter un homme dont la nature fût plus complètement en harmonie avec sa tâche. Il avait cette intelligence mise au service du cœur, cet amour de l'humanité alimenté à la source de l'amour divin qui sont les conditions du succès dans toutes les œuvres de dévouement. Il avait de plus ce calme intérieur qui rend le zèle paisible, disposition bien nécessaire auprès de l'enfance puisque le zèle inquiet qui se manifeste dans l'agitation ne permet d'obtenir avec le premier âge que des résultats incomplets et douteux. Il avait surtout ce profond regard de la sagesse pour lequel il n'y a rien de petit dans le monde

vivant de la création, ce regard qui voit resplendir toute la puissance de Dieu dans le moindre brin d'herbe et discerne dans la plus humble école de l'enfance les germes non seulement de la société terrestre, mais de cette société éternelle qui s'élève au milieu des scènes passagères de la vie. Cette nature, si richement douée, avait encore reçu des circonstances la meilleure préparation à la carrière d'instituteur. Au sein de sa nombreuse famille, il avait été initié de bonne heure aux fonctions de l'enseignement. Le curé de Berne aussi avait eu une école à diriger et l'envoi du Plan d'Éducation à Stapfer suffirait à établir qu'un appel direct n'avait pas été nécessaire pour que son attention fût dirigée d'une manière spéciale sur le développement de la jeunesse [1].»

Si, comme l'a dit un autre écrivain célèbre, Jean de Muller, *le fondateur d'une école est plus grand que le conquérant d'une province*, la résurrection de l'école de Fribourg entre les mains du père Girard doit marquer comme un grand événement dans les annales du peuple suisse. Le théâtre a beau être exigu ; l'homme peut être grand qui se dévoue à cette œuvre pénible autant qu'obscure. Il ne semblait pas que la renommée pût y venir. Elle y vint cependant et malgré ses humbles commencements, l'école primaire de Fribourg devait atteindre à une célébrité rivale de celle de Pestalozzi à Berthoud et de Fellenberg à Hofwyl.

L'école confiée aux soins des pères Cordeliers s'était ouverte provisoirement au cloître de ces religieux le 2 novembre 1804. Ce jour-là même le père Girard commençait ses leçons. Il prit pour son lot les plus petits de ses élèves, laissant les plus avancés au père Marchand et à l'instituteur laïque qui leur prêtait son concours.

Outre l'attrait que le premier âge eut toujours pour le

[1] Ernest Naville, *Notice biographique sur le père Girard de Fribourg*. Genève-Paris, p. 16 et 17, 1850.

père Grégoire, il avait ses vues pour l'avenir. Quand on veut bâtir un édifice durable, il faut lui donner un fondement solide. Au début de l'œuvre, Girard ne prend pas non plus le titre de *Préfet des Écoles* qu'il ne recevra que plus tard; il tient à s'effacer modestement, soit devant son confrère Marchand, plus âgé que lui, soit devant l'inspecteur en titre, un chanoine Chassot, sorte de bourru bienfaisant qu'on avait conservé par ménagement dans une position à laquelle le rendaient impropre son manque de culture et son extrême rudesse.

La nouvelle école s'ouvrait avec un nombre très restreint d'élèves. Le dévouement que montraient les Cordeliers, en acceptant la tâche pénible de relever l'enseignement populaire, n'était pas apprécié de tout le monde, et il s'en fallait bien qu'il fût généralement regardé comme un bienfait. Dès le premier jour de l'appel des Cordeliers et avant même qu'elle eût ouvert ses portes, l'école avait déjà ses détracteurs qui affectaient d'exalter l'ancienne institution aux dépens de la nouvelle et se plaignaient que les anciens instituteurs fussent mis à la retraite, sans tenir compte de l'indemnité qu'on avait obtenue pour eux.

Le Conseil communal, répondant à la Chambre des écoles qui lui avait donné connaissance de l'ouverture prochaine du nouvel établissement, s'exprimait en ces termes:

«Notre Conseil approuve ce qui a été fait ; mais il y a à vaincre l'opinion publique partagée sur l'avantage de ces changements, et les anciens instituteurs à contenter...»

Bien résolus à ne pas se laisser décourager par les obstacles, Girard et ses collaborateurs cherchent à les surmonter par le choix des méthodes qu'ils mettent en œuvre, la sollicitude paternelle qu'ils déploient envers les élèves,

la vie, la lumière qu'ils répandent dans toutes les parties de ce *corps mort* qu'on nommait les petites écoles.

Au lieu de mater les élèves indociles par des coups et les cruels châtiments en usage, les nouveaux instituteurs cherchent à les ramener par une douceur persuasive unie à la fermeté. Le père Grégoire surtout se distingue par son talent à captiver le cœur de la jeunesse, et son habileté à lui rendre attrayante l'étude dont elle n'a guère connu jusque-là que l'amertume et l'aridité. Son air souriant et la bienveillance peinte sur ses traits préviennent favorablement les élèves dès son entrée dans la salle. La robe dont il est revêtu et la dignité répandue dans toute sa personne commandent le respect à ceux qui l'entourent. L'école, dont les enfants n'approchaient jusqu'alors qu'avec dégoût et effroi, devient un séjour plein de charmes; matin et soir ils ne peuvent arriver assez tôt à leur gré. La discipline, auparavant si difficile, malgré la variété graduée des supplices, se fait sans peine, le plus souvent par la persuasion.

L'enseignement aussi est transformé; on ne lit plus éternellement les mêmes pages; on n'écrit plus éternellement les mêmes chiffres et les mêmes lettres. On ne fait plus venir les élèves les uns après les autres au pupitre du maître, en sommant ceux qui ne sont pas occupés de rester cois à leur place, à peine de recevoir des coups de règle sur les doigts ou sur la tête, de rester à genoux des heures entières sur l'angle saillant d'une bûche triangulaire ou de se tenir en équilibre les jambes écartées sur deux tabourets.

Le mode *individuel* d'instruction en usage jusqu'alors est remplacé par la *Méthode simultanée*, introduite en France par le fondateur des Frères de la Doctrine chrétienne, le vénérable de La Salle, à la fin du XVII[e] siècle. Sans penser encore à l'enseignement mutuel dont il avait cependant fait l'apprentissage, à son insu, sous le toit paternel, Girard, de concert avec ses collaborateurs, cherche à résoudre le problème d'occuper tous les élèves à la fois. En attendant une solution complète, il divise chaque classe en deux ou trois sections selon les branches d'enseignement et la portée des écoliers. Simultané dans le sens du travail continu et collectif de tous les élèves, l'enseignement le devient encore de cette autre façon que tous les objets d'enseignement qui figurent dans les cours supérieurs de l'école primaire se trouvent déjà à l'état d'ébauche dans la classe élémentaire. On ne néglige rien pour introduire la variété dans les exercices et bannir la monotonie inséparable d'une occupation trop uniforme.

« Les enfants, disait le Père Girard, ne sauraient supporter la monotonie. Ils sont inconstants, légers, volages jusque dans leurs jeux, et, vouloir les renfermer dans les bornes d'un abécédaire pendant des mois, des années entières, c'est leur faire une cruelle violence et leur inspirer un invincible dégoût pour leur école, pour toute instruction. Servons-les d'après leur goût; ils aiment le changement, changeons leurs exercices dans chaque leçon; qu'ils récitent un peu de catéchisme, passent de là à la lecture, à l'orthographe, à l'écriture, de l'écriture au calcul, du calcul au chant. On fera peu de chose à la fois, mais ce peu sera quelque chose qui préparera le succès des écoles suivantes. La variété des mets aiguise l'appétit de l'estomac; croyez qu'elle aiguise aussi celui de l'âme[1]. »

Pendant les premiers temps, les nouveaux instituteurs sont encore souvent réduits à se servir des manuels de leurs prédécesseurs.

« Je fus obligé, dit le Père Girard, de me servir de la grammaire de Lhomond qui se trouvait entre les mains de mes élèves; je n'aurais rien gagné à l'échanger contre celle de Restaut et de Wailly. »

[1] Mémoire de Girard à la Société économique de Fribourg en 1816.

Mais Girard a vu ce qui manquait à l'école nouvelle, et n'aura pas de repos jusqu'à ce qu'il ait trouvé le remède. Commençant par la lecture, il se hâte de remplacer les abécédaires de l'ancienne école par des tableaux de lecture pareils à ceux dont il avait communiqué l'idée à Fontaine en 1801.

« Dès l'ouverture de mon école en 1805, écrivait Girard, j'ai rédigé des tableaux de lecture et d'orthographe. Mais j'y laissai courir beaucoup d'expressions dont les commençants ne peuvent comprendre le sens. C'était là une grande méprise. Un syllabaire ne devrait contenir que des paroles connues des enfants, au risque de ne pas épuiser la matière. J'aurais corrigé mon travail si d'autres ne s'en fussent emparés. Je ne suis cependant pas de ceux qui pensent qu'il faut faire de ce travail préliminaire un moyen d'instruction et d'éducation, parce qu'il en résulterait des longueurs inutiles dans une partie où il faut se hâter d'avancer. Joignez à la lecture du syllabaire des entretiens propres à former le cœur et l'intelligence de l'enfant ; le reste ira de soi. Le syllabaire est par sa nature destiné à préparer l'instruction et non pas à la donner [1]. »

Une des grandes lacunes de l'école, c'était l'absence de toute instruction religieuse en dehors de la récitation machinale du catéchisme. Le père Girard se chargea lui-même et sans rétribution aucune de donner cette instruction aux enfants ; il remplit ce pieux et touchant ministère pendant les dix-neuf ans qu'il fut à la tête de l'école et avec un succès tel qu'on voyait les personnes les plus distinguées de la ville venir s'asseoir sur les bancs que les enfants laissaient vides.

Tant et de si généreux efforts accomplis en un an devaient porter leurs fruits. L'école, presque déserte auparavant, se peupla ; les trois maîtres ne suffisant plus, le gardien des Cordeliers s'adjoint deux de ses confrères, les pères Suard et Barras, décriés comme kantistes les années précédentes ; il fallut aussi agrandir le local et créer de nouvelles salles.

[1] Girard, *De l'enseignement de la langue maternelle.*

« Les parents, dit Girard, ont compris qu'un enfant n'est pas un animal parlant, et que si la nourriture et le vêtement sont des biens que l'on ne doit pas négliger de procurer aux siens, l'éducation est encore un plus grand bienfait [1]. »

Les progrès des élèves étaient en rapport avec leur nombre. Mais ce qui frappait le public plus encore que le nombre des élèves, c'était la transformation qui s'opérait dans la conduite et la tenue de la jeunesse de la ville. Les cris sauvages, les paroles grossières que les moyens coercitifs étaient impuissants à réprimer autrefois avaient fait place à un bruit modéré dans les rues, à un ordre et à un silence étonnant dans les classes. Ce qui paraissait plus surprenant encore, c'était l'empire que prenait le gardien des Cordeliers sur une jeunesse fougueuse et indisciplinée. L'aspect seul du maître chéri suffisait pour apprivoiser les naturels les plus violents. Avec ces mêmes enfants qui ne se rendaient précédemment qu'avec effort en classe, et envers lesquels il fallait employer la contrainte, les parents n'avaient maintenant d'autre souci que celui de les empêcher d'y courir de trop bonne heure. Bien avant l'heure de l'école, on les voyait stationner aux abords du cloître, guettant avec impatience le moment de pénétrer dans cet Eden intellectuel. Qu'on juge du plaisir que procurait cette métamorphose aux amis de l'instruction publique. Le bon chanoine Fontaine en était dans le ravissement. La Chambre des écoles partageait son bonheur et le communiqua

[1] *Schullehrerblatt* de Berne, n° 3, p. 18.

au Conseil communal, qui, dans sa séance du 5 avril 1805, c'est-à-dire six mois après l'ouverture de l'école, votait à Girard et à ses collaborateurs les remercîments les plus vifs pour le zèle qu'ils déployaient en faveur de l'éducation publique.

Quoique spécialement vouée au patronage des hautes études, la *Chambre des Scholarques*, fondée au XVI^e^ siècle et composée mi-partie de laïques et d'ecclésiastiques, s'associait sous l'influence de Fontaine aux louanges des autres Corps constitués; elle donnait une preuve de sa satisfaction en offrant de concourir à l'achat des *prix d'encouragement* qui se donnaient dans les petites écoles, moyennant la faculté de coopérer au choix des ouvrages (31 mai 1805).

Déjà pendant l'année scolaire, pour stimuler l'ardeur des élèves, le père Girard leur avait ménagé la surprise d'un repas offert dans le verger du cloître; il avait présidé lui-même à l'arrangement de ce festival avec le père Marchand et quelques-uns de ses confrères.

D'autres fois, les conduisant à la promenade aux environs de la ville, il les captivait par d'ingénieuses observations sur la nature et par d'amusants récits où la morale trouvait son compte.

A la fin de l'année, des prix de sagesse et de diligence vinrent récompenser deux classes d'élèves jusqu'alors complètement négligées dans la distribution des récompenses réservées uniquement au progrès et à la récitation, abstraction faite du mérite réel des individus.

Dans le double but d'entretenir dans les classes une sorte d'émulation et de relever l'instruction publique dans l'opinion de cette portion trop nombreuse de la société dont il faut frapper les yeux par des signes sensibles, le père Girard décerna des médailles aux élèves les plus méritants et décida avec ses amis de la Chambre des écoles et

du Conseil communal que la distribution des prix se ferait d'une manière solennelle.

Ce grand jour venu, c'était le 12 septembre, les élèves, au nombre de cent soixante et onze, se rendirent processionnellement au son de la musique militaire dans la belle et vaste nef de l'église des Cordeliers, déjà envahie par la foule des parents et des curieux. Le chœur, tendu de tapisseries, était occupé par les magistrats et les membres du clergé qui faisaient partie des Scholarques ou de la Chambre des écoles. Après une courte prière, le père Grégoire, fonctionnant cette fois en qualité de Préfet de l'école que lui donne par anticipation le protocole du couvent des Cordeliers[1], quoiqu'il n'en portât pas encore le titre officiel, prononça un discours, le premier de cette longue suite de petits chefs-d'œuvre de philosophie populaire de l'éducation dont chaque année, à la même occasion et pendant dix-huit ans, sans interruption, le public fribourgeois entendit la lecture avec un nouveau charme pour l'esprit et un nouveau profit pour le cœur.

Dans son discours de 1805, le père Girard développait deux maximes un peu utilitaires: *la Récompense suit le travail* et *la Récompense suit le mérite*. A ces maximes, la pédagogie contemporaine, sans tenir peut-être assez compte de la faible raison du jeune âge, préfère celle-ci: « Il faut tâcher d'apprendre à l'enfant à faire le bien sans perspective de récompense. » Mais on ne peut tracer une image plus saisissante et plus poétique du travail que ne l'a fait le père Girard dans le discours de 1805.

« Il n'y a pas longtemps, mes enfants, que vous avez vu nos champs couverts d'une riche moisson. C'était un beau coup-d'œil

[1] Silentio facto pueros alloquitur scholarum prœfectus pater Gregorius. *Prot. Conventus*, p. 336.

de voir ces campagnes dorées et de se perdre dans le calcul de ces tiges frêles et souples, pliant sous le poids d'un gros épi et offrant au campagnard le fruit de son travail. Je dis le prix du travail, mes enfants, car le cultivateur a dû labourer cette terre pour qu'elle lui donnât du blé ; il a passé la charrue et la herse ; il l'a arrosée de ses sueurs. A son lever, le soleil le trouvait sur son champ et le soleil le laissait encore à la même place et au même travail lorsqu'il jetait ses derniers rayons sur nous.

« Vous aimez les raisins, mes amis, et celui qui vous en donne ne vous fait pas un petit cadeau ; eh bien ! savez-vous que de toutes les productions de la nature, c'est peut-être celle-ci qui exige le travail le plus pénible et le plus assidu ? Le printemps n'est pas venu que le vigneron se met à l'ouvrage, greffe durant les ardeurs de l'été et ne finit sa tâche dans les vignes que lorsque l'hiver a déjà ravagé nos jardins, et commence à glacer les membres de l'ouvrier [1].

La maxime que *la Récompense suit le mérite* était développée avec moins d'éclat, mais avec un sentiment de réalité qui la rendait plus accessible à toutes les intelligences :

« La nature est juste, mes amis, et comme elle, ces magistrats devant qui vous êtes, ces instituteurs qui vous ont suivis durant cette année, seront justes à leur tour. Ils vous ont prévenus que la récompense serait le prix de l'application et des efforts, et ils vont dans ce moment se dégager de leur promesse.

« Il en est plusieurs d'entre vous qui se sont distingués par leur travail et leur talent ; le travail joint au talent leur a fait devancer leurs camarades ; qu'ils se réjouissent ! car ils vont être couronnés. La récompense suit le mérite. »

La lecture de ce discours fut accompagnée de la distribution des prix que les élèves allaient recevoir des mains des magistrats et d'autres personnes de distinction qui pré-

[1] Discours de 1805. *Documents* d'Ernest Naville. 1 vol. in-18.

sidaient à la cérémonie. Se trouvait-il dans l'assistance le père ou la mère d'un des élèves appelés à recevoir une récompense, c'est à cet heureux père et à cette heureuse mère que le discernement plein de cœur du père Girard réservait le plaisir de couronner leur enfant.

La distribution des prix terminée, un élève, parlant au nom de tous, remercia les magistrats et les maîtres. Le président de la Municipalité répondit en termes bienveillants pour l'école, sans oublier ceux auxquels elle devait son relèvement et son succès.

La fête se termina par une action de grâces que prononça la voix sonore du père Marchand, devenu le premier assistant du père Girard, et par un chant religieux exécuté en chœur par les élèves, et dont le chef de l'École avait composé les paroles et la mélodie simple et touchante :

Dieu, que le jour annonce,
Et qu'annonce la nuit,
Que je vois dans la ronce
Et dans l'ombre qui fuit,
De la reconnaissance
Écoutez les accents !
Vers vous, ô Dieu, s'élance
Le cœur de vos enfants.

Cette cérémonie, par son caractère à la fois cordial et grandiose, parut au public une innovation heureuse ; elle formait une agréable diversion aux thèses et harangues toutes latines du collège Saint-Michel. Le programme de 1805 fut adopté pour toutes les distributions de prix qui suivirent ; il fut scrupuleusement observé pendant toute la durée de l'école du père Girard, il s'est conservé même jusqu'à nos jours.

« On se rappellera longtemps, disait en 1832 François Kuenlin (le satirique devenu enthousiaste), la manière solennelle, mais simple et touchante dont se faisait la distribution des prix de 1804 à 1822[1].

Au point de vue strictement pédagogique, on pourrait se demander, et des amis du père Girard se sont demandé, en effet, si toute cette pompe et l'institution des prix elle-même sont bien conformes au but moral que doit se proposer l'éducation, et si les distinctions, en humiliant ceux qui en sont privés, ne flattent pas à un degré excessif la vanité des lauréats. Pestalozzi le pensait. Cet éducateur, populaire par excellence, faisait profession de bannir toute récompense et proclamait « *l'émulation un ressort dangereux et corrupteur* ».

« L'expression est un peu sévère, s'écriait Girard, dans le rapport qu'il rédigea en 1810 sur l'Institut de Pestalozzi à Yverdon... Il suffit à la morale que la récompense du mérite soit pure, simple, modeste comme lui... *L'émulation est innée à l'homme...* Elle ressemble aux fluides qui, pressés d'une part, s'élèvent de l'autre, en se répandant aussitôt. Il est plus prudent de la diriger vers son but que de feindre de l'ignorer... Cette austérité d'ailleurs, poursuivait Girard, n'est que dans la théorie de l'Institut d'Yverdon, où il fait paraître au besoin ses meilleurs élèves, et porte leurs noms sur des tableaux publics. Ce sont là évidemment des distinctions[2]. »

En présence des succès de l'école primaire, et à l'aspect des changements opérés sous la baguette magique du père Girard, l'inquiétude du Conseil communal et des amis de l'instruction s'était dissipée et avait fait place à la satisfaction, à l'enthousiasme.

[1] Kuenlin, *Dictionnaire historique et statistique du canton de Fribourg*. Fribourg 1832.

[2] *Rapport sur l'Institut d'Yverdon*, p. 169.

Cette disposition des esprits se manifesta immédiatement après la distribution des prix par les félicitations que le Conseil communal adressa aux Cordeliers et aux religieux augustins, leurs émules.

Le père Girard, qui préférait avec raison les actes aux paroles, s'entendit avec son principal collègue augustin (le père Bérard), pour demander un règlement de fréquentation, la publicité des examens au moyen de la feuille officielle, et d'autres mesures propres à assurer le succès de l'instruction. Non seulement le Conseil communal se fit un devoir d'acquiescer à ce désir, mais il y ajouta une chose que les deux religieux n'avaient pas demandée en les appelant à siéger en qualité de membres adjoints dans la Chambre des écoles, qui se composait alors de quatre ecclésiastiques et de trois laïques.

On ne s'en tint pas là. L'indemnité allouée à la communauté des pères Cordeliers, que l'appel de deux de leurs frères aux fonctions enseignantes grevait de nouvelles charges, fut portée de 1000 à 1400 francs. Le matériel de l'école, fourni par les élèves, était mauvais. On décida que plumes, ardoises, encre, burin, plus la grammaire et le catéchisme, seraient fournis par l'école, moyennant une rétribution de deux à cinq batz par mois par élève. La caisse communale payait pour les nécessiteux (27 novembre 1805).

Ce n'était pas dans le monde officiel seulement que le mérite de Girard trouvait des appréciateurs. Parmi les pères de famille, c'était à qui obtiendrait des directions pour l'éducation et pour l'avenir de ses enfants. Les premières familles du pays se faisaient un honneur de l'avoir à leur table et certaines d'entre elles n'eussent pas mieux demandé que de l'accaparer complètement à leur profit pour l'éducation de leurs enfants ; en souscrivant à leur vœu, le père Girard aurait répondu au secret désir de tous ceux qui

voyaient avec peine qu'il s'occupât avec la même sollicitude des enfants des classes inférieures et des classes élevées. Mais c'était peu connaître le gardien des Cordeliers que de le supposer capable de renoncer à sa belle mission d'*Éducateur public* pour descendre au rôle de *Précepteur d'enfants de bonne maison*. Au sein de la classe patricienne il ne manquait pas non plus d'hommes aux vues larges et libérales qui comprenaient et admiraient la beauté de l'œuvre entreprise par le moine franciscain. Quelques hommes d'élite de cette classe avaient fondé une société de lecture sous le nom de *Salon littéraire*. Le principal fondateur de cette société, Louis Lalive d'Epinay, proposa de décerner le titre de membre honoraire au père Cordelier Grégoire Girard, « c'est-à-dire, écrivait-il, à un homme qui mérite sous tous les rapports cette prévenance de notre part, car, par son esprit, ses connaissances, les services qu'il rend journellement dans l'éducation publique, la manière distinguée dont il s'est conduit dans le poste important et délicat qui lui a été confié à Berne, il s'est concilié l'estime de tous les partis et la considération des catholiques comme celle des réformés. Joignez-y l'affabilité, l'amabilité, la sûreté et l'agrément de son commerce familier, je suis sûr qu'il n'y a personne qui ne reconnaisse à ce faible tableau le père Grégoire Girard, gardien des Cordeliers et Provincial de son Ordre. Tout membre du Salon sera certainement flatté de le voir fréquenter la société et d'être à portée de profiter de ses lumières et de son exemple. »

Ces généreux accents ne trouvèrent pas de contradicteur dans le Salon littéraire. Le père Girard fut nommé membre honoraire à l'unanimité des suffrages [1].

[1] Présenté en mars, le père Girard est élu en déc. 1805. *Protocole du Salon littéraire*. Msc.

Quelques mois auparavant, le père Girard avait reçu un témoignage plus glorieux et plus consolant à son cœur, parce qu'il avait trait à ce sacerdoce catholique, dont il a été trop souvent accusé de trahir ou de sacrifier la cause.

C'était une adresse solennelle des catholiques de Berne, remerciant le père Girard de tout ce qu'il avait fait pour le rétablissement et le maintien de leur culte. Nous regrettons que la longueur de ce document nous empêche de le donner *in extenso*, parce qu'il assigne à Girard la place qui lui revient légitimement dans l'histoire de l'Église comme champion de la liberté religieuse, et restaurateur du catholicisme sur les bords de l'Aar. La publication de ce document coupera court aux dénégations de ceux qui seraient encore tentés de contester ou de marchander au religieux fribourgeois le titre de *fondateur de la paroisse catholique de Berne*.

Placé en même temps à la tête d'une école et d'une communauté religieuse, peu nombreuse à la vérité, mais dont l'administration n'en exigeait pas moins une foule de soins divers, un autre homme que Girard n'eût trouvé moyen de répondre aux exigences de cette double position qu'en y consacrant tout son temps. Mais cet homme hors ligne en trouvait cependant encore pour s'adonner à la prédication, non seulement dans l'Église très fréquentée du monastère, mais encore dans les autres églises de la ville, Saint-Nicolas, la Visitation, et même dans les églises de campagne, dont la collation, comme celle de Font, près d'Estavayer, appartenait à la communauté des Cordeliers.

A Fribourg comme à Berne le caractère de la prédication de Girard est strictement évangélique et fondé sur les Actes des Apôtres et le Nouveau Testament.

Au milieu de travaux si nombreux et si variés, le père Girard avait encore des moments à donner à la société, à

la conversation avec ceux de ses confrères et de ses amis qui marquaient quelque goût pour l'enseignement et les choses de l'esprit. Et si l'on se demande où il trouvait des heures pour tout cela, la réponse se trouve dans la régularité de cette vie si bien employée, et dans laquelle était retranché à l'inaction et au repos tout ce qui pouvait l'être sans préjudice pour la santé du corps et de l'esprit. Levé avant l'aurore en été,et en hiver bien avant le jour, la nuit le retrouvait encore à sa table de travail, lisant ou écrivant à la lueur de sa lampe solitaire.

A toutes les occupations du père Girard venait encore s'ajouter de nouveau en 1805 la direction des *Couvents helvétiques*; le Provincial d'Allemagne, se refusant positivement à rétablir l'ancienne union, avait fini par gagner le général de l'Ordre à son sentiment. Cette séparation valut au gardien des Cordeliers redevenu commissaire provincial et visiteur de l'Ordre en Suisse, des ennuis de correspondance et d'arrangements qui prirent bien du temps avant d'aboutir à une solution favorable.

Le nonce, auquel Girard avait dû en référer sur ces circonstances par lettre du 23 septembre, y répondit le 29 dans les termes les plus flatteurs pour le commissaire provincial :

« Eu égard à ta doctrine, à ton habileté, à ta prudence, nous avons consenti à t'élire visiteur apostolique de l'Ordre séraphique, et dans les temps les plus orageux où nous vivons, et Dieu bénissant tes efforts, tu as retiré les meilleurs fruits des monastères confiés à tes soins, ce dont j'ai été témoin oculaire. Non-seulement je t'offre mes remercîments sincères pour tant d'avantages spirituels obtenus par toi, mais je souhaite trouver l'occasion de correspondre en tout temps à tes désirs. Je vois avec beaucoup de joie que les ordres de votre général ont été mis à exécution et j'y découvre une nouvelle preuve de ta sollicitude, à confirmer les

moines dans leur devoir, à remplir les engagements qu'ils ont contractés envers Dieu et à se conformer à l'obéissance due à leurs supérieurs légitimes. »

A peine instituée, la nouvelle école de Fribourg attirait déjà l'attention des hommes voués par état et par goût à l'éducation publique dans les cantons voisins, témoin le passage à Fribourg de l'Appenzellois Niederer, un des principaux collaborateurs de Pestalozzi, alors en train d'organiser l'Institut d'Yverdon, après sa séparation d'avec Fellenberg. Dans une lettre datée du Gurnigel, Niederer, faisant le récit de son voyage, parlait en ces termes du père Girard et de son séjour dans la ville de Fribourg :

« Nous nous sommes arrêtés dans cette ville depuis le matin jusqu'à cinq heures du soir et nous y avons trouvé beaucoup de plaisir. M. Jæger a été notre cicerone et nous a accompagné partout. Malheureusement nous n'avons pu voir le gardien des Cordeliers ; il était absent. Il déploie à ce qu'il paraît un zèle extraordinaire. Le père Girard a eu l'excellente idée de composer pour la jeunesse française de son école des tableaux de lecture et de prononciation dont j'ai prié M. Jæger de nous envoyer une copie lorsqu'ils seront achevés. Au lieu du carré de notre école, M. Jæger se sert du parallélogramme pour déterminer la direction des lettres. Il viendra nous voir à Yverdon après les vendanges... »

Dans la même lettre Niederer faisait la mention suivante de François Kuenlin que les pages précédentes ont fait connaître comme l'un des admirateurs et des fidèles soutiens de Girard :

« A la table de l'hôtel des Merciers, où grâce à votre nom nous avons été accueillis à merveille, j'ai fait la connaissance du jeune patricien fribourgeois Kuenlin, qui a un commerce de fer. Il est passionné pour la littérature allemande et fait collection de tous les classiques de premier ordre. Il nous a fait l'éloge du gouver-

nement au point de vue de l'éducation populaire et du bon esprit de sa ville natale. Il attribue tous les contretemps qu'a subis cette éducation aux Jésuites et à leur esprit et m'en a cité plusieurs traits. Un autre obstacle est l'étroite liaison des magistrats de Berne et de Fribourg. Mais le Conseil communal montre d'autant meilleures dispositions. En première ligne il faut citer Savary [1]. Les Trappistes ont beaucoup perdu de leur prestige parmi le peuple comme instituteurs, à ce que m'a dit Jæger. On laisse à l'École ses coudées franches et la méthode ne rencontre pas d'opposition bien qu'elle ne puisse compter sur la sympathie [2]. »

Niederer avait demandé à Kuenlin son adresse. Dans sa réponse datée d'Yverdon le 11 septembre, Pestalozzi l'en remercie et dit :

« Nous ferons bien de cultiver la connaissance du patricien fribourgeois qui t'a donné son adresse. »

L'école de Fribourg, qui avait si heureusement débuté en 1805 et surmonté les premières difficultés inséparables d'une organisation nouvelle, faisait de nouveaux progrès l'année suivante. Ce fut d'abord par l'impression de livres d'école mieux appropriés à l'enseignement élémentaire, ainsi un livre de calcul [3] et un livre de lecture consistant dans une histoire des arts mécaniques et des exemples tirés de l'histoire des animaux. Un petit ouvrage, destiné à initier les parents à la méthode suivie à l'école et à les associer au travail des maîtres, se composait de deux parties distinctes, chacune ayant son titre spécial et sa pagination

[1] L'ancien directeur helvétique devenu vice-président du Conseil communal.

[2] Morf, *Biographie Pestalozzis*, II, p. 323.

[3] *Éléments de lecture et de calcul à l'usage de l'école française de Fribourg en Suisse*, chez B. L. Piller, imprimeur cantonal, édition in-8°, 64 pages.

particulière. La première comprenait treize tableaux de lecture bien gradués avec des instructions ingénieuses sur la manière de s'en servir; la seconde partie formait une introduction à l'étude du calcul où, sans s'astreindre absolument au grand principe du *connu à l'inconnu* de Pestalozzi, on cherchait du moins, au témoignage du chanoine Fontaine, à s'en rapprocher en en simplifiant l'application. Mais loin de prétendre à l'originalité, à la façon des novateurs, le père Girard ne faisait nulle difficulté de citer comme son guide le *Manuel de l'Enfance* de l'abbé Sicard, le célèbre instituteur des sourds-muets de Paris, ouvrage paru en 1796. Il n'y aurait même rien d'étonnant à ce que le père Girard eût puisé la première idée de son grand Cours de Langue dans l'ouvrage de cet éducateur français trop oublié qui, dès 1800, annonçait le triomphe des *grammaires d'idées* sur les *grammaires de mots*.

Un autre indice de la marche progressive de l'école, c'est la création d'une 5e classe, sorte d'école secondaire, formée de onze élèves, à laquelle, faute d'un local convenable, les Cordeliers cédèrent une salle dans leur cloître déjà occupé en partie par les quatre autres classes. Un obstacle réel à la prospérité de l'institution nouvelle, c'était le défaut d'une organisation régulière du personnel chargé de la surveillance de l'école. A la demande formelle du père Girard et de son collaborateur allemand le père Bérard, une commission spéciale fut établie et formée d'hommes capables et dévoués, à la tête desquels se trouvaient le chanoine Fontaine et Léon Pettolaz, l'ancien sénateur de la République helvétique, et peut-être l'homme de ce régime qui a laissé le plus de souvenirs de vertu et de patriotique éloquence. Bien que, dès le premier jour, le principal poids de l'entreprise eût porté sur le père Grégoire, et qu'on le regardât comme l'âme de l'institution nouvelle, il n'était

encore officiellement désigné que comme un simple membre du corps enseignant, et le chanoine Chassot figurait encore comme inspecteur en titre des écoles françaises dans l'Annuaire de l'état. Le chanoine Fontaine avait remplacé le jésuitophile chanoine Fivaz comme inspecteur des écoles allemandes.

Cet état de choses avait ses inconvénients. Pour les faire cesser, le Conseil communal, sur la proposition de la Chambre des écoles, conféra au père Grégoire le titre de sous-préfet des écoles françaises, lequel, sans effacer le contrôle de l'inspecteur qui devait être toujours pris parmi les Scholarques, assurait cependant au chef réel de l'école son autonomie et une place dans la hiérarchie. A la demande du père Girard, et pour éviter toute jalousie, on conféra le même titre au religieux augustin qui dirigeait les écoles allemandes.

Mais ces changements ne purent s'accomplir sans froisser quelques amours-propres; ils avaient aussi excité le mécontentement du parti qui désirait le retour des Jésuites, ou qu'effrayait le développement qu'avaient pris les petites écoles sous l'impulsion puissante de l'ancien curé de Berne.

Abasourdi un moment par la peur de Napoléon et de Fouché, son ministre de la police, le parti des Jésuites n'avait pas tardé à relever la tête et à renouer les fils de la trame habilement ourdie en faveur de la Compagnie.

En février et en mars 1805, à la suite de conciliabules secrets auxquels prirent part le nonce Testaferrata, Mgr Guisolan, le comte F. P. de Diesbach, le chanoine Fivaz et les professeurs du collège Genoud et Gaudard, on décida l'envoi à Naples et à Rome de deux ex-jésuites, le père Muller, principal du collège de Soleure et le curé de Bœsingen, pour s'aboucher avec les nouveaux *pères de la foi*, et traiter de leur rappel en Suisse. Le retour à Fribourg

en avril du fameux abbé de Lestrange prêtait de nouvelles forces à la coalition. Mgr Guisolan se décida à tenter une démarche auprès du landamman d'Affry pour l'engager à porter l'affaire à la prochaine Diète :

« Si Soleure, disait Monseigneur, où l'admission des Jésuites a déjà été décidée par le Grand-Conseil, si Lucerne, Fribourg et le Valais sont d'accord, la chose sera facile [1].

Mais le landamman d'Affry, qui n'entrait pas volontiers en discussion sur ces matières, fit au prélat une réponse évasive et donna à son beau-frère, par l'entremise de Mme de Diesbach, le conseil de ne plus parler des Jésuites, « le Conseil communal et le Turc Montenach s'étant déclarés hostiles à leur retour. »

Une déconvenue pareille attendait les amis des Jésuites à Soleure. L'affaire avait d'abord paru marcher à merveille. Après la décision du Grand-Conseil, un homme très dévoué à la société, le baron d'Aregger, plus tard avoyer, agissant au nom du Sénat presque unanime (selon l'annaliste du collège Saint-Michel), avait écrit au nonce pour lui demander des Jésuites. Heureux de ce message, qui comblait ses espérances, le nonce en avait écrit à Rome. Mais le délai que l'on mit à répondre permit aux ennemis de la Compagnie de combattre l'appel projeté et d'obtenir un ajournement indéfini.

« Les Jésuites ayant été, dans l'intervalle, chassés de Naples pour la seconde fois, dit l'annaliste du Collège, on n'en voulut plus à Soleure [2]. »

Désappointé et aigri par tous ces insuccès, le parti jésuitique de Fribourg sentit encore redoubler sa mauvaise hu-

[1] Journal de Diesbach, 29 mai 1805.
[2] *Hist. collegii*, II, p. 66.

meur, en apprenant que le Petit-Conseil avait supprimé le traitement de l'instituteur qui dirigeait l'école des Principes servant de classe préparatoire à l'enseignement du Collège. Au lieu de voir dans cette suppression une mesure d'économie mal entendue, on n'hésita pas à l'attribuer aux partisans de l'école de Girard. Mais ce dernier, trop éclairé pour trouver un avantage pour les petites écoles dans la réduction de l'enseignement classique et l'élimination de l'homme de mérite (son homonyme, par parenthèse), qui la dirigeait, détermina le Conseil communal à appuyer la protestation que l'évêque avait adressée, le 10 août 1806, au gouvernement, et contribua ainsi à en assurer le maintien.

Désirant constater aux yeux de tous la bonne harmonie de l'école nouvelle et du chef du diocèse, le Conseil communal, à la demande de Girard, pria Mgr Guisolan d'honorer de sa présence la distribution des prix qui avait été fixée au 12 septembre. Le prélat se rendit au vœu du Conseil et donna ainsi un démenti public aux détracteurs des Cordeliers. Touché de cette marque de sympathie de son supérieur ecclésiastique, le père Girard en marqua sa satisfaction dans le discours qu'il avait l'habitude de prononcer en cette circonstance :

« Au milieu de l'assemblée, voyez le vénérable chef du diocèse, en cheveux blancs et le sourire sur les lèvres. Votre vue le réjouit, et c'est vous qu'il honore de sa présence. Plus loin vous voyez les magistrats de votre ville et le Conseil des écoles. Et pourquoi sont-ils dans ce lieu ? Vous pensez que c'est aussi pour vous, et vous ne vous y trompez pas. Vous n'êtes encore que des enfants, et cependant vous voyez combien votre enfance est précieuse à tous, combien nous l'aimons, quel intérêt elle inspire, et combien est grande l'importance de l'éducation et de l'instruction. Oh ! combien je désire pouvoir placer dans votre cœur le plus profond respect et la plus vive reconnaissance envers notre Père céleste, qui vous élève, vous nourrit et vous aime tous. Aimer Dieu, c'est notre premier devoir, c'est aussi le premier de tous les biens. Que je désire aussi qu'on puisse vous inspirer de l'amour pour tout ce qui est humain ! Il est si doux d'aimer [1] ! »

Mais l'amour de ses semblables et de l'enfance en particulier qui faisait battre le cœur du noble religieux n'animait pas au même degré tous ses confrères et collaborateurs. Quelques-uns d'entre eux se montraient par leur sévérité excessive très peu propres à l'art délicat et s ublime de former les esprits et les cœurs. La participation d'un certain nombre de religieux à l'enseignement public avait aussi des inconvénients pour la Communauté, qui se trouvait hors d'état de soulager comme autrefois les curés de campagne dans l'exercice de la prédication et des autres fonctions pastorales. Le père Girard jugea à propos de décharger ses confrères des fonctions qu'ils remplissaient à l'école primaire et les fit remplacer par deux laïques, M. Jæger, qui était allé étudier la méthode de Pestalozzi à Berthoud, et M. Nicolas Chappuis, qui s'était montré habile dans l'enseignement du calcul.

L'école allemande continua à être desservie par deux moines augustins auxquels Girard fit donner pour collaborateur M. Rauss, le compagnon de M. Jæger à Berthoud et que distinguait également un réel talent pédagogique.

Toujours empressé à se rendre utile dans les positions les plus modestes comme dans les plus élevées, le vaillant chanoine et archidiacre Fontaine se chargea de la tâche de faire le catéchisme aux enfants à la place de Girard à certaines époques de l'année où il était difficile au premier

[1] Discours de 1806. Documents Naville.

d'allier les fonctions enseignantes avec l'accomplissement de son ministère.

Les Petites écoles ou écoles primaires comptaient alors 273 élèves, dont 203 à l'école française et 70 à l'école allemande. L'enseignement mutuel n'étant point encore connu ni pressenti, on trouvait très chargé un maître qui avait plus de vingt élèves. Or il était telles classes de l'école française qui en avaient de quarante à soixante. L'introduction de nouvelles branches vint encore accroître la difficulté. Cette extension du programme était impérieusement dictée par la nécessité. On ne pouvait moins faire dans une école perfectionnée que d'y enseigner la lecture, le calcul, l'écriture, l'orthographe, la grammaire, la religion, un peu de géographie et d'histoire. Un enseignement régulier du dessin fut donné à l'école primaire et le traitement élevé à 400 francs (25 louis). Un concours fut ouvert et sur trois candidats qui se présentèrent, un patricien, un simple bourgeois et un citoyen vaudois, natif de Payerne, ce fut ce dernier qui l'emporta, malgré sa qualité de non-Fribourgeois et de protestant. C'était là un exemple de tolérance donné par les Fribourgeois et qu'on a rarement imité depuis.

L'administration scolaire, quoique améliorée en 1806, souffrait encore des attributions mal définies des pouvoirs dont elle était investie. A la demande de la Chambre des écoles, le père Girard élabora lui-même un projet de règlement d'après lequel tout ce qui regardait l'éducation proprement dite, l'enseignement et la discipline était déclaré du ressort de la Chambre des écoles. A ce Conseil le droit de choisir la méthode à suivre, à classer les enfants, à décider des promotions, à veiller à la fréquentation des classes, à dénoncer les parents négligents ou réfractaires, à révoquer les instituteurs incapables, à

s'assurer par des visites officielles de la marche de l'école.

Les écoles de garçons françaises et allemandes auraient leur préfet spécial; celles de filles, dirigées toutes auparavant par les religieuses Ursulines, leur préfète ou directrice. Le préfet était l'agent immédiat de la Chambre des écoles et le délégué spécial du couvent à l'école. Il exerçait un contrôle journalier sur les instituteurs. Mais à chacune des trois écoles était attaché un commissaire ou membre de la Chambre des écoles, chargé de la surveillance générale, au nom de cette autorité.

Ce projet de règlement, modèle pour la forme et le fond de lucidité administrative, dénotait dans celui qui en était l'auteur un talent d'organisation rare, même parmi les pédagogues, et plus rare encore chez un homme qui avait beaucoup vécu dans le cloître. Il fut adopté par la Chambre des écoles et ratifié par le Conseil le 7 février 1807.

Le père Girard était grand partisan de l'instruction obligatoire qu'il avait vu pratiquer en Allemagne et à Fribourg même sous l'ancien régime, mais où elle était tombée en désuétude. Il en fit voter la mise en exécution et esquissa un projet d'une sévérité qui contraste avec la douceur que le chef de l'école française recommandait et pratiquait envers les enfants; car il obligeait les parents à faire suivre les classes à leurs enfants, sous peine de 1 à 3 jours de prison au pain et à l'eau, pour les parents qui ne s'y conformeraient pas. Ces derniers, en cas de récidive, étaient dénoncés par le Conseil communal au Préfet du district ou *Lieutenant du Gouvernement*, comme on disait alors, et pouvaient même l'être au Petit Conseil de la République, selon les circonstances.

Le principe de l'instruction obligatoire, posé le 3 février 1807, ne devait souffrir aucune exception; les écoles pri-

vées étaient soumises comme les autres au contrôle des Inspecteurs scolaires, et les parents rendus responsables de l'instruction qu'ils faisaient donner à leurs enfants. Déjà précédemment avait été rendu un décret qui interdisait l'établissement d'écoles privées sans *l'autorisation expresse du Conseil*, persuadé qu'on était de l'utilité et de la supériorité d'une éducation commune pour fonder l'égalité civile et l'unité de la république. La liberté individuelle n'était cependant pas sacrifiée, puisqu'on pouvait, en offrant les garanties voulues, obtenir l'autorisation d'établir une école particulière. Le règlement de fréquentation fut adopté comme le précédent, et reçut l'approbation des autorités constituées.

Mais les meilleures dispositions d'une loi demeurent lettre morte, si les personnes chargées de la faire exécuter manquent du zèle ou de la capacité nécessaires. En mai 1807, la Chambre des écoles, composée de six scholarques et du curé de la ville, fut renouvelée et complétée par l'adjonction de plusieurs membres, qu'on eut soin de prendre parmi les magistrats et les ecclésiastiques les plus éclairés et les plus favorables à l'école nouvelle : Montenach (le Turc), Fontaine, le littérateur Kuenlin, Pierre d'Appenthel, Joseph de Praroman, et le colonel Lanther, ancien avoyer de Morat, l'un des Fribourgeois qui écrivaient le plus purement la langue française. La vice-présidence fut donnée au chanoine Fontaine, l'ancien chef du Conseil d'éducation du régime helvétique. Kuenlin, comme le plus jeune, et dont l'activité était connue, faisait les fonctions de secrétaire. Sur onze membres dont se composait la nouvelle Chambre des écoles, tous étaient sincèrement dévoués au parti du progrès, sauf les deux chanoines Fivaz et Chassot que nous avons appris à connaître, le premier, comme foncièrement acquis aux Jésuites, le second, comme un homme dont le

gros bon sens et les bonnes intentions s'alliaient à une fâcheuse vulgarité d'idées et de ton. Cet homme ne pouvait voir que de mauvais œil un système si éloigné de celui qu'il aurait voulu faire règner dans les écoles, et que sa triple qualité de scholarque, de membre de la Chambre des écoles et de Censeur des livres, lui aurait peut-être donné le moyen d'imposer, si son influence n'eût été paralysée par celle des chefs de l'institution nouvelle. L'émancipation des classes laborieuses qui résultait du système dominant, était surtout pour lui un sujet d'appréhension très vive qu'il exprimait un jour dans un entretien confidentiel avec le comte de Diesbach :

« Déjà à l'heure qu'il est, disait-il, on ne trouve plus d'apprentis pour les états de hongreurs, de ramoneurs, d'aiguiseurs et de taupiers. »

Son mécontentement, d'abord sourd, éclata à l'occasion de la distribution des prix de l'an 1807. Dès l'organisation de la nouvelle école, le père Girard avait mis tous ses soins à faire un bon choix d'ouvrages et avait impitoyablement éliminé les livres superstitieux et sans valeur qu'on ne donnait que trop souvent à la jeunesse avant son intervention dans l'école. Mais les livres que préférait Girard n'étaient pas toujours du goût des adversaires de l'école.

Parmi les ouvrages choisis par le père Girard pour la distribution des prix de l'an 1807, se trouvait un livre de Pierre Blanchard intitulé : le *Trésor des Enfants*, dont la première édition avait vu le jour en 1802 et avait été suivie de 30 autres, en France seulement, sans parler des traductions qui s'en étaient faites à l'étranger. Mais, dans un écrit imprimé à Londres en 1806, Blanchard avait eu le malheur d'accuser le fameux Barruel d'exagérer le pouvoir des papes. Le matin même du jour de la distribution,

le chanoine Chassot se rendit chez le vicaire général Gautier Schaller pour l'engager à faire supprimer ce livre dangereux. Avec la prudence et la sagesse qui le caractérisaient, le digne prêtre conseilla à M. Chassot d'aller en parler au père Girard. Au lieu de suivre cet avis, le chanoine en question trouva préférable d'attendre le moment de la distribution et, après avoir rempli le corridor du cloître de plaintes amères, il se permit de pénétrer dans la chambre où les prix étaient étalés sur une table et d'en faire un triage à sa guise. Parmi les livres confisqués par le censeur se trouvaient, outre le *Trésor des Enfants* de Blanchard, les Fables de Florian taxées de livre dangereux.

Informé de ce qui se passait, le gardien du cloître ne vit d'autre moyen de mettre un terme au scandale qu'en intimant à M. Chassot l'ordre de quitter immédiatement le cloître.

« Le lendemain, dit le père Girard dont nous ne faisons qu'abréger le récit consigné en latin dans le protocole de la communauté, je me rendis chez le grand vicaire et je lui fis la relation de ce qui s'était passé. Il m'en exprima tout son regret, mais témoigna en même temps le désir que la paix se fît entre nous ; ce qui s'opéra, en effet, dans un dîner de réconciliation que donna mon beau-frère, le médecin et ancien directeur helvétique Savary. Quant au malencontreux livre qui avait donné lieu à tout ce tapage et dans lequel on se contentait de souligner telle ou telle phrase, sans rien articuler de positivement condamnable, les exemplaires échappés à l'inquisition de M. Chassot restèrent entre les mains des élèves qui les avaient reçus en prix [1]. »

L'auteur de ces pages a été curieux de parcourir le livre incriminé de Pierre Blanchard dont le père Girard

[1] *Protoc. Conventus*, p. 345, 1807.

parle ici du ton dégagé de quelqu'un qui voudrait oublier et faire oublier aux autres un incident fâcheux. Un chapitre de ce petit livre suffirait à expliquer toutes les colères des ennemis de la tolérance religieuse, c'est le chapitre qui a pour titre : *Ne choquez personne dans ses croyances*, et dont l'idée dominante est développée dans les termes qu'on va lire :

« Mes enfants, vous vivez dans un temps et dans un pays où la liberté en matière religieuse est permise. Imitez la sagesse de la loi qui laisse chacun adorer Dieu selon sa conscience ; voyez dans tous les hommes des frères sans vous inquiéter quelle religion ils suivent ; craignez surtout de vous accoutumer, à l'exemple des fanatiques, à voir dans un homme d'une autre religion que la vôtre un misérable que Dieu a réprouvé et déjà condamné ; c'est là un sentiment funeste à la société et qui ne peut partir que d'un mauvais principe et par conséquent condamnable devant Dieu [1]. »

L'épisode du livre condamné ne troubla pas autrement la cérémonie de la distribution des prix, où les voix naïves de l'enfance célèbrèrent par de pieux cantiques le Père commun des humains.

Le discours de 1807 développait d'abord la pensée que Dieu récompense toujours une conduite sage et honnête, et que s'il permet que les bons souffrent, il est toujours là pour les consoler et les guérir.

« Peut-il nous manquer quelque chose quand nous sommes les bien-aimés de Dieu? Je vous répète ici ce que Tobie disait à son fils : Ne te mets pas en peine, mon fils ; nous serons toujours assez riches si nous craignons Dieu et gardons ses commandements. »

[1] *Trésor des enfants*, par Blanchard. Un exemplaire de cet ouvrage se trouve à la Bibliothèque de Fribourg (collège Saint-Michel) et c'est probablement celui que le chanoine Chassot avait enlevé ; car le chapitre relatif aux croyances religieuses en a été arraché et le titre même n'a pu en être lu qu'au moyen d'un réactif.

Le chef de l'école s'attaquait ensuite aux préjugés répandus contre l'instruction du peuple et dont ce qui venait de se passer était un nouvel indice :

« J'ai souvent entendu dire et vous l'avez entendu à votre tour : A quoi bon tant de savoir? C'est là le langage de la honteuse paresse qui ne veut pas travailler, ou le langage de la sotte ignorance qui ne voit pas en plein jour, ou peut-être celui de la basse jalousie, qui voudrait seule savoir quelque chose pour jouir seule de ce qui nous est offert à tous. Gardez-vous bien, tendres élèves, d'écouter jamais ce que peuvent vous dire la jalousie, l'ignorance, la paresse ; ce sont là de tristes et perfides conseils. C'est le bon Dieu qui vous a donné l'esprit, la parole et les talents pour les cultiver et qui, un jour, vous demandera compte de l'usage que vous aurez fait de ces dons. »

Cette année-là, le prix de sagesse, qui se donnait précédemment après les autres, prit le premier rang dans le catalogue et dans la distribution des couronnes, le chef de l'école s'étant aperçu que malgré ses efforts pour relever l'importance de ce prix, on continuait à le dédaigner par suite du funeste préjugé qui fait qu'on prend la bonne conduite pour un signe de faiblesse et d'infériorité intellectuelle.

« Que de fois, disait un jour à ce sujet le père Girard, nous avons entendu ces mots qui nous édifiaient bien peu : Ce n'est qu'un prix de religion ; il n'a qu'un prix de sagesse. »

Adversaire déclaré de tous les préjugés, mais surtout de ceux qui nuisaient à la morale, le père Girard proclame la prééminence des prix de sagesse, dans l'espoir de réformer l'opinion fausse qui n'attribuait de valeur qu'au prix de progrès. Et afin de faire pénétrer cette notion dans l'esprit des enfants, il composa et fit apprendre un chant qui exprimait la même pensée :

Enfants, le premier prix se doit à la sagesse ;
La sagesse est le premier bien.
Sur les divines lois formez votre jeunesse ;
Sans un bon cœur, l'esprit n'est rien.

Après la clôture de chaque année scolaire, les membres désignés par la Chambre des écoles pour assister aux examens, faisaient rapport sur la marche de l'établissement. Le rapport des examinateurs, que M. Kuenlin avait été chargé de rédiger, signalait les nouveaux progrès accomplis en 1807 dans toutes les branches de l'enseignement.

« La religion surtout, disait Kuenlin, a été soignée d'une manière à mériter notre admiration. Moins l'instruction religieuse est soignée dans la plupart des instituts d'éducation, plus nous aimons à en faire le caractère distinctif du nôtre. »

En relevant le nombre croissant des élèves comme un fait honorable pour l'école, le rapporteur concluait en sollicitant un agrandissement du local et une augmentation des subsides alloués par la commune pour le traitement des instituteurs de l'école française, où les Cordeliers, avec un désintéressement digne d'éloge entretenaient à leurs frais un maître d'écriture.

Peu de jours après, Girard, qui avait l'habitude de consacrer une partie des vacances annuelles à méditer sur les améliorations à apporter à son école, et à formuler ses vœux à cet égard, revenait à la charge auprès de l'autorité sur la question des traitements et du local.

« Un bon instituteur, disait Girard, dans un rapport destiné à l'autorité communale, ne se prêtera pas à l'enseignement à moins de trente louis. Les anciens maîtres d'école n'en avaient que la moitié ; mais aussi ne donnaient-ils qu'une leçon par jour. »

Girard signalait ensuite la disparité choquante, qui, sous prétexte d'égalité, existait entre les deux écoles. L'école allemande, qui avait quatre maîtres pour 70 élèves répartis en deux classes et quatre sections, recevait la même subvention que l'école française peuplée de 200 élèves avec six maîtres, sans compter le maître auxiliaire d'écriture dont les Cordeliers faisaient les frais. L'égalité se comprenait à l'origine de l'établissement, quand nul n'en pouvait calculer les chances et prévoir la situation respective ; mais elle blessait maintenant la justice.

Aux questions de nombre et d'équité, le chef de l'école alliait les considérations pédagogiques, tirées de la difficulté beaucoup plus grande de l'enseignement grammatical du français, comparé à celui de l'allemand, le premier, disait-il, est « plus long et plus dispendieux. »

Ces observations, dont la Chambre des écoles avait reconnu la justesse, en autorité jalouse du progrès et du bien public, furent transmises au Conseil communal avec tous les arguments propres à persuader cette assemblée. Dans ce message où il est aisé de reconnaître la touche éloquente de l'archidiacre Fontaine, on ne craignait point de mettre à nu les anciennes plaies de la société fribourgeoise, dont une des plus saignantes était l'empire excessif de la routine. Laissant derrière lui les tristes maximes de ces économistes étroits et sans entrailles qui ne connaissent d'autres richesses que celles des biens-fonds et des capitaux, le savant chanoine faisait ressortir l'importance de la création nouvelle pour l'avenir et la prospérité du pays.

« Cette école est votre ouvrage ; plus que tout ce que vous avez fait jusqu'ici, elle honore votre administration, et en sera le monument le plus glorieux et le plus durable, en faisant éclore et développer ces germes précieux des connaissances utiles qu'un mauvais esprit jusqu'ici a cherché à étouffer. A une génération qui a vieilli

dans l'oisiveté, et dont l'existence chétive et traînante pèse sur les caisses publiques, succédera une génération rajeunie de citoyens qui, élevés à l'esprit de travail, doués de talents utiles, et pénétrés du sentiment moral, amènera l'aisance et l'industrie dans une contrée d'où elles paraissaient avoir été bannies. N'est-ce pas là amasser des richesses qu'aucun événement désastreux ne saurait enlever ? Et que sont devenus ces trésors métalliques, fruit de la longue parcimonie de nos pères ? A l'heure qu'il est, nos enfants n'ont d'autre ressource que l'émigration, et vont chercher à l'étranger ce que leur refuse leur patrie. »

Pour montrer que ce n'étaient pas là de vaines paroles, le Conseil communal fit droit aux vœux des amis de l'école, porta les subsides de 1400 fr. à 2000 fr. pour l'année 1808, non compris l'allocation d'usage pour les cartes et les images, et les huit louis que, depuis la fondation, la Chambre des scholarques accordait pour les prix chaque année.

Désireux de se consacrer tout entier à l'école, le père Girard avait témoigné le vœu d'être délivré des fonctions de gardien de son couvent et attendait pour les résigner la réunion du chapitre général prescrit par les constitutions de l'Ordre. Mais, alléguant la difficulté des temps, le général résidant à Rome confirmait de son chef le père Girard, au grand mécontentement de ce dernier, qui ne voyait pas avec plaisir cette dérogation aux règles qu'il considérait comme les franchises et libertés de l'Ordre séraphique. Il réclama avec instance la tenue d'un chapitre général de la *Custodie helvétique*, et s'éleva contre « des nominations romaines qui convenaient tout aussi peu, disait-il, aux religieux de la Suisse, qu'aux gouvernements de ce pays. »

Ce souci de l'opinion des gouvernants ne devait pas être du goût du nonce Testaferrata qui justement venait d'entrer en lutte avec ceux de Lucerne au sujet du monastère de Wertenstein dont l'état financier déplorable avait fait

naître la pensée de le convertir en séminaire diocésain pour la partie suisse du diocèse où un établissement de ce genre manquait tout-à-fait. Le vicaire général de Constance, M. de Wessenberg, s'était concerté à ce sujet avec le gouvernement. Il avait rédigé en mars 1806, un projet de concordat. Ce dignitaire ecclésiastique croyait avoir concilié les intérêts de l'Église avec ceux de l'État et de l'humanité souffrante et le prince-primat Dalberg, évêque de Constance, avait donné son approbation au projet. Mais on avait eu le tort de ne pas consulter le nonce. Le pape Pie VII auquel l'évêque avait, en février 1807, communiqué la convention projetée, se montra très mécontent de ce manque d'égard pour son représentant direct; il lança plusieurs brefs très blessants pour le gouvernement de Lucerne et pour le grand vicaire de Constance surtout, qu'il désignait au prince-primat comme méritant un châtiment pour avoir foulé aux pieds les droits de l'Église dans ses négociations avec le pouvoir civil.

« Nous avons versé un torrent de larmes, écrivait le saint-père aux magistrats lucernois, en comparant les principes qui animaient vos ancêtres, à ceux qui prévalent aujourd'hui dans vos conseils [1]. »

Le prince-primat essaya en vain de persuader le souverain-pontife de la pureté des intentions des gouvernants lucernois, et de celles de son grand-vicaire, affirmant qu'il n'avait agi que par ses ordres exprès. Cette solution inattendue de la question fit naître des conflits très vifs entre le sénat de Lucerne et le nonce Testaferrata, accusé d'avoir présenté l'affaire sous un faux jour à Rome et de s'être

[1] *Denkschrift über das Verfahren des römischen Hofes bei der Ernennung des General-Vikars von Wessenberg im Bisthum Constanz*. Carlsruhe, Müller, 1808.

hâté de donner au bref papal une publicité malveillante.

On rappela à cette occasion que le prédécesseur de Pie VII n'avait pas fait tant de façons pour supprimer la Chartreuse de la Valsainte dans le canton de Fribourg, et en incamérer ses biens au collége Saint-Michel. On citait aussi le fait de la suppression de trois cloîtres à Mayence dont les biens avaient servi à doter l'Université. L'affaire de Wertenstein n'était évidemment, disait-on, qu'un prétexte pour tomber sur Wessenberg dont l'administration libérale et indépendante fournissait tous les jours de nouveaux griefs à ses adversaires. Tantôt c'était la défense de recourir à Rome pour les indulgences ou de publier des décrets de Rome sans l'autorisation diocésaine (31 octobre 1807), tantôt des ordonnances qui dispensaient du jeûne, du bréviaire, des vœux monastiques et de l'observation de certaines fêtes. La facilité accordée pour les mariages mixtes, l'introduction de la langue allemande dans la liturgie et l'autorisation du port de l'habit séculier pour les prêtres, ne causèrent pas moins de scandale. Dans toutes ces réformes, le parti que représentait Testaferrata ne voulait voir que des manœuvres dangereuses de la secte des Illuminés et cet envoyé de Rome disait à Diesbach : « La secte des Illuminés est plus puissante que jamais ; Napoléon en est le chef et ses frères les chefs dans chaque pays. » Ces mesures cependant avaient l'approbation de beaucoup de prêtres suisses et allemands, celle du chanoine Fontaine entre autres qui écrivait à M. de Wessenberg :

« Le Sauveur parlait en hébreu chaldaïque parce que c'était la langue de ses auditeurs. Les apôtres ont écrit en grec parce que leurs lecteurs étaient grecs. On y a substitué le latin pour les populations de race latine. Ne devrait-on pas se servir de la langue allemande parmi les Allemands? Qu'on exige que tout le clergé

sache le latin comme moyen de conserver l'unité de doctrine et de faciliter les relations entre les pasteurs, c'est fort bien; mais on ne doit pas aller plus loin. Que diraient les partisans du latin si on faisait chanter le peuple en hébreu ou en arabe ? »

Le gouvernement de Lucerne, ne pouvant se résoudre à accepter l'accusation d'avoir agi en haine de la religion catholique, avait envoyé à Rome un de ses membres. Mais le pape demeura sourd à toutes les représentations et dans un autre bref, les professeurs ecclésiastiques qui enseignaient la philosophie et la théologie au Lycée de Lucerne étaient pris à partie d'une manière étrange. Le saint père déclarait ne pas pouvoir prêter les mains à l'établissement d'un séminaire dans une ville où les professeurs enseignaient des *doctrines perverses et dépravées*. Ainsi étaient flétris, sans scrupule, des prêtres comme Gügler, Geiger et le pieux et savant chanoine Widmer, depuis élu par le Saint-Siège lui-même prévôt de la collégiale de Munster. Le vrai crime de Widmer était, dit-on, d'avoir suivi les leçons de l'illustre Sailer à Landshout.

« L'histoire de l'Église, dit le biographe de Sailer, le chanoine Christophe Schmid, est pleine de traits pareils, et nous montre les plus dignes et les plus intelligents des prêtres, à commencer par saint François de Sales, persécutés par leurs confrères[1]. »

« J'ai vu, écrivait de son côté le chanoine Fontaine à Wessenberg, les brefs donnés au sujet de Lucerne ; ils m'ont profondément scandalisé. Ce ne peut être qu'un mauvais esprit qui a dicté ces brefs. »

« J'ai vu d'autres brefs, ajoutait Fontaine, d'un genre tout différent, venant de la grande pénitencerie, et qui n'étaient pas moins faits pour faire perdre toute confiance à ce qui se traite encore de Rome.

[1] Ch. von Schmid, *Erinnerungen aus meinem Leben*. Augsburg, 1853.

« Le bref pour demander l'assistance des fidèles et pour recommander la tranquillité respirent l'esprit apostolique. J'ai vu seulement avec peine que le pape dise que son pouvoir temporel est étroitement lié à son pouvoir spirituel. Si cela était vrai, saint Pierre et ses successeurs auraient tous dû être des souverains temporels et le Sauveur se trouverait au moins avoir manqué de prudence » (sept. 1809).

Dans une lettre d'une date antérieure (16 avril) Fontaine avait dit :

« Je ne puis pas vous dissimuler que je n'ai pas été moins scandalisé en voyant le Pape dire qu'il est *le vicaire de celui qui donne les trônes*. Grégoire VII et ses successeurs immédiats n'ont jamais rien dit de plus fort et de plus abusif. Que le pape soit le vicaire de Jésus-Christ, je le veux bien, mais ce n'est pas comme Créateur du ciel et de la terre; c'est simplement en sa qualité de chef de l'Église et en laquelle qualité il disait que son royaume n'était pas de ce monde. Où EN VIENDRONS-NOUS SI LA COUR DE ROME FORME DE TELLES PRÉTENTIONS ? Les signes des temps me paraissent annoncer une grande révolution. Dieu veuille qu'elle tourne au profit de la religion et de notre avancement vers le bien. C'est là l'objet de tous mes vœux et ce que vous vous efforcez de préparer et d'amener par vos infatigables travaux dont tous les amis du christianisme doivent être édifiés et réjouis en dépit de l'ignorance et du pharisaïsme qui ne peuvent manquer de vous condamner comme ils condamneraient Jésus-Christ lui-même s'il revenait sur la terre. »

L'intervention papale, comme le fait observer le père Girard, n'eut pas, au reste, un résultat bien avantageux pour l'Ordre séraphique en Suisse.

« Le couvent de Wertenstein conserva, il est vrai, son existence séculaire. Mais celui de Lucerne, plus ancien encore, et qui remontait aux temps du fondateur de l'Ordre, dut voir bon gré malgré le séminaire s'installer dans ses murs. A Wertenstein

même, un curé établi par le gouvernement, éleva autel contre autel. La famille franciscaine n'obtint pas l'autorisation de rétablir le noviciat qu'elle sollicitait; elle avait alors un peu de peine à se recruter en Suisse.»

Ce recrutement était une des grandes préoccupations du commissaire provincial, le père Keller, qui avait succédé au père Girard. Comme il semblait plutôt viser au nombre qu'à la qualité, Girard, l'ancien commissaire, l'en reprit et chercha à le corriger de cette manie regrettable :

« Rappelez-vous, lui écrivait-il, cette parole de Jésus aux pharisiens : Malheur à vous qui courez la mer aride pour faire un prosélyte [1]. »

Le représentant du Saint-Siège ayant passé quelque temps après à Fribourg et fait une visite au gardien des Cordeliers, ce dernier ne lui cacha pas l'impression qu'il avait reçue de la Bulle, et ajouta qu'elle n'aurait d'autre effet que de contraindre le gouvernement à faire en tapinois ce qu'il avait voulu faire au grand jour. Le nonce et l'auditeur convinrent de la justesse de cette observation.

Le nonce avait trouvé Girard souffrant et alité. Il demeura faible et valétudinaire pendant une grande partie de l'année 1808 et même l'année suivante. Une des consolations du père Grégoire dans la maladie était la lecture des ouvrages d'Eckartshausen, l'écrivain religieux bavarois ; l'un surtout de ses ouvrages intitulé : *Dieu est l'amour le plus pur*, faisait alors et plus tard encore les délices de son cœur pieux et aimant. Il fit cadeau de ce livre à plusieurs dames de sa connaissance.

Dans cet état de santé, ne pouvant plus suffire à ses

[1] *Prot. Conv.*, p. 344.

multiples fonctions, Girard était parvenu à échanger la charge de gardien contre celle de vicaire ou de second du gardien avec *pleins pouvoirs pour diriger l'École*. Mais ces pleins pouvoirs déplurent à un ancien ami, son confrère plus âgé, le père Marchand. Il en résulta des froissements. La discorde que l'auteur du *Lutrin* nous représente

. . . . . « toute noire de crimes,
Sortant des Cordeliers pour aller aux Minimes,»

avait repris le chemin du premier de ces cloîtres.

Pendant les derniers temps de son ministère comme gardien, Girard assista au chapitre général tenu à Soleure les 21, 22 et 23 août et y remplit les fonctions modestes de secrétaire.

Dans cette assemblée, où la question du lien des couvents avec l'Allemagne revenait sur le tapis, attendu que le gouvernement lucernois persistait à en réclamer la rupture comme condition *sine qua non* de l'existence du couvent de Lucerne, « nous conclûmes, dit le père Girard, en revendiquant l'élection libre du gardien et du visiteur ou supérieur commun, sans préjudice de l'ancien droit de confirmation du Révérendissime général. »

Convaincu par les arguments de Girard, le général de l'Ordre, Papini, accéda aux vœux des Franciscains suisses.

Cette année 1808 fut particulièrement fatale à l'Ordre séraphique dans l'Allemagne méridionale, où furent supprimés le couvent de Constance et cette communauté d'Ueberlingen où le père Girard avait fait ses premières armes dans l'enseignement public.

Les affaires de son Ordre et le dérangement de sa santé n'empêchaient pas le père Girard de suivre les questions d'éducation avec intérêt. L'école de Pestalozzi installée par le régime unitaire au château de Berthoud, et délogée

par l'acte de Médiation, avait vécu quelque temps côte à côte de celle de Fellenberg à Hofwyl.

« Les vues de ces deux hommes marquants dans l'histoire de la Suisse, dit le père Girard, se ressemblaient trop à divers égards pour qu'il ne dût pas en résulter un rapprochement. L'un voulait mettre les hommes en toute valeur, l'autre les terres. Tous deux pensaient à soulager les peuples et se donnèrent un moment la main ; c'est-à-dire que l'agriculture, assistée des arts mécaniques, se réunit à l'instruction pour former une génération sage et laborieuse. Mais cette union altéra l'institution primitive. D'une école, on en forma deux, et l'éducation se moula sur la fortune et la condition des élèves. Pendant que les élèves pauvres furent retenus à Hofwyl et s'appliquaient aux premiers éléments et aux travaux champêtres, les enfants aisés demeuraient à Buchsée entourés de nouveaux maîtres ainsi que d'une célébrité qui les invitait à franchir les bornes étroites dans lesquelles on s'était d'abord resserré [1]. »

Ce que le père Girard ne dit pas, c'est qu'entre deux hommes aussi différents au fond que Pestalozzi et Fellenberg, c'est-à-dire l'homme de cœur et l'homme de fer (c'est le nom que donnait Pestalozzi à Fellenberg), l'alliance ne pouvait pas être de longue durée. Au bout d'un an, l'école de Pestalozzi se transporta à Yverdon.

La renommée, quittant momentanément Pestalozzi pour Fellenberg, se reposait sur les toits de Hofwyl en attendant qu'elle reprît son vol vers les bords du lac de Neuchâtel. Mais le héros du jour à Hofwyl en ce moment n'était point Fellenberg lui-même ; c'était le professeur wurtembergeois Charles-Auguste Zeller (1774-1846), dont la méthode, empruntée à Pestalozzi, mais appliquée avec un talent original, attirait les connaisseurs et les simples curieux.

[1] Girard, *Rapport sur l'Institut d'Yverdon*, p. 70.

Toujours à l'affût de tout ce qui pouvait contribuer au perfectionnement de l'instruction publique, la Chambre des écoles de Fribourg, inspirée par Girard et Fontaine, avait décidé qu'on irait consulter l'oracle à Hofwyl, comme on était allé le consulter en 1801 à Berthoud. Girard fut désigné lui-même avec Fontaine et le colonel Lanther. Ces trois délégués acceptèrent avec plaisir la mission qui leur était offerte et s'en acquittèrent le 11 mai 1808. Au retour de ce pèlerinage scolaire, Fontaine fit un rapport verbal à la Chambre des écoles, à laquelle Girard se chargea de présenter un rapport plus circonstancié par écrit. Ce rapport, l'auteur de ces pages l'a vainement cherché aux Archives communales ; il eût été cependant du plus grand intérêt en fournissant un nouveau terme de comparaison avec les jugements portés plus tard par Girard sur Pestalozzi, dont Zeller s'était constitué l'interprète. Ces visites répétées de Girard et de Fontaine à Berthoud et à Hofwyl avaient quelque chose de bien réjouissant pour les amis de l'éducation publique. On y voyait deux hommes éminents, dont l'un était un éducateur de premier ordre, et l'autre un promoteur de tous les progrès, déposant tout faux amour-propre, aller s'asseoir sur les bancs d'une école et s'approprier ce que les doctrines et les procédés pédagogiques d'un collègue pouvaient offrir de bon et d'utile à imiter dans l'école de leur ville natale.

A la suite du rapport de Girard, la Chambre des écoles obtint l'envoi à Hofwyl, aux frais de la commune, d'un des instituteurs de la classe allemande, chargé de suivre le cours de répétition qui devait s'ouvrir à Buchsée, le 18 mai, sous la direction de Zeller. L'instituteur désigné fut ce même M. Rauss qui était allé quelques années auparavant étudier la méthode à Berthoud. Rauss y séjourna un mois ou six semaines et fut l'objet de mentions flatteuses

que Fellenberg lui prodigua en séance publique, en présence du religieux augustin qui dirigeait l'école allemande de Fribourg et que le fondateur de Hofwyl avait eu la courtoisie d'inviter à la cérémonie de clôture (juillet 1808).

Cette visite à Hofwyl, avec la distribution des prix à laquelle présidait selon l'usage le père Girard, est le seul épisode marquant pour l'histoire de l'éducation qu'offre l'année scolaire 1808; elle suffit pour témoigner du progrès des idées qui s'était accompli dans le territoire fribourgeois.

Tout, dans cette quatrième et fâcheuse année de la vie de l'école, se ressent des dispositions physiques et morales de son chef. Car, au dérangement de sa santé étaient venus se joindre des chagrins de famille occasionnés par le triste état des affaires de son frère, le savant mais prodigue curé d'Avry, réduit à vendre ses livres, ses manuscrits et les précieuses notes qu'il avait extraites des archives qu'il avait vendues à l'avoyer de Müllinen à Berne.

Dans les premiers mois de l'année 1809 le père Girard se laissait persuader de reprendre la direction de l'école. Mais sa santé toujours chancelante le contraignit à la quitter de nouveau, et bien qu'on continuât à le considérer comme l'âme et le chef de l'école française, il ne put s'en occuper beaucoup et ne présida pas même, selon la coutume, à la distribution des prix.

Pendant l'été de 1809, le père Girard, cédant aux conseils des médecins, se décida à aller faire une cure d'eau minérale à Bonn dans les environs de Fribourg. Nous le trouvons plus tard dans l'atelier de son oncle maternel, le peintre Joseph de Landerset, se livrant au goût assez vif qu'il avait pris pour la peinture et ornant de quelques dessins la belle maison de campagne du comte Diesbach à Courgevaux, où il allait dire la messe pour ce seigneur

que son dévouement aveugle mais discret aux Jésuites n'empêchait pas de se montrer parfois un bon voisin pour les Cordeliers, dont la maison touchait presqu'à la sienne en ville.

Chose étonnante! C'est au moment où l'œuvre de Girard paraît compromise par son état de santé et des circonstances de famille que le chef des petites écoles de Fribourg recevait de la suprême autorité de son canton et de la Suisse une marque de confiance bien faite pour flatter son amour-propre et pour relever son courage, si le noble moine eût été accessible à la vanité et n'avait été accoutumé à obéir à des mobiles plus élevés.

CHAPITRE VI

Girard et Pestalozzi.

Enquête fédérale sur l'Institut d'Yverdon (1809-1812). — Entrée en contact de Pestalozzi et de Girard. — Transfert de l'Institut à Yverdon (1804). — Daniel Chavannes (1805). — Enquête sans résultat du gouvernement vaudois. — Pestalozzi obtient de S. E. d'Affry, le landamman de la Suisse pour 1809, et de la Diète, une enquête fédérale (juin 1809). — Nomination des commissaires (Mérian, Girard, Trechsel). Séjour des commissaires à Yverdon (novembre 1809). — Girard est chargé du Rapport. — Correspondance de ce dernier avec Denzel de Stuttgart, Mlle Gyr d'Einsiedeln, Pestalozzi, Niederer, de Muralt, etc. — Pression exercée par Niederer et Schmid sur la Commission (décembre). — Pestalozzi obtient communication de la première partie du Rapport. Effet de cette communication (janvier et février 1810). — Peines d'esprit de Girard. Sa maladie (mars 1810). — Discorde croissante à l'Institut. — Entrevue des commissaires à Berne (mai 1810). — Remise du Mémoire à S. E. de Wattenwyl, landamman de la Suisse pour 1810. — Rapports du chancelier Mousson avec le père Girard. — Mort subite du landamman d'Affry (26 juin). — Chagrin de Girard. — Impression du Rapport voté par la Diète. — Opinion de M. de Türck sur Schmid. — Communication de la seconde partie du Rapport à Pestalozzi. Analyse détaillée de ce travail de Girard. Mécontentement extrême des professeurs d'Yverdon. Niederer menace de divulguer le rapport avant sa publication officielle. Lettre amère de Girard à Pestalozzi (juillet 1810). — Luttes intestines à l'Institut. — Le général Jullien à Yverdon (août-septembre 1810). — La Société pédagogique de Lenzbourg. — Publication du Rapport de Girard. — Accueil qu'il trouve dans la presse et le monde pédagogique. — Jugement de Türck, Fontaine, Schmid. — Niederer éclate contre les commissaires (1811). — Approbation donnée au Rapport par Niemeyer (mai 1811). — Un champion de Niederer. — L'École des Filles à Yverdon. — Trechsel nie l'existence d'une méthode propre à l'Institut. — La critique de Gœttingue. — Grand écrit de Niederer (1812). Décadence complète de l'Institut avec une éclaircie en 1818. — Réconciliation de Girard et Pestalozzi.

« L'entrée en contact de deux hommes comme Pestalozzi et Girard mis en présence par le gouvernement national est chose bien digne d'exciter l'intérêt de tous les amis de l'éducation. S'il était question de prononcer entre les deux, je déclinerais ce dangereux honneur. Mais ces deux génies marchent dans l'attitude d'émules et de rivaux. »

Ce jugement d'un pédagogue italien, mais d'origine allemande, M. Enrico Meyer de Livourne, dans l'*Educatore* de Florence, en 1837, rend bien l'impression que fait éprouver la rencontre des deux premiers éducateurs de la Suisse, émules en effet plutôt que rivaux, en dépit des divergences bien profondes qui existaient entre le fondateur de l'école élémentaire de Berthoud et le chef de l'école de Fribourg.

En 1809, le nom de Pestalozzi avait déjà atteint une partie de sa célébrité. Celui de Girard n'était guère connu que de ses concitoyens fribourgeois et des personnes assez nombreuses qui l'avaient vu et apprécié à Berne et à Lucerne. Mais le landamman de la Suisse, qui le connaissait de longue date, l'avait reconnu capable de juger l'œuvre de l'éducateur zurichois à Yverdon. Cette œuvre, Girard l'avait étudiée à Berthoud, c'est-à-dire dans le beau temps où l'école de Pestalozzi revêtait le caractère élémentaire et populaire que devait faire perdre l'extension donnée à l'école d'Yverdon. Or, c'était justement ce caractère élémentaire et populaire qu'avaient tant admiré les premiers appréciateurs du grand pédagogue suisse, les Stapfer, Ith, Bonstetten et ce noble conseiller von Türck, l'auteur des admirables *Lettres de Buchsée*, adressées à l'impératrice de Russie, Marie Federowna, née princesse de Wurtemberg. C'était cette école élémentaire que, d'accord avec Girard, Fontaine avait essayé d'imiter à Fribourg, mais sans y réussir, comme nous l'avons vu.

Dans le canton de Vaud et à Yverdon, où l'école de Pestalozzi avait été transportée à la fin de 1804, la méthode

pestalozzienne semblait devoir trouver un terrain propice, grâce surtout aux bons offices du professeur Alexandre Chavannes, auteur d'un remarquable *Exposé de la Méthode élémentaire de Pestalozzi*, adressé au Petit Conseil (1805). A la demande de Pestalozzi, une enquête officielle avait été décidée et une députation de quatre membres, dont faisait partie Alexandre Chavannes lui-même, assista pendant deux jours aux leçons. Mais les commissaires, dont deux ne savaient pas l'allemand, la langue de l'Institut, ne se montrèrent pas unanimes à recommander la méthode et à demander qu'on en fît l'essai dans les écoles rurales du canton. Chose étrange! On ne parvint pas même à déterminer le gouvernement à envoyer un certain nombre d'instituteurs étudier la méthode à Yverdon.

L'insuccès de l'enquête vaudoise n'avait fait que rendre plus vif le désir de Pestalozzi, et de ses maîtres surtout, d'obtenir la satisfaction qui leur était refusée par le gouvernement vaudois, d'une autorité plus élevée, la Diète suisse. Les établissements de Fellenberg à Hofwyl, ayant été l'objet d'une faveur de ce genre, en 1808, les maîtres d'Yverdon ne doutaient pas qu'elle ne leur fût également accordée.

Le besoin de renommée n'était pas le seul mobile des instituteurs d'Yverdon. Il s'y joignait le désir légitime de repousser les attaques de leurs détracteurs assez nombreux, soit en Suisse, soit à l'étranger; les uns contestant toute nouveauté ou toute valeur réelle aux idées pédagogiques de Pestalozzi, les autres s'attaquant à l'instruction religieuse donnée à l'Institut et qu'ils estimaient tout à fait insuffisante, sinon dangereuse. Parmi ces détracteurs, se signalait par le fiel de sa critique le fameux professeur et publiciste Charles-Louis de Haller, professeur à l'Académie de Berne, celui dont les théories politiques et réactionnaires ont fait une sorte de de Maistre allemand avec plus d'érudition, mais aussi moins d'éloquence.

L'école pestalozzienne avait aussi ses champions, à leur tête le philosophe allemand Fichte, qui, dans ses *Discours* enflammés à la jeunesse allemande (1808), proclama l'entreprise de Pestalozzi *l'aurore d'une nouvelle ère pour l'humanité et faite pour briser toutes les contradictions sous la main de l'État, omnipotent et infaillible.*

Mais des appréciations semblables n'étaient faites pour réconcilier avec la méthode pestalozzienne ni les amis de la liberté, ni ceux de la vérité pédagogique. Loin de cesser, les attaques redoublèrent, et au nombre des plus acharnés détracteurs de l'Institut se montrait même un ancien ami, le pasteur Steinmüller, de Gais dans l'Appenzell, homme d'école éminent, mais dépourvu d'idéal. Il avait commencé par juger favorablement l'école de Berthoud et lui avait envoyé des élèves. Mais irrité par les éloges prodigués à Pestalozzi, et jaloux de la préférence qui lui était accordée par le ministre Stapfer et le gouvernement helvétique, il opposa aux louanges des jugements d'une malveillance excessive que blâmèrent ses meilleurs amis, comme le grand citoyen Conrad Escher de Zurich et celui auquel Steinmüller avait dédié son ouvrage, le diacre Jean Buel, de Stein. Après un séjour prolongé à Berthoud, cet homme d'école distingué n'hésitait pas à déclarer la méthode excellente pour l'enseignement élémentaire, tout en reconnaissant qu'elle était d'une application délicate et dont il était facile d'abuser.

Le bon accueil fait par le landamman de la Suisse, d'Affry, à Pestalozzi en 1803, à Fribourg, n'était pas sorti de la mémoire de ce dernier. Ce haut magistrat, ayant été pour la seconde fois appelé aux fonctions de chef de la Confédération, le personnel enseignant d'Yverdon, una-

nime, sollicita la Diète, présidée par d'Affry, de lui accorder le bénéfice d'une visite officielle, comme celle dont avait été favorisé l'année précédente l'établissement de Fellenberg.

On a prétendu que Pestalozzi n'avait fait qu'à contre-cœur cette démarche et qu'il ne s'y rallia que pour ne pas désobliger ses deux collaborateurs influents qui prenaient sur lui un empire de plus en plus grand, l'Appenzellois Niederer, le philosophe de la Méthode, et le Tyrolien Schmidt, qui en était le mathématicien.

La Diète, dans sa séance du 22 juin 1809, ayant accédé à la demande des maîtres d'Yverdon, par 16 voix contre 6, le landamman de la Suisse fut chargé de nommer la commission d'enquête.

Cette décision était motivée par *le désir de donner une marque d'estime à l'homme qui, dans le cours de sa vie laborieuse, avait sacrifié ses intérêts personnels à ceux de l'humanité.*

La décision de la Diète combla de joie les maîtres d'Yverdon et enfla si fort leur orgueil qu'ils en oublièrent toute prudence. Ils adressèrent au landamman une lettre de six pages, suivie d'un factum plus étendu où ils lui faisaient la leçon sur l'importance de la tâche qu'aurait à remplir la Commission, et sur le choix de cette dernière que l'on désirait très nombreuse et composée d'hommes dont on énumérait longuement les qualités qu'ils devaient posséder pour être à la hauteur de leur mission. On montrait l'Europe attentive à ce qui allait se passer à Yverdon. Puis, par un contraste frappant avec ce langage présomptueux, Pestalozzi, prenant la parole lui-même du ton d'humilité qui le caractérisait, priait Son Excellence le landamman de la Suisse, de ne pas s'offusquer de la démarche qu'on tentait en ce moment en son nom, « car, ajoutait-il, on ne peut sentir plus vivement que je ne le fais, que l'œuvre, telle qu'elle est aujourd'hui, n'est plus mon œuvre. »

Cette manière de reconnaître son abdication presque complète entre les mains de son entourage, devait s'affirmer un jour d'une façon plus explicite encore dans l'ouvrage publié en 1826 sous le titre de *Mes destinées* (Lebensschicksale). Et cependant c'était cette institution à laquelle il priait la Diète de faire l'honneur d'un examen et d'une enquête officielle.

La nomination de la commission eut lieu en novembre. Mais au lieu du personnel nombreux demandé par l'Institut, elle se trouva n'être composée que de trois membres. Le choix des délégués ne devait pas satisfaire davantage les maîtres d'Yverdon, car il tombait non sur des partisans déclarés de la Méthode, mais sur des personnes que leur expérience des hommes et des choses rendait plus circonspectes qu'enthousiastes. Le premier élu, Abel Mérian, membre du Petit Conseil de Bâle, passait pour l'un des anciens fonctionnaires les plus capables du régime helvétique, mais aussi pour un esprit sceptique et railleur qui le rendait redoutable à tout son entourage [1].

Le second commissaire était le père Girard. Le troisième, Frédéric Trechsel, né à Berthoud, en 1776, occupait avec distinction la chaire de mathématiques à l'Académie de Berne dont il était aussi l'un des maîtres les plus considérés par l'élévation du caractère. Mais il était peu enclin à la métaphysique, malgré ses relations personnelles avec Hégel et Herbart pendant leur séjour en Suisse. Tout jeune, il avait donné une preuve de patriotisme en s'enrôlant dans une des Compagnies de volontaires qui combattaient contre les Français à Laupen et Neueneck.

Avec leur acte de nomination, les commissaires avaient reçu des instructions minutieuses, qui leur imposaient la

[1] Abel Mérian, né à Bâle en 1771 et mort en 1844, a légué une grande partie de sa fortune à la maison des Orphelins de sa ville natale.

tâche d'examiner l'Institut au point de vue moral et religieux aussi bien que sous le rapport intellectuel et pédagogique.

La tâche des commissaires était certes des plus honorables, mais aussi des plus délicates. Pour le père Girard en particulier, elle se compliquait de sa qualité de prêtre catholique et de moine, appelé à porter un jugement même sur ce qui concernait l'enseignement religieux, dans un établissement essentiellement protestant et dont les tendances n'avaient pas l'approbation des orthodoxes de la confession réformée. Quant à l'opinion des catholiques, elle s'était suffisamment manifestée dans la visite de Pestalozzi à Fribourg, en avril 1803 et le jugement qu'en avaient porté M^me^ de Diesbach et ses entours. Le transfert de l'école à Yverdon n'avait rien changé à cette impression défavorable. Un docteur en médecine de Fribourg, appartenant à la classe patricienne, M. Chollet d'Angsdorf, avait eu l'occasion de visiter l'Institut d'Yverdon en février 1809. A son retour, il ne tarissait pas en éloges sur l'ordre admirable qui régnait dans les leçons, le respect des élèves pour Pestalozzi et leur ardeur au travail. « Elle était telle, disait-il, qu'il les avait vus à la tâche dès six heures du matin. » Il louait beaucoup aussi les soins donnés à l'hygiène, à la gymnastique. Mais pour les idées religieuses, remarquait le docteur, la prière où l'Être suprême est invoqué avec la nature et toutes sortes de choses montre assez que Pestalozzi ne sait pas où il en est. Il en est de même de son habitude de varier la prière tous les jours.

Joindre le nom de l'Être suprême à celui de la nature qu'il a créée, et remplacer une formule aride et machinale par une prière de cœur renouvelée chaque jour, on conçoit ce qu'il y avait là d'étrange et de dangereux pour les partisans de l'immobilité et de la routine.

La visite des experts fédéraux à Yverdon se fit en novembre. Avant de se rendre à l'Institut, les trois commissaires avaient eu une conférence préalable à Fribourg, dans la cellule du père Girard, sous la présidence du conseiller d'État Abel Mérian, que sa position officielle appelait à cet honneur. On se concerta là sur la marche à suivre dans l'examen et on se distribua les rôles. Le père Girard fut prié par ses collègues de bien vouloir se charger du rapport qui serait rédigé en langue française; M. Trechsel se chargerait de le traduire ou de le faire traduire sous ses yeux en allemand à Berne.

Ces préliminaires posés, les commissaires partirent de Fribourg pour Yverdon; le trajet prenait alors un jour. Après avoir salué le vénérable chef de l'Établissement et fait connaissance avec les principaux maîtres de l'Institut, Girard et ses collègues se mirent à l'œuvre, assistant aux leçons, examinant les cahiers, s'entretenant avec les maîtres.

« Cinq jours d'échauffement pour Pestalozzi et ses collaborateurs, car on savait que la commission, se tenant strictement aux résultats positifs, ne ferait pas un *rapport d'enthousiasme*. »

Ainsi s'exprime un hôte de l'Institut et témoin oculaire, Charles de Raumer, dans son *Histoire de la Pédagogie*. Ce savant prussien était alors à Yverdon, occupé à suivre les cours et figure dans la liste du personnel de l'Institut, remise au père Girard par Pestalozzi sous la rubrique des *étrangers qui étudiaient la Méthode*. Cette même liste, très instructive pour la statistique de l'Établissement, accuse la présence de 27 maîtres proprement dits, non compris trois maîtres attachés à l'école des filles, de 165 élèves du sexe masculin, de 23 du sexe féminin, de 2 maîtresses et de 32 étrangers auxquels il faut joindre les 6 élèves d'une pension que l'auteur des *Lettres de Buchsée*, M. de Türck, était venu établir

à côté de la grande école du Château; ce qui portait le chiffre total des hôtes de l'Institut, vers la fin de l'année 1809, à 224. Ce chiffre, naturellement, a varié beaucoup pendant la durée de l'Établissement.

Les Commissaires, c'est Niederer qui nous l'apprend, restèrent à Yverdon environ six jours, « dont trois furent employés à visiter les classes au nombre de six, et les autres en entretiens sur la théorie, l'organisation, la discipline, l'enchaînement des Cours et la direction donnée à l'Établissement[1]. »

Si l'on en croit un des biographes les mieux informés et les plus impartiaux de Pestalozzi, le recteur Heussler de Bâle, le père Girard et ses collègues n'auraient pas été admis aux leçons de religion et auraient dû se contenter de parcourir les cahiers dictés aux élèves. Cette assertion n'est pas exacte et se trouve réfutée par un passage du rapport imprimé des commissaires, où il est parlé d'une leçon de religion qui se fit en leur présence[2].

L'enquête, de l'aveu donc des intéressés, fut sérieuse; elle roula sur toutes les parties de l'Établissement compliqué qui avait succédé à la primitive et touchante école de Berthoud, mais ne l'avait pas remplacée à l'avantage de l'éducation populaire, ni de l'instruction publique en général. Telle fut la première impression des commissaires, et ils ne virent rien qui pût la modifier sensiblement pendant tout le cours de la visite qu'ils firent à Yverdon. Même pour l'enseignement du calcul, une des parties fortes de l'Institut, on constata la faiblesse de certaines classes dans la solution des problèmes de l'ordre usuel et pratique. M. Abel Mérian, ayant posé aux élèves des problèmes fort simples, de cuisinières comme on dit, aucun des écoliers ni des sous-maîtres ne parvint à les résoudre. Girard, de son côté, fit une expérience du même genre avec les élèves envers lesquels il dut user en quelque sorte de contrainte pour leur faire résoudre un calcul dont la solution échappa à tous leurs efforts[1].

[1] Niederer, *Erziehungs-Unternehmung*, p. 27, Yfferten 1812. Le Protocole du couvent des Cordeliers indique 8 jours, mais la contradiction n'est qu'apparente. Cela signifie que le père Girard fut 8 jours absent du cloître. A cette époque, nous l'avons dit, il fallait un jour pour aller de Fribourg à Yverdon et un autre pour en revenir.

[2] Dans une leçon faite en notre présence, on avait choisi les paroles de l'apôtre : « Qu'as-tu, ô homme, que tu n'aies pas reçu ? » *Rapport sur l'Institut d'Yverdon par le père Girard*, p. 45.

En étudiant de plus près la méthode de l'Institut, ils ne tardèrent pas à faire une autre découverte pénible. C'est que la concorde était loin de régner dans le corps enseignant dont les membres les plus importants, Niederer et Schmidt, étaient à la tête de deux camps opposés et se faisaient une guerre sourde, en attendant qu'elle dégénérât en lutte ouverte.

Le vénérable chef de l'Institut, débordé par les maîtres principaux, avait cessé d'être traité avec la déférence due à son génie, à son grand âge et à son dévouement pour l'humanité. Le mathématicien Schmidt, surtout, se montrait peu reconnaissant à Pestalozzi, auquel il devait tout. Fier de sa pénétration d'esprit et de son savoir en mathématiques, il se croyait dispensé de tous égards envers son bienfaiteur et ne rougit point de se montrer tel aux yeux des commissaires, indignés de son audace. Le trait suivant a été raconté plus d'une fois par le père Girard à l'auteur de ce livre.

Un jour que les commissaires s'entretenaient avec Pestalozzi, et que ce dernier, plein du feu sacré qui dévorait son âme généreuse, développait ses vues sur l'éducation à ses auditeurs attentifs, le père Girard se sent tiré par les basques

[1] Dans sa biographie de Pestalozzi, M. de Guimps attribue à tort au père Girard seul cette opinion qu'il déclare erronée. IIe édition, p. 352.

de l'habit bourgeois contre lequel il avait échangé pour la circonstance sa robe de Cordelier; se retournant, il reconnaît Schmidt qui lui dit en allemand : « Comment pouvez-vous écouter ce vieux fou, il radote[1]. »

Ces paroles de Schmidt firent une si vive impression sur le père Girard que trente ans plus tard, en me les racontant, elles lui faisaient encore monter au visage le feu de l'indignation. Et c'est cependant ce calculateur sans entrailles, ce Méphistophélès pédagogique que, peu de temps après la visite des commissaires, Pestalozzi mettra à la tête de sa maison, à la place de Niederer, et qu'il s'obstinera, même après s'en être séparé et peu de temps avant sa mort, à appeler son soutien et son sauveur. C'est qu'à ses talents hors ligne comme professeur, Schmidt alliait ceux d'un administrateur actif, plein d'intelligence et cet esprit d'ordre et d'exactitude qui faisait totalement défaut au noble Pestalozzi.

En parlant de sa visite à Yverdon, le père Girard avait coutume aussi de rappeler les confidences de ce dernier relatives à la divergence de vues qui existait entre lui et ses collaborateurs.

C'était le second jour de leur arrivée à l'Institut; Pestalozzi, faisant allusion aux ambitieux prospectus de Niederer et de Schmidt, dit à Girard dans son dialecte zurichois :

« Je n'ai jamais eu la prétention de faire du neuf, mais simplement la pensée de restaurer ce que le bon sens avait découvert depuis des siècles. Dans ma sixième classe, la chose est allée plus loin que je ne l'aurais voulu. Je ne voulais qu'une école de campagne et non tout ce que vous avez ici sous les yeux. Les jeunes gens, ces savants, m'ont gâté tout cela[2]. »

[1] « *Wie könnt ihr mit diesem alten Narr reden, er faselt.* »

[2] « *Usi sach ist witer gangen als ich wollte; mir wär nur um eine landschule zu thun, die jung lüt die gelehrt, han alles vertha.* »

En visitant les classes, on voit ce qui se passe dans les leçons. Mais on ne saisit pas le plan, la suite et l'enchaînement des études. Pour se renseigner sur ces points importants, les commissaires, en quittant Yverdon, laissèrent un certain nombre de questions à résoudre et dont les solutions devaient leur être envoyées plus tard.

L'enquête était terminée. Mérian, que ses fonctions publiques rappelaient à Bâle, quitta ses deux collègues, après être convenu avec eux que, dès que la rédaction du père Girard serait terminée, la Commission aurait une réunion à Berne pour revoir en commun et signer le travail.

Girard et Trechsel partirent ensemble pour Fribourg, emportant une grande quantité de renseignements et de cahiers qu'ils désiraient examiner de concert. Le mathématicien bernois resta deux jours au couvent, deux jours de travail, mais aussi de plaisir, et qu'il aimait plus tard à rappeler dans ses lettres, tant il avait eu à se louer de ses hôtes monastiques, et en particulier de son collègue devenu maintenant son ami.

Aussitôt après le départ de Trechsel, le père Girard se mit à son travail, que les instructions détaillées du 18 novembre n'avaient pas eu pour résultat de rendre facile. Car, ainsi qu'il a été dit plus haut, ce qu'on demandait d'eux n'était pas un rapport écrit d'entraînement ou au courant de la plume, mais un examen attentif, sévère, impartial, destiné à la fois, comme le dit le texte officiel,

« à offrir un sujet de réflexion au petit nombre de savants à qui il appartenait de prononcer sur un système d'éducation, et à éclairer les pères de famille qui, sans avoir de la science, mettaient de l'intérêt dans la culture de l'esprit et du cœur de leurs fils. »

« L'ordonnance du rapport et la combinaison des parties, disaient encore les instructions signées du landamman d'Affry et du chancelier Mousson, doivent être dictées par une connaissance appro-

fondie du sujet. Il est recommandé à MM. les commissaires d'entrer dans le détail chaque fois qu'ils traiteront quelque objet essentiel et qu'il s'agira de porter un jugement sûr et raisonné sur la tendance, les moyens et le mérite de l'Institut.»

La circulaire allait jusqu'à fixer aux commissaires la marche à suivre dans le rapport qu'ils avaient à présenter, lequel devait se composer de quatre parties intitulées :

I. Tableau ou description de l'Institut ;
II. Esprit de l'Institut;
III. Examen du mérite de l'Institut;
IV. Parti à tirer de l'Institut pour l'instruction publique.

Sous ce dernier chef, les commissaires avaient à se prononcer sur la question de savoir si l'Institut résolvait le problème d'*une bonne École villageoise* ou réalisait l'idéal d'une *École secondaire pour les villes*, ou si elle pouvait être considérée comme une *bonne introduction à l'étude des sciences dans les Écoles supérieures* et posait la base d'une bonne éducation nationale?

Pour résoudre toutes ces questions en sûreté de conscience et ne pas tromper l'attente des magistrats et du public, il y avait fort à faire. Le père Girard, qui sentait cela, et qui était plutôt disposé à exagérer ses obligations qu'à les alléger, passa le dernier mois de l'année 1809 et tous les premiers mois de l'année suivante à l'étude approfondie des points nombreux que la Commission était invitée à élucider. Pendant tout ce temps, il ne cessa de correspondre avec ses collègues et avec l'Institut, posant aux maîtres des questions et leur demandant des analyses ou des extraits de leurs cours. Son collègue de Berne, Trechsel, lui venait en aide autant que possible et fit même plusieurs séjours au couvent de Sainte-Croix, séjours embellis par l'amitié, et à l'occasion desquels Trechsel faisait à son ami le reproche

amical de lui avoir laissé faire la pluie et le beau temps dans le monastère[1].

Ne se fiant pas à leurs propres lumières et à celles de leur collègue de Bâle, Girard et son ami bernois n'hésitèrent pas à consulter plusieurs hommes distingués de la Suisse et de l'étranger, à commencer par leurs compatriotes et amis, le chanoine Fontaine à Fribourg et le doyen Ith à Berne. Ce dernier, le théologien philosophé, dont le rapport de 1802 avait tant contribué à exciter un enthousiasme général pour l'École de Berthoud, n'était pas éloigné maintenant de partager les vues des commissaires sur la dégénérescence de l'Institut à Yverdon.

« Le doyen Ith, écrivait Trechsel à Girard, sent très bien que notre rapport ne peut pas être d'accord avec le sien ; la méthode n'est pas ce qu'elle était, voulait et devait être, et ce qu'elle était réellement en partie à Berthoud. »

Parmi les étrangers de distinction qui avaient étudié ou étudiaient encore la Méthode à Yverdon, l'un des plus remarquables était sans contredit le pasteur et pédagogue wurtembergeois Denzel. Cet ecclésiastique, célèbre plus tard dans l'histoire de la Pédagogie allemande, n'avait pas hésité à quitter momentanément ses fonctions de prédicateur à la Cour et d'inspecteur d'écoles à Heilbronn, pour aller s'asseoir, comme M. de Türck, sur les bancs de l'Institut, où il se trouvait encore au commencement de l'année 1810.

La question sur laquelle le moine suisse tenait à consulter le savant pasteur de Heilbronn était celle de savoir si l'école d'Yverdon pouvait encore servir d'École normale ou de pépinière (*Pflanzschule*, dans le langage de l'Institut) et former des instituteurs pour l'École populaire. Il avait cru remarquer l'absence complète de leçons sur la théorie

[1] Trechsel à Girard, 11 janvier 1810 (lettre allemande).

éducative, et les réponses de l'Institut sur ce point n'avaient laissé aucune impression bien précise dans l'esprit des commissaires.

Dans sa réponse datée d'Yverdon, Denzel confirmait Girard dans ses observations.

« M. Schmidt donne aux élèves instituteurs un cours spécial d'algèbre ; M. Niederer, des leçons spéciales sur le *Livre des Mères* et la Religion ; M. Henning fait aux adultes un cours spécial de géographie. Le reste, ils l'apprennent en suivant les cours ; ce qui, naturellement, prend plusieurs années avant que toute la série ait pu être parcourue. Je n'ai pas entendu donner des leçons de pédagogie et de didactique. Il en est de même à l'école des demoiselles. »

Girard avait aussi témoigné le désir de connaître l'opinion de Denzel sur la différence de l'enseignement donné aux deux sexes :

« Je ne puis pas vous marquer cette différence, n'ayant pas été chez les filles. Ce que je sais, c'est qu'il y a plusieurs leçons communes, par exemple pour le calcul, l'étude des formes, la géographie, la religion. La philosophie de l'idée semble attirer beaucoup plus le beau sexe que le sexe masculin et j'ai toujours remarqué que les femmes étaient plus éprises de la méthode que les hommes [1]. Leur maître le plus distingué, c'est Niederer. Son but est de donner, avec la culture formelle, une direction pratique, c'est-à-dire des connaissances positives en géométrie et en calcul. Lorsque le jeune garçon possède l'habileté pratique (*Fertigkeit*) de déterminer toute chose par des chiffres, il se montre aussi beaucoup plus capable dans toutes ses relations avec les autres hommes ; il s'accoutume à trouver lui-même les règles et à les tirer de la nature

[1] « *Die Philosophie der Ideen scheint das weibliche Geschlecht noch weit mehr anzusprechen als das männliche und ich habe immer gesehen dass sie weit mehr mit der Methode ergriffen sind.* Denzel à Girard, 23 décembre 1809.

des choses. On va du calcul de tête au calcul écrit et pratique, c'est-à-dire relatif aux besoins de la vie journalière. Le *Livre des Mères* et les exercices qui s'y rattachent servent aux exercices de langue. Mais on a bâti là-dessus bien des choses qu'on a dû abandonner ensuite. J'avoue n'avoir pu me rendre compte de l'utilité qu'on pense en tirer.

« Il est réservé à une tête pédagogique de mettre à exécution de cette idée ce qui me paraît bien, car nos philosophes n'ont pas su en venir à bout.

« M. Niederer tient à l'étude du corps humain comme au type de l'intuition. Par là, le sens intime est éveillé et l'indépendance du moi a un point de départ. Ce n'est pas, à mes yeux, le côté faible de la méthode de l'Institut. »

Girard avait aussi consulté Denzel concernant l'enseignement religieux et l'organisation extérieure de l'Institut ; mais le pédagogue wurtembergeois, soit faute de renseignements suffisants, soit pour tout autre motif, paraît n'avoir pas entretenu de correspondance ultérieure à ce sujet avec le Cordelier fribourgeois.

Cet enseignement religieux avait fait également l'objet de plusieurs communications de la part du sous-maître chargé de donner les leçons de religion aux catholiques. Ce sous-maître, un laïque soleurois nommé Flury, informa le père Girard de l'intention où Pestalozzi était d'attacher un prêtre catholique à son Institut dès qu'il en trouverait la possibilité, et priait ce dernier de lui venir en aide à cet effet. Plus tard, Pestalozzi lui-même annonçait à Girard son entrée en négociations avec un curé du voisinage, celui de Cheires, près Estavayer, pour l'engager à venir faire le catéchisme aux élèves catholiques de l'Institut.

Dans sa visite à Yverdon, le père Girard avait fait la connaissance d'une pensionnaire de l'Institut des demoiselles, M^lle^ Agnès Gyr, d'Einsiedlen, dont la figure intelligente

avait frappé les commissaires. L'idée était venue au premier de lui écrire pour savoir exactement à quoi s'en tenir sur l'organisation de l'école des filles et sur cet enseignement religieux dont on continuait à dire beaucoup de mal. Les informations reçues de l'Institut sur ce point étaient très vagues et faisaient dire à M. Mérian, le président de la commission:

« Je suppose que vous pensez comme moi que ce que nous avons vu dans l'Institut et les échantillons qu'on nous en a communiqués diffèrent beaucoup des phrases dont se composent les réponses [1].

La réponse de Mlle Gyr au père Girard respirait en effet le plus vif enthousiasme et rappelait le jugement de Denzel sur l'engouement du sexe féminin pour la Méthode niederienne.

« Tous les samedis, écrivait Mlle Gyr, il y a une instruction d'une heure, donnée par M. Flury, homme très religieux, pour les élèves qui n'ont pas encore été à confesse. Et ceux qui ont communié ont une instruction à part. Le catéchisme enseigné aux enfants français est celui de Fribourg ; pour les enfants allemands on se sert de celui de Soleure. Ils vont à la messe à Cheires, aux grandes fêtes, et quand le temps est passable. Pour la confession ou la communion, on se rend également à Cheires ou à Estavayer, ou bien encore à quatre lieues d'ici, à Assens. Les jeunes filles catholiques y vont toutes les fois que les garçons font ce trajet. M. Pestalozzi montre un empressement extraordinaire pour le maintien de notre culte, et tous les maîtres sont persuadés qu'il aimerait à avoir un prêtre catholique. Mais comme les catholiques d'Yverdon, au nombre de 160 seulement, manquent de ressources, M. Pestalozzi est forcé de se contenter d'un laïque qui, d'ailleurs, enseigne la religion aussi bien qu'un ecclésiastique. Les bons prédicateurs que nous avons ici lui viennent aussi en

[1] Abel Mérian à Girard. Bâle, 9 janvier 1810 (en français).

aide, et je suis convaincue que la Parole de Dieu est aussi bien interprétée que nulle part ailleurs. Au moins, elle agit profondément sur moi...

« L'Institut des filles est sur le même pied que celui des garçons ; on y donne le même enseignement. Les leçons lumineuses de M. Niederer sont pénétrées d'un véritable amour pour l'humanité, d'une confiance profonde en la raison, et les semences qu'il répand ne peuvent que porter de bons fruits. Je puis vous assurer, par ma propre expérience, que la méthode que suit ici chaque éducateur est propre à conduire à la vertu une jeune personne, quelle que soit sa vocation comme mère, fille ou éducatrice. Lors même que le monde entier se lèverait contre la Méthode, on ne pourrait m'ôter la persuasion qu'elle est favorable à la raison, aux plus saints sentiments de la foi et de la religion. Tout ce que je vous dis est la vérité, sans mélange de flatterie. Je m'estimerai un jour heureuse au-delà de toute expression, d'avoir pu la connaître et de pouvoir me dire un rejeton du père Pestalozzi [1]. »

Ordinairement Niederer et Schmidt ne laissaient pas à d'autres le soin de faire l'apologie de l'Institut et ne se gênaient pas pour en écrire directement et dans un style analogue, soit au père Girard, soit à Trechsel, à Berne.

« Je n'ai reçu d'Yverdon, écrivait ce dernier à son ami de Fribourg, que quelques pages de Schmidt, pleines de vanteries qui n'aident guère à débrouiller la chose. A l'entendre, dans dix ou vingt ans, il se fera, aussi sûr que deux et deux font quatre, une révolution dans la manière d'enseigner les mathématiques, et d'écrire dans cette branche des sciences. Mais pour que cela s'opère, il faut absolument que tous les mathématiciens du monde

[1] Agnès-Emerentia Gyr avait été envoyée à l'âge de 10 ou 11 ans à Pestalozzi. On la trouve plus tard, comme institutrice, à Bâle où elle épousera un M. Amiet de Soleure et donnera le jour à Jacques Amiet si connu par ses travaux historiques, son amour des arts et le rôle qu'il a joué comme procureur général de la Confédération en 1857. Mlle Gyr a publié un volume de poésies.

Le voyage de Pestalozzi n'eut pas lieu. En revanche, le moine fribourgeois recevait les lignes suivantes:

«Je m'étais proposé d'aller vous voir pour vous remercier des nombreuses marques de sollicitude que vous nous avez données, et *vous prier en même temps de nous communiquer votre rapport.* Mais les circonstances ne me permettant pas de faire ce voyage, je dois vous prier de nous donner encore cette marque d'amitié. Il est très important pour nous que nous puissions en prendre connaissance, et nous espérons que vous aurez encore cette bonté dans la circonstance. Je n'ai pas perdu l'espoir de vous voir bientôt, et de m'entretenir de vive voix avec vous. Recevez l'assurance de la haute estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être votre reconnaissant et dévoué Pestalozzi [1]. »

De tous les maîtres de l'Institut qui correspondaient avec les commissaires, le seul dont les lettres fussent de nature à produire une bonne impression sur l'esprit de ces Messieurs était le pasteur bernois de Muralt, que recommandaient sa franchise et l'absence totale de charlatanisme.

«Je n'ai certainement pas la prétention de faire quelque chose d'extraordinaire et d'inconnu jusqu'ici. Mais je crois marcher d'après les vrais principes et suivre le bon chemin. Pour y arriver, je n'ai négligé aucun secours. Plus on me signalera de lacunes et d'erreurs, plus on me rendra service, et plus j'en serai reconnaissant. La vérité m'est plus chère que tout au monde. Je tends avant tout à trois choses: la simplicité, le naturel, la solidité. Un travail soutenu peut seul nous rendre complètement maîtres du sujet que nous traitons; mais c'est cependant dans la nature elle-même de la chose que gît le fond du travail. »

M. de Muralt travaillait à un ouvrage où il avait pris pour point de départ ces paroles de Pestalozzi:

[1] Pestalozzi à Girard. Yverdon, janvier 1810 (lettre allemande).

«L'enfant ne doit pas apprendre à lire avant d'avoir appris à parler exactement [1]. »

A cette occasion, Muralt se permettait de critiquer l'admission de trop jeunes élèves à l'Institut et blâmait la tendance des parents à soumettre les enfants au joug de l'école, en les arrachant de trop bonne heure à la nature et à la liberté...

«L'idée du *Livre des Mères*, ajoutait M. de Muralt, est le fondement de la Méthode pestalozzienne, et, bien mise en œuvre, elle est très utile pour la culture de l'esprit et du cœur. Mais ce que la géométrie et l'arithmétique ne font que pour la culture de l'esprit, la langue doit le faire pour le cœur de chaque être humain, par l'image et l'intuition. Mon ouvrage pour l'enseignement du français et de l'allemand est tiré en partie des ouvrages d'Olivier [2] et de Stéphani [3], le pédagogue le plus voisin de Pestalozzi pour la forme de l'enseignement. L'analyse d'Olivier, au contraire, n'est pas applicable aux écoles publiques; mais elle peut être très utile aux maîtres élémentaires. Je ne fais pas raisonner ni démontrer à ce premier degré. Mais j'exerce les organes, à l'exemple de Krüsi, au moyen des éléments de la langue; mes élèves n'épellent pas les mots et les syllabes à part, mais ensemble. Ce qui a été dit de plus raisonnable à cet égard, l'a été par l'anglais Lancastre, qui avait à lui seul mille enfants à instruire. »

C'est avec intention que nous citons ces lignes du professeur de langue de l'Institution d'Yverdon. Il se pourrait

[1] « L'épellation ne doit se faire que lorsque l'enfant a la force nécessaire dans la main et les membres pour pouvoir tout écrire sur l'ardoise. » Muralt à Girard. Yverdon, 7 février 1810 (lettre allemande).

[2] Olivier (1759-1815), né à la Sarraz (canton de Vaud 1759), maître de français dans l'Institut de Basedow à Dessau, mort à Vienne en 1815 comme précepteur dans une grande maison. Ce disciple de Basedow est auteur d'une célèbre Méthode d'épellation et du livre intitulé: *Orthoepographisches Elementarwerk*. Dessau, 1804.

[3] Stephani, pédagogue bavarois et l'un des plus célèbres instituteurs de l'Allemagne.

bien que le père Girard y eût trouvé, sinon l'idée première, du moins quelques traits de lumière pour son cours de langue où toute l'instruction et la culture intellectuelle sont subordonnées à la culture du cœur.

La démarche de Pestalozzi, tendant à obtenir la communication préalable du rapport destiné à la Diète, avait un peu surpris le père Girard et son ami Trechsel. Mais ce moment d'étonnement passé, les deux amis pensèrent qu'on pourrait, sans grand inconvénient, transmettre à Pestalozzi, qu'ils aimaient et estimaient, la partie du rapport qui était terminée et qui ne renfermait que le tableau ou la description de l'Institut, sans appréciation aucune. Cependant, avant de faire cette concession, ils jugèrent à propos de consulter leur collègue de Bâle. M. Abel Mérian, dont la perspicacité pressentait quelque piège, fit des objections :

« La proposition que vous me faites, disait-il à Girard, paraît mériter une sérieuse attention. Nous connaissons, je pense, ces Messieurs, surtout le philosophe. N'auront-ils pas mille et mille choses à remarquer sur votre travail ? Ne vous jetteront-ils pas un millier de phrases obscures à la tête pour vous prouver que vous avez mal saisi la question ? Et cette démarche dictée par un excès de délicatesse, ne pourra-t-elle pas arrêter votre travail ? Nous leur avons demandé des réponses par écrit sur la *Darstellung* (le tableau). Vous ne les avez sûrement pas dénaturées ; elles restent déposées entre mes mains et entre les vôtres pour votre défense, s'il le fallait. N'avons-nous pas assez fait pour ces Messieurs ? D'autres, à votre place, en auraient-ils fait autant ? Le rapport doit dire tout le bien possible de l'Institut ; mais il ne doit pas être un rapport pour et par l'Institut. Pesez mes raisons, et agissez selon votre cœur ; je vous donne carte blanche [1]. »

Dans une missive précédente, Mérian s'était montré plus mal disposé pour l'Institut et parlait à Girard de critiquer,

[1] Abel Mérian à Girard. Bâle, 9 janvier 1810 (en français).

d'éplucher, de censurer, en un mot de conserver son caractère. Mais le père Girard l'avait détourné de ce dessein :

« Vous dites que vous critiquerez, éplucherez, censurerez..... Je vous conjure de n'être pas aussi méchant qu'on le dit [1]. »

Trechsel désirait la communication du rapport ; il y voyait un moyen de prouver à l'Institut que les commissaires n'avaient rien de commun avec les détracteurs de Pestalozzi et la manie de persécution des *critiques de Gœttingue* dont la Commission, disait-il à Girard, « repousse les traits envenimés [2] ».

Mérian, au contraire, persistait dans les sentiments défavorables qu'il nourrissait contre l'Institut depuis son séjour à Yverdon ; il s'en expliquait à Girard dans une longue lettre dont nous extrayons les passages les plus saillants :

« Malgré la haute satisfaction que j'ai eue d'avoir fait votre connaissance d'une manière si utile et si agréable pour moi, je me sens dans un grand embarras en songeant au rapport et au résultat qu'aura la malheureuse pétition de Pestalozzi. Tous les jours je deviens plus intimement convaincu que nous avons bien vu et que l'opinion que nous nous sommes formée de cet Institut systématique doit être celle de la raison et du bon sens. On peut se laisser éblouir pendant un certain temps par la nouveauté et par les résultats éphémères et accidentels. Mais, au bout du compte, l'expérience et la raison triompheront. Je suis persuadé que si la Commission n'avait pas été nommée l'année passée, elle ne le serait plus celle-ci, parce que partout l'enthousiasme passe et que les prétentions de l'Institut sont jugées. On distingue, comme nous l'avons fait aussi, entre l'idée et le plan primitif de Pestalozzi et l'échafaudage de ses disciples, les philosophes nébuleux, les

[1] Girard à Abel Mérian, 18 décembre 1809. *A la bibliothèque de Bâle.*

[2] Trechsel à Girard, 28 janvier 1810 (lettre allemande).

sectaires pestalozziens. Depuis mon retour d'Yverdon, j'ai été constamment occupé à l'arrangement de mes idées sur l'Institut et à l'examen de ce que j'y ai vu. J'ai lu tout ce qui m'est tombé sous la main; j'ai pesé toutes les raisons; j'ai récapitulé toutes nos discussions sur cette matière; et le résultat de mes réflexions a toujours été le même, celui que vous connaissez déjà. De toutes les brochures nouvelles, celle que je vous envoie me paraît mériter la palme sous tous les rapports. L'auteur est anonyme. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que son raisonnement devrait généralement convaincre. Examinez ce petit ouvrage comme si vous aviez mes propres remarques; je suis sûr qu'en tous cas il vous fera plaisir.

«Je vous recommande encore une feuille allemande périodique, le *Morgenblatt*, les numéros dix et onze de 1810. Il y a là un excellent article sous la rubrique: *Basedow, Rochow, Pestalozzi*. Il m'a été impossible de me le procurer pour vous l'envoyer.

«J'ai examiné le plan de votre travail, pour lequel je vous remercie beaucoup. Il est méthodique et la classification des matières me paraît naturelle. Je n'ai aucune objection à y faire. Je vous prie de le continuer comme vous avez commencé. Il sera un peu long; ce n'est pas un grand mal, sinon pour vous, mon cher père; d'ailleurs je n'y vois pas de remède. Si nous n'avions pas été si pressés, et si nous avions eu un peu plus de temps pour laisser mûrir nos idées, et surtout si l'éloignement nous eût permis de nous entretenir une seconde fois avant de faire un plan quelconque, peut-être *aurions-nous convenu d'un autre*, car, comme je l'ai dit plus haut, l'éblouissement diminue, et comme vous l'observez fort bien, il ne méritait pas que l'on s'en occupât comme on l'a fait. Le temps et l'expérience le jugeront assez. Ne regrettez pas de vous être laissé aller au blâme dans le sens et l'esprit qui régnera dans votre rapport. Ce sera désagréable pour Pestalozzi que j'estime. Mais je n'aurais jamais pu souscrire à un éloge en forme. Il faut faire son devoir et dire la vérité. Il est donc bien que le rapport ait la forme primitive que vous lui avez donnée; par là, le blâme deviendra moins dur que si on s'était arrêté seulement à une critique tirée des faits.»

Après s'être livré à une critique des diverses parties de l'Institut, M. Mérian passait à celle des amis fanatiques de la Méthode:

«Dès qu'il s'agit de l'instruction, ils prétendent qu'on doit la leur abandonner entièrement. Il en est ainsi des philosophes de la secte de Pestalozzi; ils sont partout les mêmes. Je vous ai dit, je crois, que Hopf, disciple de Pestalozzi, avait établi à Bâle une école élémentaire de petits garçons, qu'on en était content, et que je l'étais moi-même. Mais, comme vous le verrez par la petite brochure que vous trouverez aussi dans ce paquet (de page 11 à 16), Hopf, le maître d'école, ne vise à rien moins qu'à rendre superflues toutes nos écoles, y compris nos Lycées et nos Gymnases. Ne dit-il pas en termes clairs qu'à moins qu'on ne lui abandonne entièrement les enfants, ou qu'on ne les envoie à Yverdon, il ne pourra pas répondre du succès.... Doit-on réfuter ces Messieurs page pour page? Ils ont eu leurs prédécesseurs et tomberont comme eux. *Le sage, sans adopter aucun système théorique, prendra dans chacun ce qu'il y trouvera de bon, de vrai, et il ne rejettera pas ce que l'expérience des siècles passés aura sanctionné.*»

Revenant sur l'intention qu'avaient manifestée Girard et Trechsel de communiquer à l'Institut la première partie du rapport contenant la description de l'Institut, Mérian continuait à déconseiller cette communication.

Instruit par Girard des objections de leur collègue de Bâle, Trechsel s'attachait à les combattre et déclarait que, loin de compromettre la Commission, cette communication serait une preuve de la loyauté de ses membres et de leur amour pour la justice.

«Si l'esprit de persécution nous eût animés, eussions-nous été ainsi pris de dégoût à l'aspect des perfides attaques dont l'Institut est l'objet? Au reste, les auteurs de cette critique nous sont inconnus, nous pouvons l'ignorer elle-même et nous borner à donner la

déclaration que l'Institut demande de nous ; c'est la première chose à faire[1]. »

Il paraît par ces dernières paroles qu'en attendant la publication du rapport de la Commission, l'Institut désirait que les commissaires se déclarassent étrangers aux attaques dont il était l'objet dans plusieurs feuilles indigènes et étrangères. Cette déclaration n'eut pas lieu. En revanche, la communication du rapport se fit comme le proposait Trechsel.

Girard avait exprimé à Mérian l'idée d'insérer dans le rapport auquel il travaillait un parallèle de l'Institut avec les autres écoles importantes de la Suisse, à commencer par l'Institut que le pasteur grison Martin Planta, celui qu'on a nommé le précurseur de Pestalozzi, avait fondé à Haldenstein, sur le modèle du *Philanthropinum* de Dessau. Mais Mérian le dissuada de cette idée, qu'il estimait propre à exciter des jalousies entre les cantons. Et comme Girard s'était fait une loi de ne rien insérer dans le rapport qui n'eût été consenti par ses deux collègues, dont ce document devait émaner aussi bien que de lui, il se crut tenu, à son grand regret, de faire droit à l'observation du président de la Commission.

« Mon Dieu, écrivait à cette occasion le conseiller d'État de Bâle, combien de théories et de systèmes se sont succédé depuis 1799 ? Je ne connais pas les écoles de Zurich, de Schaffhouse, de Thurgovie, mais je connais celles de Bâle. Je n'en suis pas content et je n'ai rien à vous donner sur ce qui y est. On ne veut rien de ce que j'ai proposé avec mes amis plus instruits que moi : je tire un voile sur leur état actuel. »

[1] Trechsel à Girard. Berne. Lettre allemande sans date, mais dont le contenu indique qu'elle a dû être écrite dans les premiers mois de l'année 1810.

Les écoles de Bâle, à commencer par l'Université, se trouvaient, en effet, dans un état peu prospère et restèrent quelques années encore dans cet état de marasme dont elles sortirent grâce à l'appel du pédagogue thurgovien Rodolphe Hanhart comme recteur du Gymnase et du Pædagogicum, relèvement auquel nous verrons le père Girard coopérer dans une certaine mesure.

A la mi-février, le père Girard venait d'achever, non sans peine, la partie du rapport qui concernait l'enseignement du calcul, lorsqu'il se vit obligé d'y revenir par des publications nouvelles faites en Allemagne, où l'on contestait à Schmidt la priorité de sa Méthode. L'un de ces écrits avait pour auteur l'écrivain prussien Rockstroh et portait ce titre significatif : *Art de calculer avec réflexion et connaissance de cause. Manuel où l'on ne suit pas la Méthode de Pestalozzi.*

Le père Girard parlait quelquefois d'abréger le rapport. Chaque fois, son ami de Berne le reprenait de cette pensée qu'il regardait comme un meurtre :

« Je ne puis souffrir, disait-il, que vous retranchiez quoi que ce soit de votre rapport. »

Mais ce qui n'était d'abord qu'un sujet d'ennui pour le rapporteur, devint plus tard une véritable angoisse d'esprit que Trechsel ne parvenait pas toujours à calmer ; cette angoisse avait eu pour cause principale la triste nécessité où se trouvait le père Girard de ne pas pouvoir dire que du bien de la mémorable institution d'Yverdon.

« Je vois avec chagrin, écrivait Trechsel, que le travail, pénible sans doute, mais méritoire, auquel vous vous livrez, vous rend hypocondre. Le résultat de la mission que la Commission est appelée à remplir ne pouvait être évidemment un poème héroïque ou un panégyrique de Pestalozzi et des Pestalozziens. Vous n'auriez qu'à prodiguer les images et les fleurs de rhétorique, de façon

à en faire la huitième merveille du monde. Mais le public vous saura plus gré d'une peinture simple et fidèle que de cent panégyriques ou de cent libelles. Le ton calme et l'impartialité de jugement qui distinguent votre travail lui donnent un cachet d'autorité qu'on ne trouverait que bien rarement ailleurs. On lit sans doute avec plaisir un éloge bien tourné, et un pamphlet spirituel fait sourire ; mais dans les deux cas, on sait qu'il faut en rabattre au moins la moitié. MM. Ith et Chavannes avaient sans doute cette vérité tout aussi présente à l'esprit, en écrivant dans l'intérêt de Pestalozzi, que le pasteur Steinmuller et consorts, en s'attaquant à lui comme ils l'ont fait. Je n'eusse certainement pas été capable de montrer le même calme que vous et de soutenir aussi bien que vous le faites la dignité de la Commission.

« Il y a certes une grande différence entre la teinte poétique, que votre rapport, à mon sens du moins, ne doit pas revêtir, et la valeur esthétique qu'il a, non seulement à mon jugement, mais à celui, beaucoup plus compétent, de M. le docteur Samuel Schnell, le seul ami intime auquel je n'aie pu m'empêcher de lire les pages relatives au caractère de l'Institut. »

Mais l'hypocondrie de Girard, loin de se dissiper sous l'influence salutaire de l'amitié, dégénérait en véritable maladie et se compliquait d'une ophtalmie, occasionnée par le travail excessif auquel il s'était condamné depuis plusieurs mois.

Quelques jours après, le professeur Trechsel recevait, par l'intermédiaire d'un ami commun, l'avis que le père Girard était tombé assez gravement malade pour se trouver obligé d'interrompre tout travail, et cela, au moment même où il en voyait approcher la fin.

« Quel chagrin j'ai ressenti, disait Trechsel, en apprenant que vous êtes souffrant et sans doute le martyr du Pestalozzianisme pour lequel vous avez tant travaillé et souffert.

« Puisse votre vue s'améliorer et vous-même persévérer chevaleresquement dans une œuvre où vous n'acquerrez pas de minces mérites envers la patrie et l'éducation. Par une singulière coïncidence, j'ai reçu une lettre de Schmidt, accompagnant l'envoi de quelques nouvelles feuilles imprimées de son algèbre, et où il se plaint de ses yeux, et me prie de consulter pour lui le Dr Tchifferli. »

Vers la fin d'avril cependant, Girard se trouvait en état de reprendre son travail et la correspondance interrompue avec ses collègues. Les peines de corps et d'esprit que le rapport causait au père Girard eussent été plus grandes encore s'il eût connu les dispositions de l'Institut à l'égard des commissaires et du rapporteur en particulier. Contrairement à l'opinion de Mérian, Girard et Trechsel avaient communiqué à Pestalozzi la première partie du rapport. Mais, à la lecture de cet exposé, qui n'était cependant que la description et en quelque sorte la statistique de l'établissement, des dissensions très vives avaient éclaté entre les hôtes déjà désunis du château d'Yverdon.

Dans la seconde moitié d'avril, la lutte se traduisait en scènes violentes dont les commissaires ne tardèrent pas à être informés par un des principaux acteurs, le fameux Schmidt lui-même. La *Révolution d'Yverdon* revient alors fréquemment dans la correspondance des commissaires.

« La Révolution d'Yverdon, mandait Mérian à Girard, aura certainement des conséquences fort graves pour l'Institut [1]. »

« M. de Muralt a été ici, écrivait Trechsel à son tour, mais il n'a pas ouvert la bouche sur la Révolution d'Yverdon. Nous aurons bien des choses à nous dire sur ce point [2]. »

Trechsel renvoyait les détails à l'entrevue que les commissaires avaient résolu d'avoir à Berne pour la lecture en com-

[1] « *Die yverdoner Revoluzion wird gewiss bedenkend für das Institut* ». Abel Mérian au père Girard. Bâle, 27 avril 1810. C'est la seule lettre allemande de cette correspondance.

[2] Trechsel à Girard, 1er mai 1810 (lettre allemande).

mun du rapport, et qui eut lieu en effet dans la seconde semaine de mai. Les entretiens des trois amis à l'hôtel du Faucon, où ils étaient descendus, ne sont connus que par l'issue, qui fut l'approbation donnée au rapport, sauf de légères modifications et additions que les deux collègues de Girard firent subir à la rédaction. L'idée émise par Mérian d'ajourner la remise du rapport après la Diète n'avait pas eu l'assentiment du landamman d'Affry, que le père Girard avait été chargé de pressentir à ce sujet et auquel le magistrat bâlois tenait beaucoup à ne pas déplaire[1]. Il fut décidé en conséquence que le rapport serait remis à la Diète qui se réunissait à Berne en juillet.

La Révolution d'Yverdon, qui continuait à défrayer la correspondance des commissaires, suggérait les lignes suivantes de Trechsel à son collègue de Fribourg :

« J'ai passé une soirée avec un Allemand qui quitte notre pays, et qui m'a fait toutes sortes de récits sur la Révolution d'Yverdon. Il paraît que c'est allé très loin ; M. de Muralt se serait montré le plus vif et se serait livré à des emportements inouïs contre Schmidt. Il est possible que ce dernier se retire et accepte une place au Gymnase de Saint-Gall. Le départ de Muralt est positif, de même que celui de Mieg et de Hoffmann. Je suis contristé jusqu'au fond de l'âme de voir le bon et vénérable Pestalozzi demeurer ainsi seul[2]. »

[1] « Tâtez un peu le pouls à M. d'Affry. Les Cordeliers n'auraient-ils pas hérité quelque chose des frères de la société de Jésus ? Ne savent-ils pas manier les Grands ? » Le père Girard servait aussi d'intermédiaire entre M. Mérian et Mme de Villarding, la femme gracieuse, aimable et spirituelle qui donnait le ton à toute la société fribourgeoise. « Veuillez remettre l'incluse à Mme de Villarding, disait malicieusement Mérian ; les Révérends ont toujours été un peu entremetteurs. » Abel Mérian à Girard. Bâle, 7 mars 1810 (en français).

[2] « *Der gute, hochwürdige Pestalozzi dauert mich in der Seele, dass er nun bald so allein stehen soll.* » Trechsel à Girard, 27 mai 1810.

La Diète s'étant réunie à Berne dans les premiers jours de juin, M. Trechsel, selon ce qui avait été convenu entre les commissaires, alla remettre à S. E. de Wattenwyl, landamman de la Suisse pour l'année 1810, la traduction allemande du rapport. Elle sortait en grande partie de la plume de Bernard Huber, de Bâle, ancien magistrat du régime helvétique, que Trechsel avait chargé de ce travail sous sa surveillance. Dans l'audience que lui accorda M. de Wattenwyl, qui occupait pour la seconde fois le fauteuil des landammans de la Suisse, Trechsel, avec une modestie qui l'honorait, se fit un devoir de nommer son ami Girard comme l'auteur du Mémoire présenté au nom de la Commission et s'empressa de transmettre à son ami de Fribourg les paroles obligeantes que le chef de la Confédération avait prononcées à l'adresse de ce dernier.

Sur l'invitation de ce haut magistrat, le manuscrit de l'original français fut remis à Mousson, le chancelier de la Confédération. Le délié diplomate, dont un de ses pairs, M. de Gonzenbach, a écrit la vie dans le *Berner-Taschenbuch*, fit le meilleur accueil au professeur bernois et lui donna l'assurance que la Diète en voterait, selon toute probabilité, l'impression. M. Mousson connaissait le père Girard de longue date ; il avait eu l'occasion de le voir à Berne et à Fribourg et avait conçu pour lui une estime qui perce jusque dans les moindres billets que la mission de Girard à Yverdon et l'affaire du rapport lui donnèrent l'occasion d'écrire. Mais comme, en général, presque tous les hommes positifs qui, de près ou de loin, touchent à l'administration, Mousson éprouvait très peu de sympathie pour la métaphysique d'Yverdon et ce qu'on appelait la philosophie niederienne.

Voici un échantillon de la correspondance du chancelier Mousson avec le Cordelier fribourgeois :

« Votre lettre au Petit-Conseil vient d'être adressée et scellée, et partira par le courrier de demain. Ayant eu le malheur de ne pas vous voir ce matin, j'ai cherché un dédommagement en lisant les deux cahiers de votre lettre.

« Quant à l'ouvrage sublime de M. Niederer, j'y comprends fort peu de chose. *Einsicht*, *Erkenntniss*, *Bewusstsein*, *Kraft*, tout cela me manque. Mais votre lettre m'a fait trop de plaisir pour que je ne me soumette pas d'avance à toutes les peines que mérite votre indiscrétion. Vous êtes non seulement le plus respectable et le meilleur, mais aussi le plus aimable religieux qui existe, et jamais je ne me sens moins huguenot que lorsque je pense à vous. »

La Diète, réunie à Berne en juin, avait reçu de l'ancien landamman d'Affry l'avis de son prochain retour de Paris, où il avait été envoyé par son successeur Wattenwyl en mission diplomatique auprès de Napoléon Ier. Mais tout à coup arrivait à Berne la triste nouvelle que le noble magistrat, à peine rentré à Fribourg, avait succombé à un mal subit, dans la nuit du 16 juin 1810.

La mort de M. d'Affry produisit une sensation pénible en Suisse, où ce haut magistrat était aimé et estimé. Mais elle fit surtout une grande impression à Fribourg, sa ville natale et qu'il avait tant contribué à mettre en relief dans la Confédération et dans le monde diplomatique.

« Le retour de ce magistrat, dit la Chronique latine des Cordeliers, avait répandu une joie générale et avait été salué de vingt et un coups de canon.... Sa mort inattendue répandit l'alarme et la désolation, non seulement dans la famille du défunt, mais encore dans tout le canton et toutes les parties de l'Helvétie. Il fut inhumé chez nous, dans la tombe de sa famille et avec une pompe sans exemple. La Diète envoya ses députés, les villes de Berne et de Soleure les leurs. Un superbe catafalque, éclairé de vingt-six flambeaux, orné du portrait du défunt et surmonté de ses armes et d'un manteau d'hermine, fut érigé aux frais de la Confédération

entre les autels de saint Antoine et de saint François. L'évêque Guisolan chanta la Grand'Messe et le prévôt de Saint-Nicolas celle du Septième. Toutes les églises principales ont célébré un service spécial [1]. »

Se faisant l'interprète du deuil public, Girard composa une hymne funèbre qui commençait par cette prosopopée:

« Fribourg, inonde-toi de pleurs »

et où, au milieu d'une emphase très peu poétique, paraît une étincelle de lyrisme :

« O race de héros !
Ainsi se perd l'éclatante étincelle
Dans la poussière des tombeaux ! »

La mort du landamman d'Affry, dont le chapitre suivant nous fera connaître les conséquences défavorables pour la politique de conciliation inaugurée à Fribourg et en Suisse par ce haut magistrat, devait avoir aussi pour effet fâcheux d'affranchir le personnel de l'Institut d'Yverdon des ménagements qu'il avait gardés jusqu'alors envers les commissaires.

Sur ces entrefaites, la Diète fédérale, réunie à Berne depuis les premiers jours de juin 1810, avait donné son approbation au rapport manuscrit de la Commission et en avait voté l'impression [2].

On se rappelle peut-être que parmi les étrangers de distinction attachés à l'Institut d'Yverdon, consultés par Girard pour l'élaboration de son travail, se trouvait M. von Türck, l'auteur des lettres sur la Méthode. Le savant Oldenbour-

[1] *Protoc. Conventus*, p. 355-356.

[2] On ouvrit un crédit de 120 à 130 francs au père Girard chargé d'en surveiller la publication. Lettre de Mousson à Girard, 13 juillet 1810.

geois n'avait pas jugé à propos de répondre sur l'heure à la demande d'éclaircissements qui lui avait été adressée. Ce n'était cependant ni indifférence, ni oubli. Une lettre de cet homme d'élite, datée d'Yverdon, apprenait au père Girard que s'il s'était tu pendant plusieurs mois, c'est qu'il ne voulait pas que son jugement influât sur celui des commissaires. Mais maintenant que le rapport avait été lu et approuvé par la Diète, von Türck disait se trouver tout à fait à l'aise pour exprimer son opinion sans nuire à l'Institut, et c'était même avec un vrai plaisir, ajoutait-il, qu'il entrait en correspondance avec un homme dont le commerce sûr, le savoir, l'expérience, le jugement calme et pénétrant ne pouvaient lui être que profitables.

« Il y a déjà longtemps, disait von Türck, que j'ai jugé à propos de rompre toute relation avec l'Institut. Les moyens que Schmidt a mis en œuvre, les principes qu'il pose pour la direction des enfants ne sont pas ceux de Pestalozzi. Ce sont, au contraire, bien ceux de Schmidt en personne; encore n'est-il pas toujours d'accord avec lui-même. Au reste, je pense me rendre à Fribourg, avec le professeur Ladomus, à la fin du mois, et je prendrai la liberté d'aller vous offrir mes respects et de m'entretenir avec vous plus au long. »

En dépit du mécontentement qu'avaient montré les maîtres d'Yverdon après la réception de la première partie du rapport, qui ne parlait que de l'organisation et de l'extérieur de l'Institut, Girard et Trechsel avaient consenti à leur en communiquer la seconde partie, qui traitait de l'*esprit de l'Établissement*, entrant ainsi dans le vif des questions qui mettaient aux prises les champions et les détracteurs de l'Institut.

C'est dans cette partie surtout du rapport que se décèle dans toute sa valeur la haute raison qui distinguait le pédagogue fribourgeois et qui donne à ce travail de circonstance la portée d'un document précieux pour l'histoire de l'éducation. Car, bien que le rapport offre le résumé des observations respectives des trois commissaires, les deux collègues de Girard n'ont pas hésité à l'envisager comme l'œuvre personnelle de celui-ci dans plusieurs passages de leur correspondance. On n'en saurait douter d'ailleurs en présence de l'étonnante analogie des doctrines énoncées dans le rapport avec celles que formulait le moine fribourgeois dans le *Plan d'Éducation* pour toute l'Helvétie de 1799.

Ces doctrines, nous l'avons dit déjà, n'avaient rien d'absolu, d'exclusif; elles ne se distinguaient que par la richesse des aperçus et le judicieux discernement qui étaient le caractère principal du pédagogue fribourgeois. Esprit éclectique, Girard prend son bien où il le trouve, visant au perfectionnement avec sagesse, sans prétention à la nouveauté, à l'originalité, à l'invention.

Cette prétention dont ne sut pas se garder l'Institut d'Yverdon est une des choses que lui reproche le rapport de Girard, en en faisant ressortir l'inanité, l'injustice même, en ce qui concerne les pédagogues qui avaient précédé Pestalozzi.

Le rapporteur trace ici un tableau remarquable des grandes écoles pédagogiques de l'Allemagne, c'est-à-dire de l'école piétiste de Francke à Halle, de l'école philanthropique de Basedow à Dessau, et de celle que Rochow avrit établie pour les paysans à Rekane.

Faisant allusion à la critique amère dont on poursuivait à Yverdon tout ce qui avait précédé l'Institut, Girard lançait cette réflexion incisive :

« De tous temps, les Réformateurs ont exagéré les abus[1]. »

[1] *Rapport sur l'Institut d'Yverdon*, p. 104.

A la manie de philosopher avec de grands mots, familière à Niederer, le malin rapporteur, sans le nommer, lui décochait ce trait non moins aigu :

« Les expressions ne font pas les choses, et toute la sublimité de la métaphysique ne consiste quelquefois qu'à dire ce que tout le monde sait avec des mots que personne ne comprend. »

La pédagogie française était aussi vengée du dédain excessif des novateurs. Girard énumérait les services rendus à l'éducation par Montaigne, Fénelon, Nicole, Rollin et plus récemment par Gérard, l'auteur des *Égarements de la Raison*, Leclerc, dans son *Abrégé des Études* (1787), et Raymond de Chambéry, dans sa *Métaphysique des Études* (1804), où, à côté de quelques assertions paradoxales, brillent les aperçus les plus féconds et les plus ingénieux.

Dans le cours du rapport se trouvent aussi fréquemment cités les noms des législateurs de la grande Révolution française, Talleyrand, entre autres, dont le rapport présenté à la Constituante est rappelé plusieurs fois avec éloge dans ces pages. Il en est de même des treize volumes dont se compose le Bulletin des séances de l'École normale de Paris, publié en 1795.

L'action de Rousseau n'était pas oubliée. En signalant l'influence de son Émile sur Pestalozzi, l'auteur du rapport trace une sorte de parallèle intéressant de ces deux hommes célèbres :

« C'est la seconde fois, dit Girard, on ose le dire à la face de l'Europe, que la Suisse ramène l'attention publique sur l'enfance et son éducation.... Rousseau aura plus de mérite du côté de l'invention ; ses erreurs mêmes seront des avis salutaires, et l'on aimera toujours à retrouver dans Émile la mâle et naïve éloquence de l'antiquité. Moins maître de sa pensée, Pestalozzi aura peut-être trop vivement senti pour pouvoir s'exprimer aussi bien. On

verra dans ses essais les tâtonnements de l'esprit humain, et l'on payera à la persévérance le tribut qu'elle mérite. Rousseau n'aura eu d'autre élève qu'Émile et n'aura fait qu'un roman pour son élève imaginaire ; Pestalozzi, homme de la vie et du travail, aura la gloire d'avoir passé ses jours au milieu d'une foule d'enfants, consacrant à leur éducation ses veilles, sa fortune et son cœur. »

Le rapport signalait, en la condamnant, la prédominance excessive accordée au calcul :

« Erreur funeste, disait Girard, au développement harmonique de l'esprit humain, dont les mathématiques, quelle que soit leur valeur pour la vie et la pensée, ne sauraient cultiver qu'une face. L'expérience nous a montré des génies en mathématiques, qui partout ailleurs n'étaient que des enfants. »

Ce culte exagéré du calcul avait déjà frappé le père Girard dans ses premières visites à Berthoud, et il s'en était, selon sa coutume, entretenu franchement avec le vénérable chef de l'école. Il en était résulté un colloque assez vif, et dont le père Girard a consigné le souvenir dans un de ses ouvrages.

« Je veux, s'était écrié Pestalozzi avec la vivacité de ton qui lui était habituelle, je veux que mes enfants ne croient rien que ce qui pourra leur être démontré comme deux et deux font quatre.... — En ce cas, répliqua Girard sur le même ton, si j'avais trente fils, je ne vous en confierais pas un, parce qu'il vous serait impossible de lui démontrer comme deux et deux font quatre que je suis son père et que j'ai à lui commander. » — « Ceci, dit le père Girard, amena une explication avec Pestalozzi sur l'exagération qui lui était échappée, ce qui n'était pas rare chez cet homme de génie et de feu, et nous finîmes par nous entendre [1]. »

[1] Girard, *De l'enseignement régulier de la langue maternelle*, p. 127.

Quoique mathématicien lui-même, Trechsel avait parfaitement compris les inconvénients d'une direction exclusive pour la culture de l'esprit humain.

Le père Girard avait trouvé un autre approbateur de ses idées dans le célèbre Evers, recteur de l'école cantonale d'Aarau. C'était même à l'influence de cette méthode exclusivement mathématique qu'Evers attribuait le mauvais caractère de Schmidt et son absence totale de cœur.

Comme contrepoids à l'influence excessive des mathématiques, le chef de l'École de Fribourg proposait l'introduction d'un cours de logique populaire, qu'il intitulerait *Logique de la Vie*, à la façon de celle que le vénérable Sailer avait composée pour l'Allemagne en 1795. Mais il eut un peu de peine à y convertir son collègue Trechsel, qui finit cependant par l'approuver quand il eut reconnu que la logique dont parlait son ami de Fribourg n'était pas l'abstraite et fastidieuse dialectique de l'ancienne École, mais consistait dans une suite de syllogismes destinés à combattre les préjugés de l'ignorance et de la fausse religion, comme à démontrer les grandes vérités morales et religieuses dont l'humanité a besoin pour exister.

« A l'égard de la logique de la vie, je suis passablement d'accord avec vous. J'entendais par ce mot logique la science qu'on appelle ordinairement ainsi et qui, hérissée de scolastique, est si peu pratique de sa nature, c'est-à-dire si peu agissante sur la pensée et l'action. »

Le rapport rendait pleine justice à l'esprit religieux de l'Institut que révélaient suffisamment la prière journalière, le culte domestique et toute la conduite des hôtes de la maison. Mais Girard blâmait avec la même franchise l'absence d'un cours de religion positive ou de christianisme auquel ne suppléaient qu'imparfaitement les notions de religion naturelle et de morale qu'on donnait aux élèves protestants des six classes de l'établissement.

« L'enfant, disait le rapporteur, est donc ici un jeune philosophe, ou c'est un jeune philosophe qu'on veut faire de lui, en attendant que l'on en fasse un chrétien. »

Le rapport blâmait encore l'usage de mettre la Bible tout entière, et non par extraits seulement, entre les mains des élèves. Il trouvait cet usage en désaccord avec l'absence d'un enseignement du christianisme positif.

L'auteur du rapport eût hésité probablement à s'exprimer si nettement sur ce point délicat, s'il n'eût été en parfaite communauté d'idées avec Mérian et Trechsel, aussi peu favorables que lui à cette pleine et entière initiation de l'enfance à l'Ancien Testament.

Le dessin était signalé dans le rapport comme une des parties les plus originales de l'Institut, et le père Girard en louait surtout les exercices préliminaires exécutés sans règle ni compas. Mais il n'en était pas de même de la théorie

« où il paraissait qu'on voulait faire de l'enfant le créateur de son propre dessin pour imiter certaine philosophie qui veut tout faire inventer à l'homme. »

Par cette manie d'invention substituée à l'imitation de la nature, le rapporteur estimait que l'élève n'irait guère au delà des grossières ébauches des peuples primitifs, des sauvages du Mexique. Ce jugement était d'accord avec celui du chanoine Fontaine, qui avait été consulté comme un dilettante dans cet art, pendant que Trechsel prenait l'avis d'Henri Rieter, le paysagiste de Winterthur qu'il représente comme un artiste des plus instruits et un professeur très capable [1].

[1] Trechsel à Girard, 18 février 1810. Le paysagiste Rieter, né à Winterthur en 1751, est mort à Dresde en 1818.

Les jugements du rapporteur sur le dessin eussent été plus sévères encore s'il eût écouté Mérian et Trechsel, dont il avait pris soin d'adoucir la rigueur[1]. Il en était de même pour le chant[2]. La culture de la mémoire avait longtemps régné en maîtresse dans les écoles. Le rapport signalait une réaction opérée en sens contraire dans l'école de Pestalozzi et montrait la mémoire complètement sacrifiée à l'intelligence.

«Sans la mémoire, disait Girard, on ne saurait faire un pas à l'école et dans la vie. La mémoire est comme le suc nourricier de la plante ; ôtez le suc, la plante périt[3].»

L'éducation physique était une des parties de l'Institut que le rapport louait avec le moins de réserves. La seule critique qu'on se permît concernait les habitudes trop sédentaires des élèves, à l'égard desquels le rapport regrettait qu'on eût abandonné l'utile mouvement de va et vient des cercles aux bancs et des bancs aux cercles, que Pestalozzi avait ingénieusement introduit à Berthoud.

Le rapporteur laissait voir qu'il touchait ici à un des vices fondamentaux de l'Institut, vice qui a été et qui est encore celui de tous les établissements où on veut faire beaucoup et vite :

[1] «Comme principe élémentaire, il me paraît au-dessous de la critique. Les éléments du plan et du dessin, d'après les idées de Schmidt, fourniraient plus d'un trait, c'est l'avis des connaisseurs, à une plume satirique et viennent à l'appui de l'axiome qu'il n'y a aucune extravagance qui ne soit mise en avant par les sectaires aveugles des systèmes. Toute cette partie ne mérite pas qu'on en parle, ou s'il le fallait, ce ne serait que pour tourner en ridicule le beau système des triangles et des carrés.» Abel Mérian au père Girard. Bâle, 6 février 1810.

[2] Le chant ne paraissait à Mérian jouer qu'un rôle secondaire et tout à fait accessoire. L'ouvrage annoncé de Pfeiffer et Nägeli n'avait pas encore paru.

[3] *Rapport*, p. 106.

«Vivant pendant plusieurs jours à l'Institut, nous n'avons pu écarter entièrement l'idée d'une serre chaude où l'on produit des primeurs au détriment de la qualité des fruits, et même au détriment de la plante dont on force la végétation et précipite ainsi le dépérissement.»

L'école de Berthoud, où l'on travaillait beaucoup et constamment, mais sans se hâter, et sans l'appareil scientifique et l'ostentation qui régnaient à Yverdon, était demeurée l'idéal de Girard.

«Toujours, disait-il, nous regretterons que Pestalozzi ait été jeté hors de la sphère modeste qu'il avait choisie avec tant d'amour et de zèle. Cette école primaire, modèle de toutes les autres, ne sera donc qu'une pensée dans sa vie inquiète et laborieuse, une belle pensée sans doute qui honorera son cœur et fera vivre sa mémoire.»

En résumé et comme conclusion du rapport, les commissaires déclaraient: 1° ne pas pouvoir reconnaître à l'Institut d'Yverdon le caractère d'une *école populaire*; 2° que pour l'enseignement moyen, comme il se confondait avec le précédent, on ne pouvait pas le recommander davantage et le poser en modèle.

«On peut, dit le rapport, en imiter quelque chose pour nos institutions, jamais on ne pourra le copier.»

Enfin, 3° considéré comme préparation ou introduction à l'étude des sciences dans les Lycées et les Académies, l'Institut, avec ses deux heures par jour de latin et de grec, paraissait également insuffisant aux commissaires et manquer des conditions les plus indispensables pour atteindre à ce résultat:

«L'Institut, disait le rapporteur, ne voulait être qu'une école primaire, et longtemps il ne fut pas autre chose. Aujourd'hui, si

l'on y saisit l'ensemble des études, on y verra une école secondaire ramenée jusqu'aux premiers éléments. Ses élèves ne sont donc pas destinés à fournir les carrières des sciences. »

Mais un genre de mérite et un caractère qu'il ne semblait pas que les commissaires pussent contester à l'Institut, c'était celui de servir d'École normale, témoin les nombreux étrangers qui venaient à leurs frais ou aux frais des gouvernements, y étudier la Méthode. Cependant les commissaires déclaraient n'avoir trouvé à Yverdon qu'*une ombre* de Séminaire, en y ajoutant le correctif qu'on ne pouvait demander davantage à un particulier sans fortune et sans subsides. Sur ce point encore, le rapport notait une lacune très importante, l'absence d'un *Cours de Pédagogie*, dont le père Girard démontrait l'importance en ces termes:

« Les hommes de l'art ont pensé qu'il fallait à tout instituteur des vues et des règles générales sur l'éducation. Nous les avons vainement cherchées à Yverdon. On a répondu à nos remarques que le principe était de ne pas troubler les élèves par des théories.... Loin de penser qu'une instruction préliminaire sur l'éducation, belle, grande, intéressante comme son objet, puisse troubler une jeune tête, nous croyons qu'elle peut seule préserver le trouble que l'on redoute si fort. Elle sera comme la carte et la boussole que l'on remet aux marins quand ils s'apprêtent à courir les mers [1]. »

De la Méthode proprement dite, de cette Méthode dont on avait fait tant de bruit, le rapport ne donnait aucune définition précise et se bornait à dire:

[1] *Rapport*, p. 178. L'absence d'un cours de pédagogie a été reconnue et regrettée aussi par un disciple de Pestalozzi, Raumer, l'historien de la Pédagogie : « Von eigentlichen pædagogischen Vorlesungen war nie die Rede ». *Geschichte der Pædagogik*, II, 440. Stuttgart, Liesch, 1847.

« On sera peut-être surpris que nous n'ayons fait nulle mention de ces trois premiers éléments, naguère si célèbres : *le mot, le nombre, la forme*. La raison en est simple. Ils sont comme perdus dans le tableau que nous avons tracé, et nous avons dû les abandonner à la partie spéculative qui n'était pas de notre ressort. *Nous devions rechercher ce que l'on faisait, et nullement ce que l'on prétendait faire.* »

Ces dernières lignes sont écrites en grands caractères dans le rapport, comme pour bien déterminer le caractère tout pratique de l'enquête. Et comme pièce à l'appui, on reproduisait en allemand les paroles passablement étranges par lesquelles le philosophe de la Méthode, M. Niederer, avait répondu à la demande de définir la Méthode:

« Le caractère propre de la Méthode ne pourra être déterminé avec une précision parfaite que lorsqu'elle aura été développée pratiquement et théoriquement dans toutes ses parties. La Méthode est un produit de l'histoire de la culture du genre humain ; le développement n'en est qu'ébauché, ne saurait par conséquent être considéré comme achevé dans aucun temps, et ne peut être comparé avec aucune des branches de l'instruction publique actuelle. »

Nous ne prolongerons pas davantage notre analyse du rapport sur l'Institut d'Yverdon. Nous croyons en avoir dit assez pour faire connaître ce monument de la pensée judicieuse et pénétrante de Girard, présenté dans un langage à la fois sobre et original, émaillé malheureusement d'un certain nombre de germanismes.

Au point de vue de l'ordonnance des parties, le rapport de Girard laisse aussi quelque chose à désirer et pèche par une certaine complication que Mérian relevait dans ses lettres.

Quelque soin qu'eût pris l'auteur du rapport sur l'Institut d'Yverdon de tempérer constamment la critique par des

louanges, ces dernières n'étaient pas de nature à lui faire trouver grâce aux yeux de l'Institut. Celui-ci n'y vit qu'une chose: c'est qu'il était jugé sans ménagement et avec une grande sévérité. Niederer, profondément irrité, se déchaîna avec une violence extrême, et non content de tempêter à huis clos, il menaça Trechsel de publier lui-même avec notes et gloses la minute du rapport des commissaires qu'il avait entre les mains, avant l'impression ordonnée par la Diète.

On comprend la surprise et l'indignation que cette menace causa aux commissaires, à Trechsel surtout, qui avait insisté pour la communication du Mémoire à l'Institut, en dépit des conseils et des prévisions contraires de son collègue de Bâle. Le professeur bernois se hâta de réclamer contre tout usage indélicat des papiers confiés à la bonne foi de ces messieurs d'Yverdon. La réclamation était adressée directement à Pestalozzi :

« C'est par suite d'une faiblesse due à ma bonhomie, disait le commissaire bernois, que je vous ai communiqué le rapport. Qui est-ce qui aurait pu refuser quelque chose au père Pestalozzi? Vous m'en demandiez la communication pour vous seul et pour en faire votre profit en silence. Il n'entrait pas dans notre pensée que vous le garderiez si longtemps, que vous le communiqueriez à tant de monde et que vous en feriez faire une copie à Yverdon. J'ai reçu, à la vérité, samedi dernier le manuscrit avec la lettre qui l'accompagnait et qui est tout à fait digne du philosophe qui l'a écrite. Je fus tenté un moment de lui répondre : Agissez d'après votre philosophie et laissez les autres agir d'après la leur. Tenir sa parole et être homme d'honneur, cela vaut toute la métaphysique. Mais je veux croire que vous êtes parfaitement innocent de tout cela. »

En faisant part de la lettre de Niederer au père Girard, Trechsel y ajoutait par forme de réflexion :

« Vous voyez, cher ami, que le philosophe se prépare vigoureusement à la lutte. Comment combattrons-nous? C'est une ancienne règle de la tactique militaire de laisser l'ennemi s'avancer jusqu'au milieu de la place, où les balles et les pièces de 24 ont le plus de prise. Voulons-nous suivre cette règle? M. Niederer dira ce qu'il voudra, il se démolira lui-même. Il sera toujours assez temps de lui laver la tête quand il sortira fatigué du combat. »

Girard avait pris la chose encore plus au tragique que Trechsel, et voyant que la missive de ce dernier n'avait pas produit l'impression désirée sur Pestalozzi, ou plutôt sur les hommes de son entourage, accoutumés à substituer leur volonté à celle de leur vénérable chef, il traça les lignes suivantes adressées pour la forme à ce dernier, mais qui visaient plutôt celui qui avait osé parler de la divulgation du rapport.

« Monsieur Pestalozzi !

« J'ai longtemps hésité à faire la démarche que je fais en ce moment. Il me semblait que vous et vos collègues ne méritiez pas de recevoir l'avertissement amical que je vous envoie. Toutefois les ménagements ont cédé à l'indignation.

« Vous vous proposez de faire usage du Mémoire qui vous a été confié par l'amitié, sans ma participation et sur votre parole d'honneur. Ce serait là une action honteuse que M. Niederer peut chercher à justifier, mais que toute sa verbeuse sophistique serait impuissante à atténuer. Croyez que cette conduite n'aura d'autre résultat que *de provoquer la découverte du secret que nous voulions garder pour l'honneur de l'Institut et de son système éducatif*.

« D'ailleurs le Mémoire qui est entre vos mains est tronqué, couvert de ratures, d'adjonctions et de signes dont j'ai seul la clef. C'est le premier jet de mon travail que j'ai laissé à Berne pour des motifs qui ne vous concernent pas. Le manuscrit authentique, je l'ai emporté pour le faire copier. Libre à vous maintenant de mettre

au jour cet écrit clandestin, et de vous battre, comme le héros espagnol, contre des moulins à vent. Pensez-y, vous et les vôtres... J'ai bien l'honneur de vous saluer [1]. »

Ces lignes sont dures et trahissent l'amertume que l'indélicatesse de l'Institut avait fait naître dans l'âme du commissaire fribourgeois, déjà si fatigué de tous les ennuis que lui avait suscités une tâche ingrate.

Trechsel, auquel Girard avait donné connaissance de son épître, en marque son approbation dans deux lettres consécutives :

« Vos lignes à Pestalozzi sont vigoureuses ; mais il n'eût peut-être pas été inopportun de le menacer du landamman et de la Diète. Car il est une chose que ces Messieurs feront bien de ne pas oublier, ni nous non plus ; c'est que nous avons une mission fédérale et que nous ne sommes pas des aventuriers pédagogiques. S'ils publient une anticritique, il n'en résultera pour eux aucun honneur. »

Abel Mérian, mis au courant de ce qui se passait, en prit occasion de rappeler son opposition à la communication malencontreuse du Mémoire :

« Voilà, ajoutait-il, ce qu'on gagne à avoir à faire avec des philosophes. Au reste, le mal n'est pas si grand... Si Niederer osait parler avec insolence de la Commission, je vous proposerai un article pour les gazettes qui mettra la conduite de N. et la manière dont il s'est procuré le Mémoire au grand jour. »

En apprenant le mécontentement des commissaires, et se croyant spécialement désigné à leur indignation, Niederer chercha à tirer son épingle du jeu d'une manière jésuitique qui suggérait à Trechsel la réflexion suivante :

[1] Girard à Pestalozzi Fribourg, 24 juillet 1810 (en allemand).

« M. Mérian désire prendre connaissance de la lettre du philosophe Judas. Envoyez-la-lui. Quant à obtenir de Pestalozzi lui-même un témoignage de son innocence, ce ne sera pas chose facile ; il est entièrement entre les mains de Niederer. J'essaierai toutefois. »

Son jésuitisme d'occasion n'empêchait cependant pas le philosophe de la Méthode de jeter feu et flamme contre les commissaires. Une lettre de von Türck à Trechsel apprit à ces derniers que, du sommet du Sinaï de l'Éducation, une sentence terrible avait été lancée contre eux ; qu'il s'était tenu au château d'Yverdon une sorte de tribunal véhémique où le nom de Girard surtout avait été voué à l'anathème, pour certaines expressions relatives à la situation de l'Institut. Von Türck d'ailleurs constatait le progrès croissant de la désunion au sein de l'établissement, où Niederer et Schmidt étaient à couteaux tirés, l'un contre l'autre. Ce désaccord était visible à tous les yeux et faisait dire au grand chancelier prussien von Beym, homme très instruit et très libéral qui avait visité l'Établissement :

« On viendrait me dire demain que l'Institut est dissous, cela m'étonnerait beaucoup moins que si on me disait dans un an qu'il existe encore. »

Von Türck mandait en outre à Trechsel comme une nouvelle curieuse que le grand Krusi (*ne, sutor, ultra crepidam*) était devenu professeur de français et enseignait Télémaque à l'Institut, où il tyrannisait à plaisir les sous-maîtres. Il ajoutait qu'il n'attendait qu'une attaque de Niederer pour lancer un ouvrage intitulé : *Lettres d'Yverdon*, et destiné à faire pendant à ses *Lettres de Buchsée*.

Un incident inattendu était venu heureusement faire une diversion aux luttes intestines des collaborateurs de Pestalozzi ; c'était l'arrivée inopinée au château d'Yverdon, en

août 1810, d'un personnage venu de Paris, qu'on titrait de général et qui se donnait comme un envoyé de l'empereur Napoléon ou de son ministre de l'intérieur Montalivet, voire comme un précurseur de la visite en personne du fameux monarque qui, quelques années auparavant, avait fait si peu d'accueil aux vues humanitaires de l'illustre éducateur helvétique[1].

La présence de ce personnage mit sens dessus dessous l'Institut.

« Jour et nuit, maîtres et sous-maîtres furent occupés à traduire pour lui en français des aperçus sur la Méthode, dont M. Julien, c'est le nom du visiteur, se proposait d'offrir l'analyse détaillée à Sa Majesté et au public français. Pendant quinze jours les classes chômèrent et les élèves faisaient ce que bon leur semblait[2]. »

L'empereur, cela va sans dire, ne vint pas. Mais le travail fait ne fut pas perdu. M. Jullien en tira la matière d'un volume de 200 pages, qui vit le jour à Milan en 1812, et dont une seconde édition de près de 600 pages devait paraître trente ans plus tard à Paris.

Cet exposé, le plus étendu qui eût paru en France, sur ce sujet, ne reproduisait l'idée de Pestalozzi qu'à travers la terminologie dont l'avait habillée et obscurcie la métaphysique à la fois fastueuse et abstraite de Niederer. M. Julien, pressé de produire, et ne sachant pas l'allemand, n'avait eu ni la pensée, ni le loisir de distinguer entre Pestalozzi et Niederer qu'un savant allemand (le professeur Riel de Wurzbourg) venait cependant d'accuser, tout récemment encore,

[1] Dans sa belle et sympathique histoire de Pestalozzi, M. de Guimps fait erreur en plaçant à l'année 1811 la visite de Jullien de Paris.

[2] Trechsel à Girard sur les données de Türk. Août 1810 (lettre allemande).

d'avoir gâté, par son amphigouri et ses abstractions à la Schelling, l'œuvre primitive de Pestalozzi.

Dans le principe, Jullien de Paris n'avait très probablement vu en Pestalozzi qu'une occasion de renommée. Mais, impressionnable et ardent, le lettré français avait fini par s'enthousiasmer tout de bon pour le grand homme et son œuvre. Aussi à l'instar de Schmidt, de Niederer et des maîtres de l'Institut, M. Jullien ne se gênait pas pour critiquer le jugement des commissaires.

« Cet ouvrage, disait-il, en parlant du rapport d'Yverdon, renferme de justes éloges mêlés à de sages réflexions et à de judicieuses critiques. Il intéresse doublement par l'exposé de la Méthode et les digressions savantes que les commissaires ont su fondre dans le rapport. Mais quoiqu'ils se plaisent à rendre un juste hommage aux vues philanthropiques et aux excellentes intentions de Pestalozzi, on peut leur reprocher de méconnaître quelquefois le véritable esprit et les caractères essentiels de la Méthode. Si, comme je l'ai entendu assurer, la visite des commissaires à l'Institut n'a pas été prolongée *au delà de trois jours*, cette rapide apparition n'a pas pu suffire, même à des juges exercés, pour prendre une connaissance complète de l'établissement, pour approfondir et apprécier les vues théoriques et les applications pratiques de l'Institut[1]. »

La même observation, mais bien adoucie, reparaissait dans un passage concernant la stéréométrie.

« Tout en reconnaissant la pureté d'intention et le talent d'observation des commissaires, je me permettrai d'exprimer le regret qu'ils aient présenté seulement et pour ainsi dire la partie scientifique de la Méthode, sans pénétrer assez avant dans son intérieur, ni dans la profondeur de ses vues morales et philosophiques. Du

[1] Exposé de la Méthode d'Éducation de Pestalozzi. Milan 1812. Introduction p. 1 et 2.

reste, ils ont fidèlement représenté, quoique d'une manière abrégée, la marche suivie dans les principales branches d'instruction [1]. »

La carrière antérieure de Jullien de Paris ne l'avait nullement préparé à servir d'arbitre entre les deux éducateurs suisses. Né en 1775, d'un conventionnel, Jullien de la Drôme, qui avait voté la mort de Louis XVI, Marc-Antoine Jullien, à peine âgé de dix-huit ans, s'était vu envoyer en mission par Robespierre et Saint-Just auprès de Carrier à Nantes et de Tallien à Bordeaux, et avait été emprisonné après le 9 Thermidor. Attaché ensuite à l'armée française d'Italie comme intendant militaire, il avait suivi Napoléon en Égypte et en avait rapporté le grade de général, quoiqu'il n'eût jamais fait partie de l'armée active. Aux débuts de l'empire, devenu philanthrope et écrivain didactique, Jullien de Paris avait marqué un grand zèle pour l'instruction publique. Mais il devait rendre ensuite des services plus efficaces aux Lettres comme fondateur et directeur de la *Revue Encyclopédique*. Cette feuille fut, de 1813 à 1830, un lien intellectuel pour la France et l'Europe, mais elle visait à l'utilité plutôt et elle n'a jamais eu l'importance, l'éclat et l'ampleur qui ont distingué cet autre organe universel qu'on nomme la *Revue des Deux-Mondes*.

L'apparition de Jullien et la perspective d'être appuyé par la France n'avaient pas peu contribué à l'attitude audacieuse qu'avait prise l'Institut en face des commissaires. La lettre de Girard l'ayant inquiété, Niederer jugea cependant à propos de modifier son plan de campagne. Il se rendit à Berne et dans un entretien avec M. Trechsel, le philosophe

[1] Exposé de la Méthode d'Éducation de Pestalozzi, p. 342. Paris, Hachette 1842.

de la méthode chercha à pallier la déloyauté de l'Institut dans l'affaire du Mémoire.

« Je lui répondis, écrivait Trechsel à Girard, que si jamais nous faisions au public un récit de cette affaire avec les pièces à l'appui, il en résulterait la plus mauvaise impression pour lui; que nous étions décidés à ne pas souffrir d'autres insolences; que nous n'avions ni le goût, ni le loisir de ces rixes littéraires; que nous n'avions point agi en hommes de parti, ni pour opposer un autre système au Pestalozzianisme; que le public en serait juge et apprécierait mieux la chose; car ce n'était pas à la Diète, mais au grand public, que s'adresserait notre rapport; qu'il ne pourrait lui revenir ni avantage, ni honneur, de jeter le gant à des hommes droits et jouissant de l'estime publique dans l'exercice d'une mission qui leur avait été confiée par le gouvernement fédéral, et qui n'agissaient qu'en conformité des instructions qui leur avaient été données. »

Le fin mot de la visite de Niederer à Trechsel était de chercher à obtenir la communication du rapport définitif et de s'assurer des modifications que le rédacteur pouvait avoir fait subir à cet écrit. Mais Trechsel renvoya diplomatiquement son interlocuteur à la Chancellerie fédérale, où se trouvait ce document depuis son entrée dans le domaine officiel. Niederer revint alors sur les calomnies dont il se disait l'objet et auxquelles avaient prêté le flanc les préventions des commissaires. Peu lui importait, disait-il, qu'on critiquât sa méthode, son orthométrie, son langage nébuleux, sa gaucherie. Mais ce qu'il ne pouvait digérer, c'est qu'on l'attaquât comme professeur de religion et qu'on lui attribuât à lui, pasteur, l'intention de substituer le philosophisme au christianisme vrai et positif. Il se montrait particulièrement blessé de ce passage du rapport: « L'enfant est donc ici un philosophe. » Le sens français du mot pouvait prêter à l'accusation d'incrédulité et d'athéisme.

« Je fis observer à M. Niederer, dit Trechsel, que tout esprit de persécution était étranger aux commissaires et que notre sentiment se révoltait à l'idée que, de notre rapport, il pût résulter la moindre injustice pour quelqu'un. Quant aux préventions dont il se plaignait, je lui dis que nous n'en avions pas d'autres que celles qu'il avait fait naître lui-même par ses ambages et les solutions illusoires qu'il avait données à nos questions. Je lui rappelai qu'on n'avait parlé et correspondu avec personne autant qu'avec lui ; que nos instructions nous obligeaient à faire porter notre examen sur l'état réel de l'Institut, et non sur les déductions philosophiques que l'on pouvait tirer du système ; qu'il ne nous était pas possible de faire de la nuit le jour, sans manquer à la vérité et à notre caractère. »

Niederer parla ensuite des bruits qui avaient couru à Fribourg et à Bâle et qui cadraient mal avec les démonstrations de bienveillance des commissaires :

« Je lui répondis qu'il était pénible de voir mépriser notre amitié et recourir contre nous à l'espionnage.

« Tout cela, ajoutait Trechsel à Girard, a été dit de sang-froid et avec autant de calme que dans un congrès diplomatique. Il fut aussi un moment question du fameux secret auquel vous avez fait allusion dans votre lettre. Cette expression a surtout préoccupé Pestalozzi. Il songeait à vous demander un éclaircissement à ce sujet. »

Trechsel terminait en insistant sur la nécessité de la circonspection dans le choix des expressions du rapport « afin, disait-il, que les ennemis et les contradicteurs de Pestalozzi (car, Dieu merci, nous ne le sommes pas) n'y voient pas plus de choses que nous n'en mettons, et que la tourbe des méchants n'en profite pour extraire le venin et la calomnie de ce que nous avons cru devoir dire en vrais serviteurs de la vérité [1]. »

[1] Trechsel à Girard. Berne, 4 août 1810 (lettre allemande).

Déjà dans une lettre précédente, Trechsel avait insisté sur la convenance de ne pas donner prise à l'accusation de faire cause commune avec les ennemis de l'Institut :

« Il ne faut pas perdre de vue une chose : c'est que l'établissement s'écroule ; *Ruit Ilium*. Les témoins oculaires qui lui tâtent le pouls annoncent sa décomposition prochaine. Il n'y aura alors qu'un cri contre les bourreaux. Empêchons, s'il se peut, que nos noms ne soient prononcés dans la circonstance. Autant il est honorable d'avoir à combattre un lion, autant il le serait peu d'avoir à combattre un âne.... Soyons plus magnanimes encore que nous ne l'aurions été en toute autre circonstance. »

Dans la prévision d'une lutte ouverte avec le philosophe de la Méthode, l'ami de Girard aurait désiré procurer au rapport une certaine publicité hors de la Suisse.

« Niederer fait tout pour soulever l'opinion contre nous. Devons-nous rester les bras croisés ? Ne pourriez-vous faire parvenir le rapport à Sailer ? De mon côté, j'enverrai un exemplaire allemand à Niemeyer. »

Trechsel proposait encore d'en offrir un exemplaire à l'ancien ministre de Prusse, Heymann, homme d'esprit et d'influence, qui passait quelques jours à Berne avant de se rendre à Yverdon et qui désirait vivement lire le rapport dont il avait déclaré au docteur Schnell partager les vues générales et approuver les conclusions qu'on lui avait fait connaître. Désirant aussi ouvrir au rapport un débouché en France, Trechsel engageait Girard à s'adresser à l'ambassadeur de Napoléon, le comte Auguste de Talleyrand, pour obtenir par son entremise le privilège de le vendre dans le royaume. Le commissaire de Berne était bien informé quand il parlait des agissements du philosophe de la Méthode. Car dans une réunion de la nouvelle Société pédagogique suisse de Lenzbourg et présidée par Pestalozzi, Niederer

n'avait pas manqué de déblatérer contre Girard et ses collègues de la Commission. Il avait réussi à circonvenir le docteur Ebel, l'auteur du *Voyage en Suisse*, en lui dépeignant les triumvirs comme des obscurants politiques. Le docteur Ebel était venu à Berne, la tête pleine des propos de Niederer. Mais il y trouva l'ami de Trechsel, le professeur Samuel Schnell; celui-ci lui dit des choses qui donnèrent à Ebel le désir de s'entretenir à ce sujet avec Trechsel ; mais ce dernier était parti pour la montagne [1].

La réunion pédagogique de Lenzbourg s'était ouverte par un assez long discours de Pestalozzi, publié ensuite avec les commentaires de Niederer,

« ce disciple (écrivait à Girard le mathématicien bernois) qui repose sur le sein ou plutôt sur la tête de son maître. J'ai reçu la brochure du professeur Schulthess, qui me l'envoie au nom de Pestalozzi. Si vous ne pouvez tout lire, donnez-vous le plaisir de lire la petite sortie contre la Commission, qui se trouve page 134. Elle excite le sourire. »

Mais les dissensions intestines, qui allaient croissant à Yverdon, étaient faites pour refroidir l'ardeur polémique de Niederer. Les commissaires apprirent par les lettres de von Türk que de nouvelles scènes avaient eu lieu, à la suite desquelles le savant prussien se disposait à quitter cette ville avec les professeurs Ladomus et Frédéric Fröbel, si célèbre depuis comme l'inventeur des « *Jardins d'Enfants* ».

« L'orage, longtemps suspendu sur ma tête, écrivait Türk, a éclaté, non seulement sur moi, mais aussi sur les professeurs Ladomus et Fröbel, avec une fureur dont ne peuvent juger que ceux qui connaissent la manière de discuter de Schmidt, sa correspondance avec l'abbé Girard et les autres choses analogues. »

[1] Trechsel à Girard. Berne, 30 août 1810 (lettre allemande).

Dans la même lettre, von Türk annonçait le départ de Jullien de Paris.

« Enfin M. Jullien est parti aujourd'hui même. Il va paraître de lui un *Mot sur la Méthode* en deux volumes en langue française. Mais, à en juger par ses propres paroles, il n'avait de mission ni de l'empereur, ni du ministre de l'Intérieur, comme il le prétendait au début. Si Niederer publie son ouvrage sur l'Institut et parle des négociations de l'établissement avec Ladomus et moi, je lancerai mes éclaircissements ; mais, dans ce cas seulement, car je ne tiens pas ces sortes de polémiques pour chose fort honorable. »

Schmidt, qui, à la suite de nouveaux démêlés avec Niederer, avait quitté l'Institut, s'était fixé à Munich, d'où il demandait humblement aux commissaires communication de leur rapport.

« Niederer, disait-il, doit s'élever avec force contre la manière de voir que j'exprime dans l'écrit ci-joint que je vous prie d'agréer comme une marque de ma haute estime. »

Dans cet écrit, l'ancien collègue de Niederer détachait complètement sa cause de celle du philosophe, sur l'esprit duquel il semblait toutefois s'attribuer une influence quelque peu difficile à comprendre, après les tiraillements qu'avaient fait naître leur rivalité et l'amour du commandement.

Sorti de presse à la fin de septembre, le rapport sur l'Institut d'Yverdon avait été communiqué aux cantons et expédié immédiatement à plusieurs pédagogues, Pestalozzi en tête.

Mais déjà les feuilles publiques s'étaient emparées de la publication et le *Morgenblatt* du 26 septembre en donnait une analyse assez étendue, avec des extraits dus à la plume de Trechsel lui-même, comme il le laissait entendre dans une lettre à Girard du 25 octobre.

Le rapport trouvait également un approbateur compétent en M. de Türk, qui en marquait sa satisfaction à Trechsel par une missive dont celui-ci se hâtait de faire part à son collègue de Fribourg :

« Le rapport, disait von Türk, témoigne d'une vaste lecture dans le domaine pédagogique ; il est semé de directions lumineuses pour l'éducateur. Quant au jugement porté sur l'Institut, je ne comprends pas que quelqu'un ait pu s'en offenser. Vous ne pouviez décidément pas proposer comme un modèle une chose qui est encore à l'état de devenir ; et vous dites tant de bien de Pestalozzi, de ses travaux, de l'institution elle-même, qu'ils auraient eu bien des raisons de se tenir pour satisfaits, et je me refuse à croire que l'homme de l'absolu (*der absolute Mann*) se résolve à tirer l'épée par écrit.

« Ce qui concerne Schmidt et son enseignement a tout mon assentiment. Naturellement bien des choses sont déjà changées et se modifieront par la suite. Dès le moment que la question est devenue une affaire de gouvernement, il devrait être établi une Commission qui fît rapport chaque année sur l'état et les progrès de l'Institut. »

Au nombre des partisans du rapport se trouvait aussi, cela va sans dire, le chanoine Fontaine. Dans une lettre à Wessenberg, il parle du livre de Girard avec un enthousiasme dont on aimerait à voir reporter une partie sur Pestalozzi, car les côtés faibles du patriarche de l'éducation n'autorisaient en aucune façon le langage par trop dédaigneux de l'écrivain fribourgeois. Mais le jugement partial de ce dernier était celui de bien des gens qui, pour être éclairés, ne gardaient pas toujours la juste mesure, ne savaient admirer Girard qu'en lui sacrifiant son devancier et son modèle à plusieurs égards. C'est une remarque triste à faire, mais confirmée par l'expérience, que beaucoup d'hommes d'esprit et de savoir ne croient pouvoir louer l'objet de leur prédilection, sans déprécier ou dénigrer tout ce qui pourrait en affaiblir ou seulement en partager l'éclat.

« Je suis chargé, écrivait Fontaine, de vous offrir de la part du père Girard, ancien curé de Berne, le rapport sur l'Institut de Pestalozzi qu'il a rédigé au nom de la Commission établie à cet effet. J'espère que vous en serez content. Vous y trouverez des principes, des vues et une érudition qui contrastent singulièrement avec l'obscurantisme fribourgeois ; je dis l'obscurantisme, car il n'est pas possible d'être plus enfoncé ; et cependant nos gens croient voir plus clair que les autres.

« Pestalozzi est très mécontent ; il n'attendait pas moins qu'une apothéose complète. C'est dommage que le bonhomme ne se soit pas borné à ses premières vues, qui étaient de nous donner le modèle d'une bonne école villageoise. Ses essais commençaient à réussir ; mais, étourdi par des éloges auxquels il n'était pas accoutumé, il se crut un prodige envoyé du ciel pour réformer le monde. M. Niederer survint, qui se mit à lui inculquer tout le fatras de la philosophie schellingienne, pour laquelle la tête imaginative mais peu cultivée du vieillard n'avait pas été préparée, et tout fut gâté. Je ne crois pas que l'Institut d'Yverdon se soutienne longtemps, à moins qu'il ne rentre dans ses premières bornes et cesse de vouloir se lancer dans les espaces imaginaires [1]. »

Schmidt lui-même, dans un écrit daté de Munich, faisait chorus avec les commissaires et s'exprimait dans leur sens sur les questions les plus importantes, comme celle du caractère de l'Institution.

« Notre établissement, il faut en convenir, disait le transfuge, n'est ni pour les commençants, ni pour les élèves les plus avancés. Ce n'est pas non plus une École normale. Rien d'achevé, ni de positif ; un peu de tout, et avec la prétention d'organiser l'enseignement public. »

[1] Fontaine à Wessenberg. Fribourg, 16 octobre 1810 (en allemand).

Éclairé par l'expérience et le malheur, Pestalozzi devait plus tard faire une confession analogue, reconnaître que l'entreprise était sans plan, une conception impraticable, une tour de Babel où chacun parlait sa langue et où personne ne comprenait le voisin, enfin une école où les forces abondaient, mais sans rien qui les réunît en faisceau. Mais la confession que Pestalozzi pouvait faire au couchant de sa carrière, dans le chagrin et l'humilité de son cœur, il n'appartenait pas à son disciple et protégé Schmidt de la devancer par des révélations compromettantes et perfides. Aussi, tout en informant Girard de l'appui inattendu que rencontrait la commission, Trechsel ne se gênait-il pas pour flétrir la conduite de l'ingrat nourrisson « qui déchirait sans pitié le sein qui l'avait nourri ».

« C'est une belle chose, disait noblement Trechsel, que l'amour de la vérité ; mais plus beaux encore sont les sentiments de gratitude, de respect pour une tête de vieillard et de père courbé par les soucis. »

La fin de la brochure où Schmidt parlait d'une façon émouvante de ses rapports avec Pestalozzi atténuait un peu, sans la détruire, l'impression mauvaise du début.

« Dans tous les cas, ajoutait Trechsel, cet écrit est destiné à faire sensation et produira une petite diversion aux projets d'éreintement de Niederer. Dans une tournée qu'a faite récemment ce dernier, il a dit qu'il ferait usage d'extraits tirés de l'ouvrage du général Jullien, pour les mettre en regard des observations de la Commission. »

Trechsel voyait juste. L'écrit de Schmidt contribua avec d'autres circonstances à ajourner la publication dont Niederer menaçait les commissaires. La première partie ne parut qu'en 1811.

La publication de Niederer avec le titre : *Entreprise d'Éducation*[1], qui sent trop la spéculation financière, donna lieu, entre Girard et ses collègues, à un nouvel échange de lettres que Trechsel proposait d'appeler des *Niederiana* plutôt que des *Pestalozziana*.

« M. Ladomus, M. von Türk et moi, écrivait le mathématicien bernois, nous nous entretenons souvent des affaires d'Yverdon, mais encore plus souvent d'un bon, aimable, noble, fidèle citoyen suisse qui habite Fribourg. Je pense toujours qu'il est au-dessous de notre dignité de répondre à Niederer. Il peut à son gré prodiguer l'insulte aux rapporteurs suisses. Il est probable qu'avant la convocation de la Diète, il jouera quelques tours de prestidigitation de sa façon, mais je ne m'en soucie pas plus que d'un iota. J'estime d'ailleurs qu'avant que la Diète se soit prononcée, nous ne devons nous permettre aucune démarche privée ou publique. Si plus tard nous jugeons à propos de répondre, nous le ferons une fois pour toutes, d'une manière ferme, hardie, mais avec dignité, en Suisses et en ménageant Pestalozzi pour lequel nous gardons une profonde estime, mais sans peur à l'endroit de Niederer et en le prenant de haut en bas avec lui. Il va sans dire que nous resterons unis et signerons tous trois. »

Une véritable satisfaction était réservée aux commissaires. C'était le suffrage de Hermann Niemeyer, l'illustre auteur du livre des *Principes d'Éducation et d'Enseignement*, publié pour la première fois en 1796 et qui a été appelé par Herbart « un ouvrage classique dont la nation allemande pouvait être fière à juste titre ».

« Cet homme, disait Trechsel à Girard, en qui un jugement sain s'allie au savoir et à l'expérience, se déclare d'accord avec nous. Nous pourrions nous contenter de ce suffrage, la majorité fût-elle contre nous. *Unicus Plato instar omnium.* »

[1] L'écrit de Niederer est intitulé : *Erziehungs-Unternehmung im Verhältniss zur Zeitcultur.*

C'était dans une lettre détaillée à Trechsel que Niemeyer s'était prononcé en faveur du rapport et qu'il déclarait l'avoir lu avec un intérêt extraordinaire, comme un travail sérieux, où les ménagements s'alliaient aux directions excellentes.

« Vous le verrez d'ailleurs, ajoutait le grand éclectique de Halle, par mes principes de Pédagogie dont je vous envoie la sixième édition; il est évident que les choses ne peuvent aller ainsi à Yverdon. Une institution ne saurait réaliser tant de buts à la fois. Qui trop embrasse mal étreint. M. Niederer est trop plongé dans la métaphysique; il lui manque l'école de l'expérience; il n'admire que ce qui cadre avec son système, et on ne peut s'empêcher d'être révolté du ton qu'il emploie. »

Niederer, de son côté, avait recruté de nouveaux auxiliaires. Il parut une brochure intitulée: *Critique des Enquêtes relatives à la Méthode pestalozzienne*, dont Trechsel attribuait la paternité à M. Feyerabend de Lucerne, l'un des hommes d'école qui étaient allés étudier la Méthode à Yverdon. La polémique, d'ailleurs, allait son train dans la presse de l'Allemagne, où la *Gazette générale de la Littérature, à Iéna*, accusait les commissaires de dormir au lieu de répondre, et leur appliquait le mot connu: *Tu dors, Brutus*. Mais les commissaires, résolus à se taire jusqu'après la réunion de la Diète, continuaient à recueillir en silence les renseignements fournis sur l'Institut par Türk et Ladomus. L'école des filles, qui avait pris une certaine extension en 1810, était devenue une école de femmes, et Trechsel ne savait s'il fallait s'en réjouir ou s'en affliger:

« Mais que voulez-vous? disait-il à Girard sur un ton ironique. La philosophie, l'orthométrie, l'harmonie, et autres sciences du même acabit, tiennent à se manifester et à imprimer leur cachet sous des formes sensibles, afin que la terre puisse jouir de leur organisation et de leur vie. Et comme tout savoir sans pouvoir est

stérile et mort, il n'est pas hors de propos d'accompagner les leçons théoriques sur le *Livre des Mères* de réalisations pratiques. *On ne veut pas troubler les instituteurs et les institutrices par des théories.* Il ne reste donc que la pratique.

« M. Ladomus nous a lu, à M. de Türk, à M. Meisner et à moi, quelques fragments du rapport qu'il a composé sur Yverdon. Je crois avoir saisi le point central de la Méthode. Mais lorsqu'on a dépouillé ses belles phrases de leur draperie poétique, il ne reste là que quelque chose de très commun, et absolument rien de neuf. On ne connaît pas mieux qu'auparavant le caractère propre de la Méthode. Mais qu'y a-t-il d'étonnant là? On lisait sur une épitaphe : Ci-gît N. Il est mort sans rendre l'esprit. — Lecteur, ne t'en étonne pas; il n'a pu rendre ce qu'il n'a jamais possédé. — Cette épitaphe sera bientôt applicable à l'Institut et à la Méthode [1]. »

L'article de Niederer dans les feuilles publiques avait donné beau jeu aux anciens ennemis de l'Institut pour rentrer en lice contre lui. L'un des plus acharnés était toujours le fameux réactionnaire Charles-Louis de Haller. Dans les *Annales* de Göttingue du 13 avril, l'Institut était pris à partie de la manière la plus acerbe et la plus injuste comme hostile à la religion, à l'autorité, au gouvernement aristocratique:

« Lisez les pages que je vous envoie, et de l'apparition desquelles nous sommes l'un et l'autre innocents. Je n'approuve pas cette *critique excessive et perfide* à l'endroit de Pestalozzi. Elle porte le cachet de la méchanceté politique, quoique toutes les remarques n'en soient pas fausses [2]. »

Un autre adversaire de Pestalozzi était le zurichois Brémi, chanoine au Carolinum, que Niederer se flattait d'avoir con-

[1] Trechsel au père Girard. Berne, 23 mai 1811 (en allemand).
[2] *Idem*, 2 juin 1811 (en allemand).

vaincu de quatre vingt-douze mensonges, de trente-six falsifications et de vingt calomnies.

M. de Türk, qui, malgré ses annonces répétées de départ, n'avait point encore quitté Yverdon, écrivait aux commissaires :

« Lorsque vous étiez ici, l'Établissement comptait cent soixante-un élèves ; il n'en compte maintenant plus que soixante, la plupart de Mulhouse et de Neuchâtel. Les Badois ont tous quitté, de même que la plupart de ceux de Frauenfeld et même du canton de Vaud. Quoique Schmidt ne soit plus ici, l'union n'y règne pas davantage. Les anciens maîtres et les employés forment deux partis. Pestalozzi lui-même semble être las de tout cela. M. Niederer règne d'une façon passablement absolue. Son apologie de la Confirmation m'a extrêmement déplu ; ses leçons à cet égard ne sont qu'une affaire d'entendement, et ne parlent ni au cœur, ni à la conscience, comme elles devraient le faire.

« La recension du rapport dans les *Gelehrten Anzeigen* de Göttingue, produit ici une grande sensation. Si vous les aviez, vous m'obligeriez de me les communiquer. Tout mon désir est de n'avoir plus aucune communication avec l'Institut. Je pense m'éloigner pour toujours au commencement de l'automne. »

L'*Unternehmung* renfermait plusieurs passages assez mordants à l'endroit des commissaires. Il les appelait entre autres *héros de l'ancienne Pédagogie.* On les mettait, il est vrai, en bonne compagnie avec les Niemeyer, Evers, Schnell, Christmann. Le grand crime de la Commission était d'ignorer la Méthode. Cette ignorance n'empêchait pas Niederer de sommer la Commission de déclarer que la Méthode en question n'offrait aucun danger pour l'état social. Tout en déclarant le rapport une œuvre mort-née, il ne dédaignait point d'en persifler certaines assertions comme celle qui avait trait à la *logique de la vie* que Girard avait regretté de ne pas trouver à l'Institut d'Yverdon.

« Quel rôle, disait Niederer, jouera la logique de la vie, dans une École populaire, dont tous les objets sont enseignés d'une façon qui développe la logique naturelle ? »

Mais la longueur de l'ouvrage de Niederer et le ton acrimonieux qui régnait dans cet écrit en avaient par avance émoussé les traits et affaibli la portée. L'*Unternehmung*, malgré la force logique dont se piquait son auteur et qu'il possédait réellement à un degré remarquable, n'eut aucune prise sur les membres de la haute Diète qu'elle n'empêcha pas de voter des remercîments aux commissaires.

Absorbés par d'autres affaires, ces derniers cessent dès lors de s'occuper de l'Institut et la correspondance de Trechsel et de Girard, si active auparavant, de même que celle de Mérian, s'arrête tout à coup, avec les circonstances qui l'avaient fait naître, sans que pour cela on en puisse inférer un refroidissement entre les commissaires. Au contraire, un vif sentiment d'affection survécut à la mission remplie en commun, sentiment fondé sur l'estime réciproque et dont l'expression touchante se trouvait déjà dans la dernière lettre de Mérian au père Girard en date du 5 novembre 1810 :

« Quoique actuellement notre besogne soit finie, je me flatte cependant, mon cher père, que le commerce qui s'est établi entre nous ne le sera pas. Si, d'un côté, il n'y avait pas grande gloire littéraire à gagner, je me trouve heureux d'avoir fait à cette occasion la connaissance intime d'un homme comme vous, que je serai fier de compter au nombre de mes amis. Le souvenir des journées que nous avons passées ensemble me sera toujours présent. Quel que soit notre sort à l'avenir, je vous ai voué une amitié franche et sincère avec la considération que je dois à vos talents et à votre tête. C'est avec ces sentiments que je vous embrasse de cœur. »

Telles étaient les dispositions qu'inspirait Girard à tous ceux qui l'approchaient, même en passant, comme Mérian, et qui allaient croissant au fur et à mesure qu'on le connaissait davantage, comme c'était le cas pour le professeur Trechsel.

Si les maîtres d'Yverdon avaient résisté au charme, c'est que, lorsque l'amour-propre est en jeu, il a pour effet d'aveugler ceux qui en sont remplis. L'Institut, d'ailleurs, marchait réellement, comme l'avaient prévu les commissaires, à sa ruine complète. Le retour de Schmidt, qui nommait maintenant Pestalozzi son père éducatif (*Bildungsvater*), et sa réconciliation momentanée avec Niederer (c'était à Pâques 1815) ne ramenèrent point la paix et la vie intellectuelle sous le toit de l'Institut. La mort de Mme Pestalozzi, dont la bonté angélique était parvenue souvent à tempérer les haines, acheva de creuser l'abîme. De nouvelles scènes donnèrent lieu à une rupture définitive et furent suivies des pamphlets les plus révoltants contre Pestalozzi. Niederer, emporté par une haine sauvage, et sans pitié pour les supplications de l'auguste octogénaire, chercha à le couvrir de ridicule et d'opprobre, dont se faisait encore l'écho, après un long intervalle et l'année même de la mort de Pestalozzi, un Saint-Gallois, parent ou ami de Niederer, nommé Biber. Dans une brochure publiée à Saint-Gall[1], ce Biber n'hésita pas à accuser l'auguste vieillard d'avoir profané la tombe de sa femme et d'avoir détruit le monument que les amis de cette dernière lui avaient érigé au jardin de l'Institut, entre deux noyers.

Quoique momentanément séparés par les circonstances que nous venons de raconter, deux nobles natures comme celles de Pestalozzi et de Girard ne pouvaient pas rester longtemps étrangères et encore moins hostiles l'une à l'autre.

[1] Édouard Biber, *Beitrag zur Biographie Pestalozzis*, 1827. Saint-Gall, Wegelin.

Aussi quelques années après la publication du rapport, nous les retrouverons renouant d'anciennes relations. Nous verrons Pestalozzi visiter l'école de Girard et s'exprimer sur cette institution rivale avec une grandeur d'âme digne de celui dont un autre grand homme suisse, J.-G. Lavater, a pu dire avec vérité ces belles paroles que le biographe de Pestalozzi, M. Morf, a eu l'heureuse idée de prendre pour épigraphe du troisième volume de son grand et remarquable ouvrage :

« Je n'ai pas encore rencontré un homme dans lequel l'esprit du Rédempteur se soit aussi incarné en pensée, en paroles et en actions. »

CHAPITRE VII

Candidature du père Girard à l'évêché de Lausanne. — Ses luttes contre le parti des Jésuites (1811-1815).

La mort de Diesbach. — L'Abécédaire. — Le rapport de la commission des écoles en 1812. — Discours du père Girard sur la valeur du travail. — Fondation de la Société économique à Fribourg 1813. — Plaidoyer du père Girard en faveur de l'instruction et défense de son école contre ses détracteurs. — Le Nouveau Testament grec, don de gratitude des autorités communales. — Coup d'État du patriciat. — Leçons de philosophie. — Difficultés que rencontrent les Cordeliers à Lucerne. Efforts du père Girard pour les aplanir. — Visite au nonce, Mgr Testaferrata. L'auditeur Cherubini. — Voyage à Soleure. — Mort de l'évêque Guisolan. — Candidature du père Girard. — Démarches de ses amis. — Intrigues de ses adversaires. — Étrange conduite de Jean de Montenach. — Le nouvel évêque, Gaudard, meurt à peine nommé. — Nouvelles intrigues contre le père Girard. — Articles des journaux ultramontains. — Déclaration du grand-vicaire Joseph Schaller 1815. — Girard demande une enquête et réunit des documents apologétiques de sa conduite et de sa doctrine. — Le nouvel évêque de Lausanne, Mgr Jenny. Son portrait. — L'enquête est brusquement arrêtée. — Cours de philosophie de 1815. Girard et Kant. — Thèses publiques. Accueil favorable qu'elles reçoivent de toutes parts. — Mécontentement de l'évêque. — Apogée de l'école.

Après cette longue et minitieuse enquête sur les institutions de Pestalozzi, le père Girard était revenu à son école, animé du plus vif désir de la faire prospérer et de ne négliger aucun élément de progrès intellectuel et moral pour ses élèves. On le vit avec admiration donner tout son temps à ses classes, exhorter ses collègues, les encourager, les soutenir, passer des jours à enseigner, des nuits à préparer

ses leçons, ses sermons, ses livres, et lorsqu'il aurait pu, fatigué de tant de labeurs, goûter quelques instants de repos, s'en aller faire le catéchisme aux enfants des écoles.

Diesbach consigne ces faits sans aucune remarque approbative. Il gardait son enthousiasme pour les Trappistes, les Liguristes et les Jésuites, dont le rétablissement continuait à faire l'objet principal de ses vœux, mais qu'il n'eut pas la satisfaction de voir se réaliser. Il avait, en revanche, assez vécu pour voir le fameux abbé de Lestrange s'enfuir de sa solitude de la Valsainte et échapper ainsi aux gendarmes chargés de l'arrêter par ordre de Napoléon. Ce dernier l'avait longtemps couvert de sa protection, le croyant dévoué à sa cause ; mais il avait fini par découvrir qu'il était un agent des Bourbons.

La mort de Diesbach nous prive d'un moyen d'information précieux. Il y est suppléé en partie par l'*historia Collegii*, rédigée par les Jésuites eux-mêmes. Ces derniers, n'osant pas encore paraître sous leur vrai nom, avaient pris celui de *Pères de la Foi* dans le Valais qui leur servait de refuge, et le supérieur de la Compagnie dans ce pays, le père Sineo della Torre, Piémontais d'origine, donnait un jour à Diesbach cette curieuse définition de sa congrégation réfugiée en Valais : « *Sans être Jésuites, nous nous regardons comme une branche de l'ordre de saint Ignace.* »

Aussi est-ce vers le Valais que se portaient les regards de tous les amis des Jésuites, du père Gaudard entre autres, que l'histoire du collège nous montre se rendant à Sion pour y suivre les exercices spirituels de saint Ignace et s'y renforcer dans sa haine des idées libérales.

Pendant ce temps, le père Girard continuait son œuvre. Il consacrait son temps, au milieu des plus graves soucis, à la publication d'une nouvelle édition de l'Abécédaire paru en 1801, qui vit le jour en 1812. Chose humble

et infime, en apparence, qu'un abécédaire ! Mais, comme l'ont dit de grands écrivains, en éducation, il n'est rien de petit et de méprisable. L'abécédaire, n'est-il pas la base de toute l'instruction populaire ? Et ne verrait-on dans ce livre de la première enfance que l'art mécanique de déchiffrer les signes de la parole, qui est la pensée même, qu'il tiendrait déjà une place importante dans l'enseignement élémentaire. D'ailleurs, comme le concevait l'éducateur fribourgeois, l'abécédaire n'était pas un simple alphabet, mais un premier livre de lecture où l'enfant apprend non seulement à prononcer correctement les mots avec la langue, mais à en saisir le sens. L'intention de l'auteur de l'abécédaire, c'est que l'on ne passe sur aucun mot sans que l'enfant en ait compris la signification.

Faisant marcher de pair la lecture et l'écriture selon le procédé appelé improprement *scriptolégie*, Girard conseillait de faire répéter aux enfants tous les vocables qu'ils écrivaient.

« Rien n'est plus rapide, disait le père Grégoire, que cette orthographe de mémoire. Une classe de quatre-vingts enfants peut partager cet exercice avec le même intérêt et la même utilité. »

Premier livre de lecture, l'abécédaire devait être une première introduction à la grammaire et mieux encore un cours de logique et de morale.

« L'enfant, disait l'auteur de l'abécédaire, apprend à juger en appliquant aux écoliers les règles générales que le maître fait comprendre et que chaque élève répète. On forme son cœur en le rendant attentif aux mots qui expriment des vertus et des vices, de bonnes et de mauvaises qualités. Dans l'éducation, le cœur doit être cultivé par tous les moyens dont on dispose ».

C'est ici le lieu de signaler le rapport de la Chambre des écoles au Conseil communal, en 1812. Ce rapport énumère les livres que le père Girard a préparés pour ses élèves, les diverses matières qu'ils traitent et le profit qu'on en peut espérer ; il relève le sentiment de modestie et de prudence qui empêche l'auteur de livrer immédiatement ses ouvrages à la publicité.

« Le père Girard ne fera imprimer ces livres sur les divers objets que lorsque l'expérience lui aura suffisamment démontré les côtés défectueux de sa conception première et les améliorations dont elle est susceptible. »

Les qualités distinctives du chef de l'école étaient signalées dans le rapport de 1812 avec plus d'insistance qu'on ne l'avait fait jusqu'alors.

« Quand on voit le supérieur majeur d'un Ordre religieux respectable s'occuper sans relâche et sans la moindre rétribution à faire trois fois par semaine le catéchisme aux enfants et enlever à ses occupations de chaque jour plusieurs heures pour les consacrer aux écoles et à faire lui-même l'instruction pour faciliter les leçons de l'ABC, qui pourrait, Messieurs, ne pas être saisi d'admiration et de la plus vive reconnaissance ? »

En associant à cet éloge du chef de l'école celui de ses collaborateurs, maintenant tous laïques (Chappuis, Jæger, Guillemain et Roth), le rapport les montrait se pénétrant de l'esprit de leur directeur et n'hésitant pas à chercher, à son exemple, des routes nouvelles pour arriver à leur but. Or, ce but, pour le chef de l'école française, n'était rien moins que le relèvement des populations fribourgeoises, en commençant par les classes laborieuses, dont sa position lui avait permis de sonder les misères physiques et morales. Le seul moyen d'atteindre ce but consistait à ranimer, au sein d'une population devenue apathique et paresseuse, l'amour du travail industriel, qui avait fait la prospérité et l'honneur de la cité au XV^{e} siècle.

Le discours prononcé par Girard le jour de la distribution des prix, le 3 septembre 1813 est un beau plaidoyer en faveur du travail. La critique historique pourrait y trouver à reprendre dans l'éloge qu'il fait des princes de la maison de Zæringen, éloge excessif, excusable à cette époque, mais qu'une connaissance plus approfondie des faits n'autoriserait plus au même degré.

Rappelant les temps passés, les bienfaits qu'avait essayé de répandre autour de lui le prince qui voulait doter la ville d'entreprises florissantes, le préfet des études ajoutait:

« Dans la pensée du grand homme, Fribourg devait être un vaste atelier habité par l'active industrie et l'infatigable travail. L'oisiveté n'était point alors un titre d'honneur, et aurait-elle dû jamais le devenir? L'artisan, le guerrier, le magistrat n'étaient qu'un seul et même personnage, jouant tour à tour ces divers rôles selon l'occurrence et le besoin. L'ennemi une fois chassé de la banlieue, on déposait la hallebarde hostile pour reprendre la navette, le ciseau, la plane et les autres instruments de vie et de paix. Au son de la cloche, l'ouvrier quittait son travail et allait s'asseoir dans le sanctuaire de la justice, faisait des lois sans rougir de conserver quelques marques de ses occupations journalières. Le travail a-t-il jamais ôté à l'homme les mâles pensées et le sentiment du vrai et du juste?...

« Il y avait dans ces anciens temps des infortunés et des malades pauvres, témoin cet hospice qui fut bâti tout près du berceau de notre ville; mais alors elle était inconnue, cette classe de citoyens, véritable opprobre de notre société et son fléau; elle était inconnue, dis-je, cette classe qui, se faisant un état de la paresse, se croise nonchalamment les bras, vient impudemment exiger de nous son vêtement et sa nourriture, et prétend pouvoir créer de nouvelles familles, quand elle ne saurait leur fournir autre chose que l'air du ciel et l'eau qui jaillit de la terre, comme si l'on était père par cela seul qu'on a obéi au grossier instinct de la nature.

« Heureuse l'autorité, si par de sages et fortes institutions elle pouvait flétrir l'indigne paresse, remettre le travail en honneur, rappeler dans ces murs l'antique activité. Elle rendrait à la cité des Zæhringen l'aisance et les mœurs primitives. Sans doute, Messieurs, vous ne pouvez pas vous promettre de rendre laborieuses les mains qu'une longue oisiveté a raidies. La génération actuelle n'offre sans doute pas assez de ressources, et peut-être faut-il se résoudre à la garder comme elle est; mais vous avez dit que les fils ne ressembleraient point à leurs pères, et cette parole, dictée par la bienveillance, est arrivée jusqu'à nous; nous comprenons tout ce qu'elle veut dire, et c'est avec joie que nous l'accueillons. Nous tâchons de former des citoyens actifs et instruits, qui répondent à vos vœux. »

Ces paroles étaient l'écho d'un sentiment qu'éprouvaient alors beaucoup de patriotes. Ils auraient voulu préparer les voies à une civilisation pacifique, laborieuse, où le travail remplaçât l'aumône, où l'industrie prît un vigoureux essor et développât les richesses latentes, pour le plus grand bien de tous, et particulièrement de la classe des travailleurs.

Sous l'empire de ces idées, il s'était formé à Zurich une société à laquelle s'étaient agrégés les hommes les plus éminents, prêtres et laïques, sans distinction de couleur politique et religieuse, les Aloys Reding, les Wessenberg, les Thaddée Muller. L'âme de tout ce mouvement était l'auteur du *Socrate rustique* ou du *Paysan modèle,* l'illustre médecin et philanthrope zurichois Gaspard Hirzel.

Fribourg, d'abord étranger à ce courant, s'y ralliait en 1812, sous l'influence du colonel Nicolas de Gady, nommé président d'une commission chargée de combiner la loi répressive de la mendicité du 11 décembre 1811 avec les institutions de bienfaisance que réclamaient l'esprit du temps et le progrès des idées humanitaires.

Nicolas de Gady, ancien officier de l'armée de Condé, capitaine général des troupes fribourgeoises, secrétaire et

ami intime du landamman d'Affry, plus tard aide de camp du comte d'Artois, inspecteur général des Suisses au service de France, était l'un des esprits les plus avancés qu'eût le canton de Fribourg. La politique rétrograde et absolutiste dont il devint plus tard le fervent et intéressé champion, à la cour de Louis XVIII et de Charles X comme dans le Grand Conseil de son canton, où on lui avait conservé son siège, a obscurci tous ses mérites antérieurs aux yeux des progressistes. Mais en 1812, libéral et philanthrope dans le sens élevé du mot, Nicolas de Gady travaillait à un projet qui eût doté la terre fribourgeoise de tout ce qui lui manquait en fait d'établissements de bienfaisance et d'utilité publique (maisons d'orphelins, hôpital pour les incurables et les vieillards, cuisine économique à la Rumford, maison de correction pour ceux qu'il importait de ne pas confondre avec les grands criminels). Ce projet, soumis à la Société d'utilité publique de Zurich, y avait reçu le plus chaleureux accueil, et un diplôme de membre honoraire avait été décerné à Gady. Or, nul Fribourgeois n'était plus fait pour comprendre l'œuvre de Gady que celui qui avait tant admiré les réformes administratives et philanthropiques de Wurzbourg. L'ancien officier de l'armée de Condé et le moine franciscain échangèrent leurs vues et tombèrent d'accord sur la nécessité d'une action commune. Ils s'entendirent pour réunir en septembre 1812 un certain nombre d'amis à qui ils exposèrent leurs vues et qui tombèrent d'accord sur la nécessité de fonder une société qui réunirait les forces éparses et donnerait l'impulsion au pays. Après d'assez longues discussions qui portaient sur le fond des choses et sur le nom à donner à la nouvelle œuvre, on se décida à la constituer sous le nom de Société économique, appellation modeste, qui ne devait rien enlever à l'utilité et à l'extension de cette généreuse entreprise.

Véritable académie cantonale, la Société économique, comme la constituèrent Girard et ses amis, se composait de cinq classes ou sections, distribuées comme suit : Économie domestique et rurale. — Industrie, fabrication et commerce. — Physique et santé. — Institutions de bienfaisance. — Morale et éducation civile.

Une sixième classe pour l'histoire et la statistique fut ajoutée plus tard aux précédentes avec le chanoine Fontaine pour président. Un règlement spécial assignait pour mission à cette section de composer une Histoire du Canton destinée à la jeunesse, de perfectionner le Dictionnaire géographique du Canton publié par Louis d'Epinay, et de dresser une statistique fribourgeoise.

La société se composait de membres résidents et de correspondants honoraires, ces derniers pris au-dedans et au-dehors du canton ; afin d'écarter tout soupçon de vouloir s'immiscer dans les questions politiques et religieuses, les discussions de cette nature étaient bannies de la société.

La Société économique s'ouvrit le 9 janvier 1813 et dès ses débuts se signala par une activité admirable dans toutes les branches de son domaine. Le père Girard, lui, s'occupait spécialement des pauvres ; il lut plusieurs mémoires qui avaient pour objet l'organisation d'une maison de travail, les soins à donner aux familles nécessiteuses et l'assistance proprement dite. Ces communications, faites dans les trois séances des 3 février, 7 juillet et 5 novembre 1813, ont vu le jour dans le premier cahier des Mémoires de la Société économique. Dans un autre travail, il s'élevait contre la coutume si répandue, sous prétexte de bienfaisance, de placer les enfants pauvres à la campagne, dans les maisons du village, à tour de rôle pour un mois, une semaine, un jour, coutume qui avait reçu dans le pays le nom de *Ronde*. L'auteur du mémoire blâmait surtout dans cette coutume la

dispersion des familles et l'affaiblissement fatal des sentiments naturels dans cette course à travers des foyers étrangers. Il flétrissait aussi la coutume plus triste encore de placer des enfants en pension au rabais, ce qui amenait les plus désastreuses conséquences pour ces pauvres petits êtres.

La Société, sous l'impulsion du père Girard, s'occupait de créér un asile pour les orphelins délaissés et d'établir une bibliothèque publique. Le monastère des Cordeliers mit libéralement un local à la disposition des organisateurs de la bibliothèque, qui s'ouvrit avec un fonds de 4000 volumes. Fontaine en fut nommé le bibliothécaire.

Cette activité bienfaisante déplaisait singulièrement au parti rétrograde, qui se mit à attaquer, sinon ouvertement, du moins par des moyens détournés, la Société nouvelle. Il redoutait que cette action qui devait servir à la fois à éclairer les esprits, à répandre, avec plus de connaissances, plus de moralité et plus d'aisance, ne réussît à retarder ou à empêcher le retour désiré des Jésuites. Un grief avoué des orthodoxes était les relations de la Société fribourgeoise avec la Société-mère protestante de Zurich. Mais les accusations de ce genre ne semblant pas suffisantes pour discréditer la nouvelle institution, on eut recours à la politique. La Société économique, étant formée en grande partie de patriciens, fut accusée de nourrir des projets hostiles au gouvernement de l'Acte de Médiation. Le nom de francs-maçons ne fut pas épargné non plus à quelques-uns des sociétaires, et le père Girard lui-même prêtait involontairement à l'accusation en se servant, dans une phrase du règlement de la Société économique, de l'expression suivante : « Toute bonne administration doit se terminer en pointe. »

Dès la seconde séance, le président se vit contraint de réfuter les rumeurs malveillantes qui circulaient dans le public :

« L'approbation de deux hommes comme l'ancien avoyer Werro et le conseiller Fégely de Prez, disait Nicolas de Gady, nous dédommagera des discours de ceux qui condamnent la Société sans la connaître. Pour toute réponse, nous opposerons la douceur, le sang-froid, le sentiment de notre propre dignité. »

Cette modération d'attitude et de langage ne désarma point les adversaires. Les commentaires allèrent leur train et eurent pour résultat de provoquer la retraite de plusieurs membres correspondants, celle entre autres du curé de Praroman, Pierre Tobie-Jenny. On se souvient que cet ecclésiastique s'était déjà signalé en 1804 par son zèle dans l'opposition des décanats au rétablissement du Conseil d'éducation, et qu'il revendiquait pour le clergé le monopole de l'instruction publique.

La Société économique, dont le père Girard avait cédé la présidence au colonel Gady, mais dont il était l'âme, absorbait tous les loisirs du préfet de l'école française. Mais cette dernière n'en occupait pas moins la première place dans ses occupations de chaque jour. Il résulte du rapport de 1813 que le nombre des élèves s'était élevé à 245 à l'école française et commençait à effrayer les autorités au lieu de les réjouir, par suite de l'impossibilité d'agrandir le local. Pour diminuer le nombre des écoliers, on commença par augmenter la rétribution scolaire des enfants des familles aisées. Plus tard, le Conseil se décida à exclure les enfants des étrangers. C'était presque un succès à rebours. Il fallait évidemment songer à des moyens plus en harmonie avec les intentions des fondateurs.

L'école s'était terminée comme l'année précédente par la distribution des prix, le discours du préfet et des chants. Mais au lieu de se borner à un compte rendu de la marche de l'école, le père Girard avait trouvé nécessaire de justifier son œuvre contre l'accusation d'irréligion et de se livrer

à un nouveau plaidoyer en faveur des lumières et de l'instruction populaire.

« J'ai entrepris de relever un reproche qu'on fait à l'école primaire que vous avez établie et que j'ai l'honneur de diriger sous vos yeux. La dissémination des lumières, tel est le crime de l'école. Entend-on par lumières ces mauvaises doctrines que nous avons vu s'armer de nos jours, détruisant tous les nœuds de la nation et de la société, après avoir brisé la chaîne d'or qui doit unir la terre aux cieux ?... Comme si les désolantes doctrines qui ôtent à l'homme le sentiment de sa dignité et de ses devoirs, qui lui ravissent son Dieu et son Sauveur, étaient vraiment des connaissances et des lumières ! comme si elles n'étaient pas les ténèbres les plus noires et les plus funestes qui puissent à jamais envelopper l'esprit humain . . . .

« Les détracteurs savent bien que l'institution est religieuse et chrétienne, et s'ils pouvaient en douter, je leur dirais : Daignez venir voir et entendre . . . . »

Résumant ensuite en quelques lignes la tâche de l'école, le père Girard exposait en termes lumineux l'idée de toute sa méthode, vraiment éducative et rationnelle, et différant comme le jour et la nuit de l'enseignement routinier en usage dans presque tous les établissements d'instruction primaire où l'esprit de Pestalozzi n'avait pas pénétré. A son arrivée à l'école, disait Girard, l'enfant ne connaît guère que ses parents, sa demeure, ses jeux et ses petits camarades. Tout le reste est pour ainsi dire voilé à ses yeux. Nous soulevons le voile peu à peu : nous lui faisons observer sa personne, sa nature et la scène mouvementée qui l'environne. La langue est ici le moyen ; nous lui apprenons d'abord les mots, et aux mots, nous rattachons les objets signifiés par les mots. Il sait d'abord les choses prochaines ; plus tard l'élève fait avec nous le tour de la terre ; il regarde plus haut ; il est renseigné sur l'origine de la famille humaine

et du monde ; il apprend à connaître son Dieu et son Sauveur. Voilà, en résumé, les lumières que nous faisons pénétrer dans l'esprit de l'enfant ; c'est la tâche de l'instituteur de dissiper les ténèbres, de combattre les passions, d'éclairer la jeunesse sur elle-même, sur ses devoirs, de détruire l'erreur, si funeste à la conduite de la vie. Et Girard s'écriait :

« Or, l'erreur, d'où vient-elle ? Elle est la fille de l'ignorance. Portez la lumière dans l'esprit de l'homme, vous en chasserez l'erreur, et avec l'erreur les passions, et avec les passions tout le mal. C'est ne rien entendre à la nature humaine et à nos grands intérêts, que de vouloir proscrire, comme par un oracle, l'instruction, et de reprocher aux lumières ce qui n'est dû qu'à l'ignorance. »

Il y a certainement ici quelque exagération idéaliste dans le raisonnement du père Girard. Que les passions soient chassées du cœur de l'homme, du moment que l'ignorance disparaît de son esprit, c'est là évidemment ce que l'expérience de chaque jour démontre être une illusion profonde. L'illusion, dont il faudrait peut-être chercher l'origine dans les entretiens de Socrate avec ses disciples, était même un peu forte pour un esprit sain et vigoureux de la trempe du franciscain philosophe. Mais entre les hommes noirs qui condamnaient les lumières comme une peste et l'homme généreux et dévoué auquel ils faisaient un crime de les répandre, entre les oiseaux de nuit qui psalmodiaient en petit comité l'éloge de l'ignorance et l'homme courageux qui affrontait au grand jour leurs injustes et lâches attaques, le choix pour nous ne saurait être douteux.

Quelle était d'ailleurs la nature de cette instruction que redoutait l'ombrageuse orthodoxie des détracteurs de l'école de Fribourg ? Le père Girard nous la montre dans ce même

discours, circonscrite aux objets les plus essentiels : la religion, la langue, le calcul, l'écriture, un peu de géographie et de dessin.

« Ah ! ajoutait-il, elle est modeste comme l'enfance, cette institution, et si des enfants savants peuvent être dangereux, nos élèves ne doivent inspirer aucune alarme. Peut-être qu'ils connaissent leur langue et qu'ils l'écrivent un peu mieux que les enfants d'autrefois. Ils calculent peut-être avec plus d'intelligence et de facilité. Ils ont quelques idées de plus sur le monde qu'ils habitent. Aux dogmes et aux principes arides du catéchisme ils savent allier quelques traits de l'histoire sainte, et ils ont appris à dessiner quelques formes grossières au profit des arts qui leur donnent du pain. Voilà, Messieurs, toute leur science... »

De telles paroles auraient dû recevoir l'approbation universelle ; mais rien pouvait toucher ou convaincre les aveugles partisans de la réaction. Fontaine s'en plaignait dans une lettre du 2 mai 1813 à Wessenberg, vicaire général du diocèse de Constance :

« Il est à coup sûr intéressant de voir le provincial d'un Ordre religieux, profond théologien et philosophe, excellent prédicateur, ne pas dédaigner s'occuper de l'ABC des enfants. Mais il est en même temps trop douloureux de voir qu'il y ait peu de gens parmi nous qui veuillent rendre justice à ses mérites. »

Les membres de l'autorité communale n'appartenaient pas à la classe des indifférents et des détracteurs. Dans le double but de rendre justice au dévouement et de protester à leur façon contre l'injustice, ces magistrats convinrent de faire don au père Grégoire d'une belle édition originale du livre qu'on savait être sa lecture de prédilection, le Nouveau-Testament. Quelques jours après la distribution des prix, une députation se rendait au cloître et remettait au père

Girard le Nouveau-Testament grec, édité par Griesbach à Leipzig. Cet ouvrage en quatre volumes in-quarto, reliés en vert et renfermés dans un étui de maroquin rouge, portait en lettres d'or cette inscription latine rédigée par Fontaine :

Gregorio Girard O. M. F.
Scholæ elementaris instauratori
Pueritiæ duci carissimo
Hoc pignus amoris
D. D. D.
Civitas Friburgensis
1813.

Le beau cadeau des autorités communales et surtout les procédés délicats dont on l'avait accompagné remuèrent si profondément l'âme sensible du chef de l'École française qu'ils lui imposèrent la résolution magnanime de se vouer pour le reste de ses jours à l'éducation de la jeunesse de sa ville natale. La lettre par laquelle il fit part de ce dessein à l'autorité communale est du 30 octobre 1813.

Monsieur le Président et Messieurs, leur écrit-il en résumé, vous venez de placer un magnifique monument dans ma bibliothèque et dans mon cœur. Recevez-en mes remerciements les plus chaleureux. Sans doute le bonheur de mon existence ne dépend point de l'estime d'autrui, et j'ai appris depuis longtemps à le chercher ailleurs. Cependant il m'a été bien doux de recevoir votre présent ; il a été pour moi une preuve que le magistrat de ma cité a bien voulu agréer mes faibles services.

Je me suis dévoué à une œuvre à laquelle j'ai résolu de consacrer le reste de mes jours, l'éducation des enfants de la cité, à qui je serai trop heureux de contribuer à donner

un ensemble de connaissances utiles, ce fonds d'idées sages et lumineuses dont on a besoin pour la vie.

Depuis longtemps le père Girard avait contracté l'habitude de prendre, sur chacune de ses journées si remplies, quelques instants pour les consacrer à la lecture et à la méditation des Saintes Écritures. Il se livre dès lors avec un plaisir nouveau à cette étude dans le magnifique ouvrage qu'il devait à la gratitude du magistrat. Il avait également l'œil ouvert sur toutes les publications nouvelles dans le domaine de la théologie et de la philosophie ; il lisait les livres du philosophe Schwartz, du rationaliste Ammon, des pédagogues bavarois Stephani et Graser ; il étudiait les antiquités ecclésiastiques, les origines et la nature de la papauté comme puissance spirituelle, et il écrivait même sur ce sujet délicat des pages intéressantes, qui sont restées inédites. Il préparait des publications pour les élèves qu'il initiait à la philosophie et donnait ainsi toute sa vie à l'enseignement et à l'étude.

Mais il ne put éviter d'être mêlé aux querelles politiques qui échauffaient alors les esprits.

La politique, d'ailleurs, est souvent trop intimement liée aux intérêts religieux, intellectuels et sociaux, pour qu'on puisse constamment l'éviter dans la vie active. Tel progrès, par exemple celui de l'éducation publique et populaire, n'est possible qu'à la condition d'une somme considérable de lumières chez les gouvernants et chez les gouvernés. Or la situation politique de Fribourg à la fin de 1813 était devenue intolérable. Les démocrates de la Gruyère s'étaient entendus avec les familles anoblies contre l'élément patricien ou la noblesse de robe, pour écarter de la plus haute magistrature Jean de Montenach, dont les uns redoutaient le caractère impérieux et cassant pendant que les autres craignaient ses tendances hostiles à la domination du

clergé. Mais l'entrée des alliés en Suisse ayant eu pour conséquence le rétablissement du patriciat à Berne, Montenach en profita pour opérer ce rétablissement à Fribourg (14 janvier 1814). Ce coup d'État, opéré en Grand Conseil à la majorité de deux voix seulement ne put s'effectuer sans résistance ; il fallut occuper militairement Bulle et Morat.

Comme plusieurs des amis de Girard s'étaient montrés favorables à ce mouvement, il parut lui-même être du parti vainqueur. Il est hors de doute que la classe éclairée, que les esprits libéraux ont vu ce coup d'état du 11 janvier avec plaisir, et y attachaient des espérances de progrès. Les événements qui avaient lieu dans le domaine scolaire semblèrent justifier cette prétention au libéralisme. Pour la première fois depuis la réorganisation des écoles de la ville en 1804, la distribution des prix fut honorée de la présence du premier magistrat de la République, S. Exc. Joseph de Werro. Sous les auspices du Conseil communal renouvelé, le nombre des élèves s'était accru, et en dépit de l'exclusion injuste des enfants étrangers, le catalogue de l'année 1814 n'accuse pas moins de 292 élèves dont 208 à l'école française.

Dans son discours de clôture, le préfet des écoles s'était attaché à tracer le parallèle de l'école primaire qu'il avait sous les yeux et de la précédente, au temps où les parents quelque peu aisés auraient cru avilir leurs fils en les envoyant à l'école publique réservée aux indigents.

«La Providence, disait Girard, a confondu sur la terre toutes les conditions et nul moyen de les séparer. Elles vivent sur une même terre qui les nourrit, jouissent d'une même lumière, sont unies par mille liens divers, par des besoins et des devoirs, et forment ensemble une société d'hommes où chacun joue un rôle assez important et honorable dès qu'il est bien rempli. Destinés

ainsi à vivre ensemble quand ils auront grandi, ne doivent-ils pas être habitués de bonne heure à faire ensemble l'apprentissage de la vie, à se connaître, à s'estimer, à se supporter.... Elle n'existait pas, cette école de la vie, puisqu'au lieu de réunir les enfants, on redoutait de les confondre..... Oubliés dans leurs écoles, les pauvres étaient soustraits aux regards du public et ressemblaient ainsi à l'oiseau dont on a coupé les ailes. Les enfants des classes aisées, enfermés dans la maison paternelle, n'avaient personne pour se mesurer avec eux et les avertir qu'à la fortune il faut joindre le talent et le mérite. Après l'isolement de l'enfance venait celui de l'âge mûr. Ainsi s'étouffaient dans leurs germes de précieuses facultés qu'il fallait développer pour l'émulation. Je ne suis pas surpris dès lors qu'on nous ait souvent reproché l'indolence, le défaut d'instruction et d'esprit public. Les défauts d'éducation ne se réparent plus.»

Plus loin, revenant sur l'heureuse fusion des enfants des diverses conditions qui s'était opérée à l'école, Girard s'en félicitait en s'écriant: «Les murs de séparation sont maintenant renversés et nous avons une éducation publique.»

Au lendemain du coup d'État qui avait détruit l'égalité et rétabli le gouvernement des familles nobles, c'était là un hardi langage et qui n'était pas fait pour plaire aux restaurateurs du patriciat, à Jean de Montenach en particulier. Mais le père Girard ne s'était jamais proposé d'être l'adulateur des puissants.

Les vacances de cette année amenèrent une interruption dans les leçons de philosophie que le père Girard donnait en latin à trois jeunes confrères de la famille franciscaine. Délivré de ses fonctions de gardien par le chapitre général de l'Ordre réuni à Soleure (il conservait celles de prédicateur), il avait pu y consacrer plus de temps que dans les années précédentes. Ces cours, restés inédits, sont

conservés au cloître et forment la matière, le premier de 246, le second de 407 pages[1].

Dans un premier cours, celui du 27 janvier à la fin de juillet 1813, il leur avait exposé la *propédeutique* ou partie générale. Dans une seconde partie le père Girard faisait ressortir le caractère de la philosophie, son histoire en raccourci, son utilité, ses principes et ses sources, ses méthodes et ses limites avec les précautions à prendre pour en éviter l'abus.

A la façon des éclectiques français et de Cousin dont il se trouvait l'émule par le savoir, le père Girard donnait la psychologie pour base à ses leçons, également éloignées du sensualisme de Condillac et de l'idéalisme transcendantal des Allemands. On trouve dans cet ouvrage de longue haleine le même fond de sagesse et de tempérament éclectique qui caractérise toute la philosophie du méditatif franciscain. Le chapitre intitulé: *Histoire naturelle de la Vie humaine*, est un tableau particulièrement curieux et intéressant des diverses phases du développement de l'être humain, du berceau à la tombe. L'étude des passions offre beaucoup d'analogie avec les doctrines de l'école stoïcienne et du spiritualisme en général tel que l'ont formulé de nos jours M. Adolphe Frank et ses collaborateurs du *Dictionnaire des Sciences philosophiques*.

Mais la partie originale du cours est celle qui traite de la société humaine. Le cordelier philosophe commence par rejeter la fiction de Rousseau sur l'état de nature et le pacte social.

L'origine de la société civile, c'est la société domestique formée par agnats et cognats (parents par les hommes et par les femmes).

[1] Les titres de ces cours sont: *Elementa philosophiæ universæ. Pars propœdeutica. Pars theoretica (anthropologia).*

«Nous naissons, vivons et mourons citoyens, nous naissons, vivons et mourons hommes. Privez l'homme de tout secours étranger, il n'est plus un homme, c'est un animal. L'état de nature est une chimère.... »

Ce n'étaient sans doute pas là des idées nouvelles, mais il y avait quelque mérite et quelque utilité à contester les théories qui, sous la plume brillante de sophistes à la mode, avaient séduit un grand nombre d'esprits et règnaient en maîtresses.

Le père Girard, effrayé par les excès du bas-peuple pendant les journées sanglantes de la Révolution, et ne jugeant la démocratie que par ces exemples, se montrait un partisan peu fougueux de cette forme de gouvernement. Il voyait plutôt l'idéal dans une administration se rapprochant de la société domestique. La démocratie, à son sens, excluait l'autorité des sages. Il ajoutait :

« La démocratie la plus illimitée exclut encore les femmes et les enfants... Quel que soit d'ailleurs le parti ou l'homme qui l'emporte dans les comices populaires, et que les voies qu'il emploie soient légitimes ou non, la minorité est obligée de se soumettre à la majorité. Il y a peu d'exemples de lois rendues avec l'assentiment unanime des citoyens, de manière à ce qu'elles soient réellement l'expression de la volonté générale. Le devoir le plus impérieux trouve des réfractaires parmi les méchants. Le pouvoir de tous n'est le pouvoir de personne. Chacun veut commander et personne obéir. C'est une anarchie déplorable.... De la mobilité constante des citoyens résulte l'immobilité de la domination de la multitude. Ce sera toujours le règne du fort sur le faible, de l'audacieux sur le pusillanime, du sage ou de l'astucieux sur l'ignorant, du riche sur l'indigent. Les affaires publiques ne peuvent pas être gérées par tous si on veut qu'elles soient gérées par quelqu'un. »

Quelque jugement que l'on porte sur les théories politiques du père Girard, on conviendra que les cours de philosophie donnés aux jeunes franciscains dans le cloître de Sainte-Croix à Fribourg en 1813 n'eussent pas été indignes de prendre place à côté de ceux que faisait à la même époque à Paris, et dans un esprit également spiritualiste, celui qu'on a nommé le chef de la doctrine, Royer-Collard, le maître de Cousin et de Jouffroy. Les cours de 1813 et de 1814 étant l'écrit philosophique le plus considérable qui soit sorti de la plume du cordelier fribourgeois, nous avons cru devoir entrer dans les détails qu'on vient de lire.

Aux vacances d'automne revinrent comme toujours les questions relatives à l'administration de l'Ordre des Franciscains, qui avait des difficultés assez graves avec le gouvernement cantonal de Lucerne.

Le nonce Testaferrata, informé par le Provincial de la situation critique de son Ordre, lui avait répondu en termes peu aimables en lui reprochant à mots couverts de ne pas consulter la source de toute lumière et de tout pouvoir, par où il entendait le Saint-Siège. Sur quoi Girard, écrivant au gardien de Lucerne, avouait l'avoir fait à dessein pour ne pas se laisser enchaîner au joug de Rome[1].

En dépit de ces préventions contre la Curie et de sa répugnance à traiter avec le nonce et surtout avec son auditeur Chérubini, nous voyons chaque année le père Girard, à l'exemple de ses prédécesseurs, s'adresser à la Nonciature pour en obtenir l'autorisation de faire maigre à Noël. Nous voyons même le visiteur, en contradiction avec ses opinions

[1] *Der Nontiatur schrieb ich erst in April und bekam von ihr ein sehr durres Schreiben sogar stille Vorwürfe dass ich die Quelle alles Lichts und aller Gewalt vernachlässige. Ich that es mit Fleis, weil ich glaube das wir uns an das Römische Joch nicht verschmieden sollen.* Lettre allemande de Girard à Marzohl, 9 mai 1812.

antiromaines, exprimer à son confrère de Lucerne, le père Marzohl, le regret que le saint-père n'ait pas été restauré dans ses États comme on avait cru que cela se ferait.

« Cette restauration, ajoutait-il, eût été un contrepoids à la manie de réformes et d'oppression des gouvernants lucernois, car c'est le nom que mérite cette conduite.

« C'est la situation politique de l'Europe, concluait Girard, qui déterminera notre sort. Si le gouvernement cantonal est consolidé et libre dans ses allures, c'en est fait des Cordeliers de Lucerne et de Wertenstein. »

Le vif intérêt que prenait le père Girard à l'existence de son Ordre ne le rendait pas oublieux des intérêts de l'éducation populaire sur les bords de la Reuss. Il sollicitait son confrère de le renseigner sur le revirement qui venait de s'accomplir dans le Lycée dont on avait évincé les chefs, Widmer et Gügler. Ces deux ecclésiastiques de talent, dénoncés à Rome en 1807 pour leurs opinions hétérodoxes et comme disciples de Sailer, s'étaient brouillés avec le curé libéral de Lucerne, Thaddée Muller, à propos du prêtre allemand Dereser, auquel on avait donné une chaire de théologie à Lucerne sur la recommandation de Wessenberg. Le père Girard, dans sa correspondance, se montre plus favorable aux professeurs évincés qu'à l'ami et au protégé de Wessenberg, disant même avoir prévu ce qui arriverait lorsque M. Dereser fut nommé membre de la Commission des études.

Le gardien des Cordeliers de Lucerne avait témoigné le désir de voir le père Girard intervenir en personne auprès du gouvernement lucernois en faveur des communautés menacées. Le visiteur provincial s'empressa de se rendre auprès des magistrats de Lucerne, et plaida chaleureusement

la cause des ordres monastiques. Mais il trouvait des gens préoccupés de combattre les influences réactionnaires et qui craignaient de leur donner de nouvelles forces par les concessions qu'on leur demandait. Deux points surtout leur tenaient à cœur, qu'ils désiraient aussi vivement éviter que le parti rétrograde désirait les obtenir : c'était le rappel des Jésuites et le démembrement de l'évêché de Constance jugé nécessaire pour paralyser l'influence de Wessenberg. Or, le pape Pie VII, à peine rentré dans ses États, venait justement par sa bulle du 7 août (*Sollicitudo omnium*) de rendre à la Compagnie de Jésus l'existence légale que lui avait enlevée son prédécesseur Clément XIV par la bulle de 1773 (*Redemptor noster*). Quant au démembrement de l'évêché de Constance, il était à la veille de s'effectuer, grâce aux efforts du nonce qui avait réussi à engager plusieurs cantons à demander leur séparation de ce diocèse, dont ils faisaient partie depuis 1200 ans, en faisant miroiter à leurs yeux la création d'un évêché national.

Le nonce accueillit le visiteur avec une politesse de mauvais augure et qui contrastait avec les marques d'amitié qu'il lui avait prodiguées dix ans auparavant à Berne. Puis, comme le père Girard lui demandait son appui pour les couvents de son Ordre, menacés dans leur existence à Lucerne, Mgr Testaferrata l'interrompit en s'écriant : « Vous êtes perdus ! Les gouvernants sont tous imbus d'idées philosophiques. » Le visiteur, qui ne saisissait pas encore toute la portée de cette sortie, se borna à répondre qu'il ferait son possible pour détourner le péril dont ses confrères étaient menacés. En effet, Girard passa tous les jours suivants à voir les conseillers chargés de traiter les questions ecclésiastiques. Mais ces magistrats ne lui cachèrent point que l'existence du couvent de Wertenstein était sérieusement menacée, à cause de la mauvaise situation financière du

pays, qui rendait nécessaire l'incamération des biens de ce couvent.

Dans l'intervalle, le père Girard avait appris à son grand étonnement que l'auditeur du nonce, Chérubini, et son secrétaire le chanoine Wully tenaient des propos fâcheux sur son compte. Wully, revenu depuis peu de Fribourg, en avait rapporté la nouvelle qu'à la dernière distribution des prix le préfet des écoles françaises aurait dit que de l'Allemagne seule pouvait venir la lumière, et qu'il était grand temps d'en revenir à l'égalité et à la liberté. C'est ainsi qu'on travestissait les paroles de Girard sur l'égalité naturelle des citoyens. Aussi le visiteur ne fut-il que plus empressé à retourner chez le nonce pour le prier de nommer le président du chapitre de son Ordre, chargé d'examiner sa mission de visiteur, comme le prescrivaient les Constitutions papales. Mais au lieu de prononcer lui-même, Mgr Testaferrata appelle son auditeur et le charge de prononcer à sa place. Chérubini s'emporte, se répand en invectives contre les Cordeliers et les prétendues lumières de leur science, et termine par des menaces véhémentes.

« Je ne comprends rien à vos accusations, répondit très posément le père Girard, on vous trompe. Je m'acquitte de mes fonctions avec gravité, piété, religion. Vous devriez le savoir, vous en avez été le témoin, ainsi que tous mes frères et supérieurs. »

Cette scène étrange ne fit que confirmer le Provincial dans son dessein de réclamer la nomination d'un président que le nonce lui accorda à la fin, en agréant le candidat présenté par Girard.

Au cours de la discussion dont nous n'avons rapporté que la substance d'après le *Diarium*, le nonce avait reproché entre autres au père Girard de trop s'inquiéter de l'approbation des gouvernements dans tout ce qui concernait

son Ordre. Le visiteur s'excusa par l'exemple de Son Excellence le nonce, qui n'avait pas dédaigné de s'adresser par deux fois aux Conseils helvétiques, pour en obtenir l'observation des règles et canons.

Lorsque Girard fut rentré dans sa cellule, il n'eut pas de peine à reconnaître dans ce qui venait de se passer une nouvelle trame ourdie par ses adversaires pour l'écarter une seconde fois du siège épiscopal, dont l'état maladif du titulaire, Mgr Guisolan, faisait prévoir la vacance prochaine. Il s'en consola, dit-il, en pensant que la haine de ses détracteurs serait peut-être apaisée par son échec. Un motif de consolation plus fondé, c'était l'acceptation par le gouvernement de Lucerne des propositions qu'il lui avait faites pour la conservation des monastères de son Ordre et pour la réception des novices. Les magistrats lucernois ayant mis pour condition de la conservation de ces cloîtres que l'État de Fribourg conserverait le sien, le visiteur s'engagea naturellement à faire tous ses efforts dans ce sens après son retour dans sa ville natale.

Mais il ne suffisait pas au père Girard d'obtenir le maintien de son Ordre, il travaillait à faire rendre aux Cordeliers les chaires du Gymnase qu'ils avaient occupées. Cette occupation eût été propre à les sauver des dangers de l'oisiveté tout en leur apportant honneur et profit.

De Lucerne, le visiteur se transporta à Soleure, où cet ennemi prétendu des monastères passa quinze jours à obtenir des gouvernants les mêmes résultats qu'à Lucerne. En même temps il travaillait à rétablir la discipline qui avait souffert de l'état d'incertitude où vivaient les conventuels. Ce fut ensuite le tour de son couvent de Fribourg, où plus d'un abus s'était introduit, celui entre autres de s'occuper de politique plus qu'il ne convenait à des religieux.

« La politique, disait Girard à ses confrères, n'est pas faite pour nous, qui nous devons à tous indistinctement. »

Pendant qu'il multipliait ainsi son activité bienfaisante, les intrigues de ses ennemis ne s'arrêtaient pas ; ils cherchaient par tous les moyens à remonter le courant du siècle, et à refouler le mouvement libéral. C'est vers cette époque que le curé Thoos adressait au père Godinot une lettre confidentielle, écrite en français et dont les Jésuites eux-mêmes nous ont conservé le texte. Elle débute ainsi :

« Au nom du Seigneur, et pour la plus grande gloire de Dieu. Je sais de source certaine, que le gouvernement dont Mgr Werro est l'âme, est disposé à céder aux vœux du public pour votre rétablissement dans ce canton, parce que dans la circonstance *il est nécessaire de captiver le peuple* [1]. »

On ne voit pas sans étonnement figurer ici le nom de l'avoyer Werro, ce haut magistrat s'étant toujours montré plus favorable au père Girard qu'aux Jésuites, dont il devait même combattre ouvertement le rétablissement en 1818.

Les Jésuites ne se trouvant pas en mesure de répondre immédiatement aux vœux des Fribourgeois, la démarche du curé Thoos resta sans résultat pour le moment. Mais comme le projet d'appel n'était qu'ajourné, il importait d'autant plus aux partisans du rétablissement que le siège épiscopal fût occupé par un homme entièrement dévoué à leur cause. Les libéraux, de leur côté, sans se douter de l'imminence du danger qui les menaçait, comprenaient l'importance du choix qui devait se faire à Rome. La mort de Mgr Guisolan, survenue le 8 décembre, déchaîna les compétitions des partis.

[1] *Historia Collegii*, II, p. 62 et 63. La lettre porte la date du 28 octobre.

Le candidat du parti ultramontain était le professeur Gaudard, affilié à la Compagnie de Jésus depuis son séjour à Sion.

Les libéraux, de leur côté, avaient leurs candidats, Girard en première ligne. L'avoyer Werro s'était chargé d'en écrire au nonce, dont, malgré ce qui s'était passé à Lucerne, on espérait vaincre les dispositions hostiles. De son côté, Pierre d'Appenthel, devenu chancelier du nouveau régime à la suite du coup d'État dont il avait été l'un des promoteurs avec Jean de Montenach, multipliait les démarches propres à faire réussir son ancien ami. Il s'adressait à un cardinal résidant à Rome, au général des Cordeliers de Bonis et au chevalier de Camaano, ancien ambassadeur d'Espagne, pour qu'il fît agir sa cour comme en 1803. Quoique retiré des affaires, Camaano promit avec joie son concours.

« Je voudrais bien, disait-il, voir l'ancien curé de Berne assis sur le siège épiscopal, et contribuer efficacement à son élection. »

Nous n'avons pas la réponse du cardinal au chancelier d'Appenthel; nous possédons en revanche celle du général des Cordeliers. De Bonis disait avoir placé les lignes d'Appenthel sous les yeux du souverain pontife. Mais Pie VII n'avait pas jugé à propos de s'expliquer autrement que par cette réflexion évasive :

« Ceux qui sont destinés à gouverner l'Église ne peuvent être choisis qu'après mûre réflexion et une particulière inspiration du Saint-Esprit [1]. »

A la déception que causèrent ces nouvelles aux partisans de Girard, devait s'en joindre une plus inattendue; c'était celle de la défection d'un ancien ami, d'un des cinq du club

[1] Lettre du général des Cordeliers de Bonis. Rome, le 14 janv. 1815.

des Cordeliers, Jean de Montenach, que sa position au congrès de Vienne, où il était l'un des trois représentants de la Confédération suisse, semblait mettre à même d'exercer une action considérable sur l'élection par ses rapports avec le cardinal Consalvi, qui représentait Pie VII dans cette haute assemblée. A la lettre que lui avait écrite Appenthel, un de ses auxiliaires du coup d'État, pour lui recommander la candidature de Girard, le Turc Montenach avait répondu par les lignes étranges que nous traduisons de l'allemand, redevenu la langue officielle de l'État de Fribourg depuis le coup d'État du 14 janvier 1814.

« Vous vous agitez donc de nouveau pour l'élection d'un évêque et recommencez vos brigues. Après avoir entendu traiter cette question au moins dix ou vingt fois dans le cercle de mes parents et amis, j'ai jeté mon dévolu sur mon cousin l'archidiacre. » (C'était donc Fontaine que Montenach préférait maintenant à Girard). « Vrai est-il qu'il a à se reprocher ses lettres écrites dans le temps à l'archiduc Charles. Mais ton protégé n'a-t-il pas, il y a quelques jours seulement, prêché contre le *mur de séparation*, et donné ainsi un pendant à l'œuvre de mon cousin l'archidiacre. Ces excitations politiques ne sont pas précisément de mon goût et ne manquent jamais de produire un effet de répulsion, à parler franchement et sans prévention. Le père Gaudard, docteur en théologie dogmatique, sait beaucoup de choses. Mais il a les principes d'un homme de la campagne qui ne sont pas de nature à favoriser le patriciat et les privilèges qui, soit dit entre nous, font, depuis que je suis à Vienne, l'unique objet de ma pensée, de mes rêves, de mes discours. Vous savez cependant combien autrefois les mots de liberté et d'égalité sonnaient agréablement à mes oreilles et ravissaient mon cœur. Il n'en est plus de même aujourd'hui, et vous n'avez pas à compter sur moi pour favoriser ceux qui les proclament. »

On peut se faire une idée de la surprise et de l'indignation que cette missive causa à celui qui l'avait reçue. Il y

répondit immédiatement dans les termes incisifs qu'elle provoquait :

« Lorsqu'à la vacance du siège épiscopal, je me suis permis d'attirer votre attention sur les besoins de notre canton, j'ai pensé tout de suite à l'homme que vous-même avez toujours regardé comme le plus digne d'occuper ce siège et j'étais loin de m'attendre à voir intervenir des questions de parenté dans cette affaire. Vous avez souvent déploré avec moi qu'il n'eût pas été placé plus tôt sur le siège épiscopal et blâmé la conduite du landamman d'Affry qui lui avait préféré Guisolan. Je croyais dans ma simplicité que ce qui vous faisait désirer Girard comme évêque, c'étaient ses qualités qui l'élevaient si fort au-dessus des autres membres du clergé et le rendaient propre à opérer dans son sein le relèvement désiré et à exercer ainsi sur le peuple une action salutaire. Aujourd'hui, les talents, les vertus éclatantes du père Girard, sa modestie et la réputation qu'il s'est acquise au-dedans comme au-dehors et les services rendus au bien public ne sont plus, paraît-il, que des bagatelles aux yeux de la diplomatie.

« Vous partez du point de vue politique et des impressions du moment. Votre cousin et Girard sont tous deux, dites-vous, animés de ces principes libéraux que vous haïssez aujourd'hui. Mais chez l'un, ces principes sont l'effet de son goût pour le bien et le beau ; ils ne dérivent pas de l'esprit essentiellement politique que l'on trouve chez l'autre et qui perce dans toutes les conversations qu'on a avec lui. La lettre de l'archiduc Charles lui a fait une réputation que devait grandir la réponse qui lui a été faite, réponse à laquelle vous avez collaboré et où vous avez si ironiquement loué son patriotisme, ses vertus en lui promettant de futures grandeurs. Vous voulez donc tenir parole à ce qu'il paraît, votre honneur y est engagé et il deviendra évêque à la place de celui qui mérite de le devenir par ses actions d'éclat. »

C'était dans les premiers jours de janvier que s'échangeait cette curieuse correspondance entre les deux magistrats si unis jusqu'alors dans les questions politiques

comme dans celles qui touchaient aux rapports de l'Etat et de l'Église.

Sans opérer la conversion de Montenach, les paroles de son ami eurent cependant pour effet de modifier un peu sa manière d'agir, comme on le voit par le *Journal* que cet homme d'État a laissé de son séjour dans la capitale de l'Autriche et où il raconte que le 1er janvier 1815 il se rendait chez le cardinal Consalvi pour l'entretenir du futur évêque, et lui parler des différents candidats, aussi bien de Fontaine que des autres, sans en écarter aucun définitivement.

« Le cardinal, dit-il en substance, voulut bien me promettre qu'il écrirait pour éviter qu'on ne prît un engagement, mais qu'il fallait en retour m'aboucher avec le nonce Testaferrata pour arranger l'affaire[1]. »

Mais au moment même de l'entrevue de Montenach avec Consalvi, l'élection était déjà faite à Rome et même déjà connue à Fribourg, où la nouvelle en était arrivée les premiers jours de janvier, si l'on en croit l'auteur de l'histoire des Évêques de Lausanne[2].

Comme on pouvait le prévoir, le choix du saint-père était tombé sur le candidat du nonce et des Jésuites, le père Gaudard. Mais lorsque l'élu reçut la nouvelle de sa nomination, il était malade à la mort et s'éteignit en effet le 7 janvier 1815.

Tout était donc à recommencer pour les partis aux prises.

[1] *Souvenirs du Congrès de Vienne*, par Jean de Montenach, édités par Alex. Daguet dans l'*Emulation nouvelle*, revue fribourgeoise 1854, 1855 et 1856, de l'an 1854, p. 172.

[2] *Histoire du diocèse de Lausanne*, dans le Mémorial de Fribourg, ome VI, 1859, p. 545.

Mais dans l'intervalle les ennemis de Girard avaient manœuvré de manière à lui ôter toute chance de réussite.

Pendant cette première semaine de janvier, le provincial des Cordeliers était informé par le général de son Ordre qu'il avait reçu de graves accusations contre sa Révérence, mais qu'il avait pu opposer à ces plaintes l'apologie de sa conduite, grâce aux pièces justificatives qu'il lui avait fait parvenir.

C'était le résultat des dénonciations de l'évêque Guisolan qui avaient pris le chemin de Rome après avoir dormi pendant deux ans dans les cartons de la nonciature.

Quoique perdue sans retour à Rome, la candidature de Girard inspirait encore tant de crainte à ses détracteurs qu'ils se croyaient obligés de la démolir par des articles injurieux dans la presse ultra-royaliste de Paris. C'est ainsi qu'un correspondant fribourgeois de la *Gazette de France* du 6 janvier 1815, parlant de la mort de l'évêque et de la difficulté de le remplacer, décochait au père Girard ce trait perfide :

« Le philosophisme qui s'est glissé dans nos montagnes voudrait un évêque à idées libérales et croit l'avoir trouvé dans certain religieux qui quitterait volontiers son cloître pour monter sur le trône épiscopal. Quelques journaux le nomment et l'indiquent. Mais les gens qui tiennent aux bons principes espèrent bien qu'un tel choix ne sera pas une affaire de parti et tombera sur un de ces hommes dont le mérite fait toute la recommandation et dont les vertus concilient tous les esprits. »

Deux jours après, l'organe du gouvernement français, le *Moniteur*, reproduisait l'article de la *Gazette de France* et lui donnait, pour ainsi dire, un caractère officiel.

Attendus avec impatience par les ennemis de Girard, ces articles furent reçus avec une joie immense, colportés et

commentés avec malveillance, répandus au loin. On y voyait la condamnation du religieux par la puissance temporelle, gage de la ruine définitive auprès de la puissance spirituelle. Mais de telles attaques contre un homme si respectable devaient soulever une vive indignation chez ceux qui le connaissaient, et appeler plus d'une réplique. Voici entre autres ce qu'écrivait le grand vicaire Schaller :

« Un article diffamatoire, daté de Fribourg, le 14 décembre 1814, inséré dans le numéro du 6 janvier 1815 de la *Gazette de France* et reproduit le 8 dans le *Moniteur*, tend à flétrir la réputation d'un religieux de cette ville qui, par ses connaissances profondes, par la pureté de ses mœurs, par son sincère attachement aux devoirs de sa vocation, par les services éminents qu'il a rendus et rend encore à la religion et à l'État, en se vouant d'une manière désintéressée à l'éducation de la jeunesse, par la considération distinguée dont il jouit, non seulement dans son Ordre, mais encore dans tous les cantons suisses, qui, enfin, par les douces et aimables qualités du cœur et de l'esprit qui le caractérisent, aurait dû être à l'abri des traits envenimés de la critique et de la méchanceté. Je dois déclarer, en ma qualité d'administrateur de ce diocèse, comme je déclare que l'article dont il s'agit est une calomnie noire dont tout l'odieux doit retomber sur l'auteur[1]. »

Une déclaration aussi explicite, aussi concluante, émanant d'un ancien Jésuite d'une orthodoxie incontestée et du plus honorable caractère, était faite pour réduire au silence les hommes sans foi et sans scrupule qui noircissaient Girard sous le voile de l'anonyme. Mais le coup était porté et en dépit de la généreuse déclaration du révérendissime vicaire général, il ne paraît point que la seconde candidature du provincial des Cordeliers ait retrouvé, dans le monde officiel du moins, les mêmes sympathies et les mêmes protections qu'avait rencontrées la première. Découragé par l'insuccès de son intervention précédente, l'avoyer Werro lui-même abandonnait la candidature du provincial des Cordeliers pour patronner celle du précepteur de ses enfants, un M. Gottofrey, chanoine et recteur de Notre-Dame.

[1] Déclaration du grand vicaire Joseph Schaller, du 22 janv. 1815.

Une lettre que l'ancien auditeur de la nonciature, Monsignor Cherubini, écrivait quelques années plus tard de Lisbonne, où il avait été envoyé en qualité de délégué apostolique, nous révèle tout le secret de l'élection. Le secrétaire de la nonciature, le chanoine Wully, cet ennemi personnel du père Girard, s'était entendu avec un de ces magistrats fribourgeois qui croyaient le salut de l'aristocratie lié à l'existence des Jésuites, Tobie de Buman, membre du Petit-Conseil, pour proposer au saint-père un curé de campagne des environs de Fribourg, et n'avait pas eu de peine à le faire agréer à Rome, où cet ecclésiastique avait fait ses études en théologie et reçu le bonnet de docteur au Collège germanique.

Le curé de Praroman, Pierre-Tobie Jenny, est déjà connu de nos lecteurs comme l'un des adversaires principaux du Conseil d'éducation en 1804. C'était un homme pieux, austère, un saint prêtre, vénéré du peuple et dont l'attachement aveugle et inaltérable aux doctrines de Rome ne laissait rien à désirer aux orthodoxes les plus prononcés. C'est ce candidat qui remporta la victoire ; il était tout à fait selon le cœur des obscurantistes et de la nonciature. Cherubini l'avait soutenu, et il annonçait à ses amis l'échec du candidat si redouté du parti des Jésuites, celui qu'il appelait *il pretendente all' infusato lausannense* (le prétendant à la mitre de Lausanne). Mais soit que ce parti ne jugeât pas son triomphe assez complet, soit qu'il se fût trop avancé pour reculer, la dénonciation portée à Rome contre les Cordeliers et leur provincial suivit son cours. Le 20 mai, le père Girard

recevait du général de son Ordre une lettre de Rome par laquelle le chef suprême de la famille franciscaine lui annonçait, non sans une vive affliction (*non sine magno animi merore*), que le saint-père, par l'organe du cardinal di Pietro, grand pénitencier de la Cour romaine, lui avait signifié d'intimer en termes énergiques aux moines qui enseignaient Kant d'avoir à s'abstenir de répandre ces doctrines pervêrses au sujet desquelles l'évêque défunt les avait dénoncés en mourant à la sacrée congrégation du concile de Trente. A la lettre du général de Bonis était annexé le texte de la plainte communiquée au nonce en 1812, et tel que nous l'avons rapporté ci-dessus.

Le choix du cardinal di Pietro comme commissaire promettait une enquête rigoureuse; car cette Éminence, l'un des cardinaux noirs les plus ardents, passait pour être, avec le cardinal Lucca, le principal auteur de la bulle d'excommunication lancée contre Napoléon en 1809 et le promoteur du rétablissement des Jésuites en 1814.

On peut se figurer la douleur profonde du père Girard à la lecture de la missive du général de son Ordre. C'était surtout pour sès confrères et pour la bonne réputation de la famille franciscaine que ce religieux souffrait des accusations portées contre son orthodoxie et la leur. Mais, résolu à ne pas laisser flétrir en sa personne l'Ordre séraphique, auquel il avait voué sa vie, il surmonta son chagrin, et le jour même il prit la plume pour venger ses confrères des nouvelles attaques dont ils étaient injustement l'objet à cause de lui, le seul au fond qu'on cherchât à atteindre et à ruiner par cette persécution de son Ordre.

Conformément à la promesse qu'il en avait faite au général, le père Girard s'empressa d'informer les Cordeliers de Lucerne et de Soleure de l'état des choses et les invita à se pourvoir des pièces propres à établir leur orthodoxie

auprès des chefs ou administrateurs de leurs diocèses respectifs.

Mais pendant que le provincial des Cordeliers était occupé à recueillir les documents apologétiques promis au chef de son Ordre, ses ennemis ne restaient pas inactifs et le nouvel évêque recevait pour instruction de s'opposer à la propagation des erreurs de Kant,

« *même en violant la clôture des cloîtres*, aucune exemption ne pouvant soustraire les réguliers à la surveillance de l'Ordinaire en matière de foi et de doctrine. »

Cette injonction éversive des constitutions et privilèges de l'Ordre séraphique émanait de la nonciature et était écrite de la main du secrétaire M. Wully. Mais le nouvel évêque ne jugea pas à propos de signaler les débuts de son administration par les mesures acerbes qu'on l'invitait à prendre contre les Cordeliers et dont il ne trouvait probablement pas la rigoureuse exécution possible dans les circonstances.

Parlant de Mgr Jenny à un ami, M. Maurice Mayer, le curé catholique de Zurich, le père Girard en a tracé le portrait qu'on va lire, dans une lettre en allemand, qui renferme d'ailleurs d'autres détails curieux sur sa situation d'esprit et de cœur au milieu des persécutions dont il était l'objet.

« J'ai beaucoup souffert depuis le dernier automne. Des drôles à faces pieuses m'ont attaqué de toutes les manières. J'aurais pu me mettre au-dessus de tout cela, mais ma santé est depuis longtemps si fort altérée que je suis bien souvent dans le cas de garder la chambre et le lit et d'abandonner tous mes travaux. Mon système nerveux est détraqué et résiste à la guérison, absolument comme ma tête philosophique. Je n'écris et je ne dis rien. Mon silence a cependant une autre cause que la maladie. J'ai pris le parti de me tenir en dehors du tumulte des passions, espérant ainsi me faire

oublier de tout le monde. Mais je n'y réussis pas; c'est même tout le contraire qui m'arrive. Si ces Messieurs ne voulaient pas de moi pour chef, je me serais tout aussi peu accommodé du rôle qu'ils auraient voulu m'assigner. J'ai parfaitement pénétré leurs vues. Si un évêque doit être abaissé au rang d'un simple vicaire de Rome, ou n'être qu'un instrument de la Papocésarie renaissante, aucun homme de cœur et de sens ne voudra d'une position de ce genre.

« Et c'est là le motif pour lequel on nous a donné pour évêque un docteur romain. C'est un brave homme, plus aisé à instruire que savant, et par-dessus tout grand vénérateur de la ville éternelle. La Nonciature le mènera par la lisière et lui fera commettre des fautes, car elle ne comprend rien, pas même l'intérêt du Saint-Siège. Mais notre gouvernement a l'œil ouvert et je ne doute point qu'il ne fût prêt à donner les mains à un Concordat si cette question vient à être mise sur le tapis. »

Les souffrances physiques et morales dont se plaignait le père Girard ne l'empêchaient pas de continuer à recueillir des témoignages propres à effacer l'injure faite au nom franciscain par les *drôles à face pieuse.*

En possession de documents qui établissaient suffisamment l'orthodoxie de ses confrères de Lucerne et de Soleure, il ne restait plus au provincial des Cordeliers qu'à se procurer ceux qui mettraient hors de doute la sienne propre et celle de ses confrères de Fribourg, particulièrement en cause. Mais c'est là aussi qu'il devait rencontrer le plus d'obstacles, en raison de la position dépendante du nouvel évêque, Mgr Jenny, lié par la reconnaissance envers le nonce, qui avait tant contribué à son élévation et qui devait procéder à sa consécration au mois de septembre suivant. Mais plus l'évêque montrait d'hésitation, plus le provincial des Cordeliers mettait d'insistance à obtenir un jugement émanant de l'administrateur du diocèse, comme *juge établi par les canons pour prononcer sur la doctrine des prêtres.*

Pendant près de trois mois. nous voyons le père Girard s'épuiser en démarches auprès de Mgr Jenny pour solliciter un jugement doctrinal et l'examen de ses écrits. Quoique sa santé, altérée par le chagrin, le forçât à garder la chambre, il ne se rendit pas moins en personne plusieurs fois à l'évêché, soit seul, soit accompagné du père Marchand. Mgr Jenny avait fini par autoriser qu'une enquête fût faite sur les ouvrages et écrits dont il se servait pour son enseignement de la philosophie, par deux professeurs du collège, MM. Brasey et Esseyvaz. Mais sur une lettre venue de la nonciature et signée Wully, il se ravisait et déclarait ne pouvoir donner la main à une enquête qui pourrait avoir pour résultat de noter de mensonge son vénérable prédécesseur.

C'est au milieu des angoisses d'esprit et de cœur que causait au père Girard ce qu'il envisageait comme un déni de justice, que le surprit une lettre de Rome, datée du 29 juin et reçue le 6 juillet, par laquelle le général de son Ordre l'informait qu'examen fait des pièces remises au cardinal grand pénitencier, celui-ci avait reconnu la fausseté des accusations portées contre les Franciscains et le père Girard en particulier, s'était déclaré satisfait et *que la cause était finie*[1].

Cette solution inattendue de l'affaire à Rome ne rendait le père Grégoire que plus ardent à se procurer sur place, c'est-à-dire au lieu d'où l'accusation était partie, un témoignage de son orthodoxie et de celle de ses frères surtout. Car, ainsi qu'il l'écrivait au révérendissime administrateur, si,

[1] *Cum idem Eminentissimus Dominus satis superque intellexerit quam longe a veritate distant quæ adversus Paternitatem vestram et alios confratres ad eum pervenerunt accusationes de quibus jam te certiorem feci, jam causa finita est.* Le général de Bonis au père Girard, commissaire provincial et visiteur. Rome, 9 juin 1815.

fort de sa conscience, il avait pu supporter en silence les outrages faits à sa personne privée, il n'en était pas de même de la flétrissure qu'on voulait imposer à ses confrères à cause de lui, seul en cause, puisqu'il était le seul membre de l'Ordre qui professât la philosophie en Suisse. « Ma demande, ajoutait-il, je le sens, est pénible à l'administrateur, et ce n'est pas pour moi un mince chagrin de me trouver contraint à lui causer cette importunité, mais puisqu'on nous a cités à sa barre, la vérité, la justice, l'honneur et le besoin de notre propre conservation nous forcent à demander ce jugement. »

Mais cette démarche demeure aussi infructueuse que les précédentes. Tout ce que put obtenir de Mgr Jenny le provincial des Cordeliers, ce fut un *acte de refus*, muni de son sceau, où l'administrateur apostolique avouait avoir eu de prime abord l'intention de faire examiner la doctrine du père Girard par deux professeurs du Collège, mais qu'un examen plus attentif des instructions de Sa Sainteté lui avait appris que sa mission dans cette affaire ne concernait que l'avenir et non le passé, et devait se borner à résister désormais, et jusque dans l'enceinte même des cloîtres, à la propagation des erreurs; que par conséquent, si on désirait un jugement, il fallait le solliciter directement du Saint-Siège.

Tout espoir étant perdu du côté de l'administration apostolique, le pére Girard songea au vicaire général Schaller, dont il avait éprouvé la bienveillance. Le révérendissime vicaire général lui délivra en effet par acte authentique la déclaration qu'il regardait comme de son devoir d'éloigner tout soupçon d'hétérodoxie ou de mauvaise doctrine du couvent de Saint-François, soit dans l'enseignement, soit dans les discours de la chaire, soit dans les écrits publics. Il obtint une affirmation analogue des quatre professeurs ecclésiastiques du collège de Lucerne relativement à son

cours de philosophie qu'il avait soumis à leur appréciation. Les professeurs de Fribourg, Brasey et Esseyvas, ne tardèrent pas à lui rendre le même témoignage. Ils donnèrent leur approbation aux *Elementa philosophiæ*, par un acte du 15 septembre 1815, où ils affirmaient avoir lu avec le plus grand soin les cahiers manuscrits du père Girard et n'y avoir rien trouvé de répréhensible à la foi et aux mœurs, ni le moindre vestige de l'idéalisme transcendantal de Fichte, Kant et Schelling.

Toutes ces marques d'estime et ces témoignages rendus à la pureté de cette doctrine qu'on avait essayé de ternir, n'avaient pas laissé d'agir favorablement sur la santé ébranlée du père Girard; il eut le courage de se remettre à ces études philosophiques dont on lui faisait un crime, et qu'il menait de front avec celles qui avaient pour objet spécial la science éducative, science philosophique aussi, s'il en fut. Le résultat de ce nouveau travail, qui ne nous est parvenu qu'incomplet, se compose de 144 pages in-quarto divisées en 110 paragraphes, de cette écriture fine et serrée qu'affectionnait l'auteur.

La partie la plus originale du cours de 1815 est celle où le Cordelier philosophe réfute ces doctrines transcendantales qu'on l'accusait de professer dans son cloître. Il fait ressortir entre autres l'inconséquence du philosophe de l'idéalisme pur, de ce Fichte qui, tout en déniant à la substance immatérielle une existence individuelle, en attribue cependant une à son principe abstrait et métaphysique de l'*Ordre moral* par lequel il remplace le Dieu des idéalistes et des chrétiens.

A cet argument de Fichte : Comment le fini pourrait-il sortir de l'infini? — le père Girard oppose cet autre argument: L'effet n'est-il pas toujours semblable à la cause?

Fichte constitue un Dieu avec des êtres finis, sans se

préoccuper de la contradiction où le jette une pareille doctrine.

Le père Girard voit dans l'identification du fini et de l'infini, posée en principe par le grand penseur wurtembergeois, la confusion des causes nécessaires et des êtres contingents. La perfectibilité attribuée à l'absolu, lequel se manifesterait par des évolutions successives, répugne également à la raison.

Kant, en tant qu'auteur du fameux livre de la *Raison pure* et le père du criticisme d'outre-Rhin, est pris à partie pour n'avoir pas reconnu que nous ne pouvons ajouter foi à rien, si nous ne croyons pas à notre raison. Toutes les vérités scientifiques dérivent, selon le franciscain fribourgeois, de la foi naturelle, principe fondamental et point de départ de toute philosophie. Mais le penseur de Kœnigsberg est admiré pour avoir reconnu en Dieu, non seulement la cause première, intelligente de l'univers, mais encore pour avoir salué dans l'Être divin la cause première et morale de cet univers et l'auteur de la loi morale qui régit le monde de la conscience, de la pensée humaine.

Ce sont là, dépouillées de leur terminologie abstraite, quelques-unes des données saillantes de la troisième partie du cours professé en 1815 aux novices du couvent de Sainte-Croix à Fribourg.

Les trois années, fixées pour les études philosophiques de ses élèves, achevées, le père Girard jugea à propos d'en faire l'objet de thèses publiques, en usage à Fribourg et dans les couvents de l'Ordre en général. Selon l'usage reçu encore, il crut devoir faire imprimer ces thèses, et avec la permission des autorités ecclésiastiques et civiles, elles parurent chez l'imprimeur officiel Piller à Fribourg, sous le titre latin de *Positiones*.

La soutenance des thèses, ou comme on disait alors, la

dispute, se fit aux jours indiqués, les 27 et 28 septembre, en présence d'un assez grand concours de prêtres et de magistrats venus aux Cordeliers pour les entendre. Elles firent sensation par la manière neuve dont le sujet était traité, l'habileté des deux jeunes Cordeliers qui les soutinrent et celle du maître qui avait dirigé leurs études. Mais c'est au dehors surtout qu'elles devaient avoir un retentissement considérable.

Le père Girard s'était fait un plaisir d'en envoyer des exemplaires à ses amis et connaissances, à commencer par l'administrateur du diocèse de Constance, le baron de Wessenberg. Les abbés des monastères bénédictins de Muri, Wettingen, Einsiedeln, Rheinau et Saint-Urbain en reçurent aussi chacun un exemplaire avec une lettre qui indiquait le but et la nature de cette publication.

« Cette analyse de mes leçons, disait le père Girard, esquissée rapidement pour mes élèves, vous démontrera combien la fausse philosophie m'est étrangère. Ce point est pour moi d'une grande importance à cause de l'accusation qui a été portée contre moi auprès du souverain pontife, auquel j'ai été dénoncé comme professant la captieuse doctrine de Kant. »

Une lettre latine qu'il écrivit le 1er octobre 1815 à Göldlin de Tieffenau, prévôt de Munster et vicaire apostolique, et qu'il signait *Provincial des Cordeliers*, renferme quelques détails nouveaux sur la persécution ouverte à laquelle il était en butte depuis son voyage à Lucerne en 1814 :

« Je soupçonnais quelque machination perfide, mais aujourd'hui le soupçon est changé en certitude. *On avait en vue la suppression de l'Ordre des Cordeliers pour le remplacer par un autre Ordre ; et surtout il fallait à tout prix m'écarter du siège épiscopal.* De là le fait étrange d'une dénonciation lancée depuis

trois ans et tenue en réserve pour l'expédier juste au moment de la vacance du siège épiscopal et du décès de celui qui l'avait lancée.

« Nous avons été absous, mais afin que dans une affaire de cette importance il ne puisse subsister le moindre doute, j'ai jugé à propos de livrer mes doctrines à la publicité. »

Les thèses trouvèrent le meilleur accueil auprès de tous les prélats auxquels elles avaient été envoyées. Nous avons sous les yeux les lettres de félicitations des abbés de Wettingen et de Muri, datées des 10 et 14 octobre, auxquelles venaient se joindre celles des théologiens de Soleure, Vock et Sutter.

Mais les ennemis de Girard ne désarmaient pas. Le 17 octobre paraissait chez l'imprimeur épiscopal à Fribourg un mandement du nouvel évêque, inspiré par la nonciature, et dans lequel il est difficile de ne pas voir une condamnation indirecte de l'écrit du père Girard. La philosophie, sans distinction de la vraie ou de la fausse, y était prise à partie comme la cause de la corruption des peuples et de toutes les révolutions qui avaient ensanglanté l'Europe.

« Les philosophes, disait le mandement, n'ont jamais pu s'accorder sur les principes les plus importants de la morale, et les plus infâmes dissolutions ont souillé les mœurs des sages les plus révérés de l'antiquité. Prenez garde de vous laisser tromper par une philosophie vaine et fallacieuse. »

Les *Positiones*, si mal accueillies par le nonce, trouvaient au contraire le meilleur accueil dans les journaux les plus accrédités de l'époque, la *Gazette d'Aarau*, la *Gazette française de Berne*, l'*Allgemeine Zeitung*, le *Narrateur* de Saint-Gall, unanimes à saluer cet écrit comme une production qui faisait le plus grand honneur à son auteur. Ils en donnaient des extraits, les commentaient à leur façon, mêlant à leurs éloges un blâme plus ou moins vif pour la nonciature, qu'on

savait être hostile au savant franciscain. Mais cette appréciation devait être un nouveau grief, car parmi les extraits que citait la *Gazette d'Aarau* du 26 octobre, cette proposition *Variis viis itur ad Deum* était imprimée en grandes lettres et semblait ainsi être interprétée dans le sens de l'égalité des cultes. Ce n'était probablement pas la pensée de l'auteur, qui avait sans doute tout simplement en vue dans ce passage les diverses voies par lesquelles les philosophes peuvent arriver à la connaissance de Dieu.

Aux louanges pour les thèses et la philosophie du père Girard, la *Gazette française de Berne* mêlait d'acerbes critiques contre ses adversaires. Elle rappelait la tyrannie de Napoléon et son aversion pour les idéologues, qui aurait expliqué que, sous son règne, un enseignement comme celui du père Girard fût proscrit.

« Napoléon redoutait tout ce qui était capable de donner de l'indépendance et de l'élévation à l'âme humaine. L'esprit philosophique lui était suspect au même titre que l'enthousiasme religieux. Faire vilipender les philosophes dans les journaux, enfermer à Vincennes les cardinaux romains, étaient de sa part des traits de la même politique, et si Bacon et Malebranche eussent vécu de son temps, personne n'eût été surpris de les voir tenir compagnie au vénérable captif de Fontainebleau. Aujourd'hui un illustre personnage, qu'on n'accusera pas d'agir d'après les mêmes principes que Bonaparte, enveloppe dans une proscription commune tout ce qui porte le nom de philosophe, et vient d'adresser des admonitions à un des plus respectables ecclésiastiques de la Suisse pour avoir laissé imprimer dans une thèse que la philosophie n'a par elle-même rien de contraire à l'Évangile. L'Évangile ni ne la rejette, ni ne la rend superflue [1]. A l'exception de cette proposition que des oreilles exercées (*sic*) peuvent trouver malsonnante, tout ce que nous avons lu de cette thèse nous a paru aussi bien

[1] *Eam Evangelium nec abjicit nec supervacuam facit.*

pensé, bien écrit, d'un latin plus harmonieux et plus pur que la messe chantée à grand orchestre au sacre de l'empereur. »

Chose digne de remarque et qui caractérise la presse périodique de cette époque, c'est qu'aucune des feuilles politiques qui paraissaient alors n'ait songé à critiquer ou à signaler seulement les tendances peu démocratiques du cordelier philosophe, ni à lui faire un crime de propositions ou de maximes comme celles-ci que nous ne nous chargerions pas de mettre d'accord avec les paroles du préfet de l'École française en 1814, qui avaient si fort déplu à Montenach.

« La société civile est née de la famille..... La Cité est une société inégale ; le gouvernement populaire et tout ce qui en découle est une chimère. »

L'*Allgemeine Zeitung* du 28 octobre s'exprimait en termes des plus désobligeants pour le nonce :

« Quel est l'homme qui ne se réjouirait de faire connaissance avec un maître suspect d'un pareil kantisme ? Nous avons de grandes obligations au nonce qui nous a valu cette connaissance, et nous ne pouvons certes que féliciter les écoles de Fribourg d'avoir un tel chef à leur tête. »

Le langage de l'*Erzähler de Saint-Gall* du 3 novembre n'était pas propre à adoucir l'impression produite par les articles précédents sur l'esprit des ennemis de Girard. Les thèses indiquées y étaient qualifiées une œuvre de haute raison faite pour attirer à leur auteur la vénération des savants, pour éclairer ceux qui le condamnent sans le connaître, au simple cri de la chouette, et réduire au silence ceux qui voudraient ramener les temps où l'on bravait impunément la raison humaine.

Cette appréciation des thèses franciscaines était accompagnée d'un éloge enthousiaste des nouveaux progrès dans

l'instruction publique accomplis au cours de cette même année 1815, sous les auspices du préfet des écoles françaises. C'est, en effet, à dater de ces progrès que s'ouvre l'ère qu'on peut appeler l'*apogée de l'école de Girard* et de la célébrité qui s'attachera dès lors au nom de ce pédagogue proclamé l'émule de Pestalozzi.

CHAPITRE VIII

L'Enseignement mutuel. Grand essor de l'École de Fribourg (1815-1818).

Plaidoyer de Girard en faveur de l'École et des lumières (sept. 1815). — Introduction de l'enseignement mutuel à l'École française. Origine de cette méthode. — Mémoire de Girard sur la nécessité d'améliorer l'instruction populaire (15 janvier 1816). — Il obtient le rétablissement du Conseil d'Éducation condamné par les évêques Odet et Guisolan. — Girard réclame la réforme des prisons et du système de détention (mars 1816). — Rapport du même à la Société économique sur la meilleure manière d'organiser une école à la campagne (11 juin 1816). — Avantages de l'enseignement mutuel exposés par Girard. — École de répétition ou complémentaire proposée par lui. — Coopération de Fontaine à l'enseignement mutuel. — Renommée croissante de l'École de Fribourg. — Visite du pédagogue écossais André Bell, le rénovateur de l'enseignement mutuel (3 août 1816). Parallèle entre la pédagogie suisse et la pédagogie britannique tracé par le Dr Bell. — Polémique concernant l'enseignement mutuel (juillet 1816). — Introduction de cette méthode par Girard dans une fabrique de bienfaisance (1817). — Plan d'une nouvelle maison d'école. — Visites du Dr Pillans d'Édimbourg et de Casimir Périer, plus tard premier ministre de Louis-Philippe, du comte Montgelas, du pédagogue Hanhart de Bâle. — Les instituteurs des cantons voisins viennent étudier la méthode à Fribourg. — Point culminant de l'école du père Girard. — Influence de ce religieux sur les élections municipales (11 mai 1817). — Projet d'une Académie ou d'une Université catholique. — Girard se place sous le patronage de la *Société nationale* de la Grande-Bretagne; il en sollicite des subsides pour les écoles rurales (17 mars 1817). — L'évêque Jenny favorable à l'enseignement mutuel. — Rétablissement définitif du Conseil d'Éducation (janvier 1818). — Visite de plusieurs Russes. — Relations genevoises de Girard (*César Malan, le pasteur Naville, Charles Pictet, le pasteur Ramus*). — Relations anglaises (*Robert Owen*, le célèbre socialiste). — Mémorable visite de Pestalozzi à l'école de Girard

(juillet). Belle fête de l'école. — Enseignement de la logique populaire. — Attaques persistantes des ennemis de l'école et des partisans du rétablissement des Jésuites.

L'école avait été close, comme de coutume, en septembre 1815, dans l'église des Cordeliers, par la distribution des prix et une hymne au Père céleste chantée en chœur par les enfants.

Dieu, Créateur et père,
Souffrez que vos enfants
Élèvent de la terre
Leurs regards et leurs chants.
Le ciel, la terre et l'onde
Sont l'œuvre de vos mains,
Tout parle dans le monde
Du Père des humains.

Mais au lieu de se borner à retracer la marche de l'établissement pendant l'année courante, le père Girard, dans son discours de clôture, s'était vu entraîné à défendre son œuvre contre des accusations nouvelles; elles devaient être allées très loin à en juger par le ton incisif du père Girard dans sa harangue, véritable plaidoyer en faveur des lumières et de l'instruction publique.

« J'ai entrepris, disait le père Girard, de relever les accusations qu'on dirige contre l'école primaire que vous avez établie et que j'ai l'honneur de diriger sous vos yeux.

« On nous accuse, dans l'ombre, de répandre les lumières. Entendrait-on par lumières ces mauvaises doctrines que nous avons vu s'armer de nos jours, détruisant tous les liens de la nation et de la société, après avoir brisé la chaîne d'or qui doit unir la terre aux cieux?... Comme si les désolantes doctrines qui ôtent à l'homme le sentiment de sa dignité et de ses devoirs, qui lui ravissent son Dieu et son Sauveur, étaient des connaissances et

des lumières, comme si elles n'étaient pas les ténèbres les plus noires et les plus funestes qui puissent à jamais envelopper l'esprit humain.

« Les détracteurs savent bien que l'institution est religieuse et chrétienne, et s'ils pouvaient en douter, je leur dirais: Daignez venir voir et entendre. Et si vous craignez d'entrer à l'école, si vous redoutez nos regards, arrêtez l'enfant qui sort de ses leçons, interrogez-le; il est simple et naïf comme la nature et il n'a pas assez vécu pour apprendre à dissimuler et à se contrefaire. Ouvrez encore le livre qu'il tient dans les mains et reconnaissez les éléments de la foi de nos pères, ceux mêmes que vous avez appris lorsque vous étiez enfants, mais que vous paraissez avoir peu goûtés puisque vous les jugez et les condamnez comme vous le faites. Mais laissons là cette dégoûtante absurdité. »

Résumant ensuite la tâche de l'école, le préfet de l'École française, revenant encore une fois sur les idées qu'il avait déjà exposées, mais qui lui paraissaient d'une importance capitale, exposait sa méthode vraiment éducatrice et rationnelle, différant comme le jour et la nuit de l'enseignement routinier en usage dans les établissements d'instruction primaire où l'amour du progrès n'avait pas pénétré.

« A son arrivée à l'école, l'enfant ne connaît guère que ses parents, sa demeure, ses jeux et ses petits camarades. Tout le reste est pour ainsi dire voilé à ses yeux. Nous soulevons le voile peu à peu; nous lui faisons observer les personnes, la nature, la scène mouvante qui l'environne. La langue est ici le moyen; nous lui apprenons les mots et aux mots nous rattachons les objets qui y sont liés. Plus tard l'élève fait avec nous le tour de l'univers.... Nous l'élevons peu à peu jusqu'au Créateur. Telles sont les lumières que nous portons dans l'esprit de l'enfant pour pouvoir porter la sagesse dans son cœur. Instruire est la tâche de l'instituteur, et n'en déplaise aux corrupteurs de la langue, quiconque instruit, éclaire... S'il est mal d'éclairer la jeunesse, l'autorité doit, dès ce moment, renverser toutes les chaires, fermer toutes les écoles, brûler tous

les livres, et loin de mettre la parole sur les lèvres de son enfant bien-aimé, la mère doit le condamner au silence et à la stupidité de l'animal.

« Prédicateurs des ténèbres, poursuivait, non sans véhémence, le chef de l'école outragée, faites donc le procès à l'auteur de la nature; car il est évident qu'il nous a donné l'intelligence pour saisir la vérité, des oreilles pour l'entendre et la parole pour la communiquer... Soulevez-vous contre le genre humain qui transmet avec soin aux générations futures ce que les précédentes ont trouvé. Non, non, ce ne sont point les lumières qui font du mal à l'homme; c'est l'erreur qui le dégrade, qui gâte son cœur, qui trouble son repos et celui de ses semblables. Or, l'erreur, d'où vient-elle? Elle est fille de l'ignorance. Portez la lumière dans l'esprit de l'homme, vous en chassez l'erreur, et avec l'erreur, les passions, et avec les passions, tout le mal. C'est ne rien entendre à la nature humaine et à nos grands intérêts que de vouloir proscrire comme par un oracle l'instruction et de reprocher aux lumières ce qui n'est dû qu'à l'ignorance. A peine eût-on osé tenir un pareil langage devant les hordes de Vandales qui jadis ont inondé l'Europe, menaçant d'y éteindre la lumière de l'Évangile. Un chrétien devenu l'apôtre des ténèbres, quelle étrange chose quand tous les livres saints nous pressent d'ouvrir les yeux à la vérité, de croître en sagesse et de rester toutefois des enfants par le cœur, sans l'être par l'esprit. Le Sauveur avait l'esprit d'un homme et le cœur d'un enfant. Voilà notre modèle et notre règle. Quand j'entends faire le panégyrique de l'ignorance, je me rappelle malgré moi ces êtres disgraciés de la nature qui se cachent le jour parce que leurs faibles regards ne sauraient en supporter l'éclat et qui aiment la nuit parce qu'ils peuvent impunément commettre leurs larcins et leurs brigandages. Pardonnez, Messieurs, ce mouvement d'une âme qui sent profondément le prix de l'instruction et qui n'est pas indifférente au bien de l'humanité. Comment rester froid lorsqu'on plaide une pareille cause? »

Tous les raisonnements du père Girard étaient impuissants à convaincre des esprits qui ne voulaient pas être éclai-

rés et dont les préventions puisaient un nouvel aliment dans le déchaînement des passions qui suivit la chute de Napoléon. L'introduction de l'enseignement mutuel à la fin de l'an 1815 eût suffi d'ailleurs pour exciter les colères de la réaction. Car, à peine cette forme d'enseignement avait-elle fait son apparition en France qu'elle y était signalée par les ultras comme le plus grand danger pour le trône et l'autel et les écoles de ce système dénoncées du haut des chaires et même de la tribune française comme autant de foyers d'irréligion et de révolte.

« Qu'on veuille bien me citer, disait à la Chambre des députés en 1816 M. Cornet d'Incourt, un ennemi de la religion et de la morale qui ne soit pas ami du nouveau mode, et à l'instant même je me rétracte. »

Cette méthode « abominable, impie, calculée pour la destruction du trône et de l'autel, » le père Girard la trouvait excellente, la défendait et en faisait l'histoire, à l'usage des esprits attentifs et sincères.

Il la montrait remontant aux premiers hommes et aux premières familles. En effet, dès qu'un enfant a été employé à l'instruction de ses frères et sœurs, il a fait de l'enseignement mutuel. Pratiquée par les Grecs, connue de Quintilien, qui en parle en plusieurs endroits dans son traité *de Oratore*, elle avait été pratiquée par les Jésuites, ainsi qu'on peut le voir par les règlements pour les études de la célèbre compagnie, imprimés à Rome en 1594, et dans l'ouvrage du père Jouvenci, intitulé: *La méthode pour apprendre à enseigner et à étudier*[1].

Toutefois cette méthode avait disparu des écoles publiques

[1] Jouvenci, *Ratio Docendi et Discendi*, à l'usage des maîtres des classes inférieures de la Société de Jésus.

et depuis le premier quart du XVIII[e] siècle on ne signale que deux essais obscurs tentés pour en rajeunir l'emploi. Le premier était dû à M. Herbault, directeur d'une école de pauvres annexée à l'hospice de la Pitié à Paris (1747) et le second avait pour auteur le chevalier Paulet, Irlandais d'origine qui, en 1772, fonda, avec les subsides du roi Louis XVI, une école de 200 jeunes gens, fils de militaires et militairement organisée.

Il était réservé à un clergyman écossais, le révérend André Bell, et à son imitateur anglais Joseph Lancaster, de ressusciter l'enseignement mutuel.

André Bell, chanoine résident d'Heresford et chapelain de de Saint-Georges à Madras, aux Indes orientales, dirigeait gratuitement une école de 200 enfants à l'asile militaire de cette ville; il y introduisit la méthode mutuelle en 1789. Huit ans après, Bell publiait à son arrivée à Londres un ouvrage qui contenait les linéaments et les principes fondamentaux du système qui reçut d'abord le nom de *self-tuition*[1].

Quelques écoles adoptèrent ces principes et s'organisèrent sur le plan de Bell. Mais c'était dans les écoles lancastriennes surtout que l'enseignement mutuel devait prendre l'essor et s'appliquer sur la plus grande échelle. Joseph Lancaster, à peine âgé de 20 ans, sans fortune et qui, pour vivre, avait ouvert dans le faubourg de Southmarck à Londres une école à moitié prix en faveur des pauvres, recevait d'abord cinq cents, puis jusqu'à mille enfants, qu'il instruisait tout seul à l'aide de moniteurs. En juillet 1805, le roi Georges III voulut voir l'école.

« Comment faites-vous, dit S. M. Georges III à Lancaster, pour qu'un professeur seul puisse diriger cinq cents enfants et les

[1] *An Experiment in Education made at the male Asylum in Madras, by the Rev. Dr Andrew Bell, London, 1797.*

maintenir en ordre? — De même que votre armée, Sire, est mise en mouvement par un mot de celui qui la commande. »

La comparaison était d'autant plus juste que Lancaster, à la différence de son devancier le révérend Bell, avait soumis son école à des règles rigoureuses et méthodiques, et en avait, en outre, facilité l'accès à un plus grand nombre d'élèves. Il avait l'esprit plus large et plus tolérant; aussi avait-il ouvert son école à toutes les sectes et se bornait, en fait d'enseignement religieux, à faire lire sans commentaires aux élèves certains passages de la Bible. L'Église anglicane s'effraya de cet abandon du catéchisme de l'Église établie. Le docteur Bell qui occupait alors une cure aux environs de Londres fut opposé à Lancaster et chargé d'organiser l'enseignement mutuel dans plusieurs écoles placées sous le patronage de la Haute-Église, à Lambeth, à Chelsea, etc. Une société puissante, la *Société nationale pour l'éducation des pauvres*, s'était formée autour du docteur Bell (1811). Une société analogue, la *Société britannique des écoles pour l'Angleterre et pour l'étranger*, s'organisait trois ans après en faveur de Lancaster et se répandait dans les États-Unis. Sierra Leone, le Cap de Bonne-Espérance, Lisbonne et la Nouvelle-Galles eurent également des écoles mutuelles. Ce fut ensuite le tour de la France qui apprit à les connaître dans les écrits d'Alexandre de Laborde[1], de Lasteyrie[2], gendre du fameux général Lafayette. Ces deux initiateurs trouvèrent des auxiliaires dans plusieurs hommes dévoués à la cause de l'éducation populaire, l'abbé Gaultier, le vénérable instituteur de l'enfance,

[1] Le comte Alexandre de Laborde, né en 1774, mort en 1842, auteur du magnifique *Voyage pittoresque et historique en Espagne*, qui a fait sa réputation, mais détruit sa fortune, 1807-1820.

[2] Charles Philibert, comte de Lasteyrie, né en 1759, mort en 1849. Il fut le fondateur du journal des *Connaissances utiles*.

le duc de la Rochefoucault, grand seigneur libéral et bienfaisant par excellence, le baron de Gérando, moraliste et philosophe, le physicien Thénard et le grand naturaliste Cuvier. Sous les auspices de ces hommes d'élite et dont aucun ne peut être rangé parmi les *destructeurs du trône et de l'autel*, une société pour l'amélioration de l'enseignement élémentaire se forma à Paris; un journal d'éducation mensuel lui servit d'organe et la première école mutuelle s'ouvrit en juin 1815. Peu de temps après, 38 écoles, établies d'après le même système, se trouvaient en plein exercice dans la capitale de la France.

La même année, au mois de décembre, le préfet de l'école française de Fribourg, toujours à l'affût de ce qui paraissait de nouveau et d'utile dans le domaine de la pédagogie, recevait par la voie de Genève un petit livre du comte de Lasteyrie, intitulé : *Nouveau système d'éducation* pour les écoles primaires. Paris 1815. L'ouvrage de Laborde, quoique antérieur au précédent, ne lui arriva que plus tard.

L'impression que reçut le père Girard de cette lecture fut très vive. On en jugera par les termes d'une lettre qu'il adressait l'année suivante au secrétaire de la Société nationale, M. Walmsley.

« La description de l'école de M. Bell à Madras a produit sur moi la plus vive impression. Il y a là les éléments d'une transformation des plus heureuses dans le système d'éducation populaire. C'est un présent du ciel. J'en attends les plus grands bienfaits et je désirerais vivement faire la connaissance de l'auteur. Son système fut un trait de lumière pour moi. J'y trouvai le moyen que j'avais cherché en vain jusque-là, celui *d'adapter l'instruction à toutes les capacités.* »

Pour comprendre la satisfaction du père Girard, il faut se rappeler les difficultés sans nombre avec lesquelles le chef de

l'école était aux prises depuis longtemps par suite du nombre croissant des écoliers, le manque de ressources de l'autorité communale pour dédoubler les classes et pour fournir des locaux suffisants. Depuis longtemps le père Girard souffrait de voir les mêmes leçons données à des enfants de portée très diverse.

« Il n'y a de remède à cet état de choses, disait le père Girard dans un nouveau mémoire à la Société économique, que dans une plus grande subdivision des élèves et un mouvement continuel dans leur classification. Partagez l'instruction primaire en *cours* ou *cercles*, formez autant de classes progressives; élevez à une classe supérieure tout enfant qui a parcouru l'enseignement du degré où il se trouve, sans mettre à son avancement d'autre condition que celle de ses progrès; renvoyez enfin à la classe inférieure l'élève qui faiblit depuis un certain temps par dissipation ou négligence. Alors tous les inconvénients disparaîtront et vous aurez dans votre école de l'émulation, de l'activité, de la vie et de l'ordre. »

Or, l'enseignement mutuel apportait tout cela au père Girard. Voilà pourquoi l'école anglaise parut au préfet de l'école un bienfait immense, une merveille et pour tout dire un *présent du ciel*. Dans son enthousiasme, il parlait à tout le monde de la nouvelle découverte et il eut la chance de faire partager ses impressions à tous ceux qui aimaient sérieusement l'école, à commencer par le généreux Fontaine, le vice-président de la Commission des Écoles. Mais, sachant qu'une méthode d'éducation, si belle qu'elle puisse être en théorie et *a priori*, ne peut faire l'objet d'une appréciation sérieuse que lorsqu'elle a passé par l'étamine de l'expérience, le préfet de l'école française se mit sans tarder à faire l'essai du nouveau système. La sagacité circonspecte du grand éducateur se révèle dans la manière dont se fit cet essai.

« Je commençai par la classe élémentaire et passai ensuite à la plus élevée, convaincu que si je réussissais dans les deux extrêmes, les intermédiaires ne m'offriraient aucune difficulté. »

Dans cette opération le préfet de l'école avait pour guides les deux ouvrages de Lasteyrie et de Laborde; le dernier lui paraissait préférable parce qu'il offrait une combinaison des procédés de Bell et de Lancaster. Mais Girard ne se livrait pas aveuglément; il apercevait des inconvénients sérieux dans l'application littérale et mécanique du système qui remettait l'enseignement tout entier entre les mains des élèves; il se convainquit de la nécessité de faire un triage des objets d'étude qui pourraient être enseignés par les moniteurs et de ceux qu'il convenait de réserver au maître.

« Je n'adoptai, écrivait-il plus tard à un ami, que le principe de la division par moniteurs en réservant dans chacune des quatre salles d'école la part du maître et de l'enseignement *simultané* [1]. »

(Girard lui donnera plus tard son vrai nom, celui d'enseignement mutuel mixte). Le père devait en effet rester en contact avec toute sa famille.

L'introduction de l'enseignement mutuel se liait dans la pensée du père Girard à une série d'autres améliorations projetées depuis longtemps, comme la création d'une *École secondaire* votée déjà en 1813, la réforme de l'éducation des filles et d'autres encore, non moins importantes, dont nous parlerons par la suite.

Mais toute amélioration de l'éducation populaire demeurait impossible dans le triste bâtiment occupé par les classes. Dans son rapport du 7 janvier 1816 à la Chambre des Écoles, Girard réclamait la construction d'un nouveau local; il appelait en même temps l'attention de la Société écono-

[1] Girard au pasteur François Naville, 18 décembre 1831.

mique sur les besoins généraux de l'instruction du peuple. Cette Société, dont les événements politiques de 1814 et de 1815 avaient interrompu les travaux, les avait repris avec une nouvelle ardeur. Le 5 février, le père Girard donna lecture à la classe de morale et d'éducation de cette société d'un mémoire qui avait pour titre: *De la nécessité d'améliorer les écoles populaires du canton.* La première partie de ce travail répondait à cette question que se posait le préfet de l'école française: *Faut-il instruire le peuple?* et l'auteur s'attachait à en démontrer la nécessité pratique pour la vie en même temps que la légitimité, au point de vue religieux et moral.

Au risque de froisser des convictions erronées et de provoquer de nouvelles colères, le père Girard montrait la religion défigurée par des pratiques superstitieuses dans plus d'un pays catholique et servant de voile aux désordres les plus affreux, tandis que certains pays protestants, l'Écosse, la Hollande, le Massachussets aux États-Unis, étaient représentés comme subissant les plus heureuses transformations sous l'empire du progrès scolaire. L'objection tirée de la Révolution française, dont les ultras attribuaient les bouleversements et les horreurs aux lumières, était réfutée à l'aide de l'histoire et d'une citation éloquente d'Alexandre Laborde qui dénonçait, au contraire, l'ignorance et la misère du peuple français comme la principale cause de ses excès et de ses égarements.

Puis, le père Girard signalait comme un des heureux événements de l'époque l'apparition soudaine des écoles anglaises de Bell et de Lancaster et leur propagation en Portugal, en Allemagne, en Suède et en Russie, en Asie, en Afrique et dans le Nouveau-Monde.

En se demandant s'il n'y avait pas d'autres moyens que l'école pour éclairer les peuples, l'auteur du mémoire était

amené à examiner la question de l'éducation domestique et du rôle de la mère de famille. Dans deux de ses ouvrages, Pestalozzi s'était flatté d'avoir tellement simplifié l'enseignement que, grâce à sa méthode, chaque mère de famille pouvait devenir le précepteur de ses enfants. L'illusion de l'auteur de *Gertrude* et du *Livre des Mères* était signalée avec force dans le passage suivant:

« Les mères de famille du peuple ne savent pas, les mères du peuple ne veulent pas, les mères encore ne peuvent pas instruire leurs enfants; trois vérités que l'expérience de tous les temps et de tous les lieux nous démontrent suffisamment. Nos écoles populaires doivent leur antique existence précisément au sentiment profond et universel de l'insuffisance des parents, et c'est pour y suppléer qu'elles ont été établies jusque dans nos montagnes et même dans les gorges profondes où l'étranger n'irait pas chercher des humains. »

Que Girard fût dans le vrai et que Pestalozzi se fît illusion, un disciple de ce dernier l'a démontré en cherchant à suppléer à la lacune par la fondation de jardins d'enfants.

Mais non content d'avoir raison de son vénérable devancier et modèle, Girard, nous le constatons avec regret, n'est pas juste ici pour Pestalozzi et exagère à son tour l'erreur du pédagogue de Berthoud et de ce qu'il appelle sa *machine enseignante.*

La situation scolaire du canton de Fribourg attirait ensuite tout spécialement l'attention du vice-président de la Société économique. Après avoir rendu un hommage mérité aux hommes de bien, prêtres et laïques qui s'étaient honorés au siècle précédent comme fondateurs ou bienfaiteurs scolaires, le père Girard regrettait l'état stationnaire de l'instruction publique depuis cette époque. Il montrait les écoles se touchant presque dans certaines contrées, pendant que dans

d'autres elles étaient rares et disséminées à de grandes distances; ici des régents à postes fixes pendant qu'ailleurs un maître d'école ambulant desservait plusieurs villages. De là aussi une grande inégalité dans la durée de l'école ouverte toute l'année en un endroit, et quelques semaines seulement dans un autre; ainsi, dans les paroisses allemandes surtout, les plus reculées pour l'instruction publique, l'agriculture, la prospérité, les écoles étaient rares ou mal dirigées.

« Il suffit, disait-il, d'un peu de bonne volonté et d'énergie pour remédier à un tel état de choses; une démonstration de cette vérité, c'est cette école de Chevrille, si chétive jadis et si obscure, et qui, grâce au zèle d'un ecclésiastique, M. le chapelain Lehmann, vient de surgir dans la Germanie fribourgeoise comme une lumière au milieu des ténèbres.

« Une bonne école, poursuivait Girard, doit être un véritable Institut d'éducation qui forme le cœur et la conduite en formant l'esprit. Les objets d'enseignement, leurs proportions relatives, les méthodes de démonstration, les exercices gradués, la distribution des élèves, l'ordre, la discipline, tout doit être calculé en vue du développement de l'intelligence et du sentiment moral; tout doit habituer l'enfance à la subordination, au travail, à la décence.

« Or, rien de semblable dans les écoles de la campagne fribourgeoise où règne la routine avec cette méthode purement individuelle qui condamne la plupart des élèves à périr d'ennui ou à polissonner pendant qu'un seul calcule ou lit la palette (abécédaire) avec le maître. »

Le préfet de l'école française ne craignait pas de mettre le doigt sur la plaie et de s'attaquer aux instituteurs comme incapables de comprendre et de remplir leur ministère.

« L'art d'enseigner, observait l'auteur du mémoire, n'est point une science infuse et ne doit pas être bien avancé dans un pays où le premier venu saisit la baguette magistrale sans aucune préparation. Le tableau de nos écoles nous présente de simples agri-

culteurs appelés tout droit de la charrue à l'enseignement, à côté d'anciens soldats, de journaliers même. »

Cherchant les remèdes les plus propres à corriger les vices de l'organisation scolaire dans son pays, Girard n'en trouvait pas de plus efficace que le rétablissement du Conseil d'éducation.

« Les Conseils d'éducation, disait Girard, institution que presque toute la Suisse a sauvée du naufrage de la République une et indivisible comme un objet précieux et cher, cette institution, éminemment belle et humaine qui avait pour elle l'assentiment de tous ceux qui aimaient leur patrie, de quelque opinion qu'ils fussent, les Conseils d'éducation étaient appelés à mettre au profit des enfants de Tell tout ce que la sagesse humaine avait trouvé de mieux pour l'éducation commune. Mais leur existence fut courte; ils n'eurent que le temps de connaître nos besoins et d'apprendre par une expérience amère que le bien est rarement connu et toujours contrarié. »

Ici, Girard touchait à un sujet brûlant. On se rappelle les discussions et les luttes auxquelles avait donné lieu en 1799 la création du Conseil d'éducation, combattu avec acharnement par l'évêque Odet, aboli en 1802 et dont le rétablissement, décrété par le Grand Conseil de l'acte de médiation en 1803, avait succombé l'année suivante sous la pression de l'évêque Guisolan et d'une partie du clergé.

A la restauration du Patriciat en 1814, le relèvement de cette institution était le vœu secret de Jean de Montenach et de plusieurs des magistrats éclairés de ce régime. Contraints par les circonstances politiques à ménager les esprits pendant les deux premières années du nouveau régime, les amis du progrès jugeaient maintenant le moment opportun pour sa réalisation et le père Girard s'était chargé

d'y préparer les esprits par le mémoire que nous venons d'analyser et qui acquiert ainsi une importance politique.

En effet, quelques jours après la lecture de cet écrit en séance de la Société économique, le Petit-Conseil, discutant un projet de loi relatif à la division du Conseil d'État en départements (faussement appelés dicastères dans le langage officiel), votait (art. 27) l'établissement d'un Conseil d'éducation avec les attributions ordinaires des corps de ce genre, consistant dans le contrôle et la direction de tous les établissements d'instruction publique et des fonds affectés à leur entretien.

Encouragé par le succès, le père Girard ne croyait pas s'écarter de son but final, la régénération du peuple fribourgeois par l'éducation, en prenant une part active à la discussion d'une question d'un ordre très différent qui occupait alors les esprits à Fribourg, celle de l'organisation d'une *maison de correction* distincte de la *maison de force* (Schallenwerk) et destinée à faire cesser le mélange dans un même local des condamnés des diverses catégories, c'est-à-dire ceux que Girard, dans son pittoresque langage, appelait les *novices* et les *vétérans* du crime. Un mémoire sur ce sujet fut présenté par ce religieux dans une séance de la Société économique. Mais pendant que dans cet écrit il se montrait d'une sévérité outrée pour les uns, il attendait des autres un amendement assez complet pour proposer de soumettre les infractions qui pourraient être commises contre l'ordre et la discipline de la maison à un *Jury formé de ces détenus*. Aussi son projet fut-il qualifié, en pleine séance, de véritable utopie. Il était mieux inspiré quand, au cours du même écrit, il exprimait le regret que le canton de Fribourg, dans le temps de réaction qui suivit le régime unitaire, n'eût pas, à l'instar d'autres cantons, conservé le code pénal helvétique élaboré sous l'empire de sages idées de justice, de prévoyance et d'humanité qui avaient un moment prévalu dans le domaine législatif.

L'instruction publique restait toujours la préoccupation principale du vice-président de la Société économique. Le 11 juin il lut à ses sociétaires, au nom de la Classe d'éducation et de morale, un rapport sur la meilleure manière d'organiser une école de garçons à la campagne avec cette épigraphe un peu optimiste empruntée aux Proverbes de Salomon :

« Mettez un enfant dans la bonne voie et quand il sera avancé en âge, il ne s'en écartera point. »

Ce mémoire, resté inédit jusqu'à ce jour, a pour objet de déterminer le caractère véritable et les limites d'une école villageoise par opposition à une école de ville. Une école de village ne peut et ne doit pas être une Académie. Partant de cette pensée dirigeante, le préfet de l'école demandait pour les écoles rurales une école journalière d'abord, puis une école de répétition ensuite. Dans la première, il limitait l'enseignement à la langue, à la lecture, à l'écriture, au calcul et au chant. Entre ces cinq objets, il assignait le premier rang à la langue, comme étant la clef de tous les autres, l'instrument de toute culture, l'intermédiaire des lois et de l'instruction religieuse. Si vif était chez le père Girard le sentiment de la nécessité de cette connaissance pour les besoins intellectuels du peuple qu'il eût voulu voir disparaître les patois et citait avec complaisance l'exemple d'un canton voisin parvenant à assimiler à la partie allemande des villages qui ne lui avaient pas appartenu jusqu'alors.

Comme livre de lecture, le préfet de l'école pensait remplacer l'aride catéchisme par une Bible appropriée à l'enfance. L'enseignement de la lecture se faisait dans de maigres syl-

labaires qui n'avaient de mérite que la modicité de leur prix. Girard se proposait de leur substituer des *Tableaux de Lecture* qui permettraient d'enseigner en un an ce qui en prenait plusieurs dans le système en usage. Pour l'écriture, il recommandait, à l'exemple de Pestalozzi, l'emploi de l'ardoise.

« Pas de calligraphie, disait-il, ce qu'il nous faut, c'est une écriture lisible. On fait écrire aux enfants ce qu'on leur fait lire, depuis la syllabe jusqu'à la phrase. Des problèmes gradués et tirés de la vie usuelle initieraient l'enfant au calcul pratique et lui donneraient cet esprit de calcul nécessaire au campagnard pour mettre de l'ordre dans ses affaires, afin d'accréditer les bonnes pratiques agricoles et produire une plus grande aisance. N'oublions pas, observait l'auteur du mémoire, qu'il ne s'agit pas de faire sortir les esprits du cercle naturel où ils sont appelés à vivre, et qu'une honnête médiocrité sera toujours la position la plus avantageuse pour la pratique du bien. »

Girard signalait aussi l'utilité du calcul comme une grande *gymnastique de l'esprit*. Dans l'enseignement des nombres, le préfet de l'école de Fribourg mettait le problème avant la règle comme on le trouve dans le cours de la vie et des affaires. Il blâmait la tendance à conduire les élèves jusqu'aux hautes mathématiques et montrait ces mathématiciens en herbe embarrassés par de petits calculs dans la maison paternelle.

En proposant d'ajouter le chant aux branches ordinaires de l'enseignement de l'école journalière, Girard déclarait d'emblée n'avoir rien fait de neuf puisque le chant était déjà en usage dans plusieurs écoles.

« Au reste, ajoutait-il avec un bon sens supérieur à l'esprit de système, *qu'une chose soit vieille ou nouvelle, elle n'en vaut ni plus, ni moins;* son mérite dépend de sa nature et de son utilité, et ceux qui se récrient contre tout ce qui se fait de nouveau sont aussi déraisonnables que les détracteurs des temps passés. »

En insistant sur les avantages de cette popularisation de la musique vocale, Girard avait en vue la moralité autant que l'instruction et l'agrément.

« Le laboureur, disait le rapporteur, chante devant son feu ou sa lampe en hiver; il chante au milieu de ses champs, sur la route, au cabaret. Mais que chante-t-il? Le plus souvent ce sont des chansons triviales, ridicules, indécentes même, qui se transmettent d'âge en âge et qui perpétuent un vieil esprit sans doute, mais qu'il faut cependant tâcher de rajeunir parce qu'il faut le rendre raisonnable et bon. Nous voudrions faire oublier à la génération naissante toutes ces paroles qui raniment les passions avec la bêtise et la grossièreté et pour cela nous apprendrons à nos enfants des chants purs qui élèveront l'âme en la récréant. Une mélodie simple et douce en relèvera le mérite et portera au cœur ce qu'elle fera entendre à l'oreille. »

En inscrivant le chant dans le programme scolaire, Girard était encore sous l'impression de ces accents pieux qui avaient si fort remué son âme dans les églises de l'Allemagne méridionale.

« Il est des contrées, disait-il, où tout le peuple chante à la messe et chante dans la langue qu'il entend et qu'il parle. Serait-ce un crime, Messieurs, que de vouloir jouir chez nous de ce qu'il faut aller chercher ailleurs? Qui a entendu l'harmonie de toutes les voix, expression de l'harmonie de tous les cœurs, devant le Père commun sans être pénétré d'un sentiment indéfinissable de joie, de piété et d'une sainte frayeur? »

Pour faciliter la propagation du chant, le père Girard recommandait une méthode simplifiée, empruntée à l'Allemagne, assez exacte pour amener de bons résultats et assez facile pour trouver place dans l'école. Du reste, en pédagogue intelligent, en observateur sagace de la nature enfantine, l'auteur du mémoire recommandait comme règle principale

une grande variété dans les leçons élémentaires et en donnait cette raison judicieuse :

« La variété des mets aiguise l'appétit des estomacs, la variété des exercices celui de l'esprit. »

Dès le premier cours, le préfet de l'école faisait marcher de pair la lecture, le catéchisme, le calcul, l'orthographe, l'écriture et le chant.

« Les commençants feront en petit, disait-il, ce que les plus avancés feront en grand. Nos écoles de Fribourg ont été établies sur cette base dès leur réforme en 1804; c'est aussi là le système des écoles anglaises. »

Il eût pu ajouter, et des écoles allemandes, telles que les avait organisées le fondateur du Philanthropinum, le Hambourgeois Basedow. C'est là qu'on refaisait à plusieurs reprises le même cours, c'est-à-dire l'étude du même objet, mais renouvelé, étendu, proportionné en un mot à la taille intellectuelle de l'élève dont on élargissait ainsi le cercle de connaissances en le fortifiant dans celles qu'il avait acquises. C'est ce qu'on a nommé depuis la méthode concentrique, qu'ont pratiquée avec de nouveaux développements Herbart et Ziller.

Mais à la différence des écoles d'Allemagne, Girard empruntait à l'enseignement mutuel la *division du travail* et proposait d'établir, au lieu des trois sections de l'école ordinaire, huit, neuf, dix sections ou cercles et s'attachait à faire ressortir les avantages de ce fractionnement qui permet d'approprier l'instruction à la portée respective des jeunes intelligences.

« Dans l'ancien système, disait le rapporteur, les faibles étaient souvent sacrifiés aux forts; ailleurs, ce sont les faibles et les forts qu'on sacrifie aux moyens, ces derniers formant ordinairement le

groupe le plus nombreux. Cet inconvénient disparaîtrait complètement dans le système des cours gradués où chaque enfant trouve son niveau et où il y a un mouvement continu dans la classification; car on élève à un cours supérieur tout élève qui a saisi l'enseignement du degré où il se trouve, sans mettre à son avancement un autre terme que celui de ses progrès. A la rigueur, poursuivait le préfet de l'école, on pourrait diviser une classe en deux ou trois sections différentes en assignant à chacune un travail particulier et en rétablissant une rotation régulière. C'est ce que l'on avait entrepris dans l'école de Fribourg. Chacune des quatre salles comprenait deux ou trois ordres d'élèves avec progression d'enseignement et de portée. Cependant, dès le début, les instituteurs rencontrèrent beaucoup de difficultés dans cette carrière. Il leur était difficile d'attacher à leur travail une jeunesse vive, espiègle et pétulante qu'il faut toujours avoir sous les yeux et tenir en haleine, si l'on veut en tirer quelque parti. Rien n'était pénible et embarrassant comme de diriger à la fois un si grand nombre de cercles différents. De plus, le nombre des élèves croissant de mois en mois, on vit croître aussi dans la même proportion la dissipation et le désordre. Il fallut se résoudre à fondre les divers ordres pour n'en former qu'un seul dans chaque salle. On le fit à regret. Mais entre deux maux, il faut choisir le moindre. »

Ici le père Girard racontait comment les conducteurs de la jeunesse avaient été amenés tout naturellement à l'enseignement mutuel qu'il représente ainsi d'abord comme « l'enfant de la nécessité plutôt que du perfectionnement ».

« De tout temps, poursuit-il, conduit par le simple besoin, on avait confié à des élèves choisis quelques détails de l'instruction et de la discipline. On voyait bien que les enfants pouvaient être instruits par d'autres enfants. Il n'y aurait eu donc qu'à étendre la mesure et à la régulariser, faire instruire chaque division par un élève distingué, les mettre tous ensemble à l'ouvrage, réservant à l'instituteur la surveillance et la direction générale. Cette instruction mutuelle était tout près de nous et il eût suffi d'augmenter le

nombre des classes au lieu de le restreindre. Cependant, il a fallu qu'elle nous vînt de Madras en passant par Londres et par Paris: *L'instruction mutuelle est un véritable présent du Ciel*[1]. »

Pour justifier cette appréciation enthousiaste et montrer que l'enfant de la nécessité est devenu celui du perfectionnement, l'auteur du rapport énumérait tous les avantages de l'enseignement mutuel:

« Une gradation continue, une activité de tous les instants, la variété des mouvements, l'alternative des exercices et enfin le mode de l'instruction lui-même dont le principal ressort était l'émulation. »

L'institution des moniteurs, loin de lui faire craindre des mouvements d'orgueil chez ces petits fonctionnaires et des scrupules sur leur capacité, lui paraissait supérieurement calculée pour rehausser la dignité du maître devenu *surintendant de la petite fabrique intellectuelle*. Les moniteurs eux-mêmes, en souci de l'instruction de leurs camarades, faisaient servir leurs talents à l'utilité générale, en instruisant leurs condisciples avec une grâce touchante et une inimitable naïveté, et enthousiasmaient le préfet de l'école.

« Je sais bien, disait-il, quelles sont les objections qu'on peut faire à l'emploi des moniteurs. On peut se demander: Les enfants sont-ils propres à devenir les instituteurs d'une classe? Ne doit-on pas craindre de leur gâter le cœur ou de nuire à leurs propres études en les appliquant à l'instruction d'autrui? Les enfants savent-ils assez pour devenir des sous-maîtres capables de rendre quelques services et d'enseigner sans erreurs leurs camarades? Et puis, cette réunion dans une même salle de moniteurs et de

[1] *Rapport à la classe de morale et d'éducation sur la meilleure manière d'organiser une école de garçons à la campagne*, le 11 juin 1816. Msc. inédit, 37 pages in-folio.

groupes divers qui parlent tous à la fois peut-elle être autre chose que l'image savante du chaos et de la dissipation la plus complète? »

« Sans doute, répondait le père Girard, l'enfant ne pourra pas montrer ce qu'il n'aura pas appris lui-même; mais il peut communiquer ce qu'il sait et il s'en acquittera mieux que la plupart des maîtres. En voici la raison. L'enfant vient de surmonter lui-même la difficulté qu'il a à vaincre dans les autres; il la connaît; elle lui est encore présente, il saura donc comment s'y prendre, tandis qu'un maître qui n'est pas observateur ne se rappellera plus comment il est parvenu à savoir; ignorant le grand art de se proportionner à la taille des petits, il marche d'un pas de géant à côté d'un pygmée; il regarde, s'étonne et se fâche de ce que l'enfant reste en arrière de lui. L'élève-instituteur ne sait pas mieux sa leçon que le maître, mais il la sait d'une autre manière que lui, d'une façon plus enfantine, et c'est de cette manière qu'il faut instruire des enfants. Il n'est pas douteux que l'enfant n'éprouve du plaisir à enseigner ce qu'il vient d'apprendre et que ce plaisir ne vienne du sentiment de sa supériorité; mais de là il y a loin à l'orgueil qui méprise et à la vanité qui s'enfle.... L'âme de l'instruction mutuelle est une noble émulation; rien de mieux sous le rapport moral, comme sous le rapport des études. »

Les résultats de ce mode d'enseignement pour la discipline ne paraissaient pas moins avantageux au préfet de l'école française. Il voyait dans l'attrait même de cette forme des études les meilleurs moyens pour prévenir les fautes de l'enfance qui, occupée sans cesse et agréablement, ne songe pas à mal faire.

« J'y trouve une sorte de morale en action par les habitudes de travail, d'ordre et d'obéissance que contracte l'élève et une véritable introduction à la vie sociale, avec une instruction éminemment religieuse et morale qui s'abaisse toujours à la portée de l'enfance pour être facilement saisie, qui revient sans cesse pour faire de profondes impressions et qui se présente sous des formes toujours nouvelles pour attacher par le charme de la variété.

Une instruction pareille doit tourner au bien des jeunes cœurs, et dès lors on est dispensé d'aller chercher dans une police étudiée des expédients qu'elle ne saurait fournir. La nature de notre enseignement est donc le premier ressort de notre discipline morale. Le second se trouve dans la forme des études, dans une instruction graduée et mutuelle qui prévient les fautes et produit naturellement le bien. Prévenir les fautes, c'est la sagesse de tout gouvernement, qu'il ait un état à régir ou une école à conduire. Tandis que la plupart du temps les chefs des peuples pensent plutôt à réprimer les abus qu'à les empêcher, l'instituteur qui conduit la tendre enfance mettra ses premiers soins à écarter le mal. Or les fautes des *petits* sont communément l'inapplication qui dégénère en oisiveté, le mensonge, la mutinerie, la colère et c'est précisément là ce que la forme que nous avons donnée à nos leçons tend à bannir de l'école.

« Les leçons seront ce jeu littéraire dont nous parlent les Anciens. Dans l'ancien système, la dissipation est inévitable : si la partie moyenne est attentive, les deux autres sont inoccupées et il y a toujours et sur tous les points quelques désordres à réprimer. Or le nombre des élèves est trop considérable pour que le maître puisse tout voir de ses yeux. Il aperçoit le trouble, mais il ignore d'où il part précisément. Il arrive de là que les coupables peuvent se soustraire par la dissimulation. Interrogés, ils mentent, comptant sur la complicité de leurs camarades ; car c'est un service qu'on se rend mutuellement. Ainsi on prend l'habitude de mentir, peut-être la plus affreuse de toutes. Il se forme une coalition contre le précepteur qui se trouve seul contre tous. Un esprit démocratique et séditieux s'empare de la jeunesse et le plus beau résultat de l'école, la subordination, est perdu. Il faut dire encore que le maître, dans son embarras, a peine à se contenir ; il se fâche et les mutins rient sous cape. Il punit et c'est avec aigreur, le plus souvent avec injustice parce que cela ne se peut autrement. L'autorité est dès lors en défaut, elle perd la considération et les enfants, confirmés dans leur sédition, se croient en droit de se raidir contre elle pour se défendre. Tout cela, Messieurs, n'existe point dans la nouvelle organisation des études. L'enfant, sans

doute, reste enfant, en dépit de toutes nos méthodes ; mais celles-ci, suppléant à sa faiblesse et à son goût naturel, s'emparent de son attention et lui ôtent l'envie de mentir en lui en ôtant l'occasion. Il ira bien quelquefois au milieu de la leçon ressaisir en pensée ses jouets, courir peut-être après un papillon, ou dénicher un oiseau. Mais la distraction n'est pas de durée ; elle n'est pas contagieuse parce que le petit instituteur est en face, pressant le travail, et que, d'ailleurs l'émulation circule constamment dans le groupe. S'il se commet une faute, on ne cherchera pas à la dissimuler par le mensonge, parce qu'il est inutile, il n'y a rien à cacher où tout est vu. Et comment l'esprit de révolte gagnerait-il une école coupée en huit ou dix fractions qui travaillent séparément ? Il ne peut attaquer que l'un des cercles et en ce cas, le maître est là pour rétablir l'ordre. Il le fera avec d'autant plus d'équité que le délit sera bien connu. Autant les enfants se soulèvent contre une injuste punition, autant savent-ils se soumettre à un châtiment prononcé par l'impassible maître.

Et ne craignez pas, Messieurs, que la colère ou la rancune des enfants rejaillissent sur le moniteur qui les aura signalés à la justice du maître.

Il n'est point un délateur odieux ; les coupables eux-mêmes sentent qu'il a fait son devoir comme ils l'ont fait ou le feront à leur tour. Aussi voit-on partout que l'union n'en est pas troublée. Instructeurs et élèves sortent gaîment de la classe, se confondant dans leurs jeux et ne se rappelant plus la situation respective qu'ils occupaient à l'école. Il en est de ceci comme de leurs jeux militaires où le déserteur qui a été condamné à mort par ses condisciples formant un simulacre de conseil de guerre, la patrouille qui l'a pris, le juge qui a prononcé l'arrêt, ceux qui l'ont exécuté, tous s'en retournent chez eux en paix et en bonne amitié. »

Une école, quelque bonne qu'elle soit, ne peut se passer d'un système de peines et de récompenses. Le père Girard, comme Bell, bannissait, en principe, de son école, tous les châtiments corporels. Pas de ces billots qu'on passe,

comme la *cangue* chinoise, autour du cou des petits délinquants, et de ces écriteaux infamants qui déshonoraient l'école de Lancaster. On rejetait également ce genre de châtiment qui consiste à surcharger un enfant de travail et le lui fait prendre en aversion. Les fautes graves doivent être consignées dans un registre appelé le *Livre noir*, et chaque semaine un *jury d'enfants*, composé de moniteurs et d'élèves choisis dans chaque classe, connaît du délit.

« Le coupable sera amené devant le tribunal où il se défendra. Les juges prononceront et le maître ayant recueilli les suffrages ratifiera la sentence s'il n'y a pas lieu à la réformer. »

Comme dans l'école de Bell encore, l'enfant peu avancé ou dissipé était considéré comme un *pupille* et recevait un *tuteur* choisi parmi les enfants les plus sages et les plus capables qui prenait place à côté de lui et devait chercher à lui aplanir le chemin. L'élève paresseux ou négligent était renvoyé à un cours inférieur. L'élève appliqué montait au rang de moniteur. Le témoignage de la conscience est sans contredit la meilleure des récompenses. Mais le père Girard ne craignait pas d'ajouter des marques publiques d'estime. L'institution des prix condamnée par des éducateurs éminents ne répugnait pas, comme nous l'avons vu, aux vues pédagogiques de Girard. Il en conseille l'introduction dans les écoles de campagne où les livres donnés en prix seront très utiles pour former des bibliothèques de famille et feront diversion aux almanachs et aux productions de la même nature.

Le père Girard terminait son exposé concernant l'école usuelle ou journalière par la question du matériel d'école dont il réclamait la réforme complète, à commencer par celle des tristes bâtiments affectés jusque-là à l'instruction de la jeunesse, bas, malsains, obscurs, humides, souvent plus

misérables que ceux qui abritaient les animaux de la ferme. Non seulement il les voulait plus clairs, plus aérés, plus vastes, mais il voulait encore que les murs mêmes y fussent instructifs. On sait qu'il faisait de l'intuition le principe dominant de son enseignement; on voit qu'il en saisissait tout le prix au grand nombre de tableaux qu'il voulait introduire dans l'école du village: syllabaire, vocabulaire, maximes et sentences, extraits de la Bible, chiffres mobiles, grammaire.

« On ne sait trop, observait-il à ce sujet, qui a inauguré le premier de substituer des tableaux aux livres. Mais quel qu'il soit, il a trouvé un excellent moyen de faciliter l'instruction du peuple. Le tableau sera le seul livre élémentaire des *petits* qui n'auront rien à perdre, à déchirer, et les pauvres n'auront rien à envier aux riches ; on aura ainsi pourvu aux besoins de cette nombreuse classe d'élèves dont il faut exiger le moins possible si on veut les instruire. »

En s'occupant de l'instruction des enfants, le préfet de l'école ne perdait jamais de vue l'éducation morale. Aux tableaux relatifs à l'enseignement, le père Girard proposait d'en joindre un d'un genre différent et destiné à reproduire en grandes lettres le nom des bienfaiteurs de chaque école.

« Tout en acquittant la dette sacrée de la reconnaissance, la génération naissante ménagera par là de nouvelles ressources aux générations qui suivront en tournant la pensée des âmes bienveillantes vers l'instruction de la jeunesse. »

Dans la dernière partie du mémoire, le père Girard revenait à l'*école de répétition* ou de perfectionnement, dont il proposait, comme on le voit, l'introduction et qui n'est donc pas une innovation de notre temps, comme le croient ses partisans actuels.

Après avoir montré avec quelle étonnante et déplorable

facilité s'effacent et se perdent au milieu des occupations de la vie agricole et de la pratique des arts mécaniques les connaissances acquises dans l'école journalière, il concluait à la nécessité d'une revue de ces notions premières et d'une école complémentaire où l'on reprendrait certaines études en suivant la méthode mutuelle comme dans l'école journalière.

Quant au temps où il conviendrait de placer ces leçons, les soirées d'hiver lui semblaient pouvoir y être consacrées dans les endroits où les habitations sont rapprochées; mais partout ailleurs, l'auteur du mémoire pense qu'on les placerait utilement les dimanches et jour de fêtes, « soit pour éviter le vagabondage nocturne, soit pour ne rien ôter au travail, soit pour remplir les vides des jours saints par une occupation saine et utile. »

En rappelant ce qui avait été fait à cet égard par l'ancien Conseil d'éducation et son vice-président Fontaine, à qui ses adversaires reprochaient cet établissement de leçons du dimanche en les qualifiant d'*œuvres serviles*, le père Girard s'élevait contre cette expression inqualifiable.

« Depuis quand, s'écriait-il, l'instruction de la jeunesse est-elle devenue une œuvre servile ? Le précepteur domestique qui répète ses leçons avec ses élèves, le pasteur qui instruit le peuple et catéchise les enfants, font donc aussi une œuvre servile et profanent les jours saints ? Préfère-t-on, ajoute l'auteur, que nos jeunes gens prennent le goût du jeu, se glissent dans les tavernes ou poursuivent les adolescentes ?.... Si par là nous pouvions leur faire prendre l'habitude de lire à la maison quelque bon livre ou même de revenir sur leurs études, nous ramènerions cette sanctification du dimanche dont nous sommes si éloignés de nos jours, nous mettrions un terme à l'ivrognerie, à la débauche, à la brutalité qui se montrent de préférence dans les saints jours parce qu'elles sont le fruit du désœuvrement. Les lois et ordonnances à cet égard ne sont que peu de chose ou rien. Il faut arracher la racine si vous voulez que la mauvaise herbe périsse. Pour parler sans figure, donnez une occupation honnête au grand garçon et, comme la bonne mère de famille que retient au logis le soin de son ménage et celui de ses petits enfants, il sanctifiera le dimanche et s'accoutumera à le sanctifier toute sa vie.

« Oh ! que l'on connaît peu les besoins des campagnes, disait dans sa péroraison le rapporteur, leurs habitudes mauvaises, les moyens d'y remédier et en même temps l'esprit du christianisme quand on s'élève contre une nouveauté, belle, utile, nécessaire qui doit servir à rendre notre peuple à des mœurs plus pures, plus douces, plus chrétiennes !

« Non, Messieurs, ne nous laissons pas arrêter par une vaine ombre de piété, une logique creuse et subtile. Nous cherchons dans notre école de perfectionnement les moyens d'améliorer les mœurs publiques et nous la placerons précisément dans ces jours solennels qu'une habitude perverse se plaît à déshonorer. »

Si nous avons fait de si longs emprunts au mémoire du préfet des écoles françaises, c'est que ce mémoire n'était pas un simple énoncé de ses vues et de ses aspirations à l'endroit des écoles villageoises, mais un tableau fidèle et comme un miroir des principes qui le dirigeaient dans la conduite de son école de Fribourg.

Au mois de juin 1816 l'enseignement mutuel s'y trouva organisé sur toute la ligne.

Le premier essai de l'enseignement mutuel à Paris, lequel offrait par parenthèse un mélange des procédés de Bell et de Lancaster, ne s'étant effectué que le 29 juin, l'école de Fribourg pourrait ainsi réclamer la priorité sur celles de Paris comme sur les écoles de Genève et de Lausanne fondées, la première par Sir Francis d'Yvernois et sa femme, la seconde par M. Frossard, fils d'un pasteur de Montauban, sous les auspices du général Frédéric-César de Laharpe.

Procédant avec sa circonspection ordinaire, le chef de

l'école n'en avait fait d'abord l'application qu'à une seule classe, et l'essai ayant réussi, il avait passé à une autre, et ainsi de suite.

Dans la transformation qu'il fit subir à l'école placée sous sa direction, Girard avait trouvé comme toujours un précieux auxiliaire dans son ami et parent le chanoine Fontaine. Le Conseil communal ayant cru devoir marquer sa reconnaissance au vice-président de la Chambre des écoles, cet homme de dévouement et d'abnégation, Fontaine y répondit par ces nobles lignes qu'on trouve consignées au protocole du conseil:

«Si je me suis trouvé à même de contribuer à l'introduction et ensuite à l'extension de l'heureuse réforme qui fait fleurir nos écoles primaires, et si dès lors j'ai pu seconder les travaux du grand homme qui s'y voue avec autant de zèle que de succès, c'est à vous, Messieurs, que je le dois, et je n'ai fait, en tout, que de seconder vos intentions en qualité de votre mandataire. Je m'estimerai heureux chaque fois que mes faibles moyens me permettront de contribuer en quelque façon à son bonheur. Mon ambition va même plus loin et je compte lui être utile encore après ma mort.»

La suite a prouvé que ce n'était pas chez le noble chanoine de vaines paroles.

L'école de Fribourg jouissait déjà depuis quelque temps d'une réputation bien méritée par les travaux et les talents de son chef. Mais c'est à partir de l'introduction de la méthode anglaise que cette institution arrive à la grande notoriété. On commence à la visiter de toutes parts et on va à Fribourg absolument comme on allait auparavant à Hofwyl et à Yverdon. Girard succédait en quelque sorte à Pestalozzi et à Fellenberg.

Les autorités locales avaient donné le signal de ce pèlerinage en allant examiner en cérémonie la nouvelle organisation. Les simples particuliers avaient imité les magistrats. Après la ville, la campagne avait eu son tour. Les cantons voisins suivirent, puis vinrent les étrangers. Affaire de mode, d'engouement et de curiosité chez beaucoup de gens, qui venaient en simples curieux et s'en retournaient sans aucun profit pour eux ni pour les autres; mais il n'en était pas de même pour tous, et les juges compétents n'étaient pas rares; quelques mois à peine après l'établissement de la méthode mutuelle, l'école recevait une visite aussi inattendue que redoutable.

C'était le 3 du mois d'août; deux étrangers d'âge mûr entrèrent à l'école, le père Girard les accompagnait, le visage plus souriant que de coutume. L'un de ces étrangers avait le costume sévère et les manières un peu raides d'un ecclésiastique anglais; le second se distinguait par une vivacité toute française et portait le ruban de la Légion d'honneur à sa boutonnière. Le premier de ces visiteurs n'était autre que le célèbre docteur Bell de Madras; le second, M. Jullien de Paris, l'admirateur de Pestalozzi, qu'il avait sauvé de la ruine en 1811, et directeur de la *Revue encyclopédique*. Arrivés à Fribourg de la veille, les deux étrangers s'étaient présentés avec une lettre de recommandation de Charles Pictet de Genève pour M. Kuenlin, le vaillant secrétaire de la Chambre des écoles et du Petit-Conseil de la République, avec prière de les introduire à l'école et auprès de son chef.

Qu'on juge de la surprise du père Girard! Il a raconté lui-même cette apparition inattendue en des termes qui respirent une émotion de joie sincère et la satisfaction de l'artiste qui se voit compris et apprécié par un maître:

«Il y a huit mois, j'ai eu le plaisir d'avoir dans mon école l'incomparable docteur Bell, de lui voir donner une leçon à mes

élèves... Un autre bonheur m'était réservé; c'était celui d'entendre fréquemment sortir de sa bouche cette exclamation : c'est une école de Madras, une école de Madras ! Cependant dans mon école, le mobile de l'émulation n'était pas poussé au même degré; les élèves qui répondaient le mieux ne prenaient pas la première place au cercle comme cela avait lieu pour chaque leçon dans les écoles de M. Bell... Mais cet ami des enfants nous ayant montré cet ingénieux procédé, il est resté dès lors en usage parmi nous. »

Le docteur Bell, de son côté, a rendu compte de l'impression que lui avaient fait éprouver l'école de Fribourg et la personnalité de son chef.

« Le souvenir de cette visite, dit Bell, dont nous traduisons les paroles, remplira toujours le cœur de l'auteur de ce livre d'une satisfaction particulière[1]. Il a trouvé là la réalisation de son vœu le plus cher, c'est-à-dire le système de Madras appliqué à l'instruction de la classe aisée comme à celle de la classe pauvre et à l'étude des éléments comme à celle des branches les plus relevées de l'éducation populaire. Grâce à l'habileté transcendante et à l'enthousiasme du bienveillant moine qui dirige ces écoles et qui s'est trouvé dans les mêmes circonstances, le système de Madras a été introduit en quelques mois pour les parties différentes de l'enseignement et pour les enfants des diverses classes de la société, ce qui demanderait des années dans toute autre contrée.

« Le génie intuitif du père Girard, ce religieux de l'Ordre de Saint-François, avait saisi à première vue le nouveau système, et tout en versant des larmes, comme cent autres l'avaient fait avant lui, à la lecture du rapport sur l'asile de Madras, il appliquait habilement à son école dans toute leur pureté et simplicité les expériences faites par nous. Mais comme, dans l'établissement placé sous sa direction, rien n'était calculé pour capter le vulgaire, l'école de Fribourg avait échappé à l'observation et aux racontars des voyageurs.

[1] *The Wrongs of the Children* (Les défauts des enfants), par le Dr André Bell, Londres, 1819.

« On ne peut cependant attribuer les succès du religieux de Fribourg à des encouragements analogues à ceux qu'a reçus l'auteur de cette notice, c'est-à-dire à la protection et aux subsides de l'État. Ses services sont entièrement désintéressés et gratuits. Aussi l'expérience faite par le noble religieux n'en a-t-elle que plus de valeur et de poids aux yeux des connaisseurs ; elle mérite d'être inscrite en lettres d'or avec ce vers de Shakespeare dans *Roméo et Juliette :*

« Saint frère franciscain, frère ! salut ![1] »

L'école de Girard suggérait au célèbre pédagogue anglais un parallèle entre la méthode de l'école de Madras et de Fribourg et la méthode opposée de Pestalozzi qu'il confond avec celle de Fellenberg sous le nom commun d'école suisse (Helvetian School). Parallèle instructif et curieux et qui, mieux que toutes les explications données jusqu'ici, est propre à faire saisir et toucher du doigt la nature et l'essence de l'enseignement mutuel.

« Au point de vue du système proprement dit, dit le docteur Bell, c'est-à-dire des lois qui dirigent toute opération scolastique, on ne peut établir aucune comparaison réelle entre les méthodes. A cet égard, comme sous le rapport économique, en tenant compte de la différence de pays, elles forment un parfait contraste et sont plus éloignées l'une de l'autre que l'ancienne et la nouvelle école. Dans le système de Madras (et de Fribourg) le grand principe est la multiplication du pouvoir et la division du travail. Dans la méthode pestalozzienne, qui comprend celle de Fellenberg, au contraire, le grand principe consiste dans la multiplication du travail et la division du pouvoir.

« Dans nos écoles, un maître instruit autant d'enfants que le local peut en contenir. Dans les écoles du système pestalozzien,

[1] The experience of such a man is of great value, carries with it much weight and deserves to be recorded in letters of gold.
Holy franciscan friar, brother, hail !

d'éminents professeurs ou des maîtres adultes se chargent chacun de l'enseignement de quatre ou cinq élèves.

«Le contraste des deux systèmes se fait sentir sur tous les points. Il influence la direction et les lois fondamentales de la tenue de l'école. Les maîtres du second système ne sont pas favorables aux procédés de classification dont se sert le premier. La classification des Pestalozziens est celle de l'ancienne école. Les élèves sont censés tous marcher de pair avec ceux auxquels on les a amalgamés une fois et se trouver en état de suivre les mêmes cours et les mêmes études.

«Une autre différence essentielle, c'est l'aversion des maîtres suisses pour le principe de l'émulation. Ce grand auxiliaire du système de Madras n'est à leurs yeux, comme à ceux de bien d'autres attentifs seulement aux abus, qu'une des faiblesses de notre nature déchue, une passion funeste et dangereuse. Ils en appellent à un principe plus élevé : l'amour de l'instruction pour elle-même.

«Nous avons certes aussi l'ambition d'éveiller cet amour dans nos élèves, mais c'est en donnant à cet amour un aliment et la récompense à laquelle il a droit. Nous voulons que chaque leçon soit appropriée à la capacité de chaque élève et que les facultés de tous reçoivent leur développement complet.

«Une troisième différence consiste dans la discipline qui, dans l'école de Madras, tend à prévenir le mal par le travail continu de l'élève, la vigilance incessante du maître, l'intérêt qui excite les écoliers, la lutte constante pour le rang. Dans l'école pestalozzienne, la discipline est l'œuvre des professeurs eux-mêmes qui, jour et nuit, demeurent avec leurs élèves, les suivent à l'école, hors de l'école, partageant leurs études, leurs repas et leurs exercices gymnastiques, en un mot, toutes leurs occupations.

«Si nous cherchons une analogie entre les deux écoles, nous la trouverons dans l'éveil donné à l'intelligence et aux facultés de l'enfant. Mais ici encore, il y a une différence marquée à signaler dans les moyens mis en œuvre pour atteindre ce résultat. Dans l'école du généreux père de l'école continentale, de Pestalozzi, on fait grand usage des lectures et de la conversation. La maxime

dominante est : peu de livres, beaucoup de réflexion. Dans nos écoles, on y arrive par l'interrogation minutieuse qui suit toute lecture et toute leçon. Les moniteurs employés à cette tâche sont formés par le maître et se montrent très habiles par l'habitude qu'ils ont contractée de remplir tour à tour le rôle de maîtres et d'élèves. Ils acquièrent dans cet exercice continuel une sorte de facilité à penser et chaque leçon ajoute à leur provision de faits, d'idées, ainsi qu'à cette habileté pratique qui leur sera très utile pour leur carrière future.»

A la fin de son curieux parallèle, le docteur Bell renvoyait le lecteur, pour l'appréciation plus exacte des idées de Pestalozzi, à son compagnon de voyage, M. Jullien, qu'il savait s'être spécialement occupé de ce système. Mais Jullien en faisait consister les caractères distinctifs premièrement dans l'importance donnée à la gymnastique, complètement négligée par Bell et Girard, et secondement dans l'emploi constant de l'invention ou de la *méthode socratique*. Car l'interrogation minutieuse par laquelle Bell avait essayé d'y suppléer ne paraissait qu'un palliatif aux yeux des Pestalozziens pur sang, qui ne se gênaient pas pour qualifier le système opposé de *mécanisme scolaire* (Schulmecanismus). C'était cependant une *machine enseignante* que les Girardistes prétendaient trouver dans l'école pestalozzienne. Tant il est vrai qu'il est difficile aux pédagogues les plus capables et les plus dignes de s'apprécier équitablement.

Malgré son enthousiasme très vif pour l'école anglaise, le préfet des écoles françaises de Fribourg ne faisait, il est vrai, de la méthode qu'une application réglée par la prudence et par ses vues propres. Cet enthousiasme même, ainsi mitigé, beaucoup d'hommes d'école en Suisse étaient loin de le partager. L'enseignement mutuel avait pour adversaires non seulement les ennemis systématiques de toute instruction populaire, non seulement les adhérents de Pestalozzi,

mais beaucoup d'esprits que froissaient les formes mécaniques du système anglais de Lancaster et auxquels on ne réussissait pas à persuader que ces formes n'étaient pas inséparables de la méthode elle même.

L'institution des moniteurs était aussi un objet de dédain pour les pédagogues attachés à la forme magistrale. Une polémique assez vive s'engagea sur ce point dans les feuilles suisses et françaises. La *Schweizerische Chronik*, gazette hebdomadaire paraissant à Zurich, avait attaqué l'enseignement mutuel dans un article assez vif. Un admirateur de Girard et de sa méthode, Kuenlin, fit paraître en réponse dans l'*Erzähler* de Saint-Gall (n° 22) un article très élogieux sur le système anglais et l'école de Fribourg qu'il proposait pour modèles à l'Allemagne. L'article de Kuenlin excita la bile d'un lettré de la Suisse allemande qui, dans un journal du même canton, le *Wegweiser* du 10 juillet 1816, se livra à une critique très amère de la méthode mutuelle qu'il appelait une *pauvreté intellectuelle*. L'enseignement mutuel, « cet enfant non plus seulement de la nécessité, mais de la misère», n'était propre aux yeux du censeur qu'à former des automates. Suivait un parallèle de la méthode anglaise et du système de Pestalozzi, qu'on portait aux nues et qu'on représentait comme offrant l'image vraie d'une famille où l'enfant le plus capable *instruit en les pressant sur son cœur* ses compagnons moins avancés en âge.

M. Kuenlin avait laissé échapper l'expression de *manufacture intellectuelle ;* cette expression malheureuse était relevée par le critique avec beaucoup de verve. Kuenlin et le père Girard répondirent tous deux par des articles signés au critique qui se couvrait du pseudonyme commode d'*Alétophile*. Tout en accordant que la méthode mutuelle était l'enfant de la nécessité, Girard repoussait l'accusation du mécanisme.

« Où est la manufacture, disait-il, dans une école destinée à former l'intelligence de ceux qui y travaillent, et qui, par une progression habile, se hâte de les rendre utiles à eux-mêmes et à la société..... Si M. Kuenlin a parlé de manufacture dans son appel, c'est qu'il faisait allusion à l'activité des élèves, à la variété des exercices et au bourdonnement laborieux de l'école.

« La plupart des inventions, poursuivait Girard, ne doivent-elles pas leur origine à la nécessité ? Pestalozzi, il est vrai, j'entends le Pestalozzi primitif, a voulu transformer chaque famille en une école, suivant la loi naturelle qui fait au besoin de la mère et de la sœur aînée l'institutrice de la famille. Mais ne devrons-nous pas une éternelle reconnaissance aux esprits qui ont transformé autant que possible l'école publique en famille et l'instituteur ou l'institutrice en père ou mère de ses élèves ? L'école a acquis ainsi une signification qu'elle n'avait jamais eue. Les embrassades, il est vrai, manquent au tableau ; mais c'est là de l'Idylle et chacun sait que nous ne vivons pas plus au temps de l'Idylle qu'à celui de l'âge d'or. »

Tenant tête à la fois aux ennemis du dehors et à ceux du dedans, le préfet de l'école française de Fribourg communiquait le 8 mai à la Société économique un nouveau travail où il faisait intervenir un contradicteur et un partisan de l'enseignement mutuel, auquel restait naturellement la victoire.

Ces attaques mêmes ne faisaient qu'ajouter à la célébrité de l'école où le flot des visiteurs allait chaque jour croissant, ainsi que le nombre des élèves qui s'élevait à 300 en 1816. De l'école française, la méthode mutuelle passait à l'école allemande que dirigeaient les pères Augustins et à l'école des filles placée au couvent des Ursulines. Une autre communauté occupée de l'éducation du sexe féminin, celle des Visitandines, adoptait également le mode mutuel.

«Toutes ces dames, disait le rapport de la Chambre des écoles du 16 septembre 1816, montrent le zèle le plus soutenu et sont animées de la meilleure volonté.»

Du chef-lieu, l'enseignement mutuel se répandait dans deux petites villes du canton, Romont et Rue, et dans des localités rurales plus ou moins importantes, comme Arconciel, Villarepos, Font, Hauteville, Montet, Cheires dans la partie romande, Tavel et Liebesdorf dans la partie allemande.

«Une belle fièvre d'éducation, dit l'auteur de *Nos fils*, Jules Michelet, en parlant de Pestalozzi, régnait alors en Suisse.»

Elle avait gagné Fribourg au point que la réforme de l'instruction publique y était devenue le thème favori des conversations dans toutes les classes de la société.

Les femmes se passionnèrent comme les hommes pour l'école et le nouveau mode d'enseignement. Il s'était formé dans le chef-lieu, quelques années auparavant, un établissement de bienfaisance où de pauvres jeunes filles étaient initiées gratuitement aux ouvrages du sexe et recevaient en outre quelques leçons de grammaire et d'instruction religieuse. Les dames patronnesses de la fabrique de bienfaisance consultèrent Girard sur ce qu'il y aurait à faire pour améliorer l'état intellectuel de ces pauvres ouvrières. Après avoir visité l'établissement en septembre 1816, le préfet des écoles municipales se convainquit que l'introduction de l'enseignement mutuel serait le meilleur moyen de réaliser l'alliance du travail des mains avec celui de l'intelligence. Mais il y avait à lutter contre le mauvais vouloir et les préjugés des maîtresses d'ouvrages qui, peu cultivées elles-mêmes, ne comprenaient pas le prix d'une instruction un peu suivie pour des jeunes filles appelées à gagner leur vie avec leurs

doigts et qui se voyaient dérangées par cette innovation dans toutes leurs habitudes. Au commencement de l'année suivante, jugeant le moment opportun pour réaliser ce progrès, le père Girard en fit l'objet d'un nouveau mémoire lu à la Société économique le 27 janvier 1817.

Dans cet écrit de longue haleine le vice-président de l'Académie fribourgeoise montrait par quel procédé il était possible de combiner une instruction comprenant surtout de la lecture, du calcul et du chant avec les travaux de couture, le tressage de la paille, le cardage de la laine, le filage du lin et de la laine qui formaient les occupations habituelles des ouvrières[1]. Le rouet seul était rebelle à la loi du silence. Le père Girard trouva moyen de faire participer aux leçons les fileuses de rouet en diminuant les heures de travail et en augmentant le nombre des ouvrières pour éviter des interruptions ou un chômage nuisible aux cardeuses de laine. Le premier degré d'instruction fut placé dans la salle de couture, le second dans celle où l'on filait la laine.

Les maîtresses d'ouvrages continuant à se montrer peu favorables au mélange des leçons et du travail manuel, le père Girard songeait à les remplacer plus tard par des élèves de la fabrique. En attendant, on se servit de monitrices improvisées qui mirent tant de zèle dans leur tâche qu'elles perdirent de vue leur besogne ordinaire et la firent oublier aussi à leurs auditrices par le feu qu'elles mettaient à leurs explications orales. Il fallut les accoutumer les unes et les autres à donner et à recevoir leurs leçons sans lever les yeux de dessus leur ouvrage. Le bon exemple est contagieux comme le mau-

[1] *Mémoire sur la combinaison de l'instruction et du travail à la fabrique de bienfaisance de Fribourg.* Société économique, classe de Morale et d'Éducation. 19 pages, in-folio (inédit).

vais. Les maîtresses d'ouvrages à la fin se sentirent elles-mêmes entraînées par leur entourage au point qu'elles se prêtèrent de bonne grâce à ce double travail de leçons et de travail manuel qui leur avait tant déplu dans le commencement.

La solution que le père Girard avait donnée à l'alliance des ouvrages féminins et du travail intellectuel causa une surprise mêlée d'admiration aux administrateurs de la fabrique:

«Quoi de plus admirable! s'écriait l'un d'eux; on introduit dans cette salle (la salle de filature) la nouvelle méthode de l'enseignement mutuel sans perdre un instant pour le travail; les élèves s'instruisent dans la lecture, le catéchisme et le calcul. Leur esprit se meuble de maximes chrétiennes et de leçons de sagesse [1].»

A peine un progrès accompli, Girard en méditait un autre. L'insuffisance du local assigné aux écoles françaises se faisait sentir plus que jamais depuis l'introduction de la nouvelle méthode, qui exigeait un local plus spacieux. Vers le milieu de l'année 1816 le préfet, d'accord avec la Chambre des écoles, soulevait cette question devant l'autorité communale et trouvait cette dernière disposée à y donner les mains. Une commission fut nommée; elle se composait de deux amis du père Girard, Kuenlin et Appenthel. Mais en examinant le local, Girard et ses collègues de la Commission ne tardèrent pas à se convaincre qu'une construction nouvelle serait bien préférable à un agrandissement et à un replâtrage de l'ancien bâtiment et permettrait aussi de réunir sous le même toit et, partant, sous une direction uniforme, l'école allemande et l'école française, dans l'intérêt de l'instruction publique et de la fusion des races dans une même

[1] *Notice sur la fabrique de bienfaisance.* Fribourg 1817, p. 7 (11 pages, sans nom d'imprimeur).

ville. Cette réunion devait avoir aussi pour avantage d'assurer la situation financière des instituteurs en augmentant l'importance de l'école et en leur permettant d'augmenter aussi le nombre de leurs leçons sans surcharge excessive de travail.

Associant l'intérêt de la prospérité publique et de la science à celui de l'instruction populaire, le vice-président de la Société économique proposait de donner une place dans le nouvel édifice, soit à cette Société elle-même, soit à sa Bibliothèque, qu'il n'hésitait pas à appeler par anticipation la *Bibliothèque de la ville,* puisque c'était dans l'intention de doter Fribourg d'une institution de ce genre que cette collection de livres avait été créée en 1813.

«Un édifice ouvert à la fois à l'éducation de l'enfance, aux études de l'âge mûr et aux délibérations de la Société offre, comme il semble, disait le père Girard, une grande concordance et avec cela une utilité si générale qu'elle doit intéresser tout bon Fribourgeois [1].»

La preuve que l'auteur du rapport avait su exciter cet intérêt au sein de la population, c'est la proposition généreuse que lui fit, les larmes aux yeux, le propriétaire d'une maison voisine de l'école de la céder à un prix très inférieur à sa valeur réelle et même de contribuer à la construction [2].

«Il y a donc dans notre ville, s'écriait le père Girard, quelques étincelles d'esprit public; il ne faut peut-être que souffler dessus pour produire une flamme.»

Sans être architecte, le père Girard n'était pas étranger à l'art de bâtir et savait assez de dessin pour ne vouloir

[1] *Rapport du père Girard au Conseil de ville de Fribourg,* 8 juillet 1816, p. 8 (inédit).

[2] M. Thürler, membre du Conseil communal.

céder à personne le soin de tracer le plan de l'école nouvelle. L'architecture scolaire ou pédagogique a d'ailleurs ses exigences propres que personne n'était plus à même de saisir et de réaliser que le préfet de l'école française. Le plan tracé par Girard fut adopté par les autorités comme d'un bel effet et satisfaisant d'ailleurs à toutes les conditions désirables. Aussitôt le plan adopté, la main est mise à l'œuvre et la bâtisse commence sous l'œil et la direction du chef de l'école. Celle-ci avait dû être provisoirement transférée dans un édifice construit en 1762 pour servir d'Académie et resté sans emploi par suite des entraves que rencontrait à Fribourg tout essai d'amélioration intellectuelle. C'est dans ce local provisoire que l'école reçut la visite de grands personnages étrangers comme le prince de Danemark, le prince bavarois de Wrède et le roi détrôné de Suède Gustave III, alors établi en Suisse où il devait mourir. Un visiteur plus sérieux était le Dr James Pillans d'Édimbourg, recteur d'une haute école de cette capitale de l'Écosse et l'un des pédagogues les plus marquants de son pays[1].

Arrivé à Fribourg en août 1816, le Dr Pillans examina avec soin (c'est le père Girard lui-même qui nous l'apprend) toutes les parties de l'enseignement et s'entretint longuement avec ce dernier sur le système suivi dans son école. Ce qui parut frapper le plus le savant Écossais, c'était la prépondérance donnée à la langue en opposition à celle que dans l'école de Pestalozzi on donnait aux mathématiques. Il en demanda les raisons au père Girard, qui les lui déduisit tout au long et réussit à le persuader.

«Savez-vous bien, lui dit son visiteur, que je suis l'un des professeurs de cette science à laquelle vous venez de faire le procès? Mais que

[1] Voir sur le docteur Pillans le *Dictionnaire de Pédagogie*, de F. Buisson.

cela ne vous inquiète pas, je partage toutes vos idées et je vais ajouter une preuve de plus à celles que vous m'avez données. Un mathématicien nous a donné un ouvrage admirable sur cette partie. Plus tard il s'est avisé d'écrire un livre si pitoyable sur la morale que les cuisinières mêmes en ont ri [1]. »

De retour dans son pays, M. Pillans se hâta d'appliquer la méthode mutuelle à l'enseignement du grec, du latin et de la géographie ancienne et moderne dans l'école classique qu'il dirigeait et qui ne comptait pas moins de 900 élèves[2].

La même année 1816 avait été marquée par la visite d'un homme d'État français, appelé à jouer dès l'année suivante un grand rôle politique comme orateur de l'opposition libérale, et à diriger plus tard les destinées de son pays comme premier ministre de Louis-Philippe pendant les débuts du règne. Casimir-Périer, après avoir visité l'école, resta fort tard à s'entretenir avec le père Girard dans la Bibliothèque du cloître. Cet homme illustre semblait porter aux questions d'instruction publique plus d'intérêt que ne leur en accordent généralement les hommes politiques; mais il n'eut malheureusement pas l'occasion de le montrer au milieu de la tourmente révolutionnaire qu'il eut à comprimer; une mort prématurée le frappa à la suite de sa visite héroïque aux cholériques de l'Hôtel-Dieu (avril 1832).

A quelque temps de là, une autre visite intéressante d'homme d'État surprenait agréablement le préfet de l'école de Fribourg; c'était celle du ci-devant premier ministre du roi de Bavière Maximilien-Joseph, le comte de Montgelas. Absolutiste de l'école de Joseph II et de Napoléon en poli-

[1] Girard, *De l'enseignement régulier de la langue maternelle*. Paris 1846, p. 29 et 30.

[2] Hamel, *L'enseignement mutuel* ou *Histoire de l'introduction et de la propagation de cette Méthode à Paris*. Colas 1818, in-8°, p. 26 et 187.

tique, ce personnage, d'origine savoisienne, s'était cependant toujours montré favorable aux lumières, à l'instruction publique, à la tolérance.

Après avoir parcouru les classes jusqu'au moment de la sortie des élèves, il passa le reste de la journée avec le père Girard et le chanoine Fontaine, qu'il voulut revoir encore dans la matinée du lendemain, avant son départ de Fribourg. L'entretien, dont le chanoine Fontaine nous a fait connaître quelques détails, roula principalement sur la méthode lancastrienne qu'on avait proposé à Montgelas d'introduire dans les écoles bavaroises; mais il avouait n'y avoir rien compris et n'en avoir pas voulu, de crainte d'amoindrir les écoles bavaroises, qu'il trouvait bonnes.

«Si j'eusse connu ce que je vois ici, ajoutait-il, j'aurais, à coup sûr, agi différemment[1]. »

Un visiteur plus compétent en pédagogie que le comte de Montgelas, c'était le recteur du Gymnase et du Pædagogium de Bâle, le Thurgovien Rodolphe Hanhart. On peut juger de l'impression produite sur le pédagogue par l'admiration sympathique qu'il montrera dès lors pour Girard et son œuvre et le témoignage solennel qu'il lui rendra à l'heure fatale où la tempête renversa le noble et grand édifice élevé par le moine franciscain à Dieu, au progrès, à l'humanité.

A côté des visiteurs de passage, il y en avait qui séjournaient pour étudier la méthode. Les instituteurs du Jura avaient donné l'exemple en décembre 1816. Il fut suivi par des instituteurs de Neuchâtel, où l'on songeait à établir une école sur le patron de celle de Fribourg. Berne, la ville d'Ith et de Trechsel, deux grands amis de Girard, ne fut pas la

[1] Fontaine, *Notice historique de la Chambre des Scholarques de la ville de Fribourg*, 1850.

dernière à établir une *girardine;* c'est le nom qu'on donnera aux écoles organisées sur le modèle de celle de Fribourg. Vers la fin de l'année 1817, Zurich, la ville de Pestalozzi, voit s'organiser également une école de ce genre.

La renommée avait porté le nom du père Girard jusqu'à Paris, où la *Société pour l'enseignement élémentaire,* présidée par le célèbre moraliste et philanthrope de Gérando, recevait le franciscain parmi ses membres honoraires (17 octobre 1817).

Tout semblait sourire au chef de l'école fribourgeoise. L'année 1817 est l'apogée de son œuvre. L'évêché, jusque-là défiant, sinon hostile, se joint à l'État pour encourager et recommander la nouvelle méthode et l'école. La distribution des prix de l'année 1816 avait été favorisée de la présence du chef de la République, S. Exc. Joseph Werro. L'examen pascal, le 30 avril 1817, fut honoré de celle des deux chefs de l'État et de l'Église, l'avoyer régnant et l'évêque diocésain. Dans le discours qu'il prononça à cette occasion, Mgr Jenny témoignait une satisfaction sans mélange des progrès accomplis dans le domaine de l'éducation populaire et de l'instruction religieuse en particulier. La Chambre des écoles, dans son *Rapport au Conseil communal*, déclarait pouvoir se dispenser d'ajouter de nouveaux éloges à ceux qu'elle avait donnés précédemment à l'institution :

«n'ayant rien à dire qui ne fût connu par les applaudissements du public et même par la renommée répandue dans une partie de l'Europe, d'où il nous arrive des savants qui viennent admirer nos écoles et y prendre des leçons. Notre école française marche à pas de géants. Monseigneur a assisté à l'examen de trois classes françaises et de la grande classe allemande des Ursulines. A la vue des progrès dont il a été le témoin, ce prélat a déclaré qu'il ne croyait pas possible de pousser les filles aussi loin. Mais, s'écriait en terminant l'auteur du rapport, en s'adressant au Conseil, comment le père Girard aurait-il pu faire ce qu'il a fait si vous n'aviez pas consenti

en 1806 à lui remettre, à notre demande, la direction de l'école et si vous n'eussiez soutenu ses gigantesques efforts par des sacrifices que d'autres que vous eussent regardés comme impossibles. Cet établissement, que la construction d'un nouvel édifice va porter à sa plus haute expression, est à coup sûr le plus beau témoignage de votre amour pour vos compatriotes. Puissent vos successeurs être animés du même zèle et mériter à des titres aussi essentiels la reconnaissance de leurs concitoyens[1]. »

Dans ces dernières lignes, la Chambre des écoles faisait allusion à l'élection prochaine du Conseil communal, dont l'importance pour l'école n'échappait à aucun des amis de l'instruction publique et préoccupait tout spécialement le chef de l'institution, intéressé au maintien des hommes dans lesquels il avait toujours trouvé, avec le concours le plus loyal, un véritable appui. A ces hommes dévoués, les hasards de l'élection ou les intrigues de partis pouvaient substituer des magistrats animés d'un tout autre esprit, moins favorables ou même hostiles au progrès et à l'éducation populaire. Le Conseil communal de son côté ne se serait pas séparé sans chagrin de l'homme dont les travaux avaient honoré son administration et avec lequel il n'avait cessé d'entretenir les relations les plus sûres et les plus utiles. Quelques jours avant l'élection, le Conseil communal fit ses adieux au père Girard dans une lettre touchante. Celui-ci y répondit d'une manière des plus honorables pour le Conseil et bien propre à lui assurer les suffrages des électeurs sensibles au bien public.

« Je ne saurais, disait le père Girard, voir arriver le moment des nouvelles élections sans vous exprimer la reconnaissance dont je suis pénétré. J'espère toutefois que les membres du Conseil communal, conservés en corps par le choix du public, pourront mener

[1] Rapport du 6 mai 1817 publié dans le *Schweizerbote* du 15.

à bien ce qu'ils ont si grandement commencé pour l'éducation de la jeunesse fribourgeoise. Mais les idées de la multitude s'égarent quelquefois. Souvent l'intérêt particulier se trouve en conflit avec l'intérêt général, l'intrigue fait quelquefois sortir du droit chemin et je ne voudrais pas qu'un seul des membres du Conseil communal se retirât sans emporter les remerciements qui lui sont dûs. »

Touché de cette marque d'intérêt donnée dans un moment décisif, le Conseil communal y répondit en exprimant le vœu que le Conseil communal futur honorât et appuyât, comme l'avait fait l'ancien, le créateur de l'enseignement mutuel.

Le 11 mai, jour de l'élection, la bourgeoisie de Fribourg donna un éclatant démenti aux appréhensions du père Girard en réélisant en bloc tous les conseillers qui étaient à sa nomination. Mais une partie de ce corps était à la nomination du Conseil d'État du canton. Plusieurs des élus de cette catégorie, Albert de Fégeli entre autres, appartenaient aux plus chauds partisans du père Girard et aux membres les plus zélés de la Société économique. Dans la joie que donnait à ces derniers ce petit triomphe électoral, et les illusions qu'il fit naître, on voit surgir de nouveau chez le père Girard et ses amis l'espoir déjà si souvent déçu d'arriver à la réforme de cet enseignement supérieur qui avait résisté à tous les efforts des progressistes depuis plus d'un demi-siècle. L'établissement à Fribourg d'une académie organisée à la façon des Universités allemandes se présenta sous des couleurs séduisantes à leur vive imagination; il fut agité plusieurs fois parmi eux et il prenait chaque jour plus de consistance dans leur esprit.

Un grand obstacle à tout développement sérieux de l'enseignement populaire dans les campagnes, c'était le manque de fonds et de ressources suffisantes. Le docteur Bell, auquel le père Girard avait fait part de cette pénurie, lui avait for-

tement conseillé d'entrer en relations avec la Société nationale de la Grande-Bretagne en lui laissant entrevoir la possibilité d'une assistance pécuniaire de ce côté-là. Le Cordelier suisse hésitait beaucoup à recourir à cette société étrangère lorsqu'il s'y vit engagé en quelque sorte par l'envoi gratuit d'un certain nombre d'exemplaires du Nouveau Testament. La propagation de la Bible et l'œuvre des Sociétés bibliques n'avaient pas encore fait l'objet des prohibitions et des anathèmes du pape Léon XII, renouvelées depuis sous Grégoire XVI. Quoique peu favorable à cette vulgarisation des Écritures tout entières, le moine fribourgeois n'avait pas les mêmes scrupules à l'endroit du Nouveau Testament. Il ne crut pas pouvoir se dispenser de remercier la Société anglaise de la marque d'intérêt qu'on donnait à son œuvre. Écrivant au secrétaire de cette société, M. Walmsley, en date du 19 mars 1817, le préfet de l'école jugea à propos de joindre à ses remercîments un rapport étendu sur l'établissement qu'il dirigeait, pour faire suite aux communications que le docteur Bell n'avait pas manqué de faire sur le même sujet à la Société nationale. Cette missive contenait plusieurs faits nouveaux.

« Depuis la visite du docteur Bell, disait le père Girard, l'enseignement mutuel a fait de grands progrès parmi nous. L'opinion publique s'est prononcée en sa faveur. Toutes les écoles de notre ville l'ont adopté successivement ; il s'est étendu à plusieurs villes et villages d'alentour et est en train de se répandre dans les 169 écoles du canton. J'en ai l'espoir d'autant plus fondé que notre digne évêque s'est déclaré lui-même hautement en faveur de cette importante amélioration et que le Conseil d'éducation partage les vues bienveillantes du prélat [1]. »

[1] Our worthy bishop has loudby declared himself in favour of this important amelioration, and our Board of Education will do the same. — Dr Bell. *The wrongs of the Children*, p. 76.

Venant alors au but particulier et quelque peu intéressé de son épître, Girard, sans s'inquiéter de l'interprétation que pourraient en faire ses adversaires, n'hésitait pas à se placer résolument sous l'égide de la Société nationale et sollicitait ses subsides en ces termes :

« La Société nationale peut regarder l'école des garçons à Fribourg comme une école du système de Madras et, au risque de commettre une indiscrétion, je demande son agrégation à la Société nationale comme seule capable de lui donner la sève dont elle a besoin. La seule idée de notre alliance avec les écoles placées sous le patronage de la Société nationale augmentera notre zèle, et s'il est possible à cette société de nous accorder quelques secours comme elle l'a fait pour d'autres contrées, notre succès en sera d'autant plus certain et plus rapide.

« Les écoles de notre ville ont quelques ressources ; mais celles de la campagne en manquent absolument et le gouvernement, après tous les désastres de la révolution, sera longtemps avant de pouvoir rien entreprendre de sérieux pour les améliorations de ce genre. Il serait de toute nécessité que je pusse fournir les livres et le matériel d'écriture nécessaires. Quelques personnes opulentes de la ville m'avaient promis de contribuer à l'impression des livres élémentaires, mais les temps de cherté où nous vivons ont ajourné une publication que je désirerais vivement voir commencer. Moi, qui suis un pauvre moine, je donne ce que j'ai, mon temps et mes peines. De l'argent, je n'en ai pas, et mes fonctions, depuis que je suis à la tête de l'école, sont entièrement gratuites. Ce n'est qu'avec répugnance que je me suis décidé à vous faire connaître notre pénurie et je n'aurais jamais eu le courage de le faire si le docteur Bell ne m'en avait donné l'idée et si vous ne m'y aviez encouragé par votre récent envoi de *Nouveaux Testaments* dont je suis très reconnaissant à votre nation, laquelle ne connaît d'autres bornes à sa générosité que celles de l'Univers. Toutefois si cette partie de ma lettre vous paraît indiscrète, supprimez-la, je vous prie, entièrement. Je m'estimerai assez heureux si la Société nationale nous trouve dignes d'être compris dans

la liste des écoles qui lui doivent leur restauration. Présentez à la Société nationale l'hommage de mon respect et de ma gratitude. Veuillez aussi être notre organe auprès de l'ami des enfants, le docteur Bell. Il a montré à mes élèves la plus grande bonté et leur a, à notre prière, donné quelques leçons. Maîtres et élèves, nous nous rappelons ce jour mémorable avec plaisir, et le souvenir nous en sera toujours cher..... Je désirerais qu'on informât le docteur Bell que les adversaires de l'enseignement mutuel n'ont rien répondu à l'apologie que j'ai fait insérer dans les feuilles publiques. Ayant eu l'occasion d'entrer en discussion avec les adversaires du système, en parallèle à celui qui est suivi à Yverdon, j'ai fini par les convaincre que la méthode de Madras, bien entendue et bien exécutée, est la meilleure que l'on puisse adopter pour les écoles.....»

Girard toutefois ne cachait pas dans sa lettre avoir modifié sur plus d'un point le système de Bell et s'en expliquait ainsi:

«Je ne suis pas strictement les pratiques et les procédés de la méthode de Madras; il faut en chercher la cause dans les circonstances locales, le genre d'instruction et d'autres causes semblables qui rendent la déviation nécessaire.»

Outre que ces relations du moine fribourgeois avec la Société nationale n'était pas pour plaire aux *Zelanti* de la contrée, la fin de la lettre renfermait un passage dont une orthodoxie ombrageuse pouvait aisément tirer une accusation d'indifférentisme ou de syncrétisme religieux, qui n'était pas dans la pensée de l'auteur, tolérant, certes, mais ni indifférent, ni syncrétiste:

«Malgré l'éloignement, je me sens avec vous et je ne sais trop ce qui pourrait nous séparer, bien que je vous écrive du fond d'une cellule et vêtu du froc monastique[1].»

[1] It seems to me that nothing can separate us, although I write to you from a cell, clothed in a monastic habit. — *The wrongs of the Children*, p. 78.

Quel fut le résultat de ces appels? nous l'ignorons. Mais on voit les relations se poursuivre les années suivantes entre la Société nationale et le pédagogue fribourgeois et devenir ensuite directes entre les deux éducateurs.

L'évêché avait-il connaissance des relations de Girard et des chefs de la Société anglicane? Quoi qu'il en soit, Mgr Jenny continuait à se montrer bienveillant pour l'école et témoignait même une sollicitude empressée pour l'enseignement mutuel. De ses entretiens avec le père Girard et par ce qu'il en avait vu lui-même, Mgr Jenny avait acquis la conviction que la propagation de la méthode d'instruction ne pouvait qu'être extrêmement avantageuse aux écoles de la campagne; ce prélat rédigea un projet de règlement pour les écoles rurales et où il recommandait l'enseignement mutuel en ces termes: On se servira de la *méthode lancastrienne*. Le père Girard, auquel Mgr Jenny communiqua son projet, ne trouvant pas l'expression exacte, la remplaça par celle plus générale d'enseignement mutuel.

Le projet épiscopal fut envoyé au Conseil d'État avec une lettre où sa Grandeur manifestait les intentions les plus conciliantes et le désir de travailler de concert avec Son Excellence l'avoyer et les honorés seigneurs du Conseil d'État à l'éducation des générations naissantes, qu'il considérait comme un *Devoir* plutôt que comme un *Droit* de l'État et de l'Église.

Mais en même temps qu'il reconnaissait les droits de l'État et rendait, suivant son expression, à César ce qui est à César, il n'avait garde d'oublier ceux de l'Église et revendiquait comme tel ce *fameux Droit de Placet* que le Conseil d'éducation du régime helvétique avait formellement dénié à trois reprises à ses prédécesseurs. Il réclamait de plus l'approbation des livres destinés à la jeunesse, le droit de régler seul tout ce qui concernait l'enseignement religieux

dans les écoles et la surveillance de ces dernières par les révérends curés.

« Cette surveillance, disait Monseigneur, n'exclut pas celle des autorités civiles. En plaçant les écoles sous une double inspection, l'une ecclésiastique, l'autre civile, nous les avons soumises à un contrôle qui peut nous en garantir l'existence et la prospérité.....: L'Église ne le ferait bien qu'à demi sans le concours de l'État, mais l'État n'atteindrait qu'imparfaitement ses vues sans le concours de l'Église. »

Les droits du clergé bien établis, l'évêque ne faisait nulle difficulté de louer et de recommander les méthodes perfectionnées.

« Les méthodes, disait la lettre épiscopale, nous n'avons pas besoin d'aller les chercher bien loin, puisqu'elles se trouvent établies dans quelques-unes de nos écoles et que nous avons la satisfaction de les voir en pleine activité. Nous recommandons l'enseignement mutuel comme forme générale des exercices. »

Suivait un panégyrique complet, au point de vue éducatif et moral, de l'enseignement mutuel dont le chef du diocèse proclamait la supériorité sur la méthode ancienne.

« Au reste, ajoutait la lettre épiscopale, l'accueil favorable que le saint-père vient de lui faire dans ses États a dû nous fortifier dans l'opinion que nous avons conçue[1]. »

Un dernier et précieux avantage de l'enseignement mutuel signalé par Mgr Jenny était celui de transformer l'école de l'enfance en une pépinière de maîtres, sans préjudice toutefois d'une école normale. Le prélat recommandait la création d'un établissement de ce genre, qu'il exprimait le désir de voir placer à la campagne, tant au point de vue de

[1] Lettre de l'évêque à l'avoyer et au Conseil d'État, 27 juillet 1817.

l'économie que par rapport aux besoins intellectuels et moraux des communes rurales.

A ce dernier trait ainsi qu'en plusieurs endroits de la lettre épiscopale, il est aisé de reconnaître l'influence des idées et les expressions mêmes du père Girard, dont l'évêque voyait en beau tout ce qu'il faisait, de même que le moine cordelier, heureux de l'approbation de son supérieur, était disposé favorablement pour toutes les prétentions qu'il avait combattues autrefois, ainsi le *Placet* et le contrôle des livres.

« Ces deux documents, dit le père Girard dans ses *Souvenirs*, attestent que le prélat portait dans son cœur en 1817 la volonté d'améliorer les écoles et de le faire en accord avec l'autorité publique. Le principe de l'entente offert par l'Église et accepté par l'État pouvait s'étendre à toute autre chose et était fécond en conséquences édifiantes et utiles pour toute espèce d'objets où l'État et l'Église ne viennent que trop souvent se heurter. O concordat du sacerdoce et de l'empire, qu'êtes-vous devenu depuis lors[1] ? »

Quant aux revendications épiscopales, l'auteur des *Souvenirs* cherche à les expliquer par le fait qu'elles ne constituaient rien de bien nouveau et ne faisaient guère que reproduire *les droits exercés par le clergé* jusqu'à la Révolution; « les droits de l'État, ajoute-t-il, n'en étaient pas moins proclamés et reconnus par l'évêque. »

Malheureusement (au dire toujours de l'auteur des *Souvenirs*), le Conseil d'éducation ne sut pas profiter des bonnes dispositions du prélat et laissa échapper l'occasion favorable de s'entendre avec lui. Quand, deux ans plus tard, Mgr Jenny se décida à publier le règlement des écoles primaires, la bonne harmonie ne régnait plus entre les deux autorités.

Au commencement de l'automne 1817 rien ne pouvait faire

[1] *Souvenirs*, V^e^ partie.

pressentir une scission ouverte entre l'État et l'Eglise sur le terrain de l'école. La distribution des prix du 3 septembre était honorée de nouveau de la présence de l'avoyer régnant Werro, et du chef du diocèse. Le discours d'usage prononcé par le préfet de l'école respirait la joie extraordinaire que lui causait l'union apparente du sacerdoce et de la magistrature.

Le discours de 1817, le premier qui ait reçu les honneurs de l'impression, renfermait deux parties distinctes, savoir: une apologie de l'enseignement religieux de l'école et l'éloge de l'enseignement mutuel ou plutôt des moniteurs, « ces modèles placés à la tête de chaque division ».

On avait répandu le bruit dans le public que l'école faisait trop peu pour l'instruction religieuse et le préfet de l'école réfutait cette insinuation.

« Pour toute instruction religieuse, disait-il, nous n'avons trouvé à l'école il y a treize ans que ces éléments de religion qu'expliquait aux jours saints un étudiant du collège. Nous y avons tout de suite ajouté un extrait de l'histoire sainte, puis la vie de notre divin Maître en détail. Par là, l'instruction religieuse a été assise sur sa base légitime qui est l'histoire ; elle s'est rapprochée de la faible conception de l'enfant qui ne goûte guère nos généralités et nos abstractions et qui veut tout voir, tout toucher, même son Dieu..... En familiarisant nos enfants avec la vie du Sauveur, nous avons mis devant leurs yeux le plus beau et le plus touchant modèle, celui qui est descendu du ciel pour instruire les hommes, les fortifier, les gagner au bien. Un exemple pareil est plus fort que toutes nos doctrines, tous nos discours, toute notre éloquence.

« Nous en étions là l'année dernière. Dans celle-ci, nous avons fait davantage. Un recueil des paroles de notre divin Maître, rédigé par ordre de matière, a été mis entre les mains de nos élèves les plus avancés et confié à leur mémoire. Ce sont des maximes que nous pensons donner comme une règle de vie. »

Pendant le cours de cette année 1817, la construction de la nouvelle maison d'école avait fait des progrès assez rapides pour qu'on pût en utiliser la grande salle du rez-de-chaussée pour certains cours, le catéchisme entre autres, que le père Girard faisait à toute l'école réunie et auquel beaucoup de parents se faisaient un plaisir d'assister.

Le vœu qu'avait exprimé, le jour de la distribution des prix, le père Girard de voir l'enseignement mutuel se répandre davantage dans le canton, et auquel avait paru pleinement s'associer Mgr Jenny dans sa réponse à l'allocution du chef de l'école, avait porté ses fruits. Au commencement de l'année 1818 le Grand-Conseil adopta la loi qui réglait les attributions du Conseil d'éducation et dont l'organisation définitive devait assurer son droit et son influence sur tout le territoire dans le sens des idées et des méthodes du père Girard. La minorité considérable opposée à la loi (30 contre 60) prouve cependant que la présence de l'évêque à la distribution des prix n'avait pas fait disparaître l'opposition à l'organisation nouvelle.

Cette année 1818 néanmoins commençait sous les plus heureux auspices pour l'école. En février, elle eut la visite d'un Russe de qualité et de talent, le baron de Strandmann, que l'empereur Alexandre avait envoyé en Angleterre et en France pour y étudier la méthode mutuelle. Il avait avec lui quatre élèves distingués de l'Institut pédagogique de Saint-Pétersbourg.

Lorsqu'ils arrivèrent à Fribourg, ils avaient déjà visité toutes les écoles principales du système de Bell et de Lancaster dans la Grande-Bretagne et comptaient ne faire qu'un court séjour à Fribourg pour se rendre en France. Mais l'impression que produisirent sur ces étrangers l'école de Fribourg et son vaillant chef fut telle qu'ils résolurent d'y rester assez longtemps pour étudier en détail ce qu'ils avaient sous

les yeux et copier les cahiers qui servaient à l'enseignement des moniteurs. Une lettre du baron de Strandmann écrite en anglais au docteur Bell et que ce dernier a reproduite en appendice de l'ouvrage intitulé: *The Wrongs of the Children*, nous fait connaître l'opinion de cet homme de mérite :

« Je vous remercie des marques flatteuses d'intérêt que vous avez prodiguées à moi et aux quatre jeunes Russes placés sous ma tutelle pendant notre séjour en Angleterre. Je vous transmets en même temps l'incluse du père Girard et je pense remplir un devoir en payant un tribut d'admiration à l'homme éminent dont le génie a été heureusement employé à donner un nouvel essor, un nouvel éclat à votre admirable découverte, que personne n'a appréciée davantage que votre excellent ami. Son école compte 27 divisions ou cours qui excitent l'admiration de tous ceux qui les parcourent. »

La lettre du père Girard, à laquelle Strandmann fait allusion, a également paru dans le même ouvrage, mais cette fois en original et dans cette langue latine dont faisait usage ce religieux dans sa correspondance avec le docteur Bell et la Société britannique. Après quelques paroles affectueuses pour le docteur Bell, son émule de Suisse donnait quelques détails sur son école et ses travaux :

« J'ai, conformément à votre conseil, étendu le cercle de mon enseignement au-delà des limites de l'école populaire et je m'en suis servi moi-même avec des fils de famille dont l'éducation demande plus de soins. Mais c'est la même méthode, car elle s'applique à toutes les branches.

« Grâce à l'appui du gouvernement et du révérendissime évêque, nous sommes à la veille de voir l'enseignement mutuel étendu à tout le canton. Hors du canton, je vous ai parlé de Neuchâtel et de Berne. Soleure et Lucerne suivront leur exemple. Je vous prie, mon excellent maître, de faire part en temps opportun de ma reconnaissance et de mon respect à la Société nationale. »

Aux visiteurs sérieux de l'école de Fribourg continuait à se mêler le flot de ces curieux qu'attire la renommée et qui vont voir une école comme on va voir une cascade, un glacier ou un jardin zoologique. C'est dans cette classe sans doute qu'il faut ranger un prince de Naples et d'autres grands seigneurs qui vinrent visiter l'école pendant l'été de 1818. Il faut faire une exception pour le grand-duc de Mecklembourg-Strélitz, dont l'intérêt pour l'école se manifesta en plaçant sous la direction du père Girard un orphelin nommé Perreti qu'il avait recueilli sur le Simplon et qui dès l'année suivante prenait rang parmi les meilleurs élèves[1].

Ces apparitions fugitives s'effacent devant une liaison chère à Girard et autrement féconde pour la cause sacrée de l'éducation publique ; c'est celle qu'il contractait avec le pasteur genevois, François Naville, l'un des plus beaux talents et des plus grands cœurs de la cité de Rousseau. François Naville, alors pasteur à Vernier et qui devait marquer plus tard à la fois comme éducateur, économiste et écrivain philosophique, n'était encore connu en 1818 que par le dévouement extraordinaire avec lequel cet homme généreux s'était consacré au soulagement du pauvre peuple catholique de la Savoie pendant la cruelle année de cherté 1817. C'était aussi par amour pour ses semblables que, sur le conseil d'un ami, M. Ramus, pasteur à Plainpalais, il s'était voué à l'enseignement et avait fondé une maison d'éducation à Vernier, en y introduisant l'enseignement mutuel. Venu à Fribourg en société d'autres Genevois pour voir l'école dont on disait tant de merveilles, il s'y était pris pour Girard d'une estime et d'une affection qui devaient aller croissant et ne s'éteindre qu'avec la vie.

[1] Notes manuscrites de M. Passali, l'un des élèves et des moniteurs généraux de l'école du père Girard, plus tard professeur d'italien à l'école cantonale de Fribourg.

« Je ne passe pas une heure avec Girard sans recueillir quelque chose et sans en sortir animé d'un désir plus vif de contribuer pour ma part à élever une génération instruite et vertueuse. »

L'enthousiasme de Naville gagnait le pasteur Ramus qui allait à son tour à Fribourg, où nous le trouvons copiant les cahiers de l'école à l'instar des élèves russes du baron de Strandmann.

Girard faisait à la même époque la connaissance de Pyrame de Candolle, le grand naturaliste genevois, et de César Malan, connu dans le monde religieux par le rôle actif qu'il a joué dans ce qu'on appelle le réveil de 1820. Quelque distance qui sépare au point de vue social ou religieux ces fervents amis de l'instruction et le moine philosophe de Fribourg, le trait d'union se trouvait dans leur amour commun pour l'enfance et pour l'Évangile.

Un autre Genevois illustre qui était entré en relations avec le père Girard était Charles Pictet de Rochemont, cet homme d'État et polygraphe si connu en littérature pour avoir fondé avec son frère Auguste la *Bibliothèque britannique* (Revue universelle), en agriculture par les diverses améliorations qu'il a introduites, la culture de la pomme de terre entre autres et l'élevage des moutons, et en politique par son rôle au congrès de Paris où il représentait la Diète helvétique qui, par décret du 18 juillet 1815, déclara qu'il avait bien mérité de la Confédération. En éducation, Charles Pictet s'était fait également remarquer par sa traduction des livres instructifs de Miss Edgeworth et ses articles sur les établissements de Fellenberg à Hoffwyl. C'était encore dans l'intérêt de la jeune génération que Charles Pictet avait visité la colonie de New-Lanark en Écosse, fondée par le fameux philosophe socialiste Robert Owen, que certains égarements de doctrine n'empêchaient

pas d'être un vrai philanthrope, admirable de dévouement pour le bonheur de ses semblables. L'éducation des enfants se faisait à New-Lanark sans le stimulant des récompenses ni la crainte des châtiments corporels; ces moyens de discipline étaient bannis du système d'Owen. Pictet ayant proposé à ce dernier de faire avec lui un voyage sur le continent, où il conférerait de la chose avec les pédagogues contemporains les plus en vue: Pestalozzi, Girard, Fellenberg, le philosophe anglais avait accepté l'offre et de Paris, où ils s'étaient rendus d'abord, les deux voyageurs se transportèrent directement à Fribourg, où ils se mirent immédiatement en rapport avec le chef de l'école française. Malheureusement ni Girard, ni Owen, ni Pictet ne nous ont laissé de détails sur cette entrevue, ni sur la discussion qui s'engagea dans la cellule du moine fribourgeois [1].

De toutes les visites reçues en 1818, aucune, sans excepter celle d'Owen, ne devait plus réjouir le chef de l'école de Fribourg que celle qu'il reçut en juillet et dont le récit nous a été tracé par un témoin, M. Kuenlin, le secrétaire de la Chambre des écoles.

« Pestalozzi arriva à Fribourg le 6 juillet et passa une journée entière à visiter les classes. Les élèves poursuivaient leur travail avec la plus grande liberté d'esprit. Le patriarche d'Yverdon examina tout avec l'œil du connaisseur et fut très réjoui de la marche de cet établissement seul en son genre. Il en exprima à plusieurs reprises son admiration en termes très élogieux pour le

[1] Our first visit in Switzerland was to the good father Girard at Fribourg in mai 1818. And greatly pleased and gratified we were to see what this truly good, most desinterested and so large a school of poor children had done for them and was actively doing; our views were naturally made known for our mutual benefit and advantage and these friendly impressions of the good father Girard will have never been effaced. — Lettre de Robert Owen à Alexandre Daguet. Sevenoks Park, England, january 1858.

fondateur. Un jeune homme de la quatrième classe, âgé de 14 ans, complimenta Pestalozzi et lui parla à peu près en ces termes : Sois le bienvenu dans ces classes, père des enfants, toi qui as voué ta vie à l'éducation de la jeunesse. Nos cœurs sont à toi, mais ta vraie récompense est au ciel. — Pestalozzi prit à son tour la parole pour remercier l'élève. Aucun œil ne resta sec, dit un autre témoin, lorsque Pestalozzi répondait, dans l'effusion de son cœur, à la touchante harangue du jeune Maurice de Techtermann, le neveu de l'avoyer de ce nom, et qu'il donna sa bénédiction à l'école [1]. »

Un second témoin de la visite de Pestalozzi, M. Passali, alors moniteur de la 6e classe, a également consigné dans ses notes inédites le souvenir de cet événement :

« Quel air de bonté, de bienveillance et de satisfaction était répandu sur toute la personne de cet ami septuagénaire de l'enfance ! Que son digne émule se trouvait heureux et fier de le voir au milieu de sa nombreuse famille et d'obtenir l'approbation d'un si grand maître !

« C'est ainsi que le patriarche des éducateurs vint rendre hommage à celui qui, à son exemple, avait su donner à l'étude tant d'attrait et de charme [2]. »

Pestalozzi était arrivé à Fribourg avec de grandes préventions contre l'enseignement mutuel et dans l'intention bien arrêtée d'en dire son sentiment bien net à son émule et disciple. Mais après avoir vu la marche de l'école, la critique fit place à l'enthousiasme.

« Votre Girard, dit-il à l'archidiacre Fontaine, qui l'accompagnait dans sa visite, votre Girard fait de l'or avec de la boue [3]. »

[1] Tillier, *Geschichte der Schweiz zur Zeit der Restauration*, III, 89.

[2] Passali, *Notes inédites*.

[3] *Observations du chanoine Fontaine à Mgr l'évêque de Lausanne*, 27 mars 1827.

Dans un de ces écrits postérieurs, Girard lui-même nous a conservé un autre mot de Pestalozzi pendant la mémorable journée que ce grand pédagogue passa à l'école :

« Eh bien ! Père, vous voyez ici mise en pratique cette progression tant recommandée dans vos livres. — Chut ! répondit le vieillard, l'idée m'en est venue aussitôt que j'eus pénétré dans vos classes. C'est la première fois que je vois cela. Il faudra que j'examine cela de plus près [1]. »

La visite de Pestalozzi et l'approbation donnée par l'illustre vieillard à la méthode mutuelle étaient propres à donner un nouveau relief à l'école française de Fribourg. Les examens de Pâques attirèrent une grande foule d'auditeurs, parmi lesquels le premier pasteur du diocèse, et ce prélat aurait été si charmé de ce qu'il avait entendu que, si l'on en croit un document officiel, le prélat aurait levé les mains au ciel en s'écriant :

« Oh ! quel contentement j'éprouve de voir les enfants si bien instruits dans la religion [2]. »

Le jour de la distribution des prix à l'école des filles, le 3 septembre, l'enthousiasme du prélat se manifestait encore sous une forme non moins explicite. Il annonçait que, grâce à la libéralité d'une personne qui ne voulait pas être nommée, il remettrait à chacune des jeunes personnes qui lui seraient désignées comme les plus sages et les plus appliquées la somme de 8 francs avec un livre et une rose.

Quelques jours après, le 9 septembre, la cérémonie des prix avait lieu selon l'usage, mais avec une pompe inusitée, à l'église des Cordeliers où la jeunesse française se rendait en

[1] *Neue Verhandlungen der Schweizerischen gemeinnützigen Gesellschaft*. 1826, Orell und Füssli, p. XI.

[2] Le Conseil communal au père Girard, 18 avril 1823.

cortège, musique en tête avec un joli drapeau bleu, don de quelques amis de l'école et sur lequel on lisait ces mots latins : *spei publicæ* (à l'espoir de la patrie). Les autorités au grand complet formaient un hémicycle dans le chœur de l'église. L'avoyer Werro et l'évêque Jenny occupaient les fauteuils d'honneur et avaient à leurs côtés le syndic de la ville qui était l'ancien directeur helvétique, et le préfet du district Rodolphe Weck, alors un des grands admirateurs de Girard. A droite étaient disposés sur une ligne les membres du Conseil communal ; à gauche figuraient ceux de la Chambre des écoles et des scholarques, présidés par le chanoine Fontaine. Les cinq collaborateurs du père Girard avaient pris place derrière une table. Le préfet de l'école se tenait debout sur l'estrade, d'où il surveillait la cérémonie et devait prononcer le discours d'usage. Derrière les magistrats, des places réservées étaient occupées par les étrangers, venus d'Yverdon entre autres, pour jouir de la fête scolaire. Les parents des élèves et le public remplissaient les deux côtés de la nef de la belle et vaste église.

Tout à coup il se fit un profond silence, et l'école tout entière, qui se composait cette année de 277 élèves[1], entonna l'hymne composée pour la circonstance.

Le chant fini, le préfet des écoles prit la parole, s'attachant de nouveau à réfuter les accusations dont l'école continuait à être l'objet en dépit de la faveur de l'évêché et de la magistrature.

« Nous savons, disait le père Girard, qu'on continue à nous accuser de pousser trop loin l'instruction de la jeunesse. On craint

[1] Ces élèves étaient répartis comme suit :

1re	classe	144
2e	»	82
3e	»	49
4e	»	32

que l'équilibre ne soit détruit entre les classes, que la classe laborieuse ne disparaisse et qu'il en résulte le bouleversement de la société civile. Aveugle et ridicule effroi!

« Depuis 1804, l'école s'est renouvelée bien des fois. Avez-vous remarqué quelques changements dans les relations sociales, si ce n'est qu'un grand nombre de nos élèves ont démontré qu'ils avaient reçu, avec de bons principes, plus d'aptitude au travail et d'amour pour l'ordre? Parce que nous ennoblissons l'art d'enseigner, comment a-t-on pu nous taxer de perturbateurs de l'État? Non, Messieurs, nous aimons la patrie et nous croyons comprendre cet amour mieux que ceux qui se font les panégyristes de l'ignorance. »

Un passage de ce discours arracha des larmes aux assistants et on entendit même des parents sangloter dans la foule à la pensée que le père de l'école pourrait être arraché à ses enfants. C'est lorsque Girard, comme pour répondre à la pensée secrète de ses ennemis, renouvela d'une voix émue et forte en même temps son solennel engagement de vieillir auprès de son école.

« Oui, mes enfants, j'ai promis de vieillir auprès de vous et à votre service. J'espère que le Seigneur, qui est le maître de tout, me fera la grâce que j'implore de lui. Vous le prierez aussi de me l'accorder, je le sais et vos parents avec moi.

« On a pensé que je portais secrètement mes vues vers une instruction plus relevée ; hélas, je croirais descendre en quittant mes jeunes amis. Le poste que la divine providence toute seule m'a donné est à mes yeux le plus beau de tous.

« La cause de l'éducation, Messieurs, triomphe partout. Instruite par de longues et terribles leçons, l'Europe chrétienne a enfin compris que l'homme n'est bon que pour autant que l'enfant a été scrupuleusement soigné ; elle a enfin compris qne son salut est dans les saintes vérités de l'Évangile bien senties et bien pratiquées ; elle a compris que pour sentir et pratiquer ce qu'il y a de plus beau, de plus grand et de plus sublime, il faut de l'ouverture dans l'esprit, de l'espace dans le cœur, et que c'est dès la plus tendre

enfance qu'il faut élargir l'esprit et le cœur de l'homme, sous peine de n'y réussir jamais. Voilà ce que les princes et les peuples du continent croient en masse. Aussi, les voyez-vous se mouvoir sur le globe avec un saint empressement? Le Russe, le Polonais et le Grec se portent vers l'occident pour demander ce que l'on fait pour l'instruction de la jeunesse là où le soleil darde ses derniers rayons. L'Anglais sort de son île, avide de recueillir sur la terre ferme quelques nouvelles ressources pour sa chère jeunesse; le Français passe la mer, animé du même désir; il compare les écoles britanniques avec les écoles nationales pour composer son système amélioré. De retour sur le continent, il contemple avec satisfaction les modestes et touchantes institutions de la Hollande, les plus anciennes de toutes, et remonte le Rhin pour visiter la pensive Germanie. Nos Alpes sont comme le rendez-vous des voyageurs. Célèbre par deux grands noms, Pestalozzi et Fellenberg, notre Helvétie est regardée comme une terre classique de l'éducation; et cette gloire n'est pas la moins belle, elle est bien sûrement la plus solide.»

Après l'exécution d'un morceau de musique, le père Girard procéda à la distribution des prix aux moniteurs les plus capables en leur adressant quelques paroles sur leur belle mission.

Les lauréats de l'ordre des moniteurs étaient au nombre de onze et plusieurs ont réalisé les espérances que donnaient leurs talents précoces dans l'enseignement. L'un d'eux fit le compliment d'usage. Il lui fut répondu par l'avoyer et le préfet. Après quoi un nouveau chant se fit entendre et la foule s'écoula, mais non avec la joie qu'elle montrait d'ordinaire, le cœur, au contraire, plein d'impressions pénibles et de pressentiments fâcheux. C'est que le rétablissement des Jésuites, si souvent projeté par leurs amis, occupait tous les esprits et devait être quelques jours après l'objet d'un vote du Grand-Conseil; les amis de l'école avaient raison d'en appréhender les conséquences pour la conservation d'une

école qu'ils envisageaient comme le plus bel ornement de leur pays tant au point de vue religieux que pour le développement intellectuel.

«Cette sublime tendance, disaient le chanoine Fontaine et le secrétaire Kuenlin dans le rapport de 1818, est même ce qui distingue cet établissement. C'est le jugement que nous avons nous-mêmes entendu énoncer aux hommes les plus distingués, Suisses, Allemands, Français, Russes, Polonais, Grecs même. Depuis Pâques jusqu'à la distribution des prix il ne s'est pas passé de jour où l'école n'ait été visitée par des étrangers de distinction et de toute condition, princes et particuliers. Le père Girard est le seul qui la trouve encore susceptible de perfectionnement.»

CHAPITRE IX

Rappel des Jésuites et luttes parlementaires à ce sujet. — Nouvelles dénonciations contre Girard. — Progrès de ses idées éducatives en Suisse et en Italie (1818-1823).

Départ du nonce Testaferrata pour Rome. Girard y est accusé d'enseigner la philosophie de Kant de vive voix et d'écrire contre le Saint-Siège (mai-juin). — Mémoire justificatif de ce religieux (juillet). — Il est déposé de ses fonctions de Visiteur, puis rétabli par le nonce Zéno. — Alliance des Ultras de la sacristie avec ceux du gouvernement contre l'école mutuelle. — Fluctuations de Mgr Jenny. Pression exercée sur ce prélat par son chancelier Wully. — Rétablissement de la fête fratricide de Villmergen et réception des Rédemptoristes (janvier 1818). — Motion pour le rappel des Jésuites présentée au Grand-Conseil (11 juin 1818); elle est appuyée par l'Évêché (17 juin). — Opposition au Conseil d'État. — Le Conseil secret de Berne déconseille l'admission. Manœuvres contraires de Ch. A. de Haller. — Bataille parlementaire. L'appel est voté (16 septembre). — Protestation officielle de six conseillers d'État (8 octobre). — Les Jésuites reprennent possession du collège Saint-Michel (13 octobre). — Appréhensions des amis du progrès. — Girard publie une nouvelle apologie de l'enseignement mutuel. — Manifestations sympathiques des autorités communales et des pères de famille. — Visiteurs de l'école de Fribourg en 1818 (Simond, Bagutti, Du Hamel). — Marques de sympathie des professeurs d'Yverdon. — Stapfer, l'ancien ministre helvétique à Paris, offre une place au père Girard (19 janvier 1819). — Refus de ce dernier. — Nouveaux progrès de l'enseignement girardique dans le canton et au dehors. — Lettre de Fontaine à Wessenberg sur les tribulations du père Girard. — Adresse des Fribourgeois en séjour à Vienne (mai 1819). — Inauguration de la nouvelle maison d'école (30 juin). — Girard visite l'école mutuelle de Berne (octobre). — Discours annuel de Girard où il réfute le reproche de favoriser le déclassement social et le renvoie aux fruits secs au collège Saint-Michel (septembre). — Raoul Rochette et le duc Victor de Broglie à Fribourg. — Retraite des Augustins de

l'enseignement et fusion des écoles allemandes et françaises. — Souscripteurs fribourgeois aux œuvres de Pestalozzi. — Composition de nouveaux ouvrages élémentaires et de la grammaire des campagnes avec la collaboration de Romain Werro. — Girardines à Berne et à Fribourg. — Relations avec les Lombards et les Toscans (Frédérico Confalonieri, le martyr du Spielberg, Ridolfi, les Scolopii). — Séjour de Girard à Vernier. — La marquise de Pastoret. — L'évêque refuse son approbation et même le simple permis d'imprimer à la grammaire des campagnes. — Rôle du général Gady, de Ch. de Haller et du chevalier d'Olry. — Girard soumet son livre au jugement de plusieurs évêques étrangers. Accueil fait par ces prélats à l'ouvrage. — On suscite de nouveaux détracteurs à l'école de Girard (janv., fév. 1821). — Réélection du Conseil d'Éducation favorable à l'école (juin 1821). — Discours de Girard de 1821. — Girard correspond avec Naville sur le bonheur (février 1822). — Invité à transporter la distribution des prix de l'église des Cordeliers dans une salle d'école, le préfet des Écoles s'y refuse (27 août). — Cours normal donné aux instituteurs (sept., oct. 1822). — L'Obélisque de Morat. — Visiteurs de l'École en 1822 (le duc Decazes, le quaker William Allen).

On se rappelle la façon mystérieuse dont s'était terminée en 1815 la persécution dirigée à Rome contre le père Girard, et le mot du général de l'Ordre annonçant qu'on laissait tomber l'affaire : *Jam causa finita est.* Les ennemis de Girard étant arrivés à leur fin, qui était d'écarter ce religieux du siège épiscopal, n'avaient pas jugé à propos de continuer la guerre pour le moment.

Parmi ces adversaires, l'un des plus redoutables était toujours le nonce Testaferrata. Ce prélat était parti au commencement de mai 1816 pour occuper à Rome les fonctions de secrétaire de la congrégation des évêques réguliers et se trouvait compris parmi les huit cardinaux que le pape Pie VII avait réservés *in petto* dans le grand Consistoire du 8 mars 1816.

Mais à peine le futur cardinal était-il installé à Rome que la persécution contre le père Girard se rallumait de plus belle sans égard à la qualité de supérieur majeur ou de visiteur et commissaire général de son Ordre en Suisse, dont il

avait été revêtu par le libre choix de ses confrères et avec l'approbation du général des Franciscains résidant à Rome.

Les nouvelles accusations portées contre le provincial des Cordeliers avaient subi une curieuse modification; on l'avait accusé précédemment d'enseigner le kantisme *par écrit*. Maintenant on l'accusait d'enseigner cette doctrine de *vive voix* à ses confrères. L'avis de cette nouvelle plainte lui parvint pendant les premiers jours de juin 1816 et portait la date du 30 mai.

C'était, comme toujours, le général de son Ordre, le révérendissime de Bonis qui servait d'intermédiaire et demandait compte à son subordonné de ses faits et gestes. Mais comme toujours aussi, c'était sur un ton de bonté paternelle, sans cacher l'expression de douleur et d'effroi que lui causait la dénonciation nouvelle.

« Hélas, écrivait-il en latin, que d'accusations perverses sont parvenues ces jours à Son Éminence cardinal Consalvi, secrétaire d'État de N. S. P. Pie VII, contre votre Révérence! Je me bornerai à vous en citer deux; à savoir: 1° que votre Paternité enseigne, çà et là, non par écrit, mais de vive voix, les pernicieuses doctrines de Kant, et 2° que votre Révérence a fait insérer dans les journaux de Suisse et d'Allemagne des articles injurieux pour l'honneur du Saint-Siège. Vous m'avez envoyé dernièrement un mémoire justificatif pour le cardinal di Pietro. Mais voici des accusations nouvelles. Comment y répondrai-je? Quoi qu'il en soit, je vous prie et conjure de faire l'aveu de ce qu'il pourrait y avoir de fondé dans ces accusations, afin que je ne sois pas surpris en mensonge auprès de Son Éminence Consalvi, homme d'une grande considération, et afin que le jour se fasse. Si les accusations sont fausses, la fausseté devrait autant que possible être constatée par des documents authentiques. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, elles devaient êtres vraies, il faudra chercher à réparer le mal commis. Ce n'est point ici un juge parlant à un coupable, c'est un père parlant à son fils. En attendant, je fais des vœux pour votre chère santé et je vous prie d'adresser pour moi vos incessantes prières au Dieu tout-puissant et très bon[1]. »

Les nouvelles de Rome indignèrent le père Girard sans le surprendre extrêmement. Avec Tacite, il pensait *qu'il est humain de haïr celui qu'on a blessé*. Mais il regretta d'autant plus vivement alors que le général n'eût pas donné suite à l'affaire précédente et lui eût ordonné de garder par devers lui les documents propres à établir son innocence. Mais à quoi bon les regrets, les récriminations? Dans l'intérêt de ses frères, plus encore que dans le sien propre, le père Grégoire jugea qu'il fallait se résoudre à faire face à l'ennemi, et, armé de toutes pièces, combattre ces invisibles et lâches accusateurs sur le terrain qu'il leur avait plu de choisir.

« Celui qui n'y a pas passé, écrivait le père Grégoire, ne sait pas ce qu'il y a d'amer dans la tâche de l'homme réduit à se justifier contre des accusations de ce genre. »

Il se mit à l'œuvre, le cœur serré, mais fort de la conscience de son bon droit. Dans un nouveau et long mémoire apologétique de six pages in-folio, il s'attacha d'abord à faire ressortir la marche insolite et tortueuse de l'accusation qui, après avoir, dans le principe, englobé tous ses frères de Suisse et d'Allemagne en général, finissait par s'en prendre à lui seul, et qui, après s'être attaqué d'abord à ses écrits, comme corps essentiel de délit, se rabattait maintenant sur ses paroles, comme entachées soi-disant de kantisme. Il montrait ses écrits philosophiques sortis blancs comme neige de l'examen de trois facultés de théologie, et le sommaire imprimé de ses thèses, honoré des suffrages d'hommes

[1] Le général des Franciscains, de Bonis, au père Girard, visiteur-commissaire général; 30 mai 1816.

compétents, désireux de les voir livrés à l'impression dans l'intérêt de la religion qu'on l'accusait de compromettre.

Visant le fond de l'accusation elle-même, le père Girard demandait à connaître les doctrines pernicieuses dont la propagation lui était imputée à crime, et, tombant sur le dénonciateur lui-même, il taxait d'imposteur, quels que fussent son rang et sa dignité, celui qui s'était permis de lui imprimer ce stigmate.

« Votre révérendissime Paternité, disait Girard, me remet en mémoire l'épigraphe de mes thèses imprimées : Si j'ai mal parlé, fais-moi voir ce que j'ai dit de mal; si j'ai bien parlé, pourquoi me frappes-tu ?

« Cette épigraphe a été envisagée, dites-vous, comme une provocation publique. Mais quelqu'un qui se sentirait coupable d'avoir propagé çà et là les erreurs dont on l'accuse, aurait-il l'audace de faire une provocation de ce genre, et cela au vu et au su de ceux qui peuvent le juger en vertu de leur office ?

« Si mes écrits ne sont pas répréhensibles, et s'ils méritent des éloges, ce que mes adversaires sont forcés d'avouer, comment expliquent-ils le fait d'un homme qui écrirait des choses saines et en débiterait d'autres mauvaises, qui réfuterait par écrit les erreurs de Kant et les propagerait ensuite sous le couvert de ses entretiens? Depuis vingt ans, je remplis les fonctions sacerdotales; ne me bornant pas à célébrer les saints mystères, mais prêchant à la ville et à la campagne. Placé d'abord à Berne en qualité de curé et de vicaire général, je suis depuis douze ans à la tête d'une école publique et je fais le catéchisme à trois cents enfants. Si je suis réellement coupable de la propagation de fausses doctrines, comment se fait-il que quatre évêques successifs m'aient laissé impunément répandre ces erreurs sous leurs yeux?

« Je crains ici de blesser ma modestie, mais je m'y vois contraint par la nécessité. Cette religion dans laquelle je suis né et dont j'ai été imbu dès mes plus tendres années, je l'ai représentée hautement et honorablement à Berne auprès du gouvernement helvétique,

non seulement au milieu des réformés, mais encore de ceux pour qui la loi du Christ était scandale ou folie. Dans un temps désastreux pour la foi et de triomphe pour l'impiété, j'ai combattu au premier rang pour l'Église du Christ. Abandonné à mes propres forces, je lui ai conquis une nouvelle province, ce qui est connu du Saint-Siège, ou a dû au moins être porté à sa connaissance. Ce sont là, pourtant, des témoignages irrécusables de ma foi, que l'envie ne peut pas m'enlever, quelque intérêt qu'elle ait à les soustraire aux regards. Et c'est là la récompense que je reçois de l'Église ! »

Abordant ensuite le premier chef d'accusation relatif au kantisme, il signale, comme il l'avait déjà fait précédemment, l'incompétence des accusateurs,

« hommes qui n'entendent rien aux matières philosophiques, qui n'ont jamais lu une page de Kant et ne savent pas même que ce philosophe a gravement disserté sur Dieu, la Vertu, l'Immortalité de l'âme, mais que sa philosophie a fait son temps et a été remplacée par d'autres; qu'elle est d'ailleurs d'une nature trop subtile et trop abstraite pour être ainsi répandue çà et là, même parmi le commun des hommes instruits. »

Concernant le second chef d'accusation qui avait trait à l'insertion d'articles injurieux pour le Saint-Siège dans les feuilles publiques, Girard protestait contre toute participation à ces publications. Il déclarait n'avoir écrit que deux articles de journaux et tous deux relatifs à l'instruction publique. Le premier, signé de son auteur, avait rapport à l'établissement de Pestalozzi à Yverdon et avait vu le jour par ordre exprès du landamman de la Suisse; le second regardait la méthode anglaise d'éducation et portait la signature de celui qui lui avait demandé cet article et qui en avait fait la traduction en allemand.

« Je n'ai pas le temps, ajoutait Girard, d'écrire dans les journaux. Je n'ai jamais eu le goût d'attaquer la réputation de per-

sonnē, et encore moins celle du Saint-Siège, que je vénère et que je n'ai pas vu sans regret livré à la risée par les siens propres. Je sais qu'à l'occasion des affaires de Constance, le nonce a été attaqué dans les journaux comme infidèle aux instructions du saint-père. On a pu lire l'accusation portée contre ce prélat par le Chapitre de Constance et le gouvernement de Saint-Gall. Qu'ai-je de commun avec le Chapitre de Constance et le gouvernement de Saint-Gall? Que si on pense que j'ai été offensé par la nonciature, on oublie qu'elle a offensé bien d'autres gens encore plus irritables et plus audacieux que moi, qui ai prouvé que je savais supporter les offenses et non en faire supporter à d'autres.

« Mais je soupçonne qu'il s'agit des articles de journaux qui ont paru l'année dernière à mon sujet. La chose est cependant bien aisée à comprendre. L'évêque étant mort, le bruit se répandit que j'avais été accusé de kantisme à Rome et condamné par le Saint-Siège. Je me tus pour ne pas passer pour un ambitieux déçu. De peur de donner plus de force au bruit public, je dissimulai même à mes confrères les lettres qui contenaient la mercuriale de V. R. P., me bornant à adresser les instructions nécessaires aux supérieurs de nos maisons en Suisse. »

Le père Girard rappelait la demande d'enquête faite à l'évêque diocésain, le refus de ce dernier qui l'avait obligé de recourir aux professeurs de Lucerne et de Soleure, et de leur communiquer la plainte portée contre lui, ce qui jeta dans le domaine de la publicité une affaire qu'il n'aurait pas mieux demandé que de tenir secrète, si Mgr Jenny eût rempli sa promesse ou que la nonciature lui eût permis de la remplir.

« La publication des thèses qu'on me reproche également, poursuivait Girard, était imposée par l'usage et réclamée par le besoin de la légitime défense; elles n'avaient d'ailleurs rien d'offensant. En les adressant aux abbés des monastères de l'Helvétie, je n'ai parlé ni du nonce, ni de la condamnation à Rome. Le nonce, accusé par la presse, garda un silence qui donna raison à celle-ci. Quant à moi qui n'aurais pu parler sans accuser à mon tour, je me tus également.

« Ceux qui me désignent comme l'auteur d'articles de journaux qui les ont froissés feraient bien mieux de se demander si leur opiniâtreté pourrait avoir d'autres conséquences que celles qu'elle a eues. La ridicule accusation de kantisme d'une part, et de l'autre les suffrages de l'opinion publique, prononcée en ma faveur, et qui depuis longtemps leur manquent, voilà plus qu'il n'en faut pour expliquer le blâme qu'a encouru leur conduite. Le plus petit coup d'œil jeté sur les articles de journaux publiés à cette occasion suffit pour démontrer qu'ils ne peuvent dériver d'une source commune, et les inexactitudes dont ils sont émaillés prouvent assez que celui qui était en cause n'a pas rompu le silence. Les personnes de toutes les classes de la société me pressaient de publier mon apologie. Je refusai pour ne pas faire rougir mes accusateurs, ceux-là particulièrement que je croyais plus égarés que coupables. Des personnages marquants dans l'État me conseillaient de recourir au gouvernement, ce que je refusai encore de faire pour ne pas commettre le prince avec l'Église. C'est là ce qu'on appelle mes colères et mes vengeances.

« Je pourrais me faire délivrer des témoignages par la rédaction des journaux. Mais l'homme doit être regardé comme bon jusqu'à preuve du contraire, et c'est à l'accusateur de prouver ses accusations. Au reste, à la façon dont procèdent mes adversaires, ils ne sont jamais dans l'embarras, car, battus d'un côté, ils se retournent d'un autre[1]. »

En terminant son plaidoyer, Girard ne craignait pas de rendre le Saint-Siège attentif aux inconvénients qui pourraient résulter pour sa propre dignité des flétrissures imprimées en son nom à des innocents. « L'époque où nous vivons, remarquait-il, ne souffre point de scandales. » Il témoignait

[1] Mémoire justificatif, écrit en latin, du père Girard, portant la date du 1er juillet 1816.

le désir de voir mettre l'affaire sous les yeux du cardinal Consalvi, dont la pénétration lui était un sûr garant du triomphe de la justice, remerciait le général de la bienveillance paternelle qu'il lui avait témoignée en cette circonstance et l'assurait de sa filiale gratitude.

Par post-scriptum, le provincial des Cordeliers priait son chef de communiquer au cardinal di Piétro les documents annexés à sa lettre, au nombre de 15, et dont il avait pris la précaution de faire constater l'authenticité par le greffier Stöcklin, qualifié de notaire apostolique. Il informait en même temps le général qu'ayant fait part de l'accusation portée contre lui à Rome à l'avoué du couvent des Cordeliers à Fribourg, le conseiller d'État Jean de Montenach, ce dernier lui avait promis d'en écrire au cardinal Consalvi, dont il avait fait, comme nous l'avons dit plus haut, la connaissance au congrès de Vienne l'année précédente.

Montenach, à ce qu'il paraît, n'avait pas jugé à propos d'instruire le père Girard de son entretien de 1815 avec le célèbre secrétaire d'État de Pie VII au congrès de Vienne; autrement ce religieux aurait montré moins de confiance dans les dispositions du cardinal à son égard. La preuve qu'elles n'avaient pas changé, c'est le refus que faisait en février le premier ministre de Pie VII de reconnaître Girard comme supérieur de son Ordre en Suisse. La mesure ne fut cependant pas de longue durée parce que le nouveau nonce Mgr Jéno avait trouvé, si l'on en croit l'auteur des *Souvenirs*, la mesure déplacée et injuste. Mais en même temps, Girard ne le dissimule pas, Jéno faisait tout son possible pour l'engager à quitter Fribourg et à s'établir à Lucerne, en alléguant les intérêts de la famille franciscaine. Ce que le nonce ne pouvait pas dire, c'est qu'on redoutait l'extension de l'activité de Girard à l'enseignement classique et

supérieur, y compris les études théologiques, à laquelle on savait que visait le Conseil d'Éducation nouvellement créé. Il faut entendre là-dessus l'annaliste du collège Saint-Michel:

«Non contents de favoriser hautement le philosophisme moderne et d'autres principes pernicieux à la religion comme les années précédentes, les novateurs poussèrent la hardiesse jusqu'à méditer la fondation de chaires de pestilence pour la propagation des nouvelles doctrines et l'érection d'une académie, à l'instar de celles d'Allemagne, à laquelle on eût donné pour chef Grégoire Girard, homme parfaitement qualifié pour cela, en l'entourant d'auxiliaires choisis de tous les côtés. C'est pour prévenir la réalisation de pareils desseins que des esprits perspicaces et hostiles aux nouveautés résolurent d'unir leurs forces pour provoquer le rétablissement de la Compagnie de Jésus.»

Pendant l'année 1815, les amis des Jésuites en Suisse avaient pu se bercer de l'espoir de leur rétablissement à Soleure. L'avoyer d'Arregger, grand protecteur de la Compagnie, et le Petit-Conseil presque unanime s'étaient mis d'accord là-dessus avec le père Sineo de la Tour, supérieur des Jésuites de Sion. Mais les retards qu'apporta la cour de Rome dans sa réponse au nonce firent manquer le moment propice. Et quand l'affaire revint sur le tapis, pendant l'été de 1816, l'opposition subite des prêtres séculiers qui formaient le personnel enseignant du lycée et leur refus catégorique de se prêter à l'amalgame qu'on leur proposait avec les révérends pères produisirent une telle impression sur le Grand Conseil que cette haute assemblée, dans sa séance du 15 juin 1816, interdit à perpétuité toute proposition nouvelle à ce sujet.

Mais l'échec de Soleure, cet affront subi par la société, l'historien du collège le dit positivement, loin de décourager les Fribourgeois dévoués aux Jésuites, n'avait fait que les animer davantage à la poursuite de leur dessein. L'évêque Jenny

avait été sollicité de rappeler ces religieux par une lettre où le prévôt Göldlin de Lucerne manifestait le dessein de les introduire dans cette ville, lorsque Fribourg aurait pris l'initiative.

« Combien la Compagnie de Jésus, disait Göldlin, n'a-t-elle pas servi à l'exécution des projets de Saint-Charles-Borromée, le modèle des prêtres? Et Canisius, que n'a-t-il pas fait dans votre diocèse? Travaillez à y disposer vos magistrats, comme on l'a fait en Valais. J'ai l'espoir de les introduire dans notre diocèse dont le vôtre sera le modèle et l'initiateur. »

L'intérêt qu'en 1817 Mgr Jenny avait paru prendre à l'école du père Girard et sa sollicitude pour l'enseignement mutuel n'avaient pas laissé de donner un moment de sérieuses inquiétudes aux amis des Jésuites.

« Séduit par l'éclat de la méthode, dit l'annaliste du Collège, le Celsissime (c'est le nom qu'on donne à l'évêque), s'était laissé prendre au piège de l'utilité apparente de la chose. Mais dès qu'il eut reconnu son erreur, il se détourna avec dégoût de la Méthode [1]. »

Pour lui donner ce dégoût, on avait eu soin de placer auprès du prélat, avec le titre inusité jusqu'alors de chancelier, l'ancien secrétaire du nonce, le chanoine Wully, ennemi personnel du savant Cordelier. L'influence exercée par cet ecclésiastique, à l'esprit insinuant et délié, sur l'esprit de l'évêque est mise hors de doute par l'annaliste lui-même.

« C'est M. Wully, chanoine honoraire de Coire, homme d'une piété sincère et distingué par son amour du bien, qui a le plus

[1] Ipse Celsissimus fallaci novæ Methodi splendore captus cum se boni specie deceptum agnovisset protinus resiliit et a novo Methodo abhorruit. *Historia Collegii*, II, 71.

[2] M. Wully, né à Villars-le-terroir dans la partie catholique du canton de Vaud, est mort à Fribourg en 1833.

travaillé à engager le prélat à se dévouer de tout son cœur à l'œuvre du rétablissement de la Compagnie [1].

« Aussi eut-il à subir les outrages accoutumés de toutes les feuilles publiques de Vaud, Genève, Argovie, Zurich, Saint-Gall, Berne, ainsi que de la presse d'Allemagne, de France et d'Italie. »

Mais si, comme le dit encore l'annaliste, une partie de l'aristocratie, c'est-à-dire ce qu'il appelle l'élite du gouvernement, et une grande partie du clergé étaient d'accord à désirer ce rappel, le nouveau secrétaire ne devait pas avoir eu besoin de beaucoup d'efforts pour convaincre Mgr Jenny de l'opportunité de cette mesure. Ce n'est pas que l'annaliste dissimule l'existence d'une vive opposition au sein de la magistrature. Mais ce parti ne se composait selon lui que de philosophes et d'incrédules mêlés aux protestants du district de Morat et dont l'arme favorite était la calomnie.

Rendus prudents par l'échec de Soleure, les amis de la Compagnie, ne voulant pas l'exposer à en subir un nouveau, avaient jugé à propos de sonder les dispositions du gouvernement par la demande d'admission d'une nouvelle corporation religieuse, celle des Rédemptoristes ou Liguoristes.

L'admission de ces religieux ayant été votée par 61 voix contre 41 en dépit des éloquents discours du principal orateur du parti libéral, Pierre de Landerset, cette mesure excita une certaine rumeur dans le public, auquel elle paraissait le prélude de l'admission des Jésuites, dont on disait çà et là que les Liguoristes faisaient partie.

A cette victoire du parti jésuitique dans l'affaire des Liguoristes était venue s'en ajouter une autre non moins significative. La fête commémorative de la victoire de Villmergen, remportée en 1656 par les cantons catholiques sur les can-

[1] Celsissimum excitavit, accendit, inflammavit, ut toto ardore ad revocationem incumberet. *Hist. Coll.*

tons protestants, et dont la célébration avait cessé depuis la révolution, avait été rétablie par le chef du diocèse sans opposition aucune de la part du gouvernement. C'était là un fâcheux pronostic de revirement et la marque d'un régime qui n'avait pas la force de résister à une manifestation d'intolérance où les chants d'allégresse étaient en même temps des cris de haine.

Ce n'était pas à coup sûr à une restauration de ce genre que songeaient Jean de Montenach et ses amis en accomplissant le coup d'État du 11 janvier 1814. Le père Girard, en particulier, en éprouva une vive douleur dont il ne se consola que bien des années plus tard, lorsque sur la proposition de l'homme d'État pieux et humain, son ami Romain Werro, fils de l'avoyer de ce nom, le gouvernement décréta en 1835 l'abolition de cette fête fratricide.

Cependant les partisans du rappel trouvaient une résistance inattendue à l'exécution de leur dessein. Les professeurs ecclésiastiques du collège, auxquels on s'était adressé pour les engager à demander le rétablissement des Jésuites, se refusèrent positivement à toute démarche de ce genre.

« L'enfer, dit à ce sujet dans son style mystique l'annaliste du collège, se déchaîna contre ce pieux projet. Mais l'archistratégiste divin se mit de la partie et suscita un champion approprié au but dans la personne de l'un des principaux magistrats, M. Balthasar de Muller, lieutenant d'avoyer de la république. Ce magistrat promit de saisir la première occasion de porter la chose au Grand-Conseil. »

Le 16 juin cette assemblée souveraine était justement réunie pour fixer les attributions du Conseil d'Éducation dont Girard avait obtenu le rétablissement en 1816, et la compétence de ce conseil avait été déterminée dans le sens

des progressistes. Les nominations s'étaient faites dans le même esprit. Mais par une condescendance à laquelle s'était refusé, comme nous l'avons vu, le régime précédent, on avait rendu à l'évêché le droit qu'il possédait avant la révolution de confirmer et de révoquer les instituteurs primaires. Balthasar de Muller jugea le moment opportun d'insinuer l'idée du rappel des Jésuites. Le Petit-Conseil se montrant peu disposé à s'occuper de la question, Muller en fit la proposition formelle en Grand-Conseil, dans sa séance du 16 juin. Avant d'en arriver là, on s'était assuré de l'appui de Mgr Jenny.

« Ce prélat, c'est l'annaliste du collège qui nous l'apprend, n'était pas resté inactif; et il aurait voulu s'abstenir qu'il ne l'aurait pas pu, parce qu'il avait autour de lui des personnes attentives à ne pas laisser refroidir son zèle. »

Sous l'action de cet entourage, Mgr Jenny adressa au Petit-Conseil, en son nom propre et en celui de la plus grande partie du clergé, une lettre où il déclarait le rappel du plus haut intérêt pour l'État et l'Église. « Les professeurs du collège, ajoutait-il, sentent l'utilité de cet établissement, et plusieurs d'entre eux sont entrés dans la société. » Monseigneur ne disait pas que pour obtenir ce résultat, il s'était vu obligé d'aller en personne, dès le lendemain de la séance du Grand-Conseil, exercer une pression sur les professeurs pour vaincre certaines répugnances et convertir les opposants au rappel.

Au Petit-Conseil, partagé en deux moitiés égales, six contre six, le rappel avait été rejeté par le fait de son président l'avoyer Werro, qui s'était joint aux adversaires. Au Grand-Conseil, au contraire, 61 voix contre 42 se prononcèrent pour l'affirmative. Mais comme, pour les projets de loi auxquels le Petit-Conseil refusait sa sanction, la loi orga-

nique de l'État exigeait les deux tiers des suffrages, tout était à recommencer. Un membre du Petit-Conseil, connu par son dévouement aveugle au parti des Jésuites, Gottrau de la Riedera profita de l'absence de membres libéraux du Petit-Conseil pour faire annuler la décision du 17 juin et soumettre de nouveau la question au Grand-Conseil. Elle fut discutée dans la mémorable séance du 15 septembre, où, après un débat contradictoire, sur 117 membres présents du Grand-Conseil, une majorité compacte de 69 voix se prononça pour et une minorité de 48 contre l'admission des Jésuites.

L'opposition n'avait mis en ligne que deux de ses représentants. Le premier s'était borné à lire un discours assez pâle, composé, dit-on, par son parent le chanoine Fontaine et où cet ancien Jésuite se contentait de demander un examen plus approfondi de la question, « ces nouveaux Jésuites, tous étrangers, n'ayant, disait-il, aucun nom à citer qui offrît des garanties». Le second et principal contradicteur fut l'éloquent avocat qui avait déjà combattu l'année précédente l'admission des Rédemptoristes, Pierre de Landerset, que l'historien ou pamphlétaire du Sonderbund qualifie étrangement de *Catilina fribourgeois* [1]. L'orateur avait fait valoir les arguments que lui fournissaient l'histoire des peuples, le passé de la célèbre Compagnie et les maximes de morale dénoncées par Pascal, maximes dont un Jésuite de Porrentruy, le père Theubet, avait donné un nouveau spécimen dans un livre imprimé à Fribourg. Landerset rappelait les efforts infructueux de treize papes pour réformer la Compagnie et la fameuse bulle de Clément XIV qui les avait supprimés « non point, comme on l'affirme souvent, par contrainte (*compulsus feci*) mais comme le souverain pontife a pris soin

[1] Crétineau-Joly, *Histoire du Sonderbund*, I, p. 432.

d'en avertir les fidèles, *sans aucune subreption, obreption ou vice d'intention quelconque* ».

L'orateur libéral invoquait le témoignage du général des Jésuites, François Borgia, avertissant lui-même ses religieux des dangers que leurs vices faisaient courir à la Compagnie et à la société humaine!

« Il viendra un temps où vous ne connaîtrez plus de bornes à votre orgueil et à votre ambition et où vous ne vous occuperez plus qu'à accroître vos richesses, votre pouvoir, où vous négligerez la pratique de toutes les vertus, et alors il n'y aura plus de puissance sur la terre qui puisse vous ramener à votre première perfection, et s'il est possible de vous détruire, on vous détruira. »

Landerset ne craignait pas de démasquer les visées de la fraction de l'aristocratie qui espérait trouver dans les Jésuites un appui pour sa domination, un rempart contre le flot populaire et les progrès de l'instruction dans les classes laborieuses.

« Quelle idée ces indiscrets défenseurs nous donnent-ils là d'une instruction politique qui ne pourrait se soutenir que par le sacrifice de tout ce qui est bon et beau? Que ceux qui font de l'indigence de la cité et de l'ignorance du peuple une maxime d'état sachent qu'ils n'ont pas d'ennemis plus actifs à combattre que la misère et l'ignorance. »

Mais c'était bien en pure perte que Landerset dépensait son érudition et son éloquence. L'appel des Jésuites était chose réglée d'avance. Tout ce que put obtenir l'opposition, ce fut que les Jésuites seraient tenus de se conformer aux lois du pays et de soumettre leur plan d'éducation à l'autorité civile.

On peut juger de la jubilation du parti clérical par celle de leur organe, l'annaliste du collège. Il rapporte entre

autres le trait curieux du directeur du séminaire, mettant les séminaristes en prières pendant les délibérations du Grand-Conseil, multipliant les signes de la croix et aspergeant à distance d'eau bénite l'Hôtel de ville pour en chasser les mauvais esprits[1].

Les jésuitophiles se voyaient troublés dans leur joie par un coup imprévu. C'était la protestation de l'avoyer Werro et des cinq conseillers d'État qui avaient combattu l'appel des Jésuites. Ce manifeste, rendu public par l'impression, qualifiait le rétablissement des Jésuites de «mesure irréfléchie, extraordinaire, funeste à la patrie suisse», et se terminait par ces mots prophétiques: «L'union, cette première base de toute prospérité publique, est détruite à jamais[2].»

Cette protestation, signée par des magistrats que tout le monde s'accordait à regarder comme les plus éminents de la république, et dont l'historien du Sonderbund lui-même est contraint de reconnaître l'éclat que jetaient leurs talents et leurs vertus[3], provoqua la colère de leurs collègues qui avaient voté le rappel, et ordre fut donné aux préfets d'en interdire la circulation. On fut même sur le point de mettre les auteurs du manifeste en état d'arrestation. Mais on recula prudemment devant la crainte des commotions qui auraient pu s'ensuivre, c'est-à-dire, selon le récit du chancelier d'Appenthel, devant la crainte d'un soulèvement général et de la chute d'un gouvernement odieux[4].

[1] Seminarii director Dom Jos. Gottofrey curiam procul munitam aquâ lustrali dispersit, malum scilicet demonem indè depulsurus. *Historia Collegii.*

[2] Déclaration de l'avoyer Werro et des conseillers d'État, Jean de Montenach, Joseph de Fégely, Charles de Schaller, Philippe de Rœmy et Mæder de Morat, en date du 26 septembre 1818.

[3] Crétineau-Joly, *Histoire du Sonderbund*, I, p. 432.

[4] *Schweizerische Annalen* de Müller Friedberg. *Der Canton Freiburg*, I, p. 469.

L'annaliste du collège veut même qu'un complot ait été ourdi pour la nuit du 9 au 10 octobre et n'ait échoué que grâce aux mesures militaires prises par le gouvernement, qui mit la ville en état de siège, et surtout sur l'assurance formelle que l'avoyer régnant obtint du gouvernement bernois qu'il ne favoriserait pas un coup de main des mécontents. La vengeance des gouvernants s'abattit sur l'orateur éloquent, dont les discours relatifs à la réception des Liguoristes et des Jésuites avaient été livrés à la publicité au mépris du secret imposé aux membres du Grand-Conseil sur leurs délibérations. Pierre de Landerset fut suspendu de ses fonctions par le tribunal de Censure pour le terme de quatre mois.

Quelques jours après, le 13 octobre, les premiers Jésuites entraient à Fribourg, et le 15, ils prenaient possession du collège qu'ils devaient occuper jusqu'en 1847.

Pendant tout le cours des événements que nous venons de rapporter, le nom du père Girard n'avait pas été prononcé par ses adversaires, bien qu'il ne fût pas difficile de comprendre qu'ils n'avaient pas cessé de l'avoir en vue dans toute leur campagne. Landerset, au contraire, y avait fait une allusion assez directe dans son discours du 15 septembre.

Quelques jours après, dans un compte rendu de la séance du Grand-Conseil, Franz de Kuenlin, l'un des 48 de la minorité, livrait à la publicité les noms des membres qui avaient voté contre le rappel et terminait son récit par ces paroles douloureuses: «Puisse l'école du père Girard conserver longtemps son existence. Mais depuis le 15 une inquiétude insurmontable s'est emparée de maints amis de la patrie[1].»

L'école, en effet, était sérieusement menacée; car dans la pensée des meneurs, le rétablissement des fils de Loyola devait être accompagné de la destruction d'une

[1] *Schweizerbote* du 4 septembre 1823.

école qui portait ombrage aux défenseurs du trône et de l'autel. Mais devant l'attitude de la magistrature opposante et celle de l'opinion publique à Fribourg et en Suisse, dont la presse était unanime à condamner le décret du 15 septembre, la Camarilla jugea à propos d'ajourner ses noirs projets. En attendant le moment propice, le mot d'ordre fut donné de faire à l'école une guerre incessante et de préférence sur le terrain religieux, où l'on était à peu près sûr d'avoir pour soi l'opinion, étant données surtout les dispositions bien connues du peuple des campagnes.

Cependant le 5 septembre, au début de l'orage qu'excitait dans les esprits la question des Jésuites, l'école avait eu ses examens annuels et la distribution de prix qui les terminait. Jamais l'assistance ne s'était montrée plus nombreuse et plus sympathique. L'ancien avoyer Werro et l'évêque en personne présidaient à la cérémonie. Les élèves, au nombre de 277, entonnèrent avec accompagnement de basses et de flûtes l'hymne suivante:

« Reçois, Seigneur, l'hommage
« De tes petits enfants.
« Ecoute du jeune âge
« Les timides accents.
« Notre Dieu, notre Père,
« Notre plus tendre ami,
« Au ciel et sur la terre,
« Que ton nom soit béni! »

Mais hélas! aussi comme de coutume et plus que de coutume, le discours du préfet de l'école revêtait le caractère d'un plaidoyer où il réfutait l'accusation ancienne et toujours nouvelle de pousser trop loin l'instruction de la jeunesse, de détruire l'équilibre des classes dans la société et de préparer des bouleversements dans l'État.

« Aveugle et ridicule effroi, s'écriait le père Girard. L'école s'est renouvelée souvent; avez-vous remarqué un changement dans les relations sociales sinon qu'un grand nombre de ces élèves ont démontré qu'ils avaient reçu, avec de bons principes, plus d'aptitude pour le travail et d'amour pour l'étude? »

Au reproche de pousser trop loin l'instruction populaire, Girard opposait de nouveau le programme de l'école. Dans la classe inférieure formée de huit groupes, cercles ou cours, on se bornait à l'enseignement de la religion, de la lecture et de l'écriture, de l'orthographe, de l'arithmétique et du vocabulaire français et allemand. Dans la seconde, composée de sept cours, on ajoutait aux mêmes branches le dessin; et dans la troisième, on faisait de la géographie, on apprenait à rédiger et la calligraphie se substituait à l'écriture des commençants.

Un passage de l'allocution de Girard produisit dans l'auditoire un frémissement qui alla jusqu'aux sanglots, lorsque ce religieux, s'adressant aux enfants, leur dit d'une voix forte et émue:

« Je vous ai promis de vieillir auprès de vous et à votre service. J'espère que le Seigneur me fera cette grâce que j'implore de lui. Vous le prierez aussi de me l'accorder et vos parents le prieront avec moi. »

La cérémonie close, les assistants se retirèrent le cœur serré, pleins de sombres pressentiments qui contrastaient péniblement avec l'impression riante et heureuse que laissait, les années précédentes, cette belle fête de la jeunesse.

Pénétré de la nécessité de donner à son apologie du caractère religieux de son école une publicité proportionnée à celle des insinuations malveillantes dont cette institution continuait à être l'objet, le préfet de l'école fit paraître à la fin de septembre un mémoire où il montrait la religion figu-

rant non seulement dans le programme, mais y occupant la place d'honneur, et animant tout l'enseignement, à la différence des établissements où elle n'était qu'un hors-d'œuvre et qu'on portait aux nues cependant comme la source de toute piété. C'était une allusion transparente à la mince place assignée à l'enseignement religieux dans le programme des collèges des Jésuites en particulier. Girard faisait voir ensuite le catéchisme diocésain en usage dans toutes les classes et précédé d'une instruction propre à le rendre intelligible aux plus petits de l'école. Il rappelait les élèves se rendant tous les jours à la messe, recevant l'instruction religieuse tous les dimanches, s'approchant des sacrements à des époques fixes. La distribution de prix de sagesse et de doctrine chrétienne dans toutes les classes n'était pas oubliée. Il signalait ensuite quelques-uns des faux bruits répandus contre l'école. A la grille d'un couvent, on avait dit que l'école française avait remplacé le catéchisme diocésain par un livre hérétique. A quelques lieues de Fribourg, on représentait l'école en pleine révolte, et les parents alarmés retirant leurs enfants. L'introduction dans la classe supérieure de l'histoire suisse du pasteur vaudois Favey était un autre grief. « Girard, disait-on, a jeté le masque. » Il fallut faire disparaître le livre suspect. Une bévue d'un élève qui, dans un examen de géographie, avait répondu, en parlant de la Ville éternelle, que l'évêque de Rome y faisait sa *résistance* au lieu de *résidence*, avait mis le comble à l'indignation des zélateurs.

« Sans m'arrêter, disait le père Girard, sur l'inconvenance de l'expression dont l'élève s'était servi, il est certain que le pape est évêque de Rome en même temps que le chef de l'Église catholique et qu'on ne lui refuse pas le dernier titre en lui accordant le premier..... Dans le même temps, ajoutait Girard, on débitait qu'on ne parlait plus de la Sainte-Vierge à l'école..... Il est faux

aussi que nous ayons aboli le signe de la croix, car on le fait en classe quand on ne chante pas. Le vice-président de la Chambre des écoles, M. le chanoine Fontaine, m'en fit un jour remarquer l'omission, et au premier mot je m'éveillai comme d'un songe. Je reconnais ma faute, Messieurs, mais je repousse avec dégoût les inductions qu'on a voulu en tirer. Au reste, si dans les classes supérieures on croit pouvoir être catholique sans faire le signe de la croix et même sans prier du tout avant les leçons, je ne crois pas qu'on puisse crier à l'apostasie lorsque ce signe s'omet par inadvertance dans les classes d'enfants. En résumé, on prétend que nous n'enseignons pas la bonne religion, que l'école est entachée de philosophie, qu'elle suit une méthode protestante et enfin qu'elle fait des jacobins et des sans-culottes. »

Comme on persistait à accuser l'école de répandre les lumières, le père Girard était conduit à examiner l'idée étrange qu'on se faisait de ce mot.

« A toutes les pages de l'Évangile, que je révère comme la parole de mon Dieu, je trouve le mot de lumière opposé à celui de ténèbres. Le Dieu des chrétiens se nomme le père des lumières. Les démons sont appelés au contraire les anges des ténèbres. Voyez ces flambeaux allumés sur nos autels? De quoi et de qui sont-ils le symbole? »

L'accusation d'employer une méthode protestante (l'enseignement mutuel) n'était pas réfutée avec moins de force :

« D'abord, qu'appelait-on méthode protestante? la méthode mutuelle sans doute que le vénérable chef du diocèse a eue sous les yeux dans les écoles, qu'il a approuvée hautement..... Si l'on avait quelque connaissance de l'histoire, on saurait que cette méthode se perd dans la nuit des temps. On la retrouverait au pied du Sinaï, où Moïse, ne suffisant plus à la conduite de son peuple, établit toute une hiérarchie de préposés pour mille, cent, cinquante, dix individus..... Nos Scholarques du XVI^e^ siècle, présidés par les plus illustres prélats de notre diocèse, avaient

dans leur école modèle de Fribourg des moniteurs appelés décurions. O hommes de prévention, ne chiffrez plus désormais, vos chiffres sont arabes d'origine. Gardez-vous de lire et d'écrire, car on dit que nos caractères viennent de l'idolâtre Phénicie. Ne touchez ni or, ni argent, de peur que des mains païennes ne les aient sortis des entrailles de la terre... Défendez-vous de respirer l'air; car assurément il a passé sur des mosquées et des pagodes avant d'arriver jusqu'à vous.... Nouveautés, innovations, novateurs, dit-on encore. La règle de l'homme n'est ni le vieux, ni le neuf, mais c'est le vrai, le beau et le bon. Loin de s'attacher servilement à l'exemple d'autrui, l'homme doit s'élever de plus en plus vers la raison, la beauté et la bonté suprêmes.»

Dans une des dernières pages de son apologie, Girard s'excusait de l'avoir faite si longue et de s'être animé en l'écrivant.

«Mais, disait-il, qui pourrait entendre froidement les plus indignes propos contre l'École de l'enfance? Il est dans mon caractère de me raidir contre les obstacles, et la belle cause que j'ai soutenue jusqu'ici sous vos auspices me donnerait de l'énergie s'il en était besoin.»

A la fin de son discours, le père Girard s'étonnait que lui, l'homme de tous qui avait si souvent rêvé de voir la concorde régner dans sa ville natale, pût être transformé en un instrument de parti, et se demandait si le moment était peut-être venu de remettre la direction de son école en d'autres mains, pour la paix et pour le maintien même de cette institution.

«S'il en est ainsi, Messieurs, concluait-il, n'hésitez pas à me dégager de ma promesse. Que l'honneur de l'innocence outragée ne vous arrête point. Cet honneur est sauvé, même chez l'ennemi. Il hait... il ne méprise point... Les nœuds qui m'attachent depuis quatorze ans à la jeunesse fribourgeoise peuvent être brisés par les

événements, mais nulle puissance ne pourra rompre les liens secrets et libres de la pensée et de l'amour».

La réponse que fit le conseil communal au préfet de l'école n'était pas longue, mais on y sent courir une ardeur contenue avec la ferme volonté de maintenir Girard à son poste contre tous les assauts de l'envie et de l'esprit de parti religieux et politique. Cette pièce appartient à l'histoire, nous la donnons textuellement:

«Monsieur et Révérend Préfet,

«Lorsqu'en 1804, le Conseil a senti le besoin de procurer à la jeunesse de Fribourg une éducation plus soignée, nommément sous le rapport de la religion et des mœurs, il a donné sa confiance au couvent des RR. PP. Cordeliers pour l'École française des garçons, et cette confiance se rattachait particulièrement à votre personne. Depuis lors, elle s'est accrue de jour en jour, et maintenant que l'École est portée à un degré de perfection qui attire les regards de l'Europe, on ne peut rien ajouter à la reconnaissance du Conseil municipal.

«Nous n'avions pas besoin de votre Mémoire circonstancié pour fixer notre opinion sur son important objet. Nous-mêmes, nous avons souvent été les témoins de ce que vous avez fait pour l'avancement de l'instruction religieuse, et notre Chambre des Écoles, dont le chanoine Fontaine est l'âme autant par sa place de vice-président que par son zèle infatigable, n'a pas manqué de nous en rendre compte dans ses rapports ordinaires. Cependant, ce mémoire, nous l'attendions avec une vive impatience. Il était dû au public dans ce moment et nous le lui avons remis comme une propriété précieuse, qu'il réclamait de nous. Il a voulu que son École fût vengée de la calomnie et elle le sera d'une manière éclatante.

«Notre but constant fut toujours de former des hommes pour Dieu et pour la patrie; par vous ce but est atteint. Il ne l'est pas seulement dans notre école, mais encore à l'école allemande des

garçons et aux écoles des filles que dirigent sous vos auspices les Dames Ursulines avec une intelligence et un zèle qui sont au-dessus de tout éloge, grâce au génie créateur qui vous distingue. Car sans vos perfectionnements il eût été impossible de donner une instruction convenable aux 398 garçons et aux 366 filles qui se rassemblent dans nos différentes écoles.

« Notre satisfaction est malheureusement troublée par les contrariétés que vous éprouvez dans vos bienfaisantes et généreuses fonctions. Depuis longtemps nous gémissons des effets de la calomnie. Elle peut séduire un instant quelques esprits faibles et crédules, mais ses traits ne sauraient nous atteindre. *Que peut contre le roc une vague animée?* En tout temps on a vu des méchants ; il en existe aujourd'hui ; mais la bonne religion veut qu'on leur pardonne en continuant à faire le bien, et c'est ce qui nous rassure sur notre résolution.

« Vous avez commencé une belle et grande œuvre. Vous seul pouvez l'achever. Nous comptons sur le dévouement que vous nous avez promis. L'ami des enfants pourrait-il les abandonner? Votre âme généreuse cédera, nous ne pouvons en douter, à la prière des *petits*, à l'espérance des familles, aux suffrages des hommes de bien et aux sollicitations du conseil municipal.

« Recevez, Monsieur le Révérend Préfet, l'assurance bien sincère de notre affection et de notre considération extrêmement distinguée. »

Fribourg, le 25 octobre 1818.

Le vice-président, Alb. FÉGELY.
Le secrétaire en chef, G. BUCHS.

La population de Fribourg était déjà très fortement frappée de ce qu'elle voyait et entendait depuis quelques mois ; la crainte de perdre pour l'école l'homme qui était à la fois l'orgueil et l'espérance de la cité fit naître dans son sein une fermentation extraordinaire ; elle aboutit à une démarche collective des citoyens auprès du conseil communal. Les

pères de famille prirent l'initiative et présentèrent au conseil communal une adresse que nous citons en grande partie, malgré sa longueur et quelques expressions incorrectes ; car, outre qu'elle jette du jour sur plusieurs faits connus et en révèle de nouveaux, cette adresse est le plus beau monument de l'heureuse et salutaire influence exercée par l'école du père Girard, des espérances qu'elle suscitait pour l'avenir et des sentiments profonds de gratitude que le dévouement du maître avait fait naître dans le cœur d'une grande partie de ses concitoyens. Si aux légitimes espérances se mêlent quelques illusions, on n'en saurait certes faire un crime à ceux qui avaient vu se réaliser tant de progrès véritables.

« Monsieur le Syndic, Messieurs les Conseillers,

« Grâces immortelles vous soient rendues, bienfaiteurs de l'enfance ! Par votre réponse au mémoire présenté par le préfet de l'école française, vous venez de combler les vœux des pères de famille, de remplir leur cœur d'une sainte joie.

« Protecteurs de la plus belle et de la plus grande œuvre dont notre ville puisse s'honorer, vous vous êtes acquis les droits les plus sacrés à la reconnaissance publique. Les pères de famille soussignés ont à cœur de ne pas être les derniers dans cet hommage.

« Animés du désir de procurer à la jeunesse fribourgeoise une éducation plus soignée, votre confiance s'est attachée plus particulièrement à la personne du révérend père Girard ; vous ne pouviez en effet la placer mieux : ses grandes connaissances, jointes à son humilité profonde et sa douceur, vous ont fait connaître en lui l'ami, le père des *petits*. Ce sont en effet ces qualités qu'il fallait rechercher pour atteindre le but d'un aussi difficile apostolat. Le père Girard a pleinement justifié votre choix. Vous n'avez pas confié l'éducation de notre jeunesse à un rêveur de théories : son enseignement moral est l'Évangile mis en pratique. Qu'ils sont touchants et dignes d'admiration les effets qu'il a produits !

« Les détracteurs de cette belle école, qui pourtant, depuis qu'elle est établie, n'ont pas daigné la visiter une seule fois, devraient du moins, puisque l'air de l'école leur fait peur, apprendre à la connaître au dehors par ses résultats.

« On ne voit plus aujourd'hui, comme autrefois, cette multitude d'enfants vagabonds, ou jouant toute la journée, ou tendant une main mendiante à chaque passant, ces cohues bruyantes et tumultueuses, ces rixes et ces débats, ces indécences de tous genres, ces vols et ces larcins qui forçaient l'autorité publique à sévir même contre des enfants. Il n'y a à cet égard qu'une voix dans Fribourg; un changement salutaire s'est opéré; des enfants studieux, dociles, doux, réservés et honnêtes ont remplacé les petits mutins et fainéants de jadis.

On ne peut en douter, cette heureuse métamorphose est due entièrement à la nouvelle école. Pourquoi? Parce que l'enseignement religieux et moral y est le premier enseignement; parce que le cœur y est exercé plus que la mémoire; parce que, avec le progrès de l'âge et de l'instruction, toutes ces leçons rendent Dieu visible à l'élève. Quiconque a fréquenté l'école s'en est convaincu.

« Il ne doit donc pas crouler cet édifice qui figure si bien à côté du temple du Seigneur... En entendant menacer son existence dans une délibération relative à l'entretien des pauvres, les bons citoyens ont frémi... Loin de vouloir renverser cet intéressant palladium, il faudrait graver sur le frontispice, en caractères d'or, cette inscription : *Abolition de la mendicité!* C'est en effet par lui que cette belle théorie deviendra pratique, car d'où vient la pauvreté, le plus souvent? de l'indolence, de la fainéantise, de l'ignorance. D'où viennent ces vices ? du défaut d'habitude et d'aptitude au travail. D'où vient ce défaut? de l'éducation négligée.

« Nous en avons fait la triste expérience dans notre patrie : c'est à vos efforts et à votre persévérante sollicitude, Messieurs, qu'est due la perspective d'un avenir moins douloureux.

« Si jamais une institution nouvelle a mérité les suffrages des gens de bien et fondé l'espérance des familles, c'est, Messieurs, votre école.

« Les soussignés, qui sentent tout le prix de vos bienfaits, vous prient de recevoir cette adresse comme un gage de leur considération et de leur reconnaissance sans bornes. »

Suivaient les signatures de 241 pères ou mères appartenant à toutes les classes de la société, patriciens, bourgeois, artisans, hommes de lois, magistrats, médecins. Parmi les noms de ces champions de l'école, figuraient ceux de deux hommes qui plus tard devaient marquer au premier rang dans le camp du Sonderbund, deux futurs avoyers de la république, Charles Griset de Forell, chambellan du roi de Saxe, et l'avocat Louis Fournier.

Quatre délégués choisis dans les diverses classes des signataires, Charles Griset de Forell, Chappuis, avocat, Kern, négociant, et Combas, ancien conseiller, furent chargés de présenter l'adresse au conseil municipal et s'acquittèrent de ce message le 15 novembre.

En apprenant la démarche des chefs de famille, les célibataires, quoique moins directement intéressés, ne voulurent pas rester en arrière et signèrent, au nombre de 70, une adresse au conseil de ville dans laquelle ils déclaraient s'associer entièrement aux sentiments manifestés dans la pièce précédente.

Le conseil communal jugea à propos d'envoyer un exemplaire du mémoire à Leurs Excellences les avoyers de l'État de Berne, de Wattenwyl et de Mullinen. Ces deux hauts magistrats répondirent en félicitant Fribourg de posséder un homme si éminent et si profondément religieux, et faisant des vœux pour que les principes de Girard fussent suivis dans les changements qui semblaient se préparer dans l'éducation publique.

Quoiqu'établi définitivement à Paris, qu'il n'avait pas quitté depuis le temps de sa légation auprès de Bonaparte,

l'ancien ministre des sciences et des arts de la République helvétique, Albert Stapfer, continuait à prendre le plus vif intérêt à son ancien protégé et à ses travaux. En apprenant par ses amis, le général Laharpe entre autres, le rappel des Jésuites à Fribourg, le philosophe-homme d'État comprit que les jours de l'école de Girard étaient comptés. Alarmé sur le sort de ce dernier, il se mit en quête de lui trouver une position convenable à l'aide de ses relations avec les ministres et les hommes les plus influents de la capitale de la France. Les destinées de ce pays se trouvaient alors, en 1818, aux mains de royalistes purs, mais d'un libéralisme relatif que partageait le roi Louis XVIII. Stapfer parvint à les intéresser au sort du pédagogue éminent que les Ultras de Fribourg persécutaient, et trouva à Girard une position qui lui eût assuré, avec une existence honorée et paisible, tout le loisir nécessaire à ses études favorites. Mais ce dernier avait pris la résolution courageuse de rester sur la brèche jusqu'au bout et il déclina les offres bienveillantes de ses amis de Paris.

Ce refus magnanime toucha l'âme élevée de Stapfer et accrut son admiration pour l'homme dont il avait eu le mérite de comprendre le premier le génie éducatif et à l'essor duquel il n'avait pas été inutile, si c'est créer le talent que de l'encourager. Une émotion vraie perce dans la réponse que Stapfer fit au franciscain fribourgeois. Le ton mystique qui règne dans cette lettre atteste le revirement qui s'était opéré dans les idées de l'ancien ministre des sciences, de philosophe rationaliste devenu protestant orthodoxe et biblique.

« Mon cher et respectable ami, disait Stapfer, je ne sais vous exprimer avec quels sentiments de tendre vénération et d'intérêt j'ai lu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, en réponse à l'offre que j'avais été chargé de vous transmettre. Le

Maître que nous servons, quoique dans des stations différentes, et dont l'ordre motive si bien votre refus, a dit aux enfants de venir à Lui et sa divine voix conviait non seulement ceux qui l'ont vu dans sa chair, mais tous ceux qui sont nés à l'ombre de l'arbre majestueux et arrosé de sang divin, que leurs berceaux soient placés sur l'Océan, sur la Sarine, sur la Seine ou sur le Gange.

« Restez donc, mon digne ami, dans votre patrie, au milieu des pharisiens, aussi longtemps que l'air y conservera assez d'oxygène et de communication avec la lumière, pour que vous puissiez vous livrer à vos travaux sans être asphyxié. Mais du moment où votre flambeau serait menacé d'un éteignoir, fabriqué dans les ateliers d'un patriciat mesquin, aujourd'hui la risée des gens d'esprit et le dégoût des cœurs honnêtes, en ce moment-là, je vous en conjure, n'oubliez pas ce que le dernier Ministre de l'Intérieur, M. le comte Decazes vous offrit, et veuillez ne pas douter que son successeur ne fût aussi empressé de se faire honneur en remplissant l'engagement de son devancier. Je suis chargé par un de mes amis, conseiller d'État, organe du gouvernement, de vous donner à cet égard des assurances également honorables pour ceux qui en sont les interprètes et pour celui qui en est l'objet. »

Ce conseiller d'État, dont M. Stapfer cite ensuite les lignes relatives au père Girard, n'était autre que M. le baron de Gérando, administrateur éminent, pair de France et auquel ses travaux sur l'histoire de la philosophie et sur l'éducation publique, avaient valu une place à l'Institut de France et à l'Académie de Berlin.

L'avoyer bernois de Wattenwyl ayant écrit en termes sympathiques au père Girard, celui-ci répondait par les paroles suivantes où il faisait allusion à la situation précaire de son ordre à Lucerne:

« Le pape Ganganelli était cordelier et les jésuites nous regardent comme leurs ennemis mortels. Je ne sais pourquoi les membres influents du gouvernement s'intéressent si peu à notre conservation. Nous avons quelque fortune à Lucerne, et il paraît

qu'on voudrait en tirer quelque autre parti. L'ultramontanisme sort de dessous terre, il menace la cité et la religion, et l'on s'endort comme si l'on n'était pas à la veille de la plus triste révolution. Je suis obligé d'en écarter la pensée pour ne pas m'en affliger en pure perte et m'ôter la force de faire le peu de bien qui est en mon pouvoir.

« On ne peut rien se figurer de plus triste que la situation de nos affaires publiques. La division est partout et tout tombe en dissolution. Notre évêque, qui agit en instrument aveugle, a dit à un de ses confidents qu'il ne ferait plus ce qu'il a fait et que jamais les jésuites ne seraient à même de contrebalancer les maux que leur introduction a fait naître. »

Les agitations de cette époque n'avaient pas diminué le nombre des visiteurs de l'école de Fribourg, simples curieux attirés par la renommée ou connaisseurs et hommes du métier. A la catégorie des premiers appartenait un écrivain, M. Simond, Lyonnais d'origine, mais naturalisé Genevois, qui visita l'école en novembre 1818. Ce personnage, qui joignait à des talents réels un esprit morose porté, de l'aveu de ses amis, le célèbre botaniste de Candolle entre autres, à saisir le mauvais côté des choses, ne vit dans l'école du père Girard, où, par parenthèse, ce dernier ne se trouvait pas en ce moment, qu'une cohue où des élèves posaient des questions oiseuses pour y recevoir des réponses qui lui parurent apprises par cœur. Il ajoutait, il est vrai, en manière de correctif, que le changement de local qui s'opérait en ce moment était peut-être la cause de ce désordre.

Les Fribourgeois en général n'échappaient pas non plus à la mordante critique de l'écrivain franco-suisse.

« Les Fribourgeois, disait-il, avouent qu'ils sont en arrière de leur siècle, mais ils se consolent en pensant que les Soleurois sont encore plus bêtes. »

Simond daigne faire une exception pour la personne du père Girard, avec lequel il eut ensuite l'occasion de s'entretenir.

« Le père Girard a une apparence rustique qui s'efface quand on lui parle. Ce qui le distingue, c'est un mélange de bonté, de finesse et de grandeur [1]. »

L'école de Girard trouvait à la même époque des visiteurs plus équitables et surtout plus compétents que l'auteur du Voyage en Suisse. De ce nombre était l'abbé Bagutti, prêtre tessinois d'origine, directeur de l'Institut impérial des sourds-muets de Milan, auteur de plusieurs ouvrages éducatifs et d'une histoire de l'enseignement mutuel en Europe. Cet ecclésiastique de mérite, qu'on a surnommé le Gaultier de l'Italie, était venu à Fribourg pour étudier ce mode d'enseignement et l'introduire en Lombardie. Dans son *Mémoire sur l'enseignement mutuel*, il ne dissimule pas son admiration pour les perfectionnements apportés par Girard à l'enseignement et son indignation contre la faction qui cherchait à remettre en d'autres mains l'éducation de la jeunesse helvétique.

Un autre visiteur de marque de l'école de Fribourg est un M. Duhamel, conseiller d'État de l'empereur Alexandre Ier, chargé par ce prince d'étudier les établissements d'instruction publique des pays les plus avancés de l'Europe. Cet homme distingué ne se bornait pas comme Simond à une apparition fugitive dans les quatre classes de Fribourg. Il prenait la peine d'y passer des journées entières, de les examiner en détail et séjournait dans la ville de la Sarine les derniers mois de l'année 1817 et les premiers de l'année

[1] Simond, *Voyage en Suisse, fait dans les années 1817-1818 et 1819*, I, p. 540-542.

suivante. Et c'est après avoir vu ainsi les choses par le menu qu'il en écrivait au rédacteur de la *Revue encyclopédique de Paris*, Jullien, une lettre que ce dernier publiait plus tard dans la Revue de 1820.

« La belle école perfectionnée, dirigée à Fribourg par le père Girard, a particulièrement reçu le tribut de mon admiration. Les succès qu'il a obtenus sont surprenants. Dans cette école plus que partout ailleurs, on voit combien l'enseignement mutuel rend simple et facile, non seulement l'étude des connaissances élémentaires, mais encore celle des autres branches de l'instruction, même dans les degrés supérieurs. »

Venait ensuite le récit des intrigues et des calomnies « auxquelles le chef de l'école était en butte de la part d'une société religieuse jalouse de son prodigieux succès. » Mais l'auteur de ce rapport ne doutait pas que la publication du mémoire sur l'enseignement n'eût mis fin à ces persécutions. « La victoire que le père Girard a remportée, disait à la fin de son récit le conseiller d'État russe, pendant que j'ai été auprès de lui, a été complète. »

Cette victoire dont Duhamel parlait et qui se rapportait à l'époque qui précède l'admission des jésuites était plus apparente que réelle. Car, comme nous l'avons vu, « l'horizon s'obscurcissait de plus en plus, et la perte de l'école, placée entre deux camps, devint imminente », pour nous servir de l'expression d'un des élèves les plus dévoués de Girard et qui avait jusqu'alors partagé toutes les illusions qu'entretenait, chez une partie des enthousiastes du grand éducateur, l'union passagère de l'Épiscopat et de l'École.

Mais la guerre à cette union recommençait bientôt par le faux bruit répandu dans les campagnes que l'on songeait à mettre un impôt sur la population de tout le canton pour couvrir les dépenses de l'école en construction. Le Conseil

communal, à qui on prêtait la pensée de solliciter l'établissement de cet impôt du gouvernement cantonal, dut démentir ce bruit dans les feuilles publiques.

C'est à cette accusation nouvelle, jointe aux anciennes, que faisait allusion le père Girard écrivant à son ami Naville :

« Il faut que je défende la place. Les exclusifs ont obtenu de grands secours des Pères de la Ruse. On m'a offert un asile honorable, mais je ne veux pas fuir comme un lâche [1]. »

Ces attaques, dont Girard et son école étaient l'objet à Fribourg, étaient parvenues aux oreilles des maîtres de l'Institut d'Yverdon, dont la sympathie se traduisit par un toast au chef et au maintien de l'école de Girard, « cet émule de labeur de Pestalozzi pour le bien de l'humanité et de la patrie. »

Ces vœux pour l'école de Fribourg et son chef n'étaient pas superflus : car les *Pères de la foi* venaient d'obtenir du *Celsissime* un nouveau gage de bienveillance, par la publication d'un mandement destiné à l'apologie de l'Ordre et de son rétablissement par le pape Pie VII. Le texte de la bulle *Sollicitudo omnium* était reproduit avec des réflexions propres à ôter toute valeur doctrinale à la bulle de suppression *Redemptor noster* par le pape Clément XIV en 1773. C'est ainsi qu'on ne manquait pas de rééditer la légende du *Compulsus feci*, c'est-à-dire la version qui représente le pape comme ayant cédé à la menace des Cours catholiques. On n'avait pas l'air de se douter qu'en prêtant à un souverain pontife, censé infaillible selon la théorie ultramontaine, un pareil acte de faiblesse, on infirmait du même coup la valeur doctrinale de la bulle de son successeur, et on sapait par la base la thèse de l'infaillibilité, cette thèse favorite

[1] Lettre de Girard à François Naville, du 31 janvier 1819.

des Jésuites, qu'on n'avait pas encore osé ériger en dogme.

Aussi un père jésuite ayant lu en chaire le mandement le dimanche de la quinquagésime ou du carnaval, il y eut, selon l'annaliste du collège, une telle rumeur dans l'assistance que peu s'en fallut que le prédicateur ne fût interrompu dans sa lecture. Un élève du collège alla même jusqu'à dire que l'on devrait livrer aux flammes le mandement avec la bulle[1].

Les jésuites se crurent menacés d'un nouveau coup par la mort d'un de leurs plus chauds protecteurs, le populaire avoyer Techtermann. Mais leurs appréhensions firent place à la joie par le choix que fit le Grand-Conseil de l'homme qui avait le plus contribué à leur admission, Philippe Gottrau de la Riédera, élu, le 1er mars, par 68 voix contre 33 données à son concurrent, Joseph de Fégely. Jean de Montenach, décrié comme Joséphiste, Girardiste, et comme président du nouveau Conseil d'éducation, n'en obtint que 8.

« A l'issue de cette nomination, dit l'annaliste du collège, les adversaires furent comme frappés de la foudre. Il se fit un silence tel dans la cité que la Société de Jésus put respirer à l'aise et se sentit appelée par la Providence à tenter de plus grandes choses. »

Le nouvel avoyer mit le comble à la jubilation des révérends pères par l'accueil gracieux qu'il fit aux quatre jésuites chargés de le complimenter sur son avènement et l'assurance qu'il leur donna *que leur cause était la sienne*.

L'introduction des jésuites semblait d'autre part avoir communiqué une activité nouvelle aux autorités civiles chargées de l'administration scolaire. C'est ainsi que, sur la proposition du Conseil d'éducation, le Conseil d'État rendait

[1] *Historia Collegii*, p. 135, ad annum 1819.

une ordonnance dont la plus grande partie, sinon le tout, portait le cachet de l'influence girardiste. Par ce décret en 27 articles, des inspecteurs d'école étaient institués dans chaque district avec la mission de contrôler l'organisation, les instituteurs, les locaux scolaires et les examens. Une disposition vraiment libérale faisait aux commissions d'école le devoir de désigner à l'attention de l'autorité supérieure les sujets capables dont on pouvait espérer un avantage pour l'enseignement et de leur procurer les moyens de continuer leurs études. Par une autre disposition généreuse et qu'on croirait datée d'hier, on imposait aux communes l'obligation de fournir aux élèves pauvres les livres d'école et des vêtements qui leur permissent de paraître décemment en classe. Il était recommandé aux commissaires d'école de s'enquérir de la façon dont on s'y prenait pour former le cœur des enfants, tout en développant leur intelligence. Les écoles et les communes qui se faisaient remarquer par le zèle, l'amour de l'ordre et de la propreté, la moralité, devaient être signalées au Conseil d'éducation, ainsi que les communes et les écoles qui laissaient le plus à désirer sous ce rapport.

Par un ménagement délicat pour la dignité et la considération de l'instituteur, il était enjoint aux inspecteurs d'écoles de ne pas faire d'observations et de remontrances aux instituteurs *en présence des élèves*. Sans déclarer formellement l'école obligatoire, ce à quoi le Grand-Conseil n'aurait pas prêté la main, l'ordonnance insiste à plusieurs reprises sur la nécessité d'une fréquentation régulière des classes le matin et le soir et sollicite le concours des curés et autres ecclésiastiques, et des magistrats de commune. Cette ordonnance, rendue le 26 février 1819 et revêtue de la signature, non de l'avoyer en charge Gottrau, le patron des jésuites, mais de l'ancien avoyer Werro et du secrétaire du Conseil d'État, Franz Kuenlin, fut lue en chaire, comme

l'étaient alors toutes les publications officielles. Mais la prétention de l'État à régler seul les questions scolaires devait blesser le clergé. Deux mois après la promulgation de l'ordonnance, on lisait du haut de la chaire, dans toutes les églises du canton, un mandement où Monseigneur revendiquait à son tour pour l'autorité ecclésiastique *seule* le droit de diriger l'instruction publique, en contradiction formelle avec les principes émis par lui-même deux ans auparavant.

« En 1817, dit le père Girard dans ses *Souvenirs*, le chef du diocèse avait fait de l'instruction publique un objet mixte à régler d'un commun accord ; il ne prétendait ni à une direction exclusive, ni à une influence principale. Le système de l'Évêché était changé du tout au tout. »

En vertu de ses nouveaux principes, Mgr Jenny, en effet, ne se contentait pas d'instituer des commissaires d'école ecclésiastiques dans chaque décanat ; il déniait à toute paroisse et commune le droit de faire choix d'un maître d'école avant qu'il eût l'approbation ou *placet* de l'évêque, et déclarait inhabile à continuer ses fonctions celui auquel le *placet* avait été retiré.

A ces dispositions d'ordre administratif et dirigées contre celles de l'autorité civile, Mgr Jenny en ajoutait d'autres de nature plus religieuse. Chaque salle d'école, par exemple, devait être ornée d'un crucifix et la classe commencer et finir par la prière.

Étant donné le respect presque superstitieux des populations fribourgeoises pour leur premier pasteur et les dispositions d'une partie du clergé, il était aisé de comprendre l'effet que devait produire la manifestation épiscopale. Deux ans plus tôt et peut-être encore au commencement de l'année 1818, le gouvernement s'en fût ému et eût rappelé Mgr Jenny à l'observation de la loi et aux principes exposés

dans le projet de 1817, auquel l'État, soit négligence, soit incurie du président du Conseil d'éducation, avait eu le tort, — c'est le père Grégoire qui nous l'apprend, — de ne pas souscrire. Mais paralysé par ses discordes intérieures et par l'état des esprits dans les campagnes, sur lesquelles le régime aristocratique ne pouvait plus compter qu'avec l'appui du clergé, le Conseil d'État ne se livra directement à aucun acte hostile à l'Évêché ; il ne fit même entendre aucune parole discordante. En revanche, le Conseil d'éducation, avec l'appui de la fraction libérale du Conseil d'État, se montrait plus ardent que jamais à développer l'instruction populaire, en même temps qu'il rappelait aux jésuites une des conditions essentielles de leur admission l'année précédente, la rédaction d'un plan d'études qui devait recevoir la sanction du gouvernement.

Ce plan d'éducation, que soumit le père Drach, recteur du collège Saint-Michel, au Conseil d'éducation, donna lieu à des observations critiques de la part des hommes compétents. Ils y signalèrent entre autres la faiblesse des études mathématiques, l'absence de l'enseignement des langues modernes, de celui du grec, d'une étude sérieuse de la géographie, de l'histoire, l'emploi de livres surannés comme les ouvrages des pères jésuites Alvarez, De Coloniâ, au lieu des vrais classiques grecs et latins. Le Conseil d'éducation, par l'organe de son président, Jean de Montenach, concluait à l'élaboration d'un nouveau plan plus rationnel, plus approprié au progrès, et dont la rédaction serait confiée au Conseil d'éducation, avec *le concours d'hommes versés dans les sciences et dans celle de l'éducation en particulier* [2].

[1] Délibéré en Conseil d'éducation, sous la présidence de Jean de Montenach, le 30 mars 1819.

Montenach prenait occasion de toutes les défectuosités du plan présenté par les jésuites pour exprimer le regret passablement intempestif que le manque de ressources n'eût pas permis l'érection de l'Académie conçue par Girard et Fontaine.

Ces *hommes versés dans les sciences et dans celle de l'éducation* ne sont pas malaisés à deviner. Mais ces hommes étaient les derniers qu'eussent acceptés pour juges ceux qu'on avait appelés pour ne pas subir l'influence de leur libéralisme religieux et scientifique. D'ailleurs la majorité du Conseil d'État, tout en reconnaissant la justesse de certaines critiques, n'adopta pas le préavis de l'ami de Girard et de Fontaine. Le plan du père Drach, accepté par le pouvoir exécutif, reçut également la sanction du Grand-Conseil, par 69 voix contre 19, dans la séance du 15 juin de cette même année 1819.

Les critiques n'avaient cependant pas laissé de porter quelques fruits. Le Conseil d'éducation, avec l'assentiment du Conseil d'État, réussit à imposer au collège Saint-Michel la création de chaires de grec, d'hébreu, d'histoire ecclésiastique. Une bibliothèque fut créée. Mais qu'était ce maigre résultat à côté de la transformation qu'avait rêvée Girard et qui aurait embrassé tous les degrés de l'enseignement? Par l'appel des jésuites, l'influence du préfet des écoles françaises se trouva forcément circonscrite aux écoles populaires, et encore le parti jésuitique, comme nous venons de le voir, cherchait-il à mettre à son action sur les campagnes tous les obstacles imaginables, en attendant qu'on pût la détruire à la ville.

L'école de Fribourg n'en continuait pas moins à prospérer. L'enseignement mutuel se propageait dans les cantons voisins de langue française et allemande, d'où on venait étudier la méthode. Des écoles s'organisaient sur le modèle

de celle de Girard à Neuchâtel, Berne, Zurich, Argovie, Payerne, sans parler de Vernier, près de Genève, où Naville avait introduit la méthode dès 1816. A Neuchâtel-ville, c'était sous les auspices de Louis Perrot, président de la Société d'émulation. D'autres s'établirent à Peseux et à la Chaux-de-Fonds. L'école de Fribourg semblait destinée à devenir un modèle pour la Suisse comme celle de Pestalozzi à Berthoud.

Des instituteurs de la ville de Berne étaient arrivés en février 1819. Ils passèrent une semaine à visiter les classes. Ils étaient accompagnés de plusieurs membres de la Commission d'école, entre autres le professeur de mathématiques Trechsel, l'ancien ami et collègue du père Girard en 1809, et de Stettler, le pasteur de la grande Église, l'un des membres les plus influents de la Commission des écoles. Ils restèrent une semaine à Fribourg, et une semaine, disaient-ils, comme il ne leur avait pas été donné d'en passer une plus instructive et plus utile dans leur vie [1].

Celui des instituteurs bernois qui avait été désigné pour diriger l'école qu'on se proposait d'ouvrir à Berne, M. Merz, reçut l'autorisation de prolonger son séjour jusqu'à ce qu'il se fût complètement assimilé la méthode.

Au mois d'avril, ce fut le tour des instituteurs argoviens. L'un d'eux, Frédéric Hunziker, qui avait de son chef introduit la méthode lancastrienne à Aarau, venait se perfectionner sous la direction du père Girard. Il était porteur d'une lettre de recommandation signée de Friedrich, président, et de Rudolf, secrétaire du Conseil d'éducation de ce canton.

Au cours du mois suivant, en mai, arrivèrent les Zuricois. C'était entre autres M. Meisterhans, instituteur de l'école

[1] *Schulmeisterblatt*, 13 juillet 1819.

des pauvres, qui, ayant à faire à plusieurs centaines d'enfants, ne savait plus à quel saint se vouer.

Les Vaudois, bien que plus proches voisins des Fribourgeois, ne vinrent qu'un peu plus tard. Mais ce fut pour s'y signaler par leur zèle. L'instituteur de la classe inférieure de Payerne, après avoir passé cinq semaines à Fribourg, montra une si grande habileté à s'approprier la méthode que, de retour dans sa classe, on constata une amélioration sensible dans son enseignement. L'examen brillant qui suivit confirma ce premier succès. Saisi d'une émulation louable, le régent de la classe supérieure de la même ville suivait l'exemple de son collègue et obtenait également des résultats tels que le Conseil académique de Lausanne crut pouvoir constater la supériorité des *Girardines* sur les écoles lancastriennes en ce qui concernait les leçons de langue et le développement intellectuel en général [1].

Ce qui contribuait à charmer les instituteurs et les institutrices qui venaient étudier la méthode, c'était l'accueil cordial du chef de l'école et l'inépuisable complaisance avec laquelle il se prêtait à éclaircir leurs doutes et à répondre à toutes les questions qui se présentaient, les conduisant partout lui-même et restant avec eux du matin au soir. Après avoir étudié en détail les quatre écoles de garçons, on passait ordinairement à l'école des filles, placée dans le couvent des Ursulines ; puis à l'école allemande et à la fabrique de bienfaisance des jeunes ouvrières, organisées d'après les mêmes principes.

A leur arrivée à Fribourg, il en était bien peu qui n'eussent pas quelque prévention contre l'instituteur en froc ; mais ils le trouvaient si différent de l'idée qu'ils s'en étaient faite qu'ils passaient de la défiance à l'enthousiasme. Allant des

[1] Feuilles d'éducation et d'agriculture du canton de Vaud, 1819.

instituteurs aux administrations qui les avaient envoyés, l'enthousiasme de ces dernières s'exprimait dans les termes les plus vifs et les plus chaleureux :

« Le bien que vous opérez avec des efforts aussi purs qu'infatigables vous vaut la reconnaissance de la patrie, la vénération de l'humanité. Berne aussi devra beaucoup à vos efforts éclairés et bienfaisants. »

Tel était le langage du président de l'administration municipale de Berne, qui n'était autre que le célèbre Frisching, l'ancien chef du parti de la paix en 1798.

A l'éloge de la personne du préfet des écoles fribourgeoises, se mêlait celui de la méthode :

« Le rapport de nos commissaires laisse aussi peu de doute sur la valeur de votre enseignement, tant au point de vue religieux et humain que sous le rapport de son application pratique. Puisse votre cercle d'activité s'étendre de plus en plus, et le pays tout entier jouir de vos bienfaits [1]. »

Abusés par ces apparences flatteuses, les esprits confiants se prenaient à croire à la durée de l'institution et à oublier les symptômes alarmants qu'avait fait naître l'admission des jésuites. La méthode mutuelle avait fait aussi de nouveaux progrès dans le canton, et un village de 1200 âmes, Dirlaret, dans la partie allemande du canton, donnait le spectacle inusité d'une fête scolaire dont le *Schweizerbote* d'avril 1819 faisait une description émouvante et pittoresque. A la veille d'aller fonder une colonie de 400 Fribourgeois dans l'empire du Brésil, à trois journées de Rio-Janeiro, le chef de cette émigration priait le père Girard de lui procurer deux jeunes gens capables de diriger l'École de la

[1] *Die Stadt-Verwaltung der Stadt Bern dem Herrn Vater Girard*, 12 mai 1819.

Nova Friborgo, nom sous lequel était désignée la nouvelle colonie [1].

Déjà auparavant, le père Girard avait été prié de faire choix de deux de ses jeunes compatriotes pour occuper les places de régents au collège de Carouge, abandonnées par leurs titulaires [2].

L'examen pascal de l'école de Fribourg avait été aussi satisfaisant que de coutume, et Mgr l'évêque, dit le rapport de Fontaine et Kuenlin, ayant dirigé lui-même l'examen de la partie religieuse, avait rendu ce témoignage public à l'école « que les élèves étaient parfaitement instruits dans leur religion. »

Cela n'empêchait pas qu'à la fin de leur compte rendu, et tout en félicitant les dames Ursulines de leur zèle infatigable pour instruire les jeunes filles, les rapporteurs n'exprimassent la crainte que ces dames, cédant à des suggestions étrangères, n'en vinssent à regarder l'étude de la grammaire comme une occupation profane et nuisible à leur sanctification [3].

Les scrupules que des suggestions étrangères avaient fait naître dans l'esprit des dames Ursulines s'étaient manifestés avec assez de sérieux pour que la Chambre des écoles jugeât à propos de chercher à les dissiper en persuadant ces dames qu'en donnant du relief à la ville, leurs travaux en donnaient aussi à la religion, et cela au jugement des protestants qui avaient visité les écoles.

En s'associant aux félicitations de la Chambre des écoles,

[1] Auguste Gachet, consul général du Portugal au père Girard, gardien des Cordeliers, 30 mai 1819.

[2] M. Robadey de Romont, Joseph Pasquier, plus tard inspecteur d'école de ce canton.

[3] Rapport de la Chambre des écoles au Conseil communal, 15 mai 1819.

le Conseil communal n'oubliait pas ses remercîments à l'homme éminent auquel on devait que les écoles de Fribourg fussent citées comme des modèles dans l'Europe entière, et qu'on y vint de toutes parts étudier la méthode :

« Vous êtes le créateur des réformes admirables introduites dans l'enseignement ; aussi la reconnaissance publique a-t-elle devancé la nôtre, tant à votre égard qu'à celui de vos dignes collaborateurs [1]. »

Non contente de s'affirmer dans les actes officiels, la sympathique admiration du vice-président de la Chambre des écoles se manifestait avec non moins d'élan dans sa correspondance particulière. En réponse à une lettre dont, après un silence de plusieurs années, l'avait favorisé l'ancien administrateur du diocèse de Constance, M. de Wessenberg, le chanoine Fontaine témoignait avoir pris une part bien vive à tous les chagrins qu'on avait fait éprouver à ce dernier depuis quelques années, et ajoutait ces paroles significatives :

« Si notre divin Maître revenait sur la terre, il serait encore mis à mort par les mêmes personnes. Nous qui tâchons d'être ses disciples et ses imitateurs, pourquoi prétendrions-nous être traités mieux que lui ? Notre bon ami, l'incomparable père Girard, a aussi beaucoup à souffrir de la part de toute la secte pharisienne. Il fait des prodiges qu'on vient admirer du fond de la Russie, de l'Angleterre et de l'Amérique. Mais bon nombre de Fribourgeois ne veulent pas les voir, de peur d'être obligés d'y croire et de lui rendre justice. »

Parmi les Fribourgeois qui comprenaient et admiraient leur grand compatriote se trouvaient une dizaine de jeunes gens de talent en séjour à Vienne en Autriche, en qualité de

[1] Lettre du Conseil communal, 24 mai 1819.

gouverneurs ou pour y faire leurs études universitaires, et dont quelques-uns devaient marquer plus tard dans les premières magistratures de leur canton. Instruits par les papiers publics et les correspondances particulières des événements de Fribourg, ils s'entendirent pour envoyer au père Girard une adresse collective où ils témoignaient de leur profonde estime pour l'homme qu'ils regardaient comme l'espoir et l'orgueil de leur patrie, sans dissimuler leur indignation contre ceux qui entravaient sa mission. En remerciant en termes émus la colonie viennoise de ses sympathies chaleureuses, le père Girard rappelait à ses jeunes amis qu'il n'était pas seul à combattre le bon combat dans sa patrie et qu'il y avait trouvé des hommes qui partageaient son idéal du beau et du bien.

« Vous, Messieurs, ajoutait-il, vous en grossirez le nombre une fois que vous serez de retour dans vos foyers. Cette pensée est bien consolante et rehausse mon courage. »

En voyant quelques mois plus tard, en octobre et novembre 1819, les jeunes Fribourgeois, signataires de l'adresse au père Girard, incarcérés par la police autrichienne, de même que leur ami Jacques Baumgartner, le futur landamman de Saint-Gall, sous la prévention d'avoir formé une société secrète, on ne peut se défendre du soupçon que leur enthousiasme pour Girard n'a pas été étranger à ces rigueurs et avait dû faire l'objet de quelque dénonciation partie de Fribourg ou de Berne, où, pour faire oublier ses opinions de la veille, l'ambassadeur bavarois cherchait à dénoncer tout ce qui, de près ou de loin, portait un cachet de libéralisme.

Le courage qui, en dépit de tous les fâcheux pronostics, animait le préfet de l'école, il venait d'en donner une preuve nouvelle en soumettant à la sanction du Conseil d'éducation,

pour recevoir ensuite celle du Conseil d'État, *un règlement pour les écoles rurales*. Ce règlement, complément nécessaire de l'ordonnance du 26 février précédent, qui instituait des Commissions d'école, se composait de 48 articles formant comme un véritable Code scolaire, dont l'exécution exacte eût fait, sans contredit, de Fribourg le canton le plus avancé de la Suisse, puisqu'aujourd'hui encore plusieurs des dispositions qu'il contient ont de la peine à se faire accepter des populations les plus avancées. Il en est même qui nous paraissent excessives et d'une sévérité qui contraste avec la mansuétude habituelle du moine pédagogue.

Voici d'ailleurs l'analyse de ce projet :

« Toute paroisse, de quelque étendue qu'elle soit, doit avoir une école. La salle d'école doit être claire, propre, spacieuse, aérée et bien éclairée. Toutes les branches doivent être enseignées conformément au système mutuel perfectionné, et d'après le manuel qui sera mis entre les mains des instituteurs, des révérends curés et de toutes les personnes qui ont à exercer un contrôle sur les écoles. Des cours complémentaires ou de répétition seront établis pour les adultes. Les meilleures écoles primaires seront érigées en écoles modèles et les titulaires de ces classes recevront une prime de l'État et un diplôme d'honneur qui sera affiché dans la salle d'école. L'école est obligatoire pour tous les enfants que des défauts corporels ou leur faiblesse d'esprit n'éloignent pas momentanément de l'école. Il ne peut être établi d'école privée qu'avec une autorisation spéciale qui peut toujours être refusée ; les enfants qui reçoivent cette instruction privée sont tenus de subir quatre fois par an un examen devant le curé et l'instituteur, et d'assister aux examens annuels de l'école publique ainsi qu'à la distribution des prix, bien qu'ils ne puissent en obtenir. Les parents n'en contribueront pas moins à l'entretien de l'école publique. Une amende est imposée à qui ne fréquente pas régulièrement l'école ; elle sera perçue par les autorités locales au profit des fonds d'école. En cas que l'amende ne puisse être

perçue, l'autorité avisera à d'autres moyens de contrainte. Le traitement de l'instituteur sera au minimum de 100 francs (vieux taux); il aura en outre le logement, le bois de chauffage et un fonds de terre pour y cultiver des légumes. Les noms des bienfaiteurs de l'école seront inscrits sur des tablettes affichées dans la salle d'école, et il en sera fait lecture chaque année, le jour de l'examen annuel, après lequel les élèves se rendront en cortège à l'église pour appeler les bénédictions du ciel sur ceux qui ont contribué à leur assurer les bienfaits de l'instruction. Le jour de Saint-Grégoire-le-Grand, le patron des écoles primaires, les élèves se rendront également tous à l'église pour y assister à la messe où les révérends curés leur adresseront une courte exhortation. Les écoles de filles existantes seront conservées et on s'efforcera d'en instituer partout où les ressources le permettront. Aux objets ordinaires de l'enseignement, on joindra dans ces écoles les ouvrages du sexe. Quelques-unes de ces écoles seront déclarées Écoles-Modèles. Ces écoles en général sont sous le contrôle immédiat des curés et des autorités locales, outre la surveillance des Commissions d'écoles instituées par le décret du 26 février. Dans chaque école, il y aura quatre registres : un pour les inscriptions; un second pour les absences; un troisième pour le matériel d'école et les contributions des élèves; un livre noir où sont consignées les fautes graves des écoliers. Une fois au moins par mois, les curés et le syndic ou maire visiteront les écoles, prendront connaissance des absences et redresseront les abus qui pourraient s'être glissés dans la marche de l'école... »

Par une circonstance qui nous semble avoir été calculée par son initiateur, l'ordonnance du Conseil d'État porte la date du 30 juin. C'était celle du jour fixé pour l'inauguration de la nouvelle maison d'école dont la construction sur le plan de Girard venait d'être terminée et qui captivait le regard par une simplicité élégante, bien qu'elle fût un peu masquée par la Collégiale et par la tour de Saint-Nicolas, voisines du nouvel édifice.

Le récit de l'inauguration nous a été transmis avec une profusion de détails qui respire l'enthousiasme des témoins oculaires de cette fête du cœur et de l'intelligence; nous nous bornons aux suivants. Après une grand'messe célébrée dans la Collégiale, les enfants de l'école, avec leurs maîtres et les autorités communales, qu'attendait un chœur de jeunes filles portant des couronnes, furent introduits dans le nouvel édifice qui s'ouvrait par un large vestibule où deux tables de marbre encastrées dans la muraille portaient ces paroles du Sauveur : *Laissez venir à moi les petits enfants. Leurs anges dans les cieux voient toujours la face de mon Père.* Dans la grande et belle salle, où prirent place ensuite les assistants, tous les regards se portèrent sur un beau vitrail qui en décorait la porte d'entrée et où se détachait en lettres d'or sur un fond d'azur cette invitation à la sagesse : *Sois bon, Dieu te voit.* Dans le fond de la salle opposé à la porte d'entrée s'élevait une chaire en bois sculpté, ornée d'une croix aux rayons d'or.

La seconde partie de la cérémonie s'ouvrit alors par un chant composé par le préfet des écoles et approprié à la circonstance :

Salut, salut, séjour heureux
Des jeunes Muses de l'enfance!
Tu fus longtemps notre espérance
Et te voilà devant nos yeux.

On te consacre à la jeunesse,
Nous te vouons à l'Éternel;
A lui revient notre tendresse :
L'École conduit à l'autel.

Après une invocation à l'école elle-même, les élèves célébrèrent les magistrats auxquels on devait l'érection de l'édifice :

Soyez bénis, protecteurs de l'enfance,
Pour les bienfaits que vous nous apportez.
Jamais, jamais notre reconnaissance
N'égalera vos touchantes bontés.

Le chant fini, le syndic de la ville et président du Conseil municipal, René Savary, souhaita la bienvenue à la jeunesse studieuse et fit la remise des clefs au préfet. Un enfant fit entendre quelques paroles de remercîment, puis, vaincu par l'émotion, se jeta au cou des magistrats et causa un attendrissement général dans l'auditoire. Le syndic répondit à l'orateur novice en montrant la sollicitude des magistrats s'affirmant par la création d'un édifice noble et vaste dans sa simplicité, puis, se tournant vers le préfet de l'école:

« Nous avons, il est vrai, pourvu à la dépense. Mais n'avez-vous pas été l'âme de l'entreprise? C'est vous qui en avez conçu le plan; ce sont vos conceptions que l'on trouve partout dans cet édifice et qui nous ont découvert un côté de votre talent que nous ne vous connaissions pas encore. Vous allez vivre au milieu de vos œuvres avec le sentiment profond de ce que vous avez fait pour la patrie. Jouissez longtemps et en paix de la plus douce pensée qui puisse animer le cœur de l'homme sensible et bienveillant. »

Quelques paroles d'encouragement adressées par le préfet de l'école à la jeunesse et un chant de cette dernière terminèrent la cérémonie. La foule s'écoula, pénétrée plus que jamais de reconnaissance et d'amour pour l'institution nouvelle et pour celui qui en était le principal auteur. Mais comme le fait observer l'un des élèves du père Girard, témoin et acteur dans cette fête scolaire:

« Les sombres nuages qui avaient voilé le ciel pendant la cérémonie parurent à plusieurs le présage du sort qui attendait l'école et

du coup qui la frappa en effet quatre ans plus tard, presque jour pour jour[1]. »

Pendant que les amis de l'école mutuelle en étaient à craindre pour l'existence de cette institution à Fribourg, elle était en train de s'implanter définitivement à Berne, par les soins des admirateurs que le père Girard s'était faits dans cette ville, et à la tête desquels figurait, comme nous l'avons dit, le pasteur de la grande église, Stettler. Un journal de la ville de l'Aar, le *Schweizerfreund*, se montrait très sympathique à l'institution projetée. Mais afin de familiariser le public avec cette innovation, les Girardistes de Berne trouvèrent opportune la publication d'une feuille spéciale et mensuelle sous le titre de *Schulmeisterblatt* (feuille des maîtres d'école). La rédaction de cette feuille fut confiée à M. Merz, que son séjour prolongé à Fribourg et son talent à s'assimiler la méthode avaient fait choisir également pour diriger l'école nouvelle. Les premiers numéros du *Schulmeisterblatt* étaient consacrés à l'éloge de l'enseignement mutuel (*gegenseitiger Unterricht*), tel que les délégués bernois l'avaient vu pratiquer à Fribourg, en opposition à l'enseignement simultané (*gleichzeitiger*) ou plutôt magistral de l'école de Pestalozzi.

Le discours d'ouverture prononcé le 1er septembre exposa les principes qui servaient de base à l'école mutuelle:

« Ce sont les principes de Girard que nous nous proposons de suivre, en joyeux disciples de ce vénérable ami des hommes et de la jeunesse, convaincus que leur réalisation répond à un besoin réel pour toutes les classes de la population, pour les classes inférieures en particulier, car il s'agit de cultiver l'esprit pour former le cœur et les mœurs des enfants[2]. »

[1] Passali, *Souvenirs*, p. 39.
[2] *Schulmeisterblatt* n° 3, p. 22.

L'orateur montrait ensuite le chef de l'école fribourgeoise choisissant la langue comme un moyen principal de culture intellectuelle, une gymnastique de l'esprit, et définissant la méthode mixte en usage dans son école:

« L'art d'apprendre aux enfants à penser, parler, écrire. »

Complétant les aperçus généraux de l'orateur du 1er septembre, le *Schulmeisterblatt* décrivait la méthode dans un article qui avait pour titre: « Comment Girard instruit ses élèves ». C'était un pendant au livre de Pestalozzi intitulé: « Comment Gertrude instruisait ses enfants ». Le journal bernois ne manquait pas d'accentuer la différence qui séparait Girard de Lancastre et la suppression dans l'école du premier de tout ce qui ressemblait à l'automatisme militaire du second:

« Mettez-vous en rang — chapeau bas — restez debout — asseyez-vous — les mains sur les genoux ou sur la table — tête haute. »

L'école girardique de Berne se divisait en huit classes dont chacune comptait deux cours ou cercles parallèles qui recevaient le même enseignement. Seulement, pendant que les uns sont aux cercles, où ils lisent, résolvent des calculs de tête, ou répondent aux questions de langue, d'autres se livrent à des travaux écrits dans les bancs. Toutes les demi-heures, on passe à un autre exercice pour prévenir la lassitude. Les élèves des classes les plus avancées dans une branche servaient de moniteurs dans les classes inférieures pour la branche dans laquelle ils excellent. L'école de Berne une fois organisée et en plein exercice, les organisateurs éprouvèrent le désir de rendre juge de leurs efforts celui qu'ils regardaient comme leur chef et père intellectuel. Le père Girard se rendit à Berne à la grande joie des maîtres et passa plusieurs heures à l'école, interrogeant sur

chaque partie de l'instruction, et à la fin, réjouissant tous les intéressés, les maîtres surtout, il déclara que l'école de Berne était la fille fidèle de celle de Fribourg et que la méthode mutuelle ou mixte y était parfaitement comprise et appliquée.

L'école de Fribourg recevait à la même époque la visite de plusieurs grands personnages, parmi lesquels deux hommes d'État anglais, sir Canning, dont l'émancipation des catholiques d'Irlande devait honorer le second ministère (1827) et ce lord Elgin, ambassadeur britannique à Athènes, glorifié par les uns comme un grand ami des arts et dénoncé par d'autres comme le spoliateur des antiquités grecques. De cette époque aussi date la visite du duc Victor de Broglie, le beau-fils de Madame de Staël, qui arriva avec son beau-frère le baron de Staël et un ami, le publiciste genevois Étienne Dumont, le célèbre biographe et collaborateur de Mirabeau. Malheureusement de ces visites nous ne savons que ce qu'a bien voulu nous en dire dans la partie de *ses Souvenirs* relative à son voyage en Suisse le noble duc et pair qui sera ministre des affaires étrangères sous le règne de Louis-Philippe.

« Notre but, dit-il, était de visiter trois établissements qui fixaient l'attention du public éclairé, celui du père Girard à Fribourg, celui de M. de Fellenberg à Hofwyl et celui du vieux Pestalozzi à Yverdon. Nous commençâmes par Fribourg et le père Girard... Ce père, franciscain, si je ne me trompe, était déjà très âgé, mais il était plein de feu, de vie et en même temps de finesse et de mesure. Sa bonté envers sa famille, sa tendresse pour les enfants confiés à ses soins, sa charité envers les pauvres ont été au-dessus de toute attente... Le bon sens pratique, la prompte décision, une certaine liberté d'esprit, dirais-je un certain tour d'esprit français contrastant avec son accent national et sa profession, expliquaient, sans la justifier en rien, la défiance qu'il inspirait à ses supérieurs,

pour ne dire rien des ordres rivaux et du gouvernement encroûté de son pays. Son école, on le sait, est une simple école primaire, mais une école primaire de haute visée, le principe dirigeant de sa méthode étant l'exposition raisonnée de la règle, de la grammaire générale, exposition qui pouvait s'étendre à volonté et qui s'étendait effectivement entre ses mains de l'abécédaire aux éléments de psychologie. »

Pour les détails de la méthode, le duc de Broglie renvoyait aux ouvrages spéciaux et terminait en nous montrant le père Girard contribuant à l'éducation des enfants de Broglie par les soins de leur mère :

« J'ai rapporté moi-même de notre entrevue cinq ou six petits cahiers dont ma femme s'est servie avec fruit pour l'éducation de ses enfants [1]. »

Il était dans la destinée du préfet des écoles de Fribourg, comme dans celle de beaucoup de grands hommes, de voir le dénigrement se croiser constamment avec la louange et provoquer des jugements contradictoires comme ceux dont un écrivain français, appelé à une certaine célébrité comme archéologue, Raoul Rochette, donnait alors le signal dans ses *Lettres sur la Suisse* [2].

Raoul Rochette vint à Fribourg en août ou septembre 1819. Cet écrivain, qui devait se révéler plus tard comme un critique excellent et un antiquaire de premier ordre, n'était encore connu que par des publications sans valeur réelle, et, comme le dit Vapereau, ses succès pendant la première partie de sa carrière étaient dus à la faveur plutôt qu'à un mérite réel. Les *Lettres de Suisse*, en particulier, trahissent, comme les voyages de Simond, un touriste

[1] *Souvenirs du duc Victor de Broglie*, membre de l'Académie française, p. 49-50.

[2] Raoul Rochette, né en 1790 et mort en 1854 à Paris.

spirituel plutôt qu'un observateur impartial; aussi furent-elles l'objet d'une verte censure dans le *Mercure du XIX^e^ siècle*, et dans un écrit du savant historien suisse Monnard. A en croire Raoul Rochette, les Genevois, lorsqu'il passa dans leur ville, humiliés d'avoir été faits Suisses, n'apportaient à la Confédération que leurs bijoux et leurs sophismes. Ce railleur frivole, qui parlait avec ce sans-façon du peuple qui a donné à la littérature ou à la science J. J. Rousseau, Mad. de Staël, Sismondi, Dumont, les Saussure, les Bonnet, les Pictet, les Amiel, les Cherbuliez, les Naville, ne devait pas être plus tendre pour le pédagogue dont s'enorgueillissaient Fribourg et la Suisse.

« J'ai visité, disait-il, l'école du père Girard. Elle est composée de 317 garçons, instruits suivant le mode de l'enseignement mutuel, et placée dans un vaste hôtel que la ville a fait construire à ses frais et qui sera bientôt le plus bel édifice de Fribourg. Le père Girard est un Cordelier comme on n'en voit guère; il met autant de zèle à propager sa méthode que les Jésuites en mettent à la décrier; et sans entrer dans le fond de la querelle il se pourrait bien qu'il y eût ici plus de rivalité monacale que de véritable zèle. Quoi qu'il en soit, le père Girard passe avec raison pour un partisan de toutes les idées nouvelles; il est l'idole d'un parti qui se remue ici comme ailleurs. Pour moi, il m'a paru plaisant de voir un Cordelier libéral; c'est un frère d'une étrange espèce que je me suis promis de recommander à nos frères de France, éternels ennemis des lois et des gouvernements légitimes [1]. »

A ces traits plus malicieux que justes, on reconnaît le protégé des Ultras, c'est-à-dire de ces royalistes à outrance qui devaient rendre les Bourbons de la branche aînée odieux à la nation française et provoquer leur chute en 1830. Il fallait

[1] *Lettre sur la Suisse*, édition de 1820, p. 46 et suiv.

bien que le voyageur parisien payât sa dette au gouvernement qui avait récompensé son zèle de commande, en le faisant entrer par ordonnance à l'Académie des Inscriptions en 1816, et qui l'appelait au lendemain de son voyage de Suisse aux fonctions de censeur royal.

Raoul Rochette avait-il vu le père Girard et s'était-il entretenu avec celui dont il devait faire le portrait que nous venons de lire? L'écrivain ne nous le dit pas et le préfet de l'école française ne nous a laissé aucun renseignement à cet égard.

Dans cette année 1818, des prix spéciaux avaient été introduits pour les moniteurs les plus capables et les chants composés pour la fête annuelle rappelaient les devoirs de ces ingénieux auxiliaires du maître.

Le chef du diocèse, prié d'assister à la solennité, consentit, malgré le changement qui s'était opéré dans ses dispositions, à l'honorer de sa présence, ainsi que l'ancien avoyer Werro. Le discours du préfet de l'école emprunta cette année un caractère exceptionnel d'importance à la création d'une école secondaire réclamée par Girard comme répondant à un besoin et comblant une lacune à côté de l'enseignement classique.

« L'homme, disait Girard dans l'exorde de son discours, que le Créateur a établi sur la terre comme le chef et le roi de tout ce qui respire, l'homme qui, dans son esprit, sa conscience et son cœur, porte l'image de Dieu même, l'homme qui peut se vanter d'être de source divine tant qu'il conserve les traces de son origine céleste, l'homme, dis-je, ne s'élèverait point à la dignité de son être, si l'instruction ne venait s'asseoir auprès de son berceau pour mettre la pensée dans son âme et la parole sur ses lèvres, et si, après les premiers soins, elle ne se poursuivait par des leçons dont le souvenir et le fruit dépendent entièrement de la persévérance. Oui ! c'est l'instruction qui fait des hommes de nous. »

Mais cette instruction, le préfet de l'école veut qu'elle soit appropriée aux besoins et à la position des différentes classes de la société. Ces classes, il les réduit à trois: les cultivateurs, les industriels, les hommes publics en tous genres. De là trois écoles: l'école élémentaire, l'école moyenne et l'école savante. Mais comme, dans ces trois degrés de l'enseignement, c'est toujours de l'homme qu'il s'agit, il s'ensuit que toute école, fût-elle reléguée dans la plus chétive chaumière, doit être *une véritable École de l'humanité.*

Des trois écoles impérieusement réclamées par les besoins de la société humaine, deux, c'est-à-dire l'école élémentaire et l'école savante, étaient suffisamment représentées dans le canton de Fribourg. Mais l'enseignement industriel faisant défaut, il s'ensuivait que beaucoup de jeunes gens se portaient vers l'école classique ou savante pour laquelle ils n'étaient pas faits, et dont cette école elle-même aurait dû leur interdire l'accès en écrivant sur sa porte ce vers d'Horace:

« *Odi profanum vulgus et arceo*[1]. »

Le père Girard se permettait ici quelques allusions malicieuses à ces fruits secs du collège, qui encombraient la carrière littéraire, y faisaient quelques pas languissants, jusqu'à ce que, saisis de dégoût et du sentiment de leur insuffisance, ces malheureux nourrissons de Minerve allassent se ranger sous les drapeaux de Mars ou saisir la brouette du manœuvre pour tendre plus tard la main, en haillons, et en balbutiant quelques mots de latin. Le préfet de l'école en citait d'autres, plus malavisés encore, qui, ne se rendant pas compte de leur incapacité, ne consultaient que leur envie

[1] Je hais et je repousse le profane vulgaire.

de sortir de leur condition première ou leurs penchants pour les agréments de la vie, et persévéraient dans leur nullité.

« L'on ne comprend pas, disait le père Girard, devançant d'un demi-siècle les réformateurs français et allemands, le mal que l'on fait aux individus, à la famille, à la société lorsqu'on élargit la voie qui conduit à l'éducation classique, et qu'on pousse indistinctement la jeunesse vers la carrière littéraire. Supprimez l'école moyenne, l'industrie et le commerce végètent, parce que les jeunes gens qui s'y livrent n'ont pas reçu dès l'enfance les encouragements et la direction nécessaires. L'industrie étrangère vient prendre la place de l'indigène, la misère gagne avec l'oisiveté et les mœurs en souffrent. »

Cette école moyenne dont la société fribourgeoise, selon le préfet de l'école, éprouvait l'absolue nécessité, si l'on voulait éviter ce déclassement social qu'on avait faussement accusé l'enseignement mutuel de produire, il la montrait, existant déjà en germe dans la quatrième classe de l'école, au programme de laquelle il avait ajouté des leçons d'anglais pour les jeunes gens qui voudraient tenter la fortune sur la terre étrangère. Il y avait introduit également quelques notions de latin, non pour anticiper sur l'école savante, mais pour y préparer de loin les élèves qui se destineraient à la carrière littéraire.

L'école secondaire ne fut donc pas difficile à organiser. Comme un État bien réglé, l'école de Fribourg se suffisait à elle-même. L'enseignement mutuel en faisait une pépinière d'instituteurs. Elle trouva ses maîtres parmi ses élèves les plus avancés et faisant fonction de moniteurs. Deux d'entre eux, Nicolas Chappuis, le maître de calcul, et André Castella, le professeur de latin, avaient été formés par le préfet de l'école. Le maître d'anglais Chiffelle revenait de l'école de Pestalozzi à Yverdon où les libéralités des philanthropes suisses et anglais avaient permis à Girard de l'envoyer faire un stage.

L'organisation définitive de l'école secondaire n'était pas achevée que l'infatigable pédagogue caressait un autre projet, celui de rattacher l'école allemande de la basse ville à l'école française de la haute.

La retraite des religieux Augustins qui avaient dirigé jusqu'alors l'école allemande, avec les conseils et sous la direction supérieure du père Girard, offrait l'occasion propice pour cette réunion. Outre le besoin naturel et légitime d'une certaine uniformité dans l'enseignement, des motifs d'un ordre plus élevé rendaient désirable cette réunion des deux écoles. L'antipathie regrettable et singulière que ressentaient depuis des siècles les écoliers allemands de la ville basse contre les français ou romands de la ville haute venait encore de se manifester par une lutte sanglante; le père Girard, accouru en toute hâte sur le théâtre de la lutte, n'avait rien trouvé de mieux pour y couper court que de faire asperger les combattants par les pompiers de la ville. La réunion dans un même local et sous la même direction lui semblait dès lors le moyen le plus sûr de prévenir le retour de scènes pareilles et de rapprocher les esprits par le rapprochement des personnes. Un autre avantage de cette fusion était de réduire le grand nombre de jours de congé dus à la multiplicité des fêtes chômées dans l'église des Pères Augustins.

Telles étaient les considérations que fit valoir le préfet de l'école dans un mémoire de sept pages adressé à la Chambre[1]. Mais ces améliorations ne trouvaient pas moins de contradicteurs que les précédentes; elles avaient contre elles, non seulement les ennemis ordinaires du réformateur, mais

[1] Mémoire du 24 octobre 1819.

tous les esclaves de la routine et de la paresse traditionnelle. C'est à réfuter ces derniers que s'attachait le préfet de l'école:

« Le Fribourgeois, écrivait-il à la Chambre des écoles, est heureusement né; l'indolence de ce peuple est due principalement à l'éducation molle qu'on lui donne et qui fait qu'on accorde sept ou huit heures par jour à la paresse pour une seule qui est employée au travail. »

A ceux qui objectaient la tradition et les coutumes, Girard répondait par le tableau de la vie fribourgeoise au temps de la mémorable institution des Scholarques qui avait précédé l'introduction des Jésuites.

« L'augmentation de travail, loin d'être une nouveauté, disait le père Grégoire, n'est qu'un retour vers le passé. Au commencement du XVIe siècle et vers la fin, les jeunes gens de notre ville passaient presque toutes leurs journées à l'école. En hiver même ils s'y rendaient dès six heures du matin, portant leurs lumières. L'activité industrielle de ces temps avait pénétré dans l'éducation et l'activité scolaire entretenait l'activité intellectuelle. »

Dans ce mémoire, véritable plaidoyer en faveur du travail, le préfet de l'école proposait de placer les 28 élèves les moins avancés de la classe allemande dans la classe française et de réunir les autres, au nombre de 50 environ, sous un maître spécial.

Une objection plus grave avait été faite dès le début à la réunion des deux écoles: c'était celle que le changement projeté entraînerait l'absorption de la langue allemande par la langue française. A cela, Girard et la Chambre des écoles, c'est-à-dire Fontaine et Kuenlin d'accord, répondaient que le projet insensé de détruire, dans la cité fondée par Berthold de Zæhringen, la langue de ce prince était loin de leur pensée.

« Nous trouvant sur la ligne qui sépare les langues romande et allemande, la connaissance des deux idiomes est un besoin pour nous. Nous exprimons le vœu de voir la jeunesse fribourgeoise parler avec la même facilité la langue de Salomon Gessner, le poète zuricois, et celle de Charles Bonnet, le naturaliste philosophe de Genève. »

Le Conseil communal avait donné son consentement à la réunion, en se déclarant dispensé de tout examen ultérieur, par le fait que le père Girard en trouvait l'exécution possible. Ce dernier mit, à la réaliser, l'empressement qu'il apportait à toutes les réformes, et la manière dont il s'y prit produisit chez les magistrats de la cité une nouvelle explosion d'enthousiasme, témoin la lettre qui se terminait par ces paroles:

« Avec tous les hommes qui aiment Dieu et la Patrie, nous vous présentons l'hommage de notre respect et de notre reconnaissance[1]. »

S'associant à l'éloge du père Girard et de ses coopérateurs de la Chambre des écoles, le correspondant fribourgeois du *Schweizerbote* s'écriait à la fin de son panégyrique:

« Le Bon et le Beau continuent à faire leur chemin; gloire aux promoteurs du vrai progrès[2]. »

Parmi ces promoteurs du vrai progrès, la première place après Girard était toujours au chanoine Fontaine, dont tous les loisirs que lui laissaient ses fonctions canonicales et ses études particulières étaient consacrés à l'instruction publique. Les examens seuls des diverses écoles lui prenaient chaque année trois semaines consécutives.

Un fait prouverait à lui seul le vif intérêt pour l'éducation

[1] Lettre du Conseil communal au père Girard, 10 octobre 1819.
[2] *Schweizerbote d'Aarau* du 28 octobre 1819.

publique qu'avait su éveiller parmi ses compatriotes le chef des écoles municipales; c'est l'empressement que mirent les citoyens du chef-lieu à participer à la souscription ouverte pour la publication des œuvres de Pestalozzi chez Cotta à Stuttgart. Dans la liste des souscripteurs qui figure en tête du premier volume, on ne trouve pas moins de 89 Fribourgeois, c'est-à-dire 25 de plus qu'à Lucerne, 20 de plus qu'à Berne, 4 de plus qu'à Zurich, le lieu natal du patriarche de l'éducation. Aux noms de Girard et de Fontaine sont mêlés ceux de Jean de Montenach, de Kuenlin, du comte Diesbach de Breitfeld, du baron Charles Griset de Forell, chambellan du roi de Saxe, alors admirateur du père Girard, auquel il avait confié, comme le précédent, l'éducation de ses fils, et même ce général de Gady dont la haute position à la cour de Louis XVIII n'avait encore altéré en rien les sympathies pour Girard et ses collègues de la Société économique.

A part les deux noms d'ecclésiastiques cités plus haut, on s'étonne de ne voir le clergé représenté dans la liste de souscription que par un chanoine et un candidat au sacerdoce. L'explication de ce fait se trouve dans un passage de la Revue théologique de Tubingue qui, traçant le tableau de la situation de Fribourg pour cette année 1819, parlait de Girard en ces termes :

« Une petite portion du clergé partage le zèle et les opinions éclairées du père Girard. Mais la majorité est aveuglément soumise à l'influence de la Curie romaine, et l'évêque lui-même, que Rome a tiré d'un presbytère de village pour l'élever au siège épiscopal occupé auparavant par un capucin, se montre aussi soumis et dévoué que peut le désirer cette Curie [1]. »

[1] *Theologische Quartalschrift*, herausgegeben von Dr Erats, Dr Herbst, Dr Hirscher, Professoren der Theologie an der Universität Tübingen, 1819 bei Laupp.

Ceux qui tenaient ce langage, loin d'être des libres-penseurs ou des protestants, étaient tous de savants prêtres catholiques, professeurs de théologie à l'Université de Tubingue. Mais pas plus que Girard et Fontaine à Fribourg, ils ne se croyaient tenus de confondre le catholicisme avec la doctrine ultramontaine; ils étaient encore plus défavorables aux Jésuites, dont ils avaient déploré l'appel à Fribourg en 1818. Cela n'a pas empêché l'historien de l'Église catholique, l'orthodoxe abbé Alzog, de saluer le chef de cette école, le doyen Hirscher, comme le guide spirituel et le maître vénéré de la catholicité allemande, vers le milieu de ce siècle [1].

Ce n'était pas à l'école de Hirscher qu'appartenait le vicaire général et administrateur diocésain Joseph de Schaller. Cet ex-jésuite et ancien recteur du Theresianum de Vienne en Autriche n'en avait pas moins, à deux reprises et avec une charité admirable, couvert Girard de l'égide de ses vertus apostoliques et de sa haute position dans le diocèse. Aussi la mort de ce dignitaire ecclésiastique en décembre 1819 fut-elle un deuil pour le moine franciscain comme pour tous ceux qui ont connu et apprécié ce modèle du sacerdoce. Girard n'avait que trop de raisons de pleurer cet homme au grand cœur. Jamais la protection du généreux vieillard ne lui eût été plus nécessaire que dans la période qui allait commencer en 1820, et où la lutte sourde et intermittente de l'évêché avec l'école mutuelle allait éclater au grand jour pour aboutir à la catastrophe de 1823.

Cependant, dans la première partie de l'année 1820 rien ne faisait pressentir la rupture qui se préparait, entre l'école et l'évêché. Tout occupé de l'élaboration des nouveaux livres

[1] A côté de Möhler, le très remarquable auteur de la *Symbolique*. Alzog, *Universal-Geschichte der christlichen Kirche*, Mainz 1843, p. 411.

élémentaires dont il comptait doter prochainement son école, le père Girard espérait obtenir l'approbation épiscopale dont les constitutions des évêques Odet et Guisolan avaient fait un devoir à tout ecclésiastique qui livrait un écrit quelconque à la publicité [1]. A cet effet, le préfet de l'école s'était mis en relations directes avec Mgr Jenny et en avait reçu un accueil propre à l'encourager dans ses travaux. Ces derniers étaient de nature très diverse et allaient des plus humbles éléments aux degrés les plus avancés de l'instruction populaire. Ils comprenaient un manuel pour l'emploi des tableaux de lecture, une collection de modèles d'écriture, une introduction au catéchisme diocésain avec un choix de paroles du Christ, la confection de cartes géographiques et de globes de grande dimension, et enfin une grammaire à l'usage des écoles rurales, intitulée : *Grammaire des campagnes*. Le manuel destiné à guider les maîtres dans l'emploi des 43 tableaux de lecture et d'orthographe dont se composait la méthode de Girard sortit de presse le premier [2].

Après ce livre élémentaire, la publication la plus urgente lui paraissait être la *grammaire des campagnes* destinée à initier aux principes de la langue française les petits villageois dont le patois était la langue maternelle. Alliant comme toujours à l'instruction positive la culture éducative, le préfet de l'école se proposait, pour second but, d'apprendre aux enfants à penser en même temps qu'à parler et à écrire. Mais comme le père Grégoire avait peine à suffire à ses occupations multiples, auxquelles se joignaient encore les

[1] Nullus sacerdos typis quidquam edat nisi nostro prius examini fuerit subjectum.

[2] *Emploi des tableaux de lecture et d'orthographe* pour les écoles de l'Enseignement mutuel. Ouvrage dédié à MM. les instituteurs par le préfet de l'École française de Fribourg, chez Piller, 1820.

fonctions de son ministère et celles de la direction du cloître qu'on venait de lui confier à nouveau, il fut heureux de trouver un collaborateur intelligent et zélé dans la personne d'un jeune homme de 24 ans, Romain de Werro, fils de l'avoyer de ce nom, et que ses talents, non moins que ses vertus privées et publiques devaient porter un jour aux premières dignités de la République. L'un des plus anciens amis du père Girard, le vaillant secrétaire de la Chambre des écoles et du Conseil d'État, Franz Kuenlin, lui prêtait son concours pour l'école allemande et traduisait en allemand l'excellent livre populaire de Laurent de Jussieu intitulé : *Simon de Nantua*.

En 1820, comme pendant les années précédentes, l'école mutuelle de Fribourg continuait à être visitée par de nombreux étrangers et indigènes. Mais à ces visiteurs importuns et qui parfois troublaient les leçons, le chef de l'école préférait de beaucoup les modestes instituteurs qui venaient se remettre sur les bancs pour étudier la méthode, comme le firent au commencement de l'année trois instituteurs d'Yverdon qui restèrent à Fribourg pendant plusieurs semaines. A la même époque, la *girardine* de Berne se doublait d'une seconde école du même genre pour cent élèves. Celle de Zurich cherchait à se rapprocher de plus en plus de son école-mère de Fribourg [1]. Dans l'assemblée de la Société d'utilité publique qui eut lieu à Saint-Gall pendant l'été de 1820, la question de l'enseignement mutuel donna lieu à des discussions contradictoires assez vives. Le conseiller Schœpfer, ayant comparé la méthode à une filature, l'ancien président de la société, Schinz, de Zurich, le diacre Breitinger et Schlatter, instituteur attaché à l'orphelinat de Saint-Gall, firent observer au contradicteur unique que la com-

[1] Actes de la Société d'Utilité publique de St-Gall, 1820.

paraison d'une filature convenait au système de Lancastre, mais non à celui de Girard.

Mais ce n'est pas en Suisse seulement que Girard trouvait des imitateurs de sa méthode, témoin l'École mutuelle de Küfer à Strasbourg, qui était conduite d'après les mêmes principes. La méthode de l'enseignement mutuel faisait aussi des progrès en Italie, où elle avait été naturalisée par les soins de l'abbé Bagutti ou *Gaultier de l'Italie*, et appliquée d'abord à une école de 300 enfants du sexe masculin, puis à d'autres écoles.

Maintenant il s'agissait de l'introduire dans les écoles de filles de la capitale du royaume lombard-vénitien. La Société fondatrice de l'enseignement mutuel, formée de l'élite de la Société milanaise, s'adressa au père Girard, sollicitant ses conseils et son appui. La lettre de la Société milanaise, datée du 6 avril et dont nous avons l'original sous les yeux, est écrite de la propre main du président, le comte Frédéric Confalonieri, le martyr du Spielberg. Nous n'avons pu lire sans une émotion profonde les caractères tracés de sa main quelques mois avant son arrestation par cet illustre compagnon d'infortune de Silvio Pellico, dénoncé comme le chef de la conjuration italienne pour l'affranchissement de la péninsule.

« C'était, dit un contemporain, un homme d'une taille imposante, au front noble, majestueux, aussi grand de cœur que de contenance. »

Confalioneri résista à toutes les tentatives faites par la police autrichienne et le prince de Metternich en personne, pour lui arracher des aveux qui eussent compromis le prince de Carignan, plus tard roi du Piémont, sous le nom de Charles-Albert.

Il supporta avec dignité une horrible captivité de dix-sept ans. Promoteur de tous les progrès matériels accomplis dans la Lombardie de 1812 à 1820, depuis l'éclairage au gaz jusqu'à la navigation à vapeur, Confalonieri ne s'était pas montré moins zélé pour le progrès littéraire et intellectuel. En même temps qu'il patronnait l'enseignement mutuel, il dirigeait le cercle brillant du *Conciliatore*, organe du patriotisme et de la littérature nationale, dont la courte existence fut tranchée par les ciseaux de la censure impériale sous François II de Habsbourg, qu'un biographe prétend avoir été *bon par nature, mais atroce par calcul*.

Nous donnons la lettre de Confalonieri au père Girard, *in extenso;* parce qu'elle honore celui qui l'a reçue comme celui qui l'a écrite :

« Je n'ai pas besoin de prier Votre Révérence d'accueillir la demande que nous vous adressons; car c'est au nom de la Société de ces écoles qui vous considère comme l'un de ses plus vaillants promoteurs et soutiens. Aussi croyons-nous pouvoir recourir à vos conseils, à vos directions, à votre assistance. Quatre écoles d'enfants du sexe masculin sont ici florissantes et la Société a le bonheur de voir couronner ses efforts du plus heureux succès. Mais voici qu'une Société nombreuse se joint à notre Société-mère dans le but de faire une sage application du même mode à l'instruction du sexe. Or, vous possédez dans votre ville, non seulement des écoles modèles, mais des institutrices qui peuvent en diriger. Nous avons jugé qu'au lieu de se livrer à des essais lents et chanceux, le mieux était d'aller à la source. Si la dame qui préside avec tant d'habileté à l'école de Fribourg consentait à venir passer ici quelques mois pour organiser notre école, les vœux de la Société et du bien public seraient réalisés. »

Le résultat de la démarche du comte Confalonieri ne nous est pas connu. Mais il n'est pas probable que la sœur Jeanne Keller se soit décidée à quitter son cloître pour se rendre aux désirs des Milanais. D'ailleurs, quelques mois aprés avoir écrit sa lettre, Confalonieri était enlevé par la

police autrichienne à son activité bienfaisante, pour expier dans les cachots son amour du progrès et de la liberté de l'Italie!

Plus heureux que les Milanais, les progressistes de la Toscane, sous le gouvernement modéré de leur grand-duc, poursuivaient en paix leurs travaux et entraient en relations avec le père Girard. L'un des hommes les plus distingués de Florence, le marquis Cosimo Ridolfi, faisait un séjour à Fribourg en 1820 et y nouait avec le chef de l'école de Fribourg des relations de science et d'amitié qui, en s'étendant à d'autres Toscans, devinrent le principe d'une alliance intime entre la Toscane et Girard, alliance aussi avantageuse à la péninsule qu'honorable pour la Suisse.

L'objet des entretiens du moine fribourgeois et du *marchese* toscan était naturellement le progrès des lumières et de l'éducation religieuse et morale que le chef de l'école de Fribourg ne séparait jamais des premières dans sa pensée et dans son action. La situation déplorable de l'instruction dans les campagnes toscanes préoccupait Ridolfi. A la veille d'achever sa *Grammaire des campagnes*, Girard fut amené à lui parler de ce livre, destiné au peuple fribourgeois, mais dont il était aisé de faire l'application à d'autres. A son retour dans la ville de l'Arno, Ridolfi ne manqua pas de faire part de ce qu'il avait vu et entendu à Fribourg à la Société pour la propagation de l'enseignement mutuel. Celle-ci, à son tour, s'empressa d'entrer en relations avec le chef de l'école de Fribourg, par une lettre française signée du président Tempi et du secrétaire Fostini, et où on lui demandait des éclaircissements sur la grammaire et le vocabulaire dont leur avait parlé leur compatriote et confrère.

« Permettez-nous, disaient en terminant les deux fonctionnaires de la Société, de solliciter l'honneur de votre correspondance.

M. Ridolfi nous a fait espérer que vous auriez l'obligeance de nous communiquer tout ce que vous trouverez de bon et d'utile. Agréez, en attendant, au nom de nos collègues, les remercîments que vous méritez de l'humanité entière. »

Quelques mois plus tard, les communications du père Girard avaient paru assez importantes à la Société toscane pour qu'elle jugeât opportun de s'attacher le franciscain fribourgeois comme membre correspondant[1].

Parmi les relations italiennes de Girard à cette date figure un membre de l'ordre des *Scolopii* ou *piaristes*, fondé à la fin du XVI^e^ siècle par le noble prêtre et pédagogue espagnol Calasans. Le moine gênois nommé Polari, envoyé en Suisse par ordre de ses supérieurs pour y visiter certaines écoles, s'arrêta plusieurs semaines à Fribourg, parlant peu et observant en silence, en homme désireux de se former un jugement par lui-même. A la fin de son séjour, il fit une visite au père Girard et lui dit:

« Je crois avoir deviné le fond de votre méthode. C'est la morale et la religion que vous avez essentiellement en vue. Mais vous vous y prenez comme si vous faisiez autre chose (*quasi aliud faciendo*). C'est en effet l'unique moyen de réussir. »

« L'étranger, remarque à ce sujet le père Girard, auquel nous empruntons ce récit, m'avait compris; tandis que plusieurs *indigènes* avaient des yeux et ne voyaient pas[2]. »

Parmi les *indigènes* qui comprenaient le préfet de l'école, il faut placer ceux qui, à l'occasion de sa fête, la Saint-Grégoire, qui tombait sur le 11 mars, lui firent la surprise en pleine classe d'une ovation à laquelle il chercha en vain

[1] Le document en langue italienne, daté du 21 septembre, portait la signature de Carlo Pucci, comme président, de Tempi, vice-président et de Ferdinand Fostini Salvatici, comme secrétaire.

[2] *De l'enseignement régulier de la langue maternelle*, p. 141.

à se soustraire. Il fut condamné à recevoir les petits présents que lui apportèrent les délégués de chaque classe, consistant en dessins, spécimens de calligraphie, à entendre les harangues des instituteurs et l'hymne de reconnaissance et d'amour où on félicitait Fribourg de posséder dans ses murs un nouveau Fénelon et qui commençait par ce vers emphatique :

« Lève, Fribourg, lève ta tête altière. »

Aux admirateurs de Girard appartenait ce peintre lucernois Xavier Hecht, connu par ses décors de la chapelle historique de Sempach et qui ne crut pouvoir mieux témoigner sa reconnaissance aux habitants de Fribourg du bon accueil qu'ils lui avaient fait, qu'en exécutant pour le Conseil communal le portrait à l'huile du père Grégoire :

« Je compte au nombre de mes plus beaux jours, écrivait Hecht au Conseil communal, ceux où j'ai pu confier à la toile les traits chéris de cet ami de l'enfance et de la patrie, dont la renommée a depuis longtemps franchi les limites de la Suisse. »

Mais le plus ardent admirateur du moine fribourgeois était le pasteur genevois François Naville. Il nourrissait depuis longtemps le dessein de recevoir son ami de Fribourg dans son établissement de Vernier et de le rendre témoin de l'application qu'il avait faite de son système d'enseignement mutuel dans son école. Touché de l'insistance affectueuse avec laquelle Naville réclamait sa présence comme une des plus grandes joies qu'il pût éprouver en ce monde, le père Girard promit de se rendre à Vernier sitôt après la clôture des cours de son école, qui, cette année, par exception, avait été un peu avancée et s'accomplit le 22 août. Pour la première fois, l'école allemande figurait à côté de la française. Un chant nouveau, d'une douce piété, célébra la sainte fa-

mille[1] en français. Les élèves allemands avaient aussi leur hymne, composée également par le chef de l'école, dont la pensée, pour se sentir plus attirée vers l'élément français, n'en revêtait pas moins souvent l'empreinte germanique.

Quelques jours après cette cérémonie, le père Girard, fidèle à sa promesse, profitait des premiers jours de congé pour prendre le chemin de Genève, où l'attendait Naville, en compagnie de son ami Ramu et se rendait avec eux à Vernier, où son apparition excita un vif enthousiasme. Les premiers moments furent donnés à l'examen des classes, où le franciscain fribourgeois put constater avec quel zèle et quelle intelligence en même temps on s'était inspiré de ses vues et on avait appliqué sa méthode. Une assimilation aussi complète ne pouvait s'expliquer que par l'affection intime et religieuse, pour ainsi dire, dont Naville et son principal collaborateur, M. le pasteur Ramu, s'étaient épris pour l'homme qui personnifiait à leurs yeux l'idéal humain et chrétien de l'éducateur. Mais francs de toute pose et de tout charlatanisme, les chefs de l'école de Vernier montrèrent leur école telle qu'elle était, sans songer à en dissimuler, aux yeux de leur ami, les lacunes et les côtés faibles, comme il s'en trouve dans toute institution humaine, et tels qu'en offrait l'école-mère de Fribourg comme sa fille de Vernier ; et c'est à chercher les moyens d'y porter remède que ces trois nobles esprits consacrèrent une partie de leurs entretiens sous les beaux ombrages de la villa Naville. Que de hautes et chrétiennes pensées échangées dans les beaux jours que Girard passa au sein de l'amitié unie à la religion et à la philosophie ! Car, si le relèvement du peuple servait de trait d'union au prêtre

[1] Près de Joseph et de Marie
Croissait Jésus,
Faisant les charmes de leur vie
Par ses vertus.

catholique et aux deux pasteurs protestants, un plus grand lien encore était une foi commune au Père céleste, devant laquelle s'effaçaient les divergences confessionnelles. Aussi, s'apercevant que par égard pour son caractère de prêtre catholique, on songeait à faire abstraction de la prière par laquelle on commençait chaque repas, le père Girard pria qu'on continuât à la faire comme d'habitude.

Mais les instants que Girard pouvait donner à l'amitié étaient comptés, et il dut repartir au bout de quelques jours, ce qu'il ne fit pas sans regret ni sans promettre de donner prochainement de ses nouvelles. Cette promesse toutefois devait s'effectuer plus tard qu'il ne l'avait pensé; car, en arrivant au cloître, il y trouva malade, et dans un état désespéré, celui de ses confrères qu'il considérait comme son plus vieil ami, et en quelque sorte le protecteur de sa jeunesse sacerdotale.

« J'ai bien tardé à vous écrire, mandait Girard à Naville, mais j'ai dû faire l'office d'infirmier auprès de mon voisin de cellule, que j'ai trouvé sur son lit de douleur. Je lui ai fermé les yeux, je l'ai enterré et pleuré.... »

Dans la même lettre, résumant les impressions qu'avait fait naître en lui le séjour de Vernier :

« Ce que j'ai aimé chez vous, disait-il, c'est de n'y trouver ni pédantisme, ni spectacle, mais les choses telles qu'elles sont. Quand on fait bien, on peut montrer ce que l'on fait. Gardez-vous de vous servir de l'émulation comme je l'ai vu faire dans certaine école. Quel malheureux calcul que d'exciter l'esprit aux dépens du cœur. »

Pendant les courts instants qu'il passa à Genève, au retour de Vernier, ou en y allant, le père Girard fit la connaissance d'une grande dame française dont le nom mérite

d'être inscrit en lettres d'or dans les annales de l'éducation et de la philanthropie, la marquise de Pastoret, femme de l'illustre chancelier de ce nom. C'est à cette femme, aussi distinguée par le cœur et l'esprit que par la naissance, que la France doit la fondation de ses premières salles d'asile pour l'enfance. L'enseignement mutuel faisait aussi l'objet de sa sollicitude. Mais les attaques passionnées auxquelles cet enseignement commençait à être en butte en France l'inquiétaient fort; elle pria le religieux fribourgeois de l'éclairer à ce sujet. Ce dernier convint qu'instruire la jeunesse sans chercher en même temps à former son esprit et son cœur, c'était lui donner les moyens de faire plus de mal que de bien; mais il ajouta qu'il ne comprenait pas qu'on séparât l'un de l'autre, et que cette réunion était le but constant de ses efforts. Vivement intéressée par ce langage, Mme de Pastoret ne se sépara de son interlocuteur qu'en lui promettant de faire le voyage de Fribourg l'année suivante, pour se rendre compte par ses propres yeux de la façon dont s'opérait cette double culture qu'elle avait peine à comprendre. Fidèle à sa promesse, pendant l'été de l'année suivante, la marquise de Pastoret visita les classes en compagnie du père Girard, qui nous a laissé un récit de cette visite :

« Dans la salle des petits, elle prêta toute son attention aux exercices de vive voix que j'avais ajoutés aux stériles éléments de lecture, d'écriture, de calcul et de récitation pour commencer la culture de l'esprit et du cœur. Nous montâmes dans la seconde salle où se donnaient les premières leçons de langue. Les élèves étaient occupés en ce moment, les uns aux exercices de vive voix aux cercles, d'autres à écrire aux bancs. La marquise passa en revue tout ce travail. Ayant tout vu à son gré, elle vint à moi précipitamment comme en triomphe et me dit : « A présent je vous « comprends, vous cultivez l'esprit de vos enfants, mais vous donnez

la direction. » Paroles pleines de sens mais que je n'avais entendues d'aucun autre visiteur [1]. »

La grande affaire du père Girard pendant l'année 1820, c'est la *Grammaire des campagnes*, dont il attendait une amélioration réelle des écoles rurales du canton de Fribourg, où la méthode mutuelle n'avait encore, en dépit des efforts de son promoteur, pénétré que par exception. Le 25 mai de cette année, le Conseil d'éducation, qui ne désirait pas moins cette réforme que le préfet de l'école française, avait adressé au Conseil d'État un rapport circonstancié sur la question et croyait voir un acheminement à la propagation de la méthode mutuelle dans l'affaiblissement des préjugés dont elle avait été l'objet, et dans l'influence croissante de l'école de Fribourg, « cette école-modèle des écoles-modèles ».

L'adoption officielle de la *Grammaire des campagnes* lui paraissait le plus sûr moyen d'arriver au but désiré.

Peu après son retour de Genève, la première partie de la *Grammaire des campagnes* étant achevée, il songea à se procurer l'approbation de Mgr Jenny, pour se conformer aux prescriptions synodales. L'évêque, auquel il alla parler de l'affaire, parut bien disposé et demanda que les épreuves de chaque chapitre fussent envoyées pour examen à l'évêché. Le père Girard lui ayant fait observer que pour simplifier l'opération, Monseigneur pourrait désigner comme examinateur le chanoine Gottofrey, membre de la cour épiscopale, qui habitait la même maison que son jeune ami et collaborateur Romain Werro, Monseigneur consentit gracieusement à cet arrangement. A la fin de septembre on commença à imprimer cet ouvrage, dont nous donnons ici une courte analyse.

Dans ce volume de 174 pages in-8°, l'auteur, au lieu de

[1] Girard, *L'Enseignement régulier de la langue maternelle*. Édition de 1844, p. 209.

s'attarder aux diverses parties du discours, s'attaque directement au verbe, le mot par excellence, et conjugué avec son sujet de manière à former une proposition simple. La proposition française est accompagnée de la traduction patoise à l'usage des petits villageois. Autour du verbe viennent se ranger successivement l'objet de l'action et les différents déterminatifs de lieu, de temps, de circonstance. Il y a progression constante du langage et de la pensée. On y retrouve déjà en germe tout le système qui sera développé plus tard dans le *cours de langue* de 1844, c'est-à-dire la préoccupation constante de faire trouver à l'élève lui-même la solution des questions posées, à réduire le plus possible l'énoncé des règles et des définitions. Chaque exercice oral, traduit du patois en français, est suivi d'un exercice écrit et de ce que l'auteur appelait la *notation* ou l'indication par un chiffre des divers temps du verbe. Autre particularité de cet enseignement : l'enfant est appelé à juger de la morale des actions exprimées par le verbe. Tous les exemples, choisis avec soin, sont pris dans la vie journalière. L'alliance de la langue avec la morale et la logique est le trait dominant de l'ouvrage et appartient en propre au père Girard. La terminologie grammaticale était empruntée à l'abbé Gaultier, dont le nom revient souvent sous la plume du cordelier de Fribourg. Il ne fait nulle difficulté non plus de reconnaître les obligations qu'il avait à Pestalozzi pour l'élément logique en particulier.

« La Grammaire des campagnes, disait un juge compétent, tout admirable qu'elle est par la simplicité, la gradation et l'intention morale, doit être considérée comme n'offrant que les premiers et grossiers rudiments du cours de langue [1]. »

[1] François Naville : *De l'Éducation publique considérée dans ses rapports avec le développement des facultés et des besoins de la marche progressive de la civilisation et des besoins actuels de la science*. Paris, Dupart, libraire, 1833, p. 10.

La *Grammaire des campagnes* péchait par quelques incorrections de style et des germanismes dont le père Girard ne sut jamais s'affranchir tout à fait, mais que rachète amplement dans la plupart de ses écrits une originalité qui fait défaut à beaucoup d'écrivains français et suisses plus corrects de ton et de langage.

En novembre, l'impression de la grammaire était fort avancée. Chaque feuille avait passé par les mains du censeur épiscopal. Les premiers jours de décembre, la dernière feuille avait été envoyée à l'évêché, mais n'en revint pas comme les précédentes. Cette seizième feuille ressemblait en tout aux autres, et il n'y avait pas de raison pour lui refuser l'approbation plutôt qu'aux précédentes. Et cependant, lorsqu'il s'agit d'autoriser l'impression de cette feuille qui entraînait la publication de tout l'ouvrage, le prélat recula, assailli des craintes de tous genres qu'avaient fait naître les circonstances et qui n'étaient pas faites pour diminuer les racontars de son entourage, toujours très hostile à Girard. C'est ainsi que le séjour de ce dernier à Vernier y était commenté de la façon la plus malveillante. Pendant les quelques jours que le religieux avait passés chez son ami, il n'avait pas dit une seule fois, ni entendu la sainte messe; il avait passé le dimanche en compagnie de ses amis les pasteurs protestants, Naville et Ramu. En même temps on exploitait contre Girard les mouvements révolutionnaires dont l'Europe méridionale était le théâtre et dont on affectait de considérer les auteurs comme les grands amis et promoteurs de l'enseignement mutuel, ce qui était vrai de quelques-uns, comme Confalonieri.

De Paris aussi, Mgr de Lausanne recevait toute espèce d'encouragements et d'excitations à s'élever contre l'enseignement mutuel de la part des ultras, auxquels l'odieux assassinat du duc de Berry avait fourni l'occasion désirée de renverser le ministre modéré de Louis XVIII, le comte

Decazes. Ils n'avaient pas songé, Chateaubriand en tête, à l'accuser de connivence avec le meurtre, mais son vrai crime était son demi-libéralisme avec la prédilection qu'il témoignait pour l'enseignement mutuel; il en donnait encore une preuve nouvelle en visitant l'école de Fribourg et le père Girard, deux ans plus tard, à son retour de Londres où il avait été envoyé en ambassade par Louis XVIII.

Parmi les gens les plus hostiles à l'enseignement mutuel et à Girard en particulier, on ne voit pas, sans un étonnement profond, figurer le premier président de la Société économique, l'ancien ami de Girard, le général de Gady, maintenant converti aux doctrines absolutistes du pavillon Marsan. Se donnant les airs d'avoir étudié de près la méthode mutuelle, il la déclarait, après tant d'autres, aride pour la forme et dangereuse pour le fond, en ce qu'elle favorisait la passion de l'égalité et le déclassement social.

« Cette méthode, disait-il, sort tout le monde de sa place; le savetier apprenant une science, la grammaire, sort de sa sphère naturelle; il n'y rentrera plus. »

L'ascendant que donnait au général de Gady sa position à la cour des Tuileries prêtait à ses paroles une certaine autorité. Elle venait renforcer encore l'opinion de deux autres personnages dont l'un était le fameux conseiller et publiciste bernois Charles-Louis de Haller, dont l'abjuration du protestantisme accomplie au château des Boccard à Jetschwyl, le 4 octobre 1818, entre les mains de Mgr Jenny lui-même, avait comblé de joie cet évêque. Le second, ami politique de Haller, et qui avait eu beaucoup de part à sa conversion, n'était autre que le ministre de Bavière en Suisse, le chevalier d'Orly. Franc-maçon fougueux et orateur de la loge de l'Espérance à Berne, de 1810 à 1816, la chute de Napo-

léon et celle du premier ministre Montgelas à Munich en avaient fait un réactionnaire plus ardent encore et un persécuteur acharné des idées et des associations libérales qu'il avait patronnées jusqu'alors.

Sous l'empire de tant d'obsessions diverses et en présence de la rude guerre que les plus célèbres écrivains du parti catholique, l'abbé de Lamennais en tête, continuaient à faire à l'enseignement mutuel, Mgr Jenny avait fini par se décider à refuser son approbation à la grammaire du gardien des Cordeliers, et en informait par lettre autographe le censeur épiscopal, M. Gottofrey, en donnant pour motif qu'il avait été trompé dans son attente et ne trouvait pas à cet ouvrage le cachet catholique que son auteur avait promis de lui donner. Ce livre, d'ailleurs, était composé en vue de l'enseignement mutuel et Monseigneur déclarait ne pouvoir munir de son approbation un écrit qui consacrait une méthode condamnée par les évêques de France.

En recevant cette communication par l'entremise du censeur, le père Girard en conçut le plus vif chagrin. Lorsqu'il se fut un peu remis de son chagrin, il jugea à propos d'écrire à l'évêque une lettre qui avait pour but, d'abord de se justifier de la suspicion dont il était l'objet, et en second lieu, d'obtenir du prélat, au lieu de la formule positive (avec l'approbation épiscopale) qui lui était refusée, le simple permis d'imprimer en usage auprès des censeurs ecclésiastiques: « J'ai vu cet ouvrage et je n'y ai rien trouvé de contraire à la religion et aux mœurs. »

Par déférence pour les scrupules de Mgr Jenny, le père Grégoire annonçait qu'il ne demandait cette approbation négative que pour sa satisfaction personnelle, comme une preuve de sa déférence pour l'autorité diocésaine, et qu'il s'engageait à ne pas la faire figurer dans son livre. Cette approbation négative, le préfet des écoles ne cachait pas à

Sa Grandeur qu'il se croyait en droit de l'exiger, comme l'expression de la vérité et de la justice. Cette demande était appuyée des arguments que le père Girard jugeait les plus propres à dissiper les méfiances du chef du diocèse, relativement à cette pauvre grammaire si maltraitée.

Le père Girard s'attachait ensuite à faire ressortir la différence grande de son enseignement avec celui qui se pratiquait sous forme lancastrienne en France, où des écoles de ce genre étaient fondées et patronnées par des associations laïques, sans le concours du clergé. Il se plaignait ensuite de la manière de faire de Mgr Jenny, qui lui avait laissé complètement ignorer le changement survenu dans ses idées au sujet de l'école mutuelle, avait autorisé l'impression de l'ouvrage, l'avait laissé continuer pendant trois mois et attendait la dernière feuille pour lui signifier son éloignement pour l'enseignement mutuel et le refus de l'*imprimatur*.

Abordant ensuite l'objection fondamentale relative à l'absence d'un énoncé des dogmes catholiques dans sa grammaire, le père Girard demandait si on avait jamais vu refuser d'approuver une grammaire pour un motif pareil. Il disait :

« Wailly, Restaut, Lhomond sont approuvés partout. Y trouve-t-on les traits distinctifs dont parle Votre Grandeur dans sa lettre? Ces livres ne pouvaient-ils pas être employés dans une école de païens et d'athées? Et c'est une grammaire composée tout entière dans l'intérêt de la religion qui serait condamnée par un évêque?... Une grammaire sans doute n'est pas un catéchisme et ne doit pas en être un. J'ai promis d'apprendre à l'enfant de la campagne la langue de la loi et de la religion par l'étude des mots et de la construction française. Ce que j'ai promis, je l'ai tenu, et l'ouvrage en fait foi, quoiqu'il n'en soit qu'à sa première partie. Si j'eusse fait de ma grammaire un livre d'enseignement religieux, n'aurait-on pas pu y voir l'intention de supplanter le catéchisme? »

L'auteur de la lettre motivait son désir de voir son livre favorisé de l'approbation épiscopale par celui d'y montrer l'accord de l'autorité ecclésiastique et de l'autorité civile.

L'envoi de ces lignes était accompagné d'un exemplaire complet de la *Grammaire des campagnes*, afin de mettre Monseigneur en état de se rendre compte de l'ouvrage entier en faveur duquel il sollicitait l'approbation épiscopale.

Dans sa réponse au père Girard, écrite quelques jours après l'envoi de la lettre de ce dernier, l'évêque avouait avoir donné son assentiment à l'introduction de l'enseignement mutuel dans une lettre adressée au Conseil d'État quatre ans auparavant; mais c'est qu'il avait, disait-il, la confiance que cette méthode pouvait aussi bien qu'une autre servir la religion. Mais il ne trouve pas ce caractère dans la *Grammaire des campagnes*. Le protestant y puisera sans doute une excellente morale et les principes qui lui sont communs avec le catholique; ce dernier, en revanche, y cherchera en vain les points de sa foi, et l'indifférent aura une occasion de plus de mépriser la foi de ses pères.

« Cette grammaire, ajoutez-vous, mon Révérend Père, n'est pas un catéchisme. Vous citez ensuite Restaut, etc. Il y a une différence bien sensible entre vos grammaires et les autres dont vous parlez. La vôtre est une introduction à l'enseignement religieux et remplacera vraisemblablement les ouvrages religieux en usage dans les écoles, et dont la lecture était bien propre à imbiber peu à peu l'esprit et le cœur des vérités de la foi. »

Monseigneur proposait cependant, par forme de conciliation, au père Girard de suspendre la publication de son livre en attendant plus ample information.

La lettre épiscopale se terminait par une page émue où se révèle une âme naturellement généreuse et combattue entre la crainte de manquer de charité et celle de faillir à

l'impérieux devoir de gardien de l'orthodoxie dans son diocèse :

« Dieu m'est témoin, mon Révérend Père, que je n'ai point cherché et ne cherche point à vous faire de la peine. Je cherche à remplir *cum metu et timore* le ministère qui m'est confié. Je suis effrayé de l'affaiblissement progressif de la foi parmi nous et je désire vivement que tous ceux qui se vouent à l'éducation de la jeunesse s'y prennent de manière à graver profondément dans l'esprit et le cœur de leurs élèves la doctrine de la foi et des mœurs, et à leur rendre, s'il est possible, infiniment chère et précieuse la religion qu'ils professent. Je suis, avec une affection particulière, mon Révérend Père, votre bien dévoué serviteur

« PIERRE TOBIE, évêque de Lausanne. »

Quelle situation pour Girard! Les derniers jours de l'année se passèrent en réflexions amères sur la missive épiscopale et le parti à prendre dans la position qui lui était faite et qui l'exposait, ou à manquer d'obéissance envers le chef du diocèse ou à renoncer à tous ses engagements, soit envers la jeunesse, soit envers l'État qui faisait les frais de la publication et aurait à désintéresser l'éditeur, à moins que l'auteur ne prît sur lui le dommage avec la honte d'avoir consacré ses veilles à un livre auquel son supérieur diocésain refusait la sanction. Car, ainsi qu'il était à prévoir, la suspension demandée par l'évêque, étant données les dispositions du prélat et de son entourage, n'était qu'un moyen dilatoire pour aboutir à une suppression complète. Néanmoins l'auteur de la malheureuse grammaire se décida à faire acte de déférence envers son chef diocésain en suspendant provisoirement la mise en circulation de l'ouvrage. Mais ne voulant et ne pouvant rester sous le coup des observations et des reproches contenus dans la missive épiscopale du 26 décembre, il y répondit par un mémoire; la longueur et le

style un peu diffus de cet écrit ne nous permettent pas de le reproduire *in extenso*; mais en raison de sa signification dans le débat, nous en donnons tantôt l'analyse, tantôt des extraits.

Après avoir annoncé à Mgr Jenny qu'il se soumet à son désir en ce qui regarde la circulation de la grammaire, sans se croire empêché d'en envoyer quelques exemplaires aux amis du dehors, Girard aborde résolument les divers points de la lettre épiscopale, à commencer par le passage qui concernait l'accommodation de la grammaire aux écoles protestantes.

« Je ne ferai pas à Votre Grandeur, écrivait Girard, l'injustice de croire qu'elle n'ait point de bienveillance pour nos frères des autres communions chrétiennes et qu'elle puisse leur envier l'usage d'une grammaire qui présente des utilités nouvelles. Non, Votre Grandeur n'est sans doute jalouse que de retracer en sa personne l'image du Père céleste qui fait lever son soleil sur tous les hommes, et de marcher sur les traces du divin Sauveur qui répandait les bienfaits de sa toute-puissance sur les Samaritains et sur les Gentils..... Après cela, devais-je m'attendre à être condamné par Votre Grandeur, si, en ma qualité d'instituteur de l'enfance, j'avais tâché d'être utile à tous les *petits* sans distinction. J'avais pour moi Celui qui les bénissait tous... Cependant, Monseigneur, cette pauvre grammaire, si elle ne tranche pas avec les doctrines protestantes, elle a pourtant une teinte catholique qui se montre partout et révèle assez la religion de son auteur. C'est ainsi qu'il est toujours question *de sermon et d'église*, qu'on y parle *d'observer le jeûne, d'accomplir un vœu*, de *fréquenter les offices du dimanche*, de *faire des lectures spirituelles*, de *vivre comme un saint* (p. 152). C'est ainsi que les bonnes œuvres sont recommandées (p. 138 et 148). C'est ainsi qu'il est dit que les prêtres prêchent l'Évangile, qu'il est question de *confesser humblement ses péchés* (p. 149) et qu'on apprend aux enfants à *énumérer ses fautes en confession*, (déterminatif de quantité). Le catholicisme

y trouvera donc le langage de la religion, et, comme le dit Votre Grandeur, de *vraies leçons religieuses et une foule d'exemples dont la plupart sont excellents*. D'où je conclus que loin de gémir sur cette grammaire d'un genre vraiment nouveau, le catholicisme en sera réjoui, à moins qu'on ne lui inspire une défiance qu'il n'aurait pas de lui-même. Le protestant, au contraire, sera bien embarrassé par des expressions qui ne sont pas les siennes. Il aura bien des cartons à mettre s'il veut s'en servir dans les écoles de sa communion...

« A peine ai-je pu en croire mes yeux en lisant ces mots : *le catholique indifférent s'affermira de plus en plus dans son indifférence et n'aura plus que mépris pour la foi de ses pères...* Et depuis quand un livre qui, de l'aveu de Votre Grandeur, renferme de vraies leçons religieuses et une *excellente morale*, serait-il l'aliment de l'indifférence, une source de mépris pour la foi de nos pères. On a cru jusqu'ici que l'indifférence se puisait dans les discours ou les écrits qui calomnient les choses saintes et les tournent en ridicule ; et voici maintenant un livre élémentaire qui cherche à *ennoblir* le cœur de l'enfant pour qu'on puisse lui parler avec plus de succès de Dieu et de son Sauveur, confondu avec les ouvrages antireligieux.

« Une chose encore que je ne puis comprendre, c'est l'opposition que met Votre Grandeur entre la religion chrétienne et la religion catholique ? S'il y a opposition entre les deux, la conséquence est claire, mais elle est affreuse.....

« J'avoue, Monseigneur, que j'aurais pu insérer dans le vocabulaire les mots de sacrement, mystères de la vraie Église, centre d'unité... Mais à quoi bon le simple énoncé d'un dogme qui demande de longues explications, souvent au-dessus de la portée des enfants et qui ne sont plus du ressort de la grammaire ? »

Au reproche de substituer sa grammaire aux ouvrages religieux en usage dans les écoles, Girard rappelait à l'évêque qu'il l'avait prié de faire un choix en lui proposant de la part

d'un éditeur d'en rendre l'achat moins coûteux aux bonnes gens des campagnes.

Au reproche encore que la grammaire était faite pour l'enseignement mutuel condamné par les évêques de France, le père Girard alléguait que sa grammaire pouvait tout aussi bien s'adapter à un autre mode d'enseignement, comme on le voit par la préface du livre.

Revenant sur la question elle-même de l'enseignement mutuel en France, il la montrait transformée en une affaire de parti avec laquelle sa méthode n'avait rien de commun.

« Ce que je pardonne le moins, disait Girard en parlant des adversaires de l'enseignement mutuel en France, c'est de mettre en jeu la chose la plus sacrée, la religion. En quoi donc la religion est-elle compromise parce qu'un fils aîné dans une famille montre aux cadets la lecture, l'écriture, le calcul, ou qu'il leur fait répéter le catéchisme. Je l'ai déjà dit à Votre Grandeur, s'il était prouvé que l'enseignement mutuel fût nuisible à la piété et aux bonnes mœurs, je serais le premier à m'élever contre lui, comme j'ai été le premier à le mettre en pratique dans ce pays. »

Aussi Monseigneur avait paru, dans une de ses lettres précédentes, faire un grief à Girard d'avoir proposé comme censeur le chanoine Gottofrey ; le père Grégoire proteste contre l'insinuation d'avoir voulu extorquer une approbation, lui qui croyait fermement son travail non seulement sans reproche, mais digne des suffrages de l'évêque et de toute personne sincèrement chrétienne et sincèrement catholique.

« J'ai voulu, ajoutait-il, tout simplement faciliter les communications entre le censeur et moi par l'entremise de mon collaborateur. J'ai voulu éviter des copies coûteuses, je reconnais maintenant mon imprudence. Je vois que j'ai compromis le censeur et son amitié... Il faut avouer que l'entrée de mon livre dans le monde est bien étrange. Il est approuvé, et il ne l'est pas ; car les

feuilles n'ont été imprimées qu'après le visa d'un délégué de Votre Grandeur. D'un autre côté, il n'est pas approuvé, car il doit subir un nouveau jugement. Un livre doit être jugé sur ce qu'il renferme ; celui-ci doit être jugé sur ce qu'il ne renferme pas..... »

Le ton de la lettre ou du mémoire, qui avait été assez calme jusqu'alors, s'échauffe et s'attendrit vers la fin, dont nous citons le passage le plus saillant :

« Les graves soupçons que Votre Grandeur a conçus contre l'ouvrage retombent sur son auteur. Ils ne me laissent qu'une alternative, celle de me regarder comme un prêtre indigne et un hypocrite qui renie la foi qu'il a jurée en plaçant sa main sur les Évangiles, ou bien de me regarder comme un instituteur inepte et indigne de la confiance publique, puisque je suis capable par mon imprévoyance de rédiger un livre élémentaire qui d'une manière indirecte pourrait affermir l'indifférence et même augmenter le mépris pour la foi de nos pères.

« Vous voyez, Monseigneur, dans quel abîme d'humiliations m'a jeté Votre Grandeur... Je pourrais vous prier d'ôter à mon livre la tache qu'il porte en faisant abstraction de son emploi dans les écoles rurales, contre lequel il serait fait des réclamations convenables, s'il en est à faire. Mais dans la position humiliante où je me suis mis, je n'ai plus rien à demander pour ce livre de douleur. J'aurais tenté d'arracher à la pitié ce que la justice ne m'accorderait pas de plein gré et avec une entière conviction... Pour le cas d'un refus persévérant, je vois la chose se divulguer ; j'entends la calomnie circuler de bouche en bouche et dénaturer, tout en s'étayant d'un nom vénérable. J'en ai fait l'expérience, il vous en souvient, et je suis payé pour connaître les dispositions de certains esprits, qui, à force de vouloir paraître catholiques, ne se mettent pas en peine d'être chrétiens. Ce que je redoute, c'est d'être dans la cruelle nécessité de me défendre, moi qui ai toujours tant désiré de marcher à votre suite comme un prêtre bon et fidèle. Voyez, Monseigneur, quelles devront être mes armes protectrices, je n'en ai pas d'autres que celles que vous avez mises entre mes mains. »

Cet appel si humble et si touchant alla à l'âme du prélat, et le toucha d'autant plus qu'il venait d'un prêtre que son entourage immédiat et ses correspondants s'entendaient pour lui dépeindre comme un rival déguisé et déçu dans son ambition. Il sentit aussi que les angoisses du père Girard étaient de celles qui avaient besoin d'une consolation immédiate, et il mandait au gardien des Cordeliers les lignes suivantes :

« Je vois, mon révérend Père, que vous êtes dans l'anxiété et je désire tempérer sans délai la douloureuse impression que pourra vous avoir faite ma dernière lettre. Frappé des dangers de la foi, j'ai peut-être porté trop loin la crainte dont je suis affecté. L'esprit (passez-moi l'expression) fut contre votre grammaire sans pourtant la condamner ; le cœur n'a cessé d'être pour vous et il l'est tout entier.

« Il me reste encore six cahiers à lire. Dans l'espérance que je pourrai les parcourir avant lundi prochain, je vous invite à venir à l'évêché ce jour ou l'un des suivants. Nous conférerons ensemble et avec calme là-dessus, ne cherchant que le bien d'un côté comme de l'autre. »

Au jour fixé, le père Girard, sous l'empire des bonnes paroles de la lettre épiscopale, ne manqua pas de se rendre à l'invitation du prélat et eut avec lui un entretien où il s'offrit à ajouter au dernier chapitre quelques articles exclusivement catholiques.

« Veuillez me les désigner, disait le moine résigné à l'évêque, et je les insérerai. » — « Il est trop tard, » fut la réponse de l'évêque. — « Je vois, Monseigneur, ce qui en est... Il y a une raison qu'on ne me dit pas. Ce n'est pas ainsi qu'un supérieur doit traiter son inférieur dans la hiérarchie. On ne voudra pas croire dans le public qu'un évêque catholique soit opposé à la tentative de faire servir l'étude de langue à celle de la religion. »

Toutes les représentations du gardien des Cordeliers demeurèrent infructueuses. L'évêque s'était engagé à ne pas céder et resta inflexible. Comme pour adoucir ce que sa décision avait de cruel pour Girard, Mgr Jenny voulut le retenir à dîner ; mais celui-ci refusa comme bien on pense, disant au prélat qu'il lui avait ôté l'appétit.

Pendant cet échange de lettres et de paroles entre l'évêque et le gardien des Cordeliers, un fait nouveau s'était produit ; c'était la décision prise le 30 décembre par le Conseil d'éducation, d'envoyer à toutes les écoles rurales un exemplaire de l'ouvrage composé à leur usage. Cette décision vint ajouter de nouvelles perplexités à celles qui agitaient l'esprit de Girard et le tiraillaient en sens divers. L'obéissance passive et aveugle n'avait jamais été le fait du moine franciscain. Le catholicisme, auquel il adhérait par raison autant que par foi intime, n'avait jamais été pour lui synonyme de servitude et encore moins de servilisme. Il était d'ailleurs bien évident pour les esprits perspicaces que dans toute cette affaire l'évêque n'avait agi que sous la pression extérieure d'une camarilla étrangère à l'intérêt religieux qu'on faisait valoir en spéculant sur l'esprit timoré du prélat. Ce dernier n'en faisait-il pas l'aveu lui-même dans sa lettre du 27 décembre ? Si, comme prêtre catholique et moine, le père Girard avait des devoirs envers le chef du diocèse, le préfet des écoles et le citoyen n'étaient-ils tenus à rien envers la jeunesse au service de laquelle il avait promis de vieillir, envers le peuple au relèvement duquel il travaillait depuis tant d'années et aux magistrats qui l'avaient vaillamment soutenu et encouragé dans ses efforts ? Devait-il sacrifier aux intrigues des méchants qui agissaient dans l'ombre tous les fruits d'un long et pénible travail, et frustrerait-il son éditeur dont la bonne foi et le désintéressement qu'il montrait dans l'entreprise méritaient la reconnaissance des amis du progrès et de l'instruction publique ?

D'autre part, le père Girard savait à quoi il s'exposait si l'on distribuait dans les écoles un livre auquel l'évêque avait positivement refusé sa sanction. Il prévoyait les collisions et le scandale qui résulteraient de l'introduction du livre condamné dans les écoles rurales au sein de la population fribourgeoise.

En agitant toutes ces réflexions avec quelques amis, le chanoine Fontaine entre autres et le père Marchand son confrère, un expédient se présenta à son esprit:

«La catholicité, pensa-t-il, n'est pas bornée au diocèse de Lausanne ou au canton de Fribourg. Si on trouve mon livre catholique orthodoxe en France ou en Italie, on ne pourra me taxer d'hérétique à Fribourg.»

Après avoir passé tout le mois de janvier à discuter avec lui-même et avec d'autres sur le parti à prendre, il se décida à faire hommage d'un exemplaire de la grammaire à l'archevêque de Turin, Mgr Colombarro Chiavaretti, aux évêques de Nancy, Metz et Orléans et au cardinal de Bausset. Ce prélat italien et les évêques français lui étaient connus comme des prélats d'une certaine indépendance, et le cardinal de Bausset par deux ouvrages qui lui avaient ouvert récemment les portes de l'Académie française et dénotaient beaucoup de sagesse et d'impartialité.

Les exemplaires destinés à ces cinq prélats partirent dans le courant de février. Son intermédiaire auprès de l'archevêque de Turin fut le marquis de Brême, grand seigneur piémontais d'un libéralisme vrai et ami de l'enseignement mutuel.

Trois personnes différentes se chargèrent des exemplaires destinés aux évêques de France. L'une, c'était le marquis Philippe de Maillardoz, de Fribourg, officier supérieur d'un régiment de la garde suisse; le second, l'ambassadeur de France en Suisse, le comte Auguste de Talleyrand, et le

troisième, le général Sabathier, de Nancy, l'un des visiteurs de l'école de Girard.

Un cinquième exemplaire de la grammaire fut adressé au Conseil royal de l'instruction publique, auprès duquel Girard espérait trouver un accueil favorable. Car, bien que spécialement écrit pour les écoles villageoises du canton de Fribourg, le préfet de l'école se flattait de l'espoir que son livre pourrait, avec quelques modifications, s'employer dans les écoles de la campagne en France. Le comte Auguste de Talleyrand lui servit encore d'intermédiaire en cette occasion. En écrivant à ce ministre de France, résidant à Berne, et dont la bienveillance lui était acquise depuis longtemps, l'auteur de la grammaire ne lui avait pas caché sa situation pénible et ses inquiétudes au sujet de la guerre toujours plus vive que la presse légitimiste faisait à l'enseignement mutuel, et dont on s'appuyait à Fribourg contre le sien. En informant son ami de Fribourg de l'envoi des grammaires à leur destination, M. de Talleyrand cherchait à dissiper ses craintes et lui disait avec un optimisme qui montrait plus de sympathie que de clairvoyance:

«Je vois avec peine que vous faites attention aux opinions de quelques individus prévenus contre l'enseignement mutuel, enseignement qui, s'il n'a pas comme votre école la religion et la morale pour base, peut avoir bien des inconvénients. Mais il doit vous être assez indifférent que ceux qui ne connaissent pas votre école la critiquent, quand tous ceux qui l'ont vue et qui ont assisté à vos leçons la regardent comme la plus parfaite de toutes celles qui existent[1].»

[1] Le comte Auguste de Talleyrand, ambassadeur de France en Suisse, à M. l'abbé Girard, supérieur des Cordeliers et directeur de l'école de Fribourg. Février 1821.

Il est évident par ces lignes que l'ambassadeur de France, bien que si proche voisin de Fribourg, ne se rendait pas un compte exact de l'état des choses dans ce canton et de la situation de son correspondant. Cette situation devenait tous les jours plus tendue par les machinations sourdes qui l'enserraient de toutes parts avant de faire explosion.

Les attaques dirigées contre l'orthodoxie du gardien des Cordeliers n'ayant pas suffi pour le perdre aux yeux de l'aristocratie fribourgeoise, on essaya d'un autre moyen plus direct de le brouiller avec celle-ci en représentant son école comme l'ennemie du régime politique restauré en 1814. L'homme choisi pour cette bonne œuvre était un de ces prêtres émigrés de la Révolution que les Fribourgeois avaient reçus chez eux, et qui s'étaient assez bien trouvés de cet asile pour s'y fixer définitivement. Il était revenu à cet ecclésiastique qu'un élève de la quatrième classe avait mis dans une composition que les patriciens étaient les sangsues du peuple, sans que l'instituteur et que l'inspecteur M. Chappuis l'eussent repris de cette odieuse allégation. Sans s'assurer de la réalité du fait, l'abbé Vigne, dans l'indignation que lui causait, disait-il, cette invasion de la politique révolutionnaire dans les écoles primaires, s'en fit le dénonciateur auprès de trois des principaux magistrats de la ville de Fribourg. De là, grande rumeur dans la cité et enquête sévère dirigée par le préfet de l'école, d'où il résulta que l'abbé Vigne l'avait calomniée.

Sommé de se rétracter, cet ecclésiastique le fit en termes équivoques, en y mêlant un éloge perfide du patriciat et des insinuations malveillantes pour l'enseignement mutuel, enseignement, disait-il, proscrit dans ses États par l'empereur d'Autriche, condamné par le cardinal de la Luzerne et d'autres personnages honorables comme une méthode qui

n'était pas propre à réprimer les passions[1]. Aussi était-il question de déférer l'abbé Vigne aux tribunaux comme calomniateur, s'il refusait de se rétracter purement et simplement. Tel était l'avis de la majorité de la Chambre. Mais avec sa prudence et sa modération ordinaires, le préfet de l'école parvint à déterminer ses collègues à laisser tomber l'affaire, en motivant cette décision sur le fait qu'en se faisant l'écho d'un bruit calomnieux, l'abbé Vigne ne pouvait exercer d'influence sur la partie saine du public.

Mais rien ne pouvait calmer la haine des ennemis de Girard et de l'enseignement mutuel qu'on persistait à rendre solidaire de toutes les révolutions qui se succédaient en Europe. L'épisode de l'abbé français Vigne était suivi de celui d'un écrivain à gages nommé van den Wyenberg. Depuis l'abjuration de Haller, Fribourg était devenu le refuge et l'Eldorado des convertis. En se fixant à Fribourg, van den Wyenberg, dont le nom semblait trahir une origine hollandaise, mais qui était Prussien de naissance et originaire de Wahlbeck près Halberstadt, s'était proposé de défendre Haller, le *Restaurateur*, contre ses nombreux adversaires et de combattre à la fois la libre-pensée, le protestantisme et les catholiques à la façon de Wessenberg. Un professeur distingué de l'Université de Fribourg en Brisgau, Ernest Münch de Rheinfelden, ayant signalé l'insuffisance des études supérieures qui se faisaient à Fribourg en Suisse, et les doctrines antirépublicaines et rétrogrades qui régnaient au collège Saint-Michel, van den Wyenberg avait relevé le gant, affectant de confondre les républicains avec les Jacobins à bonnets rouges, et n'avait pas épargné les allusions transparentes à Girard et à ses amis de l'école catholique allemande. Notons ici comme un signe des temps un retour cu-

[1] L'abbé Vigne à la Chambre des écoles, 10 février 1821.

rieux des ultramontains au sujet de Michel Sailer, le grand théologien bavarois autrefois honni à Fribourg. Van den Wyenberg déclarait calomnieuse sa mise au ban dans cette ville. La cause de ce revirement s'explique par le rapprochement qui s'était opéré entre la cour de Rome et Sailer, élevé peu de temps après au rang de coadjuteur de l'évêché de Ratisbonne. Le séjour de van den Wyenberg ne fut d'ailleurs pas long en Suisse. Peu de temps après, le canton de Berne interdisait son territoire au pamphlétaire allemand, et l'ambassadeur de Prusse, le comte de Meuron, Neuchâtelois d'origine, menaçait de lui retirer son permis de séjour, s'il ne s'abstenait des intrigues par lesquelles il agitait les populations de certains cantons.

Mais pendant que les zélateurs de Fribourg et consorts lâchaient Vigne et van den Wyenberg contre le préfet des écoles fribourgeoises, la grammaire, qui était une des causes de ce déchaînement, recevait des évêques de France auxquels elle avait été envoyée, de précieux témoignages d'orthodoxie. L'évêque de Metz, Mgr Jauffret, le plus empressé à répondre, disait textuellement:

« J'ai parcouru avec intérêt ce petit volume destiné à la jeunesse de Fribourg et qui ne peut produire que les meilleurs fruits. Je fais des vœux bien sincères pour que vos efforts soient couronnés de succès et que vous trouviez dans la docilité et l'attachement de vos élèves le prix du zèle et du dévouement avec lesquels vous vous consacrez à leur instruction. J'ai communiqué votre ouvrage à M. le recteur de l'Académie de Metz. C'est un homme instruit et ami de l'enfance ; s'il me faisait quelques observations sur votre travail, je prendrais la liberté de vous les adresser. »

A quelque temps de là, l'évêque de Nancy, Mgr d'Osmond, rendait un témoignage plus explicite encore à l'orthodoxie de la *Grammaire des campagnes*.

« Le général Sabathier, écrivait-il, vient de me faire passer le cadeau que vous m'avez destiné, ainsi que la lettre du 14 février dont il était accompagné. L'un et l'autre étaient faits pour m'intéresser vivement... Je vous remercie d'avoir voulu penser à moi dans la distribution de l'ouvrage. Pour en estimer la valeur, il suffit de saisir le but que s'est proposé l'auteur ; il est tout à l'avantage de la religion, partant, de la société. Quant au mérite de la méthode, pour l'apprécier avec le sentiment d'une estime raisonnée, il faudrait l'avoir pratiquée beaucoup ; car l'expérience seule peut démontrer qu'elle est plus claire, plus facile, plus prompte à s'insinuer dans l'esprit comme dans la mémoire des enfants, et plus propre à fixer leur attention sans les dégoûter. Or, cette expérience, c'est celle que vous avez acquise par vous-même et qu'aujourd'hui vous mettez en usage avec tant de succès pour le bien de l'humanité ; elle résout toutes les objections d'une vaine théorie, et je ne puis, en vous félicitant doublement, en applaudissant à votre zèle, que vous assurer, mon révérend Père, des sentiments de vénération avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre serviteur [1]. »

La missive de Monseigneur de Nancy était suivie de ce *post-scriptum* intéressant sur l'emploi du patois, emploi que condamnait le pédantisme de quelques critiques fribourgeois :

« J'ai remarqué le parti que vous tirez du patois du pays pour aider la compréhension des enfants. J'ai toujours pensé que pour bien saisir les principes de notre langue, il faut d'abord se servir d'un idiome quelconque pour servir de point de comparaison. C'est une espèce de thème que vous leur faites faire, et l'enseignement de l'orthographe si fantastique s'ensuit nécessairement sans étude particulière [2]. »

[1] Mgr Jauffret, évêque de Metz, à M. Grégoire Girard, préfet de l'école de la ville de Fribourg, 3 février 1821. Pièce inédite.

[2] Mgr d'Osmond, évêque de Nancy, au père Girard, préfet de l'école de Fribourg, 9 juin 1821. Voir l'appendice de l'ouvrage du père Girard intitulé : *L'enseignement régulier de la langue maternelle.*

L'évêque d'Orléans, Mgr de Beauregard, joignait son suffrage à celui de ses confrères dans une lettre adressée au marquis de Maillardoz:

« Soyez assez bon pour faire parvenir de ma part au vénérable père Girard le petit ouvrage auquel il a donné ses soins, et qui est une preuve non équivoque de son zèle et de son amour pour le bien ; et la manière dont il l'a exécuté prouve ses connaissances dans cette partie, mais prouve surtout ses principes [1]. »

Sans être aussi concluant en matière de principes, le cardinal de Bausset n'hésitait pas à remercier le préfet de l'école de Fribourg du sentiment qui l'avait porté à l'associer à ses travaux pour le peuple des campagnes et disait vouloir emporter la grammaire de Girard à la campagne pour la faire voir aux curés de village. Il ajoutait à ces assurances ces paroles louangeuses:

« Vous avez bien raison de dire que Fénelon aurait applaudi du fond du cœur à vos intentions si pures et si utiles. Mais vous devez trouver bien des consolations dans le suffrage et l'approbation de Mgr l'évêque de Fribourg, qui jouit d'une grande considération parmi les évêques de la catholicité. Je ferai connaître l'ouvrage que vous avez eu la bonté de m'envoyer à plusieurs pasteurs que leur ministère met à portée de connaître les besoins du peuple et le degré d'instruction dont il est susceptible. J'ai lieu de croire qu'ils y trouveront de nouveaux moyens de se rendre utiles à la religion et à la société [2]. »

Il est aisé de comprendre l'effet qu'avait produit à l'évêché l'envoi de la grammaire aux évêques de France et à l'archevêque de Turin que la Révolution empêcha de répondre. Il

[1] Lettre de Mgr de Beauregard, évêque d'Orléans au marquis de Maillardoz, colonel de la Garde-royale à Paris, 9 août 1821.

[2] Le cardinal de Bausset au père Girard, 19 juillet 1821.

fut considéré comme un nouvel acte d'insubordination envers l'autorité diocésaine bravée déjà au dernier point par la mise en circulation de la grammaire condamnée par l'évêque. Pour être différées, les représailles ne devaient pas moins se faire sentir.

L'année 1822 commença cependant sans autre incident fâcheux pour le préfet de l'école, que la perte d'un ami et parent, Pierre Savary, ce beau-frère du père Girard qui, après avoir siégé à Berne comme un des cinq directeurs de la République helvétique, présidait, avec le titre de syndic, la municipalité de Fribourg. Il fut remplacé par un autre ami et soutien de l'école, Albert de Fégely, dont on ne pouvait mettre le dévouement sur le compte de la parenté, et qui, partant, était plus libre encore de ses mouvements dans les mesures qui avaient pour but le maintien et la prospérité de l'école mutuelle. Si le nouveau syndic n'avait pas les talents du précédent, il se distinguait par le même amour du bien public, la loyauté du caractère, un désintéressement absolu et un fond de libéralisme qui ne se démentit jamais dans tout le cours de sa vie. L'école du père Girard n'eut pas de champion et de soutien plus zélé et plus courageux. Albert de Fégely se montra aussi un véritable ami pour celui qu'il admirait comme l'ornement de sa ville natale et qui en eût été le régénérateur, si la régénération eût été possible avec les entraves qu'elle rencontrait à chaque pas dans l'apathie enracinée des uns, l'hostilité croissante des autres, et qui ne devait pas tarder à se manifester d'une façon plus redoutable qu'elle ne l'avait fait jusqu'alors.

Mais pendant qu'on conspirait autour de lui, le préfet des écoles s'entretenait de philosophie avec son ami Naville et dissertait gravement sur les rapports du bonheur avec la vertu. Au sortir des persécutions dont il avait été l'objet et qui ne semblaient s'affaiblir que pour reparaître plus ardentes, on

aime à voir le moine fribourgeois s'élever au-dessus des luttes de personnes et de partis dans la pure région des idées et des vérités éternelles :

« Là où est la pureté et la bonté du cœur, disait Girard à son ami de Genève, là est aussi le Ciel. Les stoïciens avaient bien compris cette union ou plutôt cette identification de la félicité et de la vertu ainsi que du vice et de l'infortune. L'Évangile nous l'exprime souvent et la philosophie a développé cette vérité première. Mais le peuple théologique reste confondu avec le vulgaire qui court chercher le bonheur hors de soi et rêve que le salut est quelque chose d'extérieur qui se donne et se refuse comme un bon repas à la table d'Abraham. Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné par surcroît. »

Girard ne pouvait écrire à Naville sans lui dire un mot de l'enseignement mutuel dont son ami de Genève appréciait pour le moins autant que lui la valeur éducative et qu'il avait introduit, comme nous l'avons vu, dans son institution de Vernier. Or, dans la lettre dont nous parlons, le préfet de l'école de Fribourg se plaignait que la méthode mutuelle eût été abandonnée à Neuchâtel et que M. Perrot fût perdu pour lui depuis cet abandon. Le *tolle* dont l'enseignement mutuel était l'objet en France avait sans doute agi sur l'esprit du philanthrope neuchâtelois comme sur celui de beaucoup d'hommes de bien que le bruit effarouche et qui s'éloignent d'une personne ou d'une institution qui fait parler tant d'elle.

A Fribourg même, si l'on en croit l'annaliste du collège Saint-Michel, la cause des Jésuites faisait des progrès et les préventions de bien des gens tombaient devant l'attitude à la fois active et silencieuse de quelques-uns de ces religieux. Deux d'entre eux, le père Drach, Argovien d'origine, qui dirigeait la maison de Fribourg en qualité de recteur, et le jésuite belge qui enseignait la physique, avaient su se concilier l'affection des élèves et l'estime du public.

Mais l'instruction du peuple n'avait rien gagné à ce revirement de certains esprits et continuait à végéter dans plusieurs parties du canton, soustraites par l'influence cléricale à l'action salutaire de l'école de Fribourg.

Le Conseil d'éducation, présidé par Jean de Montenach, sentit le besoin de justifier sa réélection en faisant une vérité de la loi votée en 1819, restée lettre morte par suite des circonstances et, il faut le dire aussi, de l'indolence du chef de ce département en matière administrative. La première chose à faire, c'eût été de former des instituteurs capables, et pour cela il eût fallu en revenir à l'idée ancienne de Girard et de Fontaine de créer une véritable école normale. Mais le temps était passé des conceptions fécondes ; et l'on crut faire merveille en décidant qu'il serait donné à un certain nombre d'instituteurs un *Cours normal* d'un mois de durée !

Naturellement c'est au père Girard que songeait le Conseil d'éducation pour diriger ce cours. Mais, instruit par les pénibles expériences qu'il venait de faire, le préfet de l'école de Fribourg n'avait garde d'accepter une position qui l'eût exposé à de nouveaux désagréments, l'évêque prétendant au monopole ou du moins à la prépondérance en matière d'instruction populaire. Mgr Jenny, cependant, ne se montrait pas hostile au cours projeté ; il en avait même accueilli favorablement la communication et désigné un prêtre pour donner les leçons de religion aux instituteurs.

Jugeant néanmoins la coopération du père Girard nécessaire comme celle de l'unique vrai pédagogue qu'eût la terre fribourgeoise, le Conseil d'éducation insista pour que le préfet de l'école secondât et dirigeât de ses conseils et de ses instructions la personne qui aurait la direction ostensible du cours. On désirait aussi qu'il favorisât de sa coopération active une institution qui, privée de son action bienfaisante, ne pouvait prospérer ni répondre aux exigences de

la loi et au but de sa création, la régénération des écoles rurales[1].

A la fin on convint que le cours normal aurait pour directeur en titre un instituteur de mérite, M. Martin, de Bulle, mais que les leçons de pédagogie les plus importantes pour l'éducation intellectuelle et morale seraient données par le père Girard, dont M. Martin reçut pour instruction de prendre l'avis en toute chose. L'ouverture du cours normal fut fixée à la fin de septembre, et on désigna pour le recevoir un édifice bâti en 1762 pour servir d'Académie et resté sans emploi depuis lors.

Quelques semaines avant la réunion des instituteurs, le 30 août, avaient eu lieu la clôture des cours de l'école municipale et la distribution ordinaire des prix dans l'église des Cordeliers. Mais, chose étrange ! quatre jours avant la cérémonie, un secrétaire de l'évêque vint prier le père Girard de faire cette distribution ailleurs qu'à l'église. Celui-ci, ayant répondu qu'il était trop tard pour faire ce changement, reçut le lendemain une lettre de Mgr Jenny, qui s'appuyait de l'exemple des curés de Genève, de Vuarin en tête, qui avaient refusé de laisser faire cette cérémonie à l'église, *dans la crainte qu'il n'en résultât un affaiblissement de la foi et de la religion dont elle est la base.*

« J'ai partagé leur crainte, écrivait Mgr Jenny, et donné mon assentiment à leur refus. Le Conseil d'État nous objecte l'usage de plusieurs villes catholiques épiscopales. Mais cet usage n'a-t-il rien de répréhensible ? Ne tend-il pas à l'affaiblissement du respect que l'on doit au lieu saint ? On ôte le saint sacrement. Mais est-on en droit de le faire ? En proposant ces questions, je ne prétends pas les décider. Cependant je ne puis m'empêcher de vous exhorter à choisir l'une des salles de la maison d'école pour

[1] Le Conseil d'éducation au père Girard, du 22 août 1822.

la distribution des prix. Examinez devant Dieu le désir que je vous exprime et soyez persuadé des sentiments distingués d'estime et d'affection avec lesquels je suis, etc. »

La réponse du père Girard fut que la distribution des prix se faisant au profit de la religion et des mœurs, il ne voyait pas la nécessité de déroger à un usage qu'il avait introduit dix-sept ans auparavant. Que si on retirait le saint sacrement, c'était par délicatesse, la distribution des prix, toute morale et pieuse qu'elle soit, n'appartenant cependant pas au culte ordonné par l'Église. Une partie du public, d'ailleurs, tournant le dos au sanctuaire, il n'eût pas été décent de laisser le saint sacrement dans le tabernacle. Le père Girard terminait son épître en exprimant à Mgr Jenny le vœu que pour le cas où, à l'avenir, il se prononcerait dans un sens contraire à l'usage suivi jusqu'alors, il voulût bien en avertir le préfet de l'école avant la fin de l'année scolaire, afin de lui donner le temps de préparer un local assez spacieux pour la célébration de cette cérémonie...

Lorsque vingt années plus tard, le père Girard, alors gardien des Cordeliers, vit Mgr Jenny mettre complaisamment à la disposition de la Société helvétique de musique cette même église qu'on craignait de voir profaner par une distribution de prix en 1822, il ne put s'empêcher de faire des comparaisons pénibles sur les variations des idées et des hommes.

Invité à honorer de sa présence la cérémonie du 30 août, Mgr Jenny s'était excusé d'y paraître en alléguant ses occupations pressantes. L'avoyer Gottrau, le grand ami des Jésuites, avait promis de s'y rendre, mais se garda bien de paraître. Le second avoyer Werro présida seul à la cérémonie de concert avec le nouveau syndic ou chef de la municipalité, Albert de Fégely.

L'hymne chantée par les enfants célébrait Dieu le père et la nature sortie de ses mains et formait comme un prélude harmonieux à ce que devait dire dans son discours le préfet de l'école :

Par ton ordre, chaque printemps
Les prés se parent de verdure
Et l'inépuisable nature
Vient nous offrir ses doux présents.

Pour nous encor dans la prairie
La brebis paît l'herbe fleurie.
Pour nous les habitants des airs
Répètent leurs plus doux concerts.

Le discours de 1822 roulait sur l'importante question que voici : *Combien il importe d'initier les enfants à la connaissance de la nature*. Le sujet y est traité, il faut le dire, d'une manière plus poétique et sentimentale que didactique et scientifique. C'est que le préfet de l'école de Fribourg voyait dans la nature ce qu'il appelait la *théologie des yeux et du cœur*, et s'inspirait de ces théologiens anglais comme Derham et Niententyl, qui ont fait servir la physique au profit de la religion.

« Longtemps, disait Girard, la planète qui nous porte n'a été aux yeux des premiers hommes qu'un plateau assez petit, baigné tout autour par un large fleuve qui se perdait dans l'azur du ciel. Insensiblement, la terre s'est étendue, lorsqu'il s'est trouvé des hommes au cœur de fer qui osèrent enfin confier leurs jours à un fragile canot et braver les flots écumants pour ajouter de nouvelles terres à notre domaine primitif et étendre l'empire de Dieu. Christophe Colomb fut animé par une noble curiosité lorsqu'il alla chercher le Nouveau Monde et qu'il trouva les antipodes. Mais, sans y penser, il a donné au symbole chrétien une signification plus vaste et à la piété un nouvel aliment »

« Nous demandons la géographie pour nos enfants, mais nous leur ferons grâce de cette multitude innombrable de divisions politiques qui varient comme les caprices et les passions des hommes et chargent la mémoire sans éclairer l'esprit. »

En même temps qu'il retranchait avec un rare bon sens de la géographie de la terre les trop minutieuses divisions de la géographie politique, le préfet de l'école de Fribourg en réclamait l'extension à un autre point de vue ; c'est-à-dire pour combattre les fausses idées qu'on se faisait et qu'on se fait encore souvent sur l'univers et son auteur.

« Combien le créateur du ciel est petit, s'écriait le père Girard, aussi longtemps que les étoiles ne sont considérées que comme des lampes chétives, attachées à la voûte céleste, et le soleil lui-même comme un disque enflammé pas plus grand que son apparence. C'est pourtant ainsi que se le représentent les grands et les petits enfants. »

Le discours de 1822 ne trouva pas moins d'accueil que les précédents auprès des autorités locales et du public, car l'impression en fut votée sans opposition. Mais ce qu'on voudrait savoir, ce sont les sentiments de la foule qui se pressait sous les voûtes de la vaste église de Sainte-Croix. Les appréhensions qui avaient assailli les amis de l'école quatre années auparavant, lors de l'admission des Jésuites, avaient-elles fait place à des illusions telles qu'on se dissimulât la portée de la lettre épiscopale et l'orage qui se formait sur la tête de l'école et de son chef?

Le préfet de l'école lui-même ne paraissait pas se préoccuper outre mesure de la situation. Pendant les trois semaines qui suivirent la distribution des prix, le noble religieux, au lieu de jouir d'un repos bien mérité et que s'accordaient ses collaborateurs, consacre une grande partie de ses vacances à préparer les leçons de pédagogie qu'il

s'était engagé à donner aux instituteurs pendant le cours normal dont l'ouverture avait été fixée au 23 septembre. Au surcroît d'occupation que lui donnait cette préparation vint se joindre à la dernière heure celle d'un nouveau cours, celui de religion, dont le prêtre désigné par l'évêque avait refusé de se charger.

L'école normale, si on peut appeler ainsi un cours d'un mois, s'ouvrit au jour indiqué avec trente instituteurs, tous venant de la campagne ou des petites villes du canton. Le 30 septembre, le père Girard fit sa première *Exhortation*; c'est l'expression dont il se sert dans un petit cahier où il n'a malheureusement consigné qu'un canevas de ses leçons avec quelques indications rapides.

Les instructions ou *Exhortations* du préfet de l'école de Fribourg sont au nombre de six; elles avaient pour objet l'éducation intellectuelle, morale et religieuse en général. Il n'est pas question d'éducation physique dans cet aperçu, et l'on serait tenté d'en faire un reproche à l'éducateur fribourgeois si l'on ne savait que le père Girard devait aller au plus pressé, et qu'ayant tant de peine à obtenir une culture raisonnable des intelligences, il eût éprouvé encore plus de difficultés à introduire les *exercices du corps*, dont si peu de personnes comprenaient alors l'importance et la nécessité[1].

La première des Exhortations avait trait à la distinction de l'instruction et de l'éducation; l'instruction, qui s'acquiert par l'étude des diverses parties de l'enseignement élémentaire; l'éducation, qui se donne en habituant les enfants au travail, à l'obéissance, au support mutuel, à la charité et à la piété, la source de toutes les vertus.

L'éducation, plus importante que l'instruction, quoiqu'elle

[1] *Sujets d'exhortations pour l'école de Régents*, 1822. Ce manuscrit forme un petit cahier de 15 pages, in-24, de l'écriture fine et serrée du père Grégoire.

ne puisse se passer d'elle, se fait principalement par les moyens suivants: les exhortations paternelles, l'exemple et la discipline de l'école.

« Conduire les enfants au bien en les instruisant et en veillant sur eux, est une fonction pénible parfois, mais toujours grande et belle. Le régent est un fonctionnaire de l'État, puisque c'est au nom de ce dernier qu'il dirige l'école. Mais c'est aussi au nom de l'Église. L'école est le vestibule du temple. De là, la participation de l'Église à la nomination des instituteurs, et le *placet épiscopal exigé de ces derniers*.

« Le régent est aussi le représentant des familles qui lui confient ce qu'elles ont de plus précieux. Le maître d'école est donc à la fois l'homme des parents, de l'État et de l'Église, et le jour viendra où il aura à rendre compte du dépôt qui lui a été confié.

« Gravez, Messieurs, disait en terminant cette première exhortation le père Girard, gravez cette pensée dans votre cœur; portez-la chaque jour dans votre école en y entrant, pensez-y encore chaque soir en faisant votre examen de conscience, et demandez-vous sérieusement si vous avez été l'ange conducteur de vos enfants. »

Ce respect pour l'enfance dont le père Girard n'avait parlé qu'en termes généraux dans la première de ses exhortations, faisait le sujet principal des deux suivantes:

« On parle souvent du respect que les enfants doivent avoir pour leurs maîtres. Mais l'on paraît oublier celui que les maîtres doivent avoir pour l'enfance. J'ai cependant un beau modèle à vous mettre sous les yeux; c'est celui de Jésus-Christ disant: Laissez venir à moi les petits enfants. Les apôtres dédaignaient le jeune âge; le Sauveur le distingue, l'honore et le chérit. Qu'y a-t-il donc de si respectable dans l'enfant si faible et si ignorant? C'est qu'il est créé à l'image de Dieu et qu'il a été racheté du sang du Sauveur. Avez-vous de plus beaux titres aux égards de vos semblables? L'enfant a même au respect un droit qu'ont rare-

ment les adultes ; il vit dans l'innocence. Les mauvaises mœurs, l'avarice, l'ambition, la haine n'ont point encore souillé sa vie et son cœur. Le royaume des Cieux, disait le Sauveur, est pour ceux qui ressemblent aux petits enfants. »

Le père Girard examinait ensuite les moyens propres à témoigner aux enfants le respect qui leur était dû ; il les trouvait entre autres dans le bon exemple du maître, l'attention à éviter tout ce qui pourrait les aigrir, les scandaliser, blesser leur sentiment de justice, leur inspirer le mépris de la religion. « Vous savez ce que dit le Sauveur de ceux qui scandalisent *les petits* ».

Dans la quatrième exhortation, l'éducateur recherchait les divers mobiles des conducteurs de la jeunesse ; il repoussait l'amour du gain, le désir des distinctions comme insuffisants ou pas assez nobles devant Dieu et les hommes. La religion seule lui semblait un mobile assez élevé et assez puissant pour guider l'instituteur et le maintenir dans sa mission pénible et difficile.

« Que devez-vous faire, Messieurs, pour être inspirés de ce mobile dans vos fonctions ? Habituez-vous à vivre en la présence de Dieu, et priez-le chez vous, à l'église et à la face du monde qu'il a créé. Regardez son image suspendue dans vos écoles. Étudiez la vie du Sauveur. »

Mais comment inculquer cette piété à l'enfance avec la piété filiale qui en était le corollaire ? — tel était l'objet de la cinquième exhortation. Au respect pour Dieu et les parents, le moine pédagogue rattachait celui qui est dû aux chefs de l'Église et de l'État, les deux Sociétés auxquelles tout homme appartient ici-bas.

La sixième et dernière exhortation du 18 octobre roulait sur la charité et l'émulation à inspirer aux enfants ; la charité, vertu tout aussi nécessaire et importante que la piété,

et l'émulation, qu'il ne faut pas confondre avec l'orgueil épris de lui-même, l'ambition qui veut tout niveler et la rivalité qui a l'envie et la haine pour compagnes. Pour étouffer l'orgueil et rabattre la suffisance des mortels, rien de mieux que leur rappeler la parole de l'apôtre : « De quoi t'enorgueillis-tu ? Homme, que possèdes-tu que tu n'aies pas reçu ? »

L'émulation, selon Girard, est le désir d'avancer dans l'instruction, de faire usage de ses talents naturels et de ne le céder à personne pour les efforts. Ce désir honnête, puissant ressort donné par le Créateur pour notre perfectionnement, double le travail et les progrès des enfants, maintient l'ordre et le silence à l'école, dispense de sévir et influe sur toute la vie par l'habitude de l'application.

Chacune de ces exhortations était suivie d'interrogations destinées à en faire comprendre le sens et à en imprimer dans le souvenir les vérités essentielles. Plus d'un de nos lecteurs, en voyant le père Girard parler avec une sorte de complaisance, dans sa première exhortation, du *placet épiscopal*, c'est-à-dire du permis d'enseigner de l'évêché, exigé de tout instituteur et révocable en tout temps au bon plaisir de l'autorité ecclésiastique, se demandera comment il se faisait que l'homme d'école, qui, quelques années auparavant, combattait avec vigueur et persévérance cette disposition, ait fini par l'accepter et par exposer en quelque sorte un argument en faveur de cette institution.

De concert avec ses amis du Conseil d'éducation et de la Chambre des écoles, le religieux cordelier avait combattu cette exigence comme excessive et dangereuse pour le progrès tant qu'il avait été possible de le faire légalement et utilement. Mais une fois la chose votée et en vigueur, le directeur du cours normal se croyait tenu à donner l'exemple du respect de la loi en même temps que de la déférence pour

le chef du diocèse, déjà si prévenu contre lui. Avec l'esprit de modération qui l'animait, il n'eût pas mieux demandé que de servir encore une fois de trait d'union entre l'Église et l'État comme en 1799, en 1816, et comme il l'avait fait chaque fois qu'il lui avait été possible de le faire, sans détriment pour la cause du progrès nécessaire et raisonnable.

Au cours d'éducation religieuse et morale que nous venons d'esquisser, le directeur de l'école de répétition avait jugé à propos de joindre un cours de méthode et de pédagogie proprement dite. La possession intégrale de ce cours nous aurait permis de mesurer le chemin qui s'était fait dans l'esprit du père Grégoire depuis la publication du rapport sur l'établissement d'Yverdon. Mais il ne nous en est resté qu'une ébauche encore plus écourtée que celle des exhortations et plus faite pour exciter la curiosité que pour la satisfaire.

Par les indications qui nous sont fournies, l'hygiène, sans le nom, y faisait également l'objet de la sollicitude du préfet de l'école. La question disciplinaire, effleurée dans le premier cours, était aussi traitée avec détail dans ce complément pédagogique. Le père Girard proclamait de nouveau son grand principe de la *persuasion* et accentuait son éloignement pour le système de la *terreur* qui peut bien arrêter pour un temps la langue et la main, mais ne saurait rendre l'enfant sensé et bon, ce qui est le grand but à atteindre. L'instituteur devra donc s'appliquer à prévenir les fautes pour être dispensé de les punir. L'auteur du cours pensait qu'on peut y parvenir par l'amour du travail, l'émulation et aussi par une exacte surveillance de la part des moniteurs, par une suite ininterrompue d'exercices et par la précaution de donner à l'élève qui en a besoin un tuteur choisi parmi ses condisciples les plus sages. Quoique ennemi déclaré des châtiments corporels, alors généralement en usage dans les écoles

et que Pestalozzi et ses maîtres ne se faisaient pas scrupule d'appliquer à l'occasion, Girard s'était borné d'abord à la recommandation de ne s'en servir que dans des cas graves, après des avertissements réitérés, et jamais dans la colère. Mais bientôt il insista sur leur entière suppression en y suppléant par ce qu'il appelle l'isolement dans le cabinet de réflexion, l'avis donné aux parents, aux autorités et l'exclusion momentanée de l'école.

Une grande place était faite naturellement à l'enseignement mutuel. Après avoir réfuté pour la dixième fois les préventions répandues contre son mode d'instruction préféré, le père Girard en montrait l'application aux diverses branches de l'école primaire: lecture, grammaire, écriture, religion. Le calcul n'était pas oublié; le caractère en était tout à fait pratique et progressif; il conseillait de faire les opérations de vive voix avant de les écrire au tableau et sur le papier.

Le père Girard n'eut garde de clore ses utiles entretiens sans rendre les conducteurs de la jeunesse attentifs aux défauts qu'on a l'habitude de reprocher aux membres de la classe enseignante à tous les degrés, la vanité, le pédantisme. Il crut devoir les prémunir encore contre la manie de consacrer trop de temps à leurs leçons de prédilection, contre les défauts opposés de la routine et de l'inconstance décorée du nom de progrès. Il les engagea ensuite à n'envisager comme de petites choses indignes de leur attention rien de ce qui tendait au perfectionnement de l'instruction et au bien des élèves.

C'était la première fois que dans le canton de Fribourg on s'occupait avec tant de sollicitude de la formation des maîtres d'école et qu'on réunissait les instituteurs de la jeunesse pour leur donner les directions dont ils avaient besoin. Jamais, non plus, à moins de remonter aux Scholarques du XVI[e] siècle,

*

un homme de savoir, respectable par la triple autorité de l'expérience, du talent et de la vertu, rehaussés par le caractère sacerdotal, n'avait condescendu à se faire le guide et le conducteur spirituel des maîtres primaires. Comment les instituteurs n'eussent-ils pas été touchés d'un dévouement si complet et si désintéressé? Parmi ces instituteurs, plusieurs étaient arrivés avec des préventions considérables portant, soit sur l'orthodoxie de leur informateur, soit sur la manière dont seraient dirigées les instructions qu'ils allaient recevoir. Mais en présence des conseils si sages, si judicieux de leur professeur, et du sentiment religieux profond et élevé qui animait toutes ses paroles et toute sa conduite à leur égard, en présence aussi de la bonté toute paternelle avec laquelle il se prêtait à éclaircir leurs doutes et à éclairer leur esprit, on conçoit que toutes les préventions aient disparu les unes après les autres, et que ceux-là mêmes qui s'étaient montrés le plus mal disposés aient passé d'un extrême à un autre; qu'émerveillé de son zèle, de son activité, de sa patience et de la clarté de ses enseignements, l'un d'eux ait pu se laisser aller à dire en termes expressifs jusqu'à la vulgarité:

« Je m'en vais chanter pouilles à notre curé qui m'a dit tant de mal de celui qui nous a donné de si bons conseils ». — « Sans doute, disait à ce sujet le bon archidiacre Fontaine dans une mémorable lettre à Mgr Jenny dont nous parlons plus loin, cela était très mal et ce langage déplacé. Mais à qui la faute? »

Plein d'admiration pour le nouveau service que venait de rendre à l'éducation publique le noble cordelier, le Conseil d'éducation exprimait le vœu qu'il consentît à vouer le même soin et le même zèle aux cours qu'on se proposait de faire donner par la suite. Et s'exaltant à la pensée de tout ce qu'avait fait le père Girard pour le pays et le progrès des

lumières, le Conseil, présidé par Jean de Montenach, faisait entendre ce cri du cœur qui était aussi celui de la raison:

« Votre nom passera à la postérité reconnaissante. Tant de services aussi éminents rendus à la chose publique resteront éternellement gravés dans nos cœurs et dans ceux de nos successeurs. »

Les sentiments exprimés dans cette pièce officielle étaient ceux de la plus grande partie de la population de Fribourg, qui en donnait une preuve en nommant à la place de curé de ville un ancien élève de l'école mutuelle, M. Pierre Oebi, jeune ecclésiastique de talent, que trois ans auparavant la recommandation du père Girard avait déjà fait appeler à la cure de Lausanne. Le préfet de l'école espérait s'associer par cette nomination un auxiliaire précieux pour l'éducation chrétienne et libérale de la jeunesse. Espoir qui, comme bien d'autres, ne devait pas se réaliser! Le prêtre que M. Oebi remplaçait comme curé de Fribourg, le chanoine de Fivaz, avait été élevé à la dignité de prévôt de la Collégiale, dignité à laquelle, comme à sa précédente candidature à l'épiscopat, il n'avait d'autres titres que sa naissance patricienne et son dévouement à la cour de Rome. Le noble et savant chanoine Fontaine s'était vu encore une fois écarté de ces fonctions pour lesquelles le désignaient ses talents, le zèle désintéressé et inaltérable qu'il déployait depuis près de quarante ans au service de l'église, de l'école, de la science et des beaux-arts dans son pays natal.

Moins préoccupé de son œuvre, Girard aurait dû voir dans cette élimination un pronostic du sort qui l'attendait lui-même un an plus tard. Mais sous l'empire d'une illusion sans cesse renouvelée et que contribuait à entretenir le silence de l'évêché à l'égard de l'école, de la grammaire et de l'enseignement mutuel, le père Grégoire ne vit dans le passe-droit fait à son ami et collaborateur qu'un de ces accidents

assez communs dans la vie religieuse et politique de tous les temps, c'est-à-dire la préférence accordée à l'insignifiance sur le mérite éclatant.

L'année scolaire avait recommencé le 2 novembre 1822 et avec elle le rôle actif du chef de l'école. Au cours de ce même mois, il recevait la visite inattendue d'un Anglais connu dans le monde pédagogique par ses *Voyages en Grèce et en Turquie*, William Allen. Mais par malheur pour l'école de Fribourg et son chef, William Allen appartenait à la secte des quakers, grands adeptes de la liberté de conscience et qui professent la maxime que personne n'est exclu de la faveur divine pour différence de religion, pourvu qu'il ait à la base de sa croyance la crainte de l'Éternel et l'amour du genre humain. Allen était aussi l'un des agents les plus zélés de la Société biblique, toutes choses qui devaient rendre les relations de ce visiteur plus que suspectes aux personnes attentives à saisir tout ce qui, dans les actions et l'attitude du père Girard, pouvait prêter aux attaques des gardiens fougueux de l'orthodoxie.

On ignorait à Fribourg qu'Allen, dans sa ferveur de propagande, n'avait pas craint d'aborder la cour de Rome elle-même et avait cherché à la ramener à des sentiments plus favorables à cette propagande.

Notre tableau de l'activité déployée par le père Girard pendant l'année 1822 serait incomplet s'il n'y était pas fait mention du nouveau service que le digne religieux trouvait moyen de rendre à son pays à l'occasion de l'érection en 1822 de l'*Obélisque de Morat*, par lequel le gouvernement de Fribourg remplaça l'ancien ossuaire détruit en 1798 lors de l'invasion française. C'est le père Girard qui, à la prière de l'autorité, composa l'inscription latine gravée sur la face principale ainsi que l'inscription plus étendue placée dans les fondements. Plus tard, le Conseil ou département des

Finances de l'État de Fribourg en témoignait sa gratitude à l'auteur par le don d'une médaille d'argent frappée en mémoire de ce fait et qu'on le priait d'accepter comme une faible marque de reconnaissance pour les soins donnés à l'obélisque [1].

[1] Le Conseil des Finances de l'État de Fribourg au père Girard, le 17 octobre 1823.



Imprimerie alsacienne anct G. Fischbach, Strasbourg. — 1535

TABLE DES MATIÈRES

TOME PREMIER

Pages

Préface v

LIVRE PREMIER

Jeunesse et débuts de Girard.

Chapitre Ier. — Années de Jeunesse et d'Études (1765-1797) . 1

Chapitre II. — Première intervention de Girard dans l'Église, l'État et l'École (1790-1799) 27

LIVRE II

Girard, curé de Berne.

Chapitre III. — Relations avec les Bernois. Lutte ouverte contre l'obscurantisme à Fribourg (1799-1801) . . . 75

Chapitre IV. — Le Triumvirat libéral, Girard, Fontaine et Wessenberg. — Opposition du parti jésuitique (1801-1804) 105

LIVRE III

Girard, préfet des Écoles françaises de Fribourg (1804-1823).

Chapitre V. — Girard organise les petites écoles de sa ville natale 143

Chapitre VI. — Girard et Pestalozzi 190

Chapitre VII. — Candidature du père Girard à l'évêché de Lausanne. — Ses luttes contre le parti des Jésuites (1811-1815) 256

Chapitre VIII. — L'enseignement mutuel. Grand essor de l'École de Fribourg (1815-1818) 300

Chapitre IX. — Rappel des Jésuites et luttes parlementaires à ce sujet. — Nouvelles dénonciations contre Girard. — Progrès de ses idées éducatives en Suisse et en Italie (1818-1823) 364